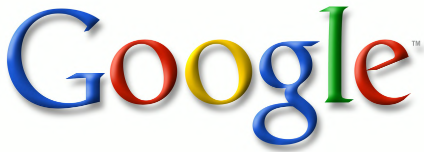
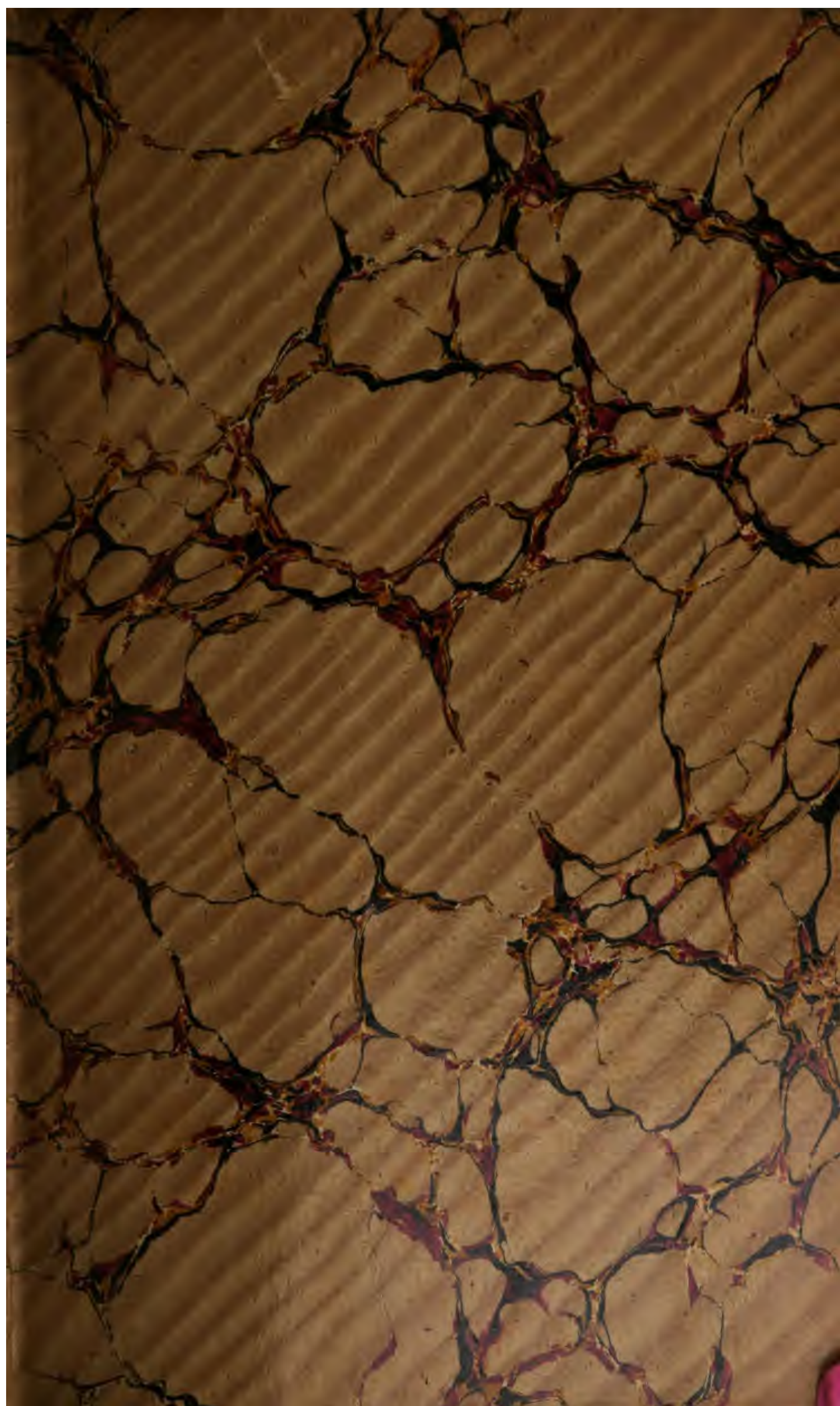



SE TAIRE ET FAIRE



HISTOIRE NATIONALE

DES GAULOIS

SOUS VERCINGÉTORIX

PRINCIPAUX OUVRAGES DE M. ERNEST BOSC

SCIENCES.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DE L'ARCHÉOLOGIE ET DES ANTIQUITÉS *chez les divers peuples*, 1 vol. in-8°, de VIII-576 pages, illustré de 450 gravures sur bois. Paris, Firmin-Didot et Cie, éditeurs, 1881.

TRAITÉ COMPLET DE LA TOURBE. 1 vol. in-8° avec figures. Paris, J. Baudry, éditeur, 1870. Cette première édition est épuisée, la 2e édition est en préparation.

TRAITÉ COMPLET THÉORIQUE ET PRATIQUE DU CHAUFFAGE ET DE LA VENTILATION DES HABITATIONS PARTICULIÈRES ET DES ÉDIFICES PUBLICS. 1 vol. in-8° jésus de 262 pages, avec 250 figures intercalées dans le texte. Paris, Ve A. Morel et Cie, éditeurs, 1875.

ÉTUDES SUR LES CHAUSSÉES dans les grandes villes, brochure in-8°. Paris, J. Baudry, éditeur, 1874 (*épuisée*).

DU CHAUFFAGE EN GÉNÉRAL ET PLUS PARTICULIÈREMENT DU CHAUFFAGE A LA VAPEUR ET AU GAZ HYDROGÈNE. Conférence faite à la Société centrale des architectes, le 20 janvier 1875, brochure in-8°. Paris, Ve A. More et Cie, éditeurs, 1875 (*épuisée*).

AÉRAGE ET ASSAINISSEMENT DES GRANDES VILLES. 1 brochure in-8° avec figures. Paris, Ve A. Morel et Cie, 1876 (*épuisée*).

ÉTUDES SUR LES HÔPITAUX ET LES AMBULANCES. 1 broch. in-8° avec fig. Paris, Ve A. Morel et Cie, éditeurs, 1876 (*épuisée*).

ARTS.

DICTIONNAIRE RAISONNÉ D'ARCHITECTURE ET DES SCIENCES ET ARTS QUI S'Y RATTACHENT. 4 vol. gr. in-8° jésus, d'environ 550 à 600 pages chaque et contenant environ 4000 bois dans le texte, 60 gravures à part et 40 chromolithographies. Paris, Firmin-Didot et Cie, éditeurs, 1877-80.

TRAITÉ DES CONSTRUCTIONS RURALES. 1 vol. in-8° jésus de XIII et 509 pages, accompagné de 576 figures intercalées dans le texte ou hors texte. Paris, Ve A. Morel et Cie, éditeurs, 1875.

DES CONCOURS POUR LES MONUMENTS PUBLICS, à propos du concours de l'Hôtel de Ville de Paris, brochure in-8°. Paris, J. Baudry, éditeur, 1873 (*épuisée*).

CURIOSITÉS.

DICTIONNAIRE DE L'ART DE LA CURIOSITÉ ET DU BIBELOT. Paris, Firmin-Didot et Cie (en préparation).

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

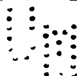
HISTOIRE NATIONALE

DES GAULOIS

SOUS VERCINGÉTORIX

PAR

ERNEST BOSC ET L. BONNEMÈRE



Illustrée de 160 gravures intercalées dans le texte



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET CIE

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1882

INTRODUCTION

Dans nos lycées, dans nos collèges, dans tous nos établissements d'instruction, les professeurs semblent prendre à tâche d'exalter et de glorifier César, le grand perturbateur romain, le destructeur de l'indépendance nationale de nos pères.

D'après ces maîtres, les Gaulois n'étaient que des sauvages, ne possédant aucun art, aucune littérature, en un mot, des barbares indignes de tout intérêt.

Entraînés par leur enthousiasme au delà de toutes limites, beaucoup seraient tentés d'appliquer au terrible proconsul ce vers un peu modifié de notre bon la Fontaine :

« Vous leur fîtes César,
En les battant beaucoup d'honneur. »

D'après ces mêmes maîtres, imbus d'un classississme outré, nos pères n'auraient possédé les éléments de la civilisation qu'après et grâce à la conquête des Gaules par les Romains. Et si d'un côté nos professeurs sont si durs pour les Gaulois, d'un autre côté ils ne tarissent pas en fait d'éloges sur la civilisation romaine. Elle était considérable en effet cette civilisation, elle avait atteint, il est vrai, un haut degré d'intensité, surtout au moment de l'entrée en scène de César. Mais

était-elle donc si remarquable, si enviable cette civilisation romaine?

Nous ne le pensons pas et nous espérons bien le démontrer dans le cours de cette étude historique. Nous reconnaissons volontiers que les Romains, sous la République, avaient accompli de grandes choses, qu'ils étaient arrivés en quelques siècles à fonder une grande nation au milieu de laquelle fleurissaient les sciences, les arts et les lettres. Mais à partir de César, cette même nation renfermait dans son sein les germes d'une décadence profonde; c'est là un fait incontestable, et qui justifie cette pensée de Montesquieu, à savoir : que tout ce qui a atteint le faîte de la grandeur est voisin de la décadence.

En effet, si les arts étaient florissants et prospères, si sous Auguste ils atteignirent (l'architecture surtout) leur apogée, nous pouvons bien dire avec quelque apparence de raison que, dès l'époque de César, le peuple romain reniant tout son passé, ses austères et antiques croyances, ne vivant que pour satisfaire ses passions et ses plaisirs, le grand peuple romain était bien dégénéré. Sa civilisation à cette époque a été une des plaies du monde, c'est là encore un fait évident, incontestable, aujourd'hui surtout que les études historiques ont progressé et que nous connaissons beaucoup mieux le monde romain.

Aussi l'heure de la revanche a sonné, on commence à rendre à César ce qui appartient à César, rendons aussi à nos pères, à ces nobles Gaulois, ce qui leur appartient.

A l'actif du proconsul figurent des cruautés inouïes,

des manques de foi révoltants, des pillages monstrueux et innombrables !

Les troupes placées sous ses ordres étaient en partie formées de gens sans aveu ; César était donc obligé de tolérer leur brigandage et leurs crimes, afin de leur faire oublier les misères qu'elles enduraient.

Souvent un jour d'orgie rachetait tout un mois de souffrances et de privations !

Aujourd'hui, on commence aussi à accorder aux Gaulois qu'ils ont eu le bon droit et la justice de leur côté, on admet qu'ils avaient une civilisation qui leur était propre et qui, pour être plus austère et moins brillante que celle des Romains, n'en était pas moins remarquable. On sait encore aujourd'hui que les Gaulois possédaient eux aussi un art original et que beaucoup de produits des Gaules, comme nous le verrons dans le cours de cette histoire, faisaient le plus bel ornement des riches demeures de Rome et des splendides villas des environs de cette orgueilleuse cité.

Après avoir décrié, sur la foi des auteurs latins, ces Gaulois qui avaient osé pénétrer dans Rome en vainqueurs (voilà leur grand tort), on se fait une meilleure opinion de nos pères, on commence à fouiller leur passé et les découvertes modernes les montrent tout différents des peintures un peu fantaisistes des auteurs latins, surtout de celles de César. On entoure de respect ces vieux Gaulois au mâle courage, à l'âme noble et fière, au caractère indomptable. Nous leur faisons amende honorable, nous rachetons en un mot la faute commise pendant une longue suite de siècles. Parfois même, convenons-en avec franchise, l'enthousiasme

nous conduit-il un peu loin. Mais qu'importe ? De deux maux, préférons le moindre ; il vaut donc mieux pécher par excès de patriotisme, que de ramener notre esprit au dénigrement du passé.

Aussi, après les malheurs inouïs des derniers temps de notre histoire, nous reportons-nous volontiers vers les Gaules. Elles sont devenues pour la nation française l'objet d'une sorte de culte, le palladium même de l'honneur national.

Pouvons-nous agir autrement ? Nous ne le pensons pas.

N'avons-nous pas du reste à faire oublier qu'en parlant de nos ancêtres à la longue chevelure, nous n'avions autrefois pour eux qu'injures et mépris, et que nos lèvres répétaient inconsciemment et trop souvent peut-être le VÆ VICTIS.

L'état politique par lequel nous avons passé excuse en quelque sorte nos sentiments impies, sentiments que, du reste, dès notre enfance on inculquait dans nos cerveaux. Il fallait bien faire aimer à la jeunesse française, César, cet odieux despote, afin d'habituer les esprits à la servitude.

L'avènement de la démocratie a amené de grands changements dans notre république, aussi devons-nous former le cœur de nos enfants et leur insuffler un ardent patriotisme. C'est pour cela que nous avons voulu tourner les regards de tous, mais principalement ceux de la jeunesse, vers ces guerriers qui soutenaient qu'une nation est toujours au-dessus d'un homme, quand bien même cet homme se nommerait Vercingétorix, c'est-à-dire le premier *Français*.

A l'appui de notre thèse, nous citerons un passage d'un travail assez remarquable de M. Albert Réville :

« Vercingétorix, dit cet écrivain, est pour nous plus qu'un brave guerrier, ayant su tenir tête à César. Il a déjà toute la physionomie française et même à un plus haut degré que toutes les célébrités de l'époque franque et purement féodale, car il se battit et mourut, non pour un canton, non pour un suzerain, non pour une dynastie, mais *pro patriâ*, pour la patrie gauloise, qui est toujours la nôtre [1]. »

Et cependant bien des historiens vantent encore de nos jours les bienfaits de la conquête romaine. Suivant eux, les Gaulois n'auraient jamais pu fonder une nation véritable : *une patrie.*

C'est là une assertion bien hasardée ! D'autant qu'un grand mouvement de transformation se produisait dans les Gaules au moment où César y apparut avec ses légions maudites. Si ce mouvement avait pu se développer d'une façon normale, sans nul doute il aurait été couronné de succès. Le résultat eût été l'UNITÉ, non pas peut-être une unité absolue comme celle que nous possédons en France, mais une unité fédérative, qui fait des cantons suisses, des Républiques des États-Unis, des nations aussi importantes et certainement plus prospères et plus florissantes que des royaumes dans lesquels le pouvoir est centralisé à l'excès.

Du reste, dès les temps les plus reculés, l'*Hégémon* et le chef de guerre étaient nommés au suffrage uni-

1. *Vercingétorix et l'indépendance gauloise*, in *Revue des deux mondes* (n[os] du 25 août et 1[er] sept. 1877).

versel. Jean Reynaud, dans son beau livre l'*Esprit de la Gaule*[1], nous montre un côté intéressant de l'ordre social chez les Gaulois; il nous dit que « les formes de la nomination, ainsi que les attributions de ces chefs de république pouvaient varier d'un État à l'autre, et même dans chaque État suivant les circonstances, mais l'investiture par suffrages libres en constituait partout le principe. Jusque dans la corruption de la démocratie, le principe républicain subsistait donc. La souveraineté était un fonds inaliénable que la cité gardait, et dont elle était continuellement appelée à faire usage par de nouvelles élections. Nul ne commandait que par délégation spéciale, pour un temps, avec responsabilité, sauf le cas d'usurpations assez fréquentes, mais châtiées par des réactions qui punissaient l'usurpateur par le supplice du feu. »

Étudions maintenant l'origine de la patrie gauloise; bien des auteurs ont voulu l'expliquer à leur façon; ainsi un auteur contemporain prétend qu'elle est issue principalement du grand *concilium* des soixante cités institué à Narbonne par l'empereur Auguste[2]. Nous avouons ne pas bien comprendre cette théorie. Les Romains, par leurs sourdes menées, par la force de leurs armes, ont empêché la constitution d'un peuple et tout cela pour la créer eux-mêmes !

Nous ne pouvons admettre non plus que les Romains aient apporté le bonheur à nos ancêtres en occupant

1. Œuvres choisies de Jean Reynaud : *L'Esprit de la Gaule*, 1 vol. in-8°. Paris, 1866, p. 147.
2. E. Desjardins, *Géog. administ. et polit. de la Gaule romaine*, II, I.

leur pays après avoir tué ou emmené en captivité un grand nombre de ses habitants.

Les empereurs, cela est hors de doute, firent régner l'ordre dans les rues des cités gauloises fondées par eux, mais ne peut-on pas dire à propos de cet ordre même, *malo periculosam libertatem?* Ils créèrent des routes, ils instituèrent des marchés. Les monuments qu'ils élevèrent de tous côtés furent remarquables et rappelèrent ceux de Rome même; nous le voulons bien, mais tout cela peut-il faire oublier la patrie asservie.

Strasbourg s'est accru depuis 1870; l'Alsace et la Lorraine ont quelques routes de plus, quelques chemins de fer. Cependant Strasbourg et l'Alsace pleurent toujours leur indépendance!

On nous dit, il est vrai, que les Romains surent se faire aimer des vaincus, et comme preuves à l'appui on ajoute qu'il y eût peu de révoltes.

Mais les Gaules n'étaient-elles pas épuisées d'hommes et d'argent? Plutarque [1] ne dit-il pas que dans la guerre des Gaules le proconsul prit huit cents villes, vainquit trois cents peuples et remporta quarante batailles rangées, dans lesquelles il aurait combattu trois millions d'hommes, dont un million aurait péri et un autre million aurait été fait prisonnier. César imposa en outre au pays soumis un tribut annuel qui augmenta le budget des recettes de l'État de quarante millions de sesterces [2], ou huit millions quatre cent mille francs par an, somme énorme pour cette époque. Du reste,

1. *Vie de César*, XV.
2. Suétone, *Vie de César*, XXV. — Dion Cassius, XL, XLIII.

sauf celles de l'année 58, toutes les guerres de César ne sont qu'une suite d'attaques criminelles et d'attentats contre la vie et les biens de multitudes innombrables et inoffensives, honnêtes et paisibles.

Pline donne un nombre de morts plus considérable encore. Velleius Paterculus ne précise point. Au lieu de citer des chiffres, il dit simplement que les Gaulois, tués ou réduits en esclavage par César étaient innombrables[1].

Les Romains, ajoute-t-on encore, ouvrirent le Panthéon aux dieux de la Gaule, comme à tous ceux du monde entier. Mais la religion de nos pères ne pouvait pas être pratiquée entre les murailles d'un temple, fussent-elles de marbre. Ce n'était point respecter Eusus que de l'assimiler à Jupiter[2].

Les Druides (ceux que César a connus) et pour lesquels nous ne nous sentons qu'une médiocre sympathie, parce que poussés par l'intérêt, ils ne prêchèrent point la guerre sainte contre l'envahisseur, ne furent point d'abord persécutés, car au début de la conquête ils furent utiles à César. Plus tard il put s'en passer, ils furent alors traqués de la façon la plus cruelle.

Ce que les Romains apportèrent dans la Gaule, ce fut l'amour des places, ce fut la courtisanerie. Jamais nos pères n'avaient élevé leurs grands hommes au rang des dieux. En l'an XII avant l'ère vulgaire, ils purent voir les Romains accomplir cet acte ridicule : à Lyon (Lugdunum), on construisit en effet un temple en l'honneur de Rome et d'Auguste. Cette déification d'un

1. Velleius Paterculus, II, XLIV.
2. Henri Martin, *Étude d'archéologie celtique.*

empereur, importée sur le sol gaulois, est-ce un progrès?

Les écoles bardiques furent fermées et remplacées par d'autres. Qu'ont-elles produit? Trogue Pompée, Petronius Arbiter, et Cornelius Gallus comme écrivains. Nous ne parlons ici que du siècle qui suivit la conquête. Pendant la même époque, les Gaulois Valerius Asiaticus de Vienne et Domitius Afer de Nîmes se firent remarquer aussi comme orateurs.

Excepté Trogue Pompée, lequel de tous ces hommes qui avaient abandonné l'usage de leur langue maternelle pour écrire ou pour parler en latin, est véritablement connu?

Il nous est permis de penser que les œuvres des bardes qui vivaient au temps de l'indépendance, valaient mieux que les travaux des auteurs que nous avons précédemment cités. Par malheur, nous n'avons pas conservé de poésies remontant à une époque aussi ancienne, mais quelques fragments qui nous sont restés de bardes vivant au VIe siècle de l'ère vulgaire et qui écrivaient en dehors de toute influence romaine, nous donnent une idée de ce qu'étaient les chants que les Gaulois nos pères aimaient à répéter [1]. Au surplus le lecteur pourra juger par notre chapitre III de la littérature et de la poésie gauloises.

Nos ancêtres avaient l'esprit ouvert à toute chose nouvelle. Ils avaient le sentiment des arts, et si avant la conquête ils ne s'y étaient pas adonnés d'une manière plus exclusive, c'est que leur religion, les né-

1. La Villemarqué, *Les bardes Bretons* du VIe siècle.

cessités de la vie et la guerre défensive les en avaient empêchés.

Quand ils furent délivrés du culte sombre et sévère qu'ils rendaient à leurs dieux, devinrent-ils plus artistes?

On ne cite qu'un seul nom de sculpteur, celui de Zénodore[1]. Que fit-il? Une statue colossale de Mercure, qui d'ailleurs était, paraît-il, fort remarquable; il fit aussi un grand nombre de copies de la statuaire grecque d'une fidélité merveilleuse.

Les Gaules, quand elles étaient libres, avaient leur génie propre, et partant leur originalité. Après la conquête, elles ne purent continuer les traditions artistiques de leur passé, elles imitèrent et copièrent les œuvres de leurs maîtres, des Romains qui eux-mêmes n'étaient que de pâles copistes d'un art véritable, de l'art grec. Et jusqu'à ces derniers temps, on a voulu nous faire admirer l'asservissement de la pensée et des idées de nos pères. Ce n'est plus possible aujourd'hui.

Nous sommes pour Keltil Vercingétorix vaincu contre César vainqueur, pour Keltil Vercingétorix, qui fut l'incarnation de la patrie, et qui l'aurait créée, grande, forte et puissante sans la trahison des druides et des colliers d'or qui, craignant de perdre leur suprématie et leur influence, préférèrent livrer les Gaules aux armées étrangères, espérant rester ainsi les premiers dans leur pays en obéissant au proconsul et en se soumettant à ses ordres. Aussi dirons-nous toujours : *Gloria victis*! oui répétons sans cesse, GLOIRE AUX VAINCUS!

1. Pline, *Hist. nat.*, XXXIV.

Vercingétorix, au contraire, n'avait aucune ambition personnelle ; il le dit fort bien dans la circonstance de sa vie la plus grave, la plus terrible : « Je n'ai pas entrepris cette guerre pour mes intérêts personnels, mais bien pour la liberté commune[1]. »

Le héros ne possédait qu'un ardent amour de la patrie et une haine profonde pour les armées étrangères. Voilà pourquoi nous nous sommes faits les défenseurs du noble et grand Keltil Vercingétorix.

Ce nom du reste semblait le prédestiner ; certains noms obligent, par exemple, le poète breton Brizeux ne pouvait puiser d'autres inspirations que celles relatives aux coutumes de son pays natal, puisque l'étymologie de Brizeux, *Breiz*, signifie Bretagne. De même le nom de Vercingétorix étudié dans ses racines signifie le *grand*, l'*illustre celte* ou mieux *kelte*. Or *kelte* et *gaulois* sont reconnus aujourd'hui pour deux termes synonymes.

Après l'exposition des idées générales qui précèdent, le lecteur comprendra sans peine que nous ayons été tentés d'écrire l'histoire du héros de Gergovie et d'Alésia, du jeune brenn auquel on doit cette noble parole :

« Je formerai une seule assemblée de toute la Gaule ; et quand elle sera d'accord, le monde entier ne pourra lui résister. »

Nous avons divisé notre histoire en deux parties. La première comprend : la patrie gauloise, c'est-à-dire la vie civile, militaire, politique, religieuse des Gaulois,

1. Postero die, Vercingetorix, concilio convocato, « id se bellum suscepisse, non suorum necessitatum, sed communis libertatis causa, demonstrat. » (Cæsar, *Bell. Gall.*, VII, LXXXIX.)

elle donne des détails considérables sur la religion, les mœurs, les us, les coutumes, la législation, la littérature, le théâtre et l'art de nos aïeux. Toutes ces matières sont étudiées en cinq chapitres.

La seconde partie embrasse toute la période de la guerre des Gaules sous Vercingétorix, cette partie n'est pas moins curieuse et intéressante que la première, car elle montre sous un jour nouveau et d'une façon impartiale le caractère des Gaulois et des Romains, les diverses péripéties de la lutte engagée entre ces deux peuples. On y trouve des descriptions de sièges et de batailles; on y voit le courage inouï de nos pères aux prises avec la cruauté astucieuse et l'armement formidable des Romains. Cette histoire, vieille de près de vingt siècles, renferme des points de ressemblance frappants avec l'état de la France pendant l'année maudite de 1870.

Puisse ce livre, écrit surtout pour la jeunesse française, élever les sentiments de nos jeunes compatriotes et leur faire comprendre que rien n'est plus beau, ni plus digne, ni plus noble, que l'amour de la patrie, et que grâce à cet amour, on peut surmonter les plus grandes difficultés, vaincre les plus terribles obstacles, et que surtout on ne doit jamais désespérer du salut d'un peuple qui, après avoir subi les défaites les plus considérables, s'est toujours relevé, grâce à la noblesse de ses sentiments humanitaires, grâce à son ardent amour du travail et de la liberté.

E. B. ET L. B.

Millbrook (Jersey), 4 sept. 1881.

HISTOIRE NATIONALE

DES GAULOIS

SOUS VERCINGÉTORIX

PREMIÈRE PARTIE

LA PATRIE GAULOISE

CHAPITRE PREMIER

La religion des Gaulois. — Esus, Tarann, Bel, Teutatès. — Le druidisme; étymologie de ce mot. — Spiritualisme des druides; ils sont seuls dépositaires des sciences; ils sont divisés en trois classes : Druides proprement dits, Bardes et Ovates. — Les druidesses; elles ont le don de prophétie. Les druides du XIXe siècle. — Les *Semnothées* ou adorateurs d'un seul Dieu — Les druides et Pythagore. — Les symboles du culte gaulois; le gui et le chêne; étymologie de ce dernier terme. — Propriétés surnaturelles du gui; opinion de Pline à ce sujet. — Étude comparée des cérémonies gauloises et chrétiennes. — *Nihil sub sole novum.* — Pourquoi le christianisme s'implanta-t-il aisément en Gaule? — Les persécutions romaines contre les druides. — Le Dieu en trois personnes et la Trinité gauloise. — Jésus et Marzin nés l'un et l'autre d'une vierge. — Culte des Gaulois pour les fontaines. — Certaines idées du Christ sont celles des Gaulois. — Croyance des Gaulois en une vie future. — Les druides et les ovates ministres du Christ. — Noël chrétien et Hoël gaulois. — Pain de la Calende. — Hu-Kadarn. — La roue à quatre rayons. — Le miracle de saint Cornelly. — Les pardons. — Explication du mot *gas.* — Les fêtes de la jeunesse. — L'origine des œufs de Pâques. — La Toussaint, le *Miz du,* le mois noir des Gaulois. — La baie des Trépassés.

Les Gaulois adoraient plusieurs dieux : *Ésus* le dieu suprême, *Tarann* le dieu de la foudre; sous le nom de *Bel*

1

ou *Bélus* ils invoquaient le soleil dont la chaleur féconde la terre ; un quatrième dieu, *Teutatès* ou Gwion, présidait à la sûreté du foyer.— *Esus*, *Eusus* ou *Hœsus* était l'*Aisos* des Grecs qui l'écrivaient ainsi, comme *Caisar* pour *Cœsar*. *Esus* était la divinité par excellence des Gaulois. Ce que nous possédons sur ce dieu, soit dans les livres, soit comme monument épigraphique, se réduit à peu de chose. Lucain dans son premier chant dit en parlant des divinités de la Gaule : « Vous qui apaisez par un sang barbare le cruel *Teutatès* et le redoutable *Esus.* » Lactance, dans son premier livre des *Institutions*, dit en altérant légèrement le nom : « Les Gaulois apaisent par du sang humain *Hésus* et *Teutatès.* »



FIG. 1. — Jupiter.

Voilà ce que les écrits des anciens nous disent sur *Esus;* quant aux monuments épigraphiques nous en possédons également deux : L'un, découvert à Jublains, consiste en un bas-relief qui représente une tête trop fruste pour être reproduite et sur lequel on lit *Esu*... Le second monument est un autel qu'on a retrouvé au siècle dernier sous le chœur de Notre-Dame de Paris; il représente sur l'une de ses faces Jupiter (fig. 1) sur l'autre *Esus* (fig. 2). Ce dernier personnage est vêtu de la saie gauloise, il est couronné de chêne, armé d'une hache avec laquelle il détache sur un chêne une branche de gui. Au-dessus de la figure de Jupiter (fig. 1) on lit le mot *Iovis*.

La tête du Jupiter ne diffère pas beaucoup de celles représentées sur les médailles de la belle époque grecque, comme on peut le voir par notre figure 3.

Nos figures 4 et 5 montrent les deux autres faces de cet autel quadrangulaire : ce sont des représentations de Vulcain et du taureau Tricaranus.

Esus, Tarann, Bel, Teutatès furent les dieux primitifs de la Gaule, mais sept siècles avant l'ère vulgaire, une nouvelle migration d'Asie, connue sous le nom de *migration des Kymris*, apporta en Gaule un nouveau culte : le DRUIDISME. L'érudition s'est longtemps exercée sur ce mot afin d'en étudier la racine. Quelques auteurs ont donné comme étymologie de ce mot, le terme celte *Deru* qui signifie chêne; d'autres ont soutenu une interprétation plus philosophique; ils ont prétendu que le terme *druidisme* est formé de deux mots galliques, *de* ou *di* et *rouid*, ce qui signifierait *doctrine de Dieu*. Bien que les rites de cette religion soient un mystère impénétrable, nous pouvons dire que la religion elle-même était un mélange de panthéisme et de métempsycose. César dit que les druides avaient coutume de ne rien confier à l'écriture de ce qu'ils avaient adopté, parce qu'ils ne voulaient pas que leur doctrine se répandît dans le vulgaire. — Le druidisme offrait à ses sectaires la perspective d'une



FIG. 2. — Ésus.

vie future dans laquelle les guerriers poursuivraient leur existence absolument comme dans notre monde. L'idée de cette résurrection dans une autre vie était si fortement ancrée dans l'esprit des Galls, que, pendant la cérémonie des funérailles, ils jetaient sur le bûcher enflammé des lettres écrites aux habitants d'outre-tombe. Le même usage s'est perpétué jusqu'à nous, puisque dans certains pensionnats dirigés par des congrégations religieuses catholiques, notamment chez les Visitandines de Sainte-Marie à Avignon, on a coutume le dernier jour de mai, c'est-à-dire pour la clôture du *mois de Marie*, on a coutume, disons-nous, de permettre aux jeunes filles, grandes ou petites, d'écrire sur une feuille de papier tout ce qu'elles désirent le plus voir s'accomplir. Puis elles se dirigent processionnellement vers un autel placé dans le jardin; sur l'autel se trouve un brasero dans lequel les jeunes filles jettent l'écrit contenant leurs *desiderata*. Elles envoient ainsi leurs vœux les plus ardents à la Vierge et celle-ci est censée les exaucer. Le même usage se pratique aussi dans certaines congrégations formées de grandes personnes, lesquelles brûlent également



Fig. 3.—Tête de Jupiter.



Fig. 4. — Vulcain.

à la clôture d'une retraite tous les vœux qu'elles ont confiés au papier.

Le dogme de l'immortalité de l'âme, établi ainsi que nous venons de le voir, inspirait aux Gaulois le mépris de la mort et les rendait capables des plus grands et des plus nobles sacrifices.

Les prêtres de la religion gauloise, les druides, étaient seuls dépositaires des sciences, ils enseignaient à un petit nombre de disciples l'astronomie, la médecine et la magie. Pomponius Mela nous apprend « que les druides enseignaient une quantité de choses aux plus distingués de la nation pendant un espace de temps considérable ». Chez les bardes du moyen âge, les secrets de l'ordre n'étaient dévoilés qu'après de longues et sévères épreuves; les francs-maçons de nos jours n'opèrent-ils pas de même, pour conférer les derniers degrés aux membres de leur association?



Fig. 5. — Tricaranus.

Les prêtres du druidisme étaient divisés en trois classes : les *druides* proprement dits, formant le suprême collège pontifical; à eux étaient réservés le droit de justice, celui d'instruire, et le pouvoir de faire la guerre ou de traiter de la paix. Le chef suprême des druides possédait à la fois le pouvoir temporel et spirituel; nommé par le suffrage de ses collègues, il avait la puissance absolue.

Le grand prêtre dirigeait l'école des druides qui se trouvait cachée dans la solitude des profondes forêts ; dans cette école, les prêtres les plus âgés instruisaient leurs successeurs, pendant un long noviciat, puisqu'il durait plus de vingt années.

La deuxième classe des prêtres comprenait les *bardes*, ou poètes religieux et guerriers, qui chantaient non seulement les louanges des dieux et des héros de la patrie, mais qui enseignaient aussi les arts.

La troisième classe des prêtres était les *ovates* ou *eubages*, fidèles dépositaires des rites sacrés et des cérémonies religieuses ; cette dernière classe exerçait aussi l'art divinatoire, et remplissait ainsi le même office que les augures et les aruspices de Rome.

Enfin, le collège des prêtres était complété par les *druidesses*, c'est-à-dire par des jeunes filles ou des jeunes femmes qui avaient le don de prophétiser ; elles prédisaient l'avenir et rendaient des oracles auxquels on obéissait aveuglément. Elles commandaient aussi aux éléments et avaient le pouvoir de se rendre invisibles, c'étaient donc de véritables pythonisses. Les druidesses de la Bretagne peuvent être considérées comme les dernières sibylles de l'ancien monde.

Quand les druidesses paraissaient dans les fêtes de la nation, elles étaient entourées du plus profond respect, tous inclinaient la tête devant leur majesté quand elles traversaient la foule. Si en prophétisant elles secouaient la branche de chêne au milieu d'un hymne guerrier, c'était d'un bon augure pour la victoire.

Beaucoup croient que les druides gaulois ont disparu de la Gaule depuis quinze ou seize cents ans, il n'en est rien ; aujourd'hui encore, en plein XIXe siècle, en l'an de grâce 1881, il existe encore des druides ; nous avons pu nous entretenir avec quelques-uns. Voici du reste ce que dit à leur sujet un de nos confrères en archéologie, M. Parent[1] :

« Soixante ans après Jésus-Christ, un Boïen, nommé Méric, essaya de ressusciter la domination druidique ; il rallia huit mille paysans recrutés dans le pays qui forme aujourd'hui

1. Ernest Parent, *le Château de Ternant*. 1 v. in-12. Paris, 1880, p. 13, n. 1.

les confins de l'Allier et de Saône-et-Loire, et marcha sur Autun où se trouvait l'empereur Vitellius; mais défait à la première rencontre, il fut pris et exposé aux bêtes dans les arènes de Lyon. Epargné par elles, aux applaudissements de la multitude qui le croyait protégé par les anciens dieux de la patrie, il fut massacré par la garde prétorienne de Vitellius[1] ! »

Ce passage de Tacite est peut-être traduit un peu trop librement par M. Parent, mais enfin comme il ne change en rien le sujet principal qui nous intéresse, nous n'insisterons pas, et nous poursuivrons la citation du même auteur.

« Saint Germain de Paris, lorsqu'il se rendait à sa terre près de Luzy, rencontrait en traversant les forêts du Morvan des druides qui fuyaient devant lui, et qui, sans la suite nombreuse qui accompagnait cet ami des rois, lui auraient certainement fait un mauvais parti. Ils se contentaient forcément de l'apostropher de loin. Pourquoi, lui disaient-ils, venir nous troubler jusque dans nos refuges, laissez-nous à notre misère. Ceci se passait au VIe siècle.

» Au commencement du VIIe siècle, un évêque écrivait à la reine Brunehault pour se plaindre de sacrifices humains faits par les druides dans son diocèse.

» Enfin, au IXe siècle, Charlemagne édictait des peines contre les adeptes du culte des druides, qui étaient surpris adorant les fontaines ou agenouillés au pied des arbres dans les forêts. »

Par ce qui précède, on voit que jamais le druidisme n'a cessé d'exister dans les Gaules et qu'il s'est perpétué jusqu'au IXe siècle. Mais en poursuivant la citation de M. Parent, nous allons voir qu'il existe encore de nos jours. En effet, cet auteur ajoute :

« Mais ce que presque tout le monde ignore, c'est que de nos jours ce culte compte des adeptes et qu'il se pratique comme avant l'invasion romaine, sauf toutefois les sacrifices humains, auxquels il a fallu renoncer forcément, et, chose remarquable, c'est que ses adeptes se recrutent dans la con-

1. Tacite, *Histor.*, II, 61.

trée même où le Boïen Méric levait, en 69, son armée de huit mille hommes, pour la conduire contre les troupes de Vitellius ; c'est sur les deux rives de la Loire, sur les confins des départements de l'Allier et de Saône-et-Loire qu'on les retrouve, encore assez nombreux, mais principalement dans ce dernier département.

» Ils sont désignés dans le pays sous le nom de *blancs*, parce que, dans leurs cérémonies, ils se couvrent la tête d'un capuchon blanc et que leurs prêtres revêtent comme les druides la robe longue de la même couleur.

» Ils s'enveloppent du plus grand mystère, leurs réunions n'ont lieu que la nuit, au fond des grandes forêts, autour d'un vieux chêne, et, comme ils sont répandus dans les campagnes sur une grande superficie, ils partent de différents points à la nuit close, pour ne rentrer qu'avant le jour. Ils ont quatre réunions par an, mais l'une, plus solennelle, se tient du côté de la ville de la Clayette, sous la présidence du grand prêtre. Ceux qui sont le plus éloignés de ce point ne rentrent chez eux que la seconde nuit, leur absence seule, pendant le jour, révèle aux voisins qu'il y a eu réunion des blancs. Leurs prêtres sont connus, le vulgaire les désigne sous le nom d'évêques et d'archevêque des blancs, ce sont les druides et l'archidruide.

» Les blancs sont cités pour leur probité, ce qui n'empêche pas de les traiter en parias ; rien de moins surprenant qu'ils soient les plus pauvres des paysans de la contrée : ils sont très attachés à leur religion, les femmes surtout. Elles ne consentent jamais à épouser un homme étranger à leur culte. Le baptême leur inspire une sainte horreur ; on cite dans la ville de Paray-le-Monial une femme qui, après un accouchement des plus laborieux, paraissait vouée à une mort certaine. La sage-femme, profitant de l'état de privation de connaissance de la malade, ne crut rien faire de mieux que de porter promptement l'enfant à l'église et de le faire baptiser ; la mère se rétablit et, apprenant ce qui s'était passé, alla chez la sage-femme et lui administra une forte correction. »

Nous avons voulu contrôler les faits intéressants avancés

par M. Parent, et nos renseignements personnels nous permettent d'affirmer l'exactitude de ce qui précède.

Dans un passé extrêmement lointain, les Gaulois ne reconnaissaient qu'un dieu, aussi les druides se nommaient-ils *Semnothées*, c'est-à-dire *adorateurs de Dieu*. Ils se distinguaient en cela absolument de la gentilité, puisque le principe fondamental de leur théologie faisait de l'unité abstraite, de la spiritualité de la puissance suprême, la source éternelle de toutes choses. De qui les druides tenaient-ils cette tradition? Cette question est fort controversée. D'après les uns, ils en seraient les créateurs; d'après les autres, ils l'auraient tenue de Pythagore même, ou plutôt d'un des esclaves de ce philosophe, de Zamalxis. Il est fort probable, nous pouvons même dire il est très certain, que les Gaulois avaient précédé les Grecs en toute chose, et que ceux-ci avaient appris de Pythagore la philosophie des Gaulois. Au reste, peu importe ici d'élucider ce fait; ce qui est très évident, et c'est là ce que nous voulons établir, c'est que les Gaulois et les pythagoriciens avaient la même opinion philosophique, ce fait est attesté par un grand nombre d'historiens. Jamblique, dans sa *Vie de Pythagore*, nous informe que ce philosophe avait étudié chez les Celtes; Polystor, dans son livre des *Symboles*, rapporte que Pythagore avait voyagé chez les Gaulois et avait étudié, avec les druides : saint Clément, qui nous raconte ce fait, se range à l'opinion de cet historien, parce que, dit-il, la ressemblance des doctrines adoptées chez les Grecs et les Gaulois la justifie pleinement. Enfin, Valère-Maxime dit quelque part : « Je croirais fous les Gaulois, si, avec leur *braies*, ils ne professaient la même doctrine que le grand philosophe Pythagore avec son manteau. » Ces quelques citations suffiront, pensons-nous, à bien établir l'identité de la philosophie professée par les Gaulois et par Pythagore et ses disciples.

Si maintenant nous étudions quels étaient les symboles du culte druidique, nous voyons que les principaux étaient le gui et le chêne; nous pourrions même dire que ces deux symboles n'en formaient pour ainsi dire qu'un seul, le chêne, et c'est lui qui avait donné le nom à la religion gauloise et à

ses prêtres. En gallois, en effet, *derw* (*derou*) signifiait chêne, c'est évidemment le même mot que le breton armoricain *derf*, *derv*, *derô*, d'où est dérivé *driot*, le nom d'une variété de chêne qui croît encore dans l'est de la France; ce terme de *derou* n'est guère éloigné du grec *drus* (δρυς) qui sert à désigner le chêne. Ainsi donc, d'après ce qui précède, on peut bien conclure que les druides étaient les hommes du chêne, les prêtres du chêne, qui, dans tout l'occident, et cela dans les temps les plus reculés, a été considéré comme l'arbre sacré par excellence. Nous pourrions donner à ce sujet des textes très complets, pour prouver notre thèse; nous ne le ferons pas, nous nous bornerons à citer un passage du beau livre de Jean Reynaud, page 27[1] :

« Il suffirait, dit cet éminent auteur, de savoir qu'Ésus était le dieu du chêne pour en conclure qu'il était le dieu principal de la Gaule. Le caractère sacramentel que les druides attribuaient à l'arbre en question avait singulièrement frappé les Latins. Peut-être n'avaient-ils pas remarqué l'analogie de cette croyance avec celle des Pélasges, dont la tradition s'était si bien conservée sous les chênes de Dodone. Là aussi se voyaient des chênes fatidiques, et, sur ce point, comme sur tant d'autres, les Gaulois ne faisaient que persévérer dans les institutions primitives. Par des motifs dont le secret se perd dans l'obscurité des premiers âges, le chêne était en effet, dans tout l'occident, le végétal sacré par excellence. En Italie comme en Grèce, il formait le symbole spécial du maître de l'Olympe. Pline le déclare expressément, et le plus ancien culte de Jupiter dans le Latium, celui du mont Cœlius, avait lieu dans une forêt de chênes : c'était un autre Dodone. Cet attribut était tellement caractéristique de Jupiter, qu'il n'est pas douteux que, malgré tant de raisons qui devaient en dissuader, Esus n'ait fini par être identifié avec Jupiter en considération avec ce rapport..... Maxime de Tyr constate que : « Les Celtes adorent Jupiter, mais le Jupiter celtique est un chêne. » On sait aussi que, jusqu'à une époque assez

1. Jean Reynaud, *l'Esprit de la Gaule*, 1 vol. in-8°. Paris, 1866.

avancée du moyen âge, la vénération du peuple demeura vouée à certains chênes que les auteurs contemporains désignent sous le nom de chênes de Jupiter, *robora Jovis*. Mais ce n'étaient pas là, les plus vieux du moins, de vrais chênes de Jupiter : c'étaient bien les antiques chênes d'Esus».

Les druides et les druidesses cueillaient le gui sur les chênes avec une faucille d'or, mais on ne pouvait le détacher de l'arbre qu'à certaines époques déterminées par le cours de la lune, et au milieu des chants et des sacrifices. Ce végétal mis en infusion fournissait un breuvage doué de propriétés surnaturelles, par exemple celle de donner la fécondité, et de guérir de maladies incurables par les procédés de la médecine usuelle. Pline nous dit que rien n'était plus sacré : *nihil sacratius*, et que ce breuvage guérissait tout : *omnia sanans*.

Connaissant d'une manière générale la religion des druides, nous passerons à une étude comparée des cérémonies religieuses gauloises et chrétiennes ; nous trouverons entre elles beaucoup de similitude. Et c'est ici le cas de dire : *nihil sub sole novum;* rien n'est nouveau sous le soleil. Ce vieil adage peut s'appliquer aux cérémonies chrétiennes qui paraissent avoir été copiées sur les cérémonies religieuses de la Gaule. En abordant l'étude comparée des solennités de nos aïeux à la longue chevelure, nous expliquerons très brièvement pourquoi le christianisme s'implanta aisément dans les Gaules.

Les Romains victorieux avaient apporté dans notre patrie leurs dieux sans nombre, et s'étaient efforcés, par tous les moyens, d'amener nos ancêtres aux pieds des autels fastueux qu'ils élevèrent à leurs divinités. Les Gaulois ne voulurent pas, tout d'abord, s'incliner devant elles. Les empereurs durent se départir de leur conduite première auprès des vaincus, aussi à la douceur firent-ils succéder la sévérité. Le culte des dieux nationaux de la Gaule fut donc proscrit d'une façon impitoyable. Les prêtres d'Esus inondèrent de leur sang les enceintes sacrées. Le plus grand nombre de ceux qui échappèrent aux persécutions émigrèrent dans

cette île d'Albion qui était pour eux la terre sainte, puisqu'elle avait pour ainsi dire servi de berceau à leur religion. Quelques-uns cependant ne voulurent point abandonner leur pays. Cachés dans les bois, ils pleuraient sur les désastres inouïs de leur antique race. Ils ne pouvaient plus espérer qu'un soulèvement amenât la délivrance. Vercingétorix, Lucter, Dumnac, Civilis et tant d'autres chefs vaillants, qui à diverses époques avaient voulu arracher leur proie aux aigles romaines, avaient noblement mais inutilement lutté pour rendre aux Gaules la liberté. Tous avaient succombé. Ne comptant plus sur aucun secours venant des hommes, ces druides tournaient leurs regards éplorés vers le ciel et lui demandaient un vengeur. Ils crurent le voir dans le Christ : aussi quand les disciples de l'homme-Dieu apportèrent dans les Gaules la bonne nouvelle, on vit la foule écouter leurs leçons avec avidité, et bon nombre de membres de la caste sacerdotale se firent promptement baptiser et devinrent des prêtres ardents et convaincus.

Cet empressement des Gaulois se comprend, nous avons dit plus haut qu'il fallut l'horreur des supplices pour forcer nos aïeux à adorer Jupiter et Vénus. Le culte, que l'effroi les contraignait à rendre aux dieux romains, n'était ni profondément ni même superficiellement enraciné dans les cœurs. Peut-être que beaucoup d'entre eux avaient fini à la longue par oublier jusqu'au nom d'Esus et de Teutatès, mais leur instinct, leur patriotisme protestaient contre la religion qu'on leur avait imposée. Ils durent être frappés d'admiration pour une foi dont le fondateur avait donné sa vie pour sauver le monde, ce qui concordait parfaitement avec les doctrines des druides, qui glorifiaient toujours l'homme qui se sacrifie pour les siens ou pour sa patrie. Le Dieu en trois personnes des chrétiens leur rappelait leur trinité : Esus, Bel et Teutatès ou Gwion, qui, eux aussi, à l'origine tout au moins, ne formaient qu'une seule divinité, créatrice de l'univers tout entier.

Jésus était né d'une vierge ; Marzin, le génie tout-puissant que les Gaulois invoquaient peut-être plus souvent que leurs grands dieux, devait aussi le jour à une vierge, issue

comme Marie d'une race royale et qu'un esprit caché sous la forme d'une colombe visita au fond d'un bois sacré. Comme le Christ, Marzin était d'un blond très ardent et, comme lui, il faisait des miracles. Entre le Christ qui chasse les démons, et Marzin qui dompte les serpents, la différence n'est pas grande.

Dans les tombeaux gallo-romains, il n'est pas rare de rencontrer une statuette représentant une femme assise et berçant un enfant. Cette femme est la mort, cet enfant c'est l'homme qui n'arrive à la virilité réelle que lorsque son âme n'a plus besoin de subir la loi de la transmigration. L'homme vraiment digne de ce nom est celui qui revit dans le cercle de félicité. Ce grand symbole s'est aisément confondu avec celui de la mère du Christ tenant sur ses genoux le sauveur du monde.

Dans les Gaules, les sacrifices volontaires étaient communs. Souvent un guerrier mourait pour attirer la protection des dieux sur sa patrie. Au pied de l'immense table de pierre sur laquelle il recevait le coup fatal, la mère bien souvent se tenait comme la Vierge au pied de la croix, et comme elle, on la trouvait résignée. Quel accueil empressé nos aïeules durent faire à cette Israélite dont elles avaient peut-être éprouvé toutes les douleurs, toutes les angoisses!

De l'*ascia* ou hache symbolique qui figure sur toutes les sépultures gallo-romaines, on put facilement faire une croix; ce dernier emblème se retrouve au surplus sur certaines poteries de l'âge de bronze découvertes dans plusieurs localités, notamment dans certains lacs de la Suisse.

Nos pères devaient aussi se sentir invinciblement attirés vers une religion qui, pour premier acte, baptisait ses adeptes. Les Gaulois avaient le plus grand culte pour les fontaines, qui toutes étaient consacrées aux dieux et dont les eaux étaient douées, d'après eux, de propriétés merveilleuses. Ces eaux, en effet, guérissaient, disait-on, toutes les maladies. L'eau bénite ne lave-t-elle pas du péché, cette maladie de l'âme. Ce qui fit aussi embrasser le christianisme aux Gaulois, c'est que la religion romaine c'était l'esclavage, le christianisme, au contraire, prêchait l'émancipation et la

liberté; il disait : tous les hommes sont frères. Et les Gaulois se souvenaient de l'antique égalité qui, au temps de leur indépendance, était l'essence même de leurs institutions. « Tous les hommes sont frères », disaient les apôtres du Christ. Les guerriers qui jadis s'attachaient à la fortune d'un chef ne formaient-ils pas un pacte de fraternité?

Et ce gibet d'infamie sur lequel le Christ avait été attaché, ne rappelait-il pas à la Gaule que, elle aussi, avait été mise en croix. De son large sein percé par la lance romaine son sang ne s'était-il pas échappé et avec abondance?

Ces malheureux, que leurs maîtres battaient pour les forcer à cultiver des champs enlevés par la conquête à leurs légitimes possesseurs, songeaient souvent à la prospérité d'autrefois. Ils se rappelaient le temps où la patrie était triomphante, et ils comparaient leur grandeur passée avec leur abjection présente. Les Gaules, qu'un édit impérial avait rayées du nombre des nations libres, regardaient le ciel, ce lieu de suprême revanche. Pauvre noble patrie! Le royaume de tes fils n'était pas non plus de ce monde! Leur royaume, c'était le souvenir des aïeux partis pour revivre dans un cercle plus heureux, c'était leur espoir!

L'espoir gaulois est une des plus nobles choses qui existent. C'est celui que rien n'abat, c'est celui qui permet aux peuples de se relever, puisque, quels que soient leurs revers, ils ne se découragent jamais et songent toujours à l'avenir, à cet avenir qui leur réserve peut-être la victoire.

Tels sont les principaux motifs qui facilitèrent l'établissement du christianisme dans les Gaules; mais à ces motifs principaux, il convient d'en ajouter d'autres qui, bien que d'un ordre moins élevé, n'en ont pas moins une importance réelle.

Les missionnaires, chargés de prêcher le christianisme dans les Gaules, comprirent bien vite tout le parti qu'ils pouvaient tirer de la haine de nos aïeux pour les Romains. Ils s'unirent donc aux druides, qui, en grand nombre, nous l'avons dit précédemment, se rallièrent à la foi nouvelle. Cette tactique, on le comprend, était fort habile. Les apôtres de notre pays auraient eu beaucoup plus de peine, s'ils s'é-

taient attaqués à la fois au culte de Jupiter et à celui d'Ésus.

Les druides et les ovates, devenus ministres de Jésus, se montrèrent donc très tolérants pour ceux de leurs frères qui étaient restés fidèles aux anciens dieux. En Irlande, par exemple, nous voyons un saint prendre la défense de l'ordre bardique, qu'un roi emporté par son zèle de néophyte voulait détruire impitoyablement. Le peuple, qui désignait souvent les druides sous le nom de beleck ou ministres de Bélen, continua à appeler de la même façon ceux d'entre eux qui s'étaient convertis. Chose bien singulière, de nos jours encore, en Bretagne, le mot beleck signifie prêtre, et il n'est pas un seul curé qui ne soit très flatté et très honoré d'être désigné sous un titre aussi ancien.

L'Église comprit bien vite qu'étant donné leur caractère, les Gaulois renonceraient difficilement aux coutumes de leurs pères. Elle eut à toutes les époques le soin de ne jamais heurter les croyances.

« Retrancher tout à la fois dans ces esprits incultes, écrivait le pape Grégoire dit le Grand, est une entreprise impossible, car qui veut atteindre le faîte doit s'élever par degrés et non par élans... » Le même pape disait encore : « Gardez-vous donc de détruire les temples, détruisez seulement les idoles et remplacez-les par des reliques. »

Ce pape ordonnait en un mot de s'approprier tout ce qui dans le druidisme n'était pas en opposition directe avec le christianisme. Et nous allons voir que dans un grand nombre de fêtes chrétiennes, les prêtres ont conservé de nombreuses coutumes des cérémonies de nos aïeux.

Tout d'abord, nous trouvons la fête de la Noël, ce jour de la naissance du Christ. Noël, c'est l'aurore d'un culte nouveau qui se lève sur le monde pour l'éclairer, comme le 25 décembre, chaque année, le soleil, après les longs jours sombres, se lève plus brillant et occupe plus longtemps l'horizon. Or ce mot de Noël ressemble beaucoup à celui de Hoël, Héol et Joule, qui sont, suivant les dialectes gaulois, des dénominations diverses du *soleil*. La fête chrétienne a donc pris la place d'une cérémonie gauloise en l'honneur du dieu Bel, elle lui a même emprunté plusieurs particu-

larités. Ainsi la fête gauloise commençait par trois jours de folies! Or, à l'époque du moyen âge, les joyeux clercs de la bazoche, ainsi que toute la jeunesse, célébraient Noël par trois jours de liesse et de mascarade.

Le précepte du pape Grégoire a été mis surtout en pratique dans la partie méridionale des Gaules. Dans la Provence, en effet, Noël amène avec lui uu cortège de cérémonies païennes.

A toutes les grandes fêtes de l'année, les Gaulois avaient la coutume d'allumer des feux en l'honneur de Bélen. La bûche énorme, que chaque famille place dans l'âtre la veille de Noël, est appelée par les Français du midi le *feu sacré*. Ce morceau de bois séché qui brûle est un symbole. Le bois mort doit être détruit, pour faire place aux branches qui vont naître, poussées par une sève riche et abondante.

Dans chaque maison où habite un aïeul, les parents se réunissent sous sa présidence. Le vieillard, debout près de la cheminée, tient un verre rempli de vin blanc. Il y trempe un rameau d'olivier et asperge le foyer, en prononçant une prière qu'on retrouve presque textuelle dans les vieux livres sacrés de l'Inde. Cette prière fournit encore une preuve, un témoignage, en faveur de notre origine asiatique; en voici le sens, sinon la traduction:

Noël, Noël vient! Que la maison soit prospère! Que les génisses vêlent bien! Que nos brebis aient de nombreux agneaux! Que nos femmes nous donnent de beaux enfants! Noël vient! Noël vient! Gloire à Noël!

Il y a bien des siècles, une invocation identique était adressée dans l'Inde à *Agni*, le dieu du feu.

Voici encore une ancienne cérémonie : sur une table de festin, on place une cruche de terre entourée de cordelettes de chanvre qu'on a eu soin d'humecter d'eau pendant quelques jours, et sur cette cruche on a semé du blé ou du lin qui a germé rapidement. Une naissante verdure recouvre donc les parois de la cruche sans en cacher la forme. Cette verdure est l'antithèse de la bûche qui brûle dans l'âtre, et qui se consume tandis que la végétation des graines se développe; cette végétation factice et symbolique nous

remet en mémoire le cri dont les Gaules retentissaient à l'époque de Noël : *Egin ann eit! Egin ann eit!* Le blé germe! L'espoir que les semences confiées à la terre et déjà sorties de son sein donneront plus tard une moisson abondante, rend les cœurs plus généreux. *Egin ann eit!* Le pain semble être assuré pour l'avenir. On peut donc sans imprudence, réunir ses parents et ses amis autour d'une table copieusement servie. *Egin ann eit!* On peut aussi donner des présents. Les cadeaux que nos pères échangeaient entre eux consistaient surtout en amulettes et en herbes sacrées dont les propriétés, suivant les idées alors reçues, étaient toutes-puissantes. Les colliers d'ambre que nous mettons encore au cou de nos petits enfants étaient fort recherchés des Gaulois qui leur attribuaient une influence protectrice.

Nous ne saurions terminer ce que nous avons à dire sur l'origine de la fête de Noël sans parler d'un usage qui est encore assez répandu dans certaines parties de la France et qui se rattache aux coutumes de nos pères. Le vingt-cinq décembre, on boulange un pain que, dans chaque maison, on suspend au plafond. Il assure, dit-on, que l'abondance régnera. Cet usage provient de ce qu'autrefois on offrait un gâteau aux divinités qui veillaient plus spécialement sur chaque famille gauloise. Nous n'ignorons pas, en effet, que nos aïeux faisaient des libations et des sacrifices dont on retrouve des traces encore existantes dans la fête de Noël, telle qu'elle a lieu en Provence. Ce pain, qu'on nomme *pain de la calende*, est celui que les druides portaient processionnellement lors de la cueillette du gui sacré qui avait lieu le premier jour de l'année et que le clergé catholique recevait jadis à Noël, c'est-à-dire le huitième jour avant les calendes de janvier.

Le cri d'*Egin ann eit*, en se modifiant, s'est conservé dans toutes les parties de l'Europe, où a séjourné la race gauloise; nous le retrouvons jusqu'en Espagne; partout il est synonyme du mot : *Étrennes*. Dans nos provinces françaises, il est devenu l'*Éginané* ou l'*agnilaneuf*. Dans bien des villages, il retentit encore au 1er janvier.

D'où vient cette intervention du gui? Elle n'est certes pas difficile à expliquer. Les fêtes de Noël, ou pour mieux dire du soleil, duraient jusqu'au 6 février, époque à laquelle arrivait une autre solennité. Nous faisons allusion à celle que ramenait le commencement de l'année celtique, dont la première aurore se levait le sixième jour de la dernière lune de l'hiver. Les Gaulois comptaient par lunes et par nuits, plutôt que par mois et par jours. Aussi, dans certaines contrées le vieux terme *anuit* signifie aujourd'hui.

Le renouvellement de l'année fournissait le prétexte chez les Gaulois à de grandes fêtes religieuses; nous en dirons ici quelques mots.

Durant les tristes journées d'hiver, les druides parcouraient les vastes solitudes des forêts pour découvrir quelques chênes dont l'écorce brune et rugueuse portât le gui sacré. Nous supposons même que les prêtres gaulois greffaient ou attachaient par un moyen quelconque sur l'arbre cher à Eusus la plante dont les vertus étaient, suivant la doctrine druidique, toutes-puissantes. — Un prêtre montait sur le chêne et avec une faucille d'or détachait le gui que deux autres ministres des dieux recevaient dans une saie n'ayant jamais servi pour aucun usage. Il est probable que les druides, moyennant finances, distribuaient par fragments la plante vénérée. Les cérémonies en l'honneur de Héaul ne faisaient pour ainsi dire qu'une avec celles du jour de l'an. Certains peuples modernes les ont confondues; les Anglais, par exemple, à l'époque de la Noël ornent l'intérieur de leurs demeures de branches de gui chargées de graines blanches.

Précédemment nous avons parlé de Hu-Kadarn, c'est ici le moment de dire ce qu'est devenu le sauveur de notre globe. A Karnac, les Gaulois lui rendaient des honneurs particuliers. Entre les onze rangées de menhirs, on promenait à certaines époques de l'année un char attelé de deux bœufs blancs. Il était suivi d'une foule énorme de prêtres et de druidesses qui jonchaient de fleurs embaumées la route parcourue par le saint cortège.

Aussi quand le christianisme vint s'implanter dans les Gaules, les apôtres de la nouvelle religion se demandèrent

quelle conduite ils devaient tenir envers un des sanctuaires les plus révérés du pays. On ne pouvait tenter de le renverser; on se fut à coup sûr attiré la haine des païens qu'on voulait au contraire s'attacher. On voulut tout d'abord marquer les pierres du signe du salut. Les Gaulois représentaient souvent le soleil sous la forme d'une roue à quatre rayons. Les prêtres chrétiens ont fait de ce symbole une croix enfermée dans un cercle, et l'ont placée sur un grand nombre de monuments celtiques. Ils en ont fait aussi l'auréole dont ils entourent la tête de leurs saints.

Mais ce n'était pas une mince besogne que de graver cet emblème sur les quinze mille menhirs de Karnac! Il fallut trouver autre chose. On imagina donc qu'il avait existé autrefois un pieux évêque nommé saint Cornelly, et pour le rendre intéressant auprès des Gaulois, on raconta que les Romains, ces barbares vainqueurs, avaient voué une haine toute particulière à ce grand personnage; or un jour, appesanti par l'âge, saint Cornelly fuyant ses persécuteurs dans un char traîné par des bœufs, arriva près de la mer à Karnac. Une légion le poursuivait rangée en ordre de bataille, et le pauvre prélat allait tomber entre les mains de ses bourreaux, lorsque saisi d'une subite inspiration, il se mit à genoux et adressa au ciel une fervente prière. O miracle! Il avait à peine achevé son oraison, que les quinze mille soldats étaient changés en quinze mille pierres bien alignées.

Par ce prodige, les menhirs de Karnac furent expliqués sinon d'une façon logique, au moins d'une façon toute chrétienne.

Et, fait bizarre, saint Cornelly, qui n'a jamais existé que dans l'imagination des apôtres convertisseurs des Gaules, ce saint, disons-nous, est encore aujourd'hui entouré de respect et considéré comme le patron des bêtes à cornes, qui semblent d'ailleurs lui avoir donné son nom.

Passons à l'étude d'une de ces processions bretonnes appelées *pardons*, qui ne sont que des réminiscences païennes; or il existe de nombreuses fêtes de ce genre en l'honneur de notre saint.

Pénétrons dans cette vieille terre d'Armorique; le son d'une cloche frappe nos oreilles, nous reconnaissons qu'elle vient du village de Plussulien, nous arrivons sur la grande place, nous la trouvons encombrée de paysans endimanchés. La procession vient de se former et va se mettre en marche. Nous remarquons un homme qui tient deux énormes sonnettes et qui les agite sur un rythme invariable. Voilà plusieurs jeunes taureaux semblables à ceux que jadis on offrait à Belen et à Hu-Kadarn, et plusieurs génisses dignes d'être consacrées à Korridgwen la blanche déesse de la nuit, dont le symbole était le croissant. Tous ces animaux sont tenus par des prêtres armés de cierges allumés. Ensuite paraissent quatre *gas* vigoureux (remarquez ce terme, nous l'expliquerons bientôt), lesquels portent sur leurs épaules la statue de saint Cornelly qui s'avance majestueusement suivie d'autres images représen tant divers bienheureux n'ayant probablement pas plus existé que le grand saint Cornelly, dont on promène une châsse toute dorée, laquelle châsse renferme une relique, un os du saint évêque; voilà un vrai miracle. Quel étourdissant vacarme règne en ce moment, deux tambours et un fifre précèdent immédiatement la croix et font entendre un répertoire composé d'un choix de mélodies essentiellement profanes pour la plupart. Un air de la *Fille de madame Angot* se détache au milieu des roulements sonores.

Nous avons employé tout à l'heure un mot qui dans le langage usuel est considéré comme trivial, c'est le terme *gas;* c'est une des expressions gauloises qui est passée dans notre langue sans avoir presque été altérée. Lors des guerres de Vendée, les officiers qui commandaient l'armée royaliste appelaient leurs hommes des *gars*, des *gas;* or ce terme est dérivé du gallois *gwas* qui signifie littéralement *vassal.*

Après cette parenthèse, si nous poursuivons la suite de notre étude, nous pouvons dire qu'il est incontestable que le vieil esprit national s'est conservé en Bretagne pur de tout alliage. En effet, la guerre était le but unique de la vie des Gaulois, leurs divinités étaient toutes belliqueuses; Belen

tait à la fois dieu du soleil et dieu de la guerre; les fêtes qui avaient lieu en l'honneur de tous les dieux en général revêtaient toutes un caractère guerrier. Or, les processions bretonnes ont quelque chose de martial qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. Personne n'ignore que les instruments les plus chers à la race de l'antique pays d'Armor sont le *biniou*, ou cornemuse, et la *bombarde*, ou clarinette champêtre. Or à l'église, les jours de pardon, on n'entend jamais les sons de ces instruments aimés du peuple. Dans la maison de Dieu, il faut une musique guerrière, il faut des fifres et des tambours battant la charge au moment de l'élévation. Dans les autres parties de la France, les bannières sont très en honneur; il n'en est pas de même en Bretagne; on leur préfère les oriflammes et les drapeaux que la disposition de leurs couleurs varie à l'infini.

Ces étendards sacrés ont tous dans leur milieu une croix blanche qui se détache sur un champ d'une nuance éclatante. Au cœur même des montagnes d'Arez, le drapeau de la libre Helvétie abrite de ses plis glorieux les différents groupes d'une procession. — Les pieux cortèges, leurs cierges allumés tenus droits comme des piques, leurs accents martiaux, leurs nombreux drapeaux ont donc toujours l'air d'un régiment en marche. Les amas de bruyères séchées, auxquels le curé qui s'avance au premier rang des fidèles, nous allions dire des guerriers, mettra le feu, sont bourrés de pétards, dont les crépitements imitent ceux d'une fusillade bien nourrie. Partout l'image de la guerre!

Quand la procession est rentrée à l'église, les animaux qui ont si dignement figuré dans ses rangs sont reconduits dans les étables de ceux qui les ont donnés au grand saint Cornelly. Les braves gens les garderont pendant une année, pour qu'ils portent bonheur à leurs bestiaux, leur dit le prêtre, mais c'est surtout pour les engraisser, parce qu'à la fin de l'année ils sont vendus au profit du curé ou des besoins de la paroisse. D'anciens auteurs nous apprennent que lorsque les bœufs de Hu-Kadarn paissaient entre les rangées de menhirs et qu'ils se mettaient à mugir, parmi les troupeaux nombreux qui paissaient sur la lande de Karnac, celui-là

était sûr de prospérer qui cessait de brouter à la voix de l'attelage sacré et qui répondait à son appel.

Autre détail. Devant l'autel le vicaire de la paroisse vend des cordes qui ont touché à la châsse du saint. Les paysans n'ont qu'à lier avec ces cordes leurs animaux pour être bien certains qu'aucune maladie ne viendra fondre sur leurs bêtes.

Quand les cérémonies religieuses sont achevées, les cabarets s'ouvrent et les vieillards s'attablent autour de pots de cidre. Les jeunes filles font par groupes le tour de l'église; chacune d'elles porte sous son bras un large parapluie de coton rouge ou bleu. Les garçons, dans leurs plus beaux habits, se promènent et les examinent du coin de l'œil en passant auprès d'elles. Bientôt des tête-à-tête se forment. Le jeune homme agréé pour la durée du pardon comme cavalier servant par une jolie fermière s'empare du parapluie. Qu'il fasse trop chaud ou que quelques gouttes de pluie viennent à tomber, on voit passer les couples sous ces énormes toitures. Les Pauls et les Virginies de nos campagnes n'ayant pas à leur disposition des feuilles de latanier ou de chamærops emploient le vulgaire parapluie. La poésie souffre bien un peu de cette substitution, mais qu'y faire? Le clergé catholique ne s'oppose pas à ces propos d'amour échangés pour ainsi dire à l'ombre du clocher. D'ailleurs, quand bien même il voudrait les empêcher, il n'y parviendrait pas. L'usage, en effet, remonte à des temps trop reculés pour qu'il puisse les déraciner.

Pendant la belle saison, les Gaulois avaient des fêtes de la jeunesse que le temps a transformées dans presque toute la Bretagne et qui sont devenues les pardons hebdomadaires.

Il existe pourtant certains cantons où ces fêtes se sont conservées presque jusqu'à nos jours dans toute leur pureté. Il y a quelques années à peine, des jeunes gens et des jeunes filles se rendaient près d'une pierre druidique que l'on couvrait de fleurs, les prêtres eux-mêmes conduisaient la bande et pour faire danser leurs paroissiens sonnaient de la bombarde et du biniou, ces deux instruments nationaux par excellence; bombarde en gaulois ne veut-il pas dire *son du barde*. On

peut donc supposer que la clarinette rustique des Bretons modernes remonte à une haute antiquité.

Dans les fêtes qui avaient lieu le quatrième samedi de juin (nos aïeux regardant ce samedi comme un jour faste), les ecclésiastiques portaient des couleurs emblèmes des trois classes sacerdotales: les druides étaient vêtus de blanc; les ovates avaient une écharpe verte; les bardes une écharpe bleue; or ces trois couleurs sont celles qui dans la catholicité représentent les trois vertus théologales. Ces dernières fêtes ne sont plus conduites aujourd'hui par les prêtres; elles ont bien lieu le samedi et le jeune couple qui est désigné pour mener la joyeuse bande porte toujours les couleurs druidiques, on nomme le jeune homme et la jeune fille, *les meneurs du jeu.*

Un fragment d'un vieux poème nous apprend que les prêtres d'Eusus et de Teutatès jeûnaient dans certaines circonstances, à l'approche des fêtes et quand ils devaient officier; nous trouvons donc dans la religion gauloise des traces de vigiles.

Si maintenant nous consultons les auteurs sur l'origine des œufs de Pâques, nous verrons que cette origine remonte à une haute antiquité. Suivant quelques-uns, les fidèles se rendaient à l'église le vendredi saint pour offrir et faire bénir des œufs dont la consommation avait été strictement interdite pendant toute la durée du carême. On rapportait ensuite les œufs bénis dans les familles, et à cette occasion on se livrait à des réjouissances domestiques; on envoyait également de ces œufs en présents aux parents et aux amis.

Les œufs de Pâques ont une origine beaucoup plus ancienne, elle remonte aux œufs de serpents qui étaient le talisman le plus célèbre de la religion druidique. Comme preuves à l'appui de ce fait, nous citerons certaines coutumes encore en usage dans quelques parties de la France. Il existe en Normandie un petit village nommé la Motte du Pougard, où le lundi de Pâques une foule nombreuse se réunit pour la course des œufs. Voici en quoi consistait cet exercice. La coutume était de mettre cent œufs dans un panier qu'on plaçait au pied d'une éminence (motte, le *tumulus*

gaulois). Un individu se détachait de la foule réunie en cercle et prenait successivement un œuf qu'il déposait au sommet de la motte; ce premier travail accompli, il les reprenait un à un et venait les replacer dans le panier. Pendant ce temps un homme du pays courait jusqu'à Bacqueville, bourg situé à deux kilomètres de la Motte du Pougard. S'il arrivait avant que le centième œuf fût remis dans le panier il gagnait le prix de la course et toute l'assemblée dansait en rond autour de la motte. Cette chaîne ou danse en rond est sans contredit un ressouvenir des danses sacrées des Gaulois[1].

Nous terminerons notre récit comparatif des fêtes gauloises et chrétiennes en faisant un parallèle de la fête de la Toussaint chez les Gaulois et chez les modernes.

La nuit du 1er novembre de ce mois appelé le *miz du*, le mois noir, tous les feux sont éteints, leurs rouges reflets n'éclairent plus les menhirs, mais les druides chantent des hymnes auprès du trépied encore chaud placé au centre d'un vaste cromlec'h. C'est là que brûlait naguère le feu consacré au dieu Belen et que des prêtres entretiennent d'ordinaire avec le plus grand soin.

La nuit du 1er novembre, à une heure fixée par les rites, les Gaulois éteignaient le feu sacré ou *Bel-tan*, pour symboliser la victoire momentanée de l'hiver sur Héaul ou le soleil enflammé. Alors toute lumière disparaissait des maisons. Au bout d'un moment le chef des druides devait de nouveau faire briller la flamme sur le trépied. Des cris de joie éclataient de toute part et chacun se précipitait pour allumer quelque torche à ce foyer béni et redonner la vie à son âtre lugubre et refroidi.

1. Autrefois à Lausanne il existait des danses appelées *Korolles*, or ce terme est celtique et signifie danse. Il existe une vieille poésie gauloise qui s'appelle Korol ar K'leize! *la danse de l'épée*. Dans la Suisse romande il n'est pas rare d'ailleurs de retrouver des expressions gauloises; ainsi pour dire torrent on se sert du mot *Nant*, qui en gaulois signifie eau qui court, torrent. Il est bien certain que l'étymologie de *Nantes* vient du même terme. La Loire, avant de baigner les quais de Nantes, s'attarde au milieu des grèves, mais à partir de son entrée en ville son cours est plus rapide, il semble que les eaux se hâtent vers la mer.

Si nous suivons un de ces Gaulois et si nous pénétrons avec lui dans sa cabane, nous voyons la famille vêtue de blanc, c'est-à-dire d'habits de deuil. Elle tressaille à peine lorsque le chef entre en agitant un brandon d'où partent de rouges étincelles.

L'homme un moment avait été distrait par le chant des prêtres. Son visage prend bientôt l'air de gravité qu'on voit empreint sur les traits de tous les siens. Il s'assied près du foyer qu'il vient de ranimer et ses yeux se fixent sur une table placée à l'écart et qui plie sous le poids des mets qui la recouvrent. Personne ne s'en approche.

A qui donc est réservé ce festin?

Aux âmes des morts.

On pensait, en effet, que la nuit du 1er novembre ces âmes revenaient dans les maisons qu'elles avaient habitées. Aussi les parents et les amis s'empressaient-ils de remettre toutes les choses dans l'état où elles se trouvaient quand vivaient encore ceux dont ils espéraient la visite nocturne. Partout on avait soin de servir les plats qu'ils avaient préférés durant leur vie.

Les Bretons modernes sont restés fidèles à cette coutume de leurs ancêtres, et cette nuit, pour rien au monde, on ne déciderait une paysanne à balayer sa maison; elle craindrait de frapper sans le vouloir une âme invisible. On voit donc par là que la fête de la Toussaint et la fête des morts avaient de grands points de ressemblance. Les Gaulois croyaient que Teutatès, qu'ils désignaient aussi sous le nom de Gwion, venait réveiller ceux d'entre eux qui avaient succombé dans l'année pour les mener devant Samann, l'inflexible juge des âmes dont le tribunal auguste était dans l'île de Bretagne désignée aussi sous le nom même du Dieu (*iniz ar Gwion*), l'île de Gwion, d'où nous avons fait l'île d'Albion.

Le conducteur des âmes les rassemblait sur une côte inhospitalière du pays d'Armor, située en face de Sena, le sanctuaire renommé des prêtresses de Korridgwen. Nous appelons aujourd'hui ce lieu, la *baie des Trépassés*.

Gwion ordonnait aux pêcheurs fort nombreux sur cette côte de se lever sur-le-champ et leur enjoignait de préparer

leurs barques. Les pauvres gens obéissaient en tremblant. Les morts s'embarquaient en silence et grâce à la protection du ciel les légers navires qui les portaient glissaient entre les redoutables rochers du rivage. Les prêtres catholiques, les modernes belecks, se sont efforcés de modifier la légende primitive qui est cependant restée vivante parmi le peuple. Les morts dont ils n'ont pu bannir le souvenir sont, suivant ces belecks, les matelots noyés dans la terrible passe qui existe entre la terre ferme et l'île de Sena. C'est pour leur repos que tous les ans, dans ces parages, témoins de tant de sinistres, on dit une messe suivie de psaumes.

Sur aucun autre rivage, on ne trouve des gens plus superstitieux. Interrogez un homme de la côte sur les mystères des sombres nuits d'hiver, il vous parlera de revenants sans nombre.

CHAPITRE II

La maison et la famille gauloises. — La naissance d'un Gaulois; le glaive *roi du champ de bataille;* danse de l'épée. — L'enfant gaulois sera-t-il prêtre ou guerrier? — Éducation du guerrier; éducation du prêtre; programme des études. — Le lot des femmes; leur peu d'instruction; les lois et les coutumes les traitaient durement. — Un mariage gaulois; rôle des bardes. — Un repas gaulois. — Costumes gaulois; la passion des bijoux. — Le Baz valan. — Tournoi poétique des bardes. — L'époux emporte sa femme sur un cheval lancé au galop. — Les sépultures gauloises; inhumations, incinérations. — Le deuil gaulois est porté en blanc. — La vie politique gauloise. — Le Râgan ou Râg et les Ragta. — La Lâg. — L'Asie était la terre classique du despotisme, l'Europe, celle de la liberté. — Du rôle des prêtres gaulois. — Bituit, roi des Avernes. — La noblesse gauloise. — Le *Drynemeidh* ou sanctuaire du chêne. — Le grand druide; l'anathème druidique. — Les parias. — Le *mediolann* ou assemblée tenue dans le milieu sacré. — Le sénat. — Les *Gorseds* ou conseils armés. — Le *Vergobreth* ou magistrat qui rend la justice. — Le sénat des femmes. — Tribunaux gaulois. — Les juges et le jury. — Siège de pierre; fontaine des larmes. — Hroe'ch linn; tribunaux dans diverses contrées. — Le Breth et le Breth-Nemeidh. — Législation gauloise. — L'enfant naturel et l'enfant légitime sont égaux devant la loi. — L'intervention des Dieux dans les jugements. — L'hécatombe humaine est d'origine phénicienne. — Les successions; le plus jeune des enfants principal héritier. — Le *Pacte-nu* et le *Fridow*. — Le divorce. — Axiome druidique en matière de droit criminel.

La maison gauloise est de forme circulaire, sa base est faite à l'aide de pierres supportant des poteaux mal équarris qui soutiennent des murailles en pisé, c'est-à-dire faites à l'aide de terre battue. Les côtés de cette maison qui sont exposés au vent et à la pluie, sont revêtus de claies d'osier, souvent l'ensemble des murs sont protégé par des roseaux. Ces maisons ont une toiture conique assez élevée, chez le riche aussi bien que chez le pauvre; cette toiture est

faite au moyen de chaume ou de paille, elle comporte à son sommet un trou pour donner un passage à la fumée du feu qui brûle dans l'intérieur du logement. Notre figure 6 montre une cabane gauloise d'après un bas relief, on y voit parfaitement la forme de la toiture et le trou central dont nous venons de parler. La porte, qui est simplement fermée par un verrou, est souvent ornée de trophées de chasse. Les paysans français ont conservé quelques souvenirs de cette coutume de nos pères; ils sont heureux en effet de clouer sur leurs portes ou sur le portail de leurs écuries une patte de loup ou les ailes puissantes d'un oiseau de proie, ou bien encore une chouette. Les fenêtres de la maison gauloise sont longues et étroites; elles ont l'aspect de meurtrières; la plupart des maisons de la Bretagne bretonnante sont encore pour ainsi dire sans fenêtres.



FIG. 6. — Gaulois défendant sa maison.

Le foyer de la maison gauloise est formé au moyen de trois pierres dont l'une posée à plat, et les deux autres placées au-dessus avec un écartement suffisant pour permettre à ces pierres de remplir la même fonction que nos chenets modernes. En fait de meubles, on ne voit dans cet intérieur qu'une table ronde, très basse et un coffre destiné à renfermer les têtes des ennemis tombés sous les coups des membres de la famille. Il contient aussi parfois le crâne des guerriers morts en combattant loin de la patrie et dont on n'a pu rapporter toute la dépouille. Cette précieuse

relique est le palladium de la maison. Quelques peaux d'urus et d'ours sont étendues sur le sol, formé d'une aire en terre battue; c'est sur ces peaux que couchent le Gaulois et sa famille.

Si haut que nous remontions dans l'histoire, nous voyons que toujours et partout l'homme s'est efforcé de construire des habitations commodes et parfois somptueuses. Les Gaulois ne paraissent pas avoir partagé ce même souci.

Ces guerriers qui après la mort dormaient du grand sommeil dans des grottes factices que les siècles nous ont conservées, ces guerriers n'avaient pour abri que les chétives cabanes dont nous venons de donner une description. Les Gaulois méprisaient trop la vie pour s'entourer de ce bien-être que tant d'autres peuples ont recherché; ils habitaient du reste si peu leurs demeures. Ils n'avaient qu'un luxe, celui de leur vêtement, de leurs armes et de l'équipement de leurs chevaux.

Du reste, les idées religieuses des Gaulois leur interdisaient pour ainsi dire les grandes constructions. Pour élever de superbes demeures, il leur aurait fallu tailler et sculpter la pierre, il aurait fallu abattre des arbres à la puissante ramure. Or, pour les Gaulois, les rochers aux dimensions gigantesques, les chênes énormes étaient sacrés; les mutiler eût été à leurs yeux un outrage jeté à la face des dieux.

Maintenant que nous connaissons la maison, ce nid de la famille, nous pourrons étudier celle-ci, de même que les mœurs et les coutumes de nos ancêtres.

Si donc nous franchissons le seuil de la chaumière, nous voyons à l'intérieur, près de l'âtre, une respectable matrone qui tient sur ses genoux un nouveau-né endormi. La jeune mère, étendue sur une couche de feuilles sèches couvertes de peaux, sourit au petit être qu'elle vient de mettre au monde et guette son réveil, impatiente qu'elle est de lui donner un baiser. L'enfant pousse bientôt un cri; ses yeux grands ouverts se tournent machinalement vers la partie de la maison où repose sa mère toute pâle encore et radieuse. Au moment où l'enfant va recevoir ses caresses, elle s'arrête tout à coup, parce que l'aïeule est allé chercher un glaive jaune et

brillant comme de l'or, un glaive « *roi du champ de bataille* », comme le nomme un vieux poème appelé *Danse de l'épée*. C'est l'arme favorite du chef de la famille. La jeune mère la saisit et devenant plus grave pose la lame glacée sur les lèvres entr'ouvertes de son fils. Aucune Gauloise n'eût osé manquer à cette coutume. L'enfant, dès le premier instant de sa vie, était familiarisé avec ce glaive si cher à sa race, et grâce auquel il pourrait peut-être un jour conquérir honneurs, rang et fortune. — L'enfant grandit, son éducation première est confiée aux femmes, mais qu'il acquierre seulement la force de tenir un poignard et de frapper avec un bâton, dès cet instant il appartient à son père qui va l'instruire à son tour; les seules leçons qu'il lui donnera seront des leçons de courage et d'adresse. Il ne peut en effet lui enseigner que ce qu'il sait lui-même, c'est-à-dire une bravoure indomptable, le mépris de la mort, l'amour et le culte de la patrie. Il vient un jour où le glaive, qui ne fut d'abord pour l'enfant qu'un jouet, est dans ses mains, pourtant bien petites, une arme déjà redoutable. Dès ce moment s'ouvre devant cet enfant deux routes différentes. Sera-t-il guerrier ou sera-t-il prêtre? Les deux carrières sont également recherchées. Le druide, l'ovate et le barde, dont les fonctions forment les trois degrés de la caste sacerdotale, sont entourés des plus grands honneurs. La harpe du poète sacré vaut l'épée du héros!

Dans le premier cas, l'enfant quittera la maison paternelle pour aller se ranger sous la bannière de quelque chef illustre, auprès duquel il remplira un double emploi dont le caractère est difficile à préciser; car le jeune homme sera à la fois soldat et serviteur. En signe de soumission, de vasselage, lui qui pourtant est si fier de son titre d'homme libre et de sa longue chevelure flottante, il se laissera couper par son maître temporaire une mèche au milieu du front. Cette sorte de servage volontaire durera souvent jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de vingt et un ans, époque de la majorité dans les Gaules.

L'adolescent, au contraire, qui aspirait à l'honneur de servir les dieux, se rendait au fond des vastes forêts, séjour

habituel des druides, et avec une patience dont le secret est aujourd'hui perdu, il écoutait les leçons de ces maîtres sacrés.

L'enseignement était toujours oral, et l'élève devait s'engager par serment à ne jamais rien révéler de ce qu'on lui apprendrait.

Il fallut d'abord vingt ans, et plus tard douze ans seulement, pour qu'un *enfant blanc*, un *marcassin*, c'est ainsi que les prêtres désignaient les jeunes gens qui se pressaient autour d'eux, pût être reçu au nombre des ministres d'Eusus. Le temps que duraient les études ne nous paraîtra pas trop long, si nous songeons au nombre énorme de triades ou de tercets monorimes que renfermaient les doctrines des druides et que tout candidat à la prêtrise était obligé de savoir par cœur.

Le programme d'études comprenait la religion, la philosophie, les lois et les coutumes, la médecine, l'art poétique, alors très compliqué, la géographie et toutes les sciences dont les principes étaient en partie déjà connus. L'ensemble de toutes ces études ne comportait pas moins de soixante mille vers, suivant le dire de certains auteurs.

Après avoir décrit l'éducation et l'instruction qu'on donnait à l'homme, nous devons examiner le lot réservé aux femmes.

La femme, à laquelle pourtant les Gaulois reconnaissaient quelque chose de divin, la femme, qu'ils laissaient libre de se choisir un époux, la femme, qui parfois était consultée dans les graves affaires politiques, la femme gauloise, disons-nous, jouait dans l'intérieur de la famille un rôle assez effacé. Quelle instruction recevait-elle? Nous l'ignorons! Avec ses filles et quelques esclaves, elle s'occupait à filer et à tisser les habits de son époux. Le soin de cultiver la terre et de rentrer les récoltes retombait souvent sur la femme toute seule. Dans la plus grande partie des Gaules, les lois et les coutumes la traitaient avec une extrême rigueur. Presque jamais elles ne lui accordaient les mêmes droits qu'à son mari.

A l'appui de ce que nous venons d'avancer, nous citerons

un seul fait, mais il a, suivant nous, une grande importance.

Un homme, par pur caprice, pouvait toujours rompre l'union dont il était fatigué. Pour qu'une femme pût se dégager de liens devenus parfois odieux, il lui fallait les motifs les plus graves. Dans trois ou quatre cas seulement, les druides prêtaient à la femme l'appui de leurs sentences; mais nous ajouterons que les lois si dures pour les femmes mariées étaient pleines de sollicitude pour les jeunes filles.

L'instruction devait être fort peu répandue chez les femmes; il ne nous est même pas permis de dire quelles connaissances on exigeait des jeunes filles qui voulaient être prêtresses. Les auteurs nous parlent de l'extrême pouvoir que les Gallicènes de l'île de Sena exerçaient sur la nature entière. Ils nous vantent leurs hymnes et leurs cantiques. Comme les bardes, les druidesses étaient-elles douées d'inspirations poétiques? C'est probable, puisque quelques-unes avaient le don de prophétiser; mais ce que nous pouvons dire avec quelque apparence de certitude, c'est que les druidesses se consacraient à l'enseignement des jeunes filles qui se vouaient au service de la blanche déesse Koridgwenn.

Toutes les autres femmes, en dehors de la caste des druidesses, devaient être fort ignorantes. Elles ne savaient que chérir leur famille et braver tous les périls pour suivre l'homme auquel elles avaient voué leur existence et pour se conserver à lui; certes, c'était déjà un grand mérite que nous devons reconnaître à la femme gauloise. Ajoutons encore à l'éloge de celle-ci, que plus d'une Gauloise a poussé la vertu jusqu'à l'héroïsme : il nous suffira de rappeler les grands noms de Kammâ et de Khiomarâ.

Ce qui précède nous amène tout naturellement à parler des mariages; nous étudierons donc une cérémonie matrimoniale, telle qu'on la pratiquait dans la famille, dans la maison d'un chef.

Autour d'une table ronde sont assis des chevaliers auxquels on donnait le nom de colliers d'or, à cause du joyau qu'ils portaient toujours et qui était la marque distinctive de leur dignité. Tous sont jeunes et ont la moustache et les cheveux rougis par le constant usage de l'eau de chaux.

Tous ont des casques ornés de grains de corail et surmontés



Fig. 7. — Gaulois avec casque orné de cornes.

d'ailes d'oiseaux ou de cornes d'urus. Tous ont des ceintures

hautes en bronze leur servant de cuirasse. Sur leur cuisse



FIG. 8. — Gaulois avec casque orné de plumes.

droite pend suspendu à un baudrier richement brodé le four-

reau d'un glaive, qui sert de gaine à celui-ci et à un petit poignard. Nos figures 7 et 8 montrent deux guerriers gaulois. Le premier (fig. 7) porte un casque orné de cornes, il tient un bouclier dans la main gauche; le second (fig. 8) tient dans sa main gauche une hampe de lance et de la droite une épée. Nous ferons remarquer en passant que le sabre des Écossais rappelle beaucoup par sa forme l'arme favorite de nos aïeux. Les dessins des saies ou manteaux gaulois sont évidemment l'origine des dessins à carreaux des plaids des Higlanders. Rome et la Grèce aimaient les nuances et les tonalités claires et se fondant harmonieusement; nos pères, au contraire, préféraient les couleurs vives et éclatantes.

Le bragou-bras de nos Bretons du Finistère est l'ancienne braie ou large pantalon des Gaulois, comme le montre le guerrier de la figure 7.

Nous avons dit plus haut que des jeunes gens étaient assis autour d'une table; celle-ci était de forme ronde en signe de parfaite égalité, car il n'y a pas ainsi de place d'honneur. Toutes se valent, comme tous les convives sont censés se valoir pour le courage. — Combien il a fallu que l'occupation romaine ait fait dévier notre caractère national! Le plus grand nombre des peuplades gauloises n'ont jamais pu tolérer qu'un guerrier, fût-il même un héros, pût s'emparer du pouvoir absolu. Et nous, Français, nous les fils des rudes soldats à la longue chevelure, nous, dont les aïeux avaient pour maxime qu'une nation est toujours au-dessus d'un homme, nous nous sommes cependant pliés pendant une longue suite de siècles sous le joug de nombreux despotes! Ainsi, comme l'a dit un illustre auteur, madame de Staël, c'est la liberté qui est ancienne, c'est le despotisme qui est nouveau!

Mais revenons au logis du Gaulois qui va marier sa fille. Le maître de la maison est assis en face du foyer, à sa droite et à sa gauche sont rangés les jeunes nobles que leurs exploits rendent dignes d'aspirer à l'honneur d'entrer dans sa famille; ils ont été reçus dans la maison au son des rottes et des harpes « à la triple voix. » Les Gallois se servent encore de ces derniers instruments; ils les nomment *telyn*.

Un groupe de bardes occupe la partie la plus reculée de la salle ; autour des convives assis, leurs écuyers se tiennent debout et forment un autre cercle.

Une énorme pièce de venaison parfume de son délicieux fumet toute la demeure du chef, et personne pourtant ne porte la main au plat, on semble attendre quelqu'un ou quelque chose. Bientôt un de ces jeunes gens dont nous avons parlé et qui remplissent les fonctions d'échansons ou de pages vient murmurer quelques mots à l'oreille de l'hôte; celui-ci se lève aussitôt et se dirige vers la porte. Un druide apparaît sur le seuil, il est vêtu d'une tunique de lin qui lui descend jusque sur les genoux, elle est serrée à la taille par une ceinture, brodée de caractères dont le sens nous échappe entièrement. Sur les tombeaux du Morbihan, il n'est pas rare de trouver des inscriptions en langue sacrée. Cette ceinture était portée par tous les membres de la caste sacerdotale, elle avait un pouvoir protecteur, d'autant qu'elle serrait la taille d'un triple cercle; or, nous n'ignorons pas le rôle important que jouait le nombre trois dans la civilisation gauloise. Le même druide a par-dessus sa tunique une sorte d'ornement, ce que les prêtres chrétiens nomment un rochet, qui comportait deux larges bandes d'étoffe attachées aux épaules d'une part, et flottantes de l'autre. Le prêtre, qui ne porte pas la barbe, et dont les longs cheveux sont retenus par une couronne de feuilles de chêne, a dans sa main une baguette blanche; son cou est orné d'une chaîne à laquelle est suspendu un oursin fossile cerclé d'or.

Un disciple suit le prêtre et porte un vase d'argent rempli d'une eau puisée à quelque source consacrée aux dieux; c'est dans ce récipient que le druide trempe une tige de verveine sauvage et c'est avec cette plante qu'il asperge les assistants. Ce rite accompli, le druide se retire, et la fête commence. Le repas est d'abord peu bruyant. Les Gaulois, nous disent tous les auteurs, aiment dans leur langage, à se servir de formes subtiles et recherchées. Les figures de rhétorique les plus difficiles leur viennent naturellement à l'esprit. Il s'ensuit que leur conversation, quand ils sont

calmes, a quelque chose de maniéré, de prétentieux qui leur est tout à fait particulier.

De nombreuses rasades d'hydromel, de vin, de cervoise, ou de cidre rendent bientôt les colliers d'or plus expansifs. Chacun se met à parler de ses exploits, et, avouons-le, avec une certaine jactance. C'est à qui racontera les prouesses les plus extraordinaires, les moins vraisemblables même. Le vin circule toujours, aux espèces fournies par le midi des Gaules, succèdent vers la fin du repas des variétés plus capiteuses provenant de l'Italie ou de la Grèce. L'animation arrive à son comble. Il ne suffit plus aux chevaliers de s'exalter eux-mêmes; ils veulent en quelque sorte donner la démonstration des beaux faits d'armes et coups d'épées sur lesquels ils se sont si complaisamment étendus en paroles. Plusieurs se lèvent donc et croisent le fer. La lutte, d'abord toute courtoise, change bientôt de caractère. Une égratignure que reçoit un des jeunes gens devient le signal d'une véritable mêlée. — Mais soudain la fille du chef paraît au milieu des combattants: tous s'arrêtent alors et l'admirent. Elle porte sur sa robe un quadruple manteau dont un des pans est relevé sur sa tête. Tous ses vêtements sont ornés de broderies, encore à la mode de nos jours dans les parties les plus reculées de la Bretagne.

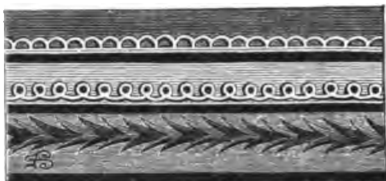


FIG. 9. — Broderies gauloises.



FIG. 10. — Broderies gauloises.

Nos figures, de 9 à 16, en montrent des spécimens. Notre héroïne porte un costume modeste et gracieux; mais dans

les grands jours de fête, sa tête est coiffée d'une sorte de tiare ; ses cheveux sont enveloppés d'un réseau d'or ou sont enlacés d'autres fois avec des bandelettes, ou bien encore ils sont relevés en forme de cimier audacieux. Souvent les Gauloises poudraient leurs cheveux avec des cendres blanches finement tamisées. Comme les Romaines, elles avaient des cosmétiques, se teignaient les sourcils avec de la suie ou avec un liquide tiré d'un poisson nommé *orphie*, poisson très commun sur les côtes de Bretagne. Elles se lavaient le visage avec de l'écume de bière et se couvraient les joues de vermillon. Quelques-unes se fardaient avec de la craie dissoute dans du vinaigre. Elles portaient à la taille une petite sacoche nommée *bulga,* ce que les Ro-



Fig. 11. — Broderies bretonnes.



Fig. 12. — Broderies bretonnes.



Fig. 13. — Broderies bretonnes.

mains appelaient *reticulum*, le moyen âge *bougette* et les merveilleuses du Directoire, *ridicule*.



Fig. 14. — Broderies bretonnes.

Les femmes du peuple revêtaient une longue robe et quelquefois des tabliers. Leurs bras étaient presque toujours découverts et leurs corsages très décolletés. Leur chevelure en désordre flottait sur leurs robustes épaules. Riches ou pauvres, les Gauloises partageaient avec leurs époux ou leurs fils la passion des bijoux.



Fig. 15. — Broderies bretonnes.

Mais revenons à la fille du chef que nous avons laissée au milieu des prétendants, elle tient à la main une coupe remplie de vin. Son regard limpide et clair va de l'un à l'autre, pourtant au fond du cœur son choix est depuis longtemps arrêté, mais la coquette jouit de leurs angoisses. Enfin elle tend la coupe à l'un d'eux qui, ravi, s'élance pour la saisir et la vider. C'est lui que la belle Gauloise veut avoir pour époux. Encore de nos jours, en Bretagne, les jeunes filles des îles du Morbihan demandent les jeunes gens en

mariage. Mais revenons aux Gaulois. Les deux familles dont les enfants vont s'unir se rendent alors chez un druide devant lequel elles arrètent, après les avoir discutées, toutes les clauses du contrat de mariage. La dot est la même des deux côtés. Presque toujours le chiffre d'un douaire est fixé. — Un barde ou poète sacré est chargé de la bénédiction nuptiale. C'est lui qui chantera les hymnes consacrés par l'usage. Il est probable qu'il était assisté par un ovate ou sacrificateur; car aucune fête publique ou privée, aucune solennité ne pouvait avoir lieu sans sa présence, puisqu'il fallait toujours offrir aux dieux des victimes, qui ne pouvaient être frappées que par le couteau de pierre de l'ovate et quelquefois d'une prêtresse.



Fig. 16. — Broderies bretonnes.

Après l'accomplissement de ces rites, le mariage est bon aux yeux d'Eusus et de Teutatès; il ne l'est pas encore aux yeux des hommes. La coutume, en effet, exige que les conjoints se séparent pour rentrer chacun dans leur famille respective.

Le père, dans les Gaules, a sur ses enfants des droits très étendus. Pour qu'une jeune fille passe au pouvoir de son époux, il faut une cession de droits qui est entourée de curieuses cérémonies.

Le nouveau marié se rend chez le barde qui par ses prières et par ses hymnes avait appelé sur son union la bénédiction du ciel; il le supplie de l'accompagner au logis des parents de sa femme. Le poète s'armait pour la circon-

stance d'une tige d'ajonc fleuri, en breton *baz valan*. L'ajonc est le symbole des amours, parce que l'hiver comme l'été la sombre verdure des landes est constellée de ses fleurs d'or. Quand le barde arrive devant la porte du chef, il la trouve close, il frappe donc. De l'intérieur un autre barde lui demande ce qu'il désire. Un tournoi poétique s'engage alors; le Baz-valan (car le nom de la plante symbolique a été donné à l'homme qui la porte), le Baz-valan, disons-nous, fait ressortir de son mieux les mérites de son client. Ne l'a-t-on pas d'ailleurs agréé? Le mariage n'a-t-il pas eu lieu avec les cérémonies accoutumées? Comme il est facile de le concevoir, le champion du père de la jeune fille élude la question. Il se contente d'affirmer que la belle épousée que cherche son adversaire n'est pas à la maison. Le Baz-valan réplique et la lutte continue ainsi pendant quelque temps; enfin, l'avocat hostile aux amours se déclare vaincu, et le marié a l'accès de la maison.

Pour le recevoir, le chef de famille est entouré de tous les siens, sa fille, émue et rougissante (cela se comprend), se tient à ses côtés. Il lui passe une sangle de cheval autour de la taille, et la remet à son nouveau seigneur et maître qui, grâce à cette tradition symbolique, aura désormais sur elle toute puissance. L'époux radieux emporte sa femme sur un cheval lancé au galop. Les parents et les amis suivent le couple amoureux, et un grand festin, auquel assiste le Baz-valan, termine cette dernière partie des fêtes nuptiales.

Après les cérémonies du mariage, nous devons nous occuper, hélas, des cérémonies funéraires. Après les plaisirs, la douleur; après la vie, la mort.

Les sépultures gauloises peuvent se diviser en deux classes; la première comprend les menhirs ou peulvens, sorte d'obélisques de pierre brute qui atteignent parfois des dimensions colossales, puisque l'un d'eux, à Locmariaker, ne mesure pas moins de vingt et un mètres de hauteur, et ne pèse pas moins de deux cent mille kilogrammes. — La seconde classe de sépultures comprend les grottes factices, formées de larges dalles très épaisses et recouvertes d'un amas de pierres, souvent considérable supportant des terres gazonnées. Tous

les menhirs cependant n'étaient pas des monuments funéraires; tous les dolmens, au contraire, paraissent avoir eu cette unique destination.

Avant qu'on déposât le corps dans sa dernière demeure, il fallait qu'un barde chantât l'oraison funèbre du mort. Chacune de ses strophes improvisées devait se terminer par un éloge d'une qualité différente du défunt. Sans cet hymne les âmes ne pouvaient monter au ciel, elles restaient à planer dans les nuages et occasionnaient de cruelles maladies.

Souvent les cadavres des Gaulois étaient brûlés. Dans ce cas, les personnes qui avaient quelques demandes à adresser aux parents ou aux amis qui les avaient précédés dans la tombe, ces personnes, disons-nous, venaient jeter au milieu des flammes du bûcher des tablettes de bois, des bandes d'étoffes sur lesquelles étaient inscrites leurs questions.

Quand on brûlait le corps d'un guerrier mort de ses blessures, on avait grand soin de mettre auprès de lui les plantes réputées nécessaires à sa guérison.

On plaçait aussi des bijoux, et des armes ordinairement taillées dans des pierres de diverses espèces; elles avaient souvent la forme de haches. Notre figure 16 *bis* montre une

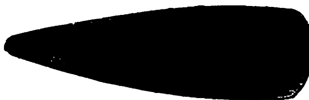


FIG. 16 *bis*. — Hache en jade des dolmens.

hache en jade des dolmens. Les unes étaient brisées, pour symboliser les existences déjà traversées ; les autres étaient entières, pour figurer les migrations que l'âme devait encore accomplir avant d'arriver au cercle de félicité, ce séjour d'éternelle béatitude, parfois représenté par un disque, ou par une ligne de haches et d'autres ornements que nos aïeux orientaient sur la voie lactée. Ils croyaient que c'était dans les astres innombrables qui composent cette voie, que les druides les plus saints et les guerriers les plus braves allaient revivre en quittant la terre.

Les Gaulois se faisaient souvent enterrer avec leurs chevaux et leurs chiens favoris. Les femmes, les écuyers, les soldures, tous ceux enfin qu'un pacte d'amitié unissait à un homme, regardaient comme un devoir strict, absolu, de le suivre dans un monde meilleur. Leurs funérailles entraînaient donc souvent une hécatombe volontaire.

Certes, bon nombre de mausoléeset de tombeaux modernes passent avec raison pour de véritables chefs-d'œuvre, parce que leur ensemble et le marbre ou le bronze qui les décorent ont été fouillés et ciselés de main de maître; aucun d'eux cependant ne remue autant l'âme que ces sépultures gauloises dont l'âge nous échappe. Ces splendides mausolées, que les plus illustres artistes ont signé de leurs noms glorieux, ne nous disent pas toujours si les morts qui dorment entre leurs parois fastueuses ont été bons et valeureux; ils ne nous parlent, d'ordinaire, que des titres ou des richesses de ceux qu'ils abritent.

Une orgueilleuse famille gauloise pouvait, elle aussi, élever une immense grotte à quelqu'un des siens; mais c'était à l'importance du tumulus qui recouvre les dalles du dolmen qu'on reconnaissait la valeur morale du mort. N'avait-il pas d'amis? Personne alors n'apportait des pierres sur son tombeau. Etait-ce au contraire un héros adoré de toute la tribu, un barde dont chacun savait les œuvres, un de ces druides qui le plus souvent, au dire même des Romains, étaient les plus justes des hommes? le tumulus prenait alors les proportions d'une colline véritable.

A Karnac, il existe une chambre sépulcrale dont les dimensions sont des plus modestes, puisqu'elle ne mesure que 2 mètres de longueur sur 0, 90 centimètres de hauteur; et cependant elle est protégée par un amas gigantesque de pierres et de vases marines; on ne peut l'estimer à moins de 40000 mètres cubes. Un pareil chiffre a son éloquence et n'a pas besoin de commentaires!

De même que les Grecs, les Gaulois portaient le deuil en blanc, parce que nos ancêtres pensaient que ceux qui pleurent pouvaient avoir, sur leurs habits, la couleur que les rites religieux imposaient à leurs prêtres. Et puis le blanc,

n'était-ce pas la lumière, et aussi le symbole de la réincarnation plus heureuse que chacun espère pour les siens? Le blanc est un reflet du cercle de félicité que tôt ou tard les âmes devaient atteindre.

Dans ce qui précède, nous avons conduit un Gaulois du berceau à la tombe ; l'enfant, nous l'avons vu, a touché comme premier outil, dans la vie, une épée, l'épée de son père. Devenu homme, il fait de cette arme un terrible usage, enfin, il l'emporte avec lui sous la masse énorme d'un tumulus, quand la mort vient le saisir.

Étudions la vie politique, puis nous terminerons ce chapitre en nous occupant de la législation gauloise et de la constitution des tribunaux qui rendaient la justice.

Avant d'aborder l'étude des rouages administratifs qui fonctionnaient en Gaule à l'époque de Jules César, il est indispensable d'esquisser à grands traits les diverses périodes de l'histoire des Gaules, pendant les siècles qui précédèrent la conquête romaine.

Lors des invasions qui amenèrent sur notre sol, déjà occupé par des tribus indo-européennes, des peuplades chassées de l'Asie par d'autres plus puissantes, les armées d'émigrants étaient à coup sûr commandées par des chefs dont le pouvoir devait être absolu. On les nommait *Râgan* ou *Râg;* les décrets qu'ils rendaient étaient désignés sous le nom de *Ragta.*

A côté du roi, Râg, nous trouvons la cité, *Tauta*, dont le nom dérivé de *Tu* signifiait pouvoir. Le roi n'est donc plus le maître absolu ; il faut qu'il compte avec le peuple, qui dès lors se réunit sans aucun doute pour discuter ses intérêts et vote ensuite une loi qui émane de lui, laquelle loi se nomme *Lâg*, comme nous l'apprend M. d'Arbois de Jubainville dans son livre *Les premiers habitants de l'Europe.*

Nous voyons donc apparaître dès la formation de la patrie gauloise le principe de la souveraineté populaire, c'est-à-dire le gouvernement du peuple par le peuple.

La tribu, la nation qui a versé son sang pour acquérir des territoires sur lesquels elle a d'abord campé et construit

ensuite des villes prospères, la nation, disons-nous, veut être consultée. Elle revendique hautement et légitimement une part du pouvoir; elle ne veut en quelque sorte qu'obéir à elle-même. Les chefs, absolus dès l'origine, descendent du haut rang qu'ils ont occupé ; ils ont une tendance à devenir ce que nous les verrons plus tard, de simples fonctionnaires nommés pour un temps déterminé, et toujours essentiellement révocables.

La *lâg* c'est la *lex* du peuple romain. *Lex* et loi, comme bien d'autres mots qui tous ont le même sens, dérivent en effet du vieux terme *arya*. La loi ne porte point l'empreinte de la royauté mais celle du peuple !

Et, chose digne de remarque, si l'Asie semble être la terre classique du despotisme, l'Europe, au contraire, est la terre de la liberté. Dès que les *Walyas* (Gaulois) et les *Khamaras* (Kymris), ces ancêtres de notre race, eurent posé le pied sur le sol de cette partie du monde, un esprit nouveau souffla sur eux, ils étaient arrivés troupeau d'esclaves, ils s'établirent en peuple libre.

Ainsi donc, à l'origine des civilisations européennes, la partie de la terre nommée *Europe* comportait des peuples libres : pourquoi les changements ultérieurs, pourquoi les rois et les chefs despotiques ? En voici la raison.

A l'origine, le prêtre n'était rien ; le père de famille était tout.

Plus tard, le prêtre devint tout, la religion, si simple d'abord, devint de plus en plus compliquée, parce que les hommes raisonnaient. Or, c'est une époque sombre que celle où les dieux sont tellement enveloppés d'ombre et de mystères que les hommes, ne pouvant plus les voir ni les comprendre, ont besoin d'intermédiaires pour les expliquer. On arrive alors à une époque néfaste où l'homme, perdant son libre arbitre, s'en rapporte au sentiment, à la conscience d'un autre. Cette période survint dans les Gaules ; les druides, les hommes du chêne (*deru*), ces descendants des solitaires indous furent tout puissants. Les grands relevèrent la tête, et furent aidés par les habitants des villes que leurs richesses, fruit du travail et du talent, avaient mis à

même de se passer du patronage de la noblesse, et qui s'étaient donné des lois municipales votées par l'ensemble des citoyens. Ces lois étaient issues des *lâg* dont nous avons parlé précédemment.

Autour de ces puissantes cités jouissant de l'autonomie communale, se groupèrent successivement de petites tribus que leur faiblese contraignait à chercher des alliances. Nous trouvons là l'origine des confédérations diverses qui se partageaient le sol des Gaules, lors de l'apparition de César et de ses légions.

Dans certaines régions, les chefs avaient recouvré une partie de leur ancienne influence, mais dans les pays seuls où l'hérédité semblait être en vigueur. Et cependant, tout omnipotent qu'était Bituit, le roi des Arvernes, il devait pourtant s'incliner devant l'opinion émise par les députés de toutes les Gaules. Il était très influent sur son peuple, mais fort peu sur la nation tout entière!

Dans notre course à travers des siècles aussi éloignés de nous, un fait ressort avec évidence, c'est que de tout temps les pires adversaires des peuples ont été la royauté et le clergé, quelle que soit du reste la forme sous laquelle se soient présentés à nous ces deux partis.

A l'époque de César, comme précédemment, comme toujours, la noblesse gauloise, effrayée de l'esprit nouveau qui animait toutes les confédérations, ne seconda point l'effort du peuple qui, lui, voulait avant tout garder son indépendance.

Les druides, qui pourtant étaient encore très vénérés et dont la foule assiégeait les sanctuaires, étaient saisis de crainte, eux aussi, en songeant à l'avenir. Ils prévoyaient une révolution. Jamais, que nous sachions, ils n'ont prêché la guerre sainte contre le proconsul. Nous citerons comme exemple à l'appui, que Vercingétorix n'eut pour lui ni la noblesse ni les prêtres, quand il leva l'étendard de la liberté. Les colliers d'or eux-mêmes ne se joignirent à lui qu'entraînés par l'élan du peuple qui, lui, voulait combattre à tout prix. Les druides lui continuèrent peut-être toujours une sourde hostilité.

Nous avons vu précédemment que les diverses tribus des

Gaules étaient réunies en confédération, c'était la forme politique en vigueur à l'époque de l'envahissement des légions du proconsul, c'est-à-dire au moment où le peuple aspirait à l'unité nationale. La grande assemblée, qui réunissait tous les ans les députés des Gaules dans une forêt du pays des Carnutes, servait de lien entre les différentes peuplades. Ce lien fut devenu plus étroit, plus resserré, sans la conquête romaine. Une nation compacte se fut sans doute formée. Autour du *Drynemeidh* ou sanctuaire du chêne, les maisons d'une ville fédérale se seraient groupées. C'est là sans doute ce que craignaient les druides. Ils aimèrent mieux perdre les Gaules que de les voir se passer d'eux pour l'administration des affaires civiles, judiciaires et politiques, mais ce n'est pas le moment de développer cette idée, l'occasion s'en présentera plus tard; pour l'instant, nous ne devons que poursuivre l'examen de la vie politique de nos aïeux. Nous dirons donc qu'au sommet de toutes les assemblées gauloises, se trouvaient les grandes assises du pays des Carnutes. Autrefois cés réunions avaient lieu à Alésia, mais cette ville dut être abandonnée comme n'étant pas assez centrale. Dans la région où elle se trouvait l'élément gaulois dominait par trop. Dans l'ouest, et surtout dans le nord-ouest, de plus récentes invasions avaient amené d'autres Indo-Européens, des *Khamaras* (Kymris). Ces tribus, reconnaissant des sœurs d'origine, dans les peuplades qui détenaient déjà le sol, s'étaient confédérées avec elles. La grande assemblée fut rapprochée et fut surtout établie dans une contrée où Walyas et Khamaras s'étaient intimement mélangés.

Les Gaulois avaient d'abord tenu leurs assises dans une ville. Quand les Kymris parurent, apportant avec eux la sévère discipline des druides, la religion absorba la politique. La cité fut abandonnée pour les grands bois aux sombres profondeurs. Alésia avait encore quelque chose contre elle; n'était-elle pas de fondation phénicienne?

Nous ne saurions préciser le lieu dans lequel se tenait ce conseil suprême. Le pays des Carnutes comprenait quatre de nos départements actuels : ce sont ceux d'Eure-et-Loir, de l'Eure, du Loiret et de Seine-et-Oise. Un seul renferme

encore un assez grand nombre de monuments celtiques; c'est celui d'Eure-et-Loir. Nous pouvons donc avec quelque apparence de raison avancer que c'est sur le territoire de ce département, dans une forêt sacrée, au fond d'un de ces halliers impénétrables pour qui n'était pas guidé, et que l'on réputait *chastes*, que les séances avaient lieu.

Devant cette assemblée, que présidait le chef des druides, venaient toutes les causes judiciaires et politiques qui avaient déjà passé devant les tribunaux et devant les assemblées de chaque peuplade. C'était donc en quelque sorte une cour d'appel qui connaissait de toute espèce de causes. La tâche la plus difficile pour ces juges suprêmes devait être d'apaiser les différends toujours si nombreux entre les diverses tribus gauloises. Il n'y avait pas de recours possibles contre les arrêts du *Grand Druide*.

Les Gaulois, nos ancêtres, ne respectaient pas toujours Tarann, le maître du tonnerre, et pourtant ils s'inclinaient devant les décisions des députés de toutes les Gaules. Ils étaient logiques en cela, car la foudre ne tue pas toujours, mais quel est l'homme qui eût osé braver l'*anathème druidique?* Les Brenns et les Tierns les plus puissants eux-mêmes tremblaient à la seule pensée d'encourir une telle condamnation. — Si les siècles ne nous ont pas transmis la formule exacte, la lettre de ce terrible jugement, nous en connaissons au moins l'esprit. Le malheureux qui avait encouru cette peine était rejeté du monde des vivants. Il perdait tous ses droits naturels et civiques; il n'était plus rien pour sa tribu, pour son clan, pour sa famille, pour sa femme, pour ses enfants! On lui interdisait l'eau et le feu qui étaient les choses saintes par excellence. *L'eau*, en effet, *c'était la source près de laquelle on prie. Le feu c'était le brasier qui s'allumait à certaines grandes fêtes célébrées en l'honneur du* SOLEIL.

Repoussé par les hommes, le condamné n'avait même plus rien à attendre des dieux qu'il n'avait plus le droit d'implorer. Personne, à moins de se souiller, ne pouvait le recevoir ni lui donner quoi que ce soit. Le tuer même n'était pas un crime.

A ce paria des Gaules, comme à son frère aîné de l'Inde, la pitié publique laissait pourtant un ami; cet ami, c'était l'âne.

L'âne, tant en Europe qu'en Asie, a fréquenté... forcément (c'est là son excuse) tant de mauvaises compagnies que, malgré une foule d'excellentes qualités, il n'a jamais pu se relever dans l'estime publique.

Au moyen âge, les chevaliers félons, les femmes... félonnes envers leurs maris, étaient promenés dans les villes sur des misérables ânes.

Parmi les hommes, il n'existe guère de peuples ayant encore des parias, mais il en est encore parmi les animaux, et bon nombre de gens soutiennent que l'âne, cet animal si patient, est un souffre-douleur donné par la nature.

Mais revenons à notre sujet.

L'anathème qui faisait trembler les Gaulois ne remonte sans doute pas au delà du *druidisme*, c'est-à-dire qu'il est d'origine kymrique. Cette pénalité fut apportée d'Asie; sur les bords du Gange, on la nomme le *rejet de la caste.*

A Athènes, c'était le bannissement, avec la privation de tous les droits.

A Rome, c'était la diminution de tête, avec ses trois degrés.

En France, et presque jusqu'à notre époque, c'était la mort civile.

Mais ce n'est pas tout encore.

Fidèles aux prescriptions d'un pape qui leur enjoignait de laisser subsister de l'antique religion de nos pères tout ce qui pourrait se concilier avec la *foi nouvelle*, les prêtres chrétiens gardèrent l'*anathème druidique*. Esus, l'être suprême des Gaulois, n'était du reste pas plus cruel que le Jéhovah des Juifs, qui semble n'avoir pas eu de plus doux passe-temps que de voir les hommes s'entr'égorger et qui est pour nous, Dieu le père; l'effroyable formule pouvait fort bien passer d'un culte dans l'autre sans presque de changements. L'anathème druidique est donc devenu l'excommunication papale, cette arme terrible pendant toute la durée du moyen âge, mais bien démodée aujourd'hui.

De même que les brahmes de l'Inde, les druides pouvaient excommunier un chef, un canton. Les papes ont-ils agi autrement?

Comme nous venons de parler des vicaires de Jésus-Christ, nous ne pouvons ne pas mentionner les rapports qui existent entre la nomination du chef des druides avec celle des successeurs de saint Pierre. Les uns et les autres tenaient leur pouvoir d'une élection. César, dans ses *Commentaires*, nous apprend que les assemblées du clergé druidique, en vue du choix d'un chef, étaient souvent fort tumultueuses. Le sang même y coulait quelquefois. Certaines élections pontificales ne furent guère plus calmes.

Dans la seule église de Sainte-Marie-Majeure à Rome, la nomination du pape Damase coûta la vie à soixante personnes. Enfin les druides se traitaient entre eux de frères, les chrétiens font de même, mais, on le sait, il y a aussi des frères ennemis.

Divitiac, le chef des druides de la confédératien éduenne, s'en allait en guerre, foulant ainsi aux pieds toutes les lois religieuses de son temps; il ferraillait par unique plaisir, comme plus tard Jules II, un fougueux pontife qui, casqué et armé de toutes pièces, entrait par la brèche dans les bonnes villes. La houlette de ce pasteur d'hommes était une épée. Que conclure de ce qui précède, si ce n'est que pour les grands druides de même que pour les papes, le fruit défendu a tout autant d'attraits que pour les simples mortels.

Hélas! dans tous les temps le clergé, à force de vouloir être militant, a fini par être militaire.

Maintenant que nous connaissons ce qu'étaient ces grandes assises de la nation gauloise, nous nous occuperons d'une autre assemblée dont le fonctionnement présente un vif intérêt. Nous faisons allusion à l'assemblée qui appelait dans un même lieu tous les chefs d'une même région, tous ceux de la Celtique par exemple. Ces réunions devaient être assez peu fréquentes et n'étaient pas non plus périodiques. Les différents peuples habitant la même contrée étaient presque toujours en état d'hostilité, sinon ouverte au moins latente.

Sans la crainte du terrible anathème druidique, ils eussent été en guerre perpétuelle. Pour mettre un terme à toutes ces rivalités, il fallait la menace ou l'approche de quelque grave éventualité. Dans ce cas unique un peu d'apaisement se produisait; les chefs pouvaient se réunir alors pour délibérer sur des intérêts communs.

Chaque peuplade avait un milieu sacré, dans lequel brûlait d'ordinaire un feu perpétuel et symbolique. Ce milieu, du pays, dans lequel se concentrait en quelque sorte sa vie, s'appelait en gaulois *mediolann* (milieu de la terre). Ce nom fut à l'origine celui de plusieurs de nos villes de France, débaptisées plus tard par les empereurs romains. Pour n'en citer que deux, nous nommerons *Saintes* et *Evreux*. Ce nom est encore celui de Milan, une cité qui doit sa fondation à nos ancêtres.

Dans ce milieu sacré siégeait l'assemblée des députés, le sénat de chaque peuple, pour parler plus exactement.

Pour bien comprendre ce qu'était cette institution, il nous faut expliquer brièvement quelle était l'organisation adminis trative de la plupart des peuplades gauloises.

A peu d'exceptions près, chacune d'elles était divisée en un certain nombre de cantons. Chacun d'eux contenait cent agglomérations de citoyens; ils se subdivisaient en clans et les clans en villages. Tous les cantons, tous les villages avaient des chefs élus dont l'autorité était subordonnée à celle du sénat. Les membres en étaient pris parmi les druides et les colliers d'or, c'est-à-dire parmi les classes privilégiées. Deux membres d'une même famille ne pouvaient pas faire partie ensemble du sénat, ou être collègues dans l'exercice des magistratures. Ils ne pouvaient pas non plus se succéder dans les charges publiques. Le sénat, qui délibérait sur toutes les affaires, était tout-puissant. Les deux chefs ou *Righs*, dont l'un était chargé de l'administration civile et l'autre du département de la guerre, leur étaient subordonnés. Le lieu des séances devait être souvent situé au fond des forêts, ou dans un des cromlec'hs ou cercles de pierres dont la forme évoquait à l'esprit de pieuses pensées. Du reste, plusieurs siècles après l'apparition de l'ère vulgaire, en

Écosse, les chefs avaient encore gardé la coutume de siéger, pour rendre la justice, dans quelque enceinte druidique ou sur le sommet de quelque dolmen.

Quelquefois aussi le sénat s'assemblait dans les villes. Dans le département de la Nièvre, sur le mont Beuvray, on a découvert, nous le verrons dans le chapitre V en parlant de l'art gaulois, une grande cité gauloise qu'on a pu assimiler à la Bibracte des *Commentaires* de César; c'est une sorte de Pompéi nationale.

Dans la partie la plus reculée de la vaste enceinte de cette cité, on a retrouvé une esplanade, terminée à une de ses extrémités par un hémicycle formé par une levée de terres rapportées. C'est probablement sur cette esplanade que siégeait le sénat de la confédération éduenne. Il devait se composer de cinq cents membres environ. Dans l'hémicycle, pendant les séances, étaient rangés les chars et les chevaux des sénateurs, et malheur à qui eût osé couper une bride!

D'après une loi, il aurait été condamné à payer le montant des dégâts faits par lui aux sept chefs les plus qualifiés de l'assemblée. Malheur surtout à l'homme qui eût cherché à miner l'enceinte dans laquelle les élus de sa nation siégeaient! On l'eût forcé à remplir avec du lait le trou creusé par lui; ainsi le voulait la coutume.

Les séances du sénat étaient secrètes, mais les sénateurs avaient toujours le droit de faire comparaître devant eux les citoyens qui pouvaient fournir au sénat d'utiles renseignements. De même les personnes qui connaissaient un fait intéressant la sûreté de l'Etat devaient, quelle que fût leur condition, se présenter devant le sénat pour révéler ce qu'elles avaient appris. On pouvait exiger des citoyens le secret le plus absolu. Si une partie du fait rapporté avait déjà transpiré dans le public, et qu'alors un silence complet de leur part eût été dangereux par suite des commentaires auxquels il pouvait donner lieu, les élus de la nation arrangeaient les faits à leur manière ou ne disaient qu'une partie seulement de la vérité. La curiosité publique se trouvait ainsi calmée, et cela, sans compromettre l'intérêt général.

Quand une guerre éclatait, tous les hommes valides étaient

convoqués en une grande assemblée, nommée *gorsed* ou *conseil armé*, parce que chacun était tenu d'y venir avec ses armes. Le dernier arrivé était impitoyablement mis à mort. Le moyen peut nous paraître radical; mais il fallait bien employer une méthode certaine pour forcer tous les citoyens d'arriver à la première sommation; car, à cette époque, des gendarmes n'allaient point appréhender au collet les retardataires pour les conduire au corps. Dans ces réunions, où le chef de l'armée était choisi et dans lesquelles un plan de campagne était arrêté, tout le peuple pouvait donner son avis. On peut s'imaginer le bruit étourdissant qui devait résulter de cette liberté accordée à tous les citoyens : c'étaient de véritables clubs, mais nos pères avaient trouvé un moyen plus sévère, et partant plus efficace que le rappel à l'ordre, contre ceux qui se seraient écartés des règles parlementaires. Au milieu même de l'enceinte du *cromlec'h* une épée nue était plantée dans le sol. Si un orateur était trop prolixe, un guerrier remplissant les fonctions de ce que nous nommerions aujourd'hui un appariteur, ce guerrier, disons-nous, présentait des observations à l'orateur sur la longueur de son discours et il arrachait l'épée du sol. Après ce premier avis, si l'orateur continuait à fatiguer l'attention de l'assemblée par des développements inutiles pour exprimer sa pensée, le guerrier lui coupait un morceau de sa tunique, suffisamment large pour la mettre hors d'usage.

Quel châtiment, et combien il est fâcheux que dans certains cas on ne puisse l'appliquer aux orateurs de nos assemblées politiques !

Malgré cette pénalité assez dispendieuse, le bruit devait être considérable dans ces sortes de réunions, d'autant que, si les guerriers remplissaient seuls l'enceinte, des femmes et des esclaves, qui se trouvaient sur les bords, ne manquaient point de témoigner par des cris leur assentiment ou leur improbation.

Ces *gorsed* tenus avant une entrée en campagne avaient une grande utilité; nos ancêtres pensaient avec raison qu'il ne fallait jamais rompre la paix sans l'assentiment de tous ceux qui devaient combattre, et qui, en cas de revers, devaient sup-

porter les tristes conséquences qu'une défaite amène toujours après elle. Pendant la campagne, les chefs se réunissaient plusieurs fois dans des conseils de guerre; leurs avis étaient la règle de conduite que devait adopter le Pen-tiern (*chef-tête*) ou général en chef.

Nous ajouterons que dans la presque totalité des Gaules, on ne consultait le peuple que dans le cas d'une guerre imminente; cependant certaines peuplades voulaient être consultées plus souvent : telle était la coutume des Eburons, aussi Ambiorix leur chef disait que son pouvoir émanait en partie de la multitude, et qu'il dépendait autant d'elle que celle-ci dépendait de lui; ce qui voulait dire que le peuple avait droit de contrôle sur toutes ses actions.

Chez les Eduens nous trouvons une coutume qui ne se rencontre que rarement ailleurs. A Bibracte, leur capitale, il y avait un chef annuel qui pouvait être élu par les prêtres pendant la suspension des autres magistratures. Il pouvait se confondre avec le *Vergobreth*, qui était, comme l'indique son nom, un magistrat spécialement chargé de rendre la justice, ou être absolument distinct de lui.

Dans le reste des Gaules, les magistrats de tous ordres étaient nommés à l'élection par l'ensemble des citoyens convoqués à cet effet.

Antérieurement à l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire bien longtemps avant l'arrivée de César en Gaule, il existait un sénat de femmes; les auteurs les plus autorisés nous racontent qu'un différend s'étant élevé entre les Ligures, ces aînés de la race gauloise, et les soldats d'Annibal, il fut convenu de part et d'autre qu'une assemblée de femmes jugerait ce différend, et les auteurs ajoutent qu'on fut si satisfait du jugement, que l'institution persista. Quelle circonstance amena la suppression de ce charmant aréopage? l'histoire ne le dit point.

Nous terminerons ce chapitre en étudiant les tribunaux gaulois, leur composition, ainsi que la législation de nos ancêtres.

Les prêtres étaient dans les Gaules les seuls dépositaires de toute science. César nous dit positivement qu'ils étaient très versés dans la connaissance du droit naturel, des lois et des constitutions diverses qui régissaient les différentes confédérations.

Il existait dans cette vaste contrée deux grandes régions bien distinctes; dans celle située au midi, et où la population se composait de Galls plus ou moins mélangés de Ligures et d'Ibères, la caste sacerdotale n'a jamais été aussi puissante que dans la seconde où dominait l'élément kymrique. C'est donc surtout dans l'ouest que nous voyons les druides exercer les grandes fonctions de magistrats. Dans le centre des Gaules et dans le sud-est, il n'en était pas toujours ainsi.

Nous donnerons comme exemple d'un juge n'appartenant pas au clergé celui du *Vergobreth* des Eduens, dont le nom traduit littéralement signifie *celui qui rend la justice*. Jusqu'en 1789, le premier magistrat d'Autun, l'ancienne Bibracte, a porté le titre de *Vierg*, or pour nous, l'origine de ce mot n'est point douteuse, il dérive évidemment de *Vergobreth*.

Il n'est pas possible de donner des renseignements exacts sur l'organisation de la magistrature dans ce que César appelait la Gaule Belgique. Cette région était de toute la plus sauvage, et jamais ne se confédéra avec le reste du pays. Nous supposons, cependant, que les prêtres n'y avaient pas une grande influence, et que les magistrats devaient être choisis parmi les citoyens.

Dans la partie du territoire qui s'étend de la Garonne jusqu'au pied des Pyrénées, il n'y eut jamais de collèges druidiques. Nous ignorons absolument les coutumes de ce pays. Mais ce que nous pouvons avancer, c'est que dans aucune partie des Gaules, les druides ne s'abaissaient à entrer dans tous les détails de la justice. Certains chefs nommés par le peuple devaient juger très probablement les cas de simple police. L'application des lois militaires n'était pas non plus de leur domaine, et cela se comprend, puisqu'ils ne devaient pas combattre.

Les druides se réservaient donc pour les causes civiles et criminelles. On conçoit que des prêtres fussent chargés de rendre la justice dans des affaires pouvant entraîner la peine capitale.

Dans nos codes modernes, la mort est la mort; il n'y a point de degré dans ce châtiment terrible, suprême, puisque les odieux raffinements de la torture sont abolis. Il n'en était pas de même chez les Gaulois, qui croyaient à la métempsycose, comme nous l'avons vu en étudiant la religion de nos ancêtres. Aussi, à cause de ces idées sur une autre vie, les druides pouvaient infliger un trépas plus ou moins terrible comme conséquence. Il fallait donc faire intervenir la religion dans ce châtiment suprême, il fallait que les juges fussent des prêtres.

Quand on veut parler des Gaules, il faut toujours avoir présente à l'esprit cette pensée que la religion était en somme, dans ce pays, le mobile de tout.

Les druides, sentant tout l'odieux que le peuple ne manquerait pas d'attacher à la personne et aux fonctions du magistrat qui dénonçait les criminels et portait contre eux la parole à l'audience, avaient établi que cet accusateur, doublé d'un avocat et d'une sorte de procureur général, ne serait pas pris parmi les membres de la caste sacerdotale. Ce devait toujours être un civil. Il existait également à côté des juges un jury, mais il ne nous est pas possible de dire de combien de membres ce jury était composé.

Connaissant l'esprit de la caste druidique, il est permis de supposer que les druides qui résidaient au fond des bois dépendant d'un village devaient connaître des délits de quelque importance qui s'y commettaient.

Les appels avaient lieu devant des tribunaux d'un ordre supérieur qui siégeaient à certaines époques de l'année, dans ces milieux sacrés dont nous avons signalé l'existence. Il est probable que le tribunal se composait de trois magistrats; mais nous devons ajouter que cette supposition n'est étayée sur aucune preuve, sur aucune tradition : nous ne l'avons établie que sur l'importance extrême que nos ancêtres attribuaient à ce nombre. Il y avait trois grands dieux, trois

castes de prêtres, trois ordres dans la nation. Ce nombre trois revient toujours.

Au-dessus des tribunaux ordinaires, comme recours suprême, se trouvait la grande assemblée du pays des Carnutes; c'était une cour de cassation autrement considérable que la nôtre; ajoutons que nos pères n'employaient pas d'avocats pour la défense et que les causes n'en étaient pas moins bien élucidées pour cela. Y avait-il des lieux spécialement affectés à rendre la justice? Le fait est incontestable. Sur le sommet du mont Beuvray, par exemple, il existe un rocher dont le sommet a été taillé en forme de siège, et dans lequel on arrive par une rampe étroite façonnée à grands coups de pioche. Derrière ce siège se trouve une excavation dénommée *fontaine des larmes*. La tradition veut que dans un temps très reculé un juge siégeant sur ce rocher recevait le serment des gens appelés à témoigner. En cas de faux serment, la pierre pleurait, dit-on, et l'excavation dont nous avons parlé se remplissait de larmes. D'après une croyance populaire, la pierre pleurante, cette sorte de *meta sudans*, ne serait autre que Dieu qui pleure. Les sentiments de crainte qui s'attachaient à cet étrange monument sont encore vivaces, et il n'est pas rare de trouver, autour de celui-ci, des offrandes que les paysans morvandiaux y apportent la nuit. Ajoutons qu'en France beaucoup de sources portent ce nom significatif de *fontaines des larmes*.

A Bibracte, nous sommes en présence d'un endroit où jadis on rendait la justice, et, certainement, au temps de l'indépendance gauloise, le vergobreth a dû rendre plus d'une fois des jugements en ce lieu. Nous trouvons un autre tribunal druidique dans la commune de Saint-Mayeux. Sur une colline schisteuse, au pied de laquelle se trouve un beau menhir, on voit le fauteuil d'une sorcière. Cette colline se nomme *Roch-ar-lin* ou *Hroec'h-linn*, qui signifie dans le premier cas le rocher de Merlin et, dans le second, le rocher de la sorcière. Disons cependant que les paysans tiennent plutôt pour *Hroec'h-linn*, qu'ils défigurent du reste absolument dans leur prononciation. Le banc à dossier, qui est évidemment un travail de l'homme, se trouve placé aux deux tiers

de la hauteur de la colline; des degrés naturels conduisent à ce banc, on les nomme l'escalier de la sorcière; derrière ce banc on voit une sorte d'hémicycle qui se termine à la crête même de la colline. — Les paysans qu'on interroge au sujet de ce curieux monument ne parlent pas seulement d'une sorcière qui siégeait parfois sur ce fauteuil, ils racontent encore qu'il y a bien longtemps un juge venait s'asseoir sur le fauteuil. Les gros bourgeois et les nobles, les *gros bonnets* de la commune, se tenaient debout derrière le fauteuil, dans l'hémicycle, tandis que le peuple occupait la plaine. Si une sentence de mort était rendue, le condamné était amené au pied du menhir nommé *men bras Hroec'h linn* (la grande pierre de la sorcière), et, là, à l'aide d'un couteau de pierre, on le frappait sur la grande dalle qui se voit encore au devant du menhir. — Par ce qui précède, le lecteur comprend que nous sommes bien ici en présence d'un de ces tribunaux primitifs, dont l'éminent historien Henri Martin a signalé l'existence[1].

Le tribunal de la lande de Trégune se compose également d'un banc pour les juges; mais il semble que le tribunal avait surtout pour but d'arriver à la connaissance de la vérité, en soumettant les prévenus aux épreuves d'une pierre branlante qui se trouve auprès du banc en question.

Au Hroec'h-linn, nous serions donc en présence d'un lieu où se tenait une sorte de cour d'assises, s'il nous est permis d'employer une expression toute moderne pour mieux traduire notre pensée; de plus, au Hroec'h-linn, on condamnait à mort et l'on exécutait.

Du reste, nous avons ici devant nous un tribunal d'un ordre supérieur, ce qui le prouve, c'est que d'abord, sur le siège, des juges peu nombreux pouvaient prendre place, et qu'ensuite nos paysans prétendent, encore aujourd'hui, que la juridiction de ce tribunal s'étendait jusqu'à Pontivy. Mais ne serait-ce pas un fait exceptionnel que ces exécutions au pied d'un menhir? Nous ne le pensons pas, nous en fournirons donc un autre exemple.

1. H. Martin, *Études d'archéologie celtique*, p. 195. 1 vol. in-8°. Paris.

Dans la commune du Vieux-Bourg-Quintin il existait, il y a quelques années encore, un grand menhir haut de 10 mètres sur environ $6^m,25$ de largeur; il était légèrement penché, or, le champ auprès duquel il se trouvait se nommait le *champ de justice!* On peut donc voir encore là l'idée d'un tribunal se rattachant à celle du menhir; il est probable qu'il se trouvait aussi auprès de ce monument une table d'exécution.

Au surplus, ces juges siégeant sur une hauteur ne sont pas une exception absolue. Dans l'île d'Anglesey, l'antiquaire Rowland prétend avoir découvert un tribunal druidique; il en donne la description suivante : « A l'une des extrémités de cette juridiction se trouve un vaste cirque ou théâtre en forme de fer à cheval ouvert à l'ouest sur une place unie. Ce théâtre formé de terre et de pierre s'élève à une grande hauteur; l'enceinte comprise dans le fer à cheval a vingt pas environ de surface[1]. »

Ainsi donc à Anglesey, où il n'existait pas de hauteur naturelle utilisable pour créer un siège aux juges, les Bretons avaient élevé « un théâtre de terre et de pierre », pour nous servir des termes mêmes de Rowland.

A Anglesey, de même qu'au Hroec'h-linn, le tribunal devait être placé de telle façon que la foule assemblée devait bien voir les druides qui siégeaient.

A propos de l'exécuteur des hautes œuvres, nous devons ajouter que ce que les paysans nommaient *sorcière* pouvait bien être tout simplement une druidesse, car nous n'ignorons pas qu'au temps des Gaulois, en Armorique du moins, c'étaient des prêtresses qui frappaient les coupables, de même que les prisonniers de guerre; d'où il s'ensuit que la sorcière du Hroec'h-linn n'était probablement qu'un bourreau! (Notre figure 17, page 60, montre une de ses exécutions capitales.)

Le tribunal ne se réunissait pas fréquemment; mais nous pensons que la prêtresse habitait sur la colline, et, dans ce cas, on pourrait reconnaître l'habitation de cette druidesse

1. *L'univers pittoresque.* Angleterre, t. I, p. 33.



Fig. 17. — Une exécution capitale chez les Gaulois.

dans une sorte de grotte qu'on appelle encore aujourd'hui *le four de la sorcière*.

Le nom de la colline se trouverait donc tout naturellement expliqué.

Ordinairement, nous avons déjà eu l'occasion de le voir, les tribunaux druidiques se réunissaient au fond des forêts, sous quelques grands chênes qui, nous l'avons déjà dit, représentaient la divinité. L'arbre-dieu enveloppait les juges de son ombre sacrée, il est certain que cette tradition s'est conservée longtemps, puisque nous n'ignorons pas que Louis IX se plaisait à rendre la justice sous un chêne qui faisait l'honneur et la gloire de la forêt de Vincennes.

L'eau étant considérée comme une chose sainte, les juges siégeaient également sur un pont ou sur une barque. Il existait un tribunal de ce genre au lac de Grandlieu près de Nantes. Tandis que les plaideurs et les curieux encombraient l'une des rives, le bateau du druide stationnait à quelques mètres du bord. Pour rendre son arrêt, le juge devait toucher l'eau de son pied droit.

Pour achever la description de ce que pouvait être un tribunal druidique, nous ajouterons que celui de Trégune se compose d'un bloc énorme de rocher, dans lequel on a taillé un banc de forme presque circulaire dont la partie supérieure, le dossier, est même façonné, il représente un œuf de dragon gigantesque; or le dragon est un des animaux symboliques de la race gauloise; c'est d'un des œufs de cet animal qu'est sorti l'Univers. Nous dirons en outre que l'œuf du dragon ou plutôt du serpent n'était, en somme, qu'un oursin fossile, auquel on attribuait diverses propriétés, entre autres celle d'assurer le gain de tous les procès aux plaideurs assez heureux de posséder ce précieux talisman.

Non loin du monument dont nous venons de parler s'élève un cromlec'h ou enceinte sacrée, et nous revenons ici sur ce fait assez bizarre, que les pierres servaient aussi à rendre des jugements, et voici comment. Quand les druides étaient embarrassés par quelque cas trop difficile pour leur science juridique; quand ils craignaient pour un motif quel-

conque que leur sentence froissât les sentiments du peuple, ils déclaraient nécessaire l'intervention des dieux. Le jugement à rendre n'était pas un simple *Breth* mais un *Breth nemeidh* ou jugement de Dieu. On consultait alors les oscillations de quelques énormes rochers superposés, ce que nous nommons *pierres branlantes*. Mais les prêtres, toujours pratiques, savaient dans quelle partie il fallait toucher la pierre pour qu'elle oscillât: ils pouvaient donc à leur gré perdre ou sauver les prévenus. Les landes qui entouraient les pierres branlantes étaient sacrées, et, encore de nos jours, les paysans ne s'approchent de ces lieux qu'avec une certaine crainte superstitieuse; ils sont persuadés que les ombres qui passent, disent-ils, le soir, dans les plaines couvertes de bruyères du vieux pays d'Armorique, sont celles des anciens prêtres qui reviennent visiter les lieux qu'ils ont tendrement aimés.

Passons à la législation gauloise. Les Gaules ne formaient pas une seule nation; elles se composaient, comme nous savons, d'un ensemble de confédérations dont, souvent, les lois différaient essentiellement; aussi ce que nous dirons sur la législation d'une tribu serait complètement faux si on l'appliquait à sa plus proche voisine. Ainsi, par exemple, la confiscation des biens, qui existait dans certaines régions, était inconnue dans d'autres, mais nous pouvons établir comme principe général que dans les Gaules la faute du père ne devait jamais rejaillir sur le fils. Nos aïeux allaient fort loin dans cette voie, puisque aucune législation, autre que la leur, n'a assimilé, que nous sachions, l'enfant naturel à l'enfant légitime. Chose étrange, les lois étaient plus clémentes que les coutumes. Les druides, dont l'organisation ne remonte qu'à l'établissement des Kymris, se préoccupèrent toujours d'adoucir les mœurs, et, autant que possible, de soustraire les populations à la cruelle législation que les Walyas, ces Gaulois des premières invasions, avaient apportée avec eux.

Nons avons vu que le père de famille était tout; en effet, il était à la fois le chef de la famille, c'est élémentaire, mais aussi son juge trop souvent implacable. Dans presque toutes

les tribus, l'homme avait le droit absolu de vie et de mort sur ses enfants, qu'il pouvait exposer sur un fleuve, s'il avait quelque doute sur la légitimité de leur naissance. Quand un guerrier mourait de mort subite et inexpliquée, les parents se réunissaient en tribunal de famille pour juger sa femme, généralement soupçonnée du crime.

La sentence rendue était presque toujours la même. La femme était condamnée aux plus effroyables supplices. Encore de nos jours, il existe en Corse un usage analogue.

Hu-Kadarn, le grand législateur que la reconnaissance de tout un peuple éleva au rang des dieux, voulut que les druides réagissent contre ces coutumes barbares; en effet, les lois étaient le plus souvent empreintes d'une extrême rigueur. Il ne pouvait en être autrement, car les juges craignaient de voir leur autorité amoindrie aux yeux d'un peuple plus barbare qu'eux, par les sentences plus bienveillantes qu'ils auraient souhaité de rendre. Aussi ils imaginèrent la division des jugements en *breth* et en *brethnemeidh*. L'intervention qu'ils imploraient des dieux, et que ces derniers ne refusaient jamais à leurs fidèles serviteurs, leur permettait, nous avons vu comment, d'abuser de la crédulité de la foule.

Les Gaulois présents à l'audience demandaient-ils la mort d'un homme? Les druides ne pouvaient l'accorder. Le prévenu était alors soumis à l'épreuve de la pierre branlante dont les prêtres connaissaient le mécanisme, ne l'oublions pas, et le ciel se déclarait en faveur du prévenu.

Les principales épreuves judiciaires du moyen âge, la question par l'eau et la question par le feu, étaient, d'après certains auteurs, des usages de l'ancienne Gaule.

Pour empêcher le malheureux d'être brûlé, les druides lui faisaient laver les pieds avant l'épreuve avec une certaine préparation liquide et incolore. Grâce à ce procédé, le patient pouvait marcher impunément sur des charbons ardents pendant quelques instants.

Les druides employaient aussi la balance pour peser en quelque sorte la culpabilité des prévenus traduits à leur barre; du reste, toutes les épreuves judiciaires usitées dans

les Gaules avaient été importées de l'Inde, où la plupart sont encore en usage.

A l'origine du druidisme, et tant que les membres de la caste sacerdotale restèrent animés de l'esprit de leur fondateur, le clergé gaulois fut réellement juste, et l'on conçoit les bons résultats que pouvaient donner les brethnemeidh qui permettaient d'incliner vers la douceur.

Plus tard, quand la grande et sainte institution dégénéra, et que ses membres tout-puissants voulurent la domination entière, ces jugements de Dieu devinrent une arme terrible entre les mains des druides ; ils purent ainsi plus d'une fois exercer, sous le couvert des lois, leurs vengeances personnelles.

Les principales peines édictées par les lois étaient : la mort, la perte de la liberté et les amendes en argent ou payées en nature. Dans ce dernier cas, on donnait presque toujours des vaches. L'insolvabilité du coupable entraînait l'esclavage. Bien que les saisies judiciaires fussent permises, on ne pouvait en aucun cas saisir l'épée d'un guerrier.

En ce qui concerne la peine de mort, surtout les sacrifices humains, nous devons dire que ceux-ci n'étaient pas d'origine gauloise. Les Kymris, en arrivant dans l'ouest de la Gaule, trouvèrent de nombreux établissements phéniciens qui avaient initié les populations environnantes au détestable culte de Baal. Or, ce dieu avec ses hécatombes est passé dans la religion et dans la législation gauloise ; Baal, nous l'avons vu au chapitre qui traite de la religion, Baal, disons-nous, est devenu Bel. Et nous ajouterons que les druides firent comme plus tard les prêtres chrétiens, ils adoptèrent sans enthousiasme, mais enfin ils furent bien contraints d'adopter ce qu'ils ne se sentirent pas assez forts pour détruire. Nous reconnaissons néanmoins qu'ils firent tous leurs efforts pour rendre moins odieux les sacrifices humains. Mais à cette époque, les hommes ne voyaient rien de plus grave, de plus intéressant, que le sacrifice de l'un de leurs frères. C'est triste à dire, mais il en est ainsi. De nos jours, ne voyons-nous pas encore le peuple qui se prétend le plus civilisé de la terre se porter en foule aux

exécutions capitales; ce même peuple qui réclame l'abolition de la peine de mort passe la nuit au pied de l'échafaud, afin de ne pas manquer ce spectacle malsain qui consiste à voir trancher la tête d'un de ses semblables.

Disons cependant que chez les Gaulois, les condamnés, sauf des cas exceptionnels, avaient cinq ans pour faire pénitence. Au bout de ce temps, la loi frappait le corps, mais l'âme, selon leurs croyances, pouvait être purifiée par la prière; ils admettaient alors qu'elle ne descendait pas tous les degrés de l'abîme et qu'elle pouvait sinon s'envoler vers de cercle de félicité, du moins revenir sur la terre dans une condition meilleure et plus supportable. Grâce aussi à la bienveillante influence des prêtres, le nombre des sacrifices humains volontairesne tarda pas à diminuer et, dès l'époque de Vercingétorix, ces fêtes sanguinaires étaient presque tombées en désuétude.

Le fidèle s'étendait bien toujours sur la pierre du sacrifice, mais l'ovate, au lieu de frapper de mort, lui faisait simplement une légère blessure, d'où s'échappaient quelques gouttes de sang qui servaient à rendre un oracle.

On voit donc, ce qui précède étant bien compris, que les coutumes judiciaires de nos aïeux étaient empreintes d'une grande mansuétude ; cette clémence, cette humanité, nous les retrouvons partout et toujours.

Chez tous les peuples plus ou moins civilisés, des lois nombreuses régissent la propriété qui, à l'origine, était pour ainsi dire mobilière, les terres étant possédées en commun non par les individus, mais par la tribu. Des mutations avaient lieu au bout de périodes d'années qui ont beaucoup varié suivant les époques.

Lorsque César parut dans les Gaules, il y avait longtemps que la propriété était constituée sur les mêmes bases, ou à peu près, qu'à Rome même. Il est probable cependant que les bois, les étangs, les marais étaient toujours en indivision.

Aujourd'hui encore, en Bretagne, quelques traces de ces coutumes subsistent.

Pour mieux faire comprendre la législation gauloise et

surtout son esprit, nous entrerons dans quelques détails; nous nous occuperons, par exemple, de l'héritage.

Un chef de famille, un Brenn vient à mourir; sa succession est ouverte. Son héritage se divise en deux parts. Dans la première, nous comprendrons ses titres honorifiques et les fonctions qu'il remplissait. Ses fils, le plus généralement, n'ont aucun droit à prétendre sur tout cela; mais pour les biens, c'est différent.

Le Brenn avant sa mort n'a pu en disposer. Dans les Gaules on ne fait pas de testament, du moins pour les biens immeubles. Ils seront donc divisés entre tous les enfants. Mais on aura soin que la meilleure part, la plus forte, soit attribuée au plus jeune. C'est à lui que reviennent la maison paternelle et le courtil; c'est à lui que de droit appartiennent la hache et le grand bassin de bronze. Le législateur pensait avec raison que les aînés pourraient toujours se tirer d'affaire. N'avaient-ils pas la force de travailler? N'avaient-ils pas la force de combattre pour acquérir gloire et butin?

Pendant toute la durée du moyen âge, cette coutume a existé en Bretagne. Le droit dont nous venons de parler était connu de nos vieux jurisconsultes, sous le nom de droit du *juveigneur* ou du plus jeune. De nos jours, quand on veut parler d'une riche héritière, on la traite de *minoresse* quel que soit d'ailleurs son âge. Il y a donc là un ressouvenir d'un bon vieil usage.

Dans les Gaules, les richesses mobilières étaient souvent considérables. Leur transmission était beaucoup plus facile que celle des immeubles. Les biens meubles s'acquéraient au moyen d'échanges, de ventes, de donations et de successions. La tradition était toujours symbolique.

Les biens dans certaines régions changeaient encore de mains par suite d'adjudication publique. Par exemple, l'homme qui avait trahi sa patrie, ou qui s'était souillé par quelque crime grave, voyait ses biens confisqués par la tribu. Ils étaient vendus aux enchères et au profit de l'État. Ce contrat fait sous la garantie de la foi publique était absolument inattaquable, mais nous devons ajouter que cette disposition

pénale était usitée chez un petit nombre de peuplades seulement.

Les Gaulois connaissaient les obligations. Ils nommaient *pacte-nu*, celui qui avait été conclu sans la présence d'arbitres ni de témoins; *fridow*, le contrat qui liait deux parties par un serment. Il y avait *ammod* toutes les fois que les parties contractantes avaient placé leurs mains dans celle d'un arbitre.

Si nous nous occupons maintenant des personnes, nous sommes obligés de convenir que les lois protégeaient plus les biens de la femme que sa dignité. En cas de mort, en effet, ceux qui avaient été constitués en dot à une jeune fille, devaient revenir à son père, membre d'une tribu dont il fallait protéger le territoire. Les cas de divorce étaient rares, mais enfin le divorce était autorisé; les répudiations au contraire étaient fréquentes. Les facilités accordées par la loi au mari étaient beaucoup plus grandes que celles attribuées à la femme.

Les druides avaient amoindri le plus possible l'autorité des tribunaux de famille. Dans bien des tribus, le terrible droit de vie ou de mort qu'un mari s'arrogeait sur sa femme était restreint par les lois. Jamais une femme ne pouvait être abandonnée sans qu'il lui fût rendu, suivant le cas, une partie de ce qu'elle avait apporté de chez elle, ou sans qu'il lui fût constitué un douaire.

L'infidélité du mari était châtiée aussi sévèrement que celle de la femme. S'il lui donnait l'exemple de la mauvaise conduite, il ne pouvait obtenir des juges contre elle aucune sentence.

Les lois, qui ne laissaient point la femme sans défense, veillaient avec une extrême sollicitude sur les jeunes filles, et la recherche de la paternité, tant réclamée de nos jours, était autorisée chez les Gaulois.

Nous terminerons ce que nous avons à dire sur la législation gauloise, en citant un axiome druidique en matière de droit criminel, axiome qui vient à l'appui de la thèse que nous avons développée plus haut, à savoir, que les lois gauloises étaient empreintes de mansuétude. La législation gau-

loise était humaine, nous n'en donnerons pour preuve que cette noble et sainte parole qu'on devrait inscrire en tête du code pénal de toutes les nations : NE FRAPPEZ PAS DU GLAIVE AVEC FACILITÉ.

CHAPITRE III

La poésie et la littérature gauloises. — Les Gaulois inventeurs de la rime; des rimes *emperière*, *fraternisée*, *batelée;* les mutes, etc. — Le *Bethluisnion* ou alphabet gaulois. — Une chanson de table. — Chœurs et effets rythmiques. — L'harmonie imitative — Dialogue pédagogique. — *L'Hermine*, fable. — Poème bardique en l'honneur de l'Agriculture. — Les poèmes gnomiques; Liwarc'h-henn. — Maronad ou chant de mort. — *Incantation* ou poème pour marcher au combat. — Le Bardit ou chant sacré sur un rythme ternaire. — La satire gauloise. — La poésie considérée comme remède contre les fléaux. — Les ceintures et poèmes bardiques; amulettes gaulois. — Les fabliaux et ballades gaulois; deux ballades gauloises : L'or de la veuve, L'airain du glaive. — Le véritable esprit gaulois; la joie gauloise. — La joie de l'homme, Dieu la loue !

Il y a dans notre beau pays de France beaucoup de poésies sans raison; il n'en est pas sans rimes!

A qui sommes-nous redevables des rimes que les Romains n'ont jamais connues? Aux Gaulois! Toutes les acrobaties de rythmes, toutes les rimes *emperière*, *fraternisée*, *batelée* que les auteurs du moyen âge et ceux de la Renaissance admiraient et employaient, toutes les difficultés dignes d'un casse-tête chinois que nous rencontrons dans les anciens poètes, tirent à coup sûr leur origine de l'art poétique des bardes. Un fait nous a toujours paru inouï, c'est qu'il se soit trouvé en France des hommes qui aient osé composer des poèmes entiers dont tous les mots commençaient par une seule et même lettre, par exemple celui qui a été écrit en l'honneur de Charles le Chauve. Les bardes gaulois, uniquement par sentiment littéraire, faisaient ce que ce versificateur aux gages d'un roi faisait pour gagner de l'argent.

Les récents travaux de M. Monin[1] sont absolument décisifs

1. *Monuments des anciens idiomes gaulois*, 1 vol. in-8°. Paris, 1881.

en ce qui concerne la rime; il ne faut pas en attribuer l'invention aux Arabes, mais aux Celtes. D'après le même auteur, il semblerait que les Gaulois n'admettaient pas le système des pieds dans le sens que nous attachons à ce mot, mais dans le sens de celui que les Romains lui donnaient, c'est-à-dire que les pieds étaient composés de syllabes brèves et longues.

On comprend aisément quelle influence ce genre de pieds devait avoir sur la forme des mélodies, puisqu'il y aurait eu un contre-sens à faire tomber une note longue sur une syllabe brève, et réciproquement.

Étant donné que, d'après les règles de la prosodie latine, on sait la numération de ces vers gaulois,

Bis Gontavrion analab is	5 longues, 4 brèves.
Bis	1 longue.
Gontavrio suke analab is	4 longues, 6 brèves.
Bis Gontavrios Katalases	4 longues, 5 brèves.
Ouim canima! ouim spater	6 longues, 2 brèves.
Namasta Madersset outate	2 longues, 7 brèves.

il serait facile de faire une mélodie qui certes ne serait pas exacte comme notes, mais dont les contours seraient absolument vrais, absolument gaulois, le rythme du vers entraînant un rythme mélodique. C'est en s'y prenant de cette façon que M. Gevaërt, dans le second volume de l'*Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité* a pu reconstituer l'ancien chant dramatique des Grecs. Il nous apparaît dans ce savant ouvrage comme un magnifique palais dont un incendie aurait dévasté l'intérieur, tout en laissant intacts les murs extérieurs.

Le squelette rythmique des vers gaulois que nous donnons pourrait donc être aisément vivifié par une mélodie.

Ce qui précède prouve que l'art musical moderne et l'art musical ancien diffèrent beaucoup. L'art moderne est libre; le librettiste comme poète n'existe pas. En Grèce, à Rome, en Gaule, le librettiste, au contraire, devait être doublé d'un poète de talent, puisque la musique suivait le rhythme du vers. Chez nous le désaccord est le plus souvent complet.

La juste disposition des brèves et des longues présentait

une difficulté. Il n'est pas étonnant que dans les langues néo-celtiques, cette règle de l'antique poésie ait disparu; il est peut-être permis de le déplorer.

Cependant, ces mêmes langues ont conservé au contraire une règle, celle des mutes ou lettres changées. Les auteurs grecs ou latins qui ont transmis des mots gaulois nous donnent de nombreux exemples de mutes : ainsi *derv* ou *dero* (chêne) est devenu quelquefois dans les langues modernes, suivant les lettres qui précèdent ce mot *zerv* ou *zero*. Or nous savons que *Druidæ* signifie les hommes du chêne, et Pline nous apprend que *sinus saronicus* signifie le golfe des chênes, et dans Diodore de Sicile au lieu de *Druidæ*, nous lisons *xaronides*. Ce sont là des *mutes* convaincants.

En veut-on d'autres exemples?

Aremorici (d'*are* devant et *mor* mer), habitants des côtes. Ce terme devient le plus souvent chez les latins *Armorici;* dans Procope, ce mot devient *arborychoi* ou *arboruchi* (APBOPYXOI) par un changement régulier, et c'est ainsi qu'en bas breton *mor* (mer) fournit le mot *arvor* (côte), de *ar* devant et *mor* mer.

Nous pourrions poursuivre cette étude et citer de nombreux termes à l'appui de notre thèse, nous ne le ferons pas, les quelques lignes qui précèdent démontrant, selon nous, que les changements de lettres sont bien des mutes et non des mots provenant de dialectes différents. Occupons-nous de l'alphabet gaulois.

Nos aïeux à la longue chevelure avaient un alphabet qu'ils appelaient *Bethluisnion*, et dont toutes les lettres portaient le nom d'un arbre. Cet alphabet, qu'on pouvait écrire par conséquent avec des rameaux, est l'origine des caractères runiques. Chacune des plantes qui y figuraient avait un sens symbolique. Pour chanter l'amour, pensaient nos pères, rien n'était plus ingénieux, plus beau que d'employer des mots commençant par la lettre B, qui se nommait *Beth*, et signifiait Bouleau. Cet arbre était l'emblème des forces créatriées de la nature, le symbole de la classe des Bardes, celui de l'amour.

Pour vanter dignement une épée, rien n'était mieux que

de commencer par la lettre K, qui dans le Bethluisnion porte le nom de coudrier, qui est l'arbre de la défaite par l'épée. Une chanson de table devait commencer par un G.

En voici un exemple fameux puisque c'est l'une des deux seules poésies incontestablement gauloises qui soient parvenues jusqu'à nous :

Gwel eo gwin gwen bar
Na maouar!
Gwel eo gwin gwen bar
Gwin ha goad a red
Enn ge fred;
Gwin ha goad a red.

Voici la traduction de ces deux strophes tirées du Barzas Breiz, écrites sur une seule rime et formant ce que nos aïeux appelaient des triades :

Mieux vaut vin blanc de raisin que de mûre;
Mieux vaut vin blanc de raisin
Vin et sang coulent mêlés; vin et sang coulent...

Nos ancêtres, nous ne l'ignorons pas, mélangeaient sur les champs de bataille du vin avec du sang.

La pièce d'où nous avons extrait ces deux triades en comporte douze qui toutes commencent par un G; en outre, cette même lettre foisonne dans l'intérieur des vers.

Le refrain de cette poésie est fort curieux, il nous montre un de ces effets rythmiques imitatifs que les Gaulois affectionnaient et que d'ailleurs les Romains aimaient aussi. Nous ajouterons que ce refrain était d'ordinaire chanté en chœur et rythmé avec des coups frappés à contre-temps sur des boucliers. Le chœur des bohémiens du *Trouvère* peut donner une idée de l'effet produit par ce vieux morceau de musique gauloise.

Voici maintenant les vers :

Tan! Tan! dir! oh! dir! Tan! Tan! dir ha tan!
Tonn! Tonn! tir! ha Tonn! Tonn! tir ha tir ha tann!

O feu! ô feu! ô acier! ô acier! ô feu! ô feu!
O acier et feu! ô chêne! ô chêne! ô terre!
O flots! ô flots! ô terre! ô terre et chêne!

Le lecteur peut se rendre compte de l'âpreté que devait avoir ce refrain, s'il se rappele surtout que le barde s'est écrié: Vin et sang coulent mêlés! Evidemment le poète songe à quelque bataille. Il veut rendre le bruit que font des armes frappées les unes contre les autres. Pour cela, il choisit les monosyllabes les plus durs qu'il connaisse, et comme chez les Gaulois tout prend un caractère religieux, les monosyllabes en question forment une sauvage invocation à la nature!

Les paysans bretons des montagnes d'Arez redisent encore bien souvent ce vieux chant de guerre gaulois, et l'accompagnent de coups frappés en cadence. Leurs attitudes rappellent tout à fait celles des guerriers gaulois qui se voient sur certaines de nos plus anciennes monnaies nationales. La forme affectionnée par les bardes était, nous l'avons dit, le tercet ou la triade. Comme toutes les poésies gauloises étaient chantées, il s'ensuit que les phrases musicales, les strophes, n'étant souvent que de trois vers, n'avaient que six mesures, tandis que les nôtres en ont généralement huit.

Nous avons cru devoir signaler ce fait, bien qu'il saute aux yeux, surtout si l'on étudie les vieilles productions musicales du pays de Galles.

Les druides, nous l'avons vu, étaient les instituteurs de la jeunesse; ils n'arrivaient à faire retenir leurs préceptes aux jeunes gens qu'au moyen de la poésie, surtout de la poésie rimée.

Nous avons conservé, dans la Bretagne, une sorte de dialogue pédagogique entre un ministre d'Eusus et un enfant.

C'est en quelque sorte une récapitulation en douze questions et en autant de réponses des doctrines druidiques sur le destin, la cosmogonie, la géographie, la chronologie, l'astronomie, la magie, la médecine et la métempsycose.

En voici quelques extraits qui feront comprendre mieux

qu'une longue dissertation, les moyens employés par les druides.

Le druide. — Tout beau, bel enfant du druide ; réponds-moi ; tout beau que veux-tu que je te chante?

L'enfant. — Chante-moi la série du nombre un, jusqu'à ce que je l'apprenne aujourd'hui.

Le druide. — Pas de série pour le nombre un : La nécessité unique, le trépas, père de la douleur ; rien avant, rien de plus.

L'enfant. — Chante-moi la série du nombre deux, jusqu'à ce que je l'apprenne aujourd'hui.

Le druide. — Deux bœufs attelés à une coque ; ils tirent, ils vont expirer, voyez la merveille ! Pas de série pour le nombre un : la nécessité unique : le trépas, père de la douleur ; rien avant, rien de plus [1].....

Le druide dans cette pièce curieuse, après chaque enseignement nouveau donné à son élève, a soin jusqu'à la fin de récapituler les strophes précédentes.

Cette façon d'enseigner les grands mystères a passé d'une religion dans une autre. Il y a peu d'années, on chantait dans les séminaires bretons sur un vieil air païen un dialogue pédagogique. Aux paroles primitives, le clergé catholique, avec son habileté ordinaire, avait substitué des mots latins renfermant toutes les croyances de l'Église.

L'élève, comme l'enfant blanc du druide, demandait au prêtre chargé de l'instruire :

D. *Dic mihi quid unus?* Dites-moi ce qu'est le nombre un ?

R. *Unus est Deus, qui regnat in cœlis.* Un est Dieu, qui règne dans les cieux.

Nous ne poursuivrons pas cette citation ; nous voulions seulement signaler en passant une de ces transmissions si fréquentes dans notre pays entre la religion druidique et la religion chrétienne.

Pour bien faire comprendre tout le procédé mnémotechnique de ce genre de composition qu'on pourrait qualifier de

1. Ce passage est tiré du Barzas Breiz, de M. de la Villemarqué.

récapitulative, nous imaginerons une pièce dialoguée que nous donnerons ici :

LE CHANT DES SÉRIES

LE DRUIDE

Auprès de moi, viens t'asseoir.
Dis-moi que veux-tu savoir?
Je comblerai ton espoir.

L'ENFANT BLANC

Dissipe les ombres
Qui voile les nombres.

LE DRUIDE

Un Dieu ceint d'unè flamme
Que l'univers proclame
Et dans tout homme une âme...
Ton zèle m'est doux à voir.
Enfant, que veux-tu savoir?
Je comblerai ton espoir.

L'ENFANT BLANC

Dis-moi la série
De deux, je t'en prie.

LE DRUIDE

Deux bœufs égaux en âge
Au divin attelage [1]
Et deux mains au carnage!...
Un Dieu ceint d'une flamme
Que l'univers proclame
Et dans tout homme une âme...
Aimer de tout son pouvoir
Dieu, le pays, le devoir
C'est tout aimer, tout savoir.

L'ENFANT BLANC

Elle est bien chérie
La sainte patrie!

1. Il est question ici de la paire de bœufs que [illegible] au globe terrestre qui était presque submergé; c'est [illegible] tiré de l'eau et par conséquent [illegible].

Nous avons dit précédemment que le rythme cher à nos pères était la triade, c'est là une vérité stricte, en ce qui concerne les poésies qui affectaient un caractère religieux, moral ou pédagogique ; c'est moins vrai pour les autres genres en honneur chez nos aïeux. — Les Gaulois, qui faisaient peu de cas de l'écriture, ne pouvaient guère écrire en prose, parce que celle-ci ne se retient pas aussi aisément ; mais ils possédaient un grand nombre de genres poétiques. Les Gallois modernes, qui plus et mieux que nous, ont conservé les traditions bardiques, nous parlent d'une vingtaine de rythmes au moins.

Voici les plus importants. En premier lieu nous trouvons la fable ; les Gaulois avaient apporté ce goût de l'Asie.

Un ancien auteur nous apprend que la fable de *La Lice et sa compagne*, si admirablement imitée par La Fontaine, est d'origine Ligure. Un des descendants de Nann, ce chef,qui permit aux Phocéens de s'établir à Massilia pour soulever les tribus du littoral contre la jeune cité, imagina, paraît-il, l'apologue auquel nous venons de faire allusion. Voici, du reste, une fable que nous avons composée sur un rythme breton fort ancien et qui n'est plus guère usité de nos jours ; nos vers ont dix-sept pieds ; nous avons intitulé notre fable *l'hermine* [1] :

A quoi servent tant de façons ? disait un jour à l'hermine
Au corps mince comme une paille, un rat lourd et bien en chair.

1. Les Gaulois se plaisaient aux fables. Tite-Live nous montre quelle importance un apologue, celui de *la Lice et sa compagne*, eut dans les événements qui suivirent la fondation de Marseille. Une prise d'armes des clans voisins de la jeune cité eut lieu contre elle à la suite d'une fable imaginée par un chef désireux de voir les étrangers exterminés ou tout au moins chassés du sol sacré de la patrie.

L'hermine, nous le savons, est l'objet ainsi que sa cousine la belette, d'un grand nombre de légendes qui, suivant nous, doivent remonter, du moins pour quelques-unes, jusqu'au temps de la Gaule indépendante.

Nous avons écrit notre fable dans un rythme breton fort ancien. La césure qui coupe les vers nous donne un hémistiche de huit pieds et un autre de sept pieds. On peut voir là l'origine de deux de nos coupes de vers modernes les plus usités.

La route à suivre est détrempée et n'a pas trop bonne mine.
Si nous ne la prenons pourtant, nous sommes perdus, c'est clair.
J'ai d'abord tâté de la patte et sciemment je t'assure
Qu'on peut nager dans ce bourbier comme dans de l'eau pure.
Viens! Non! fit l'hermine, plutôt le trépas qu'une souillure.

MORALE

Le rat, frères, c'est le guerrier de son honneur oublieux;
L'hermine est l'âme du héros se réservant pour les cieux.

L'hermine pendant une longue suite de siècles a été l'emblème de la Bretagne indépendante. Les ducs ne l'avaient sans doute choisie pour en orner leurs armoiries, que parce que les paysans, toujours imbus d'idées païennes, attribuaient à cet animal des vertus toutes-puissantes.

Les Gaulois avaient été sans doute frappés de son changement de couleur pendant six mois, car cet animal n'est blanc qu'en hiver.

Les bardes se plaisaient à composer des poèmes en l'honneur de l'agriculture. En voici un qui débute par trois monosyllabes et qui a la prétention d'imiter le galop du cheval.

Trip, trep, trip! l hiver approche,
Au galop,
Le vent du nord bat la roche,
L'écume blanchit le flot.
Trip, trep! au galop!

Il faut ensemencer la terre,
Par le travail, rendez-la mère
D'épis tremblants.
Redoutez que la neige tombe
Enfermant les champs dans la tombe,
Ouvrez leurs flancs.

Trip! Trep, trip! l'hiver approche
Au galop,
Le vent du nord bat la roche,
L'écume blanchit le flot.
Trip! Trip! au galop!

Au coursier la chasse et la guerre!
Il suit son maître d'ordinaire
Sous le dolmen.

Les bœufs sont les bêtes sacrées
Du Dieu des campagnes dorées,
Du Dieu Belen.

Trip! Trep! Trip! l'hiver approche
Au galop,
Le vent du nord bat la roche,
L'écume blanchit le flot.
Trip! Trep! au galop!

En main le manche des charrues!
Rouvrez les traces disparues.
Faites effort!
Avec ces grands bœufs qu'il excite
Le laboureur joyeux imite
Hu, le Dieu fort!

Trip! Trep! Trip! l'hiver approche
Au galop,
Le vent du nord bat la roche,
L'écume blanchit les flots.
Trip! Trip! au galop.

Si vos familles sont plus grandes
Mordez du soc le sol des landes
Cher au bétail!
Avant que périsse le monde
Toute terre sera féconde
Grâce au travail.

Trip! Trep! Trip! l'hiver approche
Au galop,
Le vent du nord bat la roche,
L'écume blanchit le flot.
Trip! Trep! au galop [1].

Voici encore une poésie imitative :

LE HIBOU

Au jour brillant succède l'ombre,
Et le hibou
Jette son cri dans la nuit
I-ou-ou-ou!

1. Tiré du *Voyage à travers les Gaules*, de Lionnel Bonnemère.

Laissez reposer les faucilles!
Sous l'humble toit de vos familles
Rentrez joyeux,
Guidez au flanc de la colline
Le troupeau lassé qui chemine
Silencieux.
Au jour brillant succède l'ombre
Et le hibou
Jette son cri dans la nuit
I-ou-ou-ou !

Il faut qu'à son tour chacun veille
Près du foyer, ouvrant l'oreille
Au moindre bruit!
C'est l'heure propre à la maraude
Le loup aussi, lui, quête et rôde
Pendant la nuit.
Au jour brillant succède l'ombre
Et le hibou
Jette son cri dans la nuit sombre
I-ou-ou-ou!

N'oubliez pas dans vos prières
Les divinités tutélaires
De vos troupeaux,
Que pour vos bœufs Korré soit bonne!
Et confiants priez Epone
Pour vos chevaux!
Au jour brillant succède l'ombre
Et le hibou
Jette son cri dans la nuit sombre
I-ou-ou-ou!

Il existe aussi dans la littérature gauloise des poèmes appelés *gnomiques*. Liwarc'h-Henn nous a donné des modèles en ce genre. Chaque strophe de ses immortelles poésies, malheureusement trop peu connues, se compose d'une triade. Chaque triade doit contenir un précepte de morale ou tout au moins une forte pensée, résumée en peu de mots et partant facile à retenir. Elle est généralement renfermée dans le dernier vers; les deux premiers n'ont souvent aucun rapport avec lui; ils ne sont là que pour en faciliter le souvenir, grâce à la musique de la rime. Le titre de ce genre de composition est tiré d'ordinaire des premiers mots qui com-

mencent chacune des triades. — Notre poème gnomique s'appellera :

JE VEUX!

Je veux un tranchant aux épées,
Je veux des âmes bien trempées
Et de l'honneur seul occupées.

Je veux des moissons en été;
Je veux dans le cœur la fierté
Et l'amour de la liberté.

Je veux que chacun ait son rôle
Servant moins le Brenn que la Gaule.
Le chêne est plus grand que le saule.

Je veux que la flèche de fer
Frappe la foudre qui fend l'air.
Un Dieu ne guide point l'éclair.

Je veux que l'homme ne redoute
Que de voir tomber de la voûte
L'astre dont Bel[1] trace la route.

Les poèmes gnomiques couronnés au concours dans les grandes assemblées poétiques de chaque peuplade gauloise, devaient sans doute passer dans l'enseignement des druides. « Chaque barde, nous dit M. de la Villemarqué, avait son trésor de sagesse qu'il se faisait un devoir véritable de partager avec ses contemporains. »

Nous connaissons les pensées des Gaulois sur la mort. Toute âme en s'envolant au ciel avait le droit d'y être accompagnée par les adieux des amis, des parents, qu'elle laissait derrière elle. Jamais une tombe ne se refermait sans qu'un chant de mort, un *maronad*, n'eût été déclamé. Liwarc'h-Henn et Taliesin nous ont laissé des maronad célèbres; nous avons cherché à rassembler dans une seule et même pièce, les passages les plus caractéristiques de leurs ouvrages; en voici un spécimen :

1 Bel ou Belen était, dans la mythologie gauloise, le *soleil déifié*.

MARONAD.

Le noir corbeau qui tournoie
Sur Kledno, sanglante proie
Aux yeux morts,
A fondu plein d'allégresse
Labourant avec ivresse
Son beau corps.

Le Tiern que vingt ans de guerre
Rendit si puissant naguère
Mon ami,
Mon maître au maintien superbe
Est dans un dolmen, sous l'herbe
Endormi.

C'est accablé par le nombre
Qu'il est mort farouche et sombre
En luttant.
Pleure, Argoed, qui fut sa terre,
Kledno, ta hanche, ton père
T'aimait tant.

Qui dans la fauve mêlée
Te valait, âme envolée
Vers les cieux,
Qui poussait plus intrépide
Son cheval au flanc humide
Et poudreux?

Kledno, ta tombe m'attire.
Adieu la joie et le rire
Pour jamais!
A ta gloire, ombre bénie
Je consacre mon génie
Désormais!

Pour marcher au combat, pour s'exciter à bien faire, les Gaulois redisaient souvent des poèmes composés par leurs bardes les plus savants. Dans ces morceaux de littérature d'un caractère sauvage, on avait toujours soin d'accumuler les rimes. Dans le même vers souvent plusieurs mots avaient la même terminaison. Nos pères s'imaginaient produire de la sorte un plus grand effet. On peut appeler *Incantations* ces poésies auxquelles les rimes qui se trouvent espacées

dans l'intérieur des vers sans règle fixe donnent un caractère très étrange.

INCANTATION.

En avant! au vent les épées
Depuis longtemps inoccupées,
Et que le désordre soit mis
Dans les rangs de nos ennemis!

Que nos durs épieux d'*aulne jaune*
En chargeant s'enfoncent d'une aune
Dans la poitrine des guerriers
Sous les lourds *boucliers pliés*.

Awen, sœur de l'homme *intrépide*
Guide à la bataille livide
Les sangliers contre les loups,
Chante muse et conduis *nous tous*.

Poète à l'écharpe mouvante
Afin de semer l'*épouvante*
Vante nos *aïeux glorieux*,
Et dis que nous valons *mieux qu'eux!*

Qu'avec fureur chacun s'élance!
Cornes mornes, plus de silence,
Et sonnez vos *airs* à *travers*
Les clameurs et les bruits divers.
Parfois la voix sainte du barde
Bien mieux que l'*airain fin* nous garde!

Voici une deuxième pièce du genre Incantation :

Debout, les guerriers du *clan*.
Sanglant [1] le soleil se lève
Avant que le jour s'achève,
L'ennemi fuira tremblant!

Debout! La vive *alouette*
Montant d'un vol inégal
Nous *jette* son gai signal
Que l'écho du camp répète.

1. Nous avons exprimé en italiques tous les exemples d'allitérations ou rimes intercalaires que nous avons pu faire entrer dans cette pièce. Nous avons également imprimé en italiques toutes les syllabes formant rimes, pour rendre plus sensible à la vue le mécanisme de ces vers.

Essuyez les *boucliers*
Mouillés encor de rosée
Par la nuit froide posée.
Partons, drapeaux dépliés!

Nos rangs déroulés en ordre
Egaux dans la marche et *beaux*
Ressembleront aux *anneaux*
D'un reptile prompt à mordre.

Nous jurons devant les *dieux*
Maîtres des *cieux*, sur nos lames [1],
De ne plus revoir nos femmes
Si ce n'est victorieux!

Un autre genre, le bardit, était la forme la plus noble de toutes celles que les Gaulois employaient.

Le bardit était sacré; il était écrit sur un rythme ternaire. Dans notre poésie moderne, on ne peut le comparer qu'à l'ode. Comme elle, il a toujours pour sujet quelque héros fameux, quelque grand principe moral ou religieux. Souvent dans un bardit on a dû chanter Eusus, les chênes aux vénérables rameaux, le gui symbole sacro-saint.

Voici un bardit en l'honneur des menhirs, son premier vers est littéralement traduit du gaulois, beaucoup d'autres sont des imitations.

BARDIT.

L'aiguille du menhir est bonne!
Sur la bruyère monotone,
Grave monument, elle étonne.

Elle arrête le voyageur.
« Là, dit-il, devenu songeur
Repose en paix un noble cœur. »

Il veut connaître son histoire.
Soudain jaloux de sa mémoire
Il jure d'égaler sa gloire.

1. C'était un usage constant chez nos pères de prêter serment sur les armes.

Elle marque l'endroit sacré
Qui serait sans elle ignoré
Où quelque combat fut livré.

Qu'elle soit seule ou forme enceinte,
L'aiguille du menhir est sainte,
De Crom, elle porte l'empreinte.

La blanche aiguille du menhir
Elle est toujours comme au sortir
Des mains qui surent la pétrir.

Elle brave la foudre même;
Du vrai héros elle est l'emblème.
Menhir élancé, que je t'aime!

Comme dans notre cœur est Dieu
Cromlec'h superbe en ton milieu
Sur un trépied d'or brille un feu!

Voici un autre bardit, son titre est :

LE GUI

Au mois noir, les feuilles brûlées
Par l'âpre baiser des gelées
Tombent des branches mutilées.

Les arbres dressent vers les cieux
Comme des squelettes rugueux
Leurs troncs livides et noueux.

Parmi ce deuil de la nature,
Seul, un chêne sur sa ramure
Montre encore un peu de verdure.

C'est la plante d'Hésus, un gui
Que le froid n'a pas alangui.
L'Invisible veille sur lui.

Bien que la branche qui le porte
A tous les regards semble morte,
Du gui la sève est jeune et forte.

Malgré l'hiver, ce noir faucheur,
Elle maintient dans sa fraîcheur
Des graines la mate blancheur..

La vie a bien des heures sombres
Et nos bonheurs ont bien des ombres.
Des hivers bien grands sont les nombres.

L'homme qui prend Dieu pour appui
Lorsque tout meurt autour de lui
Peut tout braver comme le gui.

« L'indignation rend poète » nous dit un proverbe latin. Les Gaulois écrivaient des satires contre les lâches, contre tous ceux qui d'une façon quelconque manquaient aux lois de l'honneur. Les bardes avaient à la fois pour mission de célébrer la vertu et de dénoncer et flétrir le vice. Nous allons donner ici la traductien d'une satire de Lwarc'h-Henn contre un guerrier qui passait ses jours au milieu des fêtes et qui ne cherchait pas à tirer vengeance des incursions que des tribus voisines de la sienne faisaient sur son territoire.

SATIRE[1]

Avant d'avoir le rang de prêtre
J'étais chevalier aussi, moi ;
J'avais des guerriers comme toi
Duok, et plus même peut-être.

J'étendais au loin mon pouvoir
Étant d'une famille ancienne.
Ma cuisse aussi bien que la tienne
Pressait les flancs d'un coursier noir.

Mais au moins je savais me battre
Et je donnais à mes guerriers
De l'or tout plein leurs boucliers,
Toi, tu restes au coin de l'âtre.

Tu t'endors au sein du repos.
En quête de riches aubaines
L'ennemi fond sur tes domaines
Chassant devant lui tes troupeaux.

1. Cette pièce est presque la traduction de l'œuvre d'un vieux barde breton du VIe siècle.

A toi bon vin et grande chère !
Ta femme est belle, on la prendra !
Duok, qui donc la défendra
Si, toi, tu n'oses pas le faire?

Qu'une vieille au souffle empesté
S'arrête au seuil de ta demeure
Lorsque le soir l'ouragan pleure
Et maudisse ta lâcheté.

Les Gaulois aimaient tant la poésie, ils l'estimaient à un tel degré, qu'ils lui attribuaient une puissance curative. La peste, le *mal jaune*, la redoutable Bôsen, comme ils l'appeaient, fuyait effarée quand on lui prouvait bien en la raillant qu'on ne la craignait pas. Les membres de la caste sacerdotale portaient des ceintures sur lesquelles des distiques étaient brodés. Lors de l'introduction du christianisme en Irlande, les bardes convertis composèrent sous le nom de *ceintures* des poèmes qui éloignaient d'eux tous les malheurs. Pour avoir une protection efficace, il fallait seulement réciter ces poèmes.

Les habits de la Vierge, les ceintures ornées d'une inscription pieuse que portent en Bretagne les jeunes femmes sur le point d'accoucher, dérivent évidemment des anciens amulettes gaulois.

En 1859, le choléra sévit d'une façon redoutable sur une partie de nos départements de l'Ouest; un vieux paysan qu'un médecin questionnait lui répondit : « *Avec tous vos remèdes, vous ne chasserez jamais la maladie. Il faudrait pour la mettre en fuite qu'un barz la chansonnât.* » On voit par là que le vieux paysan était absolument dans les mêmes idées que ses aïeux les bardes gaulois.

Nous allons nous efforcer de donner un type de ces poésies devant lesquelles les maux les plus terribles eux-mêmes battaient en retraite. C'est un défi lancé à la peste, à Bôsen. Le guerrier cherche à lui prouver qu'elle ne peut avoir d'influence sur lui, qu'il ne la redoute point.

DÉFI

Tu frappes l'homme blanc d'effroi,
Tu ne peux ranger sous ta loi
Le cœur qui n'a point peur de toi.

Quand l'orage gronde, terrible,
Au milieu du bruit impassible
Je prends les nuages pour cible.

Je nargue le brillant éclair!
Je ris du courroux de la mer.
Mon corps est plus dur que du fer.

Avec soin ta rage m'évite.
Tes ongles, ô Bòsen maudite,
Contre moi s'useraient bien vite!

Les Gaulois avaient également des sortes de fabliaux ou de ballades si l'on aime mieux. Les strophes en étaient courtes. Souvent chacune d'elles se composait d'une simple triade. Le refrain formé d'un distique séparait tous les tercets; ce genre de poésie n'a jamais disparu de notre littérature. Dans les œuvres de Victor Hugo, comme dans celles de beaucoup de nos poètes, nous trouvons des pièces qui ont plus d'un rapport avec les vieux chants de nos pères. En voici un composé d'après toutes les règles de l'art; nous l'appellerons :

L'OR DE LA VEUVE

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Parmi les plus fiers colliers d'or
Qui commandaient les clans d'Armor
On vantait partout Garann-Maur.

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Jamais guerrier dans les combats
N'affronta si bien le trépas
En semant le deuil sous ses pas.

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Nul n'était plus fou de butin;
Nul jamais, d'un air plus hautain
Ne s'assit autour d'un festin.

Harpe d'airain sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Quand il rentrait victorieux
Des chants éveillaient dans les cieux
L'écho longtemps silencieux!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Puis c'étaient des fêtes sans fin
Des repas bruyants où le vin
Coulait dans des coupes d'or fin!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Sitôt qu'il avait dépensé
Tout ce qu'il avait amassé
Son cri de guerre était lancé!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Mais le destin fit qu'une fois
Il ne put, pour d'autres exploits,
Ranger tout son clan sous ses lois!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Bien qu'on fût dans les plus longs jours
Le mauvais temps durait toujours,
L'hiver continuait son cours!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Faute de pouvoir guerroyer
Il dut, rêveur à son foyer,
Laisser ses armes se rouiller!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Il emprunta donc son trésor
A la veuve d'un chef d'Armor,
Environ trente pièces d'or!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Pendant un mois, on festina,
La table sous les mets plia,
Si bien que le brenn oublia!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre.
Chante la race forte et libre!

Garann vit arriver un soir
La veuve en long costume noir :
« Mon argent, Brenn, je veux l'avoir! »

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

« Nidé fais-moi crédit encor
» Le soleil va rendre l'essor
» A mes guerriers; j'aurai de l'or. »

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre !

Nidé se remit en chemin...
Les premiers feux du lendemain
Luirent sur Garann coupe en main.

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Les jours suivaient gaîment les jours,
Les buveurs les trouvant trop courts.
La nuit à leurs jeux donnait cours!

Harpe d'airain sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Au bout du temps marqué, soudain,
On entendit crier : « J'ai faim!
Je t'en prie, ô mère, du pain! »

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Le Brenn, effrayant de pâleur,
Se leva le front en sueur.
On aurait dit qu'il avait peur.

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Un guerrier sortit, et, du seuil
Il aperçut la veuve en deuil
Serrant son fils, son doux orgueil!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre.
Chante la race forte et libre!

La loi lui donnait comme droit
Sinon comme devoir étroit,
De séjourner en cet endroit.

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Du logis s'échappe un parfum...
Avec son fils, spectre importun,
Elle doit demeurer à jeun...

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre
Chante la race forte et libre!

Tant qu'il ne voudra pas payer,
Garann-Maur entendra crier
L'enfant qui ne peut sommeiller [1]!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Le Brenn, après s'être remis,
Dit, s'adressant à ses amis :
« Que ces pauvres gens soient admis. »

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

« Approchez et mangez!... » L'enfant
Montra d'un geste triomphant
Les mets que la loi lui défend!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Sa mère lui retint le bras :
« Garann, nous ne mendions pas
» Quelques reliefs de ton repas! »

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

1. La curieuse coutume qui sert de base à ce poème bardique est empruntée aux *Études sur le droit celtique*, présentées récemment à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. Ed. Laboulaye. Sous le titre que nous venons de mentionner, M. d'Arbois de Jubainville a étudié le Senchus-Mor, vieux recueil de lois irlandaises remontant à l'an 800 comme rédaction, mais beaucoup plus ancien en réalité, ainsi que le prouve, par exemple, cet usage pour le créancier de *jeûner* à la porte de son débiteur, jusqu'à ce qu'il ait reçu satisfaction de ce dernier. Cet usage se retrouve chez les Hindous, et beaucoup d'auteurs présument que très anciennement il devait être en vigueur chez tous les peuples originaires de la mystérieuse Asie.

« Mon époux fut Brenn, comme toi...
» C'est à son jeune fils, à moi,
» Que tu manques ainsi de foi! »

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

« Mon argent! » « Sortez! » « Pitié! » dit
Au Brenn Garann-Maur interdit,
L'enfant en pleurs qui se raidit.

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Les guerriers causant à l'écart
Sur le Brenn lançaient un regard
Parfois aigu, comme un poignard!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Garann, peut-être intimidé
Ou par le repentir guidé,
Calme s'approcha de Nidé!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

« Je n'ai rien, tu sais bien cela... »
Nidé pour sortir, se voila.
Alors un guerrier s'approcha.

Harpe d'airain sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

C'était un vieillard noble et fier
Plus blanc que la neige, l'hiver,
Son œil brillait comme un éclair!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

« Tu n'as rien, dit-il, Garann-Maur
» Tu mens Brenn! Et ton collier d'or?
» Oses-tu le porter encor? »

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

« Je suis un juge en ce moment.
» Nidé, je te donne en paiement
» Ce signe de commandement. »

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre
Chante la race forte et libre!

Et sans qu'il put se défier.
D'un geste brusque, le guerrier
Au Brenn arracha son collier!

Harpe d'airain, sous mes doigts vibre,
Chante la race forte et libre!

Voici maintenant une ballade en prose formée de triades, nous l'intitulons :

L'AIRAIN DU GLAIVE

1

Au dehors le vent siffle dans la montagne comme les serpents du dieu Penn [1], mais l'âtre est rouge dans la maison de Cott [2] le chef puissant des Centrones [3], ces gardiens des Alpes.

Ce brenn dont nul marchand étranger ne peut franchir le territoire sans payer rançon et dont l'opulente demeure est entourée des cases habitées par des soldures et des ambactes [4], aime les chants des bardes.

Au dehors le vent siffle, mais le Véragre [5] Mognanat que la déesse Awen [6] chérit entre tous ceux de sa nation est assis près du foyer sur une peau d'urus [7].

1. Il est certain que les Celtes reconnaissaient aux serpents un pouvoir magique. Le serpent formant un cercle symbolisait l'univers. Certains de ces reptiles apprivoisés figuraient dans les cérémonies religieuses, comme le prouve le fragment suivant d'un vieil hymne cité par M. de la Villemarqué : « Le serpent s'avance en rampant vers le vase du sacrificateur au croissant d'or. Le croissant d'or dans sa main, sa main sur le couteau et le couteau sur ma tête..... »
Le dieu Penn était adoré dans toute cette partie de la Suisse qui forme le Valais actuel. Il semble aussi avoir donné son nom aux Alpes Pennines.
2. Nous avons mis en scène ce Cott, Cothus, Cottius des historiens romains, qui résista seul, quand le reste des Gaules était déjà soumis et devint l'ami d'Octave. Il a donné son nom aux Alpes Cottiennes.
3. Les Centrones occupaient la partie la plus montagneuse de la Savoie, celle où se trouve le mont Blanc. Ce pays était riche en mines de toute sorte.
4. Les soldures et les ambactes formaient les deux degrés de la clientèle gauloise.
5. La capitale des Véragres était Octodur (Martigny dans le Valais).
6. C'est l'inspiration déifiée.
7. Il semble que l'Urus ou bœuf sauvage ait donné son nom au canton d'Uri qui porte dans ses armes une tête de taureau.

Il tient une coupe faite d'un crâne cerclé d'or. Pour faire honneur au poète, Cott la lui a donnée. C'est la tête du dernier Romain tué par lui, c'est celle d'un centurion! Elle est pleine de vin d'Italie.

A la lueur des copeaux résineux placés sur un trépied d'airain. les femmes travaillent à l'écart, tandis que les plus fameux guerriers d'Axima [1] se tiennent debout en demi-cercle autour de Cott et de Mognanat.

Barde, la veillée est longue dans les *mois noirs* où nous sommes, dit le Brenn dont la flamme du foyer faisait étinceler le collier d'or, barde, prends ta harpe à la triple voix et chante.

Le poète se levant aussitôt promena un instant ses doigts sur l'instrument sonore, puis rompant enfin le silence répondit : Je chanterai pour toi, Cott, pour vous, ses frères, un lai [2] que j'ai composé.

L'émotion parfois peut-être empêchera mes paroles de sortir claires et distinctes comme il le faudrait. J'ai connu, j'ai beaucoup aimé ceux dont je vais conter l'histoire.

Elle est sombre comme le temps; elle est triste comme un sanglot du vent dans les sapins. Les sujets de nos poésies, c'est la louve maudite qui nous les fournit.

Nos quatre tribus confédérées sont en deuil, l'ennemi foulant le sol de leur vallée [3]. La liberté, Cott n'a plus pour refuge que tes montagnes; pour défense, que ton glaive jaune comme de l'or !

Le brenn et ses guerriers frémirent et portèrent vivement la main à leurs armes suspendues au-dessus de leur cuisse droite par des chaînes ou par des baudriers richement ornés.

Tout fier de l'effet qu'il venait de produire, le barde se tut un instant et promena ses regards sur les chefs dont le visage respirait une mâle ardeur.

Puis il reprit : l'été dernier, vers la fête du solstice qui couronne de

1. Axima était une des deux villes des Centrones.
2. Le lai des trouvères du moyen âge dérive certainement des vieilles poésies gauloises, auxquelles les bardes leurs auteurs donnaient le nom de *lez*, littéralement *douleur*, *lamentation*, et par suite complainte.
3. Avant sa conquête par César, la vallée du Rhône, qui forme aujourd'hui le Valais, était divisée entre quatre peuplades confédérées. C'étaient : les *Nantuates*, capitale *Tarnade*, plus tard nommée *Agaunum*, aujourd'hui Saint-Maurice; les Véragres, capitale *Octodur* (Martigny); les Sedunes, capitale *Sedunum* (Sion), et les Vibères dans le Haut Valais.

feux étincelants toutes les crêtes de nos montagnes [1], j'étais non loin du grand lac bleu (lac du Léman) au temple de Penn [2].

Tu le sais, Cott, près du sanctuaire quelques maisons se sont groupées. La plupart des habitants vendent des bijoux et des armes qu'ils fondent ou qu'ils forgent eux-mêmes.

D'ordinaire le métal employé venait par des porteurs et par les bateaux du lac du pays des Ségusiaves [3], ces clients des Eduens [4].

A l'époque dont je te parle, César avait déjà décidé qu'une descente aurait lieu dans notre vallée. Nous aurions dû nous en douter à ce que l'airain ne nous arrivait plus aussi abondamment.

Aussi quand Vivliane, la fille de Gwenrigh-henn, parut sur le seuil du hangar sous lequel d'habitude dix creusets fonctionnaient, il n'y eut guère de bijoux à lui montrer.

Les fondeurs et les guerriers campés sous des tentes que la fête avait assemblés restèrent immobiles et frappés d'admiration en voyant la belle jeune fille. Vivliane était l'honneur de notre tribu tout entière.

Sur son front pur ses cheveux se relevaient coquettement retenus par des épingles d'airain brillant qui lui formaient comme une auréole [5]; un léger tatouage bleu qui ornait une de ses tempes donnait encore plus d'éclat à son regard.

Ses bras plus blancs que la neige des cimes les plus hautes étaient parés de riches bracelets. Un triple rang de perles séparées par des amulettes chargeait sa poitrine.

Sa robe qu'une ceinture serrait autour de sa taille était brodée de fleurs aux teintes variées, et laissait voir ses pieds chaussés de hautes sandales en bois [6].

1. Les feux du solstice sont devenus *les feux* dits *de la Saint-Jean.*
2. Penne, non loin de Villeneuve, sans doute l'ancien *Pennolucus.*
3. Les Segusiaves avaient pour villes *Lugdunum* (Lyon) et *Cabillonum* (Châlons-sur-Saône).
4. Peuplade qui occupait un vaste territoire entre la Marne, la Loire et la Saône.
5. Le grand nombre d'épingles de bronze trouvées en Suisse permet de supposer que, de toute antiquité, dans ce pays, les femmes se coiffaient comme le font encore les femmes du canton du Tessin.
6. Ce genre de chaussures est encore en usage dans le canton du Tessin. On les retrouve au Japon. Il était, du reste, tout à fait approprié à la nature du sol qui devait être extrêmement humide. Ces sandales

Vivliane était coquette autant que la rose églantine que le soleil d'été fait éclore sur les buissons de nos vallées.

Vivliane était gaie comme le jeune chamois de nos montagnes qui sait qu'il n'a rien à craindre sur les sommets où il joue parmi les herbes embaumées.

La belle Vivliane s'élançait insouciante à travers la vie comme la mouette blanche du grand lac bleu s'élance en plein ciel.

La fille de Gwenrigh-henn, qui s'était promenée dans tout le marché, fit une moue dédaigneuse en voyant quelques bracelets dans un coffre de chêne ornés de cercles gravés.

Il n'y a rien, dit-elle, qui puisse convenir à la fille d'un chef puissant tel que l'est Gwenrigh-henn.

Fondeur! s'écria tout à coup un jeune guerrier à la moustache rouge et tombante qui se détacha du groupe, fondeur prends ce glaive !

Jette-le dans le creuset qui vient de te servir. Transforme lame et poignée en bijoux pour Vivliane. Obéis, fondeur, à Iaul, fils d'Iaul !

Et l'arme de prix lancée par un bras robuste résonna sur les dalles rugueuses qui recouvraient le sol du hangar.

Vivliane se baissant aussitôt, ramassa le glaive. Avec un sourire elle le tendit à Iaul pour qu'il le reprît. — Non, fit-il, ce glaive est à toi!

L'arme tiède encore fut replongée dans la fournaise pour fondre à nouveau et remplir de son métal devenu liquide les moules choisis par la belle jeune fille [1].

Lugovèse, un guerrier célèbre parmi les Véragres, qui, avec quelques hommes de son clan, avait escorté tout le long de la route Vivliane et plusieurs autres jeunes filles de notre tribu, survint alors.

Vivliane, ignorante encore de ce qu'est l'amour jusqu'à cette fête du dieu Penn, avait toujours semblé prendre à plaisir de voir Lugovèse qu'une foule d'ambactes et de soldures accompagnaient en tous lieux.

Quelques mots entendus par le collier d'or suffirent pour le mettre au courant de ce qui s'était passé.

permettaient donc de marcher à pied sec sur des terrains détrempés et marécageux.

1. Les moules qui servaient à mouler les objets de bronze était en molasse. C'est une sorte de grès verdâtre assez commun en Suisse, en Savoie et dans l'Italie. On a retrouvé de ces moules dans les palafittes de la Suisse.

Au moment où, poussé par la jalousie, il allait peut-être interpeller brutalement Iaul, Vivliane lui dit : « Viens, Lugovèse, partons !

Elle promena son regard limpide et bleu sur toute la foule afin d'avoir le droit de regarder encore une fois Iaul, le beau guerrier Nantuate.

Le barde fut ici interrompu par un gémissement qui venait du dehors. On eût dit le lointain appel d'un voyageur égaré qui demande du secours.

Tous les guerriers écoutèrent un instant en silence, mais la plainte ne se renouvela point. Ils n'entendirent que la sombre musique du vent parmi les branches des sapins.

Achève ton récit, Mognanat, dit Cott, en flattant de la main un grand dogue qui s'était levé et qui grondait sourdement.

Le poète reprit donc en ces termes : Quelques jours après la fête de Penn, Vivliane avec plusieurs esclaves romaines allait sur le bord du torrent qui de ses eaux mugissantes divise en deux parties la cité des Véragres.

Son regard se perdait à l'horizon. Ce n'était pas les hautes cimes avec leurs blanches couronnes de frimas éternels que fixait la jeune fille. Vivliane remontait des yeux la route qui conduit à Tarnade.

Tout à coup, elle tressaillit ! Dans un cavalier lancé à fond de train qui s'avançait vers le lieu où elle se tenait avec ses compagnes, elle avait reconnu le Nantuate Iaul.

Le jeune guerrier lui apportait les bracelets fondus avec l'airain de son glaive. Leur surface,polie habilement, était décorée de cercles concentriques allant trois par trois et de lignes dentelées.

Iaul mit pied à terre et offrit à Vivliane la parure nouvelle. Les esclaves se levant aussitôt se retirèrent, laissant le guerrier et Vivliane seuls ensemble.

En souriant la fille de Gwenrigh-henn orna ses bras blancs des anneaux d'airain. A leur contact, un frisson parcourut tout son corps et lui étreignit le cœur.

Vivliane, naguère encore si gaie et si insoucieuse, sentit naître en elle un trouble nouveau; son âme en un instant se transforma.

Depuis sa première rencontre avec Iaul au bois sacré du dieu Penn, elle ne songeait plus à Lugovèse, mais elle n'osait pas s'avouer à elle-même qu'elle aimait sincèrement pour la première fois.

Quand elle revit près du torrent le jeune Nantuate, elle comprit à

l'émotion qui s'empara d'elle, que de ce jour son sort allait dépendre de lui.

Mais elle ne laissa rien paraître des sentiments qui l'agitaient. Iaul dont elle espérait un aveu, ne s'avança pas non plus; il fut retenu par le respect.

Iaul, fils d'Iaul, était un simple homme libre, le plus fameux dompteur de chevaux de sa tribu; Vivliane était l'unique enfant d'un brenn renommé.

Il s'était donné tout entier à Vivliane, mais sans rien demander en échange. Il s'attendait même à souffrir un jour à cause d'elle.

Avant d'avoir vu la fille de Gwenrigh-henn, Iaul, tout rêveur, errait souvent sur les hautes montagnes qui enserrent Tarnade. Assis sur quelque roc inaccessible pour tout autre que pour lui, il se plaisait à suivre des yeux le vol des blanches nuées.

Son âme inassouvie, à travers leurs vapeurs légères, croyait voir passer des femmes souriantes enveloppées de longs voiles flottants dont les plis variaient au souffle de la bise.

Que les Romains, nos orgueilleux vainqueurs, raillent nos jeunes hommes de ces amours naïves, presque enfantines par le tour que leur donne leur imagination.

Grâce à elles, la débauche, ce dragon qui broie les consciences dans ses replis fangeux, ne pénètre point dans nos bourgs ni dans nos cités.

Le guerrier, dans la femme qu'il épouse un jour, pense retrouver l'être charmant qu'il a vu dans ses rêveries solitaires.

Quand Iaul eut disparu, emporté par son cheval noir, Vivliane ne put retenir ses larmes et s'affaissa sur le bord de la route.

Le doute, ce venin dont rien ne peut combattre la violence, vint assaillir son âme. Elle crut que le jeune Nantuate ne l'aimait point, puisqu'il l'avait quittée sans lui faire d'aveu.

Le glaive neuf dont il s'était privé pour elle ne montrait peut-être que la vanité d'Iaul. Devant tous les guerriers assemblés au sanctuaire de Penn, il avait voulu étaler sa richesse.

Et la fille de Gwenrigh-henn, celle dont on vantait la beauté jusqu'à Lousonna[1], se tordait les bras de rage et de désespoir.

1. Lousonna aujourd'hui Lausanne. L'origine celtique de cette ville n'est pas douteuse; du reste, quelques noms pris dans les campagnes environnantes prouvent que cette ville était entourée de vastes forêt consacrées au dieu Bélen.

II

Un mois s'est écoulé et c'est fête chez le brenn des Véragres dans la ville d'Octodur, cette ville qui nous rendait les maîtres du passage du col de Penn.

La table ronde qu'entouraient de nombreux colliers d'or, ploie sous le poids des mets et des cornes d'Urus remplies de blonde cervoise.

C'est fête et grande fête! Gwenrigh-hen sentant la mort s'approcher veut marier sa fille. Il veut laisser ses armes à un guerrier digne de les porter.

Lugovèse, Duok, Bleizdu, les plus nobles et les plus braves guerriers des quatre tribus de la grande vallée, sont aujourd'hui les hôtes du vieux brenn des Véragres.

A l'envi chacun d'eux vante ses exploits; chacun d'eux se croit assuré de fixer le choix de la belle Vivliane.

Le plus sûr de lui-même, celui qui, à l'entendre, compte ses jours depuis qu'il est homme par des actions d'éclat, c'est Lugovèse.

Autour de la table, les écuyers de tous les convives du brenn se tiennent debout et forment un double cercle. Ils mordent dans des quartiers de venaison que de jeunes garçons leur offrent dans des écuelles de bois.

Tout à coup un ambacte vint annoncer l'arrivée d'un voyageur. — Qu'il entre, s'écrie Gwenrigh-henn! — Et le serviteur sortit sur-le-champ.

Frères, poursuivit le brenn, quel que soit l'homme qui viendra s'asseoir à cette table, il doit être bien reçu par nous. Que personne ne cherche à savoir ni son nom, ni sa condition!

Quelqu'un de vous pourrait peut-être apprendre qu'il est son ennemi. Il ne faut pas que cela soit, car rien ne doit troubler l'hospitalité que je donne.

Sachez que je traiterais en ami l'homme qui eût jadis voulu me tuer s'il avait franchi comme hôte le seuil de ma demeure.

Alors on vit entrer dans la salle un jeune guerrier armé de toutes pièces dont le subit aspect fit tressaillir Lugovèse; ce guerrier c'était Iaul.

A la poussière qui ternissait l'éclat de sa cuirasse et recouvrait ses vêtements, on comprenait qu'il avait dû fournir une longue course.

Iaul, qui aimait Vivliane, avait appris l'intention de Gwenrigh-hen de

marier sa fille; et il avait voulu la voir avant qu'elle passât dans les bras d'un époux.

Il était venu demander l'hospitalité à son père, le brenn des Véragres dont les Nantuates furent jadis les clients.

Quand la tribu d'Iaul, quittant les bords du Rhin pour s'établir dans une contrée plus féconde, parut dans notre région pennine, tu le sais, Cott, nous lui donnâmes des terres.

Dans la suite, les Nantuates de clients qu'ils étaient devinrent des amis, des frères véritables, qui par les liens d'un pacte solennel s'unirent aux Vibères et aux Sedunes.

Viens près de moi, dit le vieux brenn. — Sur un geste de Gwenrighhenn, tous les convives se serrèrent pour faire place au nouvel hôte.

L'émotion causée par l'arrivée d'Iaul ne tarda pas à se calmer, mais autour de la table ronde, la gaieté ne put renaître.

Le moment où Vivliane devait paraître tenant à la main la coupe symbolique était proche. L'impatience et la crainte, ces vautours rongeurs, dévoraient le cœur de tous les convives.

Bientôt des bardes et des Ovates entrèrent dans la maison du brenn. Moi, Mognanat[1], le fils du soldat mutilé dans les combats que tu as connu, j'étais parmi eux.

Nos rottes et nos harpes étaient accordées. Nous étions prêts à commencer les chants de l'hyménée, qui, suaves prières, montent vers les dieux.

Les Ovates avaient à leur ceinture le couteau de pierre propre aux sacrifices. Ils tenaient un coq, symbole de la force virile et une poule, emblème de la fécondité[2].

Que Vivliane se choisisse un époux et aussitôt les deux volatiles rougiront de leur sang protecteur la triple pierre du foyer.

L'anxiété des convives était arrivée à son comble, et bien que la table eût été aspergée d'eau sacrée au moyen d'une touffe de verveine sauvage, tous les visages étaient sérieux.

1. Mot à mot, *fils du manchot*.
2. En Normandie, en Bretagne, dans le Morvand et sans doute encore dans d'autres parties de la France, on attribue aux coqs et aux poules un pouvoir protecteur. Dans certaines contrées, sur le seuil de toute maison nouvellement construite, on immole encore de nos jours un coq afin d'assurer la prospérité de la famille qui viendra l'habiter.

Soudain Vivliane paraît sur le seuil. Son sein agité soulève les plis de sa longue robe d'azur. Elle s'avance d'abord sans oser lever les yeux.

Une douce harmonie remplit toute la maison. C'est l'hymne de Korridgwenn, la grande et bonne déesse épouse de Hu-Kadarn, que nous chantons !

Vivliane est triste. On voit qu'en venant elle n'a fait qu'obéir aux ordres de son père. La coupe d'or tremble dans sa main blanche.

On dirait qu'elle est assurée que parmi les convives, l'homme à qui elle eût voulut confier son avenir ne se trouve point.

Elle marche d'une manière presque inconsciente. Elle s'approche du côté où Lugovèse radieux est assis. Déjà il se soulève, déjà il semble même porter en avant la main pour saisir la coupe, tant il se croit certain de la victoire.

Mais, ô prodige! le coq destiné au sacrifice se met à crier avec effroi au milieu du silence de tous. Vivliane relève alors la tête.

Elle vit bien Lugovèse ! mais elle voit surtout Iaul et s'élance vers lui. — Iaul, Iaul !... c'est toi, mon bien-aimé, le soleil de ma vie ! [1]....

A ses lèvres plus rouges que les graines de l'églantier elle porte rapidement la coupe d'or et l'ayant à moitié vidée, elle la tend à son Iaul.

Celui-ci ivre de joie se dresse d'un bond et saisit la coupe. — Vivliane, s'écrie-t-il, Vivliane, tu es à moi !...

Que la volonté des dieux soit faite !... Iaul est l'époux de ma fille. Iaul est fils d'Iaul, un vaillant s'il en fut, qui est mort en combattant pour sa patrie. Je l'ai bien connu.

Et le guerrier Nantuate envié par tous les convives du brenn, sortit de la salle avec sa jeune épouse qui en souriant à travers ses larmes de joie s'appuyait sur le bras fort et robuste d'Iaul.

III

Ici Mognanat fit une pause. Meabh, la femme de Cott, ranima le foyer prêt à s'éteindre. Une corne de cervoise circula à la ronde.

Le barde s'étant assuré que les guerriers étaient de nouveau disposés à faire silence pour écouter la fin de son lai reprit en ces termes :

1. *Iaul, héaule, soule*, suivant les dialectes, signifient *Soleil*.

Je voudrais ne plus avoir à chanter que le bonheur d'Iaul et de Vivliane. Je vous ai montré l'aube de leurs amours. Que ne puis-je vous les dépeindre s'étalant au grand soleil!

Dans leur ciel si beau, si pur, il faut que je fasse passer de sombres nuées. Il faut, hélas! que je parle des jours d'orage.

L'orage vint d'Italie, de ce repaire d'une louve énorme aux yeux fauves dont le sanglier des Gaules a vainement cherché naguères à labourer les flancs de ses rudes boutoirs.

La louve maudite, rien ne l'arrête dans sa marche conquérante, ni les déserts brûlants, ni les montagnes couvertes de neiges éternelles, ni les fleuves au cours torrentieux.

Un jour la bête immonde fondit sur la vallée pennine et les échos de nos cimes altières se renvoyèrent son hurlement de guerre.

Tu sais cela, Cott, brenn vaillant. César, vers le commencement de l'automne dernier, envoya Galba avec la douzième légion et un nombreux corps de cavalerie contre nos quatre peuples confédérés[1].

Son attaque fut si imprévue, qu'après quelques combats malheureux livrés par les tribus nos alliées, dans la contrée d'Elen tout le pays fut à la merci des Romains.

La première nouvelle de l'invasion avait porté un coup terrible à Gwenrigh-henn. Au poids des ans se joignit le lourd fardeau de la maladie. Le vieillard accablé par la souffrance dut rester au coin de l'âtre.

Le pouvoir était donc exercé en fait par Iaul. Il comprit que les premiers échecs avaient été occasionnés en partie par le défaut d'entente et la précipitation.

Il fallait que la lutte reprît implacable et terrible, mais après avoir été longuement préparée. Si les Vérargres à leur tour marchaient seuls contre les envahisseurs, ils étaient eux aussi certains d'une défaite.

Il fallait que l'Helvétie, qui avait à se venger du désastre que César lui avait infligé dans le pays des Edues, se levât en armes des bords du Rhin aux rives du Léman[2].

Iaul conseilla donc aux guerriers de Gwenrigh-henn de feindre la soumission. Notre tribu tout entière était encore sous l'impression des

1. César, *De bell. gall.*, I, I.
2. Id., *ibid.*, III, I.

revers essuyés par les peuplades voisines. Aussi l'avis du jeune chef fut-il aisément adopté [1].

On envoya donc des otages au camp de Galba, dont la légion occupait même une partie d'Octodur.

Iaul voulait par cette tactique tromper la vigilance des Romains qui bien reçus dans une ville, ne songeraient pas sans doute à élever ces formidables ouvrages dont ils ont coutume d'envelopper leurs camps.

Le plan imaginé par Iaul était si habilement conçu, que, malgré sa prudence si connue, Galba ne tarda pas à croire à une sécurité complète.

Il osa même détacher des hommes du gros de ses forces pour les envoyer sur plusieurs points escorter des convois.

Le jour était donc proche où l'on pourrait exterminer tous les fils de la louve romaine. Les bardes composaient déjà les chants de victoire.

Un certain nombre de nos guerriers pourtant avaient été dès l'origine fort opposés aux projets d'Iaul. D'autres, revenus de la première surprise causée par les revers de nos alliés, se joignirent à eux.

Bientôt dans la partie d'Octodur que nous occupions, de sourdes rumeurs circulèrent. Lugovèse, qui haïssait l'époux de Vivliane, se fit le chef des mécontents.

Il voulait perdre Iaul qui lui avait ravi celle qu'il avait aimée; plusieurs fois, du reste, il avait tenté de l'assassiner.

Un jour que, sous prétexte de chasse, le guerrier Nantuate était parti pour le pays des Sédunes, qu'une généreuse impatience poussait à se soulever trop tôt suivant lui, Lugovèse réunit ses partisans.

Quand il les vit tous rassemblés sur une place devant la maison de Gwenrigh-henn dont les forces physiques et morales étaient épuisées, il leur dit :

Frères, on nous trompe, on nous trahit! C'est sur le conseil d'Iaul, un étranger, que le brenn a consenti à l'occupation de cette ville par les Romains.

C'est sur les conseils d'Iaul, qu'on a temporisé. Toute la vallée est prête à se soulever et, suivant lui, on doit encore attendre.

Iaul ne veut pas combattre. Il lui faut la paix à tout prix pour pouvoir vivre aux pieds de Vivliane. Iaul est un lâche.

1. César, *De bell. gall.*, III, I.

Tu mens! le lâche c'est toi, Lugovèse, c'est toi qui insultes et veux perdre un absent; mais moi je suis là pour le défendre. Ainsi parla Vivliane qui de la maison de son père avait tout entendu.

Elle reprit : « Que voulais-tu faire, avec ces guerriers que ta parole égare, voulais-tu parler au brenn, t'emparer de son esprit que l'âge et la souffrance rendent plus crédule, noircir Iaul et obtenir quelque sentence contre lui?

» Réponds!.., mais non, tu gardes le silence... alors c'est à vous, guerriers, que je m'adresserai. Qu'avez-vous à reprocher à mon époux? En ce moment même, il travaille pour la patrie...

Lugovèse que la subite apparition de Vivliane avait troublé se remit promptement et dit : « Ces guerriers et moi nous ne voulons plus obéir à un homme qui donne son glaive au fondeur pour qu'il le transforme en bracelets. »

Vivliane poussa un cri terrible et s'affaissa presque inanimée au travers du seuil de sa demeure. De ses mains elle cachait son visage pâle.

Femme, livre-nous passage! dit brutalement Lugovèse. — Non, fit Vivliane en se relevant. — Non, vous n'entrerez pas et m'écouterez!

— Retourne à tes coffres remplis des bijoux que t'a donnés Iaul, répliqua Lugovèse. Laisse les guerriers poursuivre leur œuvre commencée, range-toi!

Et il marcha vers Vivliane qui debout défendait l'accès de la maison. Quand il fut près de la fille de Gwenrigh-henn, celle-ci s'empara du poignard qu'il portait à la ceinture.

Elle s'en frappa au sein. Lugovèse interdit, s'arrêta; ses compagnons saisis d'horreur reculèrent de quelques pas.

Vivliane pour ne pas tomber s'appuyait contre le mur et de sa main gauche elle serrait convulsivement le montant de la porte. Le sang qui s'échappait de sa blessure en rouges gouttelettes et qui tombait sur sa robe formait comme des fleurs parmi les feuilles vertes brodées sur l'étoffe de celle-ci.

Elle dit : « Victime volontaire, je vais bientôt monter au cercle de félicité[1]; le sacrifice que je fais de ma vie m'assure la bienveillance des dieux immortels.

1. La mythologie gauloise admettait trois cercles : le premier l'*abîme* où chacun prend l'être, le second *cercle des migrations*, ou la série des existences successives, et le troisième, le *cercle de félicité*, ou le ciel.

» En ce moment ils exauceraient toutes les demandes que je leur adresserais. Lugovèse, si tu franchis le seuil de cette demeure, je les supplierai de te frapper toi et tous les tiens! »

Vivliane avait mis sa main droite sur sa blessure; elle l'en retira et l'étendit vers Lugovèse qui reçut quelques gouttes de sang en plein visage; il pâlit et recula.

« Sortez, sortez tous! s'écria la fille de Gwenrigh-henn. » Les guerriers obéirent à l'injonction de la mourante qui, brisée par l'effort suprême qu'elle venait de faire, retomba inerte.

Le vieux brenn des Vérargres, cloué par la maladie sur sa couche formée de peaux d'urus, avait tout entendu.

Il ne put ni se lever, ni même intervenir par la parole que la douleur glaça dans son gosier. Des larmes roulèrent sur sa longue moustache blanche.

Bientôt le guerrier Iaul revint; il trouva sa femme étendue inerte sur le sol; il se précipita vers elle.

Vivliane!... Vivliane! blessée!... Morte!... A la voix du bien-aimé, sous sa chaude étreinte, la femme rouvrit les yeux que la mort voilait déjà d'épaisses ténèbres.

Iaul, Iaul, c'est toi!... Les dieux m'ont permis de te revoir avant que mon âme quittât la terre!... Vivliane, qui t'a frappée, dit Iaul.

C'est moi! On a dit que je faisais de toi un lâche. On a dit que l'amour que tu me portes nuit à celui que tu dois à la patrie.

On en donne pour preuve que toi, un guerrier, tu as fait fondre un glaive pour le transformer en bijoux pour moi... Mes pauvres bracelets dont j'étais si fière... Ils nous ont perdus.

Je n'ai pas voulu qu'on t'accusât plus longtemps à cause de moi et je me suis tuée. Iaul, sois tout à la patrie... Défends-la... Sauve-la... Adieu!

Non! au revoir Vivliane, au revoir. — Et Iaul déposa un baiser sur le front pur et déjà pâli de sa jeune femme, morte pour la patrie et dont l'âme s'envola sur les ailes d'une alouette[1].

Iaul resta longtemps à contempler en silence le corps inanimé de celle qu'il avait si tendrement chérie. Il ne fut tiré de sa douleur pro-

1. C'était une croyance de la mythologie gauloise.

fonde que par l'arrivée des principaux de la tribu qui venaient trouver Gwenrigh-henn.

Le peuple, excité par les amis de Lugovèse, demandait à marcher à l'ennemi. Quelque désir qu'il eut, lui Iaul, de combattre et surtout de mourir, il s'efforça de calmer la multitude.

Pas une parole d'insulte ne sortit de la foule aux mille voix. Le jeune chef était défendu par le cadavre de Vivliane morte pour répondre de sa bravoure.

Iaul répéta ce qu'il avait expliqué aux Sedunes. Il ne fallait point agir avec précipitation. On devait attendre l'instant favorable. L'Helvétie n'était pas encore prête à se soulever.

« Sois tout à la patrie! » avait dit Vivliane. C'eût été ne pas l'aimer que de ne pas s'opposer à un projet qui, selon lui, devait entraîner la tribu à sa perte et compromettre la sainte cause de la revanche.

Ce fut vainement qu'Iaul parla. — Vous voulez courir au-devant de la mort! dit-il enfin, quand il eut perdu toute espérance de faire prévaloir ses idées. — Je le veux comme vous et plus que vous, moi qui ai tout perdu en perdant Vivliane et qui n'ai plus d'espoir.

Et laissant le corps de sa jeune femme aux soins de ses compagnes éplorées, il tira son épée et se mit à la tête des guerriers de la tribu.

L'endroit où toute cette scène avait eu lieu était assez loin de la partie d'Octodur occupée par les Romains pour que Galba n'apprît rien de ce qui s'était passé devant la maison du brenn.

Le bruit du torrent avait couvert les cris des guerriers acclamant Iaul que Gwenrigh-henn voulut revêtir lui-même de son armure étincelante.

A la tombée de la nuit, le nouveau brenn suivi de tous les hommes valides et de bon nombre de femmes qui, elles aussi, voulaient combattre, se retira sur les montagnes qui avoisinent la ville.

Il y fut rejoint par les contingents Sedunes avertis en toute hâte de la décision qui avait été subitement prise d'attaquer les Romains.

Parmi nos guerriers, un seul cette nuit-là ne se rendit point à son poste. Ce fut Lugovèse. A la première heure du jour, ce traître fut trouver Galba pour l'avertir.

Ce dernier assembla promptement son conseil. Plusieurs de ses officiers furent d'avis qu'on se repliât en abandonnant tous les bagages. D'autres dirent qu'il fallait défendre les retranchements, bien que sur divers points ils ne fussent pas achevés et qu'on eût peu de vivres.

Ce dernier avis prévalut. Tous les Romains n'occupaient pas encore leur poste de combat, lorsque les deux tribus confédérées descendant des montagnes vinrent assaillir le campement.

Les traits des ennemis étant lancés de haut frappaient plus sûrement que les nôtres. Mais peu importait que les fossés fussent remplis de cadavres ou de quartiers de rochers; il fallait les combler.

Iaul, toujours au premier rang, nous encourageait par ses paroles et son exemple. Gwenrigh-henn s'était fait attacher sur un cheval que deux soldures tenaient par la bride, et du haut d'une éminence, il assistait à l'action.

La lutte durait depuis six heures et sur plusieurs points les pieux des retranchements étaient déjà arrachés, quand Sextus Baculus et Caïus Volusenus conseillèrent à Galba d'ordonner une sortie.

Par toutes les portes à la fois les Romains se précipitèrent sur nous qui déjà nous croyions triomphants.

C'est vainement qu'Iaul s'efforça de rallier les clans qui, pris de terreur lâchaient pied de toutes parts.

Il tomba en combattant vaillamment. Sur trente mille que nous étions nous eûmes bien dix mille des nôtres qui de leur sang rougirent la plaine [1].

Gwenrigh-henn que ses fidèles serviteurs voulurent sauver périt dans la Dranse. Le soir de la bataille les Romains incendièrent Octodur.

Le vieux brenn, Iaul, Vivliane, mes trois amis!... La mort les a fauchés en même temps. Ils sont là, où j'irai, j'espère, les retrouver un jour.

Déchiré par le remords, Lugovèse, ce maudit, erre de vallée en vallée. Il se croit poursuivi par un spectre de femme qui plane sur les nuages et porte des bracelets étincelants.

Il est las d'une pareille vie et voudrait mourir. Lui jadis si brave, il a peur de l'airain d'un glaive.

Tous ceux qui le rencontrent s'écartent de lui. Nul n'en a pitié et ne veut le frapper. Il faut qu'il vive; il faut qu'il souffre pour expier son crime!

Alors, on entendit au milieu des rafales comme un gémissement qui venait du dehors. Un ambacte fut ouvrir et regarda dans la rue.

1. César, *De bell. gall.*, III, I.

Lugovèse entra sur son invitation. — C'est le fou de la montagne! dit Cott en l'apercevant.

Lugovèse! s'écria Mognanat. Les braies et la tunique du malheureux étaient souillées de boue...

Fermez cette porte! Fermez, dit l'insensé... Le spectre, toujours le spectre qui me poursuit!... Ses bracelets qui scintillent me brûlent les yeux et m'aveuglent... Fermez, mais fermez donc!

Et s'étant assis, la face tournée vers la partie la plus obscure de la maison, il se couvrit toute la tête d'un pan de sa saie [1] et demeura immobile.

Mognanat levant ses regards vers le ciel s'écria : « Puisse la trahison être toujours punie par les dieux immortels d'une manière aussi terrible! »

Puisse la vallée Pennine recouvrer son indépendance, dit Cott en prenant la main du barde. Nous combattrons à côté de vous.

Si nous n'avons pas assez d'armes à vous donner pour remplacer toutes celles que Galba a exigées des quatre tribus, l'airain des bracelets de nos femmes deviendra l'airain du glaive!

Nous connaissons maintenant la poésie et la littérature gauloises, aussi pourrions-nous dire, en modifiant légèrement un proverbe : « Dis-moi ce que tu chantes, et je te dirai ce que tu es!

Ce que chantaient les Gaulois nous ne l'ignorons plus; ils chantaient tout, sauf des gauloiseries. Le génie gaulois, c'est celui de Corneille, le chantre inspiré du Cid et de Polyeucte. L'esprit gaulois, c'était l'esprit de satire, celui de Liwarc'h-henn dont nous avons essayé de traduire et de restituer un poème. C'est celui de Rabelais, de Molière, de Racine, de Gresset, de Lamartine et de Victor Hugo, de tous nos poètes enfin, qui, la conscience libre et pure, ont combattu armés du rire, et celui-là vraiment gaulois, tous les ridicules et tous les préjugés.

L'esprit gaulois, celui auquel il faut souhaiter que notre

1. Voy. E. Bosc, *Dict. gén. de l'archeol.*, v° SAGUS.

époque revienne, c'est la gaieté franche et sincère. C'est la grande joie éclatant au soleil, la joie ennemie des opérettes aussi spirituelles que dépravées. C'est enfin la grande joie de Liwarc'h-henn dans quelques-uns de ses poèmes gnomiques, du barde qui nous dit sur un ton plaisant bien amoindri par la traduction :

« Qu'il soit grognon le bichon; qu'il soit venimeux le serpent, que la vieille soit hargneuse ! »

Cette strophe n'est-elle pas bien comique ? La vieille, le chien roquet, le serpent, quelle trinité !

Et le barde s'écrie dans la même pièce :

« Heureux celui qui voit son ami. »

D'autres pensées s'élèvent alors en nous. Chacun songe à ses chers absents.

La joie gauloise, c'est celle qui ne fait de mal à personne; celle qu'un peu d'émotion tempère toujours; celle dont Liwarc'h-henn a pu dire avec juste raison :

La joie de l'homme, Dieu la loue.

CHAPITRE IV

Le théâtre gaulois. — Il fut en honneur de bonne heure chez nos ancêtres. — Les *parcs Gwarenou* ou parcs des jeux. — Témoignage de divers auteurs. — Le Sabad; le sabadios. — Enceinte des jeux dramatiques. — Les parcs gwarenou ne sont pas des cirques romains. — Intervention de la linguistique à propos des gwarenou. — Ossian et Mac-pherson. — Les cérémonies religieuses, les foires et le théâtre. — Les mystères du moyen âge. — Les aires neuves. — Les pantomimes et les danses. — Les pièces de théâtre proprement dites. — Les drames, les féeries. — Le théâtre bardique. — Les traditions de l'Inde védique à propos de poésie. — Deux classes de bardes. — La musique chez les Gaulois. — Opinion de Fétis. — Jules César n'était pas artiste. — Athénée, Diodore de Sicile, les œuvres d'Ossian, à propos de la musique gauloise. — Les Gaulois connaissaient-ils l'harmonie? — Les instruments de musique gaulois : les carnix; les flûtes primitives; la bombarde; la cornemuse; la soumponiah, les harpes et les monnaies phéniciennes; la cithare et Fétis. — La rote, crowth, crouth, cruisigh; les boucliers à bosses; les pierres chantantes.

Les Gaulois avaient, nous l'avons déjà dit, un grand respect pour les bardes, ces chantres inspirés des nobles actions. Les scènes dialoguées racontant les exploits des héros devaient avoir pour les Gaulois un intérêt tout particulier, et, du reste, les bardes ne durent pas négliger ce puissant moyen d'instruire le peuple et d'exalter son enthousiasme en faveur de la patrie. Il est donc évident que le théâtre fut en honneur et de très bonne heure chez nos aïeux. A défaut d'autres preuves, nous pourrions invoquer le grand nombre de ces champs, de ces enceintes presque circulaires connues encore de nos jours, en Bretagne, sous le nom de *parcs gwarenou* ou *parcs de jeux*, expression traduite en latin par *theatra*, comme nous le verrons bientôt. Pour l'instant, nous nous bornerons à demander des preuves aux auteurs de l'antiquité; il en est

un surtout, Posidonius, dont le témoignage est bien précieux. Cet auteur a vécu de cent trente-neuf à cent quarante ans avant l'ère vulgaire, et voici un passage de ses œuvres dans lequel il est question du théâtre gaulois..... « D'autres pour une somme d'argent ou d'or ou pour un certain nombre de tonnelets de vin, après s'être bien assurés que le prix convenu sera payé et après en avoir disposé en faveur de leurs proches ou de leurs amis, s'étendent en plein théâtre le dos sur leurs boucliers ; puis, quelqu'un s'approche d'eux et leur coupe la gorge avec une épée [1]. »

Et remarquons que Posidonius dit : « en plein théâtre. » Il est clair que cet auteur n'a pu employer cette expression sans intention, il a certainement voulu attirer l'attention du lecteur sur ce fait. Il n'est pas moins évident que, d'après le témoignage du philosophe grec, contemporain de l'époque qui nous occupe, que des locaux étaient affectés chez les Gaulois aux représentations dramatiques, c'étaient sans contredit les *parcs gwarenou*. — Le spectacle auquel Posidonius fait allusion ne devait pas simplement consister dans le meurtre volontaire d'un homme que les sentiments religieux de sa nation poussent à mépriser la mort [2], cette mort devait être préparée, amenée dans un but dramatique et pour donner probablement un dénouement des plus tragiques à la pièce. Du reste, il n'y a là rien qui doive nous surprendre : Posidonius, qui appartenait à la secte des stoïciens, s'occupait peu des détails de la pièce, ce qui l'intéressait au point de vue de sa philosophie, c'était la fin du drame gaulois qui prouvait en faveur du peu de cas qu'un philosophe doit faire de la vie.

Écoutons l'opinion d'un auteur contemporain. M. de la

1. Cf. Posidonius, édit. Wyttenbach et Bulliot, *la Cité gauloise*, p. 175.
2. ..... Non paventis funera Galliæ..... (Horace, IV, od. 14.)

... Quos.....
... Haud urget lethi metus. Inde ruendi
In ferrum mens prona viri animæ que capaces.
Mortis, et ignavum redituræ, parcere vitæ.

(Lucain, *Phars.*, lib. I. — Cf. César, D. *de bello gallico*, VI, IV.

Villemarqué[1] nous dit : « On a la certitude du théâtre et par conséquent de jeux dramatiques dans l'île de Bretagne aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Les lieux où ils étaient représentés portaient le nom caractéristique de *gwarenou;* ils ont portés plus tard celui de *plan guaré* dans la Cornouaille anglaise et y ont servi jusqu'au VIIe siècle. Je serais disposé à prendre aussi pour d'anciennes enceintes théâtrales quelques-uns des clos connus en Bretagne sous la dénomination de *gwarenou;* c'est le nom que donnent les villageois au cirque célèbre de Locmariaker. Toutes ces enceintes étaient en plein air et de forme plus ou moins circulaire. »

M. de la Villemarqué aurait pu, suivant nous, être plus affirmatif en ce qui concerne le cirque de Locmariaker, d'autant que toutes les légendes qu'on peut recueillir dans le pays breton sur les parcs *gwarenou* portent un cachet absolument celtique. Aucune ne fait allusion à des combats de gladiateurs; s'il y a eu des jeux sanglants chers aux Romains et donnés à Dariorigh (aujourd'hui Locmariaker), les paysans n'en ont pas gardé le souvenir; en revanche, ils parlent toujours des danses qui avaient lieu jadis dans le parc *gwarenou.* La façon dont ils nous en parlent nous fait songer aux temps de l'époque gauloise. Les traditions qu'on recueille sur les parcs *gwarenou* sont partout les mêmes; enfin la forme de ces emplacements ne varie guère : ce sont des sortes d'hémicycles, du côté opposé à l'entrée se trouvait un lieu sacré de forme circulaire dans lequel il n'était point permis de pénétrer. C'était autour de cette enceinte sacrée qu'on exécutait la nuit des danses merveilleuses, au dire des paysans bretons. Ces jeux nocturnes étaient appelés à Locmariaker le *sabad;* c'est l'origine du sabath des sorcières qui vient du terme *sabadios,* un des noms sous lequel le soleil était adoré en Phrygie d'abord, puis en Grèce. Nous serions donc à la fois en présence d'un lieu de culte et d'un lieu de plaisir, comme l'indique implicitement du reste le mot *parc gwarenou.*

1. De la Villemarqué, voyez dans la préface du *Grand mystère de Jésus* l'étude intitulée : *Le théâtre celtique.*

Enfin, la numismatique vient aussi corroborer nos précédentes suppositions. On a trouvé dans le *parc gwarenou* de Locmariaker une pièce d'or qui n'était pas d'origine romaine. C'était une monnaie beaucoup plus ancienne, elle datait de l'indépendance gauloise. On venait donc avant la conquête dans le champ des jeux ! Ajoutons que Dariorigh (Locmariaker) était par rapport à Gwenned (Vannes), ce que le Pirée était pour Athènes, c'est-à-dire le port commercial et militaire des Venètes. Du reste, les savants travaux du docteur Fouquet tendent à prouver que Gwenned était peut-être la capitale politique d'une des plus puissantes tribus de l'Armorique.

C'était à coup sûr une cité sainte, car son nom de *gwenned* signifie *la Blanche*, et le blanc était la couleur sacrée, celle des vêtements des druides et des druidesses, celle aussi que portaient les personnes en deuil. Nous dirons aussi que l'auteur que nous avons cité a reconnu sur les landes qui environnent Vannes un grand nombre de blocs de pierre qui appartiennent très certainement à d'anciens autels gaulois. La grande quantité qu'on en trouve fait songer à quelques vaste sanctuaire.

On conçoit aisément que les Gaulois aient eu à Dariorigh une enceinte destinée aux jeux dramatiques. On peut admettre aussi que les Romains vainqueurs des Venètes dans un combat naval resté célèbre, aient voulu transformer une ville qui commandait l'entrée du Morbihan ; or, une de leurs premières transformations fut sans aucun doute de convertir le champ des jeux en théâtre ou pour parler plus exactement en cirque.

Quand bien même on pourrait nier avec autorité les conclusions qui précèdent et dire que l'origine du cirque qui nous occupe est romaine, ces négations ne prouveraient rien contre notre thèse, car on ne peut admettre que les Romains aient eu des théâtres ou mieux des cirques dans tous les parcs *gwarenou* de la Bretagne, de la Cornouaille anglaise, et cela pour plusieurs motifs. Nous en citerons un seul. Pour affirmer l'origine romaine de ces cirques, il faudrait au moins retrouver auprès des enceintes contestées

quelques ruines romaines; or jusqu'à ce jour aucune n'a été retrouvée.

Il est vrai qu'à défaut d'arguments sérieux certains archéologues prétendent que les *gwarenou* sont romains par l'excellente raison que ce mot est une corruption du latin *arena*, arène. Or *arena* est un singulier, il serait donc traduit par un pluriel; et le singulier de *gwarenou* est *gwaré*, qui a peu de ressemblance avec le mot latin, puisque l'*n* disparaît, et que c'est lui en grande partie qui établit les rapports sur lesquels se sont fondés certains archéologues. Nous ajouterons que le *gw* du commencement n'arrête pas ceux-ci, ils prétendent qu'il se retrouve encore dans bien des noms bretons dont l'origine est évidemment latine; ainsi *gwin* dérive de *vinum*.

Les Bretons, et avant eux sans doute les Gaulois, mirent un *gw* devant tous les mots latins empruntés par eux quand ces mots commençaient par un *v*. Ainsi donc, pour cette catégorie d'archéologues, il n'y aurait qu'une question d'écriture et de prononciation. Pour s'approprier *arena*, ils n'avaient donc pas besoin de ce *gw*, dont la présence en tête du mot est en contradiction avec toutes les règles de la linguistique.

Il y a donc lieu, suivant nous, de laisser le mot *gwaré*, aux Bretons, aux Gaulois. Il convient également de faire remonter jusqu'aux temps de l'indépendance gauloise ces gwarenou dont les gloses d'Oxford nous donnent le sens en latin; enfin la pièce de monnaie de Locmariaker doit aussi nous servir de guide dans la véritable voie.

Pour terminer cette dissertation, nous citerons aussi Suétone, qui nous dit positivement que Jules César dans les jeux qui suivirent son quatrième triomphe, et après lui l'empereur Auguste, donnèrent dans un seul jour des jeux scéniques dans tous les quartiers de Rome et en toutes les langues connues[1].

Auguste, pas plus que son oncle illustre, n'aurait pu exécuter ce projet, si parmi ses prisonniers, ses esclaves, il n'avait pu rencontrer des Gaulois aptes à jouer sur un théâtre et à

1. Suétone, *Vie de César*, 39, et *Vie d'Auguste*, 43.

remplir les rôles écrits pour la circonstance par quelques-uns de ces bardes faméliques et errants qui étaient la honte de leur caste et que les hasards de la guerre avaient conduits à Rome, chargés de chaînes. César fit un million de prisonniers : dans ce million il n'est pas douteux qu'il y ait eu beaucoup d'hommes et beaucoup de femmes habitués aux jeux scéniques des Gaulois.

Ainsi donc, Suétone nous fournit un nouvel argument. Voyons si Ossian, ce vieux barde, ne peut, lui aussi, nous apporter quelques preuves à l'appui de notre thèse, et disons tout d'abord qu'on a prétendu qu'Ossian n'avait jamais existé et que Mac-pherson l'avait inventé pour donner plus de sel, plus de piquant à des poésies qu'il voulait publier. Aujourd'hui personne ne met en doute qu'au IIIe siècle de notre ère, il n'ait existé un poète sublime du nom d'Ossian. On pense que Marc-pherson a eu entre ses mains des fragments de vieux poèmes qu'il a eu le tort de modifier parfois, de compléter, d'arranger au goût de ses lecteurs, qui auraient peut-être été effrayés des mâles et vigoureuses beautés de l'original. Mac-pherson a fait pour le grand aveugle « Enfant de l'harmonie » ce que le bon Ducis a fait pour Shakespeare. En un mot, il a trahi l'auteur qu'il voulait faire connaître. *Traductor, traditor.*

Les travaux de l'*Ossianie society*, les recherches de nombreux auteurs anglais ou français, ont beaucoup élucidé la question; aussi pouvons-nous, dans une certaine mesure, nous appuyer sur Ossian. Cet auteur nous montre dans plusieurs passages de ses poèmes des traces de représentations dramatiques véritables, et quand on connaît avec quelle persistance la race celtique a conservé ses vieilles coutumes, il est permis de supposer que ce qui avait encore lieu en Calédonie au IIIe siècle devait à plus forte raison être en usage à une époque moins troublée. Il est surtout permis de penser qu'il y avait la plus grande analogie entre les Gaulois du temps de César, ces Calédoniens fils de la même race, qui étaient encore païens, quand Ossian chantait leur gloire et leurs combats contre Caracul, c'est-à-dire Caracalla.

Du reste, dans les œuvres du grand barde, il est souvent

question de fêtes et de festins chez les chefs. Est-ce que nos aïeux à la longue chevelure n'avaient pas, eux aussi, des fêtes dans lesquelles l'hydromel coulait abondamment? Est-ce qu'un des Brenns les plus puissants ne donna pas un festin qui dura toute une année et auquel par son ordre tous les passants étaient conviés.

Les Calédoniens avaient comme les Gaulois, des bardes qui chantaient les exploits des chefs; malheureusement, il ne nous est pas parvenu de ces bardits au souffle superbe qui enthousiasmaient les guerriers de notre pays. Mais à défaut de ces bardits, n'avons-nous pas Ossian pour nous éclairer. La forme employée par lui dans les fêtes devait l'être partout ailleurs. Cette forme quelle est-elle parfois? La forme dramatique. Nous allons le voir.

La forme dialoguée que des gestes rendent plus expressive convient admirablement aux instincts de notre race. Les Gaulois et, après eux, les Français onttoujours été épris du mouvement en littérature, comme en toute autre chose. Nous adorons le théâtre et nous ne pourrions nous empêcher de rire en écoutant le récit d'un de ces interminables poèmes que l'antiquité faisait plus qu'admirer, qu'elle vénérait. — Voltaire a tenté d'écrire une Henriade. Quel résultat a-t-il obtenu? Un bien mince, avouons-le! Il aurait complètement réussi en traitant le même sujet soit dans un drame, soit dans une comédie.

Mais revenons au théâtre gaulois. — Les cérémonies religieuses coïncidaient avec des grandes assemblées commerciales, pendant lesquelles on donnait aussi des représentations théâtrales. Les populations qui se rendaient dans ces assemblées, dans ce que nous nommons des *foires*, campaient sous des tentes, et tout le temps qui n'était pas consacré aux affaires, l'était au plaisir. Aucune distraction, le caractère gaulois étant bien connu, ne devait être plus goûtée que le spectacle de jeux scéniques représentés soit sur des tréteaux, soit dans des enceintes affectées à cet usage dans les *parcs gwarenou*, qui avaient, nous l'avons déjà dit, un double caractère : c'étaient à la fois un lieu de plaisir et une sorte de sanctuaire. Il semble, en effet, que chez nos

pères comme chez beaucoup d'autres peuples, le théâtre ait eu un lien de parenté avec la religion. Du reste, pendant le moyen âge, nous étions pour ainsi dire imbus des idées gauloises, puisque non seulement des théâtres étaient placés sous le porche même des cathédrales, mais même dans l'intérieur des églises; on jouait *les mystères*, c'est-à-dire des scènes dans lesquelles figuraient des saints et des saintes; on représentait même la passion de Jésus-Christ. — Dans certaines régions de la France, où le culte druidique avait été en grand honneur, on alla même jusqu'à danser et exécuter des pantomimes grotesques, pour ne rien dire de plus[1], par imitation de ce qui se faisait sans doute au temps du paganisme. Voici à cet égard ce qu'on lit dans le *Parfait Missionnaire*, page 185 : « On souffrait en quantité d'endroits que les jeunes gens des deux sexes dansassent une partie de la nuit, et l'on eût presque cru commettre une impiété que de les empêcher de célébrer les fêtes des saints d'une manière aussi profane. »

Mais revenons aux parcs gwarenou. Il semble que ces enceintes n'ont jamais été délimitées par ces énormes blocs de pierres qui se dressent sur un si grand nombre de landes bretonnes. Nous supposons que ces enceintes n'étaient entourées que de simples cordes. C'est ainsi que les paysans de la vieille Armorique délimitent encore ces lices populaires dans lesquelles ils luttent pendant la belle saison.

Lorsqu'une représentation devait avoir lieu dans un emplacement désigné, il est probable que l'arène réservée aux acteurs devait être préparée de la même manière que le sont encore les *aires neuves*. Chacun des Gaulois qui demeurait dans un certain rayon, tous les hommes d'un clan, par exemple, apportaient la terre jugée nécessaire pour

1. Cette tolérance était bien opposée à l'avis de certains évêques bretons, qui pourtant, malgré leurs prescriptions, devaient fermer les yeux sur les excès chorégraphiques. Voici deux fragments bien curieux que nous citerons à l'appui : « *Statuimus ne choreæ fiant in ecclesiis... quod facientes aut cantilenas cantantes in iisdem excommunicavimus.* » Statuta synodalia ecclesiæ Trecorensis ad annum 1320 et statuta ecclesiæ Corisopitensis ad annum 1768.

dresser la surface du sol[1]. En effet les jeux scéniques ne revenaient qu'à des intervalles souvent assez éloignés dans un pays aussi fréquemment troublé que l'étaient les Gaules : il fallait donc, chaque fois qu'on se proposait de donner une représentation, refaire pour ainsi dire l'arène.

De toutes les manifestations dramatiques du génie d'un peuple, la plus ancienne est à coup sûr la pantomime ; c'est donc par elle et surtout par la danse, qui avec la pantomime, a tant de points de contact, que nous commencerons.

Et tout d'abord nous devons envisager la pantomime sous deux aspects différents, car elle prend son origine dans les cérémonies en l'honneur des dieux ; aussi certains gestes, certaines attitudes sont réglés par le rituel ; de là, pour ainsi dire, une pantomime religieuse et une pantomime profane. — La danse est intimement liée à la pantomime religieuse, on peut même dire que celle-là est née spontanément de la joie humaine, ce fut pour ainsi dire la première prière. La parole cadencée, l'hymne en un mot n'a dû venir que plus tard. Au surplùs, les hommes pouvaient sauter et bondir à une époque où il n'est pas bien certain que leur conformation leur permît d'articuler des sons, de les moduler, enfin d'avoir un langage. Lorsque les conditions de l'existence humaine eurent changé, quand la civilisation se fut un peu développée, les hommes cherchèrent à régler leurs pas, et sous l'influence des idées religieuses, ils eurent la prétention d'imiter dans leurs danses les différents mouvements des astres au sein des cieux. — Dans son *Voyage dans le Finistère*, Cambry nous a donné un hymne celtique fort curieux, qui prouve jusqu'à l'évidence que les figures décrites en dansant par nos pères avaient la prétention de rappeler les immenses orbites des astres. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les danses originales de nos paysans soient presque toujours des rondes, celles-ci sont les cercles sacro-saints des Gaulois.

Dans la danse primitive, la pantomime tenait peu de place,

1. Cf. De la Villemarqué, In Barzas-Breiz, la pièce intitulée : *Ckanson de l'aire neuve.*

mais lorsque la poésie vint guider les pas des danseurs, elle apparut, et bientôt même elle joua un rôle fort important. Ausone nous apprend que les Gaulois accompagnaient les récitations de leurs poésies lyriques de pantomimes extrêmement expressives. C'est ce qu'il dit de la manière suivante : « Erato danse des pieds, du corps et même du visage (*saltat pede, corpore, vultu*). »

Ainsi donc, longtemps après la conquête de notre pays par les Romains, un poète, qui pourtant n'écrivit qu'en latin, nous apprend que dans les Gaules il y avait des règles de déclamation toutes spéciales et que la muse Erato elle-même oubliait sa gravité pour danser.

Abordons maintenant le théâtre véritable, nous nous occuperons des pièces dont nous parle trop vaguement Posidonius. — Quelles étaient donc ces pièces que l'on jouait et qui parfois entraînaient la mort d'un homme. Ce devait être plutôt des poèmes dialogués que des pièces proprement dites. Les acteurs nomades qui les donnaient, soit dans les parcs gwarenou, soit plutôt sur des estrades dans les marchés, devaient s'inspirer de légendes qui avaient cours dans la contrée où ils se fixaient momentanément.

Les Gaulois sont peut-être le seul peuple n'ayant pas eu de divinités personnifiant l'amour. Nous pensons donc que ces drames qui passionnaient la foule devaient exprimer des sentiments empreints de peu de tendresse. Ce devait être une suite plus ou moins longue de scènes et d'épisodes toujours assez mal reliés les uns aux autres. Ces drames devaient être rimés et chantés, car les Gaulois n'admettaient point qu'une poésie ne fût pas accompagnée des sons d'un instrument. Composer un poème et chanter, c'était pour eux une seule et même chose. Les conceptions dramatiques des Grecs avec leur sobriété caractéristique avaient besoin d'être savamment écrites et longuement étudiées. Le génie de la race celtique est tout autre. Ce qu'il veut : c'est le mouvement, la diversité. Quoi de plus varié, de plus mouvementé que ces poèmes dialogués gaulois qui changeaient sans doute vingt fois de milieu comme les beaux drames de Shakespeare.

Nous pensons également que la féerie devait être un des

éléments de l'art dramatique gaulois. Il est évident que nos pères, qui n'osaient pas élever des statues aux dieux, évitaient de les faire intervenir sur la scène. Une pièce analogue à *Amphytrion* était donc incompatible avec les idées reçues dans notre pays à l'époque du druidisme.

Mais on était moins scrupuleux à l'égard des korrigans, des duz et de tous les autres génies si nombreux dans la mythologie celtique, surtout à l'égard de ces monstres souvent à voix humaine dont le souvenir ne s'est pas encore effacé entièrement dans certaines contrées de notre France. Il se peut fort bien que la tarasque de nos méridionaux ne soit qu'un animal fantastique gaulois dont le souvenir a été christianisé avec la légende de sainte Marthe, la patronne de l'église de Tarascon-sur-Rhône. Les fêtes et les jeux où figure la tarasque sont pour nous originaires d'un drame féerique gaulois.

Les druides étaient de grands metteurs en scène; ils avaient le secret d'une préparation, une sorte de pommade phosphorescente qui leur permettait, quand ils le jugeaient à propos, de s'entourer comme d'une lueur étincelante. Cette préparation devait être utilisée dans les théâtres.

Etudions maintenant le théâtre bardique. Nous désignerons sous ce nom l'ensemble des œuvres dramatiques qui ne s'adressaient plus toujours à la masse du peuple, ces œuvres n'étaient pas improvisées. Elles étaient entièrement écrites en vers, et sans doute en vers d'une structure difficile et compliquée. S'il nous est permis de nous former une opinion en jugeant par analogie, il est à remarquer que les poètes de race celtique ont toujours recherché les rythmes compliqués, voire même bizarres. Dans les réunions poétiques du pays de Galles, on couronne tous les ans des œuvres écrites d'après des règles très strictes, et qui feraient le désespoir de bon nombre d'écrivains français s'il leur fallait appliquer ces règles pour mériter le nom de poètes. Ce qui nous prouve l'antiquité de ces *mètres*, c'est qu'on les retrouve dans les traditions de l'Inde védique. Or les Indous de ces époques reculées étaient relativement très voisins de l'époque où un double courant d'émigration amena le fractionnement des

tribus de l'Asie. Nous pouvons donc demander souvent des renseignements au Rig-Véda sur tout ce qui concerne la race gauloise.

Tout chez nos pères était matière à représentations dramatiques : la naissance, le mariage et jusqu'à la mort; mais c'était surtout la guerre et les combats qui fournissaient les pièces les plus intéressantes. Les bardes étaient les auteurs dramatiques, pour employer une expression bien moderne. Ces bardes gaulois écrivaient aussi pour les chefs, des poèmes dialogués que l'on représentait devant eux.

Il y avait deux sortes de bardes qui devaient s'occuper de jeux dramatiques, les bardes attachés à la personne des chefs et ceux attachés plus spécialement à un clan. Leur mission consistait à exalter la gloire des chefs ou celle d'une peuplade. Ils ne pouvaient mieux le faire qu'en écrivant des poésies que l'on pouvait représenter.

La gloire d'une tribu se confond souvent avec celle de ses chefs, aussi les œuvres des bardes nationaux devaient-elles beaucoup ressembler à celles de leurs émules. Tous les poèmes attribués à Ossian, par exemple, sont écrits pour vanter les hauts faits de Fingal et des principaux chefs de son entourage. Il devait en être de même de la plupart des poèmes composés par les bardes gaulois. Ceux-ci se recrutaient parmi les gens de toutes les classes de la nation. Le jeune homme devenu druide ou barde était, *ipso facto*, libre, bien que son origine fût servile. C'est ce que nous exprime de la manière suivante un des plus grands poètes de la race celtique : « *Le rameau de bouleau tire le pied de l'entrave.* »

Voilà qui est clair !

Après avoir examiné et passé en revue tout ce qui concerne le théâtre gaulois, nous devons nous demander si nos ancêtres à la longue chevelure possédaient une instruction musicale assez avancée pour leur permettre de chanter une œuvre en parties.— Si nous voulons remonter à l'origine de l'art musical, nous trouvons que les manifestations les plus anciennes de cet art sont originaires de l'Asie. Or, au dire de Fétis, les Orientaux n'ont jamais admis que l'unisson; aujourd'hui encore les peuples de l'Orient ne connaissent

que ce genre. Il en a été de même chez les Grecs et chez les Romains, ces deux peuples qui avaient porté la musique à un si haut degré de perfection.

Après avoir dit que les Gaulois, poussés par diverses influences, auraient pu se créer un génie musical en opposition même par certains côtés avec celui de la grande race à laquelle ils appartenaient, Fétis pense qu'il n'a pas dû en être ainsi : il base son argumentation sur ce que Jules César ne parle point dans ses *Commentaires* du chant en parties, de l'harmonie. Cette particularité n'eût point échappé « à l'attention d'un homme si bien initié aux arts et doué d'une si rare intelligence [1]. »

César, comme tous les conquérants, n'était nullement artiste, il n'avait aucun sentiment des choses de l'art, voilà ce que nous répondrons à Fétis. Le même auteur ajoute à l'appui de sa thèse que les écrivains qui vinrent après César dans la Gaule ne fournissent aucun renseignement dont on puisse conclure que l'harmonie était en usage chez les Gaulois. — Nous répondrons à cette objection que le nombre des auteurs grecs ou latins qui ont écrit sur notre pays après César, est assez restreint. Est-ce Athénée, un grammairien, qui pouvait se préoccuper de la façon dont nos pères comprenaient la musique ? Est-ce Diodore de Sicile ? Cet auteur ne connaissait que le midi des Gaules, laquelle contrée était entièrement sous l'influence de Massalia, dont les coutumes étaient grecques. Et quels étaient les peuples que les Phocéens avaient remplacés dans cette région ? les Ligures. La Gaule du Nord, c'est-à-dire la véritable Gaule, n'était pas connue du célèbre écrivain, qui du reste ne rapportait les faits que par ouï-dire et qui ne semble pas avoir eu comme objectif de tracer un fidèle tableau de la civilisation de nos pères. Ses *impressions de voyages*, nous ne pouvons nommer autrement les récits de Diodore, ne sont pas sérieusement écrites et nous ne saurions y ajouter trop de créance.

Du reste, s'il nous fallait donner un exemple de la conscience avec laquelle les auteurs de l'antiquité parlaient de

1. Fétis, *Hist. génér. de la musique*, I, p. 158.

nos pères, nous ne citerions que celui-ci, mais il est typique: « Les Gaulois, nous disent ces auteurs, s'asseoient pour leurs festins autour de tables rondes et basses. Ils dévorent les mets placés devant eux à la façon des lions, prenant des deux mains des quartiers entiers et mordant dessus à belles dents. » Ne voit-on pas dans ces lignes une exagération évidente et un désir manifeste de produire de l'effet au risque de fausser la vérité.

L'antiquité classique étant muette sur la question qui nous intéresse, nous devons puiser nos renseignements auprès des Celtes eux-mêmes.

Ouvrons donc le recueil des œuvres d'Ossian. N'interrogeons que son poème le moins incontesté de tous : *Fingal.* Que lisons-nous dans la traduction du chef-d'œuvre donnée par Lamartine [1].

« L'hymne des combats est entonnée à voix inégales et se prolonge dans les échos du Cromla. »

Il n'est pas probable qu'Ossian se soit servi de cette expression pour exprimer l'idée que tous les guerriers de l'armée de Cuchullin n'avaient pas tous la même voiv, qu'il y avait en un mot, parmi ces guerriers, des ténors et des basses. Ne vaut-il pas mieux entendre que les voix étaient inégales, parce qu'elles ne chantaient pas toutes la même partie ?

Ne serait-ce pas aussi ces parties différentes qui rendaient si terrible à entendre pour les Romains les rauques fanfares des carnix ?

Voici ce que nous apprend Diodore à ce sujet : « Les trompettes dont se servent les Gaulois leur sont propres, elles ont quelque chose de barbare et rendent un son épouvantable qui accroît le tumulte des armées [2]. »

Dans nos musées, nous avons des trompettes romaines dont la taille ne le cède point à celle des *carnix ;* les unes et les autres devaient donc rendre des sons très puissants, des sons *épouvantables,* comme l'affirme Diodore.

1. *Cours familier de littérature,* XXV, p. 16.
2. Diodore de Sicile, V, 30.

Nos figures 17 *bis* et 17 *ter* montrent des carnix d'après des bas-reliefs, de l'arc de triomphe d'Orange; on voit également sur ces figures des boucliers, des enseignes, des lances, etc.

Certes, il faut faire la part de l'imagination toujours si vive de l'auteur grec. Nous convenons que les carnix devaient rendre des sons bizarres à cause de leur pavillon en



FIG. 17 *bis*. — Trophées montrant des armes gauloises et des carnix.

forme de gueule ouverte. Les sons épouvantables qu'ils rendaient pouvaient provenir de ce qu'ils sonnaient des fanfares jouées en parties. Quoi de plus barbare en effet pour des Grecs et des Romains que des airs qui n'étaient pas à l'unisson.

Ainsi donc nous pensons que Fétis s'est trompé quand il a cru devoir se baser sur le silence des auteurs de l'antiquité classique, pour déclarer que nos pères n'avaient pas connaissance de ce que nous appelons l'harmonie ; et s'ils connaissaient celle-ci, les pièces qu'ils jouaient, pièces toujours accompagnées de musique et de chants, étaient de véritables opéras, bien qu'à l'état rudimentaire.

Voyons maintenant les instruments de musique qu'ils possédaient pour leur orchestre.

En premier lieu, nous voyons les carnix; il en existait de deux dimensions différentes comme le montrent nos figures 17 *bis* et 17 *ter*. La fabrication de ces trompettes gauloises était tout aussi soignée que celle des instruments romains.



Fig. 17 *ter*. — Bas-relief gaulois montrant des carnix.

En décrivant les carnix courts qui étaient aussi fort en usage et qui, de même que les plus grands, avaient un pavillon en forme de gueule ouverte, Eustathe a grand soin de nous dire que leur embouchure était de plomb[1]. Cette assertion est inexacte, cette embouchure devait être en étain, ce métal, nous le savons, était fort répandu dans les Gaules; du reste, on ne comprendrait pas qu'une embouchure fût faite en une matière vénéneuse et peu résistante. Les immenses

1. Eustathe, *ad Iliad.*, XVIII.

cors de bronze trouvés dans les tourbières du Danemarck nous montrent des embouchures fort bien faites.

Les Gaulois possédaient aussi des flûtes ; c'est un instrument très ancien, puisqu'il existe des flûtes préhistoriques. A côté de ces flûtes primitives que l'on rencontre partout, il convient de ranger la *bombarde*, ou *son du barde*, qui pour nous est un instrument phrygien. La flûte était l'instrument par excellence du culte cabirique ; on en jouait également chez les Phéniciens, dans les cérémonies religieuses.

La cornemuse des Écossais, qui est le *biniou* des Bretons, se rattache intimement à la *soumponiah* des Hébreux et des Phéniciens [1], laquelle a sans contredit donné naissance à la *tibia utricularis* des Romains, mais on ne peut pas dire qu'elle a été apportée par eux dans les Gaules. En effet, le barde Ossian, dans *Fingal* notamment, parle de cet instrument comme étant national. L'abbé Mahé nous apprend que le biniou existe de temps immémorial en Bretagne.

Nous devons nous occuper maintenant d'un instrument qui a une double origine : c'est de la harpe qu'il s'agit. Qu'étaient les fameuses harpes en usage chez les Celtes? Leur forme était-elle celle de la harpe irlandaise actuelle? Ou bien faut-il admettre qu'à côté des harpes véritables, il y avait d'autres instruments qui rappelaient beaucoup les lyres?

Consultons à ce sujet Diodore. Cet auteur nous dit [2] : « Il se trouve chez eux (chez les Gaulois) des poètes qu'ils appellent *bardes*, et qui s'accompagnant sur un instrument semblable à notre lyre, chantent des vers qu'ils ont composés. »

Ce texte fort précis par lui-même est confirmé encore par la découverte de médailles incontestablement gauloises sur

1. L'origine de la soumponiah est sans doute babylonienne, mais son usage se répandit dans une partie de l'Orient, notamment en Judée et en Phénicie.

2. Diodore, *Hist.*, V, 31.

lesquelles sont figurées des espèces de lyre. La première a été relevée sur une pièce arverne, l'autre sur une monnaie des Redons et des Vénètes.—On pourra objecter à la rigueur que l'influence de *Massalia* et des Grecs du midi des Gaules a pu aisément pénétrer jusque dans l'Arvernie et expliquer ainsi la présence d'une lyre sur une médaille appartenant à ce pays et remontant à l'époque de César; mais on ne pourra faire la même objection, quand le même emblème se retrouve à peu près identique sur une monnaie des fières tribus de l'Armorique. Evidemment non. Les Massaliotes se contentaient de trafiquer sur les côtes de la Méditerranée, et ils ne paraissent pas s'être aventurés souvent sur l'Océan. Il n'en est pas de même des Phéniciens, qui, nous le savons, occupaient tout un quartier à Bibracte, au pays éduen. Alésia fut fondée par eux. Dans toutes les localités où nous voyons établi le culte d'une vierge noire, nous pouvons dire que les Carthaginois ont passé par là! Et précisément au Puy en Velay, c'est-à-dire en Arvernie, le pays où l'on a trouvé des pièces portant une lyre, on remarque une de ces vierges caractéristiques. Nous pouvons donc supposer avec quelque apparence de raison, que les lyres qui ornent certaines médailles ne sont pas une imitation d'instruments grecs, mais bien phéniciens. Du reste, les Carthaginois et les Hébreux avaient de nombreux points de ressemblance; ils avaient les mêmes instruments de musique. Eh bien, que voyons-nous sur des monnaies d'argent du temps des Machabées? Des lyres véritables dont l'une à trois cordes.

Fétis voit dans cet instrument une cithare d'origine assyrienne; peu nous importe, car de l'Assyrie et de la Babylonie, la cithare (chitarah ou ketarah) est passée en Judée, et de là en Phénicie tout naturellement, et enfin dans les Gaules. — Au surplus, Fétis n'est pas aussi assuré qu'il voudrait le faire croire de l'origine assyrienne de la cithare. Dans un autre passage de son ouvrage [1], il désigne cet instrument sous le nom de *lyre des Berbers*. Or, les Berbers étant un peuple du nord de l'Afrique, nous pouvons bien dire que

1. Fétis, *Hist. génér. de la musique*, I, p. 339.

nous nous rapprochons de la Phénicie, et nous sommes heureux que le savant musicographe ait reconnu que de toute antiquité il y eut dans cette partie du monde, un instrument se rapprochant beaucoup de celui que nous avons vu figurer sur plusieurs médailles gauloises.

A côté de ces pseudolyres, de ces cithares, si l'on préfère les désigner sous ce nom, qui rappelle mieux leur origine, il existait encore dans les Gaules des harpes dont Fétis n'est pas disposé à admettre l'ancienneté dans notre pays. Il pense qu'elles nous ont été apportées par les peuples du Nord, quand ceux-ci à tant de reprises fondirent sur les contrées habitées par des tribus celtiques. — Cet auteur, qui dans tant de passages s'est extasié sur la fidélité de notre race à garder ses vieilles traditions, en vient à nier tous les témoignages que nous fournissent notamment les écrits conservés en Irlande ou dans le pays de Galles. Sans doute, on ne saurait attribuer à ces textes une valeur historique absolue, mais nous pensons qu'il ne faut pas non plus les dédaigner entièrement. Sous des mythes en effet, sous des images se cachent des faits réels dont on doit tenir compte. Nous sommes surpris que Fétis n'ait pas été plus frappé par les traditions qu'il rapporte. Suivant l'une d'elles, Blegywied-ap-Sieffylk, roi de l'île de Bretagne, qui vivait 160 ans avant l'ère chrétienne, était un habile musicien et un joueur de harpe fort expert dans son art. — Suivant une autre tradition, dont le colonel Vallencey s'est fait l'écho, les Milésiens auraient eu parmi eux un poète appelé Cir-mac-cis et un harpiste célèbre du nom de Onna Céanfinn. — S'il est vrai, comme le dit Fétis, que la musique irlandaise notamment tire son origine de l'Orient, nous sommes surpris qu'il ne soit pas arrivé à cette autre conclusion, c'est que les instruments irlandais et, par extension, tous ceux des pays celtiques devaient être également orientaux.

Quel besoin Fétis éprouve-t-il d'aller chercher les peuplades du Nord? N'y avait-il pas dans l'antiquité des nations d'Afrique et d'Asie connaissant les harpes? Ne les retrouve-t-on pas dans l'Assyrie, la Babylonie, l'Egypte, la Judée et la Phénicie? Du moment où elles existaient dans le cœur de

l'Asie, dans ces contrées qui ont vu la dispersion des tribus aryennes, du moment aussi où leur existence est bien établie à Carthage, cette ville dont l'influence sur les Gaules a été si grande, nous ne devons pas être surpris de les rencontrer dans notre pays. Les Germains, les Suèves et les Saxons, dirait-on, connaissaient aussi l'usage de cet instrument; mais ceci ne peut infirmer en rien notre théorie.

Tous les barbares, et il faut bien parmi eux comprendre les Gaulois, aimaient, au dire des Romains, les sons de la harpe, et voilà tout : « *Romanusque lyra, plaudat tibi barbarus harpa* [1]. »

La harpe est si bien le symbole des pays celtiques que le seul qui n'ait pas gémi sous le joug des Romains, l'Irlande, a mis une harpe dorée sur son drapeau dont la couleur est celle des anciens cevates.

Le mot par lequel les nations celtiques désignaient l'instrument qui, par excellence, était celui des druides et des bardes, se nommait *telen* ou *telyn*, suivant le dialecte. On peut se demander maintenant ce qu'étaient ces telens, ces harpes dont le son passionnait si fort nos aïeux. Nous ne pensons pas que ces instruments fussent semblables aux harpes des Gallois modernes, à ces harpes *à triple voix*, c'est-à-dire à triple rangs de cordes si difficiles à jouer.

C'étaient sans doute des instruments de faible dimension montés seulement d'une dizaine de cordes, leur principale qualité consistait en ce qu'elles était très portatives. Les plus anciens modèles de harpes welches jettent ici une vive lumière sur nos recherches. Ils sont petits et très légers; ils doivent certainement ressembler aux instruments des bardes primitifs.

L'évêque Fortunat, que nous avons déjà cité, nous parle d'un instrument que les Bretons appréciaient beaucoup : c'est la rote. M. Botte [2] prétend qu'on doit voir dans la rhote ou rote le type des instruments qui de nos jours ont été

1. Fortunat.

2. Dissertation sur les instruments de musique employés au moyen âge.

dénommés *vielles*, tandis que vielle désignait au moyen âge une sorte de violon.

M. de la Villemarqué pense que c'était une sorte de tangulaire et à quatre cordes qui n'avait pas d'échancrure pour laisser passer l'archet [1].

Fétis [2] est d'une opinion différente, il donne le fac-simile d'une vieille miniature qui, selon lui, représente une rote : elle n'a que trois cordes au lieu de quatre.

Les Gallois appelaient *crw'th* la rote que nos Cambriens de l'Armorique désignaient sous le nom de *crouth*, ou mieux de *crouth thithant*. Ces dénominations dérivent du celtique *cruisigh*, qui a pour racine *krus'*, en sanscrit *crier*, *produire des sons puissants*. *Crusigh* veut dire musique. Il fallait à coup sûr tenir en grande estime l'instrument qui nous occupe pour le désigner par un semblable terme.

Abordons ici un autre problème : Les Gaulois avaient-ils des instruments de percussion? Nous ignorons s'ils possédaient des instruments analogues au tambour, mais nous savons fort bien qu'ils se servaient de leurs boucliers pour leur faire rendre des sons, lorsqu'ils exécutaient, par exemple, la fameuse *danse de l'épée;* ils rythmaient leurs bonds par les coups frappés sur leurs boucliers.

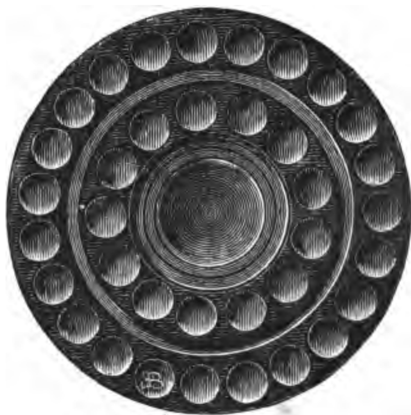


Fig. 18. — Bouclier gaulois (face).

Les boucliers gaulois (fig. 18 et 19) nous les connaissons.

1. *Barzaz-Breiz*, Introduction, p. 34, 5e éd.
2. *Hist. génér. de la musique*, IV, p. 347.

Ils étaient en bronze et portaient des bosses, des portions de sphères plus ou moins saillantes ; ces pièces de métal bosselées peuvent nous servir à résoudre la question qui nous occupe.

Dans les poèmes d'Ossian, il est souvent question des boucliers armés de bosses en bronze qui rendaient des sons différents suivant qu'on frappait sur l'une ou l'autre de ces bosses ; celles-ci s'appelaient les *voix de la guerre*, parce que, lorsqu'ils étaient en campagne, les chefs se servaient d'elles pour transmettre leurs ordres, et s'il faut choisir un exemple au milieu de tous ceux que les œuvres du grand barde nous fournissent, nous citerons le passage suivant du poème appelé « *La guerre de Temora*[1]. »



Fig. 19. — Bouclier gaulois (envers).

« Cathmar prend ses armes et marche vers un endroit où son bouclier était suspendu à un arbre au-dessus des ondes du Lubar. Sept bosses s'élevaient sur son bouclier. Ce sont les sept voix de la guerre que les vents apportent à ses chefs et les chefs distribuent ses ordres à ses tribus... »

Toute la race celtique avait pour ainsi dire dans les divers pays qu'elle a occupés les mêmes mœurs, les mêmes coutumes et les mêmes symboles. On peut voir dans les vitrines du musée de Dublin les mêmes petits sangliers en bronze qui servaient d'enseignes aux Gaulois ; de pareils sangliers se voient également dans le musée de Saint-

1. Ossian, trad. P. Christian, *La guerre de Temora*, ch. Ier.

Germain ; nos figures 20 et 21 montrent deux de ces enseignes.

La musique nous fournira une autre preuve de cette invariabilité des coutumes et des mœurs celtiques.



FIG. 20. — Enseigne gauloise.

A Cimbris-Hamn, cette localité de la Scandinavie dont le nom fait songer aux Kymris de notre Bretagne, il existe dans la fameuse chambre sépulcrale de Kiwick des dessins gravés d'une façon barbare. Quelques-uns représentent des hommes sonnant dans des trompes immenses qui rappelent les carnix.



FIG. 21. — Enseigne gauloise (2e type).

Les Gaulois se servaient encore de pierres comme instruments de musique. Près de plusieurs dolmens de la Bretagne, on remarque des pierres qui ne sont point de même

nature que les roches environnantes. La tradition veut qu'on les frappe encore. Toutes les fois que nous sommes en présence d'une de ces pierres sonores, notre souvenir peut et doit se reporter vers le passé. Les Gaulois, qui aimaient tant les pierres qu'aucun outil n'avait entamées, durent de bonne heure être frappés du son que pouvaient rendre certaines roches ; ils nommaient celles-ci *pierres chantantes*. Tels sont les principaux renseignements que nous possédons sur les instruments de musique de la Gaule.

CHAPITRE V

L'art gaulois. — Les Gaulois n'ont pas d'architecture. — Les types d'ornementation gauloise. — Symbolisme de la lune et du soleil. — La fougère. — L'émaillerie gauloise; les fabriques de Bibracte. — L'ornementation gauloise reproduite par les broderies bretonnes. — Les casques d'origine orientale et les casques gaulois proprement dits. — Ce qu'on trouve dans les sépultures gauloises. — Silex, os, céramique, bronzes, fers, verreries. émaux, monnaies. — Poinçons, pointes de flèches et de javelots, grattoirs et couteaux en silex. — Aiguilles, outils, cuillières, harpons en os. — Les différentes formes des poteries gauloises. — Armes, épées, glaives, poignards; fibules, couteaux, rasoirs et torques en bronze. — Bossettes, cocardes frouteaux, boucles, agrafes aiguilles cure-dents, cuillières en bronze. — Objets de bronze émaillés. — Numismatique gauloise. — Coupe d'argent d'Alise Sainte-Reine. — Bracelet en or massif. — Art gallo-romain. — Quel sens devons-nous attacher à cette dénomination. — Quelques monuments gallo-romains.

Les Gaulois n'ont pas d'architecture; en effet, on ne peut



FIG. 22. — Vase gaulois décoré de cercles et de dents de loup.

considérer comme monuments de cet art la cabane gauloise ainsi que les constructions celtiques ou druidiques. Mais si

nos ancêtres n'ont pas d'architecture, l'ensemble de leurs us-



FIG. 23. — Poterie gauloise.

tensiles, de leurs bijoux, de leurs armes, de leur poterie, tout cela constitue un art véritable dont les traces n'ont pas



FIG. 24. — Broderies bretonnes en dents de loup.

entièrement disparu de notre pays, puisque l'ornementation gauloise se retrouve en partie reproduite sur les broderies

bretonnes modernes. Nous aurons bientôt l'occasion d'établir un parallèle entre ces deux genres d'ornementation. Les Gaulois employaient dans leurs dessins un certain nombre de signes, d'ornements, qui se reproduisent sans cesse. Parmi les plus usuels nous en trouvons deux qu'ils affectionnaient plus particulièrement : l'un se compose d'une ligne droite,



Fig. 25. — Casque de Berru (restitution).

l'autre d'une ligne brisée qui forme ce qu'on nomme *dents de loup*. (fig. 24.)

On peut dire que ces deux motifs sont la base de l'ornementation gauloise et dérivent d'une idée religieuse. Lorsque des tribus chassées de l'Orient vinrent se fixer en Europe, elles avaient pour divinités principales le *soleil* et la *lune;* or le soleil était représenté par une ligne droite qui rappelait sans doute la forme de ses rayons; mais la lune était plus

difficile à figurer ; les Gaulois, du reste, n'admettaient pas la reproduction matérielle de la divinité, ils ne pouvaient donc songer à peindre ou à sculpter un croissant ; ils eurent alors recours à un expédient. Dans les bois, surtout le soir, dans les vallées, s'élèvent des vapeurs que le jour chasse et dissipe ; la lune a de plus une action sur les marées. L'astre des nuits devint en quelque sorte le principe aqueux, de même que le soleil fut le principe igné. Le soleil étant le feu, la



FIG. 26. — Intérieur d'un dolmen.

lune fut l'eau ; c'est pourquoi le symbole de celle-ci fut la ligne brisée, une suite de dents de loup et de lignes ondulées qui rappellent la forme des vagues. Ce genre d'ornementation fut même employé pendant le moyen âge ; on le retrouve sur un grand nombre de sculptures de cathédrales et sur divers autres monuments. La religion se perfectionnant, les Gaulois comprirent que le soleil et la lune n'étaient pas les dieux suprêmes ; Eusus le terrible apparut ; on lui chercha un emblème, ce fut le cercle, et ce signe qui symbolisait le maître de l'univers passa dans l'ornementation générale ; on grava des cercles sur des poteries (fig. 22), on en broda sur la tu-

nique des chefs. Les Gaulois, qui ne reproduisaient point les êtres animés, s'emparèrent cependant du règne végétal pour leur ornementation. C'est à celui-ci qu'ils ont emprunté le galbe de la plupart de leurs vases, soit que ceux-ci affectent



Fig. 27. — Poterie gauloise entourée d'ossements.

la forme du bouton qui s'entr'ouvre en dilatant ses pétales (fig. 23), soit qu'ils s'épanouissent en forme de coupe renversée comme le lotus. Cette ressemblance cherchée avec les fleurs motive, selon nous, la forme des premiers vases qui n'avaient point de pied, leur base reposant sur une couronne de terre cuite mobile[1].

Parmi les motifs d'ornementation favoris des Gaulois, nous trouvons la fougère, dont la tige terminée en crosse est devenue le type du bâton des druides, de même que le bâton pastoral des évêques primitifs de l'Irlande. Nous voyons souvent la fougère représentée sur divers objets gaulois; on retrouve cette plante gravée sur les monuments celtiques et elle étale encore ses gracieuses volutes sur le costume de nos paysans bretons (fig. 24).

Tels sont les seuls éléments décoratifs employés par nos

1. Cf. Ern. Bosc, *Dictionnaire d'architecture*, v°. Vase, fig. 45.

ancêtres. Jusqu'à ses dernières années, on avait refusé aux Gaulois un art qui leur appartînt en propre; mais des fouilles pratiquées depuis environ vingt ans ont démontré d'une manière évidente que l'art gaulois existe réellement, et nous reconnaissons avec quelques archéologues que « l'invasion du VI[e] au V[e] siècle avant notre ère a introduit chez nous l'usage des armes de fer et un art *sui generis* très accentué[1] ».

Mais hâtons-nous d'ajouter que beaucoup d'objets découverts dans les sépultures gauloises ne sont pas l'œuvre de nos pères à la longue chevelure, car dans les *tumuli,* qui sont généralement des tombes de chefs guerriers, on retrouve des trophées rapportés quelquefois de pays lointains, lesquels étaient beaucoup plus avancés en art et en civilisation



FIG. 28. — Pointe de flèche en silex.

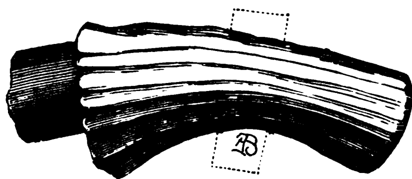


FIG. 29. — Hache emmanchée dans un bois de cerf.

que la Gaule. Comme preuve à l'appui du fait que nous venons d'avancer, nous citerons le vase étrusque du musée de Berne, le vase dit de Grœcwyl, le casque de Berru (fig. 25), et celui d'Amfreville, qui portent bien l'empreinte du style oriental. Quelques archéologues ont voulu voir dans ces casques de forme élevée des coiffures de prêtres; nous pensons que c'est une erreur; les druides ne portaient point de pareilles coiffures dans les cérémonies religieuses; ils

1. A. Bertrand, *Archéologie celtique*, p. 416.

avaient la tête découverte, et ne portaient qu'un simple bandeau pour retenir leur longue chevelure. Nous rangeons

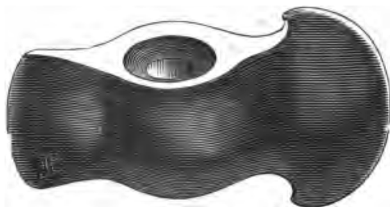


FIG. 30. — Hache gauloise (face).

encore comme ayant une origine orientale une quantité d'objets trouvés dans les cimetières de la Marne, car la région classique de l'ère gauloise, c'est l'est de la Gaule[1].

Nous trouvons les monuments de l'art gaulois rangés dans

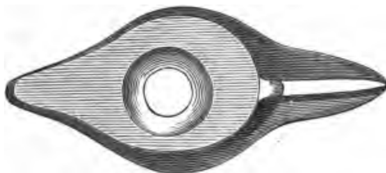


FIG. 31. — Hache gauloise (profil).

les sépultures comme le montre nos figures 26 et 27, et ici nous devons distinguer l'inhumation et l'incinération; car ces deux modes étaient également pratiqués.

On découvre dans les sépultures gauloises, des silex, des os, de la céramique, des bronzes, du fer, des verreries, des émaux, des monnaies, enfin divers autres objets. Nous allons étudier successivement tous ces monuments de l'art.

1. Nous signalerons a ce propos les fouilles pratiquées à Caranda (Aisne) par M. Frédéric Moreau. Cet archéologue a fouillé plus de 6 ou 7000 tombes appartenant aux diverses époques (préhistorique, gauloise, romaine et franque). — Mentionnons aussi les fouilles exécutées par M. Fourdrignier dans des cimetières de la Marne.

Parmi les silex taillés, nous remarquons des poinçons, des aiguilles, des pointes de flèches (fig. 28), de javelots, des grattoirs de diverses formes, des haches et des hachettes :



FIG. 32. — Poinçon en os refendu.



FIG. 32 *bis*. — Aiguille en os.

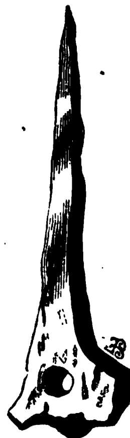


FIG. 33. — Poinçon en os [1].

les unes ont leur tête arrondie et taillée en biseau, d'autres ont une double tête, d'autres sont emmanchées. Celle repré-

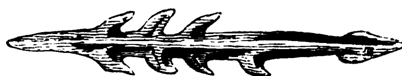


FIG. 34. — Harpon barbelé.

sentée par notre figure 29, emmanchée dans un bois de cerf, provient d'un dolmen d'Argenteuil (Seine-et-Oise), dol-

1. Dans une grotte des Cévennes, on a trouvé un poinçon en silex identique à celui représenté par notre figure 32. Le trou qu'on aperçoit dans cet objet existait-il sur le silex ou bien a-t-il été fait par la main de l'homme ?

men qui a été fouillé par notre confrère et collègue à la Société d'anthropologie, M. Louis Leguay, qui a découvert dans le même dolmen des pointes de flèches et des pointes de lance en silex, des pendeloques, des grains de colliers en quartz rose, ainsi que divers autres objets déposés aujour-



Fig. 35. — Objet en os de renne (grotte du Placard).

d'hui au musée de Saint-Germain en Laye. La hache représentée de face et de profil par nos figures 30 et 31 ne se trouve pas en France, mais en Angleterre; enfin parmi les objets en silex, on voit aussi des couteaux.



Fig. 36. — Poterie gauloise.

Parmi les objets en os (fig. 32, 32 *bis*, 33, 34), nous signalerons des aiguilles, des outils pointus en os de renne unis ou sculptés, des cuillières à recueillir la moelle, des pendeloques, des harpons unis ou barbelés, enfin des sifflets. — Dans la

grotte dite du *Placard*, commune de Tilhonneur (Charente), un archéologue, M. Maret, a découvert au milieu d'objets divers, un os de renne d'une forme tout à fait inconnue. Voici comment s'exprime, au sujet de cet objet, M. Maret[1] : « J'attirerai particulièrement l'attention des archéologues sur des objets dont jusqu'à présent je n'ai pas trouvé les similaires dans les collections ou les ouvrages que j'ai pu examiner. Ce sont des objets en bois de renne arrondis, ayant la forme de croissants terminés par des pointes effilées qui s'échappent horizontalement à droite et à gauche (fig. 35). Le musée de Saint-Germain ne possède aucun



Fig. 37. — Poterie gauloise.



Fig. 38. — Œnochoé gauloise avec dessins analogues à ceux gravés sur les pierres de Gavr'Inis.

spécimen de ce genre, et je ne saurais déterminer l'usage de ces objets. Je serais cependant tenté d'y voir des ornements destinés à être fixés par leur extrémité sur des vêtements de cuir. J'en ai trouvé sept, dont deux sont ornés de quelques rayures. »

Nous avons montré l'objet en question à divers archéologues des plus compétents dans les questions d'archéo-

1. *Bulletin monumental*, 5e série, t. VI, p. 43.

logie préhistorique, entre autres à MM. de Mortillet, Louis Leguay, L. de Laurière, et d'autres encore, et aucun d'eux



Fig. 39. — Poterie gauloise.

n'a pu nous dire quelle aurait pu être la destination de ces os de renne ainsi façonnés.



Fig. 40. — Poterie gauloise.

Dans la céramique, nous trouvons chez les Gaulois des poteries affectant toutes sortes de formes, des amphores, des urnes, des vases, des gobelets, des coupes, etc. (fig. 36 à 40).

Ces poteries sont souvent arrangées dans les dolmens, ainsi



FIG. 41. — Poterie gauloise.

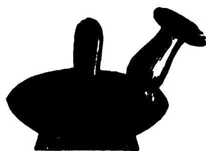


FIG. 42. — Phaskon.

que le montre notre figure 27 ; on y voit même des vases d'origine grecque, tel que le phaskon (fig. 42).

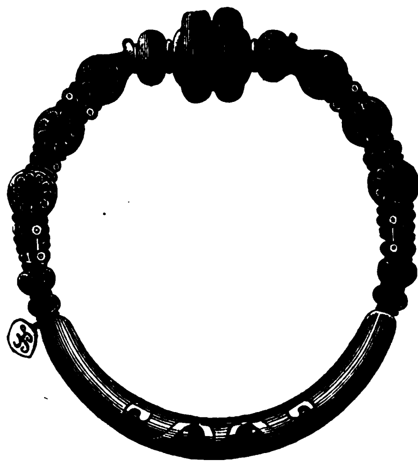


FIG. 43. — Torque ou collier gaulois (ensemble).

Il existe au musée de Saint-Germain en Laye plus de 500

vases gaulois; nous en avons vu un très grand nombre également dans la magnifique collection de M. Frédéric Moreau, de Paris, l'heureux archéologue qui a découvert et fouillé le cimetière franco-mérovingien de Caranda ainsi que les tombes de Trugny (Aisne).

Parmi les objets de bronze, nous trouvons des armes, (épées, poignards, glaives), des rasoirs, des couteaux, des

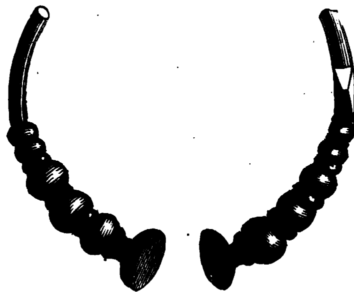


Fig. 44. — Extrémités d'un torque.

agrafes, des fibules, des torques, etc. Parmi les torques (fig. 43), les uns sont unis : ils sont formés de baguettes rondes ou carrées terminées à leurs extrémités, soit comme

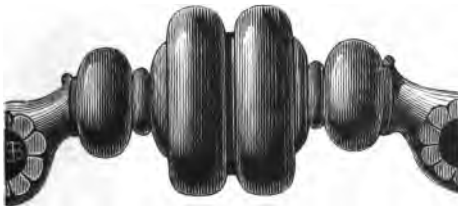


Fig. 45. — Extrémités du torque représenté figure 43.

le représente notre figure 44, soit comme le montre notre figure 45, qui a certaines parties de sa décoration émaillées (fig. 46). D'autres torques semblent formés par des tiges

carrées auxquelles on aurait fait subir des mouvements de

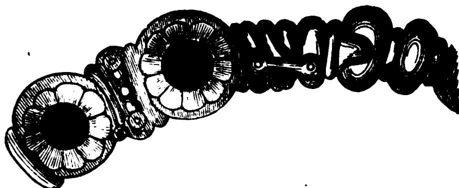


FIG. 46. — Parties émaillées du torque représenté figures 43 et 45.

torsion en sens contraire; d'autres enfin, plus riches, sont



FIG. 47. — Fragment de torque.



FIG. 48. — Sanglier (enseigne gauloise).

composés d'une suite de boules ou plutôt d'ampoules

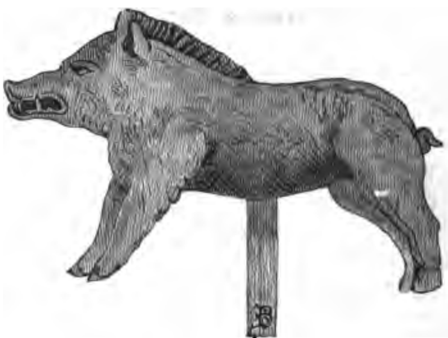


FIG. 49. — Enseigne gauloise (2e type).

décorées d'ornements semblables à celui représenté par

notre figure 47 ; on trouve rarement des torques en argent et en or; cependant nous en avons vu dans quelques collections



FIG. 50. — Hache en bronze emmanchée.

ainsi qu'à l'exposition du métal organisée en 1880 par l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie.



FIG. 51. — Hache en bronze (2e type).

Parmi les objets en bronze de l'art gaulois, on trouve encore assez fréquemment des extrémités d'enseignes, ce sont



FIG. 52. — Hache à main en bronze.

surtout des sangliers (fig. 48, 49), des haches simples (fig. 50, 51 et 52) et des haches portant des douilles servant à

les assujettir à leur manche, ou bien servant à les suspendre en guise d'*ex voto* (fig. 53); nous trouvons également des



Fig. 53. — Hache votive à douille.

bagues, des anneaux de pieds, des bracelets de diverses formes (voy. nos figures 54, 55, 56 et 57), des demi-bracelets,



Fig. 54. — Bracelet dit *dextrochère*.

des poignards (fig. 58), des épées de formes diverses (fig. 59, 60 et 61), des plaques décoratives, de petits écussons, des

rouelles; ces rouelles (fig. 62, 63, 64, 65 et fig. 65 *bis*) sont considérées comme la monnaie primitive des Gaulois;

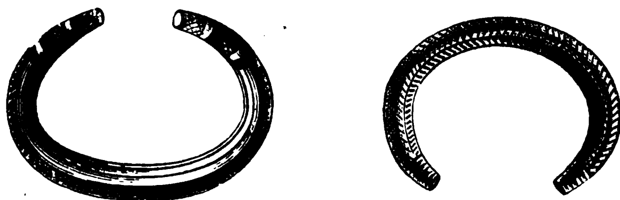


FIG. 55 et 5o. — Bracelets en cuivre.

celle représentée par notre figure 65 est dessinée d'après un bas-relief de l'arc de triomphe romain d'Orange. On trouve

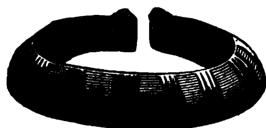


FIG. 57. — Bracelet en cuivre.

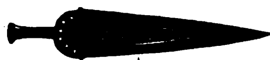


FIG. 58. — Poignard gaulois.

également des phalères (fig. 66), des pointes de lance (fig. 67), et de javelots, etc., etc.



FIG. 59. — Épée gauloise (1er type).

Le petit écusson (fig. 62) était placé dans le haut d'un fourreau de glaive; il porte trois têtes d'un caractère assez barbare. M. Morel[1] nous dit que ces têtes ressemblent à

1. *Découvertes de sépultures gauloises au cimetière de Marson*, 1 broch. avec album oblong, Châlons-sur-Marne, 1875. Nos figures 62, 72 et 73 sont tirées de cet album.

celles figurées sur un bas-relief provenant de l'ancien oppidum d'Entremont, près d'Aix, lequel bas-relief est certainement gaulois (fig. 68).

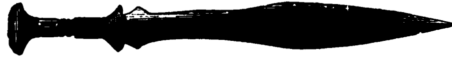


Fig. 60. — Épée gauloise (2e type).

On trouve encore parmi les objets en bronze des boss ettes ou cocardes qu'on plaçait sur le frontal des che vaux (fig. 69);



Fig. 61. — Épée gauloise (3e type).

des boucles, des boutons (fig. 70), des plaques de métal (fig. 71) qui recouvrent les points d'attache de divers harna-



Fig. 62. — Plaque décorant un fourreau d'épée.

chements, enfin des aiguilles, des sortes de cure-dents, des cuillières ou puisoirs, des seaux, des agrafes de divers genres; nous en donnons quelques exemples plus loin.

Un certain nombre de ces objets en bronze sont émaillés, nous l'avons déjà dit.

Nos figures 72 et 73 montrent des crochets en bronze qui devaient servir à suspendre, autour de la cuirasse-ceinture

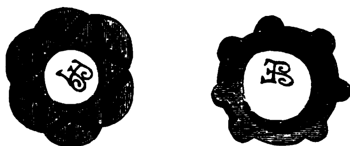


FIG. 63 et 64. — Rouelles.



FIG. 65. — Rouelle (monnaie primitive des Gaulois).

du guerrier, divers objets, comme on peut le voir à la fin du chapitre, par la figure 134, qui représente un Gaulois restitué d'après les documents trouvés dans le tumulus de la forêt d'Hallstatt (Autriche).

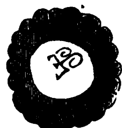


FIG. 65 *bis*. — Rouelle.



FIG. 66. — Phalère.

Parmi les objets en bronze trouvés dans les sépultures gauloises, beaucoup n'appartiennent pas à l'art gaulois; car bien des archéologues confondent encore les objets gaulois et les objets mérovingiens. Nous donnons ici dans,nos figures 74 à 81 quelques-uns de ces derniers pour montrer la différence qui, d'après nous, est très sensible. Nos figures 74 et 75 montrent des boutons dont la forme n'a jamais été gauloise, pas plus que les ornements représentés par nos figures 76, 77 et 78. Ce dernier (fig. 78) est tout à

fait caractéristique; du reste dans ces deux derniers exemples, on retrouve des incrustations de verroteries.



Fig. 67. — Pointe de lance en bronze.

Nos figures 79 et 80 montrent des sortes de boucles ou



Fig. 68. — Bas-relief d'Entremont près d'Aix-en-Provence.

agrafes mérovingiennes; quant à la figure 81, elle fait voir

une tête de crochet servant à porter les chaînes d'épée; les uns prétendent que cet objet est mérovingien, d'autres



Fig. 69. — Frontal d'un cheval.

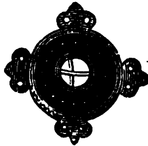


Fig. 70. — Bouton de métal.



Fig. 71. — Plaque de métal perforé.

qu'il est gaulois; nous nous rangeons à cette hypothèse. Ne peuvent non plus être considérés comme gaulois le cas-





Fig. 72 et 73. — Crochets en bronze.

que de Berru (fig. 25), pas plus que celui que nous donnons ici (fig. 82) qui se trouve au musée du Louvre; ce dernier

nous paraît d'origine grecque, aussi évidemment que le

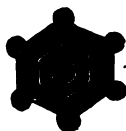
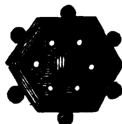
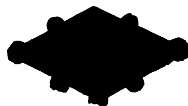




FIG. 74 et 75. — Boutons mérovingiens. FIG. 76. — Bouton ou ornement mérovingien.

casque de Berru et de Cuperly du musée de Saint-Germain en Laye, nous paraissent d'origine orientale.

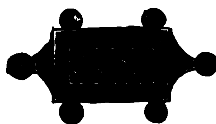
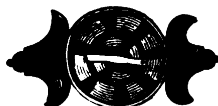



FIG. 77 et 78. — Ornements mérovingiens.

Les anses du seau ou ciste trouvé à Monceau-Laurent, commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or), ont certainement une origine étrusque (voy. fig. 83).



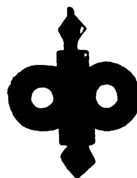


FIG. 79 et 80.— Boucles d'agrafes mérovingiennes. FIG. 80 *bis*. — Agrafe mérovingienne.

Mais un casque dont l'origine est bien gauloise, c'est celui représenté par nos figures 84, 85 et 86. Il se trouve aujourd'hui au musée de Saint-Germain en Laye; il a

été pêché en 1860 dans le petit bras de la Seine qui tra-



FIG. 81. — Ornement gaulois d'un crochet de suspension.



FIG. 82. — Casque d'origine grecque (musée du Louvre).

verse Paris, dans la partie située entre le pont de l'Archevêché et le Petit-Pont.



FIG. 83. — Anse du ciste trouvé à Monceau-Laurent.

Voici la description que notre collègue Louis Leguay

a donné de ce casque à notre Société d'anthropologie. (Séance du 23 décembre 1864)[1] : « Deux plaques en bronze de très faible épaisseur forment cette pièce. Planées et cintrées au marteau, elles ont reçu une forme demi-



FIG. 84. — Casque gaulois.

sphérique, et elles se terminent au sommet par un relief enlevé sur le bord circulaire dont l'un d'eux, beaucoup plus large que l'autre, est rabattu sur le premier, en forme d'agrafe ou de pince réunissant les deux pièces sur

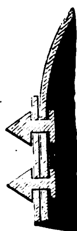


FIG. 85. — Coupe sur le bas.

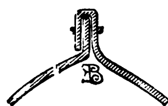


FIG. 86. — Coupe sur le sommet du casque.

tout le pourtour où elles se touchent. Afin de maintenir cet assemblage, des agrafes en fil de laiton passent au travers de trous pratiqués dans ce relief. » Le bord du casque formant bandeau est consolidé par deux pattes rapportées l'une sur l'autre et maintenues par quatre clous à tête conique et rivés intérieurement; nos figures 85 et 86 montrent

1. Voyez le *Bulletin de la Soc. d'anthropol.*, t. V, p. 947.

en grand les détails de cet assemblage, ainsi que celui du sommet du casque.

Notre figure 87 représente une cuirasse gauloise qui se



FIG. 87. — Cuirasse gauloise.

voit au musée d'artillerie aux Invalides. D'après les uns cette cuirasse serait d'origine grecque, d'après les autres, elle serait gauloise; nous partageons cette dernière opi-

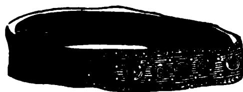


FIG. 88. — Petite zona ou ceinture gauloise.



FIG. 89. — Morceau de zona ou cuirasse-ceinture.

nion, bien que nous sachions qu'en général les Gaulois portaient des *zonæ* (fig. 88), c'est-à-dire de hautes ceintures en métal, faites avec de forts anneaux entrelacés. Ces ceintures étaient encore formées au moyen de plaques de bronze, comme notre figure 89 en fait voir un débris.

Pour rattacher leurs manteaux ou les serrer autour de leur

cou, pour serrer leur braies (*braccæ*) ou pantalons collants

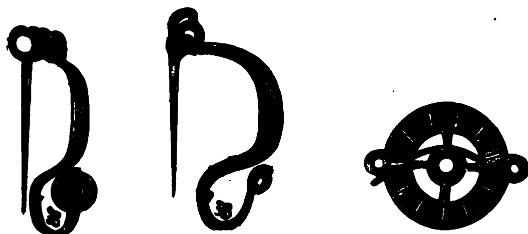


FIG. 90 et 91. — Agrafes. FIG. 92. — Agrafe de forme circulaire.

autour de leur taille, les Gaulois employaient des fibules et des agrafes ; les femmes devaient aussi en faire un grand

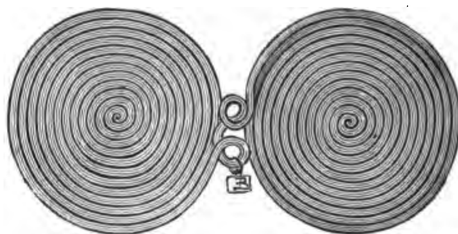


FIG. 93. — Agrafe.

usage. Nos figures 90 et 91 montrent des fibules qui présentent quelque analogie avec celles employées par les



FIG. 94. — Fort crochet.

femmes modernes et appelées *broches*. Notre figure 92 montre une agrafe de forme circulaire qui porte des traces

d'émaillerie, car les Gaulois, nous allons le voir bientôt, étaient des émailleurs très capables; la figure 93 représente



FIG. 95. — Bague gauloise en bronze.

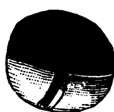




FIG. 96 et 97. — Boutons émaillés et ornés.

une agrafe de forme circulaire également, mais celle-ci était formée à l'aide d'un gros fil métallique; enfin la figure 94



FIG. 98. — Bouton émaillé.



FIG. 99. — Bouton émaillé et orné.

fait voir un crochet qui positivement servait pour agrafer un ceinturon ou ceinture-cuirasse. L'original du type que nous

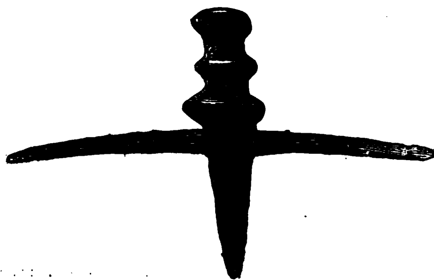


FIG. 100. — Pommeau d'épée émaillé.

montrons ici a été trouvé dans un tumulus de l'Angleterre.

Parmi les bijoux de bronze, les Gaulois appréciaient les

bagues. Notre figure 95 en montre une qui est aujourd'hui au musée de Saint-Germain. Nous devons ajouter qu'un grand

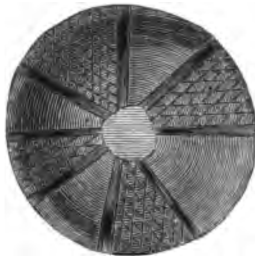


FIG. 101. — Ornement demi-sphérique émaillé.



FIG. 102. — Objet émaillé.

nombre d'objets en bronze avaient des similaires faits en fer. Si nous étudions les verreries et les émaux gaulois, nous

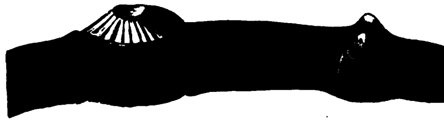


FIG. 103. — Ornement émaillé ayant décoré le harnais d'un cheval.

voyons que nos ancêtres fabriquaient des bagues, des verres à boire, des bouteilles, des petits cruchons et des urnes. Ils



FIG. 104. — Meule ayant servi au polissage des émaux.



FIG. 105. — Monnaie gauloise.

faisaient également des colliers avec des perles en verre fondu au milieu desquelles ils intercalaient de l'ambre, des

bronzes émaillés, etc. Sur le mont Beuvray dans l'ancienne

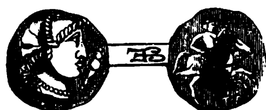


Fig. 106. — Monnaie de Litavicus.

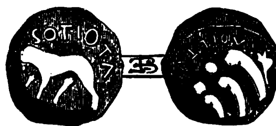


Fig. 107. — Monnaie d'Adiatune, ADIETANUS.

Bibracte, l'*oppidum maximæ auctoritatis* de César[1], à

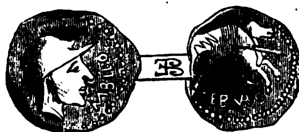


Fig. 108. — Monnaie d'Ambiorix AMBILO-EBVRO.

vingt-cinq kilomètres d'Autun[2], on a découvert en 1867 des



Fig. 109. — Coupe d'Alise.

1. Dans ses *Promenades au musée de Saint-Germain*, M. G. de Mortillet (page 50) pose cette question sans oser la résoudre; mais doit-on en conclure que c'est bien la Bibracte de César ? La question peut encore être discutée. En définitive, M. de Mortillet inclinerait au contraire pour la négative.

2. La découverte des émaux de Beuvray a été l'objet d'un mémoire

fabriques d'émaillerie gauloise très complètes; car, comme le disent les auteurs de la brochure, l'*Art de l'émaillerie*

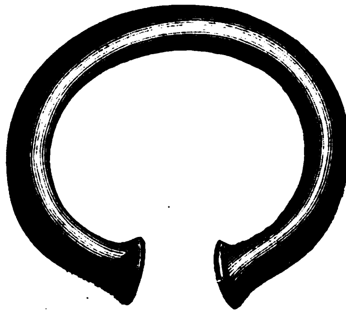


Fig. 110. — Bracelet en or massif.

chez les Eduéens[1] : « on n'avait pas seulement mis à jour quelques échantillons isolés, mais tout un centre de fabrica-



Fig. 111. — Inscription d'un monument gallo-romain.



Fig. 112. — Bas-relief gallo-romain.

tion, dont les ateliers, comme dans certaines fouilles de Pompéi, n'auraient paru fermés que de la veille, si l'état d'altération d'un grand nombre d'objets n'eût témoigné d'un long séjour au sein de la terre.

imprimé par la société des antiquaires de France (t. XXXIII, 1872).

1. *L'Art de l'émaillerie* chez les Eduéens avant l'ère chrétienne, par J. Bulliot et Henry de Fontenay, 1 broch. in-8° de 40 pages, accompagnée de 8 planches, Paris 1875. *Extrait des Mémoires de la Société Edudenne* (nouvelle série), t. IV. Nos figures de 96 à 103 sont tirées de cette brochure.

« Les ustensiles gisaient pêle-mêle, les fours étaient encore remplis de charbons; à côté des spécimens complètement terminés, on en voyait d'autres à peine ébauchés, d'autres en pleine fabrication, l'un même encore enveloppé de terre cuite (page 5). »





FIG. 113 et 114. — Bas-reliefs gallo-romains.

Plus loin MM. Bulliot et de Fontenay nous informent que l'émail dans ces fabriques se présente sous trois formes: à l'état brut en petits cuboïdes, à l'état de pellicules ou calottes vitreuses, et enfin à l'état de bavures ou de rognures. On a trouvé dans l'ancien oppidum des bronzes gravés et




FIG. 115 et 116. — Bas-reliefs gallo-romains.

émaillés (fig. 96 à 103); la découverte la plus importante est un pommeau d'épée en bronze (fig. 100) assez bien dessiné. La plupart des objets trouvés au mont Beuvray sont aujourd'hui au musée gallo-romain de Saint-Germain en Laye, exposés dans une vitrine spécialement affectée à l'émaillerie gauloise; car on a trouvé dans diverses parties

de la France des échantillons analogues à ceux dont nous venons de parler.

Notre figure 104 montre une meule ayant servi à polir les émaux.

Si nous étudions la numismatique gauloise, nous voyons



Fig. 117. — Bas-relief gallo-romain.



Fig. 118. — Bas-relief gallo romain représentant Castor.

que nos ancêtres frappaient des pièces de monnaie de bronze, d'argent et d'or. Au début de leur civilisation, ils avaient utilisé des sortes de monnaie nommées *rondelles;* ensuite ils s'étaient contentés de copier plus ou moins bien le type



Fig. 119. — CERANUS.



Fig. 120. — SIVIER...OS ou Hercule gaulois.

de monnaies des pays qu'ils traversaient; les plus anciennes frappées dans les Gaules sont des monnaies massaliotes. Dans leur invasion en Grèce et en Macédoine, les Gaulois firent un riche butin de monnaies d'or frappées à l'effigie de Philippe, père d'Alexandre le Grand; elles représentaient au

recto la tête d'Apollon et au *verso* une victoire conduisant un char à deux chevaux (*bige*) avec le nom de Philippe ΦΙΛΠΠΟΥ.

Les Gaulois contrefirent les *statères* macédoniens. A un moment donné, peu après la conquête, ils eurent trois groupes principaux de monnaies : les gallo-grecques dont les légendes étaient grecques; les gallo-romaines, dont les légendes étaient latines; enfin, les monnaies véritablement gauloises, qui ne portaient pas toujours des légendes, mais souvent les représentations symboliques suivantes : le cheval libre, symbole de l'indépendance; au-dessous de celui-ci, on voit souvent un vase; le cheval au repos symbolisait la richesse. — Le bœuf était considéré comme le symbole des travaux des champs. Suivant la localité où étaient frappées ces monnaies, elles portaient une roue (fig. 105), un triangle, un croissant, un cercle, un pentagone, etc. Sur quelques médailles, on retrouve des noms de chefs. On peut voir, par exemple, au musée de Saint-Germain des statères avec le nom de Vercingétorix; l'un vient de Poinsat en Auvergne; on a trouvé dans cette localité, en 1849, une suite de médailles avec le nom et la représentation du chef gaulois; l'autre provient d'Alise.



FIG. 121.
Bas-relief gallo-romain, EURISES.

On voit encore à ce même musée une drachme avec ces deux mots en légende, DARIA-DIARILLOS.

Dans la salle du trésor du musée de Saint-Germain, on trouve une magnifique coupe en argent (fig. 109), qui a été découverte dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) aussi l'a-t-on surnommée la *coupe d'Alise*. C'est dans la même petite salle qu'on peut voir deux bracelets en or massif d'une forme très ordinaire, et qui ont un poids identique d'une valeur d'environ 1000 fr., ce qui fait supposer que ce sont des lingots qui affectaient cette forme dans le commerce de l'or, ou bien que les chefs portaient ce genre

de bracelets afin de pouvoir les donner en rançon, s'ils étaient faits prisonniers de guerre. On voit une figuration de ce genre de bracelet ou lingot dans notre croquis (fig. 110).

Dans ce qui précède, nous avons donné un ensemble assez complet sur l'art gaulois primitif pour permettre au lecteur



FIG. 122. — Bas-relief d'Entremont près d'Aix.

de s'en faire une juste idée. Pour compléter cette étude, nous voudrions jeter un coup d'œil très rapide sur l'art gaulois un peu avant la conquête romaine. Malheureusement pour cette époque, nous ne pouvons fournir des monuments authentiques, car les Romains, après s'être emparés du territoire gaulois, brûlèrent et saccagèrent tous les bourgs, toutes les bourgades et même les riches villas des brenns; car nous n'ignorons pas aujourd'hui que beaucoup de colliers d'or possédaient des villas aussi belles et aussi luxueuses que celles des Romains eux-mêmes. Les constructions de ces villas devaient être sans aucun doute fort remarquables et devaient posséder un certain confort. Malheureusement on

n'a jamais établi une délimitation entre l'époque gauloise indépendante, un peu avant la conquête, et l'époque gauloise peu après la conquête ; on a toujours confondu les monu-

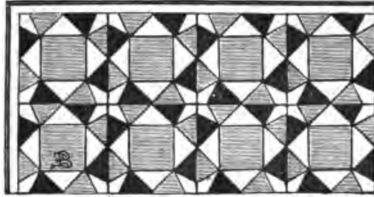


Fig. 123. — Mosaïque gallo-romaine.

ments qui pouvaient avoir à l'origine un caractère exclusivement gaulois, et les archéologues ont attribué sans distinction aucune à la période gallo-romaine, tous les anciens monuments retrouvés sur notre sol; aussi ne les connaît-on

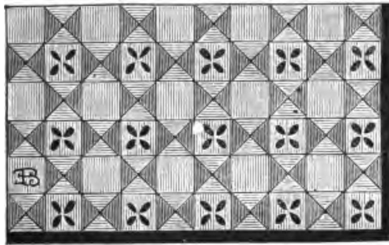


Fig. 124. — Mosaïque gallo-romaine.

aujourd'hui que sous la dénomination de monuments gallo-romains.

Cependant il est nécessaire de dire que la véritable période gallo-romaine n'a commencé que sous Auguste, et encore devons-nous faire des réserves pour la partie méridionale de la Gaule.

Si Auguste, en effet, fit construire des édifices à Lyon, qu'il aimait beaucoup, puisqu'il y séjourna six années, il n'est

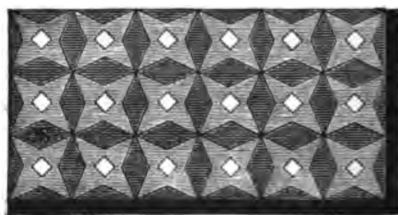


Fig. 125. — Mosaïque gallo-romaine.

pas probable qu'il construisit au delà de cette ville. Ce sont les proches et les successeurs de ce prince qui élevèrent dans

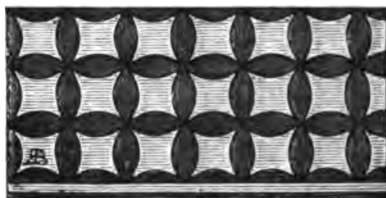


Fig. 126. — Mosaïque gallo-romaine.

la Gaule méridionale des édifices remarquables, dont

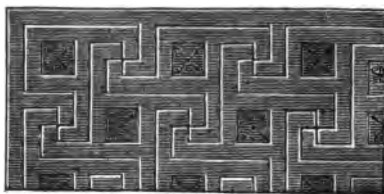


Fig. 127. — Mosaïque gallo-romaine.

quelques-uns subsistent encore de nos jours dans un état de conservation plus ou moins grand. Aussi pouvons-nous

admettre sans crainte d'être démenti, que bien des monuments dénommés gallo-romains appartiennent en propre à la Gaule indépendante, parce que ce sont des œuvres des artistes gaulois.

Nous serions assez porté à considérer comme tels, des pierres tomba les qu'on voit au musée d'Autun, lesquelles nous montrent qu'après la soumission des Gaulois, ceux-ci étaient constitués en corps d'état ou corporations.

L'une de ces pierres indique les attributs d'un fabricant de cuir nommé Sabinianus; une autre la pierre tombale d'un architecte ou d'un constructeur du nom de Gaïus, une

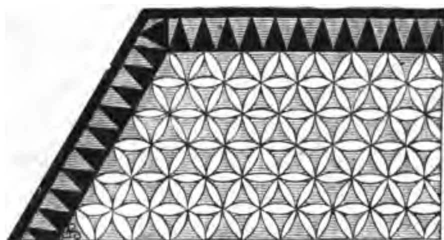


FIG. 128. — Mosaïque gallo-romaine.

troisième porte les instruments d'un verrier; une quatrième, un marchand de vin remplissant un gobelet.

Nous terminerons ce chapitre en mettant sous les yeux de nos lecteurs quelques monuments de l'art gallo-romain, Ce sont des bas-reliefs, des mosaïques, et un hypocauste. Les bas-reliefs représentés par nos figures, de 111 à 121, ont été découverts dans les fondations de Notre-Dame de Paris vers 1711 ou 1712; ils sont aujourd'hui déposés au musée de Cluny. Ce sont là des œuvres incontestablement gallo-romaines, puisqu'une inscription de ce monument témoigne qu'il a été construit sous le règne de Tibère. Voici la traduction de l'inscription de notre figure 111 : « Sous Tibère César-Auguste, à Jupiter très bon et très grand, les nautoniers parisiens ont élevé publiquement ce monument. »

Parmi les autres bas-reliefs de cet antique débris, nous

signalerons (fig. 118) une représentation de CASTOR, une autre de CERNUNOS (fig. 119), personnage armé de cornes,

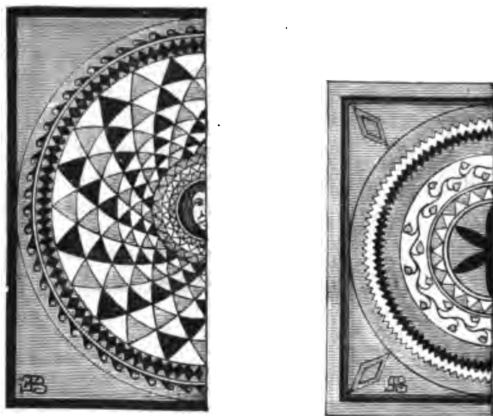


FIG. 129 et 130. — Mosaïques gallo-romaines.

probablement une divinité champêtre, enfin (fig. 120) SIVIER... OS, sans doute un Hercule terrassant un serpent.



FIG. 131. — Mosaïque gallo-romaine.

Ces bas-reliefs, bien que grossièrement sculptés, sont mieux dessinés que les œuvres purement gauloises, ainsi que le lecteur pourra s'en convaincre en jetant les yeux sur un bas-reliefs d'Entremont (fig. 122).

Nous donnons comme de l'époque gallo-romaine les mosaïques représentées par nos figures 123 à 131. Cette dernière formait pour ainsi dire le seuil d'entrée de la maison.

Nos figures 132 et 133 montrent le plan et la coupe d'un hypocauste très ancien découvert à Paris dans l'ancienne rue

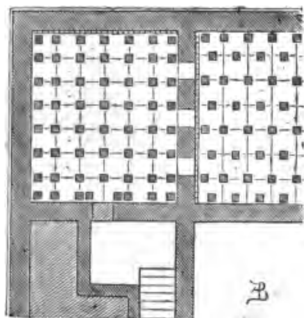


FIG. 132. — Plan d'un hypocauste gallo-romain.

de Constantine, aujourd'hui avenue de Lutèce; on croit que cet hypocauste remonte au premier siècle de l'ère chrétienne.

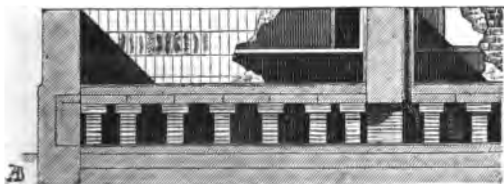


FIG. 133. — Coupe d'un hypocauste gallo-romain.

Enfin notre figure 134 fait voir un guerrier gaulois revêtu d'une manière différente que ceux représentés précédemment (fig. 7 et 8). Ce mannequin du musée d'artillerie a été habillé d'après une restitution faite sur les débris du Gaulois trouvé dans la forêt d'Hallstatt (Autriche). A sa main droite, il porte une épée, tandis que sa gauche tient une lance, que nous n'avons pas donnée dans toute sa longueur, pour ne pas trop réduire notre figure.

Ce guerrier est armé de pied en cap; on voit surtout de nombreux objets suspendus autour de sa cuirrasse-ceinture;



FIG. 134. — Guerrier gaulois (restitution).

son casque est bien du même type que celui porté le plus usuellement par les Gaulois.

DEUXIÈME PARTIE

LA GUERRE DES GAULES

CHAPITRE VI

État de la Gaule à l'époque de Vercingétorix et de César. — Assemblée des Carnutes. — Les clans. — Les *Pagi*. — Les Brenns. — Les nobles et les druides ennemis de l'unité nationale. — Les tendances du peuple. — La *provincia* et l'*imperium*. — La haine de Rome contre les Gaulois. — Le luxe romain envahit les Gaules. — Divitiac. — L'Arvernie. — Le chien gaulois. — Keltil Vercingétorix. — Son enfance; son éducation. — Sourdes menées des Romains. — Supplice de Keltil. — Rome. — État de la civilisation romaine à l'époque de César. — Profonde anarchie qui régnait à Rome. — Quel homme était César. — Sa lutte contre le sénat. — Parallèle de César et de Vercingétorix. — Les mœurs de César. — Résumé des événements qui précédèrent la guerre des Gaules.

Pour bien comprendre toute la grandeur de la mission que Vercingétorix s'était donnée et qu'il eût remplie, sans la trahison des chefs Éduens, il convient d'étudier quel était l'état de la Gaule à son époque.

Les Gaules ne formaient point un corps de nation homogène, mais un ensemble de confédérations rattachées les unes aux autres par un lien politique et religieux bien faible. Nous faisons ici allusion à la grande réunion des députés de tous les pays, réunion qui se tenait dans une forêt située sur le territoire des Carnutes. Ces confédérations se subdivisaient en peuplades ou tribus, et celles-ci en *clans* ou *parentés*.

Le territoire du clan était désigné par les Romains sous le nom de *pagus*; ses habitants étaient donc des *pagani*, d'où notre expression moderne : paysans.

Plutarque nous dit qu'il y avait trois cents *pagi* dans toutes les Gaules. Ce chiffre est exactement celui des pays qui sous l'ancienne monarchie étaient répartis entre les trente-neuf gouvernements militaires. Nous voyons donc que jusqu'à la Révolution française l'ancienne subdivision celtique avait laissé des traces évidentes.

Les clans avaient pour origine la parenté. Nous en trouvons un souvenir dans notre Bretagne. De nos jours, on attache encore dans ce pays beaucoup de prix aux liens du sang ; ils comptent en effet à des degrés qui partout ailleurs n'ont aucune importance.

Chacune des confédérations aspirait à la suprématie sur toutes les autres. Les Éduens et les Arvernes surtout se jalousaient ; cette jalousie avait, paraît-il, toujours existé [1]. Chacune des confédérations, à l'époque qui nous occupe, avait à sa tête non un seul chef, mais une aristocratie composée d'un petit nombre de familles renommées soit pour l'antiquité de leur race, soit pour leurs richesses. Les nobles, qu'on appelait aussi *colliers d'or* à cause de l'ornement qui était la marque distinctive du haut rang qu'ils occupaient, ne dédaignaient point en effet les opérations financières. Ils affermaient souvent l'impôt.

Les républiques gauloises, croyons-nous, devaient présenter le spectacle que nous offraient au commencement de ce siècle certains cantons suisses [2], et surtout les provinces unies des Pays-Bas au temps de leur splendeur [3].

Ces nobles qu'un moment la caste sacerdotale avait combattus avaient fini par se liguer avec elle. Ces nobles, qui pour la plupart descendaient de ces hommes qui un jour quittèrent l'Orient où sans doute ils portaient le nom de Galtchas [4], pour fondre sur l'Europe, avaient peu le sen-

1. César, *de Bell. gall.*, I, XXXI.
2. Henri Zcokke, *Préface des contes suisses*; trad. de Loëve-Weimar.
3. Albert Réville, *Revue des deux mondes*, année 1877, p. 838 et suiv.
4. D'Arbois de Jubainville. *Les premiers habitants de l'Europe*.

timent de la patrie. La patrie était toute locale pour eux. C'était le *clan*, c'était la tribu, un peu aussi la confédération dont ils faisaient partie, eux et les leurs. L'importance de ces confédérations variait sans cesse. Celle qui, à un moment donné, devenait la plus puissante, retombait à cause de cela bien vite au dernier rang. La peuplade dont la prépondérance avait été un moment acceptée étaitjalousée par toutes les autres et abandonnée par elles.

Les *brenns*, ou chefs gaulois, étaient donc essentiellement particularistes. Ils n'avaient pas, nous venons de le voir, le sentiment d'une patrie unique. Nous n'en voulons pour preuve que la facilité avec laquelle ils concluaient des alliances avec l'étranger.

Ce morcellement des Gaules explique aussi leur faiblesse. Quand Ariowist ou Œrfest, comme F. Monnier l'appelle, parut à la tête de ses hordes, elles se sentirent incapables de repousser cette invasion, aussi implorèrent-elles le secours de Rome[1].

Les tendances du peuple étaient bien différentes. Il voulait l'indépendance de la patrie. Il comprenait que pour sauver les Gaules des Germains qui les menaçaient à l'est, et des Romains qui les avaient entamées au sud, il fallait, avant toute chose fonder un puissant corps de nation. Instinctivement il se rendait compte qu'il était entre deux conquérants, qui au besoin feraient cause commune; c'est ce qui eut lieu en effet.

Le peuple avait perdu toute confiance dans ses chefs. Il les voyait tous les jours à l'œuvre, s'entre-déchirant sans cesse et sans cesse pactisant avec les envahisseurs.

Il tournait souvent avec inquiétude ses regards vers la Gaule Narbonaise. La colonie fondée d'abord par quelques légionnaires, avait pris des accroissements inouïs. Tous les jours la province s'augmentait en silence de quelque lambeau de territoire conquis.

En Russie quelque chose d'analogue se passe maintenant. Tribu par tribu toute l'Asie est conquise sans que la nou-

1. César, *de Bell gall*, I, XXXII.

velle en soit ébruitée; si divers peuples de l'Europe ne s'en préoccupent point, l'Angleterre est fortement impressionnée des progrès faits par la Russie en Asie. Les Tzars sont en cela les héritiers de la politique romaine.

Le sens que nous donnons au mot latin *provincia* ne nous permet pas de nous représenter quel danger incessant résultait pour la Gaule Chevelue de la présence des Romains sur nos côtes de la Méditerranée. Il faut que nous nous reportions bien loin en arrière, jusqu'au premier temps de la ville aux sept collines. A l'origine, le mot *provincia* n'exprima qu'une seule chose, la compétence de l'homme, roi d'abord, consul ensuite, qui réunissait le double pouvoir de chef d'armée et de magistrat suprême; ce pouvoir était caractérisé par le mot *Imperium*. Quand un général quittait Rome pour prendre le commandement d'une armée, il était justement muni d'un *imperium*, et partant il avait une province.

Plus tard, le sens primitif de ce mot s'altéra. Les provinces les plus anciennes de la république furent parfaitement délimitées. Il n'en fut plus de même par la suite. Ainsi la province de la Narbonaise, par exemple, était bornée au sud par la mer, mais de tous les autres côtés ses frontières étaient vagues et indéterminées. A côté du mot pris comme désignation d'un territoire la vieille acception reparaît; cette province comprenait non seulement tous les pays conquis, mais encore celui qui restait à conquérir.

On conçoit donc que les craintes des patriotes gaulois fussent sans cesse tenues en éveil. Ils sentaient que leur pays avait à ses flancs un hydre auquel il poussait chaque jour une nouvelle tête, et partant de nouveaux besoins.

Les confédérations, nous l'avons vu, n'étaient reliées entre elles que par la grande assemblée annuelle du pays des Carnutes. Elle était présidée par l'archi-druide ou chef suprême de la religion.

Le clergé gaulois, dans la plupart des régions assez voisines de la Narbonnaise pour que l'influence de Rome s'y fît sentir, avait perdu tout droit à l'estime publique. Partout ailleurs nous pensons qu'il valait mieux; nous admettons

même sans peine que certains druides, suivant l'expression de César, étaient réellement « les plus sages des hommes », en ce sens qu'ils étaient austères dans leurs mœurs et intègres en tant que magistrats. Mais leur abnégation n'allait pas jusqu'à sacrifier leur intérêt personnel à l'intérêt de la nation tout entière. Pas plus que les nobles, ils ne voulaient des Gaules unies dans un harmonieux et formidable ensemble.

Le peuple aspirait à remplacer la grande assemblée des Carnutes par une autre assemblée qui fût plus démocratique sans doute et à coup sûr exclusivement laïque; il avait parfaitement raison : c'était là en effet, le salut du pays partout assuré.

Nous avons vu que les *brenns* et les *tierns* gaulois avaient pour ainsi dire une propension naturelle à se jeter dans les bras de l'étranger. Il est bien évident que les instincts que montrait le peuple ne firent qu'augmenter encore ce penchant. L'aristocratie se fit donc complice de Rome, qui, elle, avait le plus grand intérêt à ce que les Gaules ne formassent pas un tout homogène, une vaste et redoutable nation.

Rome, en effet, n'oublia jamais les revers que les Gaulois lui avaient infligés. Elle eut toujours présent à l'esprit qu'une armée formée de guerriers chevelus avait campé dans ses rues et avait attaché ses chevaux aux colonnades de ses temples. Non seulement elle voulait venger cet affront, mais encore par la conquête même du pays d'où ces hordes étaient sorties pour sa honte éternelle, elle voulait empêcher qu'il pût se reproduire dans un avenir plus ou moins lointain.

L'empire de l'univers devait appartenir soit aux fils de Romulus, soit à ceux de Hu-Kadarn, ce héros terrestre assis sur le trône d'or des dieux et qui passait à tort ou à raison pour le père de la race keltique. Les Gaules unies mettaient en question tous les succès passés de Rome.

Les Pères conscrits de la République étaient avant tout ce que certains nomment de nos jours *des gens pratiques*. Pour eux la fin justifiait les moyens. Ils comprenaient qu'un duel gigantesque, un duel à mort aurait lieu un jour

entre leur patrie et les Gaules. Ils s'arrangèrent pour avoir les armes les meilleures. Ces armes, ils les demandèrent à l'intrigue. Nous comprenons fort bien que les historiens de l'Allemagne éprouvent une passion véritable pour la Rome antique. Il y a affinité entre elles. Mommsen reproche aux Gaulois d'avoir été trop chevaleresque. Il est certain qu'on ne peut adresser le même reproche ni aux légionnaires de César, ni aux soldats de la Germanie moderne.

Dans chaque peuplade deux partis se constituèrent. L'un, que nous pourrions qualifier de populaire, était pour l'indépendance; l'autre, formé des prêtres, des chevaliers et de leur nombreuse clientèle, tenait pour la résistance à outrance aux aspirations de la foule et préparait ainsi l'asservissement de la patrie.

Les chefs, que leurs intrigues mettaient en constant rapport avec les Romains, vivaient au milieu d'un luxe extrême. Des marchands venus d'Italie parcouraient en toute sécurité les territoires qui relevaient de ces imprudents amis du peuple-roi. L'amour du faste, inné chez la race gauloise, prit des proportions exagérées, inouïes. Il devint un besoin pour ces rudes guerriers; cet amour insensé amollit les courages, prépara les âmes à la servitude, rendit possible toutes les trahisons. C'est, suivant nous, en grande partie au commerce entrepris depuis longtemps par les fils de Romulus avec les Éduens, que les légions de César durent la victoire. Bibracte, leur capitale, n'était plus gauloise; elle n'était pas encore romaine. C'était quelque chose d'innommé, de bâtard. Il en était de même de ses habitants. Ils ne possédaient plus les sévères vertus de leurs ancêtres; ils n'avaient pas les qualités des gens qu'ils imitaient. Brizeux, le chantre inspiré de l'Armorique, nous peint dans une de ses plus charmantes poésies un de ses compatriotes qui a voulu se civiliser. Il n'est arrivé qu'à être indéfinissable. Il n'est pas Français, il n'est pas Breton. Ce qu'il est, ajoute le poète, c'est méprisable.

Les druides Eduens, qui parfois allaient voyager jusqu'en Italie, ne croyaient plus aux dieux nationaux. Ils ne suivaient plus la sévère discipline imposée à leur ordre. Nous

n'en connaissons pas de meilleure preuve que celle-ci. Divitiac guerroyait au mépris de cette loi sainte qui enjoignait aux prêtres de ne point paraître sur les champs de bataille, et de vivre au fond des bois impénétrables, ces sanctuaires de la Divinité[1].

Les fouilles entreprises sur le sommet du mont Beuvray, qui ont amené la découverte de l'ancienne Bibracte, ne nous laissent aucun doute à l'égard de la civilisation romaine. Une belle villa dont les ruines ont été explorées avec le plus grand soin, a peut-être appartenu à Divitiac[2], cet ancien hôte de Cicéron, cet ami fidèle de César, ce druide « homme du monde », pourrions-nous dire, si cette expression moderne ne semblait pas bizarre appliquée à un membre de la caste sacerdotale gauloise.

Lorsque le *chauve*, comme l'appelaient ses soldats, venait à Bibracte, c'est peut-être dans cette maison qu'il habitait. On peut dès lors supposer que César, qui était prêtre de Jupiter et pontife, mais parfaitement impie, devait avoir beaucoup de plaisir à causer avec le grand druide Divitiac, que ses principes religieux ne gênaient guère non plus.

Se regardaient-ils sans rire? Nous ne le pensons pas.

Nous avons vu précédemment quelle influence délétère la civilisation romaine exerça sur une partie des Gaules. Mais ce n'est pas tout. Rome entretenait des espions dans ce pays. Nous serions tenté de croire en effet que les marchands italiens qui s'enfonçaient parfois jusqu'au cœur de notre pays étaient en quelque sorte les éclaireurs des légions qui se formaient par delà les Alpes et jusqu'en Narbonaise. Ils se rendaient un compte exact des dispositions des différentes tribus, et apprenaient à connaître les routes. Lorsqu'une guerre éclatait, ces hommes revenaient dans leur patrie et faisaient aux généraux de fidèles rapports. Quelques-uns même entraient dans l'armée. Le nombre de ceux-ci était fort restreint. Depuis la réforme militaire introduite

1. César, *de Bell. gall.*, VI, XIV.
2. Bulliot, *Bibracte*. — Garenne, *Bibracte*.

par Marius, les légions se recrutaient par voix d'enrôlement. Il n'y avait plus d'appel des citoyens. Les troupes que levait la République étaient donc en grande partie composées de prolétaires et de gens nonchalants et sans travail. Elles devaient avoir plus d'un point de ressemblance avec les lansquenets du connétable de Bourbon[1].

A l'appui de ce que nous venons de dire, nous ferons remarquer que César appréciait beaucoup les services que les espions savent rendre. Il en entretenait auprès de Dumnorix, après lui avoir fait grâce de la vie, à la prière de son frère Divitiac[2]. Le proconsul nous semble avoir toujours été si bien au courant de ce qui se passait à Alésia, qu'il est certain qu'il avait des intelligences dans la place.

Quelques chefs pourtant se montrèrent ou meilleurs patriotes que les autres, ou comprirent qu'ils avaient intérêt à appuyer le mouvement de transformation qui, depuis un siècle environ, se remarquait en Gaule. A la tête de ce parti, qu'on peut justement qualifier d'antiromain, se trouvait Keltil ou Keltillos. L'œuvre entreprise par lui n'était pas nouvelle. Deux fois déjà l'Arvernie, notre Auvergne actuelle, avait obtenu le premier rang parmi toutes les confédérations de la Gaule. Cette suprématie est exprimée par les auteurs latins par le mot *principatum*, principat ou primauté.

L'Arvernie formait un contraste complet avec le pays des Eduens. Elle avait conservé toute la pureté des mœurs antiques. Sa population se composait exclusivement de Galls ou Kelts (élément blond) mêlés à des Ligures (élément brun)[3]. Les Kymris, cet élément gaulois des dernières invasions, n'avaient point pénétré jusque dans cette région montagneuse. Sur les hauts plateaux (*Ar fearann*), les hautes terres, les guerriers étaient restés en dehors de toute influence étrangère. Les marchands romains ne s'aventuraient pas en effet dans cette contrée sauvage.

1. Mommsen, *Histoire romaine*.
2. César, *de Bell. gall.*, I, I.
3. De Boisjoslin, *Les peuples de la France*.

Les Arvernes étaient restés dignes de leurs aïeux. A leur exemple, pendant la paix, ils gardaient leurs troupeaux avec l'aide de leurs grands chiens. Lorsque la guerre éclatait, ils lançaient contre l'ennemi ces mêmes dogues, habitués à combattre aussi bien les ours que les loups.

De nos jours, les chiens sont nos amis; ils vivent parfois avec nous sur le pied d'une intimité complète. Il semble qu'il n'en était pas ainsi du temps des Gaulois. Si nous nous en rapportons au témoignage des anciens, nous voyons que les chiens de nos pères avaient une voix faible. Leurs aboiements étaient peu bruyants et « imitaient les plaintifs accents des mendiants[1] ».

Les chiens craignaient leurs maîtres. Ils n'avaient point cette diversité d'intonations que l'homme a su développer chez cet animal et qui forme presque une langue.

Le vrai caractère du Kelte nous est révélé par celui de son compagnon de toutes les heures. Le chien du berger gaulois, sans expansion... nous apprend ainsi que son maître était grave et sombre, quand quelque émotion ne venait point l'animer et le faire sortir, pour ainsi dire, de son naturel.

Les Keltes de l'Arvernie, comme tous les montagnards, avaient un ardent amour du sol natal, de la patrie. La création de la province de la Narbonaise avait encore surexcité ce sentiment. Ils n'étaient pas sur la frontière, mais peu s'en fallait. Ils comprenaient de plus que les hautes montagnes étaient les remparts de l'indépendance gauloise. Leur orgueil s'exaltait à la voix des bardes qui leur retraçaient les grandeurs du passé.

Si l'influence des druides, ou prêtres proprement dits, avait beaucoup diminué, il n'en était pas de même de celle des poètes, des bardes, qui formaient la seconde classe de la caste sacerdotale. Plus que jamais ils étaient en honneur. C'est par eux que Keltil, le père de Vercingétorix, connut sans doute les annales de l'Arvernie; par eux aussi, il apprit que, six siècles environ avant lui, Ambignat, un

1. Arrien, *de Venatione*.

Arverne, avait un instant établi son pouvoir sur toutes les Gaules ; c'est par eux enfin qu'il fut instruit de la tentative plus récente de Bituit.

En l'an 122 avant l'ère vulgaire, Bituit ou Biteuth, s'étant mis à la tête de presque toutes les peuplades des Gaules, avait voulu expulser l'étranger du sol sacré de la patrie. Cette levée de boucliers n'avait pas été heureuse. En effet, l'armée romaine, forte de cinq légions seulement et commandée par Fabius, tailla en pièces les tribus confédérées. Le chiffre des guerriers gaulois avant l'action s'élevait à deux cent mille. Après la bataille, cent cinquante mille hommes, si l'on en croit Paul Orose [1], cent vingt mille, si l'on aime mieux s'en rapporter à Tite-Live [2], rougirent de leur sang la plaine située au confluent du Rhône et de l'Isère.

Après cette défaite, les Arvernes déchurent du haut rang qu'ils occupaient, et la suprématie, grâce aux Romains, passa aux Eduens que les Massiliens avaient fait de bonne heure reconnaître pour amis de la grande République.

Keltil reprit donc l'œuvre de Bituit et sut d'abord la mener à bien. Pour montrer qu'il n'agissait pas dans un but personnel, et qu'il n'avait d'autre ambition que de réaliser le progrès qui tenait si fort au cœur du peuple, il fit reconnaître par les chefs qui s'étaient ligués avec lui que la décision des affaires importantes n'appartiendrait plus au sénat de chaque cité. Nous prenons le mot *cité* dans le sens latin, *civitas;* c'est l'ensemble de la tribu. Tous les citoyens étaient, par suite de cette réforme, admis aux délibérations du *Concilium publicum.* C'était le commencement d'une révolution. Un pas de plus en avant, et, à tous ces *Concilia,* on substituait une grande Assemblée de toute la Gaule, et la patrie était vraiment fondée. Keltil n'avait fait sans doute que généraliser une coutume qu'il avait vu fonctionner au sein de quelques peuplades gauloises.

Nous pensons, avec Francis Monnier, que Vercingétorix

1. Paul Orose, V, XIV.
2. Tite-live, *Epitome*, XI.

dut naître vers l'an 82 avant notre ère. Nous ne reviendrons pas ici sur le sens du mot *Keltil*, et nous renverrons le lecteur à l'étymologie que nous en avons donnée dans la préface de ce livre. Mais nous étudierons l'autre nom qu'il portait, celui sous lequel il est le plus connu. Le dialecte irlandais, les linguistes l'admettent, est encore assez semblable à la langue que parlaient nos aïeux. En irlandais, *Vercingétorix* signifierait le Grand Chef des braves [1]. Keltil, le père de notre héros, était à la tête d'une des plus puissantes confédérations. Il rêvait de réunir en un seul corps de nation toutes les tribus qui couvraient le vaste sol des Gaules. Son œuvre était assez avancée pour qu'il pût croire à sa réussite complète et définitive. Il pensait donc que son fils serait un jour le chef suprême d'un grand peuple. Il pouvait dès lors, sans trop de fatuité, le nommer *Vercingétorix*. Mais il voulait associer son œuvre à l'œuvre que ferait son successeur. Il voulait que le nom du précurseur ne fût pas éclipsé complètement par un autre. Notre héros fut donc nommé *Keltil* comme son père.

Les autres étymologies fournies pour le même nom ont une signification analogue. Toutes expriment une idée de puissance, de groupement, si nous pouvons nous exprimer de la sorte. Dans toutes, apparaît la pensée d'une nation se constituant sous l'égide d'un chef unique.

Quelques auteurs ont cru que Vercingétorix n'était pas un nom d'homme, mais un titre, et ils ont pensé qu'il y avait là un second exemple de la confusion arrivée à propos du titre de *brenn* dont les Romains ont fait le redoutable *Brennus*. Nous trouvons absolument fausse cette thèse. Comment, en effet, n'être point frappé de sa fausseté quand on voit des monnaies porter ce seul mot : « *Vercingétorix* ». On ne frappe point de monnaies portant le titre d'un chef d'État sans un nom d'homme à côté.

Les noms gaulois avaient presque toujours une signification. Il nous en vient un à la pensée dont la forme rappelle

1. De *Ver*, grand; *Kingeath* ou *Kingeadh*, brave, et *rix*, *reix*, *rixs*, ou *righ*, chef.

beaucoup celle du mot qui nous occupe en ce moment; c'est *Eporedorix* qui signifie : *le chef des dompteurs de chevaux*, ou, pour mieux dire, très probablement le *hardi cavalier*. Nous n'ignorons pas aussi que nos ancêtres croyaient que les noms terribles en imposaient à l'ennemi. Ne voyons-nous pas là encore une raison qui milite en faveur de notre système. Keltil voulait aussi que son fils eût un nom sonore, comme cri de guerre à jeter au milieu de la mêlée et des combats. Nous n'insisterons pas sur ce détail, et nous passerons à la biographie du héros gaulois.

La mère de Vercingétorix était une de ces vaillantes femmes qui suivaient leurs maris et leurs fils dans toutes les expéditions; aussi quand l'enfant vint au monde, elle appuya, suivant la coutume, sur ses lèvres entr'ouvertes la lame froide et unie du glaive de Keltil. Le premier acte de l'enfant fut donc un salut à l'arme favorite de sa race, de cette arme dont le Gaulois ne se séparait jamais. En effet le glaive du guerrier l'accompagnait à travers toutes les circonstances de la vie; il était insaisissable, le créancier pouvait tout prendre dans la maison de son débiteur, excepté son glaive qui le suivait jusque dans la tombe.

Dès que Vercingétorix fut en âge de comprendre, il vit les efforts de son père en faveur de la cause nationale. Nous admettons volontiers avec Francis Monnier que dans sa jeunesse il dut voyager chez les chefs qui s'étaient ligués avec Keltil. Nous pensons aussi qu'il devait connaître le latin et peut-être le grec; cette dernière langue était alors très répandue aussi dans les Gaules.

Keltil devait savoir parfaitement ce que valaient les druides; il est donc plus que probable qu'il ne confia pas l'éducation de son fils aux adversaires acharnés de la tâche qu'il poursuivait.

Vercingétorix dut être instruit par un de ces bardes dont la mission, nous l'avons déjà vu, était moins de célébrer les dieux que d'exalter les chefs qu'ils servaient et de retracer aux membres des clans les hauts faits de leurs ancêtres.

Vercingétorix était fort pieux, il avait foi dans le *maître invisible de l'univers* avec lequel il était cessé conférer seul

à seul, quand il errait sous la voûte épaisse des bois, ou par l'intermédiaire des âmes des guerriers morts pour la patrie; car telle était la croyance gauloise.

Jeanne d'Arc écoutait bien ses voix, nous pouvons donc bien admettre que Vercingétorix avait, lui aussi, des visions, sachant surtout, nous venons de le dire, que les Gaulois croyaient à l'intervention constante des morts dans les choses de ce monde.

Quiconque haïssait Rome, quiconque avait souffert à cause d'elle, était bien reçu en Arvernie. La province d'ailleurs n'était pas si éloignée que les plaintes de ses malheureux habitants pressurés par les fonctionnaires venus de la Métropole ne fussent entendues.

Quelle profonde indignation devait s'emparer du cœur de notre jeune héros, quand on lui faisait le récit des vexations et des tortures de tous genres que supportaient les malheureuses tribus englobées dans les possessions romaines!

Quel dégoût devait-il éprouver, quel mépris ressentir pour ces grands personnages romains qui dans toute l'étendue de la Narbonaise se livraient aux opérations de l'usure la plus éhontée! D'autant qu'à Rome le mot *usura* n'était jamais pris en mauvaise part, car l'argent était considéré comme marchandise et le prêteur exigeait suivant le client le taux qu'il lui plaisait. Vainement la loi des Douze Tables avait déclaré que l'usure serait *unciaria*, c'est-à-dire de 1 p. 100 l'an : elle ne put jamais être appliquée, et l'on prêtait depuis 1 pour 100 l'an jusqu'à 24 p. 100[1].

Si Vercingétorix était avant tout un guerrier, il n'est pas moins vrai qu'on peut dire que chaque soldat romain avait en lui l'étoffe d'un marchand, d'un brocanteur, pourrions-nous dire ; et de fait il en était un. Après chaque victoire ne trafiquait-il pas de sa part du butin?

Quels sentiments aussi devait éprouver Vercingétorix quand du haut de Gergovie, sa ville natale, il apercevait le

1. Cf. E. Bosc, *Dictionnaire de l'archéol. et des antiquités chez les divers peuples*, v° USURA.

sommet de la montagne de Bibracte, quand il se disait que dans cette cité si admirablement placée pour être un des boulevards de l'indépendance nationale, César, grâce au druide Divitiac, était tout-puissant. Tout jeune, notre héros dût haïr les Éduens. Mais poursuivons notre récit.

Les chefs des tribus confédérées se lassèrent bientôt de l'hégémonie du chef Arverne, mais son ascendant sur le peuple était si grand, qu'une rupture de la ligue n'était pas possible. Keltil crut pouvoir employer quelques moyens qui sentaient un peu la dictature. Les brenns des différents clans arvernes qui, eux aussi, souhaitaient plus de liberté et qui étaient encouragés du reste dans leur résistance par les Romains, entrèrent volontiers dans un complot formé par Gobanition le propre frère de Keltil. Cet homme semble n'avoir agi que poussé par la jalousie et fut aidé dans sa mauvaise tâche par un de ses neveux nommé Epadnact. Quand ils eurent bien ourdi toutes leurs trames, ces misérables ne rougirent pas d'accuser Keltil d'aspirer à rétablir la royauté, qui depuis longtemps avait été abolie. Le malheureux brenn des Arvernes, naguère acclamé par tout le peuple, fut cité devant le *concilium publicum*, à l'établissement duquel il avait tant contribué. Ces hommes qui avaient tant souhaité leur part dans les affaires de l'État craignaient de se voir ravir le bien qu'ils venaient à peine de conquérir. L'accusation portée par le chef de la faction particulariste avait donc été habilement choisie.

Le peuple ajouta aisément foi aux paroles de Gobanition. Keltil fut reconnu coupable et mourut au milieu des flammes.

Nous pensons que Vercingétorix pouvait avoir vingt ans environ quand ces événements s'accomplirent. Ils nous conduisent à l'an 60 avant notre ère. Le cruel supplice de son père ne modifia point ses sentiments. Certes sa douleur fut grande, mais il ne songea pas un seul instant à rendre le peuple responsable de la mort de Keltil, car dans son aveuglement le peuple n'avait été que l'instrument inconscient de la haine des druides et des prêtres. Vercingétorix vit clairement que la grande coupable était Rome, pour laquelle il sentit encore s'accroître sa haine.

Gobanition prit la place de son frère. Le parti antinational triompha donc avec lui. Notre héros fut banni, mais ses biens lui furent conservés. A Rome, la proscription entraînait toujours la ruine. Il n'en était pas de même dans les Gaules. En effet, la législation en vigueur dans un grand nombre de tribus était empreinte d'une certaine douceur et d'une grande justice. A cause de la faute ou du crime commis par le père déclaré coupable, on ne frappait jamais les fils innocents.

Rome et Gobanition, son complice, pensaient que l'exil devait briser l'âme de Vercingétorix; il n'en fut rien, l'espérance des bourreaux fut trompée, car la patrie absente grandit sans cesse aux yeux de Vercingétorix. Pas une heure des années qu'il dut passer loin d'elle ne fut consacrée par lui à autre chose, comme nous le verrons, qu'à préparer l'affranchissement définitif de la bien-aimée patrie.

Nous connaissons maintenant quels événements précédèrent dans les Gaules l'apparition de Vercingétorix sur la scène politique. Nous étudierons brièvement la vie de César et nous rechercherons surtout quel était l'état de la civilisation romaine à l'époque qui nous occupe.

Caïus Julius César, qui pendant toute sa trop longue existence s'appuya sur le peuple, se donnait une illustre origine. Il prétendait descendre à la fois d'Ancus Martius et de Vénus[1]; c'était, on en conviendra, un singulier champion des libertés populaires qu'un homme qui parmi ses ancêtres comptait, disait-il, des rois et des dieux !

De bonne heure César, que sa naissance aurait dû rattacher au parti aristocratique, entra en lutte avec Sylla et encourut sa colère. Il ne dut son salut qu'à l'intercession des Vestales, de Mamercus et d'Aurelius Cotta, ses proches et ses alliés. Sylla ne l'épargna qu'à regret et dit : « Celui que vous souhaitez si vivement de voir sauvé entraînera quelque jour à sa perte l'aristocratie dont avec moi vous avez défendu la cause; dans César il y a beaucoup de Marius[2]. »

1. Suétone, *Vie de César*, § VI.

2. Id., *ibid.*, § I; Plutarque, *Vie de César*, trad. de Dacier, p. 193. Lyon, 1803.

Lorsqu'au début de sa carrière, César dut faire un choix entre les deux partis qui se disputaient le pouvoir, il ne nous semble pas qu'il ait été guidé par une conviction profonde. Il ne se demanda point de quel côté était la justice ; il ne consulta que son intérêt. S'il se mit en opposition avec l'aristocratie, c'est parce qu'il comprit bien vite que Sylla lui avait rendu plus d'assurance que de force réelle. Bien que cette tactique fût très savante, César ne sentait pas moins les destinées de Rome lui échapper [1]. Mommsen, pour qui César est peut-être le plus grand des héros, par-dessus toutes les autres qualités qu'il lui reconnaît, exalte surtout son sens pratique [2]. En effet, dans ses actions tout dénote le calcul. La ligne politique qu'il a choisie est le résultat d'un calcul; sa cruauté est calculée, calculée aussi sa clémence. César est le précurseur, le prototype de ces généraux allemands qui savent choisir le moment psychologique pour bombarder une ville et qui pillent avec méthode et après avoir froidement dressé les plans de pillage.

César ne tarda point à s'apercevoir qu'il ne pourrait jouer un rôle politique tant que Sylla vivrait. Il quitta donc Rome pour faire ses premières armes sous Marcus Thermus, et sous Servilius Isauricus [3]. Ayant appris la mort du dictateur, il revint en Italie, entra dans une conspiration dont il se détacha bientôt, ne prévoyant pas qu'elle pût réussir. Pendant toute cette première partie de sa vie, César fut de tous les complots qui s'ourdirent à Rome, même de celui de Catilina, Plutarque le dit positivement [4]. Une fois le futur vainqueur de Vercingétorix fut sur le point de s'allier avec les Ambrons pour susciter des troubles dans les provinces, effrayer la ville aux sept collines et usurper le souverain pouvoir [5]. Ce fait nous donne une juste idée de la profonde

1. Schlosser, *Histoire universelle.*
2. Mommsen, *Histoire romaine.*
3. Suétone, § II.
4. Plutarque, *Vie de César*, trad. Dacier, p. 205.
5. Suétone, *Vie de César* IX. Le vrai nom des Ambrons semble avoir été *Ambra*, qui signifie *Vaillant*. Cette peuplade d'origine gauloise faisait partie de la confédération des Helvétiens.

perversion de César. D'ailleurs, on peut tout attendre d'un homme dont la maxime favorite est celle-ci : « S'il faut violer le bon droit, que ce soit pour régner ; pour le reste observons la justice [1] », et d'un homme qui disait : « Il ne me manque que 10 millions de sesterces pour ne rien avoir », tant le *chauve* était criblé de dettes.

A l'époque qui nous occupe, Rome était devenu le foyer d'intrigues incessantes de toutes sortes, si bien que César nous semble mal fondé quand il reproche à nos pères de déchirer le sein de toutes leurs confédérations, d'ensanglanter toutes leurs villes par de continuelles discordes [2]. A Rome, la corruption en était arrivée à un tel point qu'on a peine à la comprendre. Les patriciens ne sortaient guère sans être escortés de bandes armées de gladiateurs ou de clients. Un adversaire politique menaçait-il de l'emporter, on le faisait assassiner. La promulgation de chaque loi nouvelle occasionnait dans les rues de terribles conflits. Tout s'achetait à Rome. Gabinus vendit l'Egypte pour 10 000 talents. Caïus Memmius osa lire en plein sénat un marché d'élection passé entre lui et son compétiteur Domitius d'un côté et les deux consuls en charge de l'autre. Les clauses de ce honteux contrat sont assez curieuses pour être racontées ici ; il y était dit : A la condition d'être désignés consuls pour l'année suivante, Memmius et Domitius s'engageaient, soit à donner aux consuls 400 000 sesterces, soit à procurer trois augures qui jurassent avoir assisté à la promulgation d'une loi curiale dont l'existence était imaginaire, ou deux personnages consulaires qui consentissent à déclarer qu'ils avaient été présents à une séance de distribution de province consulaire, quand cette séance n'avait pas eu lieu [3].

Les sénateurs de la République donnaient l'exemple de tous les vices. Dans son plaidoyer contre Verrès, ce patricien que ses mœurs et sa cupidité avaient rendu odieux à la Sicile dont

1. Vers d'Euripide que Cicéron cite dans son *de Officio*.
2. César, *de Bell. gall.*, VI, II.
3. Ces faits monstrueux ont été rapportés par M. Duru dans une lecture faite par lui au mois d'août 1879, à l'Institut.

l'administration lui avait été confiée, Cicéron nous dévoile le degré de corruption et de bassesse auquel étaient arrivées les classes dirigeantes affranchies de tout contrôle par les lois de Sylla. Ecoutons parler le grand orateur : « Reconnaissez, juges, la main des Dieux qui n'ont suscité ce grand procès que pour vous donner l'occasion de détruire à jamais les bruits déshonorants qui se répandent sur vous et sur la justice romaine. Une opinion funeste à la République prend chaque jour plus de force et pénètre jusque chez les nations étrangères. On dit qu'aujourd'hui dans les tribunaux l'homme riche et coupable ne peut jamais être condamné. »

Après cette entrée en matière déjà si instructive pour nous, Cicéron nous montre Verrès amassant non pas une fortune, mais des trésors si considérables, qu'il en pouvait faire trois parts qu'il destinait, une pour ses juges, l'autre pour Hortensius, son défenseur, l'avocat le plus célèbre de Rome, et la dernière enfin pour lui-même. Ensuite Cicéron nous fait assister à son retour dans la capitale. Il nous passe en revue toutes ses démarches. Verrès consuma tout son temps pour faire reculer jusqu'à l'année suivante l'époque où le jugement de son procès devait être rendu. Il espérait qu'alors il aurait des juges mieux disposés en sa faveur. La joie du misérable fut grande lorsqu'il apprit qu'Hortensius, celui-là même qui le défendait, était consul désigné, et que de son côté Metellus avait toute chance d'être nommé préteur. Il envoya même un exprès à sa femme pour qu'elle connût plus rapidement cette bonne et heureuse nouvelle.

Cicéron, poursuivant ses attaques, nous fait assister aux ignobles trafics qui eurent lieu dans les comices en vue de faire échouer sa canditature à l'édilité. On conçoit quel intérêt Verrès, qui comptait bien s'appuyer sur l'autorité d'Hortensius devenu consul, avait à contrecarrer l'avocat de ses adversaires dans la recherche de l'importante fonction qu'il briguait. Quintius Metellus, consul désigné, et les plus grands personnages de Rome étaient pour Verrès, malgré qu'il ne pût rien alléguer pour sa défense. Quintius Metellus alla même jusqu'à faire venir chez lui les députés de la Sicile. Il osa ouvertement les menacer de sa colère et de celle

de son frère, alors préteur dans leur pays. Avec indignation, Cicéron s'écrie : « Metellus, qu'appelez-vous corrompre les jugements, si ce n'est ce que vous faites? »

Cicéron ne se borne point à cette attaque personnelle. Parlant d'une façon plus générale, il déclare « que tout le monde à Rome est las de la vénalité dont les sénateurs font preuve quand ils sont appelés à siéger comme juges, et demande le rétablissemeut du tribunat. » Il dit avec Pompée que « les provinces de la République sont mises au pillage et que la justice est mise aux enchères ».

Le prince de l'éloquence latine, dans un plaidoyer écrit qu'il fit paraître contre Verrès, après que ce dernier eut pris la fuite, abandonnant aux Siciliens 45 millions de sesterces, retrace avec une force de style inimitable tout ce qu'il avait fait subir aux provinces, toutes ses exactions, toutes ses rapines, tous ses vols, toutes ses cruautés, enfin tous ses outrages aux temples des Dieux.

Les admirables paroles de Cicéron ne frappaient pas le seul Verrès. Elles atteignaient tous les membres de l'aristocratie romaine qui se rendaient coupables des mêmes crimes dans l'exercice des fonctions dont le gouvernement de la République les chargeait. Elles s'appliquaient également et surtout à César.

Cicéron peut passer pour un type d'honnêteté, au moins relative. Voyons ce qu'il fit en Cilicie dont il avait obtenu le gouvernement. Il nous apprend lui-même que de ce pays ruiné, abîmé à ne s'en relever jamais, il sut en une seule année, *salvis legibus*, c'est-à-dire les lois mêmes sauvegardées tirer la somme de 2 200 000 sesterces[1].

Parlerons-nous des mœurs des grands, nous ne saurions le faire par respect pour nos lecteurs; nous dirons seulement que le dévergondage le plus effréné, les passions les plus honteuses étaient considérés à Rome comme des faits sans conséquences, que les gens les plus dépravés étaient seuls de mode, et sous ce rapport, César, ce grand perturbateur ro-

1. *Ad familiares*, V, 20. Dans cette lettre il est question de complaisances qui de nos jours porteraient un autre nom.

main, était á la hauteur des grands. On peut en juger par des passages de Suétone. Cet auteur n'a-t-il pas dit que César s'était honteusement prostitué à Nicomède, le roi de Bithynie. N'accusait-on pas César, et cela publiquement, d'être le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris. — Du reste, si le feu du ciel qui brûla Sodome et Gomorrhe n'est pas une fiction poétique, il aurait pu en toute justice brûler Rome autrement coupable que les villes infâmes que nous venons de nommer.

Le peuple de Rome ne valait pas mieux que les grands. Il était toujours prêt à se vendre pour de l'argent, pour du blé distribué à propos, pour des combats de gladiateurs. Pour cette multitude de gens perdus de dettes et de crimes qui composait la clientèle des opulentes familles, le patriotisme était devenu un mot vide de sens, tant le peuple romain avait dégénéré. Il ne demandait que deux choses, du pain et des jeux (*panem et circenses*).

César nous semble mal venu aussi quand il nous fait un tableau si singulier du peuple gaulois. Il était meilleur à coup sûr que celui de Rome. L'esclavage proprement dit n'a jamais existé sur une grande échelle dans notre pays. Cette plaie était béante aux flancs de la société romaine, elle la rongeait. Grâce à l'esclavage, les grands purent acquérir d'immenses domaines et détruisirent avec la petite propriété la race libre et la classe moyenne. Nous savons qu'un Cæcilius arriva à posséder 4116 esclaves, 3600 jougs de bœufs et 250 000 têtes de petit bétail[1]. Les plus riches brenns gaulois dont l'histoire nous a transmis les noms réunissaient à peine autour de leurs personnes quelques centaines d'ambactes et de soldures.

César, qui releva la cause de Marius, et qui fut appuyé par les plébéiens, valait-il mieux que ces sénateurs cupides et vénaux qu'il voulait renverser du pouvoir? Non certes! Le chiffre de ses dettes était énorme. Il s'élevait, d'après lui, à 10 millions de sesterces, nous l'avons vu un peu plus haut. Ses prodigalités étaient parfois insensées. Nous savons qu'il

1. H. Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité.*

aimait beaucoup les pierres précieuses et surtout les perles. Il en donna une à Servilie, mère de Brutus, qui lui avait coûté la somme de 1 200 000 francs.

Il était impie, quoique souverain pontife. De sa fonction il ne considéra que le côté politique. Les pontifes étaient à la fois prêtres et ingénieurs, d'où leur nom (*pontes* et *facere*, faire des ponts). A ce dernier titre, ils étaient chargés de la construction du pont du Tibre et de sa rupture, en cas d'invasion. César, qui de bonne heure rêva l'anéantissement de la liberté, crut de son intérêt d'avoir entre les mains les destinées d'un grand ouvrage d'art dont la conservation ou l'anéantissement pouvait lui être très utile à un moment donné. Quand il fut arrivé à l'apogée de sa puissance, il se fit recevoir de tous les collèges des prêtres. Il voulait être ce qu'est aujourd'hui le tzar, c'est-à-dire le chef suprême de la religion. Il voulait ainsi dominer les consciences.

César était aussi voleur que Verrès. Pendant son premier consulat, il fit prendre au Capitole des lingots d'or qu'il remplaça par des lingots de bronze auxquelles il sut donner la même apparence[1]. Souvent il ne mit le siège devant des villes que pour s'emparer de leurs richesses. Elles grossissaient moins les trésors de l'Etat qu'elles ne servaient à payer ses dettes.

Il avait en effet besoin de deux choses qui se soutiennent l'une l'autre, c'est-à-dire de l'argent et des soldats. Il ne pouvait conserver l'affection de son armée et s'assurer de son dévouement qu'en lui fournissant tout ce qui lui était nécessaire; par son armée, nous le verrons, il se procurait d'immenses richesses[2].

Il ne reculait d'ailleurs devant aucun moyen. Après la défaite de Pharnace, César comprit que désormais il pourrait tout se permettre. Lorsqu'il fut de retour en Italie, il redoubla ses exactions en les déguisant du nom d'emprunts. Il tirait ainsi de l'argent des villes sans avoir aucune intention de le rendre jamais, et il mettait en œuvre, pour se faire

1. Suétone, *Vie de César*, § LIV.
2. Dion Cassius.

donner, les mêmes procédés que s'il eût exigé le payement d'une dette.

On peut dire, à la décharge de César, comme à celle de ses compatriotes, qu'il n'avait peut-être pas bien conscience de l'infamie de sa conduite. Le peuple romain avait élevé des temples à *Jupiter Prædator*, à Jupiter Voleur!

Cet homme, qui au besoin savait se contenter de peu, lorsqu'il était à la tête de son armée, et qui s'était refait une santé, était fou de luxe. Nous avons vu ce qu'il fit pour Servilie, mère de Brutus, qu'il voulait s'attacher. Il y avait là calcul de sa part. Les dépenses qu'il faisait pour lui n'étaient pas moins extrêmes. On rapporte qu'il fit un jour démolir une maison de campagne qu'il venait d'élever à grands frais sur le territoire d'Aricie, parce qu'elle ne répondait pas complètement à son attente[1]. Ses plus grandes dépenses provenaient de l'énorme clientèle qu'il avait. Il gorgeait de biens tous ses amis et tous ses partisans. Certains de ses affranchis avaient amassé, grâce à lui, des fortunes scandaleuses. Pour n'en citer qu'un seul, nous nommerons ce Licinus qui, sous Auguste, devint procurateur ou gouverneur des Gaules. Cet homme menait un train de roi. Le tombeau qu'il se fit élever, était, par sa splendeur, une insulte à la morale publique[2]. De plus, on peut dire sans craindre d'être taxé d'exagération que César avait acheté presque tous les fonctionnaires. Quand il devait quitter l'Italie pour entrer en campagne, il ne se contentait pas toujours d'une promesse d'obéissance passive; dans certains cas, paraît-il, César osa exiger de ses créatures une promesse par écrit[3].

Ce misérable était profondément sceptique en matière de religion et n'avait foi que dans une seule divinité d'origine purement romaine. *Fors, Fortuna,* sont de la même famille que le Jupiter *Prædator*[4]. Il croyait aussi à son étoile, à l'étoile des Jules.

1. Suétone, *Vie de César*, § XLVI.
2. Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité.*
3. Suétone, *Vie de César*, § XXIII.
4. Duruy, *Histoire des Romains*, I, 621.

Ce livre étant, dans son ensemble, un long parallèle entre César et Vercingétorix, qui à nos yeux symbolisent admirablement Rome et la Gaule, nous croyons que le moment est venu de les comparer l'un à l'autre au sujet de leurs idées philosophiques. César ne croyait point à l'immortalité de l'âme, ce qui scandalisait fort le vertueux Caton. A propos des partisans de Catilina, que le Sénat voulait condamner à la peine capitale, César dit clairement et en pleine séance que la mort met fin à tous nos biens et à tous nos maux[1].

Sa doctrine était celle que devait suivre plus tard le roi Louis XV. « Après moi le déluge! »

Vercingétorix, lui, avait une foi profonde dans la divinité, maîtresse du monde, dont les pères de sa race avaient apporté le culte en Gaule des hauts plateaux de l'Asie. Il croyait que tout ne finit pas avec la vie, et que l'âme va revivre ailleurs. Vercingétorix n'avait pas d'étoile. Il avait, par contre, une règle de conduite : le devoir; un idéal sublime : la grandeur et la liberté de la patrie.

César n'agissait que dans son intérêt personnel. Vercingétorix ne songeait qu'à la nation tout entière. Il eut, sans contredit, cédé le commandement suprême à un plus digne que lui, s'il se fût rencontré.

César dans une bataille qu'il croyait perdue, et où le sort, vers la fin de la journée, tourna en sa faveur, eut un moment la pensée de se tuer. Certes il ne songea pas un seul instant qu'il pourrait peut-être, en se livrant, fléchir son vainqueur. Le lendemain de la prise d'Alésia, Vercingétorix fut trouver César dans son camp, sachant qu'en agissant de la sorte il servait encore les Gaules. Il supporta avec une constance admirable un martyre de six années que César n'eût jamais pu endurer. Notre héros, en mourant, avait la ferme espérance de renaître, et de renaître sans doute pour venger sa patrie.

L'historien Mommsen, en parlant de la prise d'Alésia, s'écrie qu'elle marqua la chute définitive de la Gaule. Elle fut : *Finis Galliæ*. Le brenn des Arvernes ne crut jamais

1. Salluste, *Conjuration de Catilina*, LI, LII.

que le pays qu'il avait si tendrement chéri devait être rayé du nombre des nations, et il avait raison.

Les Gaules ne sont pas détruites, puisque la France est debout! La victoire de César, la longue domination romaine n'ont jamais laissé d'empreinte sensible sur notre caractère national. Qu'on lise les descriptions que les auteurs latins et grecs ont faites de nos pères! On sera frappé de voir que tous les traits rapportés par eux s'appliquent encore à merveille à nous autres Français. Ce que nous tenons de Rome, c'est la bureaucratie, l'amour des places et des administrations savantes et compliquées, les monopoles, tous les abus enfin dont se débarrassent les États démocratiques.

Ce qui distingue la civilisation brillante, mais corrompue de Rome, de celle plus rude des Gaules, c'est la grandeur morale qui faisait absolument défaut chez la première et qui, au contraire, dans les secondes enflammait le cœur de bon nombre de guerriers.

César, nous l'avons dit, personnifie pour nous une époque et un pays. Voyons donc agir César.

Un certain Clodius l'a déshonoré en pénétrant dans sa maison sous des habits de femme pour approcher plus aisément de l'épouse du dictateur. Celui-ci poussera l'infamie jusqu'à faire plus tard nommer ce misérable, que Rome entière repoussait, à une des plus hautes fonctions de la République, et cela surtout en haine de Cicéron. Ce trait dépeint admirablement notre personnage; il prouve jusqu'à l'évidence que César n'avait d'autre mobile que l'intérêt. Celui-ci exige-t-il que Clodius, le lâche séducteur de Pompéia, soit son ami; donc il le sera!

Dans un grand nombre d'occasions le dictateur romain se montra extrêmement cruel. Certains auteurs, il est vrai, ont vanté la modération dont quelquefois il a donné des preuves, mais nous dirons avec Montesquieu. « Il me semble que la modération que l'on montre lorsqu'on a tout usurpé ne mérite pas de grands éloges. »

Ce qui reste à l'actif de César, c'est un talent d'orateur incontestable, un génie littéraire de premier ordre. Nous faisons nos réserves quant à son génie militaire. Nous

connaissons surtout ses campagnes par le récit qu'il nous en a laissé. Ses *Commentaires* sont remplis de mensonges et de réticences. César, au dire même des auteurs latins et grecs, a quelquefois été battu [1]. Jamais il n'a avoué, dans la guerre des Gaules, par exemple, qu'il ait subi le moindre échec, et pourtant sa campagne contre Vercingétorix n'a été presque jusqu'à la fin qu'un long désastre. Dans d'autres occasions, il n'a dû la victoire qu'à des moyens si honteux, que le Sénat en fut alarmé et envoya des députés pour être informé de l'état exact des Gaules. Quelques-uns des pères conscrits furent même un jour d'avis qu'on devrait livrer César aux ennemis. Constamment il mettait la République dans les plus grands embarras, « s'attaquant indistinctement aux peuples alliés et à ceux qui étaient ennemis ou sauvages [2] ».

Quand il arriva à l'apogée de sa fortune politique, César, devenu maître absolu des destinées de la République, qui d'ailleurs n'existait plus que de nom, fit à coup sûr quelques réformes utiles. On dit qu'il en projetait beaucoup d'autres et que la mort seule empêcha leur exécution. Nous croyons volontiers Suétone quand il nous affirme qu'il rétablit un peu d'ordre à Rome; mais nous ajoutons également une foi entière aux paroles de Plutarque. Or cet auteur nous apprend que César avait formé le projet d'aller guerroyer contre les Parthes. Il ne s'en fut pas tenu à cette seule expédition. Le même auteur nous dit que son dessein eût été, après ces premiers exploits, de traverser toute l'Hyrcanie en côtoyant la mer Caspienne et le mont Caucase et de se jeter dans la Scythie, pour dompter ensuite tous les pays voisins de la Germanie, ainsi que la Germanie elle-même, et enfin de revenir par les Gaules, après avoir arrondi l'empire romain, en lui donnant de tous les côtés l'Océan pour limites [3].

C'est-à-dire que César voulait ajouter de nouvelles hécatombes humaines à celles qu'il avait déjà faites. Il ne lui

1. Suétone, *Vie de César*, § LXI.
2. Id., *ibid.*, § XXIV.
3. Plutarque, *Vie de César*, p. 316.

suffisait pas d'avoir causé la mort d'un million 192 000 hommes, si nous acceptons les chiffres donnés par Pline l'Ancien, à qui cette boucherie faisait horreur. Pour faire oublier au peuple romain sa liberté perdue, il l'eût conduit de champs de bataille en champs de bataille. César, si l'on en croit Mommsen, était plus homme d'État qu'homme de guerre. C'était la nécessité qui avait fait de lui un général, quand il eut reconnu que l'armée était l'unique instrument de révolution dont il pût disposer. Le même historien affirme que plus tard il aurait voulut se passer d'elle. Nous ne sommes pas de cet avis. Un homme arrivé au souverain pouvoir par la guerre doit persévérer dans la voie qu'il a suivie d'abord. César était condamné à marcher de conquête en conquête, comme le Macbeth de Shakspeare, de crime en crime.

Le dictateur romain ne fut pas seulement le fléau de son époque. Il fut celui de tous les temps. Les rois, les empereurs de tous les pays l'ont sans cesse pris pour modèle. Aujourd'hui encore que voyons-nous en Allemagne, en Autriche et en Russie ? Des souverains dont le titre officiel dérive du nom même de César, *Kaïser* et *Tzar*.

Maintenant que le caractère du futur vainqueur des Gaules nous est connu, il ne nous reste plus qu'à indiquer brièvement les événements qui précédèrent l'asservissement de notre pays.

Ce fut malgré la constante opposition du Sénat et surtout du vertueux Caton, qui de bonne heure avait su lire dans la pensée de César, que celui-ci devint tour à tour tribun militaire, questeur, édile, préteur et gouverneur de l'Espagne. A son retour, après cette campagne, il fut nommé consul en même temps qu'un certain Bibulus qu'il obligea bientôt à s'abstenir des fonctions de sa charge.

Il en était donc arrivé à réaliser une grande partie de ses désirs. Seul, il administrait la République. Le peuple qui aurait dû s'alarmer, se contenta de faire des railleries. On disait dans les rues qu'à Rome la coutume était changée. Au lieu de mettre, dans les dates, César et Bibulus étant consuls, on écrivait : Jules et César étant consuls.

César s'unit ensuite par serment à Crassus et à Pompée et forma ainsi le premier triumvirat. Cette triple alliance fut scellée par des mariages. César donna à Pompée sa fille Julie, déjà fiancée à Servilius Cœpio, et donna à ce même Servilius, la fille de Pompée qui n'était pas absolument libre, puisqu'elle était promise à Faustus, fils de Sylla, mais les intérêts paternels exigeaient mutuellement ces sacrifices. A peu près à la même époque, César épousa Calpurnie, fille de Pison, qu'il désigna comme consul pour l'année suivante. Caton, qui dans sa lutte contre César ne sut pas toujours rester dans la stricte légalité, et eut en cela le tort d'imiter son terrible adversaire, s'écria en pleine séance du Sénat à propos de toutes ces alliances que « c'était une chose insupportable de voir le maquignonnage que tous ces gens-là faisaient des plus grandes charges par ces mariages, et comment en trafiquant des femmes, ils se donnaient les uns aux autres les premières dignités, les gouvernements et les commandements des armées. »

Les sorties que Caton fit plusieurs fois n'eurent d'autres résultats que d'amener son exil. César sut se ménager l'amitié de l'ordre équestre en accordant à ses membres une part dans les impôts, et celle des rois et des peuples étrangers en les faisant déclarer alliés et amis du peuple romain.

A la fin de son consulat, César s'assura les moyens de conserver son autorité. Il fit donc donner à ses partisans tous les gouvernements des provinces. Pour sa part, grâce à l'appui du tribun Vatinius et aux suffrages du peuple, il obtint le commandement de la Gaule Cisalpine et de l'Illyrie avec trois légions. Bientôt après, il mit à profit la mort de Métellus Céler pour demander au Sénat, qui n'osa refuser, une nouvelle légion et le gouvernement de la Gaule Transalpine.

Parmi toutes les provinces de la République, le choix que fit César était habile. Il lui fallait de l'argent. Les Gaules étaient riches. Tout le monde en Italie parlait de leurs mines d'or et d'argent. Il lui fallait aussi une armée toute dévouée à sa fortune. César comptait bien qu'une occasion favorable lui permettrait quelque jour de s'immis-

cer dans les affaires de la Gaule indépendante, et de remporter sur elle une de ces victoires qui rendent un général l'idole des troupes placées sous son commandement et le mettent en situation de s'appuyer aveuglément sur elles, quelle que soit l'aventure qu'il veuille risquer.

Il semblait que la popularité de César ne pouvait plus s'accroître. L'adversaire de Caton comprit fort bien qu'une campagne heureuse contre les Gaulois lui donnerait sur le peuple une influence encore plus grande que celle qu'il avait. Les fils de Romulus n'avaient pas oublié le sac de leur ville par les Gaulois. Ce n'était pas assez qu'on les eût chassés de cette partie de l'Italie que nous nommons la Lombardie et qu'ils avaient occupée pendant des siècles. Pour que l'honneur national fût satisfait, il fallait l'asservissement des Gaules [1]. Aussi ce fut avec des transports de joie qu'à Rome la nouvelle des victoires de César fut toujours accueillie. Le Sénat, dont bon nombre de membres n'avaient confié au consul le gouvernement de provinces assez mal soumises qu'avec l'arrière-pensée de lui imposer de la sorte une tâche au-dessus de ses forces, le Sénat comprit la faute qu'il avait commise. Il était trop tard pour la réparer. L'enthousiasme du peuple pour un général sans cesse triomphant, du moins à en croire ses bulletins, se changea en délire, et les pères conscrits, poussés par l'opinion générale, durent plusieurs fois ordonner des prières publiques et des processions dont la durée fut fixée à quinze jours, ce qui n'avait encore eu lieu pour aucun autre capitaine [2].

Les Gaules étaient peu connues. C'était un pays mystérieux sur lequel on racontait des choses étranges. La fausse idée qu'on s'en faisait ajouta beaucoup à l'effet produit par les rapides victoires de César [3]. Cicéron, quoiqu'il fût

1. Albert Réville, *Étude sur Vercingétorix*, dans la *Revue des deux mondes*, numéros du 15 août et du 1er sept. 1877.
2. Suétone, *Vie de César*, § XXV.
3. J. G. Bulliot et J. Roidot, *La cité gauloise selon l'histoire et les traditions*.

l'ennemi du consul, ne peut s'empêcher de se faire l'écho de la joie et de l'étonnement de tous ses compatriotes[1].

Ce n'est pas tout encore.

Tout les hivers, César repassait les monts avec des richesses plus grandes, et par ses prodigalités il déjouait les calculs de ses ennemis. L'or volé dans les temples et dans les sanctuaires de la Gaule éblouissait le peuple; il calmait aussi les consciences romaines, en général peu timorées.

C'est pendant la période qui s'étend de l'année 58 à l'année 53 avant notre ère que Vercingétorix se recueillant, comme nous l'avons dit, étudia tous les ressorts de la politique romaine et se rendit un compte exact de ses causes de succès et de faiblesse.

Nous savons à présent ce qu'étaient César et Vercingétorix. Nous avons étudié leur temps et le milieu dans lequel l'un et l'autre se sont trouvés. Il ne nous reste plus qu'à les voir aux prises; c'est ce qui fera le sujet des chapitres suivants.

1. Cicéron, *De provinciis consularibus.*

CHAPITRE VII

Vercingétorix en exil. — César a-t-il réellement comblé Vercingétorix de bienfaits. — Résumé des six premières campagnes du proconsul. — Les cruautés de César. — Histoire d'Accon. — La Gaule fermente. — Réunions secrètes au fond des bois. — Prise de Cenabum et marcher sur Gergovie. — Ce que furent les premiers soldats de Vercingétorix. — Il est élu chef suprême des Arvernes. — Il est placé à la tête de toutes les Gaules soulevées. — Les premières mesures. — Vieux bardit gaulois. — Premières opérations de Vercingétorix. — Un corps d'armée est confié à Luctère. — Malheureux état de la Narbonaise. — La métallurgie gauloise. — Défection de Bituriges. — Campagnes de Luctère. — César passe les Cévennes. — Le dunum. — César rallie ses légions. — Siège de Gorgobina. — Prise de Vellaunodunum. — Sac et incendie de Cenabum.

Pendant la période de neuf années qui s'étend entre le drame sanglant dont nous avons donné le récit et le grand soulèvement de toutes les Gaules, Dion Cassius nous rapporte que Vercingétorix fit un voyage à Rome. Nous ne le pensons pas. Suétone, Plutarque et surtout César, si le fait était vrai, n'auraient pas manqué de le signaler.

Indépendamment du silence des auteurs que nous venons de citer, nous avons encore un autre argument à invoquer en faveur du fait que nous avons annoncé. Si notre héros avait réellement étudié à Rome même les causes de la force et de la faiblesse des ennemis qu'il voulait chasser du sol sacré de sa patrie, il aurait parfaitement connu les Romains, et dans ce cas, il aurait fait tout son possible pour retarder le soulèvement général qu'il semble au contraire avoir hâté. S'il s'était réellement rendu compte *de visu* des forces romaines, il aurait retardé le plus possible l'action, afin d'y être beaucoup mieux préparé. Il aurait certainement fait construire des machines de guerre pour les opposer à

celles des Romains, il aurait perfectionné sans aucun doute l'armement des Gaulois. Tandis que Vercingétorix n'en fit rien. Il pensait que les Gaules étaient suffisamment éclairées par les crimes dont César s'était rendu coupable, et par les campagnes injustes qu'il avait entreprises plusieurs fois. La situation du proconsul lui paraissait être très ébranlée. Les pères conscrits à plusieurs reprises n'avaient-ils pas envoyé des sortes de commissaires pour s'enquérir de la conduite de César? Il pouvait donc avoir l'intime conviction que l'heure choisie par lui était propice pour une prise d'armes générale.

S'il eût vécu pendant quelque temps à Rome, ainsi que le veut Dion Cassius, il eût, au contraire, encore attendu. Vercingétorix n'est point seulement un grand général, c'est aussi un habile politique. Il eût compris que les embarras de César, à un moment donné, deviendraient inextricables, et que malgré tout son talent, il ne pourrait les surmonter. Il eût dû en un mot différer jusqu'à ce qu'une rupture eût eu lieu entre César et Pompée. Pour tout observateur un peu attentif, elle fut aisée à prévoir après la mort de Julie, femme de Pompée et femme de César, après surtout la mort de son enfant. Une fois la guerre civile commencée, Vercingétorix eût dû seulement grouper toutes les Gaules autour de son sanglier de bronze. Plutarque nous dit positivement qu'alors « la frayeur que Vercingétorix aurait répandue dans toute l'Italie n'aurait pas été moindre que celle qui y avaient autrefois semée les armes des Cimbres[1]. »

C'est donc à l'opinion de Plutarque que nous nous rattachons. Le soulèvement eut lieu trop tôt, parce que Vercingétorix était imparfaitement renseigné sur ce qui se passait à Rome.

Pendant les quelques années que notre héros employa à préparer l'affranchissement de sa patrie, il dut à coup sûr, se rencontrer avec César. Le proconsul l'affirme, et nous n'avons ici aucun motif de mettre en doute sa véracité. Il savait quel rôle avait joué Keltil. Nous pouvons supposer

1. Plutarque, *Vie de César*, traduction de Dacier, p. 248.

aussi que cet homme qui, toute sa vie, acheta des consciences, dut faire tout au monde pour s'attacher Vercingétorix, pour jouer avec lui le rôle qui lui avait si bien réussi auprès d'Epadnact et de tant d'autres chefs gaulois. Quoiqu'il s'appuyât surtout sur les Eduens, ces éternels rivaux des Arvernes, il ne dut rien négliger pour attirer dans son parti un jeune homme qui, certes, avait laissé dans ses montagnes de nombreux partisans et dont le clan était considérable. En effet, malgré le triomphe de Gobanition et de la faction particulariste, le proconsul ne devait pas voir sans inquiétude cette terre d'Arvernie, toute hérissée de montagnes et qui formait, au centre même des Gaules, une immense forteresse dont tous les bastions étaient d'anciens volcans.

Suivant nous, César en fut pour ses tentatives. Vercingétorix détestait trop vivement Rome pour se laisser prendre à ce piège grossier. Nous ne pensons pas non plus qu'il soit jamais resté dans un camp pour étudier la tactique des ennemis qu'il voulait combattre un jour et apprendre à les vaincre. Son âme était trop fière pour pouvoir se plier à cette dissimulation de tous les instants.

Comment alors pourrons-nous expliquer ces accusations qui poursuivirent Vercingétorix pendant toute sa carrière? Rien ne nous paraît plus aisé. Le caractère gaulois était extrêmement impressionnable. Toutes les fois que nos ancêtres dans la lutte de l'indépendance eurent un échec, ils dirent que leur chef était vendu aux Romains. En 1871, cette année à jamais néfaste que Victor Hugo a dénommée l'*année terrible*, nom qui certainement lui sera conservé par les générations futures, n'avons-nous pas vu souvent nos soldats attribuer exclusivement les revers à la trahison quand il était si facile de leur trouver d'autres causes?

De plus, il y avait dans les Gaules, à coup sûr, certains guerriers d'une vertu excessive, qui trouvaient déjà trop que Vercingétorix ait eu, contre son gré sans doute, quelques relations avec César. Le proconsul eut d'ailleurs tout intérêt à faire circuler le bruit qu'il avait comblé notre héros de bienfaits. C'était le plus sûr moyen de le perdre aux yeux des populations qui l'avaient acclamé.

Au surplus, pour en finir avec cette question, si Vercingétorix avait été véritablement l'obligé de César, celui-ci n'eût pas manqué de nous dire quelle sorte de services il lui avait rendu. Il faut toujours songer que les *Commentaires* sont un livre apologétique [1]. Le vainqueur des Gaules, dont la conduite envers le héros d'Alésia fut si odieuse, ne cherche point à se disculper en motivant sa cruauté par la nécessité de se montrer sans pitié pour un homme qui avait reconnu ses bienfaits par la plus noire ingratitude. Nos lecteurs pour être édifiés peuvent consulter le livre septième des *Commentaires* aux paragraphes IV et LXXXIX. Ce sont donc uniquement des historiens moins bien informés, entre autres Florus et Plutarque [2], qui nous relatent les griefs sans toutefois les préciser.

On peut objecter que César ne crut pas nécessaire de justifier sa cruauté. Vercingétorix avait fait courir les plus grands dangers à la République, puisqu'il avait battu le proconsul devant les murs de Gergovie et avait changé en véritable désastre sa retraite précipitée vers les Alpes; nous le verrons bientôt. Sans un combat de cavalerie imprudemment engagé et certainement contre l'ordre de Vercingétorix, c'en était fait à tout jamais peut-être de la domination romaine dans les Gaules. Il pouvait penser qu'aucune expiation n'était trop forte pour châtier l'homme qui un instant avait failli renverser l'édifice de sa fortune militaire et politique. César se vengeait et se vengeait cruellement.

Le proconsul, qui aimait à prendre Alexandre pour modèle, était bien loin de valoir le roi de Macédoine. Celui-ci, en effet, était accessible à la pitié. César, lui, ne l'était point. C'était une âme basse dans un corps vil.

Sans craindre d'être taxé d'exagération ou de parti pris, nous pouvons avancer hardiment que ce fut la conduite atroce de César, plus encore que les exhortations de Vercingétorix, qui amena la révolte de toutes les Gaules. Il semble

1. Mommsen, *Rom. Gesch.*, tome VIII, p. 271, note 1, de la traduction de M. Alexandre.
2. Florus, I, 45. — Plutarque, *Vie de César*.

en quelque sorte que César ait pris à tâche de fournir des arguments au jeune Brenn des Arvernes et d'éclairer sur ses projets les chefs gaulois, même les plus prévenus en sa faveur.

C'est ce que nous démontrera d'une façon irréfutable la longue suite d'événements que nous allons passer en revue.

Reportons-nous en l'an 58. Le consulat de César vient d'expirer. Le futur vainqueur des Gaules prend possession des trois provinces qui lui sont échues (nous savons comment) et se met à la tête des VIIe, VIIIe, IXe et X^e^ légions, qu'il renforce de nombreuses troupes auxiliaires levées un peu partout, même dans la Gaule chevelue. Durant ses premières campagnes, il fut servi avec dévouement par une légion formée de nos compatriotes, qui avait pour enseigne un oiseau cher aux druides et aux poètes, une ALOUETTE, dont le véritable nom signifie mot à mot, harmonie ailée, et qui représentait dans la symbolique de nos pères l'âme humaine. L'alouette monte en chantant jusques à des régions de l'air où l'œil ne peut plus la suivre. Elle disparaît dans le ciel. De même l'âme du guerrier monte insoucieuse vers Dieu en traversant toutes les phases de la vie.

César n'attendait qu'une occasion pour se jeter sur les Gaules. Les Helvètes la lui fournissent bientôt. Ces peuplades, trouvant le climat de leur pays trop rude, veulent émigrer et fonder un établissement sur les bords de l'Océan, dans le territoire des Santons. César, qui a besoin de faire croire au Sénat qu'il n'est point l'agresseur, lui écrit que les Santons « sont voisins de *Tolosa* (Toulouse), ville importante de la Province [1]. Le proconsul ment avec effronterie.

L'invasion des Helvètes avait beaucoup effrayé toutes les Gaules. Aussi leur défaite fut-elle saluée par des cris de joie presque unanimes. César jouit pendant quelque temps d'une popularité immense. Nous serions assez portés à croire que le parti national lui-même crut à la sincérité de cet homme qui se disait l'ami des Gaules et qui venait de les sauver d'un grand péril. Il y eut une réunion des députés de toute la

1. César, *Bell. Gall.*, I, x.

Gaule. César, qui nous rapporte ce fait, commet encore une erreur volontaire. Les Belges et les Aquitains n'avaient point sans doute de représentants à ces grandes assises dont nous ne savons trop pourquoi les décisions furent secrètes, excepté pour César. Nous serions assez disposés à croire, comme l'ont dit plusieurs auteurs, que les Gaulois voyaient en César un libérateur. Ils pensaient qu'à l'abri de sa gloire militaire ils pourraient réaliser cette unité nationale qui leur était si chère.

César, nous venons de le dire, prétend que de toute la Gaule il vint des députés pour prendre part aux délibérations de la grande assemblée. Nous savons que les Aquitains et les Belges durent très certainement se tenir à l'écart. Il en fut de même des Arvernes. Sous la pression du peuple, Gobanition dut s'allier avec les Séquanes, qui levèrent des troupes chez les Suèves. Cette ligue eut lieu pour résister aux Eduens, que l'amitié de Rome rendait trop puissants. La victoire appartint aux Séquanes, mais les mercenaires germains auxquels ils la durent refusèrent de retourner dans leur pays. Les Eduens vaincus appelèrent César à leur aide.

Ariowist, le chef des Germains, pendant le consulat de César avait été honoré du titre de roi et d'ami du peuple romain. Nous ne pouvons nous empêcher de songer que sans doute avant les événements dont nous présentons le récit très succinct, César avait eu quelque idée de s'appuyer sur les barbares d'outre-Rhin. Peut-être bien avait-il songé à se partager les Gaules avec Ariowist, quitte à le déposséder plus tard de la part qui lui serait échue. C'était assez dans les habitudes de César, qui passa sa vie dans les intrigues et dans les complots de toute sorte. Il ne reculait du reste devant aucun expédient. Suétone ne nous apprend-il pas que pendant les premières années de sa carrière politique, il s'allia un instant avec les Ambrons afin de s'emparer à Rome du pouvoir suprême.

Quand il fut en possession du gouvernement de trois grandes provinces dont deux lui donnaient chaque jour la possibilité de s'immiscer dans les affaires de la Gaule, il renonça à se servir d'Ariowist.

Les terres des Éduens, ces autres amis de la République, étant envahies par les Germains, César opte en faveur de l'allié dont il peut le plus attendre, et somme le roi barbare de repasser le Rhin avec ses hordes. Dans une sanglante bataille, Ariowist fut vaincu. Avec lui disparut la domination des Germains sur une partie assez notable des Gaules.

La majorité de nos ancêtres crut voir encore dans ce service rendu une preuve de l'amitié de Rome pour leur patrie. Vercingétorix ne prit aucune part à ces premiers événements. Replié sur lui-même, il étudiait à la fois les moyens de recommencer la lutte, et de désiller les yeux de ses compatriotes. Aussi ne se laissa-t-il point entraîner par l'enthousiasme général. Il put aisément démontrer à ceux des chefs avec lesquels il était en relations que César ne recherchait avec tant d'empressement toutes les occasions de servir les Gaules, que pour se former un grand parti. Le proconsul ne voulait pas agir d'une manière détournée, comme les Romains avaient toujours fait avant lui. Il voulait être amené à frapper quelque coup décisif.

Notre héros dut aussi les mettre en garde contre ces alliances avec l'étranger. La Gaule n'avait aucun secours possible à attendre de la Germanie; elle avait tout à craindre d'elle au contraire.

Les enseignements devaient se multiplier. Les deux guerres dont nous venons de résumer succinctement les résultats pouvaient faire illusion. De plus, César et ses légions s'étaient couronnés d'une gloire incontestable. Jamais la Victoire n'avait hésité dans aucune bataille; elle avait toujours été du côté des Aigles. On conçoit donc que le découragement ait pu quelquefois pénétrer dans l'âme de Vercingétorix. Avec Dion Cassius[1] nous admettons que, durant cette période, il put avoir des hésitations, mal jugées ensuite « par les Arvernes du parti romain toujours envieux, et par les partisans extrêmes de la cause nationale comme Critognat[2]. »

1. II, 20.
2. Monnier, *Vercingétorix*, p. 20.

Les plus prévenus en faveur de César durent bientôt reconnaître que Vercingétorix avait raison. Les Belges s'allient entre eux. César avoue que c'était dans un but *purement défensif*[1]. Le proconsul marche contre eux avec l'aide des Eduens.

Nous avons à plusieurs reprises signalé le rôle odieux joué par les druides. Nous avons dit que Divitiac guerroyait comme un simple collier d'or. Dans cette campagne contre les Belges qui certes avaient de leur côté le bon droit et la justice, nous voyons ce singulier ami de César commander un corps de troupes chargé d'opérer une diversion en faisant une irruption chez les Bellovaques.

Il faut reconnaître que le fruit défendu est doué d'un attrait bien puissant; tout ce qu'on peut alléguer en faveur de Divitiac, c'est que le clergé de toutes les époques a eu pour lui la même passion. A l'époque de la Renaissance ne vit-on pas un pape, Jules II, cotté, casqué, cuirassé, entrer par la brèche dans ses bonnes villes ?

Peut-être aussi Divitiac était-il déjà au courant de la doctrine des accommodements avec le ciel. Peut-être qu'il avait des distinctions subtiles. Nous avons eu en France des archevêques et des évêques qui se ruaient au milieu des plus ardentes mêlées et qui ne commettaient point de péché en abattant au passage de nombreux ennemis. Ils ne versaient pas de sang n'ayant point d'épées; ils se contentaient d'assommer avec des massues.

Nous citerons comme exemple l'archevêque Turpin, l'ami de Charlemagne, un des héros de la journée de Ronceveaux.

Quel horrible spectacle les Gaulois eurent bientôt sous les yeux ! Les Nerviens sont exterminés. De leurs six cents sénateurs, il n'en resta que trois. Les Armoricains ne sont pas traités plus humainement. Il est vrai qu'ils s'étaient soulevés, mais César avait-il bien agi en envoyant hiverner chez eux une légion ? Les Bretons, que la mer semblait protéger, virent également leur île envahie. Toute tribu qui

1. *Bello Gall.*, II, II.

portait ombrage à César était conquise et ses malheureux enfants réduits en esclavage, quand bien même elle ne l'eût jamais attaqué, ni même songé à le faire. Plutarque nous dit que « les Romains passaient les rivières et les étangs sur les corps morts dont ils étaient remplis[1]. » Les chefs dont le crédit sur le peuple pouvait être la cause d'un danger pour les Romains étaient poursuivis et condamnés à mort par César. Pour citer des noms, nous rappellerons ici Dubnorix, Induciomar et Accon. Quel était le crime de ce dernier, pour ne nous occuper que de celui-là ? Accon était Sénonais, il s'était mis à la tête d'une révolte contre César[2]. Il fut livré au proconsul et supplicié selon les anciens usages[3]. A l'époque qui nous occupe les mœurs étaient plus douces; le sang ne coulait plus aussi souvent sur la pierre des autels. César, qui se croit un homme civilisé et qui traite si volontiers de barbares les guerriers contre la liberté desquels il tourne son néfaste génie, fit supplicier Accon avec une rigueur qui n'était plus usitée. Ne voyons-nous pas éclater ici dans toute sa hideur la basse férocité du proconsul ? Les Gaulois qui s'étaient le plus compromis dans la révolte des Sénonais prirent la fuite. César leur interdit l'eau et le feu[4]. Toutes ses cruautés, toutes ses exactions indignèrent les populations gauloises. Plusieurs fois on songea à organiser un soulèvement général. Ce plan fut presque toujours aussi vite abandonné que formé[5]. Le génie militaire de César retenait les tribus dans le devoir. On sentait qu'il fallait, avant toute chose, trouver quelqu'un qui assumât sur lui la lourde responsabilité du commandement suprême.

Un événement dut contribuer puissamment à relever le courage des Gaulois et hâter le moment de la grande prise d'armes. Dans le cours de la sixième compagne entreprise par lui, César avait été battu ! Il n'était donc point invincible !

1. Plutarque, *Vie de César*, 22.
2. *Bell. Gall.*, XI, IV.
3. *Bell. Gall.*, VI, XLIX.
4. *Bell. Gall.*, VI, XLIX.
5. *Bell. Gall.*, V, LIII, LIV.

Nous ne voulons d'autres preuves de la gravité de l'échec éprouvé par les légions que l'acharnement déployé par leur chef contre Ambiorix. Le grand brenn des Eburons dut se défendre non seulement contre les troupes que César envoya contre lui, mais encore contre des assassins à ses gages.

Vercingétorix, qui n'était pas suffisamment au courant de ce qui se passait en Italie et qui, par contre, voyait que la Gaule était lasse du joug que lui avait imposé César, multiplia ses visites chez les chefs. Des conciliabules eurent lieu au fond des forêts les plus impénétrables. Le départ du proconsul pour l'Italie permit d'agir avec plus de liberté et d'audace. Certes notre héros qui poussa de toutes ses forces au soulèvement fut de ces réunions, mais il ne paraît point y avoir joué un rôle prépondérant. Ceci n'a pas lieu de nous surprendre. Vercingétorix était banni de Gergovie. Il ne pouvait, au moment où nous sommes, compter que sur le clan de son père. Ce n'était donc pas lui qui pouvait donner le signal de la grande révolte. Il vint à ces réunions de Carnutes qui « s'engagèrent à braver tous les dangers pour le salut commun et à prendre les armes les premiers[1]. » C'est ce qui eut lieu en effet. Le serment solennel prêté sur les étendards réunis fut tenu par eux d'une manière terrible. Au jour fixé, ayant mis à leur tête Cotuat et Conetodun que César nous dépeint comme des hommes déterminés à tout, ils s'emparèrent de *Cenabum* (Orléans) qu'il ne faut pas confondre avec *Genabum* (Gien). Les Romains que les opérations de leur commerce dans cette région des Gaules semblent avoir fixés dans cette cité, peut-être un de ces *emporium*, de ces marchés, se tenait régulièrement, furent massacrés ainsi que C. Fusius Cita, « un honorable chevalier à qui César avait confié l'intendance des vivres. » Ce Fusius Cita était sans doute venu à *Cenabum* pour quelque question d'approvisionnement. La nouvelle de ces graves événements fut bien vite connue de toutes les tribus de la Gaule. « Toutes les fois qu'il arrive quelque événement remarquable, les Gaulois l'annoncent aux campagnes et aux

1. *Bell. Gall.*, VII, I.

contrées voisines par des cris qui se transmettent de proche en proche[1]. »

A propos de cette coutume nous ne pouvons nous empêcher de songer qu'il existe en Bretagne un usage qui la rappelle. Les pâtres qui veulent savoir si leurs camarades sont sur la lande s'écrient : « Hollaïka ! Hollaïka ! » Ces syllabes qui n'ont aucun sens et dont le seul mérite, pensons-nous, réside dans leur sonorité, s'entendent de fort loin. Les enfants qui les perçoivent répondent en criant de la même façon : *Me ïa !* ce qui mot à mot signifie : Moi aussi, ou pour parler d'une façon plus intelligible : Je suis là. Une conversation à grande portée s'établit alors à travers l'espace.

César nous dit que grâce à cette télégraphie la prise de *Cenabum* qui avait eu lieu au lever du soleil fut connue des Arvernes avant la fin du jour. La distance qui sépare cette première ville de Gergovie est de cinquante-cinq lieues.

Vercingétorix n'attendait que ce signal. Il se mit à la tête du clan de son père et marcha sur Gergovie. Dans le texte latin, on lit le mot : *clientes*. Étant données les habitudes gauloises, nous avons cru devoir le traduire par *clan*. Gobanition et les principaux Arvernes courent aux armes, Vercingétorix, qui avait pénétré dans la ville, est chassé.

Les légions ne pouvaient se risquer hors des murs de leurs cantonnements pour tâcher d'étouffer le soulèvement alors qu'il ne faisait que de commencer. Elles étaient de plus sans chef, et l'hiver rendait presque impossible de le prévenir rapidement. C'est beaucoup sans doute à cause de cela que Vercingétorix ne fut point rebuté par son échec. « Il parcourut la campagne, enrôlant une troupe d'hommes perdus et de vagabonds. » C'est par ces termes méprisants que César désigne les premiers compagnons de notre héros national. Nos lecteurs savent trop bien déjà quel homme était le proconsul pour prendre à la lettre ses assertions. Quand il écrivit ses *Commentaires*, César était encore sous l'impression de la colère que lui fit éprouver la grande révolte des Gaules. Même quand il eut vaincu Vercingétorix,

1. *De Bello Gall.*, VII, III.

il ne lui pardonna point d'avoir compromis un instant sa fortune. Il était donc naturel qu'il déversât l'outrage sur les compagnons du brenn, surtout sur ceux qui lui permirent de réparer l'insuccès que lui avait fait subir Gobanition.

César prétendait avoir parmi ses aïeux des rois et une déesse, aussi poussait-il la vanité jusqu'à se croire infaillible. Il était parti des Gaules aux approches de l'hiver, avec la conviction qu'elles étaient tout à fait calmes. Qui pis est, en arrivant à Rome, où l'appelait la mort de Clodius, son principal agent, il avait dû dire à qui voulait l'entendre que c'en était fait à jamais de la résistance des vastes pays qu'il venait de quitter, et voilà que des montagnes de l'Arvernie aux rives de l'Océan, toutes les tribus se soulevaient pour confondre leur cause et de mille clans former une grande nation.

Toute l'œuvre de César était anéantie. Et de plus, qu'on nous permette d'insister sur ce point, quel coup pour sa vanité ! Rome tout entière allait voir qu'il s'était trompé, et ses ennemis pourraient dire qu'il avait trompé Rome.

Ne nous étonnons donc pas qu'il ait déversé l'outrage sur les patriotes qui formèrent le noyau de la grande armée gauloise. Cette première troupe grossit rapidement, et Vercingétorix se sentit bientôt assez fort pour s'emparer de Gergovie. Ses compatriotes lui décernèrent le titre de roi, ou, pour parler plus justement de chef suprême, de chef-tête, en Gaulois, *Pen-Tiern*.

Dans les réunions tenues au fond des bois, tous les députés des tribus lassées du joug romain avaient à l'envi donné des promesses de désintéressement. Il était à craindre que maintenant il y eût des compétitions pour l'hégémonie ; aussi le nouvel élu des Arvernes dépêcha-t-il des guerriers dont il était sûr auprès des chefs de chacune des peuplades qui s'étaient soulevées, dès que la nouvelle du coup de main tenté par les Carnutes eut été connue d'elles. Ce message était un pressant appel à la concorde et à la fidélité aux engagements pris. En peu de temps, Vercingétorix réunit aux Arvernes les Sénonais, les Turons, les Aulerques, les Parisiens, les Cadurques, les Andécaves, les Lemovices, les

Andes et toutes les autres peuplades qui bordent l'Océan [1].

Nous donnerons ici, à propos d'un des peuples que nous venons de mentionner, une nouvelle preuve du peu de justesse des appréciations de César. Il traite les Andécaves de « *molles* », de gens sans énergie. Ne voyons-nous pas au contraire qu'ils furent parmi les premiers à embrasser la cause nationale. Ils seront également les derniers à déposer les armes. Nous estimons que ce n'est point en effet un mince honneur pour eux d'avoir continué, après la prise d'Alésia, la lutte contre les Romains.

Toutes les peuplades, nous venons de le voir, décernèrent à Vercingétorix le commandement suprême; elles avaient confiance dans ce guerrier de trente ans à peine que l'exil avait mûri, et qui, alors que personne n'osait se soulever, n'avait pas perdu toute espérance et n'avait jamais cru que la revanche fût impossible [2].

Elles considéraient comme un sauveur ce jeune homme qui eût pu vivre heureux et riche au milieu de son clan, et qui disait hautement que c'était un spectacle odieux pour lui que de voir sa patrie soumise au joug étranger. Il aimerait mieux mourir, ajoutait-il, que de le supporter plus longtemps [3].

Les Gaules comprenaient que Vercingétorix était le devoir incarné. Dans toutes les réunions, il avait fait entendre un langage auquel le peuple n'était guère habitué de la part des nobles. Il avait toujours dit qu'il ne fallait point de rivalités, que chacun, quelle que fût d'ailleurs sa naissance, devait obéir au plus digne. Il avait toujours parlé d'abnégation et de dévouement?

On conçoit donc que le commandement suprême lui ait été donné. Une fois revêtu du pouvoir souverain, il alla dans une grande assemblée qui n'était plus le *concilium publicum* établi par Keltil son père, mais bien le *concilium* de toutes les Gaules insurgées, il exigea des otages et ordonna que

1. *Bello Gall.*, VII, IV.
2. Florus, *Epitome de Tito Livio*, I, 45.
3. Dion Cassius, *Histoire Romaine*, XI, 140,

chaque tribu lui fournît un nombre déterminé de soldats. Il fixa également la quantité d'armes que chacune d'elles devait fabriquer dans un laps de temps qui fut déterminé par lui.

Il est évident que depuis longtemps Vercingétorix avait formé tout un plan de campagne. C'est pour cela que nous le voyons s'occuper principalement de se créer une cavalerie nombreuse et bien montée. Les soldats d'origine romaine formaient surtout l'effectif des légions, c'est-à-dire l'infanterie. César disposait de peu de cavaliers et la plupart étaient de simples mercenaires. Le Pen-Tiern voulait au contraire avoir des cavaliers sur lesquels il pût absolument compter pour harceler les troupes à pied, qui composaient la force principale de son adversaire.

Il sut habilement profiter de l'enthousiasme des premiers jours pour faire régner dans son camp une sévère discipline. « Il contient ceux qui hésitent, » nous dit César, « par la rigueur des châtiments. Une faute grave est punie par le feu ou la torture; pour d'autres plus légères, il fait couper les oreilles et crever les yeux, et renvoie alors les coupables, afin que la grandeur du supplice avertisse et effraye les autres [1]. » — Le proconsul semble blâmer la sévérité de cette discipline. Pourtant il est obligé de convenir qu'elle était nécessaire, et quelques lignes plus bas, nous le voyons avouer que, grâce à ces mesures rigoureuses, Vercingétorix eut bientôt une armée. Le futur vainqueur de Gergovie avait compris, en effet, que pour lutter contre le proconsul avec des chances de succès, il lui fallait une armée véritable, et non plus une de ces multitudes impétueuses qui sans ordre de bataille arrêté et savamment calculé fondait autrefois sur les légionnaires formés en carré et se faisait tuer vaillamment du moins, si elle ne savait pas vaincre.

Vercingétorix eut donc une armée, la première vraiment digne de ce nom que les Gaulois virent se lever pour leur défense : *la première armée nationale*. Quand il contempla toute cette masse d'hommes à laquelle il avait communiqué

1. *Bello Gall.*, VII, IV.

son enthousiasme et son esprit de sacrifice, il dut être fier de son œuvre.

Quel enivrement devait-il éprouver en entendant tous les guerriers de ses *catervæ* redire le vieux bardit en s'accompagnant de coups frappés sur les boucliers !

« Chant du glaive bleu qui aime le meurtre; chant du glaive bleu!
» Bataille où le glaive sauvage est roi; bataille du glaive sauvage.
» O feu ! ô feu ! ô acier ! ô acier ! ô feu ! ô feu ! ô acier et feu !
» O chêne ! ô chêne ! ô terre ! ô flots ! ô flots ! ô terre ! ô terre et [chêne ! [1]. »

Vercingétorix, lui aussi, devait aimer le refrain que ses soldats entonnaient uniquement à cause de sa rauque sonorité.

Par le feu du ciel ! par l'acier de son glaive, par les chênes consacrés à Dieu, par les flots de la mer qui baignent les Gaules, par cette terre qu'il chérissait plus que tout au monde, il se jurait à lui-même de chasser César du sol de la patrie ou de mourir, car encore une fois il préférait la mort au spectacle odieux de son pays courbé sous le joug ! Quel noble caractère que celui de Vercingétorix !

Dès qu'il eut achevé de discipliner son armée, Vercingétorix voulant profiter des avantages que lui donnaient l'hiver et l'absence de César, Vercingétorix, disons-nous, entra promptement en campagne. Il voulut d'abord marcher contre les Bituriges dont le nom véritable paraît avoir été *Bitourghs*. Il confia donc le commandement d'une partie de ses troupes à un jeune brenn du pays des Cadurques [2] nommé Luctère, que César dépeint comme un guerrier rempli d'audace et d'énergie.

Ce Luctère, comme nous le verrons, est après Vercingétorix, le plus grand héros de la guerre de l'indépendance.

1. La Villemarqué, Barzaz-Breiz, *La danse du glaive*.
2. Les Cadurques étaient les habitants de l'ancienne province de Quercy, aujourd'hui les départements de Tarn-et-Garonne et du Lot; ils avaient des fabriques d'étoffes et des poteries très renommées. Cf. E. Bosc, *Dictionn. de l'archéologie*, v° CADURCI.

Après la prise d'Alésia, il continua à lutter avec un courage et une énergie que rien ne put abattre, mais qui malheureusement ne pouvaient être couronnés de succès.

La diversion imaginée par le Pen-Tiern était habile. Vercingétorix voulait diviser ses adversaires. Pendant qu'il opérerait devant Avaricum, il voulait que la Narbonaise fût fortement et vivement inquiétée, si non envahie. Les malheureux habitants de la *Province* ou *Gallia Braccata* n'avaient point vu leur sort s'améliorer après la rude leçon qu'avait reçue Fonteius, ce voleur que toute l'éloquence de Cicéron et l'appui des grandes familles de la République n'avaient pu innocenter. C'étaient, sans doute, les mêmes concussions et les mêmes rapines. Nous ne pouvons en donner une meilleure preuve que la suivante. Sous l'administration de Licinius Murœna, un fort honnête homme, au dire de Cicéron, Publius Clodius, qui était sous ses ordres avec le rang de questeur, fit « fabriquer des testaments, condamna à mort des pupilles, signa des pactes et forma des associations avec des scélérats[1] ». Que penser d'un propréteur qui laisse commettre de pareilles actions, si ce n'est que, malgré les affirmations du prince de l'éloquence latine, il devait être tout aussi voleur que les autres gouverneurs de province !

Vercingétorix avait un immense intérêt à marcher sur Avaricum. Cette ville était la capitale des Bituriges, les alliés des Éduens ; et de plus il savait que dans cet *oppidum* il existait un parti national assez fortement constitué, et il voulait, par sa présence à la tête d'une puissante armée, lui assurer la prépondérance sur celui qui s'opposait à ce qu'on rompît avec Rome.

Nous estimons que le Pen-Tiern avait encore un autre intérêt à détacher l'importante peuplade des Bituriges de la Confédération éduenne. Nous avons vu qu'une des premières préoccupations de notre héros national avait été de fixer le nombre d'armes que devraient fournir chacune des peuplades qui s'étaient levées à son appel. Aucune région de la Gaule ne produisait plus de fer que le pays des

1. *De haruspi. Rei.*, 20 (42).

Bituriges, si nous nous en rapportons aux témoignages de César et de Strabon [1].

La métallurgie de nos pères, disons-le en passant, avait acquis une grande importance. Nous savons que les mines étaient fort nombreuses, et, vu l'époque, assez habilement exploitées. M. Quiquerez, à plusieurs reprises, a découvert dans les montagnes du Jura des hauts fourneaux gaulois assez bien conservés pour que nous puissions nous rendre un compte exact des procédés qu'on employait [2]. Il a même retrouvé quelques-uns des outils dont les mineurs se servaient. Non seulement il sortait de ces forges d'assez grandes quantités de fer, mais aussi parfois de l'acier. A l'origine, ce dut être un hasard qui produisit de l'acier. Plus tard on dut se rendre compte des conditions qu'il fallait pour le fabriquer, et on les répéta.

Le fer gaulois était de différentes qualités. Les lames de beaucoup d'épées nous montrent des lignes ondulées qui font songer à nos armes damassées. Elles sont formées de rubans ou de rognures forgées ensemble. Les bords seulement sont parfaitement lisses et faits en métal beaucoup moins nerveux. Ils étaient en fer doux écroui au marteau. C'est par le martelage qu'on obtenait la transformation des grains du fer en nerfs ainsi que le tranchant; c'est encore avec le martelage, qu'après la bataille, les guerriers redonnaient du fil à leurs épées ou réparaient les brèches.

Il semblerait aussi que les métallurgistes gaulois aient connu les propriétés qu'ont certains acides sur les métaux. Il y a des fourreaux d'épées qui sont comme granulés ou couverts de damasquinures qui ne peuvent guère être obtenues que par les procédés employés par les armuriers modernes.

Le peuple superstitieux des campagnes de la Gaule entourait de légendes les mineurs et les charbonniers, qui étaient presque partout leurs associés. On les assimila aisé-

1. *Bello Gall.*, VII, 22. — Strabon, IV, XI, 2.
2. *Revue archéologique*. Novembre 1864, p. 347. — F. Desor, *Les Palafites*, p. 83 et suivantes.

ment aux Korrigans et aux Duz, à tous les génies de la mythologie qui hantent les cavernes ou gardent des trésors, et de nos jours encore il existe en Bretagne des traces de toutes ces antiques superstitions.

Pour en revenir à Vercingétorix, nous voyons qu'en faisant entrer les Bituriges dans les rangs de son armée, il assurerait ses approvisionnements d'armes et diminuerait d'autant ceux des alliés de César. Les chefs du parti favorable aux Romains s'émurent à l'approche de l'armée gauloise; aussi dépêchèrent-ils des hommes sûrs vers les Éduens, afin de demander qu'on leur envoyât des secours qui leur permissent de résister aux guerriers du Pen-Tiern, car livrés à leurs propres forces, ils seraient obligés de se soumettre et de faire cause commune avec lui.

César avait laissé à Bibracte quelques officiers romains dont Divitiac et les autres chefs dévoués à la politique antinationale prirent aussitôt l'avis. Il fut décidé qu'on enverrait un corps de cavalerie et d'infanterie aider les Bituriges dans leur résistance. Mais ces troupes, nous disent les *Commentaires*, s'arrêtèrent quelques jours sur les bords de la Loire qui séparait le territoire éduen de celui que Vercingétorix avait envahi et qu'il s'agissait de reprendre. Elles ne tardèrent point à rebrousser chemin, alléguant pour leur excuse, qu'elles avaient été informées que les Bituriges d'un côté et les Arvernes de l'autre devaient les envelopper si elles passaient le fleuve[1].

La vérité n'est point là, suivant nous. Parmi les guerriers éduens, beaucoup ne partageaient pas la manière de voir de leurs sénateurs. Leurs secrètes aspirations les portaient, eux aussi, vers la réalisation de cette unité nationale pour laquelle une si formidable armée combattait. Le corps de troupes envoyé aux Bituriges n'avait pas osé se déclarer ouvertement en faveur de Vercingétorix, mais il n'avait pas voulu le combattre. Les Bituriges eux-mêmes, à la nouvelle que les Eduens envoyés à leur secours avaient battu en retraite, se réunirent promptement aux Arvernes.

1. *Bello Gall.*, VII, v.

A cause des rigueurs d'un hiver exceptionnel, il fallut beaucoup de temps pour permettre à César, qui était à Ravenne où il levait des recrues, d'être informé de ce qui se passait dans les Gaules. L'apaisement des troubles dont la mort de P. Clodius fut la cause à Rome lui permit de partir aussitôt pour la Narbonaise. Il était hors de doute pour lui que chaque jour de retard rendait plus précaire la situation de la Province, et que d'un moment à l'autre un formidable soulèvement de toutes les Gaules pouvait avoir lieu.

L'embarras de César était extrême. Un instant il eut l'intention de rappeler vers lui les légions qui hivernaient dans les différentes parties de la Gaule Chevelue ou Gaule indépendante ; mais il comprit que cette retraite enflammerait davantage le courage des Gaulois, et que les tribus que Vercingétorix n'avait pu encore gagner à sa cause se détacheraient à coup sûr, ne se sentant plus surveillées par les garnisons romaines. De plus, il était à craindre que pendant les marches souvent fort longues qu'elles auraient à faire, pour atteindre le point de concentration fixé par le proconsul, les troupes ne fussent continuellement harcelées par les Gaulois et forcées même parfois d'accepter peut-être la bataille. César se rendait compte que dans toutes les rencontres, l'avantage resterait aux soldats de l'indépendance, et que ses légions ne retrouveraient leur supériorité qu'alors qu'il serait de nouveau à leur tête.

Il ne restait au proconsul qu'un seul parti à prendre : il devait rejoindre ses troupes à travers un pays qui tenait bien encore pour Rome d'une façon pour ainsi dire officielle, mais où tous les jours les idées de liberté faisaient de rapides progrès. Il sentait, nous dit-il, que pendant ce périlleux voyage « il ne pourrait avec sûreté se confier à ceux même qui sembleraient alors paisibles[1]. »

César était impatient de se porter contre Vercingétorix, et pourtant il lui fallait rester dans le midi des Gaules pour organiser la défense de la Narbonaise. Luctère, à la tête

1. *Bello Gall.*, VII, VI.

d'une armée qui sans cesse devenait plus nombreuse, menaçait en effet la Province du côté même de sa capitale. L'effroi serrait le cœur de tous ces trafiquants venus de Rome, qui pullulaient dans toute la région des bords de la Méditerranée. Ces hommes, qui impunément avaient pressuré les Gaulois soumis, ces usuriers éhontés et ces banquiers qui avaient pour complices de leurs rapines les plus hauts fonctionnaires, avaient conscience que l'heure de l'expiation était proche, et ils tremblaient !

Celles des peuplades gauloises que le sort des combats avait trahies et qui relevaient directement du peuple romain étaient soumises à la capitation, aux dîmes foncières, à des droits sur les entrées et sur les sorties, et aux impôts sur les mines et sur les salines. On frappait des taxes sur les voyageurs, et jusque sur la cérémonie des funérailles! Les provinciaux devaient donner de grosses sommes d'argent pour l'entretien des routes qu'on ne réparait guère. La perception des impôts se faisait avec la dernière rigueur, et bien souvent les malheureux contribuables devaient, pour l'acquitter, se procurer de l'argent à un taux ruineux et scandaleusement usuraire.

Dans la Narbonaise, de par droit de conquête, le tiers des terres avait été donné aux premiers colons romains qui seuls jouirent et jouissaient encore, à l'époque de César, des droits de véritables propriétaires. Les deux autres tiers laissés aux habitants, et sur lesquels étaient établies seulement les redevances attribuées par la loi à l'État, payaient comme impôts des sommes souvent égales et quelquefois même supérieures à leur valeur vénale. Ces deux tiers du sol ne leur appartenaient même qu'à titre précaire. Ils faisaient partie du domaine public du peuple romain qui était imprescriptible. On pouvait donc les leur enlever à toute heure. Dans leur propre pays, les Gaulois provinciaux étaient moins bien protégés que les Massiliens et les autres étrangers qui pouvaient posséder à titre définitif, mais dont les droits, il faut le dire en passant, étaient soumis pourtant à toutes les variations des pactes et des traités qui unissaient les parties contractantes avec la grande République.

La politique de Rome était fort simple. Elle se bornait à forcer à briguer le titre de *Latins* pour pouvoir acquérir les droits civiques à défaut des droits politiques. Au surplus, la ville aux sept collines savait, suivant les circonstances, varier les chaînes qu'elle faisait porter aux Gaulois. Elle consultait l'esprit dont chacune des tribus englobées dans la Province était animé.

Quelquefois elle donnait à ses sujets le titre d'*alliés* et de *libres*. C'est ceux qu'avaient les Cavares et les Voconces dont le territoire était enclavé dans la Narbonaise. Malgré ces dénominations, ils n'en étaient pas moins asservis.

On conçoit que Luctère s'avança sans rencontrer de résistance. Les Ruthéniens entrèrent dans son alliance. Les Nitiobriges et les Gabales lui livrèrent des otages et joignirent leurs contingents à ses troupes qu'un enthousiasme indescriptible animait et à qui rien ne semblait pouvoir résister. César se rendit en toute hâte à Narbonne, en rassura les habitants, et leva des troupes dans toute la province. Comme il ne croyait pas sans doute que les recrues qu'il avait amenées avec lui d'Italie pussent lui être de quelque utilité dans la guerre terrible qu'il allait avoir à soutenir contre Vercingétorix, il résolut d'en former un corps chargé de défendre les possessions romaines. C'est en agissant de la sorte qu'il put placer des garnisons dans cette portion du territoire des Ruthènes, qui avait été englobée dans la Province, chez les Volsques Arécomiques, chez les *Tolosates*, et dans les environs de Narbonne, qu'il voulait mettre à l'abri d'un coup de main. Enfin, il ordonna à celles de ses troupes sur lesquelles il pouvait le plus compter de se concentrer dans le pays des Helviens qui touche celui des Arvernes.

César nous apprend que toutes ces dispositions amenèrent le résultat qu'il avait prévu. Luctère n'osa pas s'engager plus avant de peur d'être enfermé entre les garnisons romaines. Il battit même en retraite. C'était commettre une lourde faute. Nous avons expliqué pourquoi les forces romaines restées pour défendre la Narbonaise n'étaient pas bien redoutables par elles-mêmes. Elles n'eussent pas tardé à

être assiégées dans leurs campements par les populations insurgées et tout heureuses d'unir leurs efforts à ceux de l'armée de Luctère. C'était de plus rendre à César sa liberté d'action.

En effet, le proconsul n'attendait que la retraite du lieutenant de Vercingétorix pour mettre en exécution un projet dont la témérité ne peut que nous frapper d'admiration. Se confiant encore une fois dans la fortune, la seule divinité qu'il ait jamais connue, il tenta le passage des Cévennes, couvertes d'un épais manteau de neige. Dans certains endroits, il y en avait une couche de six pieds qu'il fallut écarter pour ouvrir un chemin. Pendant tout le temps que dura cette traversée, César fut constamment en tête de ses troupes. Quoiqu'il fût absolument chauve, il ne se couvrit pas le crâne un seul instant, voulant donner l'exemple du courage et de l'endurcissement.

César était un homme étrange en ce qu'il sortait au besoin de la vie la plus efféminée pour se lancer dans les plus périlleuses aventures sans en souffrir, et pourtant il avait une frêle santé; mais une volonté de fer lui faisait braver tous les obstacles, même la maladie. Les fantassins que le proconsul avait avec lui, bien que peu aguerris et faisant tous partie de la réserve, ne pouvaient se plaindre puisque leur général partageait toutes leurs fatigues. Nous pensons que le petit corps qui traversa les Cévennes avait peu de cavalerie, six cents cavaliers germains à peine qui servaient de gardes du corps à César et à ce titre ne le quittaient guère.

Les Romains étaient mal vêtus pour de pareilles campagnes. Ils avaient les bras, les jambes et le cou nus. Leurs adversaires, par contre, avaient une sorte de blouse nommée *caracalla*[1], qui fermaient bien au cou et dont les manches étaient fort longues. Leurs jambes étaient protégées contre les atteintes du froid par des pantalons nommés braies (*bragœ* ou *braccœ*)[2], dont l'ampleur différait suivant les parties de la Gaule. En Armorique, ces braies étaient extrêmement

1, 2. E. Bosc, *Dictionn. d'archéol. et des antiquités chez les divers peuples*, vis CARACALLA et BRACCÆ.

larges. Le *bragou-braz* de nos Bretons modernes rappelle absolument ce genre de pantalon.

Quelquefois leur tunique était ornée d'un capuchon, on la nommait alors *bardocucullus*[1]. Tous les Gaulois avaient une sorte de manteau, souvent en étoffe à carreaux aux couleurs voyantes, ce qui fait involontairement songer aux plaids des Ecossais. Ils portaient aussi beaucoup de fourrures. Nous savons qu'ils étaient chaussés d'espèces de galoches à semelles, sans doute fort épaisses, ou de chaudes bottines, *caligæ*. Un auteur ancien semble enfin nous dire qu'ils avaient des gants.

Quelques statues nous permettent de nous faire une idée fort exacte du costume de nos pères les Gaulois, et il n'est pas sans intérêt de voir que toutes les parties s'en sont conservées dans nos campagnes. Nous avons déjà parlé des braies. La *casula gauloise* est exactement la blouse de nos paysans. C'est aussi la chasuble de nos prêtres. La saie (*saga*) est le sayon des habitants d'Ille-et-Vilaine. Le *bardocucul* (*bardocucullus*) est la cagoule des moines, mais c'est aussi l'origine des cabans que portent nos pêcheurs. La limousine des rouliers en étoffe rayée est encore un manteau gaulois : on le nommait *bigerra*[2].

Les Arvernes n'avaient pas cru qu'il fût nécessaire de garder les passes de montagnes couvertes de neige, et où, au dire de César, un simple voyageur n'eût pas osé se frayer un chemin. Il serait à coup sûr fort intéressant de pouvoir déterminer l'endroit exact où César effectua son passage mémorable. Plusieurs auteurs ont étudié cette question, nous rapporterons ici l'opinion que Françis Monnier a émise dans son livre; toutefois, nous ne prendrons parti ni pour ni contre la thèse soutenue par cet auteur, qui après nous avoir décrit la route que César dut suivre à travers la Province, nous le montre arrivant à Helva, la capitale des Helviens, une ville alors importante, qui n'est plus que le pauvre village d'Aps

1. E. Bosc, *Dictionn. d'archéol. et des antiquités chez les divers peuples*, v° BARDOCUCULLUS.

2. L. Bonnemère, *Voyage à travers les Gaules*.

dans l'Ardèche. C'est là que se dressent les cimes les plus hautes et les plus dangereuses à franchir de toute la chaîne des Cévennes. « Cette chaîne court, on le sait, sous différents noms, immense épine dorsale de la France[1], des Pyrénées aux Vosges. En face d'Aps, la contrée se hérisse de hautes montagnes abruptes, et sombres, tourmentées plus qu'ailleurs par l'action des anciens volcans, qui, avant l'apparition de l'homme dans cette contrée, l'ont soulevée avec une violence extrême, déchirée par d'affreux précipices et d'énormes rochers basaltiques, et sillonnée de grandes coulées de laves. C'est là pourtant que César voulut franchir ces montagnes, et cela, pour deux raisons : la première, c'est qu'il menaçait Gergovie et forçait Vercingétorix à venir la défendre[2]; la seconde, c'est qu'il y avait en effet un sentier, le plus souvent suivi par les voyageurs, et qui, passant par le col de Saint-Cirgues, conduisait directement sur le versant occidental des montagnes dans la vallée de l'Allier[3]. »

L'irruption subite de César ne tarda pas à être connue au loin. La nouvelle se propagea en effet avec une rapidité inouïe dans tout le pays des Arvernes, qui dépêchèrent aussitôt des courriers au Pen-Tiern, alors chez les Bituriges, comme nous l'avons dit.

César avait tout intérêt à ce que les Gaulois ne connussent point quel était l'état numérique de ses troupes. Il couvrit donc le front de sa petite armée d'un cordon de cavaliers. Il en envoya d'autres par faibles détachements pousser des reconnaissances assez lointaines, afin de donner le change à l'ennemi et le contenir. Ceux des brenns Arvernes que le *Pen-Tiern* avait laissés dans leur pays, passaient l'hiver dans leurs demeures situées sur des hauteurs pour dominer les plaines et compléter le système défensif dont l'*oppidum* ou place forte était le centre. Il convient ici de rendre à ces sortes de burgs leur véritable nom celtique. On les appelait des *duns*, d'où les Romains ont fait

1. *Cefns*, en gaulois, signifie arête, épine dorsale
2. Dion Cassius, *Histoire Romaine*, XL, 136.
3. Monnier, *Vercingétorix*.

dunum[1]. Chacun de ces dunums était flanqué d'avant-postes ou tours d'observation (*speculæ*), qui ne servaient pas seulement à donner l'alarme, mais aussi peut-être à prélever des taxes sur les voyageurs et sur les marchandises[2].

Ces postes servirent à propager rapidement la nouvelle de l'arrivée de César. Le proconsul en envoyant des cavaliers battre la campagne dans tous les sens, faisait que les avis transmis d'un *dunum* à l'autre devaient constamment entretenir l'effroi. Les Romains se montraient sur tous les points. Les Gaulois durent penser que l'Arvernie était envahie par une armée puissante et des plus considérables.

César nous dit qu'il ne resta que deux jours dans l'endroit de la plaine où il avait fait camper ses troupes et où il voulait les laisser quelque temps se reposer des fatigues qu'elles avaient endurées. Il nous affirme qu'il prévoyait bien ce qui devait arriver. Nous trouvons là encore une preuve du caractère vaniteux de César. Ce descendant de Vénus est pour le moins un demi-dieu. Il prévoit tout, il devine tout; il est certain que sa ruse aura le meilleur résultat. Si les éphémérides que César écrivit nous étaient parvenues, nous y verrions à coup sûr toute autre chose. La position du proconsul était bien critique, car il ne fallait presque rien pour que les Gaulois apprissent qu'en réalité les Cévennes n'avaient été franchies que par des forces peu importantes. Nous pensons de plus que le Pen-Tiern ne donna pas aisément dans le piège, ainsi que son habile adversaire voudrait le faire entendre. Il ne dut pas lever son camp à la première nouvelle qu'il reçut de l'irruption romaine. Il fallut qu'elle lui fût confirmée par de nombreux messagers envoyés de Gergovie. Ce ne fut qu'après plusieurs jours de supplications qu'il consentit à quitter le territoire des Bituriges pour se porter au secours de ses compatriotes[3].

Le plan qu'il avait longuement élaboré se trouvait donc renversé de fond en comble.

1. *Dun*, est la racine de *dune*, qui veut dire une colline de sables au bord de la mer.
2. Bulliot, *La cité gauloise*.
3. *Bello Gall.*, VII, VIII.

Nous ne savons pas combien de temps César resta dans son camp, au pied des Cévennes. Nous n'ajoutons guère foi à ce qu'il nous dit. Il est évident pour nous qu'il demeura avec ses troupes jusqu'au moment où il eut la preuve que son stratagème avait réussi. Il laissa le commandement au jeune Brutus, un de ses meilleurs lieutenants. Sa conduite pendant la guerre contre les Vénètes l'avait fait remarquer de son général. Brutus reçut l'ordre de faire battre au loin la campagne. Le proconsul, pour ne point effrayer ses soldats, leur dit en les quittant qu'il ne serait absent que trois jours et que son départ n'avait d'autre but que d'aller chercher des renforts et de la cavalerie. Avec quelques Germains de sa garde, il se dirigea sur Vienne, franchissant au galop les défilés des montagnes du Velay, vers la Chaise-Dieu, et les montagnes du Forez et du Vivarais, par la route actuelle de la Chaise-Dieu, de Terrenoire et de Condrieu [1]. » Il rallia un corps de cavalerie qu'il avait en dépôt dans la capitale des Allobroges, et s'engagea sur le territoire des Éduens. La conduite de ce peuple, depuis tant d'années l'ami officiel de la République, ne lui inspirait plus confiance. Il savait que les troupes envoyées au secours du parti séparatiste biturige avaient battu en retraite avant même d'avoir franchi la Loire. Il fut donc sans cesse forcé de cacher sa marche. C'est ainsi qu'il gagna le pays des Lingons (Langres) ou deux de ses légions hivernaient. Quelques jours plus tard Labiénus vint opérer sa jonction avec lui à Agendincum.

A propos d'Agendicum, nous nous trouvons en présence de deux systèmes qu'il faut examiner successivement. Cette ville est-elle Sens? est-elle Provins ? L'opinion du plus grand nombre penche en faveur de la première de ces localités, qui toutes les deux au surplus se trouvaient dans le territoire de Sénons.

M. Lefèvre (de Provins) a soutenu les intérêts de sa ville avec un talent remarquable, dans une note communiquée à M. Artaud, le savant traducteur des *Commentaires de César*. Nous nous bornerons à la résumer ici. Au livre VI, César

1. Monnier, *Vercingétorix*.

raconte comment il a réprimé la révolte d'Accon, le redoutable chef des Sénonais, et il nous dit qu'il mit six légions à Agendicum sur les frontières des Sénonais, *in Senonum finibus Agendici*. Nous ferons remarquer que l'orthographe Agendicum est une des nombreuses versions que nous ayons du nom de la ville qui nous occupe en ce moment. M. Lefèvre, voyant que d'ordinaire le proconsul ne mettait jamais plus de deux légions dans une ville, a pensé qu'Agendicum devait être un camp retranché romain, qui était constamment occupé et servait tout naturellement de base d'opération pour les entreprises de l'armée envahissante. L'auteur des *Commentaires* ne dit jamais *Agendicum Senonum*, comme il dit toujours *Gergovia Boiorum, oppidum Senonum, Vellaunodunum, Cenabum Carnutum, oppidum Biturigum, Noviodunum*. Il faut donc en conclure qu'Agendicum se trouvait être dans des conditions différentes.

Ce n'est pas tout encore.

Nous verrons qu'après avoir apaisé les différends que l'élection d'un Vergobreith avait fait naître au milieu de la confédération éduenne, César résolut de marcher contre les Arvernes, tandis que son lieutenant Labiénus s'avancerait contre les Parisiens, qui justement étaient les alliés des Sénons. Dans les *Commentaires*, nous lisons que l'habile lieutenant du proconsul avait laissé les recrues et les bagages chez les Sénons, à Agendicum. Mais si ce dépôt de jeunes soldats avait été dans la capitale d'un peuple en armes contre la domination romaine, n'eût-il pas été attaqué ? Tous les hommes n'eussent-ils pas été massacrés, et les bagages pillés? C'est ce qui eut lieu en effet à Noviodunum (Nevers) en pays éduen. Or, les Éduens étaient les amis des Romains. Les Sénonais qui avait à venger la mort d'Accon, dont le lâche assassinat avait même été une des causes du grand soulèvement, eussent-ils ménagé leurs oppresseurs? Ce n'est pas présumable. Au surplus, la vieille ville de Provins, c'est-à-dire la ville haute, a conservé des tours, des fossés, « on voit bien que notre ville a été bâtie dans un camp fortifié [1]. »

1. *Comment. de César*, trad. Artaud, note du livre VII, p. 329. Garnier frères, édit., 1 vol. in-8, s. d.

Cette ville située sur une colline escarpée est de niveau; des constructions souterraines vastes et indépendantes des maisons occupent toute son étendue.

De plus, des manuscrits anciens s'accordent à appeler *Agendici* les natifs de Provins, et à dire que la tradition populaire qui donne encore aujourd'hui à la haute ville le nom de *Gentico* est de toute ancienneté : or ce nom a bien du rapport avec Agendicum; enfin dans les anciens itinéraires, les distances cadrent fort bien en prenant Provins pour *Agendicum*.

Nous avouons que les arguments résumés ci-dessus nous ont vivement impressionné, et que, malgré les beaux travaux de M. Quicherat sur la marche de l'armée romaine, nous reconnaissons *Agendicum* dans Provins. Ce qui nous a surtout frappé, c'est que Labiénus n'eût jamais commis la faute de laisser ses recrues et ses bagages dans la capitale d'un pays ennemi, et qu'il est bien plus naturel de penser qu'il les avait placés dans un camp retranché situé à la vérité sur le territoire des Sénons, mais dans une position aisément défendable. Sens ne présentait pas les mêmes avantages comme situation stratégique.

Après cette digression indispensable, nous reprendrons le récit des événements. Dix légions se trouvèrent bientôt réunies sous les ordres du proconsul. Tous ces mouvements de troupes s'opérèrent avec une rapidité qui tient du prodige et furent achevés avant que les Arvernes pussent en être avertis.

Dès que Vercingétorix eut appris la nouvelle des faits que nous venons de décrire, il comprit la faute qu'il avait commise en abandonnant à la prière de ses compatriotes les opérations commencées chez les Bituriges. Il redescendit en toute hâte la vallée de la Loire, et vint mettre le siège devant une ville du pays des Boïens. Cette peuplade était sujette des Eduens, et son territoire était situé vers le confluent de l'Allier et de la Loire. On n'est pas absolument fixé sur le nom de cet *Oppidum*, qui tenait pour les Romains. César le nomme Gergovie; M. Desjardins, Gorgobina[1]. Cette place de

1. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule*, II, p. 479 et 675.

guerre importante occupait sans doute l'emplacement de notre Saint-Parize-le-Châtel, au sud de Nevers.

Ce nouveau plan de Vercingétorix était fort bien conçu, il obligeait César à prendre immédiatement l'offensive, s'il ne voulait pas entraîner la défection des Eduens eux-mêmes. Vercingétorix comptait du reste sur les difficultés qui allaient assaillir son adversaire, obligé de guerroyer en plein hiver.

César avoue que cette entreprise du Pen-Tiern le mit dans le plus grand embarras. Il avait bien toutes ses troupes avec lui, puisque Brutus l'avait rejoint, mais il ne savait à quel parti s'arrêter. D'un côté, il craignait que s'il laissait Vercingétorix s'emparer de Gorgobina, les peuplades gauloises qui tenaient encore pour Rome se soulevassent pour embrasser la cause de l'indépendance; elles ne pourraient plus en effet voir en lui un protecteur. D'un autre côté, il redoutait d'entrer en campagne avant le printemps. Une armée a besoin de beaucoup de vivres. Or César appréhendait de se voir aux prises avec la difficulté des transports.

Cependant, nous dit-il, « il aimait mieux braver tous les obstacles que d'aliéner tous les esprits en se déshonorant[1] ». Il savait bien que la rapidité de ses mouvements militaires, au début de cette campagne, et leur témérité, pouvons-nous ajouter, avaient produit une profonde impression sur l'esprit des Gaulois. Il résolut d'en profiter pour tenter un grand coup. Il engagea donc les Eduens à lui fournir les approvisionnements dont il avait besoin, et se prépara à marcher en avant.

Nous ne pouvons nous empêcher de signaler ici la contradiction qui existe entre la conduite de César, telle qu'elle résulte du chapitre IX du VII[e] livre des *Commentaires* et celle qu'il tenait d'après le suivant.

D'après le chapitre IX, nous voyons qu'après avoir quitté Vienne pour se rendre chez les Lingons, il dut traverser incognito le pays des Eduens. C'est surtout chez ce peuple qu'il se crut le plus en danger. A ce moment, il est probable

1. *Bello Gall.*, VII, X.

qu'à Bibracte, le parti national l'emportait sur celui des colliers d'or et des druides, déconcertés par la position de l'armée romaine. Le proconsul comprit qu'il était entouré de gens qui désiraient sa perte. Il n'a qu'un but, qu'une espérance, c'est de prévenir les desseins hostiles par la rapidité de sa marche.

Au chapitre x, les choses ont bien changé. César a pu réunir toutes ses troupes; les chefs du parti romain de Bibracte reprennent le dessus. Le général qui a éprouvé de si sérieuses craintes d'être reconnu et livré à Vercingétorix, est fort maintenant; il exhorte, *cohortatus*, les Eduens à lui envoyer des vivres. On sent que cette *exhortation* équivaut à un ordre. Il va sans dire que les Éduens s'empressèrent d'obéir à César, qui, malgré l'investissement rigoureux de cette place, trouva cependant le moyen d'avertir les assiégés de Gorgobina qu'il allait se porter à leur secours avec une puissante armée, et leur demanda de tenir encore vaillamment pendant quelques jours.

Le proconsul laissa seulement deux légions à Agendicum pour garder les bagages et lui servir de réserve, et entra en campagne, sans doute vers le milieu de janvier. Une seule étape lui suffit pour atteindre *Vellaunodunum* dans le pays des Sénons. L'emplacement de cette ville n'est point certain. Nous nous rangerons ici à l'opinion émise par la commission de la carte des Gaules et nous dirons avec elle que *Vellaunodunum* est Château-Landon. Bien qu'il fût très pressé de se porter en avant, César crut cependant qu'il devait emporter cette place, afin « de ne pas laisser derrière lui d'ennemis pouvant gêner le transport de ses vivres[1] ». Il ne mit que deux jours pour creuser des tranchées. Les assiégés, qui n'avaient pas de grands approvisionnements, offrirent de se rendre. Le proconsul exigea d'eux qu'ils lui livrassent toutes leurs armes et tous leurs chevaux. Ils durent également laisser six cents otages entre les mains du vainqueur. On peut s'étonner qu'une ville comme Vellaunodunum se soit rendue au bout de si peu de temps; c'est sans

1. *Bello Gall.*, VII, xi.

doute parce qu'elle était prise au dépourvu. Nous répondrons qu'elle pouvait espérer n'être pas investie. Le proconsul aurait pu en effet la laisser sur sa droite et continuer sa marche sur *Cenabum*. Nous avons indiqué les motifs qui guidèrent César en cette occasion. Il laissa dans la place conquise son lieutenant C. Trébonius pour faire exécuter toutes les clauses du traité.

Après cet exploit qui ne lui avait pas coûté un homme, l'armée se remit en marche et parut à l'improviste devant *Cenabum* (Orléans).

Il paraîtrait que les habitants de cette ville « ne faisaient que d'apprendre le siège de Vellaunodunum, croyant qu'il durerait plus longtemps, ils se disposaient à y envoyer des secours[1] ».

Il n'avait fallu au proconsul que deux jours pour franchir la distance qui existe entre Vellaunodunum et Cénabum. Ce fut à la tombée de la nuit qu'il arriva devant cette dernière ville, ce qui le força à remettre son attaque au lendemain. Il était présumable que les habitants tenteraient de mettre à profit les ténèbres pour franchir la Loire sur le pont qui existait en cet endroit et pour se jeter dans le pays des Bituriges. César le fit garder par deux légions; l'événement prouva que ses prévisions étaient fondées. Vers minuit, en effet, les Carnutes sortirent de la ville dans le plus profond silence et se préparèrent à traverser le fleuve. Les troupes qui veillaient avertirent leur général, qui avec tout le reste de ses forces entourait les remparts. Le feu fut mis aux portes, et les Romains entrèrent bientôt dans la ville. Les malheureux Gaulois furent pris entre deux corps également désireux de carnage. Le proconsul nous apprend que bien peu d'ennemis s'échappèrent. Les rues étaient trop étroites pour que les fuyards, gênés les uns par les autres, pussent se retourner et faire tête à leurs ennemis. Tous ceux qui s'engageaient sur le pont furent pris ou massacrés. César pilla d'abord la ville et la brûla ensuite, abandonnant le butin à la soldatesque effrénée ; il s'est fait l'historien du

1. *Bello Gall.*, VII, XI.

sac de la malheureuse cité, et pour dépeindre le carnage des habitants qu'il ordonna ou qu'il laissa faire avec sa cruauté habituelle, il écrit une de ces phrases qui peignent leur auteur. Il veut exprimer l'idée que peu de Gaulois lui ont échappé, comme nous l'avons raconté, et il dit : « *perpaucis ex hostium numero desideratis.* On eut à en regretter ort peu. » Ce mot « regretter », qui traduit littéralement l'expression du vainqueur, n'est-il pas vraiment horrible?

César était digne de s'allier plus tard aux Germains; il avait, comme eux, l'amour des incendies allumés au bon moment, l'impassible barbarie, enfin la soif d'emballer les objets conquis.

Cénabum n'était point pourtant une place de guerre proprement dite, c'était plutôt une ville commerçante, ce que les Romains appelaient un *emporium*, un entrepôt. La population de ce centre important devait donc se composer en majeure partie d'ouvriers qui sans doute n'avaient jamais assisté aux grandes réunions secrètes qui, au début de la guerre, avaient eu lieu au fond des bois impénétrables et sacrés.

Le proconsul n'a donc pas d'excuse à sa cruauté; il se vengeait sur des innocents du meurtre d'un munitionnaire et de quelques concitoyens tués au début de la campagne, par les Carnutes qui s'emparèrent de Cénabum. Il a agi méchamment, sans nécessité, comme il le faisait presque toujours. Il a commis là, un de ces actes que le vertueux Caton signalait à l'attention du Sénat et qui révoltaient sa conscience d'honnête homme.

La seule cause du massacre des habitants de Cénabum, c'est que César avait à faire oublier à son armée les fatigues et les privations d'une campagne d'hiver. Aussi quelle belle proie pour les légions que les richesses d'un *emporium!* De plus, il ne faut pas l'oublier, les colonnes romaines étaient suivies de trafiquants qui, après chaque victoire. achetaient à bon compte la part de butin de chaque soldat, C'est entre les mains de cette bande noire que tombait le triste bétail humain, qu'elle conduisait, afin de le revendre sur tous les marchés de l'Italie. Les guerriers gaulois

devenaient des gladiateurs et leurs nobles femmes étaient astreintes aux plus rudes travaux.

Les cadavres même des compagnons héroïques de nos pères n'étaient point respectés; on leur coupait leur longues chevelures blondes pour en parer les riches matrones romaines, qui avaient un goût prononcé pour les tresses et les fausses nattes.

Aussi les Gaulois avaient une haine invétérée contre ces marchands et les brenns faisaient massacrer souvent ces trafiquants, qui tous ne portaient point le titre de citoyen romain; beaucoup étaient d'origine asiatique, et cependant les généraux étaient tenus de les protéger contre toutes les attaques; car il fallait bien que les légionnaires pussent échanger un butin embarrassant contre des espèces plus faciles à transporter.

Le sac de Cénabum fut donc une véritable infamie, et nous ne devons pas oublier de mentionner les actions honteuses du vainqueur de nos ancêtres. C'est non seulement un droit, mais encore un devoir. Il faut que César, cet odieux despote, ne soit plus un objet d'admiration; il faut qu'il soit cloué au pilori de l'histoire comme un des plus grands malfaiteurs de l'humanité.

Si tuer un homme est un crime, massacrer et détruire une nation tout entière ne peut être une action glorieuse!

O Gaule, notre noble patrie, ne devons-nous pas t'élever bien au-dessus de Rome, bien au-dessus de la Germanie que César appellera à son aide!

Nous voulons qu'en lisant les exploits de tes guerriers que le sort des batailles et peut-être la trahison livra aux légions romaines à la fin d'une campagne héroïque, nous voulons, disons-nous, que toute la jeunesse française s'écrie en se rappelant l'œuvre d'un grand artiste contemporain : « *Gloria victis* »; oui, gloire aux vaincus, quand ceux-ci ont succombé en défendant avec vaillance la patrie.

CHAPITRE VIII

Reddition de Noviodunum. — Combat de cavalerie. — Discours de Vercingétorix. — Ce qu'il faut entendre par le mot *Œdificium.* — Les *urbes* et les *Oppida*. — Lezoux, l'ancienne *Liusannum*, ville industrielle. — César vient mettre le siège devant Avaricum. — Siège de cette ville; sa position. — Travaux des Romains. — Murailles gauloises. — Attaque du camp de Vercingétorix par César. — Le proconsul bat en retraite. — Discours de Vercingétorix. — Sortie désespérée des assiégés. — Ils projettent d'abandonner la ville. — Prise d'Avaricum par surprise. — Massacre des habitants.

Le sac de Cénabum nous montre bien quel caractère César entendait donner à la campagne qui commençait à peine. Il voulait que la guerre fût une guerre d'extermination. Il voulait par sa conduite frapper les Gaulois de stupeur; il voulait en un mot par les cris des femmes et des enfants égorgés ou emmenés en esclavage, ébranler le courage de ceux des guerriers qui hésitaient encore et les détourner de la lutte par la crainte de voir leurs familles frappées de pareils maux.

Nous montrerons bientôt quelle conduite Vercingétorix dut tenir pour répondre à celle de son implacable et cruel adversaire.

César, tous les historiens nous l'apprennent, avait pour qualité militaire dominante, la détermination. Il ne s'attarda point à Cénabum, mais il franchit promptement la Loire, impatient de courir au secours de Gorgobina. Dès que le Pen-Tiern eut appris la nouvelle de la prise du grand *emporium* carnute et de la marche en avant du proconsul, il leva le siège de la place qu'il pressait de tous les côtés pour se porter à sa rencontre.

Il ne faut pas être très surpris de la résistance que firent les Boïens. Ce peuple avait jadis émigré des Gaules lors des grandes expéditions qui entraînèrent si loin de notre pays les guerriers qui en faisaient partie. Après avoir traversé la forêt Hercynienne, les Boïens laissèrent les autres tribus leurs alliées poursuivre leur route, et s'établirent sur deux territoires auxquels ils donnèrent leur nom, qui s'est conservé jusqu'à nos jours presque sans altération. Nous voulons parler de la *Boïoaria* et de la *Boïoheim*, qui sont devenues la Bavière et la Bohême[1]. Lors de l'invasion des Helvètes, les Boïens firent cause commune avec eux et pénétrèrent de nouveau dans les Gaules. Après les sanglants désastres que César fit subir à l'armée envahissante, les Eduens, en faveur de qui la guerre avait été entreprise, demandèrent au proconsul la permission, pour les Boïens, de se fixer sur leurs terres. Cet avantage leur fut aisément accordé, et bientôt, nous dit l'auteur des *Commentaires*, « ils partagèrent tous les privilèges et tous les droits des anciens habitants[2] ».

On conçoit la reconnaissance des Boïens pour les Éduens. Sans ceux-ci, ils eussent dû retourner ruinés dans leur patrie. Le long séjour qu'ils avaient fait au milieu des tribus germaines avait dû modifier leur caractère. A ce contact, ils avaient appris à détester les Gaules. Si haut qu'on remonte dans l'histoire, on voit que toujours les peuplades d'outre-Rhin ont convoité les richesses des nations plus méridionales qu'elles.

Après avoir levé le siège de Gorgobina, Vercingétorix mit toute la diligence possible pour se porter au-devant de César. Il ne put cependant empêcher l'investissement de Noviodunum, que le proconsul se résolut à prendre. Au sujet de cette ville, nous nous garderons d'entrer dans l'examen de toutes les opinions qui ont été émises, lorsqu'on a voulu l'assimiler à quelque centre de population actuel.

1. L. Bonnemère, *Voyage à travers les Gaules*, p. 263.
2. *Bello Gall.*, I, XXVIII.

On a proposé successivement Neuvy-en-Sullias, Neuvy-sur-Baranjon, et Neuvy-sur-Loire.

D'autres auteurs prétendent que Sancerre s'élève aujourd'hui sur l'emplacement de l'ancien *oppidum* celtique. Nous serions tenté de placer *Noviodunum* à Nouan-le-Fuzelier, et de nous en rapporter sur ce point aux raisons données par plusieurs archéologues [1].

Nous avouons du reste ne pas attacher une grande importance à l'emplacement exact de certaines localités. Peu importe, en effet, que *Noviodunum* ait été un peu plus à droite ou un peu plus à gauche! Sa position n'a pas de réel intérêt pour nous. Il n'en sera pas ainsi lorsqu'il faudra parler d'*Alésia*. Nous ne pourrons pas faire preuve de la même indifférence, et nous devrons prendre parti. C'est que là, il y a un fait grave. Dans la détermination du lieu exact où la ville héroïque s'élevait se trouve pour nous un point capital. Adoptons-nous la version d'Alise Sainte-Reine? nous sommes contraints de reconnaître que César et ses légions tenaient encore assez heureusement peut être la campagne, lorsque eut lieu le désastreux combat de cavalerie dont nous entretiendrons nos lecteurs. Nous rangeons-nous, au contraire, à l'avis de ceux qui la placent à Alaise, en Franche-Comté, et surtout à Izernore, dans le département de l'Ain? Les choses prennent aussitôt un autre aspect : César était absolument battu. Vercingétorix avait presque accompli sa tâche, quand la trahison ou tout autre motif que nous rechercherons vint empêcher le couronnement de son œuvre.

Pour *Noviodunum*, rien de tout cela n'existe. Cette ville n'avait d'autre protection que des marais qui s'étendaient devant ses faibles murailles de terre [2]. Les habitants effrayés par le sac de Cénabum demandèrent à se rendre. Le proconsul, qui, avant tout autre chose, avait besoin d'agir promptement, accueillit aisément leurs ouvertures. Il exigea que sur-le-champ on lui livrât des otages avec toutes les armes

1. Voyez entre autres, Léon Fallue, *Analyse raisonnée des Commentaires de César.*
2. Monnier, *Vercingétorix.*

et tous les chevaux. Les portes de la ville s'ouvrirent aussitôt et quelques officiers romains furent désignés par César pour aller dans l'*oppidum* même prendre livraison de tout le matériel de guerre des Gaulois. Les otages étaient déjà en partie rendus au camp du vainqueur.

Soudain les sentinelles placées sur les remparts de la ville annoncèrent avec de grands cris qu'elles apercevaient au loin l'avant-garde de l'armée de Vercingétorix. Elle se composait de cavalerie. Les habitants se saisirent aussitôt de leurs armes, fermèrent les portes et armèrent les murs de la place. Mais ces manœuvres ne purent être exécutées avec une promptitude suffisante pour empêcher la retraite des officiers et des soldats romains [1] de l'*oppidum*.

A la première alerte César rangea sa cavalerie en bataille, et l'engagea contre celle des Gaulois. Nos ancêtres semblent avoir eu un instant l'avantage, puisque le proconsul fut obligé de faire soutenir ses troupes « serrées de près » par ses Germains. Nos pères, fatigués par l'impétuosité qu'ils avaient déployée dans leur première charge, ne purent soutenir ce nouveau choc et se replièrent après avoir essuyé de grandes pertes. Le proconsul nous dit que les habitants de *Noviodunum*, qui avaient cru pouvoir se soustraire un moment à la clause du traité, furent de nouveau saisis de terreur, livrèrent tous ceux des leurs qui les avaient poussés à prendre les armes, et se rendirent à merci. César n'eut pas le temps de se montrer cruel. Il brûlait de poursuivre le cours de ses succès, et de mettre le siège devant *Avaricum*, qui était la plus belle ville de toutes les Gaules et dont le territoire était renommé pour sa fertilité! Alors comme aujourd'hui, la Sologne, était désolée et César était pressé d'atteindre un pays plus riche. Les Gaules, nous le savons, étaient presque entièrement couvertes de bois ; la Sologne faisait exception [2]. Il était malaisé d'y faire subsister une armée de plus de dix légions.

Vercingétorix ne fut point abattu par les échecs successifs

1. *Bello Gall.*, VII, XII.
2. Maury, *Les forêts de la Gaule*.

que les Gaulois avaient subis. Il comprit qu'il devait inaugurer une tactique nouvelle et convoqua un grand conseil de guerre. Il expliqua qu'il ne fallait plus faire la guerre comme par le passé et qu'on devait avant tout s'appliquer à priver les Romains de vivres et de fourrages. La nombreuse cavalerie que possédait l'armée, la saison même, qui était fort rigoureuse, devait singulièrement leur faciliter cette tâche.

« L'ennemi, leur dit-il, ne trouvant plus d'herbe à couper, sera contraint de s'écarter pour chercher du fourrage dans les maisons, et pourra chaque jour être détruit par la cavalerie. Le salut commun doit faire oublier les intérêts particuliers. Il faut incendier les habitations et les bourgs dans le pays du côté des Boïens aussi loin que l'ennemi peut s'étendre pour trouver des fourrages. Pour eux, ils auront de tout en abondance, sûrs d'être secourus par les peuples voisins. Les Romains seront pressés par la disette ou quitteront, leur camp avec de grands périls. Qu'on les tue, ou qu'on enlève leurs bagages, peu importe, si cette perte leur rend la guerre impossible. Il faut encore brûler les places que leur position ou la faiblesse des fortifications ne préservent pas de tout péril, de peur qu'elles ne servent de refuge aux traîtres ou que les Romains n'en tirent des vivres. De pareils moyens peuvent paraître durs et violents, mais ne serait-il pas encore plus terrible de voir vos femmes et vos enfants traînés en esclavage, et d'être vous-mêmes égorgés, sort inévitable des vaincus[1]. »

Ce discours enflamma tous les courages. L'auteur des *Commentaires* nous apprend qu'en un seul jour plus de vingt villes (*urbes*) situées sur le territoire des Bituriges furent incendiées. Les peuplades voisines, ajoute-t-il, suivirent cet exemple, si bien que de tous les côtés on n'apercevait dans les campagnes que d'immenses brasiers.

Il ne faut point prendre à la lettre le mot « *urbes* ». Nous croyons qu'il faut le traduire simplement par centres de population. Ces centres livrés aux flammes étaient, la plupart du

1. *Bello Gall.*, VII, XIV.

moins, de simples bourgades ou même des *Ædificia*. Par le mot *Ædificium* il faut entendre ces demeures que les chefs gaulois se faisaient construire dans une situation à la fois agréable et d'une défense facile. C'étaient des habitations de campagne qu'ils préféraient à toutes celles qu'ils avaient dans les *oppida*. Elles s'élevaient au milieu de vastes domaines et toujours ou presque toujours à proximité d'un cours d'eau et de forêts.

Il nous est assez facile de nous faire une idée exacte de ce qu'étaient ces *Ædificia*. Ils consistaient en une maison de forme ronde faite en pièces de bois et en branches tressées; les interstices étaient comblés avec une sorte de mortier nommé *torchis* ou *bauge* composé de terre et de foin haché [1]; la toiture était en chaume. Le plus ordinairement ces maisons, ou mieux ces cabanes, pour nous servir d'un mot celtique, ne renfermaient qu'une seule pièce. A Bibracte, pourtant, il en existait qui à l'intérieur étaient subdivisées en plusieurs pièces au moyen de cloisons, mais il ne faut pas oublier que l'influence romaine se faisait beaucoup sentir dans la capitale des Eduens.

La demeure d'un brenn opulent était formée d'un grand nombre de maisons. Chacune d'elles avait sa destination particulière. Les Norvégiens modernes ont conservé le goût de pareilles installations. Ils nomment *gaard* un ensemble de constructions qui ne possèdent chacune qu'une seule pièce. Dans l'une de ces petites maisons couchent tous les membres de la famille, souvent assez nombreuse; dans une autre, ils se réunissent pour manger; dans une troisième est la cuisine; dans une quatrième la grange; il en est de même pour le grenier commun. En un mot, tout ce qui constitue ordinairement une pièce séparée forme là une cabane à part; un *gaard* est une maison décomposée. Cette disposition singulière du *gaard* est particulière à la Norvège, elle y remplace le village: le village est une agglomération de familles: le *gaard* est la famille primitive dont les membres habitent,

1. E. Bosc, *Traité des constructions rurales*, p. 52, 1 vol-in-8 de 509 pages orné de 576 figures intercalées dans le texte. Paris, 1875.

vivent et possèdent en commun; il semble que ce soit là l'élément le plus simple de la société et qu'en Norvège on en soit resté à son premier degré [1].

Il est facile de s'apercevoir que cette peinture des mœurs primitives des Norvégiens s'applique admirablement à nos ancêtres.

Autour des cabanes occupées par le brenn et par les membres de sa famille il en était d'autres qui servaient à loger les *ambactes* et les *soldures*, ou *dévoués*, les colons et leurs bestiaux. Le plus ordinairement un *Ædificium* était entouré de palissades et de fossés assez larges et toujours remplis d'eau [2]. Quelquefois la demeure du chef et celles de ses enfants étaient seules fortifiées. Dans ce cas, les cabanes des tenanciers se groupaient confusément autour de l'enceinte, ou des enceintes, car il n'était pas rare qu'il y en eût plusieurs.

Cette coutume d'habiter dans des bâtiments séparés se conserva très longtemps dans certains pays celtiques. Une miniature fort précieuse de la Bibliothèque harléienne nous montre ce qu'était encore au IXe siècle, dans les Iles-Britanniques, la demeure d'un chef. Nous voyons une agglomération de bâtiments distincts qui se soudent les uns aux autres pour se conformer à une mode introduite par les Romains. Mais on sent que l'effort est pénible; on sent que le maître de cette opulente habitation regrette le vieux type de maison cher à ses ancêtres. La pièce principale est restée ronde; comme aux anciens jours, sa toiture est décorée d'un trophée de chasse. Chacune de ces constructions appuyées les unes contre les autres forme un tout. On ne peut communiquer de l'une à l'autre qu'en sortant dans la cour, car il n'y a point de portes de communication intérieures. — Après ce court aperçu sur l'*Ædificium* gaulois, nous devons étudier brièvement quel était le genre de vie d'un brenn gaulois, c'est-à-dire d'un de ces fiers guerriers qui faillirent ruiner la brillante fortune de César, le plus

1. L'*Univers pittoresque*, SUÈDE et NORVÈGE, p. 562.
2. Voy. X. Garenne, *Bibracte*.

grand homme de guerre de l'antiquité, à ce que prétendent du moins certains historiens.

Quand il habitait son *Ædificium*, le brenn se livrait presque exclusivement aux plaisirs de la chasse. Au retour de longues courses à travers les bois et les halliers, c'étaient d'amples festins où le vin et l'hydromel coulaient à grands flots dans des coupes faites soit avec des cornes d'urus, soit avec des crânes humains cerclés d'or ou d'argent, nous avons déjà eu l'occasion de le voir. Les convives étaient assis sur des peaux de bêtes ou sur des bottes de foin autour d'une table basse et ronde que nous connaissons et qui, nous l'avons déjà dit, était un symbole.

Autour des guerriers, assis en cercle, se tenaient leurs soldures qui formaient un autre cercle, et les ambactes. Les premiers étaient des hommes qui,par un pacte solennel, se dévouaient à servir un chef. Ils se faisaient tuer pour lui sur le champ de bataille. Quand le chef venait à mourir en pleine paix, quelques-uns de ces braves, affolés par la douleur, se frappaient sur sa tombe pour que leurs âmes allassent au ciel en même temps que la sienne et pour rester ainsi unis l'un à l'autre même après la mort. Les ambactes étaient aussi, eux, des dévoués, mais d'un rang subalterne. C'était parmi eux que les brenns choisissaient les cochers de leurs chariots de guerre. Les soldures et les ambactes combattaient à cheval, tandis que les simples tenanciers qui s'équipaient avec leurs propres deniers formaient l'infanterie. C'était dans les rangs des soldures et des ambactes que se recrutait cette *trimarchisia*, ou triple cavalerie qui plus d'une fois s'ouvrit un sanglant passage jusqu'au cœur même des légions.

Mais revenons à Vercingétorix et à ses projets. Si le plan développé par lui devant les brenns assemblés avait été strictement appliqué, il eût, à coup sûr, amené l'anéantissement de l'armée romaine, comme dix-huit siècles plus tard ce plan servit aux Russes d'une manière si terrible, lorsque Napoléon Ier eut commis l'insigne folie d'envahir leur froide patrie.

Par malheur pour les Gaulois, les mesures édictées par

le Pen-Tiern ne reçurent qu'une application partielle. A peine l'incendie eut-il été décrété par la majorité des brenns, que les chefs bituriges présents se jetèrent aux pieds des autres guerriers de distinction que Vercingétorix avait convoqués avec eux et leur demandèrent « de ne point les forcer à brûler de leurs propres mains une des plus belles villes de la Gaule, l'ornement et le soutien de tout le pays. »

« Il nous sera facile, ajoutèrent-ils, de défendre, par sa position même, une place presque entourée de toutes parts d'une rivière et d'un marais, et qui n'a qu'une avenue fort étroite [1]. »

Les larmes des malheureux habitants d'*Avaricum* impressionnèrent vivement l'assemblée, et Vercingétorix, après avoir longtemps résisté à leurs prières, finit par céder à la pitié générale. La défense de la ville, nous dit César, fut confiée à des hommes d'un courage éprouvé.

M. Bulliot ainsi que d'autres archéologues nient qu'il y ait eu dans les Gaules des villes vraiment dignes de ce nom. Ils exceptent toutefois *Bibracte* qui subissait une influence étrangère. Suivant eux les *oppida* gaulois ne contenaient, en temps ordinaire, qu'un très petit nombre d'habitants. Ils ne se peuplaient que lorsque la guerre éclatant, répandait la terreur dans les campagnes environnantes. Tout le monde se retirait alors dans les villes situées sur les hauteurs avec les troupeaux et des provisions de tout genre. On conçoit donc que ces lieux de refuge fussent quelquefois très vastes, comme peut en témoigner Bibracte puisque les remparts de cet *oppidum* enveloppaient une surface d'environ 135 hectares.

Si l'on s'en rapporte donc à l'opinion de ces savants, *Avaricum* devait avoir peu d'importance en tant que ville (*urbs*) et ne renfermait d'ordinaire qu'une faible population [2].

Nous ne pouvons admettre une pareille théorie. Sans doute, il est bien évident qu'à l'origine les *oppida* furent

1. *Bello Gall.*, VII, xv.
2. Bulliot, *La Cité gauloise*, chap. VI.

de simples lieux de refuge et que Festus est absolument dans le vrai quand il nous dit : *oppidum dictum est ab eo quod opem dat confugientibus* [1]. Au temps de César, il n'en était plus de même. Les populations rurales se renfermaient bien toujours dans de vastes enceintes fortifiées lorsqu'un danger les menaçait, mais on peut affirmer sans crainte que ces mêmes enceintes contenaient des habitants sédentaires, assez nombreux puisque plusieurs *oppida* renfermaient des fabriques de toile, de poterie et d'autres objets industriels fort renommés même en Italie. Ce que nous venons de dire est un fait incontestable pour Bibracte, dans laquelle on a trouvé des quartiers commerçants garnis de boutiques et d'ateliers d'émaillerie. Des preuves aussi concluantes n'existent pas pour un grand nombre d'autres villes gauloises, c'est bien évident; cependant on pourrait citer Lezoux, l'ancienne *Liusannum*, dont les fabriques de poteries ont fonctionné jusqu'au IIIe siècle de notre ère. Il existait là une véritable ville industrielle. Voici ce que nous trouvons dans un journal de cette localité [2] : « Il est démontré qu'en pleine terre arverne, durant la période d'occupation romaine, se trouvait le plus vaste établissement céramique des Gaules. »

« Déjà à la fin du siècle dernier, M. de Chazerat, intendant général d'Auvergne, avait découvert en ouvrant une avenue, une centaine de fours de potiers gallo-romains, encore pleins de vases de toute forme et de toute grandeur. Legrand d'Aussy rapporte le fait en détail. Mais le torrent révolutionnaire survint qui, avec tant d'autres choses, emporta le souvenir de cette découverte. »

» Ce n'est que longtemps après que nous voyons reparaître dans l'histoire de l'art le nom de Lezoux. M. Cothendy, archiviste du département, signala de nouveau cette ville et l'importance de ses fabriques gallo-romaines dans un remarquable travail sur la céramique arverne.

» Enfin le Dr Plicque entreprit des travaux et découvrit

1. Festus, *De verb. signif.*
2. La *Gazette d'Auvergne*, 2 sept. 1880.

qu'il y avait là, non pas seulement un groupement momentané d'ateliers céramiques, mais une véritable ville de potiers dont l'activité ne cessa pas un instant pendant un espace de trois siècles, qui occupa vraisemblablement 30 000 ouvriers, couvrit de ses produits toute la partie occidentale du monde romain, et nouvelle Pompéi, disparut lors du cataclysme de la première invasion barbare du IIIe siècle.

» La ville est encore là, à quelques pieds de profondeur, dans l'état même où l'ont laissée les Allemands; on retrouve les maisons incendiées, les murs renversés, les toits effondrés, les objets mobiliers et les instruments écrasés sur le sol, et jusqu'aux cadavres des habitants dans la position où les ont glacés les tortures de l'agonie. »

Evidemment il y a quelques exagérations dans le récit qui précède : par exemple rien ne prouve que 30000 ouvriers aient travaillé pendant trois siècles; mais en somme la découverte du Dr Plicque est extrêmement remarquable et le récit des magnifiques trouvailles qu'il nous a raconté montre bien que nous nous trouvons en présence d'une immense fabrique de poteries arvernes, qui a dû certainement occuper pendant de longues années de nombreux ouvriers; enfin nous ajouterons que la collection hors ligne du Dr Plicque prouve aussi que la plupart des ouvriers qui ont travaillé ces poteries étaient de véritables artistes.

Après cette digression qui avait bien son importance puisqu'elle témoigne encore en faveur d'un art gaulois, nous reprendrons l'étude sur les *oppida*, et nous dirons que si ceux-ci n'avaient été que des lieux de refuge, ils n'auraient pas contenu des constructions, et nous voyons pourtant qu'il y en avait puisqu'on y mettait le feu [1]. D'après les termes des *Commentaires* l'incendie ne s'applique pas aux remparts qui, malgré les pièces de bois entrant dans leur construction, n'auraient pu brûler puisque les poutres étaient noyées dans la terre et les pierres des murs.

Bien plus, les *oppida* avaient des places et des marchés [2].

1. César, *de Bell. Gall.*, VII, XIV : *oppida incendi opportere.*
2. César, *de Bell. Gall.*, VII, XXVIII : *In foro ac locis patentioribus.*

L'expression *forum*[1] a toujours signifié une place dans une ville. Quant à l'expression *locis patentioribus* de notre texte, plusieurs opinions sont en présence. On peut dire et l'on dit en effet que César s'en sert pour désigner de vastes espaces dans lesquels campaient les réfugiés qui venaient chercher un abri dans les *oppida*, et il est bien évident que sur ces emplacements il n'y avait pas de constructions. Nous voulons adopter un instant cette explication et la croire vraie; elle l'est même dans une certaine mesure. Si le proconsul parle de *loci patentiores*, de lieux découverts, c'est qu'il veut les distinguer évidemment d'autres endroits qui étaient couverts de maisons. Nous avons dit que certaines villes avaient des marchés (*fora*). Rappelons que Cénabum en avait un. Nous verrons que sur le sommet du mont Beuvray, il y a un lieu qu'on appelle de nos jours le Porrey. Ce mot vient d'*emporium*, marché ! En effet, après la prise de Bibracte, les Romains y laissèrent subsister les grandes foires qui existaient du temps de l'indépendance; ils élevèrent une sorte de halle dont on a découvert les restes. La foire du mont Beuvray subsiste encore. La tradition a résisté à tout. Il y a longtemps que tout centre de population a disparu de ce plateau, et pourtant les habitants des contrées environnantes, à certain jour donné, bravent les fatigues d'une excursion pénible pour eux, et surtout pour leurs bestiaux, pour se rendre au Porrey.

Nous venons de voir que certaines parties des *oppida* étaient couvertes de maisons; c'est dire qu'ils avaient une population qui leur était propre; nous en trouvons une preuve dans ce fait que des *oppida* sont abandonnés à l'approche de l'ennemi[2]. On peut objecter que les Gaulois réfugiés dans un *oppidum* trouvé *par eux trop faible* préfèrent chercher ailleurs un refuge. Cette objection peut être facilement réfutée, puisque nous lisons dans ce même

1. Cf. E. Bosc, aux mots FORUM et AGORA, *Dictionn. raison. d'architecture et des sciences et arts qui en dépendent*, 4 vol. in-8° jésus, avec 400 bois dans le texte. 60 grav. hors et texte et 40 lithochromies. Paris, 1877-1880.

2. *Bello Gall.*, VII, LVIII. — Hirtius, *Nonnulos ex oppido demigrare*, VIII, XXIV.

livre VII des *Commentaires*, ch. LVIII, que César parle d'un *oppidum* qui n'avait qu'une faible population parce que la plupart de ses habitants avaient rejoint l'armée : « *Perterritis oppidanis, quorum magna pars erat ad bellum evocata.* » Ceci, pensons-nous, est absolument concluant; mais nous pouvons fournir d'autres preuves. En effet, le proconsul nous parle de négociants romains qui ont leur séjour dans certains *oppida*[1]. Qu'eussent-ils fait au milieu de la solitude d'une enceinte dépeuplée? Les compatriotes de César, qui étaient à Cénabum au moment où éclata la grande révolte, devaient s'y trouver au milieu d'une population relativement considérable et que la guerre n'y avait point amenée. Nous savons qu'on était en pleine paix.

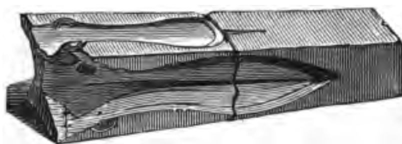


FIG. 135. — Moule en pierre servant à couler en bronze des haches ou des pointes de lance.

Les *oppida* étaient des foyers d'industrie. Pline[2] nous apprend qu'Alésia était renommée pour ses placages d'argent. Nous savons que la métallurgie occupait à Bibracte un grand nombre de bras[3]. Ces ouvriers, leurs patrons, certains chefs d'esclaves, quelques sénateurs, formaient avec leurs familles une population qui devait être assez nombreuse. *Avaricum* se trouvait évidemment dans le même cas que les deux villes que nous venons de nommer. Ce devait être un centre important de commerce et d'industrie. Il devait y avoir dans sa vaste enceinte des ateliers où l'on

1. César, *Bello Gall.*, VII, III, VII, XLII.
2. Pline, *Argentum discoquere simili modo cæpere in Alesia oppido*, XXXIV, XVII.
3. Bulliot, *Bibracte*. — Garenne, *Bibracte*. — Richard Cortembert. — *Bibracte*. — Bogros, *Le Morvan*.

forgeait le fer et où le bronze coulait dans les moules de pierre en ruisseaux ardents.

Nos figures de 135 à 138 montrent des moules en pierre ayant servi à couler en bronze des haches et des pointes de lances; les deux premières représentent des moules trouvés en France; tandis que nos figures 137 et 138 sont des représentations de moules trouvés en Angleterre.

Nous avons été très frappé d'une remarque faite par M. de Valroger. Il nous montre que César désigne justement par le nom de villes, *urbes*, « tous les *oppida* qu'il connaissait le mieux pour en avoir fait le siège: *Avaricum*, *Gergovia*, *Alesia*.

« Il raconte qu'au moment où l'on prenait la résolution

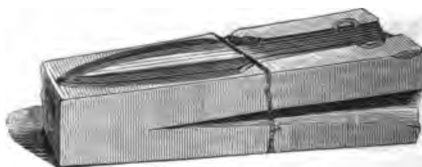


FIG. 136. — Moule ayant servi à couler des haches et des pointes de lance.

de livrer aux flammes par mesure de guerre tous les *oppida*, *Avaricum* fut épargnée, les Bituriges n'ayant pu se résigner à sacrifier une ville qui était la plus belle de la Gaule, l'ornement comme la force de l'État[1]. »

Ce n'est pas sans intention que nous avons emprunté ce passage à M. de Valroger. Par le fait, nous donnons avec lui une nouvelle traduction des supplications des Bituriges. C'est que ce texte met en opposition les *oppida* et *urbes* d'une manière tout à fait spéciale. César semble nous dire que les Bituriges avaient des *oppida* qui n'étaient que des lieux de refuge, et qu'ils avaient dans *Avaricum*, une ville qui avait de plus qu'eux une population fixe.

Les vingt *urbes* brûlées le même jour par les Gaulois

1. De Valroger, *Les Celtes*.

devaient être ou de gros villages, ou des *Ædificia*, qui, nous l'avons démontré, pouvaient renfermer quelquefois un assez grand nombre d'habitants sédentaires.

Souvent on est allé chercher dans les œuvres de Tacite des renseignements sur les Gaulois. Il est évident que les Germains, dont cet auteur nous a rapporté les mœurs, avaient plus d'un point de ressemblance avec nos aïeux. Il ne faut pas cependant, comme on l'a fait souvent, pousser

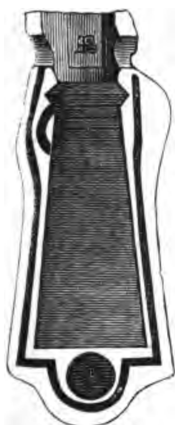


FIG. 137. — Moule de hache en bronze (extérieur).

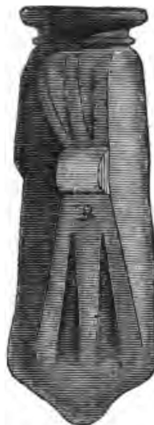


FIG. 138. — Moule de hache en bronze (intérieur).

l'assimilation trop loin. Les Germains étaient insociables, et, partant, ils n'avaient point de villes; Tacite l'affirme positivement. Tout ce qu'on peut dire, c'est que nos pères avaient une préférence marquée pour la vie des champs, mais ils s'accommodaient aussi fort bien de l'existence des villes. A Bibracte, par exemple, la demeure de chaque chef était entourée de celles de ses tenanciers et de ses serviteurs. Ceci devait avoir lieu probablement partout. Les villes se divisaient en un certain nombre d'îlots (*insulæ*); chacun appartenait à une famille différente; chacun était par le fait un *Ædificium*.

Avant de clore ce débat, un peu long peut-être, mais néanmoins nécessaire, nous citerons un passage de Servius, le commentateur de Virgile, qui vivait au IVe siècle de notre ère. Cet auteur montre que certains *oppida* étaient restés ce qu'ils étaient à l'origine, tandis que d'autres, au contraire, avaient pris beaucoup de développements jusqu'au point de devenir des *villes*.

« Ici, nous dit-il, c'est un espace couvert d'*Ædificia* où l'on » rencontre *un lieu sacré*, *un lieu d'assemblée*, *une place* » et une *enceinte fortifiée*.

» Là, au contraire, on dit *oppidum*, de la position des » murailles, ou bien parce que le lieu est rempli d'hommes, » ou bien parce qu'ils y ont entassé leurs richesses à l'abri » d'un retranchement [1].

Nous ignorons si, du temps de Vercingétorix, tous les *oppida*, devenus des villes, avaient des lieux sacrés. Nous serions tentés de le croire pour quelques-uns d'entre eux, pour Bibracte notamment. Nous savons que sur la hauteur du mont Beuvray, non loin d'un endroit qui dut évidemment servir de lieu d'assemblée aux sénateurs éduens, est la *fontaine des larmes* qui put fort bien être consacrée à quelque divinité. Nous en dirons autant de la *pierre Salvie* ou *pierre saluée* c'est-à-dire sacrée. De plus, sur la déclivité de la montagne, non loin des remparts, se trouvaient des sources aux propriétés bienfaisantes dont une peut-être était dédiée à la déesse Bibracte. Son nom, qui dérive de *Bibar* (castor), en fait évidemment la nymphe protectrice de quelque fontaine. Il y avait aussi non loin de là des pierres qui servaient, à coup sûr, à quelque usage religieux.

Il est probable qu'*Avaricum* ne le cédait pas en splendeur relative à Bibracte ; qu'il y avait dans cette ville des *Ædificia* nombreux, c'est-à-dire des quartiers, un lieu sacré sous l'invocation de quelque génie local (le fameux *genius loci*), et une enceinte fortifiée. Ce *genius loci* pouvait fort bien être la déesse de la rivière Auron dont le nom dérive cer-

1. Nous avons emprunté la traduction de ce passage de Servius à la *Cité gauloise*, de MM. Bulliot et Roidot.

tainement d'*Avara* qui signifie eau. *Avaricum* ou *Avarighum* est la reine des eaux. Il ne faut point confondre ces *genius loci* avec les grands dieux de la Gaule dont les sanctuaires étaient toujours situés au fond de halliers impénétrables.

On conçoit l'orgueil des habitants d'*Avaricum*, et l'on conçoit aussi de quelle importance était pour César la prise d'une ville si belle et dont le passé était de plus si glorieux. *Avaricum*, de même que Bibracte, avait dû aux Phéniciens qui s'y étaient établis à une époque impossible à déterminer tant elle était ancienne, d'être initiée à tous les secrets de la métallurgie. D'immenses fossés situés non loin de Bourges sont regardés encore comme étant l'œuvre d'un dieu qui pourrait fort bien être l'Hercule tyrien, Melkarth ou Mélicarte[1]. Nous en dirons autant de certaines caves que l'on rencontre çà et là et qui pour nous sont des restes de silos phéniciens. Jadis les Bituriges avaient exercé l'hégémonie sur toutes les Gaules. Leur capitale était alors la résidence d'un roi légendaire nommé Ambignat[2]. C'est sous son règne, si l'on peut employer cette expression, qu'eut lieu la double expédition de Bellovèse et de Sigovèse, et nous admettons avec M. d'Arbois de Jubainville que grâce à ces deux héros la Gaule put et dut même un moment s'étendre jusqu'aux Carpathes[3].

La prise d'une ville aussi célèbre ne pouvait manquer d'avoir un grand retentissement dans toutes les Gaules, et nous comprenons que César eût hâte d'en commencer le siège.

Vercingétorix suivit le proconsul et sans doute harcela continuellement ses troupes pendant tout le temps que dura leur marche en avant. César n'en dit rien, mais la chose ressort clairement pour nous du plan que le Pen-tiern fit adopter par les chefs assemblés.

1. E. Bosc, *Dictionnaire de l'archéologie et des antiquités chez les divers peuples*, v° MELKARTH.
2. Tite-Live, V, 34.
3. D'Arbois de Jubainville, *Revue archéologique*, juillet 1875, nouvelle série, t. XXX, p. 1-18.

A *Vellaunodunum*, à *Cenabum*, les Romains, nous l'avons vu, éprouvèrent peu de résistance. A *Noviodunum* la victoire fut déjà plus chaudement disputée. A *Avaricum* la lutte sera longue et acharnée. Les défenseurs de la place qui, nous l'avons dit, étaient tous des guerriers d'élite, savaient qu'ils combattaient presque sous les yeux du Pen-Tiern campé avec toutes ses forces à seize mille pas de la place, dans un lieu défendu par des bois et des marécages. A cinq lieues en arrière de Bourges, quand on descend à Dun-le-Roi, on trouve à la hauteur du hameau de Sainte-Radegonde, « un endroit où le terrain s'enfonce tout à coup et s'affaisse en forme circulaire en se perdant à l'horizon. Un long marais alimenté par les eaux de l'Auron et du Tasseau qui s'y réunissent, entoure et protège une colline très basse, ou plutôt une plaine doucement inclinée et dont les dernières ondulations se perdent dans les eaux du marais. » C'est là, nous dit Francis Monnier, que Vercingétorix s'établit solidement avec son armée. Bien que dans les environs de cet emplacement, on ait découvert des tombeaux avec des armes celtiques, certains savants d'outre-Rhin veulent que le Pen-Tiern ait campé dans un autre endroit. Certes, les raisons qu'ils mettent en avant ne sont pas sans valeur. Ce qui nous fait nous rattacher complètement à l'opinion de Francis Monnier, c'est que les paysans du Berry vénèrent toujours la colline que nous avons décrite. Malgré l'œuvre incessante du temps, elle a subi peu de modifications. Si les bois ont été abattus, elle est du moins toujours protégée par un marais qu'il faut franchir sur des passerelles en bois semblables à celles dont nous parle le proconsul. Les habitants de toute la région appellent encore le camp de Sainte-Radegonde, camp de Vercingétorix.

Sous prétexte qu'ils n'ont rien de scientifique, il ne faut pas dédaigner, comme source de renseignements, les souvenirs du peuple. Ils sont parfois singulièrement fidèles. Vercingétorix est précisément un de ces hommes dont il aime à garder la mémoire, parce que Vercingétorix combattit et mourut, non seulement au service de la cause nationale, mais surtout pour la cause populaire.

La position d'*Avaricum* rendait un investissement impossible. César nous apprend que le Pen-Tiern fut toujours en communication avec les assiégés. Ses éclaireurs savaient aussi se frayer des routes à travers les marécages et pénétraient à toute heure dans la ville. C'est par eux qu'il était instruit de tout ce qui s'y passait; par eux qu'il y faisait parvenir ses ordres. Ce fut donc, par le fait, Vercingétorix qui dirigea tous les travaux de la défense. Ce fut son enthousiasme, sa foi dans l'avenir des Gaules, qui soutinrent le courage des guerriers enfermés à *Avaricum* et leur fit accomplir ces actes d'héroïsme que César ne put s'empêcher d'admirer.

Nous allons nous efforcer de reconstituer ici le journal du siège d'*Avaricum*. César écrivait, dit-on, au jour le jour ce qu'il avait fait, c'étaient là ses éphémérides. Par malheur ces notes se sont perdues ou mieux, quand il n'en eut plus besoin, ont été détruites par leur auteur, or ces notes devaient être beaucoup plus sincères que ne sont les *Commentaires* écrits après coup et à tête *très reposée.*

Nous nous efforcerons donc de donner aussi exactement que possible les éphémérides du proconsul, telles qu'il dut les rédiger pendant son long séjour devant *Avaricum*. Cette reconstitution nous demandera beaucoup de soins, beaucoup de recherches et d'études, mais enfin nous pourrons certainement l'établir en analysant le plus minutieusement possible tous les faits accomplis pendant ce siège mémorable.

En premier lieu nous nous occuperons de la position de la place qui n'est pas telle que César l'a décrite. Le proconsul nous dit, en effet, que la ville était protégée par des marais et une rivière[1]. Il en existe trois qui sont l'Auron, l'Yvre et l'Yvrette; il est probable qu'elles existaient du temps de César et que deux cours d'eau ne se sont pas formés depuis. Le coteau sur le double versant duquel s'élève la ville actuelle de Bourges a dû porter le vieil *oppidum* gaulois, et nous ne comprenons pas que César n'ait pas donné une description plus exacte de sa topographie. Avait-il intérêt à cacher la vérité? Nous l'ignorons. En tout cas nous aimons mieux supposer

1. César, *de Bello Gall.*, VII, XVII.

qu'en rédigeant ses *Commentaires*, il aura été la victime de son peu de mémoire, ce qui d'ailleurs lui arrivait fréquemment, si nous ajoutons foi à ce que rapportent ses contemporains. Le coteau d'*Avaricum*, de Bourges maintenant, est raviné du côté du sud; au nord, son flanc est doucement incliné et se perd dans les marais et dans la plaine. C'est au nord, à l'est et à l'ouest qu'existaient ces marécages dont parle César.

La place ne pouvait donc être efficacement attaquée que du côté du sud qui était escarpé. Il se peut que sur ce point les remparts fussent d'ailleurs plus faibles, les Gaulois se fiant à la force naturelle que le site donnait à l'*oppidum*. Les travaux du siège, dans les commencements, avancèrent très lentement. Vercingétorix épiait tous les mouvements des Romains. Dès qu'un détachement sortait du camp pour aller fourrager ou chercher des vivres, les cavaliers du Pen-Tiern fondaient sur lui à l'improviste et lui faisaient subir de graves pertes. Le proconsul pressait les Eduens et les Boïens de lui envoyer des vivres. Il semble que le parti national ait eu en ce moment assez de force à Bibracte pour que les demandes du proconsul aient été peu favorablement accueillies. Les Boïens, eux, avaient eu leur pays ravagé par les troupes de Vercingétorix. Ils ne pouvaient donc rien expédier en fait de provisions, car c'est à grand'peine s'ils en avaient assez pour eux-mêmes. La disette fut bientôt extrême au camp romain. César nous assure que, pendant plusieurs jours, le pain manqua. Les soldats ne vécurent que de la chair de bestiaux amenés sans doute de fort loin et exténués de fatigue.

Les légionnaires, il faut le reconnaître, furent admirables en cette occasion, car pas un murmure ne se fit entendre, du moins à ce que prétend César.

Soit habileté de sa part, soit découragement, le proconsul offrit à chacun de ses corps de troupes de lever le siège, s'ils étaient las des privations qu'ils enduraient. Tous ces soldats répondirent qu'il fallait persévérer dans la tâche commencée. Ils ajoutèrent que « depuis nombre d'années qu'ils étaient sous ses ordres, ils avaient appris à n'essuyer aucun affront, et à ne laisser aucune entreprise imparfaite; qu'ils se tien-

draient pour déshonorés s'ils abandonnaient le siège; qu'ils aimaient mieux tout souffrir plutôt que de ne pas venger les citoyens morts à Cénabum par la perfidie des Gaulois[1] ».

César évidemment arrange ici les propos tenus par ses légionnaires, à moins toutefois que quelques meneurs n'aient ainsi parlé au nom des légions; car César, comme tous les despotes, soignait toujours ses mises en scène. Nous admettrions d'autant mieux cette hypothèse que le massacre de toute la population de Cénabum avait plus que vengé le meurtre des quelques citoyens romains et du fournisseur de vivres que les Carnutes soulevés avaient tués. Les troupes firent, paraît-il, les mêmes protestations de dévouement à leurs chefs respectifs qui les rapportèrent à leur général.

Cette constance dans les épreuves rassura beaucoup César; il comprit pourtant qu'il devait faire tout au monde pour pousser activement les travaux du siège. Il doubla donc le nombre des hommes employés à la construction d'un *agger* fort large qui devait permettre de lancer une grêle de traits sur les défenseurs des remparts d'*Avaricum*. L'*agger*, au dire de Vegèce, « était élevé avec de la terre et des bois de toute espèce en face des murs pour y lancer des traits[2]. C'est sur ces jetées qu'on établissait des tours en charpente (fig. 139) mobiles et à plusieurs étages. Ces tours étaient souvent pourvues de parapets et de ponts-levis; on les manœuvrait au moyen de rouleaux et de moufles. César en avait fait construire deux pour le siège. L'auteur des *Commentaires* nous cite encore les *vineæ* parmi les moyens préparés par lui. Les *vineæ*, appelées également plus tard *causiæ*, étaient des baraques, des toits protecteurs faits de bois légers recouverts de planches et de peaux d'animaux. On les utilisait dans les travaux d'approche pour protéger les soldats battant un mur en brèche contre les traits des assiégés[3] ». Il en existait sur plan circulaire (fig. 140). Enfin d'autres archéologues prétendent que ce terme de *vineæ* servait

1. *Bello Gall.*, VII, XVII.
2. Vegèce, IV, XV.
3. E. Bosc, *Dictionn. de l'archéologie, et des antiquités*, v° VINEA.

à désigner des tranchées des lignes, comme nous disons

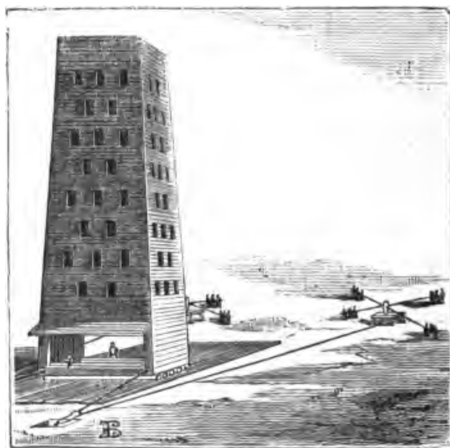


Fig. 139. — Tour ambulatoire.

aujourd'hui, et que la terre retirée de ces tranchées servait même à construire l'*agger*.

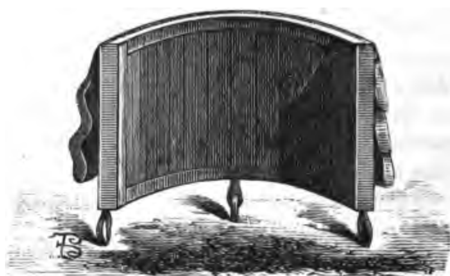


Fig. 140. — *Causia*, circulaire.

Notre figure 141 montre une tour à bélier servant à battre

les murs en brèche, et notre figure 142, un onagre ou fundibale qui était employé à lancer de fortes pierres sur les défenseurs d'une place.

Étudions maintenant la construction des murailles que menaçaient les deux tours de César. Les Gaulois, pour élever leurs remparts commençaient par placer sur le sol et en longueur de fortes poutres d'une seule pièce. Elles étaient d'équerre avec la direction des remparts et à la distance de deux pieds l'une de l'autre. Elles étaient reliées dans œuvre par des traverses recouvertes de terre et assujetties par de longues pointes en métal. Tout le revêtement extérieur était

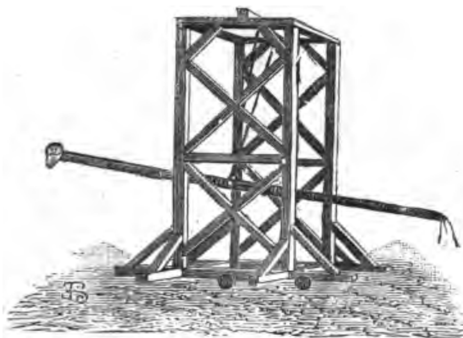


Fig. 141. — Tour à bélier.

formé par un parement de pierres qui garnissait tous les intervalles laissés entre les pièces de bois. On élevait de nouvelles couches successives jusqu'à ce que le mur eût atteint la hauteur jugée nécessaire. A l'intérieur des fortifications, il existait un chemin de ronde bien entretenu. Au dehors, quand la place n'était pas naturellement entourée d'eau, souvent régnait un fossé qui s'ajoutait aux moyens de défense. Telles sont les fortifications gauloises dont nous parle César; telles aussi elles se présentent encore à nous sur bien des points du sol français où le temps a respecté leur masse inébranlable. Quelquefois les murailles qui

entouraient les *oppida* gaulois nous présentent un curieux aspect. Elles ont leurs parements vitrifiés et dans certains endroits sur une grande étendue présentent souvent une masse homogène qui a fait surnommer ces murs : *murailles de verre*. Ce genre de murs a soulevé autrefois d'assez longues discussions parmi les archéologues, mais aujourd'hui tous admettent généralement que les murs d'un *oppidum* une fois construits étaient vitrifiés au moyen d'un feu

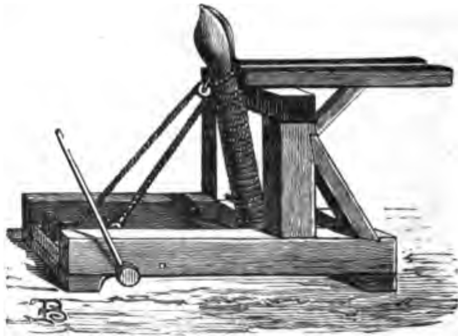


Fig. 142. — Onagre (fundibalus).

violent qui léchait les surfaces des pierres. Le feu était allumé au pied du mur par les constructeurs qui rendaient par cette vitrification le parement extérieur insensible aux intempéries de l'air, ce qui assurait sa conservation ; ou bien encore cette vitrification aurait été produite par le feu allumé par des assiégeants dans le but de détruire les murs d'une place forte.

Dans l'ouest de la France on trouve plusieurs murailles de ce genre, la plus célèbre est celle qui entoure le camp de Péran à quelques lieues de Saint-Brieuc. Il en existe aussi à Sainte-Suzanne près du Mans.

Le camp vitrifié de Péran est assis sur un plateau assez élevé situé entre les vallées du Gouët et de l'Urne ; il est de forme elliptique et mesure 134 mètres 50 de longueur. Le

rempart entourant le camp comporte un revêtement extérieur en terre haut de 2m,40, à sa base, il mesure 2 mètres de largeur et seulement 2m,95 au sommet, ensuite un chemin couvert et un fossé extérieur, mais peu profond. Vers 1866 ou 1867 les fouilles pratiquées au camp de Péran ont amené la découverte de deux murs de pierre séparés par une agglomération des scories et des matières vitrifiées. Une autre partie du rempart est également couverte de vitrifications plus ou moins épaisses, suivant que le feu a eu plus on moins d'intensité sur telle ou telle autre partie du rempart.

A Sainte-Suzanne l'enceinte fortifiée montre aussi quelques parties vitrifiées, principalement du côté sud près de la poterne. Enfin, on retrouve encore des murs vitrifiés en Normandie, à Château-Gontier près d'Argentan et dans certaines hautes terres d'Ecosse.

Mais revenons aux Romains et à leur situation en face d'*Avaricum*.

Pendant la durée du siège, mais surtout pendant les premiers temps, les Romains souffraient seuls du manque de vivres. Il vint un moment où l'approvisionnement devint aussi assez difficile pour les Gaulois. Sans doute les guerriers avaient encore de quoi soutenir à peu près leurs forces, mais il n'en était pas de même des chevaux dont le bon état et la vigueur importaient beaucoup au Pen-Tiern. Celui-ci crut devoir un jour lever son camp pour le rapprocher d'*Avaricum* et tenter de frapper un grand coup.

L'investissement de la place se prolongeait trop à son gré, et sa cavalerie dont il appréciait de plus en plus les services commençait à être cruellement éprouvée. Sur ces entrefaites, il apprit que César devait envoyer aux fourrages une partie de ses troupes. Les Romains ne pouvaient sortir de leurs retranchements qu'en nombre assez considérable. Le Pen-Tiern crut que l'occasion qu'il recherchait se présentait à lui. Il partit donc avec tous ses cavaliers et son infanterie légère qui était accoutumée à combattre entre les rangs des chevaux. Par malheur pour nos pères qui comptaient sur une heureuse journée, quelques prisonniers apprirent à César le dessein de Vercingétorix. Au milieu de la nuit, le pro-

consul sortit de ses lignes dans le plus grand silence et arriva le matin très près du camp des Gaulois. Il voulait mettre à profit l'absence de Vercingétorix. Les soldats de l'indépendance ne furent pas pris à l'improviste, comme les Romains le pensaient. Depuis le commencement de la campagne une sévère discipline régnait dans l'armée nationale. Le Pen-Tiern ne voulait plus que ses troupes se fiassent à leur fougue, à leur bravoure désordonnée. Leurs mouvements étaient toujours couverts par des éclaireurs, les camps précédés d'avant-postes. C'est ce qui sans doute en cette circonstance sauva l'armée. En effet, ayant été avertis de l'approche de l'ennemi, quand il en était temps encore, tous les brenns firent prendre les armes aux hommes de leurs clans et les rangèrent en bataille autour d'eux sur un lieu élevé et découvert. Les bagages et les chariots furent cachés dans l'épaisseur des bois.

Devant les troupes gauloises s'étendait un marais de cinquante pieds de large, alimenté par les eaux de l'Auron et du Tasseau. César avait cru, sans doute, que sa marche avait été si secrète, qu'il pourrait attaquer les guerriers restés au camp avant qu'ils aient eu le temps de couper les passerelles en bois qu'ils avaient établies sur les terrains inondés. Il n'en fut rien. Le proconsul, qui avait ordonné à tous ses officiers de faire préparer leurs hommes pour le combat, tourna vainement autour des marécages qui presque de tous les côtés bordaient les positions des Gaulois, il ne trouva aucun pont, aucunes passerelles; il chercha donc un gué pour lancer ses troupes.

Les Romains étaient furieux. Ils entendaient les plaisanteries de leurs adversaires; ils voyaient leurs gestes de mépris. César ne devait pas être moins courroucé que ses légionnaires. C'est à lui sans doute que s'adressaient les railleries les plus dures, et nous savons que sa susceptibilité était extrême. Au surplus, nous devons avouer qu'elle était en ce moment bien excusable, car les soldats de l'indépendance, retranchés dans une position inexpugnable contre laquelle il était venu follement se heurter, lui faisaient jouer un singulier rôle. La mauvaise humeur du proconsul éclate d'une

façon bien visible dans le récit..... atténué..... qu'il nous a laissé de cet épisode. Il dit que « la contenance des Gaulois n'était qu'une vaine parade[1] ». Francis Monnier réfute de la façon suivante la mauvaise raison donnée par César : « Il n'y a pas forfanterie, il y a science à bien choisir l'emplacement d'un camp retranché, comme à bien choisir un champ de bataille. » On peut s'étonner qu'emporté par la rage, le descendant des rois et des dieux n'ait pas fini par se départir de sa prudence et, se fiant encore une fois à sa fortune, n'ait pas donné le signal de l'attaque.

Pour peu qu'on réfléchisse, on comprendra que pour rien au monde il n'ait voulu engager l'action. Ce qui faisait surtout la supériorité du soldat romain, était son armement. Les légionnaires avaient des boucliers d'une solidité à toute épreuve, des javelots et des glaives fort pointus. Les boucliers des Gaulois étaient, par contre, très peu résistants, leurs lances incommodes; de plus, avec leurs épées ils ne pouvaient donner que des coups de taille, puisque le plus généralement elles n'étaient pas pointues. Or Végèce nous dit « que les recrues apprenaient à porter des coups, non de taille, mais de pointe, car les peuples qui dans le combat portaient des coups de taille, non seulement furent aisément battus par les Romains, mais encore ce ne fut qu'un jeu véritable de les vaincre. En effet, un coup de taille, quelle que soit sa violence, ne tue pas souvent, les organes essentiels de la vie se trouvant protégés et par les armures et par les os. Mais, au contraire, un coup de pointe, enfoncé de deux pouces, est mortel, toute la partie de l'arme qu'on plonge dans le corps pénétrant infailliblement dans les organes essentiels à la vie. Et puis, pendant qu'on porte un coup de taille, le bras droit et le flanc sont à découvert, tandis que, en frappant de pointe, on ne découvre pas le corps et l'on blesse l'adversaire à l'improviste[2]. »

Engagés dans le marais, les légionnaires étaient obligés de baisser les yeux pour regarder où ils posaient le pied et

1. *Bell. Gall.*, VII, XIX.
2. Vegèce, in Maissiat, *Jules César en Gaule.*

les boucliers s'éloignaient du corps. Sur un terrain déclive le jeu du *gladius* est aussi paralysé. Il devient également presque impossible de se servir de ces fameux *pila* qui, lancés en plaine, traversaient plusieurs boucliers gaulois et les clouaient ensemble.

César n'avait qu'un seul parti à prendre, c'était de battre en retraite, quelle que fût l'humiliation qui dût en résulter pour lui! C'est ce qu'il fit. Appien nous apprend qu'il était fort habile dans l'art de l'hypocrisie. Nous ne pouvons pas douter que cette appréciation du caractère du proconsul ne soit absolument juste. En effet que voyons-nous dans les *Commentaires?* Il doit se replier vaincu par l'habileté stratégique de Vercingétorix et il lui faut une excuse. Voici quelle raison il donna à ses soldats. Il leur fit entendre qu'il faudrait acheter la victoire par la mort de trop de braves, et que, les voyant prêts à s'exposer à tous les périls pour sa gloire, il serait lui-même ingrat si leur salut ne lui était pas plus cher que le sien propre[1]. »

Ce sont là des paroles touchantes? César parle d'une victoire qu'il faudrait payer de trop de sang versé, quand il est sûr d'une défaite! Et qu'entend-il par le salut de ses soldats qui lui est plus cher que le sien propre? En quoi sa vie était-elle plus exposée que la leur? Le rhéteur paraît ici; on sent l'homme rompu à toutes les finesses du métier d'orateur, et qui sait qu'on peut se dispenser d'apporter de bonnes raisons aux masses, pourvu que d'abord on les ait émotionnées.

Des mots! des mots! des mots! s'écrie l'Hamlet du grand Shakspeare. C'est avec des mots, souvent creux ou incompréhensibles pour elles, mais sonores, qu'on mène les armées et les foules.

Est-ce que les vétérans de Bonaparte pouvaient comprendre quand il leur dit: « Soldats! du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent? » Non, mais la phrase était belle, cela suffisait.

Les phrases de César étaient aussi bien belles. Leur beauté

1. *Bello Gall.*. VII. XXIX.

même s'accroissait à mesure que la situation devenait plus critique. Une remarque bien curieuse que l'on peut faire, c'est que dans les harangues que César adresse à ses soldats, il n'y a presque jamais rien d'héroïque.

La mort dans l'âme, le proconsul dut se retirer devant ces Gaulois qu'il haïssait et qui le poursuivirent longtemps de leurs huées.

Dès que le dernier légionnaire eut disparu à l'horizon, tous les chefs de clans firent abandonner leurs postes à leurs hommes et se réunirent en conseil. A les entendre, ils avaient couru les plus grands dangers. Vercingétorix, suivant eux, était un traître. Ils en donnaient comme preuve que le Pen-Tiern avait rapproché son camp de celui des Romains et qu'avec toute sa cavalerie il était parti pour une expédition, se souciant peu de laisser une si grande quantité de troupes sans chef pour la commander. Ils ajoutaient enfin, que son départ avait dû être connu des ennemis, peut-être même concerté avec eux, ce qui expliquerait l'à-propos et la promptitude de l'attaque de César. On osa même avancer que le Pen-Tiern aimerait mieux tenir le commandement du proconsul que de la bonne volonté de tous les chefs. — Vercingétorix, en rentrant au milieu des siens, fut salué peut-être par des cris de mort. Ce que nous savons, c'est qu'il convoqua toute l'armée pour la faire juge de sa conduite.

« J'ai quitté le camp, dit-il, parce qu'il nous fallait du fourrage, et c'est sur vos instances que je l'ai fait. » Puis s'adressant aux chefs, ses accusateurs : — « Je me suis rapproché des Romains parce que je savais votre position si bonne qu'elle se défendait d'elle-même. J'ai emmené la cavalerie. Quel usage pouvait-on en faire dans ces marécages, tandis qu'elle a été utile là où je l'ai conduite. Je n'ai délégué à personne le commandement, parce que je craignais qu'un nouveau chef ne fût poussé par la multitude à hasarder une bataille, car je vois bien que vous n'avez pas le courage de supporter des fatigues prolongées. Si les Romains sont venus ici par hasard, rendez en grâce à la fortune ; s'ils ont été appelés par quelque misérable traître, remerciez cet infâme, car grâce à lui, vous avez pu juger du petit nombre de l'ennemi et vous moquer

de l'intrépidité dont se vantent ces soi-disant valeureux qui n'ont pas osé vous attaquer; ils ont dû regagner honteusement leur camp. Quant au commandement suprême, je serais fou de le demander à César c'est-à-dire à l'infamie, quand je puis et ne veux l'obtenir que par une victoire certaine. Si le pouvoir que vous m'avez confié vous paraît un motif de gloire pour moi plutôt qu'un moyen de salut pour vous, je vous le rends, mais auparavant écoutez ces soldats romains[1]. »

Il fit alors approcher des légionnaires qu'il avait fait prisonniers dans sa dernière expédition. Ici César dénature évidemment la vérité. Il change en misérables esclaves les légionnaires que le sort des batailles avait fait tomber au pouvoir des Gaulois. Il prétend que devant toute l'armée gauloise assemblée ils récitèrent en quelque sorte un rôle qu'on avait pris la peine de leur enseigner à l'avance. Nous avons dit que Pollion pensait que les *Commentaires* étaient peu exacts. Suétone nous rapporte que cet honnête citoyen doublé d'un illustre écrivain était d'avis qu'ils fourmillaient d'erreurs commises par leur auteur, soit volontairement, soit par suite du manque de mémoire, « *vel consulto, vel etiam memoriæ lapsus* ».

Nous croyons fermement que César commet ici une imposture et cela en toute connaissance de cause.

On peut objecter que le proconsul dans le passage qui nous occupe n'a point cherché à ravaler nos aïeux. N'a-t-il pas rapporté un admirable discours tenu par Vercingétorix? A notre avis, le futur rival de Pompée ne trouvait point ce discours admirable. C'était pour lui, comme pour tous ses compatriotes, un exemple frappant de l'insupportable jactance des Gaulois, et rien de plus, et c'est pour cela qu'il nous en a donné une analyse.

Écoutons maintenant parler ces hommes que le proconsul flétrit en les traitant d'esclaves :

« Pressés par la faim et la misère, nous avons quitté secrètement le camp pour nous procurer dans la campagne

1. *Bell. Gall.*, VII, xx.

du blé ou quelque pièce de bétail. La disette la plus terrible sévit dans l'armée de César. Les soldats, épuisés par les privations, n'ont plus de force pour se livrer aux rudes labeurs que nécessite un long siège. Aussi le proconsul a-t-il décidé qu'il renoncerait à prendre *Avaricum* si au bout de trois jours la place ne se rendait pas d'elle-même [1].

César oublie, quand il affirme que les prisonniers étaient des imposteurs, qu'il nous a parlé au commencement du livre VII des souffrances inouïes qu'enduraient ses troupes. Il est vrai qu'au début de l'investissement de l'*oppidum* des Bituriges, la constance dont ses légions donnaient chaque jour des preuves était admirable. Elles avaient alors une foi absolue dans la victoire. Leur misère, avec le temps, était devenue sans doute intolérable. De plus, les chances de succès étaient nulles. Nous avons vu quel avait été le résultat de l'attaque du camp gaulois conduite par le proconsul en personne. Cet échec ne fut pas le seul que les assiégeants éprouvèrent. L'auteur des *Commentaires* se contente de faire dire à Vercingétorix que la cavalerie qu'il avait emmenée avec lui loin du camp, où elle ne pouvait rendre aucun service, avait été *utile* là où il l'avait conduite. Que ce mot *utile* est admirable! César l'emploie pour masquer un fait qu'il ne peut pas omettre complètement, mais qu'il veut faire passer inaperçu. Nous savons que Vercingétorix n'a pas trouvé les troupes du proconsul dans l'endroit où il les guettait, et pourtant son expédition n'a pas été *inutile*. Peut-on penser que c'est uniquement parce que les chevaux ont pu se repaître à leur aise et que leurs maîtres ont pu rapporter avec eux quelques bottes de fourrages? Non! certes! Il dut y avoir, disons plus, il y a eu quelque rencontre heureuse pour les Gaulois. On ne saurait trop admirer le grand talent de César pour cacher et dire tout à la fois la vérité!

S'il nous fallait apporter une preuve du fait que nous venons d'avancer, nous citerions une phrase d'Eutrope qui nous semble typique. Il y est dit, qu'*Avaricum*, après un

1. *Bello Gall.*, VII, xx.

long siége, *après beaucoup de défaites éprouvées par les Romains*, fut enfin prise par un jour de pluie et détruite[1].

César, suivant nous, a pu très bien à un moment donné concevoir la pensée de renoncer à s'emparer d'*Avaricum*. S'il l'a laissé dire aux prisonniers du Pen-Tiern, c'est qu'il éprouve le besoin de se disculper, et il le fait adroitement en nous prévenant du peu de sincérité qu'il faut attacher à ces hommes, ce sont des *esclaves*.

Les paroles prononcées par les captifs, qui étaient certainement des légionnaires, nous ne saurions trop le répéter, firent une grande impression sur la multitude. Vercingétorix alors se levant dit :

— « Voilà ce que vous devez à celui que vous accusez de trahison. Pas une goutte de votre sang n'a encore coulé, et déjà vous allez voir la grande armée victorieuse presque épuisée par la faim. Quand elle s'enfuira honteusement, grâce à moi elle ne trouvera asile dans aucune cité[2].

Notre héros fait ici allusion aux peuplades qui étaient encore indécises et qu'une défaite de César ferait se soulever. Tous les guerriers présents à l'assemblée poussèrent de grands cris, et suivant l'usage des Gaulois et des Germains, frappèrent leurs armes les unes contre les autres ; ils s'écrièrent :

— « Vercingétorix est un grand général ! On ne peut mettre en doute sa fidélité à notre cause ! Ses projets sont habilement conçus et ses actes d'une grande sagesse. »

Il fut décidé qu'on enverrait un renfort de dix mille hommes aux assiégés. Il fut convenu aussi qu'ils seraient pris parmi les contingents de toutes les peuplades liguées contre l'ennemi commun. Les Gaulois craignaient que si César levait bientôt le siège, les Bituriges ne s'attribuassent tout l'honneur de la victoire. On voit encore percer ici ce sentiment qui travaillait toutes les tribus : la jalousie ! Aucune d'elles ne voulait qu'une autre s'élevât au premier

1. *Post multas Romanorum clades pluvio die captum atque deletum est.* (*De gestis Romanorum*, lib. VI, *Bellum Gallicum.*)
2. *Bell. Gall.*, VII, xx.

rang. De tout temps, la passion de l'égalité a été chez nous le mobile dominant. Ce corps de 10 000 hommes est en quelque sorte l'ancêtre de nos régiments modernes composés de soldats venus de toutes les parties de la France. Notre armée est une cause de fusion entre les différentes populations qui couvrent le sol de notre pays. L'estime naît sur le champ de bataille entre des hommes, entre des frères qui sont tous aussi vaillants les uns que les autres. Vercingétorix aurait voulu avoir des régiments, s'il nous est permis de nous servir de cette expression, au lieu de *clans* commandés par leurs chefs respectifs.

Après l'attaque infructueuse conduite par lui contre le camp des Gaulois, César avait été pris d'un grave découragement; mais ce sentiment ne régna pas longtemps chez lui; aussi voulut-il tenter un dernier effort. Il fit tout au monde pour hâter les travaux d'un siège qui durait déjà depuis longtemps et qu'il devrait lever dans un bref délai.

Les assiégeants dont le courage s'était encore accru depuis l'arrivée du renfort dont nous venons de parler, imaginaient sans cesse de nouvelles ruses pour s'opposer aux progrès des travaux de leurs adversaires. César nous laisse entendre qu'ils avaient imité le matériel de guerre des légions. Aux machines ils opposaient des machines. Ils détournaient avec des lacets (*laqueis*) les faux (*falces*) dont les Romains faisaient usage et les attiraient à eux.

Nuit et jour, les défenseurs d'*Avaricum* harcelaient et fatiguaient les troupes de César, contraintes à être sans cesse sur leurs gardes par un temps extrêmement froid et pluvieux. Maintes fois, pendant la durée de ce siège mémorable, ils mirent le feu aux ouvrages que les Romains élevaient si péniblement, ou ils attaquèrent les travailleurs. Les murs flanqués de tours qui entouraient la place, devaient être d'une hauteur médiocre, comme l'étaient, au surplus, toutes les fortifications gauloises. César nous apprend qu'à mesure que ses tours en charpents s'élevaient avec les terrassements, les assiégés élevaient davantage leurs remparts au moyen de poutres qu'ils assujettissaient solidement les unes aux autres au moyen de ces longues pointes

de métal. On a découvert de celles-ci en faisant des fouilles dans divers endroits, notamment à *Murcens* [1]. Toutes les parties des travaux exécutés par les Gaulois, exposées au choc des béliers et aux coups des balistes, étaient blindées avec des peaux fraîches. Cela donne à supposer qu'*Avaricum* renfermait une grande quantité de bestiaux. Mais ne savons-nous pas qu'une grande partie des populations des environs qui avaient vu l'incendie dévorer leurs maisons s'étaient réfugiées dans le grand *oppidum* biturige. C'est ce qui explique comment la place fut toujours si bien approvisionnée, tandis les assiégeants, au contraire, étaient plongés dans le dénuement le plus absolu.

Le proconsul ne peut s'empêcher, dans le courant du récit qu'il nous a laissé, de revenir plusieurs fois sur le mal que lui causa l'extrême habileté des Gaulois à creuser des galeries souterraines. Il nous apprend que presque toutes les mines qu'il faisait creuser en vue de permettre à ses soldats de se rapprocher des remparts étaient comblées par les Bituriges avec des pieux pointus et durcis au feu, de la poix bouillante et de grosses masses de pierre. La quantité des matériaux que les Gaulois employèrent donne à penser qu'*Avaricum* devait être muni de tout ce qui pouvait être utile pour supporter un long siège. La ville avait toujours été considérée comme le boulevard de l'indépendance des Bituriges. Elle avait, à coup sûr, une sorte d'arsenal.

En effet, si l'on n'admet pas l'existence de tous ces approvisionnements en bois et en pierres accumulés pendant de longues années, on ne comprendra pas qu'ils aient pu être rassemblés au dernier moment. Les gens des campagnes eurent assez à faire en fuyant avec leurs troupeaux des villages incendiés. Il n'est pas possible de supposer qu'en plein cœur de l'hiver ils aient pu transporter de lourds matériaux, tels que des pièces de charpentes et des pierres, sur ces chariots, sur ces *bennes* incommodes dont nous connaissons la forme. De plus, les chemins gaulois étaient détestables.

1. E. Bosc, *Dictionnaire raisonné d'architecture*, v° OPPIDUM, où l'on trouvera des dessins de ces chevilles de fer.

Nous avons montré aussi avec quelle rapidité César dirigea tous les mouvements de son armée. Tout cela confirme donc notre opinion.

Avaricum était une véritable place de guerre pourvue de chantiers où étaient entassés les matériaux dont on pouvait avoir besoin pour la défense des remparts; il est probable que les poutres, ordinairement longues de quarante pieds, qui étaient employées dans la construction des murs, étaient conservées plus ou moins longtemps dans les marais voisins de la ville; car chacun sait que les *bois flottés* sont beaucoup moins sujets à la pourriture. Du reste, n'opère-t-on pas de même dans nos ports de guerre pour les bois de la marine?

Au bout de vingt-cinq jours d'un travail assidu, la terrasse élevée par les Romains atteignit trois cent trente pieds de largeur sur quatre-vingts de hauteur, c'est-à-dire qu'elle touchait presque au mur de la place. César ne quittait presque plus les tranchées. Il partageait toutes les fatigues de ses soldats qu'il appelait : compagnons, camarades même, pour les flatter. Nous avons raconté son passage à travers les Cévennes. Ce ne fut pas sans un vif sentiment de joie que le proconsul put croire que le moment de donner l'assaut était enfin arrivé. Le soir était venu quand les dernières pelletées de terre furent jetées sur l'ouvrage qui supportait les tours. Toute la nuit, par l'ordre du fils de Vénus, fut consacrée à préparer ce qu'il fallait pour l'effort suprême. Vers la troisième veille (vers minuit), des tourbillons de fumée s'élevèrent subitement de la terrasse et semèrent la terreur dans tout le camp romain. Les Gaulois, au moyen d'une mine, avaient incendié les ouvrages élevés si péniblement par leurs patients adversaires. En même temps, ils firent une terrible sortie de chaque côté de la terrasse, tandis que les guerriers qui garnissaient le rempart lançaient sur elle du bois sec, des torches enflammées et de la poix bouillante.

César ne dissimule pas qu'une panique s'empara de celles de ses troupes qui, ce jour-là, étaient aux avant-postes et aux tranchées. Il est probable que la garnison d'*Avaricum* dut en faire un terrible carnage; mais le proconsul ne nous dit pas, ou, pour parler plus exactement, nous dit peu, nous

dissimule. Tout ce qui ressort de la lecture des *Commentaires*, c'est que les soldats romains, sans abri « résistaient avec peine ». Il y a là encore une de ces atténuations dont César est si prodigue. Quand nous voyons son habileté à glisser sur toutes les choses qui, pour un motif ou un autre, lui sont désavantageuses, nous ne pouvons ne pas nous rappeler une fable du bon la Fontaine. *Les animaux malades de la peste*. Là aussi, il y a un César en action, un lion qui fait le récit de ce qu'il a ..... commis. Ce dont il doit faire l'aveu public n'est point facile à dire. Écoutons-le parler de ces pauvres moutons qu'il a tués sans qu'il ait reçu d'eux la plus légère offense. Il dit :

Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le berger.

Que ce petit vers du fabuliste est expressif. Comme on voit bien par ce rejet : *le berger*, que le lion ne veut pas qu'on prenne garde à ses autres victimes.

Le procédé de César n'est pas différent.

Heureusement pour lui que, conformément à ses habitudes prudentes, il avait deux légions de garde dans ses retranchements. Il les envoya au secours des troupes engagées qui, grâce à ce renfort, purent de nouveau faire face aux Gaulois, tandis que des détachements de travailleurs pratiquaient de larges saignées dans la terrasse pour arrêter les progrès de l'incendie. Il fallut aussi en toute hâte faire reculer les tours dont les mantelets étaient déjà en feu.

Lorsque l'aube parut, le combat continua sur toute la ligne. De nouveaux combattants venaient sans cesse renfoncer les rangs des Gaulois, tandis que les Romains étaient harassés de fatigue. Il semble, par le récit de César, que la lutte, dans sa dernière phase du moins, ait eu lieu tout près des remparts. Le proconsul, passe évidemment sous silence une des péripéties de la lutte, et en vérité nous nous demandons pourquoi. Aussitôt après nous avoir montré que les assaillants étaient animés par l'espérance de la victoire et par la conviction que le salut de la place dépendait du résultat de cette

sortie, il nous parle de la déroute qui commença sur tous les points à la fois. Qu'est-ce qui changea la face des choses?

Il est aussi très inexplicable que l'armée de Vercingétorix qui était campée à peu de distance n'ait pas combiné ses efforts avec ceux de la garnison d'*Avaricum* pour prendre les Romains à revers tandis que celle-ci les attaquait en face. Il faut penser que ce combat fut amené par une de ces circonstances fortuites qui se présentent si fréquemment à la guerre. Il se peut que les Gaulois, lorsque le jour fut venu, reçurent justement du Pen-Tiern l'ordre de se replier sur la ville. Nous savons que Vercingétorix était opposé à toute action générale.

Les Romains suivaient de très près les Bituriges qui battaient en retraite. César nous dit « que devant la porte de la ville était un Gaulois qui du haut d'une tour lançait dans le feu des boules de suif et de poix qu'on lui passait de main en main : un trait parti d'un scorpion le frappa au côté droit et le tua. Le plus proche de ses voisins le remplaça et périt de même, un troisième lui succède, puis un quatrième, et le poste n'est abandonné de ses défenseurs qu'après que le feu fut éteint et que la défaite des ennemis repoussés de toutes parts eut terminé le combat[1]. »

L'héroïsme de nos pères arrache un cri d'admiration à César, ordinairement si partial. Cette chaîne d'hommes sublimes l'émerveilla, et il faut que nous lui sachions gré de s'être fait l'historien de leur courage stoïque.

Le lendemain, les assiégés résolurent d'abandonner la place, sur les instances et les ordres de Vercingétorix. Le Pen-Tiern craignait évidemment que la place fût emportée dans un mouvement d'oubli de la garnison, ou dans un moment de fureur des Romains. L'exécution de ce dessein ne semblait pas présenter de bien grandes difficultés, puisque le camp de l'armée gauloise était assez près de la ville et qu'un vaste marais qui la séparait des retranchements de César arrêterait ses légions dans leur poursuite, si l'éveil était donné. On ne pouvait songer à faire éva-

1. *Bello Gall.*, VII, xxv.

cuer la ville par la multitude des femmes et des enfants qui s'y étaient réfugiés. Vercingétorix, qui n'avait au cœur qu'une seule passion, celle de la patrie, ne s'arrêta point un seul instant à considérer quel sort attendait ces malheureux. Lui, qui était prêt à se dévouer sans cesse pour ses Gaules chéries, ne pouvait pas admettre que toutes les âmes ne fussent pas au niveau de la sienne. Il importait que tous les hommes valides d'*Avaricum* rejoignissent son armée; ils pouvaient combattre et mourir pour la sainte cause de l'indépendance.

Vercingétorix est, pour nous, l'incarnation d'une race. Il en a la fougue, il a surtout son amour des hautes aventures et le souverain mépris de la mort. La tombe est pour lui une porte par laquelle il faut passer pour entrer dans une existence meilleure. A tout prendre, ceux qu'il condamnait à la mort, étaient donc plus heureux que lui qui naguère était en butte aux soupçons les plus injurieux. Il devait ainsi raisonner, c'est ce qui explique son peu de sollicitude pour les femmes et pour les enfants; il supposait, du reste, que le vainqueur devait les épargner. Au surplus, Vercingétorix savait que des Gauloises avaient plus d'une fois donné de nombreuses preuves de courage. N'oublions pas que les femmes de notre pays ont compté dans leurs rangs cette Khiomara qui suivait toujours son époux à la guerre. Dans une rencontre elle est faite prisonnière : le Romain qui l'eut pour sa part de butin, un jour se lassa d'elle et fit proposer à son époux de la lui rendre moyennant une rançon. Il accepta. Khiomara fut conduite aux avant-postes. Tandis que le centurion comptait les pièces qui venaient de lui être remises, Khiomara se saisit d'une arme, l'en frappa, afin qu'il ne pût se vanter de l'avoir possédée.

C'était encore une Gauloise, mais, il est vrai, une Gauloise d'Asie, une Galate, cette Caminâ qui fut recherchée en mariage par l'assassin de son mari. Elle voulait venger sa mort et ce n'était point chose facile, car l'homme qu'elle voulait tuer était puissant. Elle feignit donc de céder à ses vœux et lui tendit une coupe après l'avoir vidée à moitié. Il s'en saisit avec transport, et, radieux, la porta à ses lèvres.

Cammâ, se tournant alors vers les assistants, leur dit : « Ce n'est point une couche nuptiale qu'il faut que vous prépariez, mais un bûcher funéraire. J'ai vengé mon époux. »

Elle palît et s'affaissa, fixant de ses grands yeux bleus que la mort couvrait déjà d'un voile, l'assassin qui pouvait, sur les traits bientôt livides de Cammâ, voir les progrès de ce poison dont il ne pouvait pas tarder à ressentir à son tour les terribles effets.

Les Gauloises d'*Avaricum* eussent peut-être été stoïques pour elles-mêmes, mais elles tremblèrent pour leurs enfants. Elles conjurèrent leurs époux et leurs frères de ne point les abandonner, et, comme ils se montraient inflexibles, elles se mirent alors à pousser de grands cris pour avertir les Romains. Elles réussirent dans leur entreprise, car tout projet de fuite fut écarté; Vercingétorix céda devant leurs larmes.

Le lendemain, un grand abattement régnait parmi les défenseurs d'*Avaricum*. Ils ne savaient plus à quoi se résoudre. En outre, le temps était horrible et ajoutait ses tristesses à celles des assiégés. Les remparts étaient mal gardés: César, qui était dans la tranchée, s'en aperçut au moment où il faisait manœuvrer une tour et donnait ses ordres pour qu'on achevât promptement quelques travaux. Il rassembla alors toutes les troupes qui étaient à sa portée et leur dit que le moment était enfin venu pour elles de recueillir le fruit de toutes leurs fatigues. Il promit des récompenses aux soldats qui escaladeraient les premiers la muraille. Nous ne partageons point l'opinion de certains traducteurs des *Commentaires* qui voudraient que ces récompenses fussent des couronnes murales. Nous inclinerions bien plutôt à croire que c'étaient de ces sortes de marques honorifiques, véritables décorations, que les généraux romains distribuaient à ceux de leurs officiers ou de leurs soldats dont ils voulaient honorer la valeur. Elles se portaient sur la cuirasse, mais non point alignées comme les croix et les médailles modernes. Elles étaieut distribuées sur toute la poitrine et portaient le nom de *phaleræ*. Ces plaques rondes de métaux précieux n'avaient rien d'officiel,

dans le sens exact que nous donnons à ce mot. Elles n'étaient pas en effet accordées au nom de la République, ce qui avait toujours lieu pour les couronnes murales, obtenues d'ailleurs beaucoup moins facilement ; mais elles n'étaient guère moins recherchées.

A peine le signal fut-il donné, que plusieurs légionnaires franchirent le rempart. Les Gaulois, consternés de la soudaineté de cette attaque, furent chassés des murailles et des tours qui défendaient l'approche des portes. Ils se rassemblèrent sur la place publique et dans quelques autres endroits qui n'étaient pas couverts de constructions et qui avaient servi au campement des habitants des bourgs incendiés. Ils se rangèrent en forme de coin. Nous savons que cet ordre de bataille était cher à nos ancêtres.

César se garda bien de lancer ses légions contre ces hommes décidés à vendre chèrement leur vie; c'eût été retarder la victoire. Il fallait qu'il se hâtât s'il ne voulait point que Vercingétorix eût le temps d'accourir et de le prendre par derrière, tandis qu'il serait aux mains avec la garnison d'*Avaricum*. Par le chemin de ronde qui à l'intérieur existait tout le long des remparts, les assaillants commencèrent à vouloir tourner la ville pour s'emparer de la partie qui était baignée par des marais. Les assiégés, déterminés à résister, ne tardèrent pas à comprendre que de cette façon toute retraite possible allait leur être fermée. Le désordre se mit alors dans leurs rangs, et ils prirent la fuite pour s'échapper de la ville par les seules portes qui n'étaient pas encore au pouvoir des ennemis, par celles qui leur permettaient d'espérer le salut. Nous avons dit que les portes des *oppida* gaulois étaient toujours très étroites. Au surplus, elles eussent été vingt fois plus larges que l'encombrement n'eût pas été évité. Pour être moins gênés dans leur course, les malheureux défenseurs d'*Avaricum* avaient jeté leurs armes. Ils furent lâchement égorgés ainsi que les vieillards, les femmes et les enfants. Ceux d'entre eux qui avaient pu sortir de la ville furent sabrés par la cavalerie romaine qui s'était postée entre les marais et le camp gaulois.

César fit manœuvrer si bien ses troupes et combina leurs

mouvements avec une telle habileté, que lorsque la nouvelle de la prise d'*Avaricum* fut connue au camp du Pen-Tiern il n'était plus temps d'agir.

Et puis d'ailleurs Vercingétorix eût-il pu faire de la résistance? Certes la multitude des soldats par ses acclamations l'avait reconnu innocent, mais nous croyons que les chefs, qui d'ailleurs ne l'avaient jamais aimé à cause de l'ascendant qu'il avait pris sur les hommes de leurs clans, secondèrent fort mal ses efforts pendant toute la seconde partie du siège. Il ne fallait rien moins qu'un désastre pour faire comprendre à ces ambitieux que la jalousie égarait sans cesse, qu'il n'y avait pas d'autre salut que dans l'union et dans la confiance absolue dans Vercingétorix.

Ce que nous disons est si vrai, que jusqu'à l'attaque de son camp par les Romains, nous voyons que presque continuellement Vercingétorix faisait des expéditions pour harceler l'armée ennemie et nous savons que très souvent, le plus souvent peut-être, l'avantage lui restait. Plus tard il n'osa plus s'absenter; il n'eut plus qu'une idée, celle de forcer les Romains à lever le siège d'*Avaricum*. S'il eût obtenu ce résultat, il n'est pas douteux que dès que les défenseurs de la place auraient rejoint l'armée de Vercingétorix, celui-ci eût fait incendier la ville. Dès lors, César, forcé de battre en retraite, aurait eu à subir un véritable désastre. Il n'en fut malheureusement pas ainsi : la place, malgré des prodiges de vaillance, fut prise; les légions du proconsul furent d'abord trop occupées à massacrer pour songer au pillage. César paraît comprendre que sa conduite en cette occasion fut odieuse. Aussi éprouve-t-il le besoin, trop rare chez lui, de se disculper et d'innocenter du même coup ses soldats. Mais quel motif met-il en avant pour s'excuser? Il nous assure que son armée était irritée par le souvenir des citoyens romains tués à Cénabum. L'auteur des *Commentaires* donne une meilleure raison quand il nous dit que ses troupes se vengeaient sur les Gaulois des fatigues que ces derniers leur avaient fait endurer. Suivant son évaluation, 800 guerriers à peine purent gagner le camp de Vercingétorix, et dans l'*oppidum* on releva qua-

rante mille cadavres. Quel est ce chiffre? Est-ce celui de la population d'*Avaricum*, en lui adjoignant tous les réfugiés? Ou faut-il dire avec Florus qu'il sert à désigner uniquement le nombre des combattants, *quadraginta millia, propugnantium*? Nous ne le pensons pas; il faut admettre dans ce nombre de morts une grande partie de la population civile. En effet, le pays des Bituriges n'était pas d'une grande fertilité, comme celui des Éduens par exemple. Il ne devait donc pas être très peuplé. De plus, l'incendie ordonné par Vercingétorix n'avait pas dévasté tout le territoire de cette tribu importante. La partie située au delà du grand camp de Vercingétorix avait été épargnée; ses habitants ne l'avaient pas quittée. Le chiffre des réfugiés ne fut donc pas aussi considérable qu'on pourrait le croire tout d'abord. Quel que soit celui auquel on s'arrête pour fixer cet élément de population accidentelle, il faut tenir compte de l'encombrement que devaient causer dans un *oppidum* d'une médiocre étendue les troupeaux et les approvisionnements qu'on y avait amenés.

Il faut donc traduire *quarante mille* par *beaucoup*, par tous les Gaulois que les légionnaires purent atteindre, car, personne, tant du côté des Romains que de celui des Gaulois, n'eut le loisir de compter les morts. Du reste, les généraux romains, comme ceux de tous les pays et de tous les temps, enflaient sans scrupule les bulletins de victoires: en voici quelques exemples qui sont en vérité bien instructifs.

Appien nous dit que dans une seule rencontre les Romains tuèrent 50 000 Syriens et ne perdirent que 324 hommes.

Valérius sans perdre un des siens, étend morts trente mille Sabins; Sylla ne perd que 23 hommes dans une action qui en coûte 28000 aux ennemis; enfin Lucullus, plus heureux encore, tue 120 000 hommes à Tigrane, et n'en perd que 150.

Les rapports que César adressait au sénat étaient tout aussi mensongers. Nous verrons que sous les murs de Gergovie il n'avoue pas qu'il ait été battu et, qu'il porte à 700 seulement le nombre de ses soldats qui le soir, après l'action, manquèrent à l'appel.

Quand il était encore bien jeune, César avait été élu *Pontifex maximus*, c'est-à-dire grand Pontife. Or nous savons que les *pontifices maximi* avaient la haute main sur ce que nous pourrions appeler la *presse* romaine. A l'origine, c'étaient eux qui, une fois par année, faisaient écrire sur des tablettes blanches, sur l'*Album*, les faits importants survenus dans cette période de temps et qui surveillaient leur affichage dans les endroits les plus exposés aux regards de la foule. Ces tablettes, comme on le voit, constituaient une sorte de *Revue*. Dans la suite, ces publications devinrent de plus en plus fréquentes ; elles finirent même par être quotidiennes.

Quels récits merveilleux du siége d'*Avaricum* le grand pontife Jules dut faire afficher sur les murs de la ville éternelle ! Comme il dut insulter lâchement ces Bituriges, dont il avait emporté l'*oppidum* par un heureux coup de main ! Evidemment les affiches n'annonçaient pas qu'il avait été souvent battu pendant le long hiver qu'il avait stationné devant les murailles d'Avaricum ; mais en revanche, les mêmes affiches n'oubliaient point de mentionner le nombre de quarante mille ennemis tués !

Le proconsul, dans ses *Commentaires* se garde bien de nous dire quel fut le chiffre de ses pertes. Nous devons lui savoir gré de nous avoir avoué en plusieurs endroits que les Gaulois, dans leurs diverses attaques, surtout dans la dernière, firent beaucoup souffrir ses légions. Ne copiait-il point Alexandre ? Or, Alexandre ne perdit que neuf soldats dans une bataille où Darius en perdit au contraire dix mille. — Nous avons encore des fragments curieux des *Acta populi nos Romani publica*. Pourquoi faut-il que le temps ne nous ait point conservé ceux que le proconsul rédigea peut-être lui-même ? — Il semble, en vérité, que tout se soit tourné contre nos aïeux. Les éphémérides, ou journal de César, ont été perdues. Il ne nous reste de leur vainqueur qu'un livre composé à loisir et dans le but évident de fausser les faits et d'égarer l'opinion. Nous verrions qu'il donna froidement l'ordre d'incendier *Avaricum ;* nous verrions aussi la façon dont il s'y prenait pour apporter la civilisation dans la

Gaule, cette belle civilisation romaine, si vantée par tous les historiens, mais en réalité si funeste !



Fig. 143. — Chefs gaulois (restitution). Musée d'artillerie de Paris.

CHAPITRE IX

Mesures prises par Vercingétorix après la prise d'*Avaricum*. — Discours du Pen-Tiern. — Levées d'hommes. — Intrigues nouées avec les différents chefs de tribus. — Troubles dans le pays des Eduens. — César forcé de se rendre à *Decetia*. — Grande assemblée réunie dans cette ville. — Soulèvements des Sénons et des Parisiens. — César donne à Labiénus le commandement de quatre légions. — La campagne en Arvernie est décidée. — Coup d'œil sur l'Arvernie. — La communauté rurale. — Une page de Legrand d'Aussy. — Marche de César sur *Gergovia*. — Description de la ville. — Position du camp romain. — Prise de la Roche-Blanche. — César tente de s'emparer de *Gergovia* par un assaut général. — Il est repoussé. — Défaite des Romains.

Après la chute d'*Avaricum*, César crut sans doute un instant que cette rude campagne d'hiver allait être finie. Le découragement, en effet, était extrême au camp des Gaulois, malgré toutes les précautions que le Pen-Tiern avait prises d'abord pour éviter que l'arrivée des fugitifs n'amenât de graves désordres. Huit cents guerriers environ échappèrent au massacre ; Vercingétorix les reçut en silence et dans l'obscurité de la nuit ; ils appartenaient à des tribus différentes. Le général en chef avait eu soin d'envoyer à leur rencontre des brenns qui étaient de leurs diverses nationalités.

Chacun d'eux avait pour mission de reconnaître les hommes de son pays et de les conduire vers la partie du camp occupée par leurs frères.

Lorsque l'aube parut, Vercingétorix réunit toute son armée et chercha à la consoler.

« Il ne faut, dit-il, ni se laisser abattre ni se troubler par un revers. Les Romains ne doivent point la victoire à leur

valeur. Ils ne l'ont pas emporté sur nous en bataille rangée. Leur succès a pour cause l'habileté qu'ils ont de conduire les travaux d'un siège, ce que nous ne savons pas faire aussi bien qu'eux. On se tromperait si l'on prétendait être toujours heureux à la guerre « *errare si quis in bello omnes secundos rerum proventūs expectent*[1]. »

Avant de donner la suite des paroles prononcées par Vercingétorix en cette occasion mémorable, nous voulons attirer d'une manière toute spéciale l'attention de nos lecteurs sur la dernière phrase rapportée par nous. Ce n'est pas sans intention que nous avons mis à côté de la traduction le texte même de César. Pour relever le courage de ses troupes, Vercingétorix dut évidemment leur parler de ces glorieuses journées des premiers temps du siège où la fortune avait été de leur côté. Il dut les mettre en regard de leur défaite présente. Toutes les expéditions tentées par lui, Vercingétorix, tous les coups de mains contre les troupes de César, quand elles sortaient de leurs retranchements, avaient réussi au gré de leurs désirs. Le proconsul qui nous rapporte le discours du Pen-Tiern *glisse* encore ici. Il dénature sa harangue, il semble, en lisant le passage des *Commentaires* qui nous occupe en ce moment, que Vercingétorix ait parlé d'une manière générale. « On se tromperait si l'on prétendait être toujours heureux à la guerre. » Ce n'est point avec une phrase aussi sèche que notre grand héros s'exprima. On sent le procédé habituel de César. *Errare si quis in bello omnes secondos rerum proventus expectent*, est une habileté de style; rien de plus.

Le Pen-Tiern ajouta:

« Je n'ai jamais été d'avis qu'on épargnât la ville d'*Avaricum*, tous sont là pour en témoigner. L'imprudence des Bituriges et l'excessive complaisance des autres chefs de l'armée ont causé tout le désastre. De plus grands avantages l'auront bientôt réparé. Grâce aux négociations que j'ai entamées, les tribus, qui jusqu'à présent se sont tenues éloignées de notre cause, vont se joindre à nous. La Gaule ne

1. *Bello Gall.*, VII, XXIX.

fera plus ainsi qu'un seul corps de nation auquel l'univers entier ne saurait résister. L'heure où cette heureuse union doit être réalisée est proche, mais cependant il faut que toute l'armée travaille sans retard à fortifier le camp pour le mettre en état de repousser les attaques que César dirigera sans doute à l'improviste contre nous. »

Ce discours plut à la masse des guerriers. Ils surent gré à Vercingétorix — nous dit le proconsul — de n'avoir pas désespéré dans un si grand revers, et de ne s'être ni caché, ni dérobé aux regards.

Nous croyons voir là un indice des mauvaises dispositions qui au premier moment animèrent une partie de l'armée. Il est possible que la vie du Pen-Tiern ait été menacée par ses soldats que la douleur égarait. Nous devons rapprocher du passage que nous venons de citer celui où César nous parle des craintes d'émeute et de sédition que l'arrivée au camp des débris de la garnison d'*Avaricum* avaient fait naître dans son cœur. Mais ce qui doit surtout nous frapper dans les paroles de notre héros, c'est que nous y voyons révélé par lui le but qu'il poursuivait, et que, sans la trahison, il se sentait de force à atteindre. Il nous apprend que ce qu'il voulait passionnément, c'était de fonder une puissante *Unité nationale*, et c'est à cause de cette déclaration formelle qu'il nous est surtout cher.

Le peuple gaulois à partir du moment où cette grande parole eut retenti à son oreille, eut une confiance illimitée dans son Pen-Tiern. Il comprit que Vercingétorix était le chef qu'il lui fallait, puisque ses désirs et les leurs étaient identiques.

L'unité nationale! C'était ce qu'avait recherché aussi Keltil. C'était ce à quoi les nobles avaient voulu tendre, mais par des moyens que réprouvait la partie la plus éclairée de la nation. Nous savons par les *Commentaires* que les chefs se mariaient avec des jeunes filles appartenant à de riches et puissantes familles. Ces unions, répétées pendant une longue suite de générations, eussent amené tous les clans sous le pouvoir d'un petit nombre de brenns. La monarchie autrichienne ne s'est pas constituée autrement. Les campa-

gnes pouvaient être flattées de voir leurs chefs agrandir leurs domaines. Nous savons que les paysans gaulois étaient réduits à une condition qui n'était guère meilleure que celle des esclaves ou plutôt des serfs. Mais dans les villes il y avait une classe plus indépendante, une classe qui vivait du produit de son industrie ou de son art. Les hommes qui la composaient ne séparaient point la cause de l'unité nationale de celle de la liberté. Ce qu'ils voulaient, c'était de vivre libres dans la patrie unie et par cela même si forte, que l'univers entier ligué contre elle ne pourrait lui résister.

Cette classe d'*ouvriers* existait à *Avaricum;* elle existait aussi à Bibracte, et c'est elle qui à la fin l'emporta sur la noblesse et le clergé qui eux ne demandaient que l'alliance romaine. Avec le temps ces habitants des villes eussent pris une importance considérable. Sans la conquête romaine, ils auraient fini par former pour ainsi dire une *bourgeoisie* gauloise amie de tout progrès et dans les rangs de laquelle la patrie eût recruté ses meilleurs défenseurs.

César s'aperçut bientôt que la guerre n'était point finie. Il s'en étonne. Il est presque jaloux de son adversaire. « Ainsi, nous dit-il, tandis que les revers ébranlent le crédit des autres généraux, cet échec ne fit qu'accroître le sien de jour en jour. »

C'est qu'il existe une immense différence entre presque tous les autres hommes de guerre et Vercingétorix. Les plus grands capitaines n'ont d'ordinaire d'autre but que leur gloire et leurs intérêts personnels. Leurs soldats servent fidèlement, tant qu'ils sont victorieux, parce qu'ils ont un riche butin. Le peuple de la Gaule savait que l'homme qu'il avait mis à sa tête n'avait d'autre guide que l'amour de la patrie. Vercingétorix est un frère aîné, un précurseur de notre sublime Jeanne d'Arc, de cette paysanne inspirée qu'on n'a pas craint de surnommer le *Christ-femme.* Pas plus qu'elle, il n'est ambitieux. Nous l'avons vu tout prêt à descendre du haut rang où la faveur populaire l'avait placé. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de l'ascendant, qu'après la chute d'*Avaricum* surtout, Vercingétorix prit sur son armée. Les guerriers à la longue chevelure, pourtant si peu habitués au

travail qui, dans toutes les Gaules, était plutôt le partage des femmes, creusèrent des tranchées autour du camp, devinrent obéissants et furent prêts à tout endurer.

Ne voit-on pas percer à chaque ligne le dépit de César? La victoire, nous l'avons montré, devait, croyait-il, amener la dispersion complète et prompte de la grande armée du Pen-Tiern. Il n'en était rien. Son succès d'*Avaricum* ne rendait sa situation que plus mauvaise, puisque l'adversité n'avait d'autre résultat que de rendre Vercingétorix plus populaire.

César, quelque fin politique qu'il fût, ne comprenait rien au vent de rénovation qui passait sur le pays qu'il s'était donné la mission de conquérir. Une des plus grandes villes des Gaules, sa plus belle peut-être, *Avaricum* enfin, vient d'être saccagée, sa population a été massacrée, et le Pen-Tiern a osé dire que les tribus, encore indécises, vont embrasser la cause de l'indépendance nationale! Mais une semblable assertion n'est-elle point de la folie! Le proconsul aurait pu craindre que si son rival avait remporté un avantage signalé, un soulèvement aurait éclaté, mais le lendemain d'un revers!... Et le héros arverne tint parole. Les principaux chefs des peuplades qu'il voulait gagner furent visités par des hommes dans lesquels il avait mis toute sa confiance.

César nous dit qu'il employa à la fois la persuasion et les présents. Il nous parle aussi de *feintes caresses*[1]. Il juge son adversaire d'après ce dont lui-même était capable. Lui, qui avait acheté la conscience de presque tous les fonctionnaires de Rome, cette ville à vendre, suivant la belle expression de Jugurtha, il ne peut comprendre qu'on pût employer d'autres moyens que la corruption et les basses flatteries. Il veut que le Pen-Tiern ait agi comme lui. Il faut avouer que Vercingétorix eût pris singulièrement son temps. Il venait de subir un grave échec. Quels présents assez riches eussent pu déterminer les brenns à s'allier avec lui, au moment même où l'armée envahissante triomphait. Le proconsul ne nous sem-

1. *Bell. Gall.*, VII, XXX.

ble pas mieux inspiré quand il nous assure que son jeune adversaire sut employer un adroit langage ». On sent qu'il prend ici le mot *adroit* en mauvaise part. L'argument que Vercingétorix mettait toujours en avant était fort simple; il résultait des faits : Il exposait avec franchise aux chefs que c'en était fait de l'indépendance de tous les chefs et de leurs peuplades s'ils ne se liguaient point avec lui contre l'envahisseur, contre leur mortel ennemi.

Le général en chef de l'armée gauloise commença par vêtir et par armer les rares habitants d'*Avaricum* qui avaient échappé au désastre. Nous croyons qu'après la ruine de leur capitale, un certain nombre de Bituriges, au lieu de rejoindre l'armée du Pen-Tiern, quittèrent les campagnes où ils ne se croyaient plus en sûreté, malgré la présence de forces imposantes, et émigrèrent en masse. Les tribus dont ils eurent à traverser le territoire les accueillirent avec le respect dû à leur infortune. Ils allèrent droit devant eux jusqu'à ce que la terre manquât sous leurs pas. Ils arrivèrent ainsi au bord de l'Océan et se fixèrent dans une région que ses premiers possesseurs leur abandonnèrent sans trop de regrets, ne la trouvant pas très fertile.

Pour renforcer son armée, Vercingétorix demanda à chaque peuplade confédérée de lui fournir un certain nombre de guerriers et fixa le jour de leur arrivée au camp. C'étaient sans doute des soldats d'élite appartenant à la *trimarchisia*, triple cavalerie, ou tout au moins des hommes de condition libre et bien armés. Ce qui nous a suggéré cette idée, c'est que César les distingue absolument des simples archers qui étaient fort nombreux d'ailleurs et dont au surplus le Pen-Tiern faisait grand cas. Dans certaines circonstances, il en rassembla un grand nombre et sut tirer un merveilleux parti de leur adresse. Ces combattants, dont l'armement était des plus simples, étaient vraisemblablement levés parmi les gens des *pagi*. Leurs arcs étaient en bois d'if. Quoique les propriétés de certains sucs végétaux fussent bien connues de nos pères, il est constant qu'ils n'empoisonnaient pas leurs flèches, du moins celles dont ils se servaient à la guerre. Nous voyons donc que les vides

causés dans les rangs de l'armée par le massacre des 10000 soldats tués dans *Avaricum* furent promptement comblés, grâce aux sages mesures que sut prendre Vercingétorix.

Un des premiers brenns gaulois qui, avec tous leurs hommes, vinrent se joindre à l'armée du Pen-Tiern, fut Teutomat, fils d'Ollovicon, righ des Nitiobriges. Cet Ollovicon avait reçu du sénat romain le titre d'ami. Sa défection fut donc particulièrement sensible à César. Ce renfort se composait de cavalerie levée dans le sein de sa peuplade et aussi en Aquitaine. Ceci nous prouve combien la cause de l'indépendance gagnait du terrain. L'Aquitaine n'était pas une terre purement gauloise, et cependant elle envoyait ses fils combattre sous la bannière du héros Arverne.

Les troupes de César étaient si épuisées, qu'elles ne purent sur-le-champ poursuivre le cours de leur succès. Le proconsul s'arrêta quelque temps à *Avaricum*, où il trouva beaucoup de provisions. Il y demeura, avant de l'incendier, jusqu'à ce que le printemps ramenât de beaux jours. Alors il résolut de reprendre l'offensive avec une extrême vigueur. Son inaction favorisait les desseins de Vercingétorix, dont l'armée grossissait sans cesse et gagnait chaque jour en discipline et en confiance dans son chef suprême. César se préparait donc à marcher avec toutes ses forces contre le camp des Gaulois, soit pour en commencer le siège, soit plutôt pour attirer hors de leurs retranchements les imprudentes et fougueuses *catervæ* de son jeune adversaire et les contraindre à se mesurer avec ses légions, quand une députation formée d'hommes choisis parmi les colliers d'or Eduens les plus considérés vint le mettre au courant de ce qui se passait à Bibracte et dans tout leur pays. César renonça aussitôt à ses projets, et partit avec toute son armée après avoir changé *Avaricum* en un immense brasier. Autre exemple de la clémence dont se vante le proconsul ! Nous ne savons en vérité ce qu'il entend par ce mot qui s'accorde bien peu avec ses actes. Partout où il est vainqueur, il sème le meurtre, le pillage et l'incendie. Les seules villes qu'il épargne sont celles qu'il n'a pu prendre. Mais poursuivons notre tâche. L'itinéraire adopté par César le force à

passer à deux lieues environ de l'endroit où les Gaulois sont si fortement retranchés. Il ne semble pas que Vercingétorix ait rien tenté pour harceler les légions; la raison en est fort simple. Il était au courant de ce qui se passait chez les Eduens, il pouvait donc compter que César allait se trouver au milieu d'une guerre civile; c'est ce qu'il attendait pour attaquer les Romains.

Nous avons parlé plusieurs fois déjà des efforts que faisaient les hommes du peuple pour constituer à Bibracte un grand parti national. Nous avons montré que les druides et les colliers d'or, ennemis à l'origine, avaient confondu leurs intérêts et s'étaient unis pour défendre leurs privilèges. Ils étaient en un mot très hostiles à la cause nationale que d'abord ils avaient voulu, mais inutilement, exploiter à leur profit. Pendant toute la durée du siège d'*Avaricum*, Vercingétorix avait cherché à faire entrer les Eduens dans sa ligue, et il faut croire que les avantages signalés remportés au début par ses jeunes troupes sur les vieilles légions donnèrent beaucoup d'influence aux guerriers de son parti. La chute même de la capitale des Bituriges ne mit point un terme à ce mouvement. Elle ne fit peut-être que l'accentuer en faisant comprendre encore mieux aux habitants de cette région, la Bourgogne actuelle, qu'il était grand temps de réunir en un seul faisceau toutes les forces éparses de la Gaule, sans quoi la patrie deviendrait la proie irrémédiable des Romains.

César fit donc diligence avec ses troupes pour gagner *Decetia* (Decise), où Divitiac et les autres prêtres l'appelaient. Voici pourquoi. Tous les ans, les Eduens, d'après des usages qui se perdaient dans la nuit des temps, élisaient un magistrat suprême auquel il était strictement défendu de sortir du territoire. Il prenait, nous disent les *Commentaires*, le titre de Vergobreith, un mot gaulois dénaturé qui semble avoir été *fear-go-breith*, homme qui rend les jugements. Le peuple de notre pays tient tellement à ses vieilles traditions, que jusqu'à la Révolution française le premier magistrat d'Autun, cette ville qui remplaça Bibracte, prit le titre de *vierg* ou de *verg*. On voit que la filiation n'est pas difficile à

établir entre ce mot et *vergobreith*. Tout nous porte à croire que l'organisation du pouvoir chez les Eduens différait de ce que nous savons qu'elle était dans le reste des Gaules. En effet nulle autre part il n'est fait mention de la haute fonction qui nous occupe. Le *Vergobreith* avait droit de vie ou de mort [1]. César, pour définir le pouvoir qui lui était confié, ne craint pas d'employer ces mots; *regia potestas*, puissance royale.

Il semble qu'à côté de cette charge il en ait existé une autre qui ne lui cédait guère en importance, et qui pourrait d'ailleurs se confondre avec elle. Le proconsul n'a point pour but, dans ses *Commentaires*, de faire connaître véritablement les Gaules. Il n'est donc pas possible, d'après ses écrits, de se faire une idée bien nette de ce que pouvait être la constitution du peuple éduen. Les textes qui devraient nous renseigner sont très confus. Un d'eux même se prête à une double interprétation. Le sens que lui donnent quelques traducteurs est tout à fait en contradiction avec celui que d'autres, non moins savants, lui trouvent. Nous ne prendrons parti pour personne, et nous nous contenterons de raconter les faits.

Deux citoyens avaient été revêtus du titre de Vergobreith, et chacun d'eux prétendait que son élection était valable. L'un, qui s'appelait Convictolitan, était jeune et d'une naissance illustre. L'autre, nommé Cot, était, lui aussi, issu d'une des anciennes familles de la Confédération. Il était également puissant par son crédit et par ses alliances. César cita à comparaître devant lui à *Decetia* tous les sénateurs et les deux prétendants. Dans ses *Commentaires*, il nous apprend que « presque toute la nation s'y trouva réunie [2] ». Nous pouvons nous faire une idée de ce qu'étaient ces assemblées où tous les membres d'une peuplade assistaient. Autour de *Decetia*, qui devait être une bourgade dont l'importance provenait d'un pont jeté sur la Loire, des tentes avaient été dressées. Les hommes des divers clans éduens campaient autour

1. *Bell. Gall.*, I, XV.
2. *Bello Gall.*, VII, XXXIII.

du signe de ralliement de leurs brenns respectifs. Comme à Thingvalla, ce sombre vallon de l'Islande glacée, où, aux beaux temps de la République, se tenaient les grandes assises de la nation[1], toutes les délibérations eurent lieu en plein air, *devant la face du soleil et sous l'œil de la lumière*[2]. Nous croyons que la formule que nous rapportons ici, d'après M. Henri Martin, et qui termine encore toutes les proclamations dans les grandes fêtes bardiques du pays de Galles, est extrêmement ancienne.

Comme les juges, à Thingvalla, les sénateurs éduens n'avaient pas d'autres sièges que des blocs de rochers rangés sans doute en demi-cercle, leur nation attribuant à cette forme un caractère divin. Les enceintes composées de menhirs ou pierres debout s'appelaient des *Cromelech's*, mot à mot, des pierres en cercle, des pierres de *Crom*.

Dans ce *gowrsed*[3], la présidence, ô honte! fut donnée à César. A côté des officiers qui tenaient les aigles, on vit des guerriers gaulois avec les symboles de la nation, le cheval et le sanglier! Le proconsul apprit, par les débats, que Cot devait son élection à une réunion clandestine et que les formes légales pour le temps et le lieu n'avaient pas été observées; que le frère avait été proclamé par le frère; que d'ailleurs les lois ne permettaient pas d'élever à la magistrature ni même d'admettre au sénat deux membres d'une même famille, quand ils étaient tous deux vivants. En effet, le frère de Cot, Valetiac, l'année précédente, avait été Vergobereith? — Qu'est-ce que César entend ici par réunion clandestine? Evidemment quelque réunion populaire tenue au fond d'une forêt par les partisans de la cause nationale et présidée par Valetiac lui-même. Il voulait être assuré que son successeur ne pactiserait pas avec ces druides et ces colliers d'or qui ne désiraient rien tant que l'asservissement de leur patrie par César. Celui-ci, tout en ayant l'air

1. Marmier, *Lettres sur l'Islande, citées dans l'Univers Pitt.*, t. LXI, p. 241.
2. Henri Marin, *Etudes d'archéologie celtique.*
3. Mot à mot, *siège géant*. Les assemblées gauloises tiraient leur nom de *gowrsed*, du siège occupé par le président.

rendre une sentence dictée seulement par le respect qu'il portait aux lois Éduennes, n'était, en réalité, guidé que par son propre intérêt. Il força Cot à se démettre; Convictolitan, qu'il maintint aux affaires, avait été élu par les prêtres et les magistrats.

Nous insisterons ici sur l'hypocrisie de César. L'homme qui rêvait de se mettre au-dessus de toutes les lois de son pays, l'homme qui s'était fait nommer prêtre de plusieurs divinités pour exploiter les cieux à son profit terrestre, affirme qu'il n'osa pas porter atteinte aux lois des Éduens! Il se rendit à *Decetia* pour empêcher que le vergobreith sortît du territoire de la nation. Doit-on ajouter foi à ces paroles? Non certes. Comme Mahomet, il alla vers la montagne, parce que la montagne ne venait pas vers lui. Convictolitan et Cot sentaient fort bien que celui des deux qui céderait la place à l'autre en allant trouver le proconsul à *Avaricum* était absolument perdu.

De plus, César comprit que la présence de ses légions était nécessaire pour empêcher les amis de Cot, dont le nombre grandissait sans cesse, d'appeler Vercingétorix. C'est sur quoi avait compté notre héros.

Ses plans furent encore une fois renversés. Les partisans de la cause nationale, intimidés par la présence des Romains, ne crurent pas pouvoir défendre par les armes l'élection qu'ils avaient faite.

César exhorta victorieusement les Éduens à oublier toutes leurs querelles et rendit leur influence aux classes privilégiées. Il profita fort habilement de leur reconnaissance pour engager les magistrats à lui envoyer toute la cavalerie de leur nation et dix mille fantassins qu'il voulait répartir entre divers postes pour défendre les convois de vivres.

C'est alors qu'éclata le soulèvement des Sénons et des Parisiens. Vercingétorix aurait voulu qu'il se combinât avec la défection des Eduens. Nous avons vu ce qui empêcha la réalisation d'un projet qui aurait mis César dans le plus grand péril. Certes, le moment était critique pour les Romains pourtant, rien n'était désespéré pour eux, puisqu'ils avaient toujours leur point d'appui, Bibracte. Le proconsul fit donc

tête à l'orage et donna quatre légions à son lieutenant Labiénus, qui, sans perdre un instant, se mit en marche vers le nord. César n'avait plus avec lui que six légions et quelques troupes auxiliaires. Avec elles il résolut de tenter une expédition qui, pensait-il, devait amener la prompte soumission de toutes les Gaules. Il voulut forcer Vercingétorix à se replier sur l'Arvernie. Il ne doutait point que ses troupes, victorieuses à *Avaricum*, ne vinssent aisément à bout de *Gergovia*, dont il aspirait à faire le siège. Nous sommes persuadés que César ne se serait pas lancé dans cette entreprise téméraire s'il avait connu la forte position qu'occupait la capitale des Arvernes. Mais dans ceci César n'eut qu'un souci, tandis que tout le temps que dura le siège d'*Avaricum* Vercingétorix dut se partager entre deux devoirs. Notre héros dut résister de son mieux aux Romains et rechercher des alliances, tout en luttant contre des jalousies de ses compatriotes. Cependant, à partir de ce moment funeste, il obtient à peu d'exceptions près, que toutes les peuplades gauloises soient en armes. Le Pen-Tiern n'aura donc plus qu'une pensée : combattre. Il semble que le proconsul, frappé de vertige, soit venu de lui-même s'offrir aux coups. Vercingétorix aimait la patrie tout entière, dont il est à nos yeux la sublime personnification, mais que Gergovia devait lui être plus chère que tous les autres *oppida !* Là, en effet, il était né; là, il avait éprouvé cette immense douleur de voir mourir son père au milieu des flammes d'un bûcher; là, il avait senti germer en lui son premier sentiment de haine contre Rome! Keltil, le père de notre héros, n'avait point eu peut-être de sépulture. Les restes misérables du condamné n'avaient pas été déposés sous les dalles froides d'un dolmen. Son tombeau pour Vercingétorix était *Gergovia* tout entière, la ville où la sanglante expiation d'un crime imaginaire avait eu lieu. Et c'était justement à *Gergovia* que César voulait se mesurer avec Vercingétorix!

C'est là aussi où César fut battu; il devait l'être.

Dès que Vercingétorix connut les projets de César, il s'empressa de lever son camp pour se porter au secours de sa patrie menacée. Ce n'est pas sans un vif mécompte qu'il dut

prendre cette détermination ; il voulait à tout prix détacher de l'alliance romaine les quelques peuplades qui restaient encore fidèles à la cause de César. Il s'en était fallu de bien peu, nous l'avons vu, que le parti national l'emportât à Bibracte et jetât toute la confédération éduenne dans les bras du Pen-Tiern. Il était évident pour Vercingétorix qu'en restant dans le voisinage immédiat de son territoire, il favorisait les desseins du peuple que la tyrannie du clergé et des nobles excédait, et que tôt ou tard une nouvelle tentative d'affranchissement, qui cette fois devait être couronnée de succès, aurait lieu.

C'est là encore une des raisons qui poussèrent sans doute César à porter la guerre dans l'Arvernie même.

Mais avant de s'engager dans cette entreprise, le proconsul dut se rendre dans une ville qui portait un nom très répandu dans les Gaules, c'est-à-dire à Noviodunum Eduorum, aujourd'hui Nevers [1]. C'est là qu'il y avait tous ses dépôts et tous ses approvisionnements. Il fallait que l'armée fût abondamment pourvue d'armes et de munitions de toute sorte ; bien que César ignorât dans quelle forte position les Gaulois avaient construit leur *oppidum* de *Gergovia*, il n'en était pas moins évident pour lui que la campagne devait être longue et difficile.

Nous avons déjà dit que le peuple de l'Arvernie avait su conserver ses vieilles coutumes. Il y a peu de temps encore on retrouvait dans le département du Puy-de-Dôme certains usages dont l'origine celtique n'est pas douteuse. Legrand d'Aussy nous parle d'associations agricoles qui, avant la Révolution, existaient dans cette partie de l'Auvergne. C'étaient, à l'entendre, de véritables petites républiques perdues au milieu de l'immense territoire de la monarchie française. La plus célèbre comme aussi la plus importante de ces associations s'appelait les *Guittards-Pinons,* du nom de famille de ses membres et du nom du village qu'ils habitaient.

La communauté rurale, dont nous retrouvons encore des

1. *Novio* dérive de *novus*, nouveau. Nous avons expliqué précédemment ce que signifie *nun* et *dunum*.

vestiges dans le Morvan, a été définie par César d'une manière bien concise, il est vrai, mais suffisamment claire. Il existait dans la Gaule, dit le proconsul, des associations d'hommes de même famille ou de même race qui se réunissaient dans les localités qui leur étaient assignées par le chef[1], pour cultiver ensemble la quantité de terres concédées.

Il n'est pas malaisé de voir là la commune origine de toutes « ces familles républicaines » dont nous parle Legrand d'Aussy, dans son *Voyage en Auvergne*. « L'administration des Pinons — nous dit-il — est paternelle, mais élective. Tous les membres de la communauté s'assemblent; à la pluralité des voix, ils se choisissent un chef, qui prend le titre de *maître*, et qui, devenu père de toute la famille, est obligé de veiller à tout ce qui la concerne. Tous travaillent en commun à la chose publique; logés et nourris ensemble, habillés et entretenus de la même manière et aux dépens du revenu général, ils ne sont plus en quelque sorte que les enfants de la maison. Ce maître, en qualité de chef, perçoit l'argent, vend et achète, ordonne les réparations, dispense à chacun son travail, règle tout ce qui concerne les moissons, la vendange, les troupeaux. En un mot, il est là ce qu'est un père dans sa famille. Mais ce père diffère des autres en ce sens que n'ayant qu'une autorité de dépôt et de confiance, il en est responsable à ceux dont il la tient, et qu'il peut la perdre de même qu'il l'a reçue. S'il abuse de sa place, s'il administre mal, la communauté s'assemble de nouveau, on le juge, on le dépose, et *il y a eu des exemples de cette justice sévère*.

» Les détails intérieurs de la maison sont confiés à une femme. Le département de celle-ci est la basse-cour, la cuisine, le linge, les habillements, etc. Elle porte le titre de *maîtresse*. Elle commande aux femmes comme le maître commande aux hommes. Ainsi que lui, on la choisit à la pluralité des suffrages, et ainsi que lui on la dépose.

» Mais le bon sens naturel a dit à ces simples paysans que si la *maîtresse* se trouvait être femme ou sœur du

1. *Bell. Gall.*, VI, XXII.

maître et que ces deux préposés manquassent de la probité nécessaire, tous deux réunis auraient trop d'avantage pour nuire à la chose publique. En conséquence et pour prévenir cet abus, par une des lois constitutives de ce petit État, il est réglé que jamais la *maîtresse* ne sera prise dans le même ménage que le *maître*.

» Celui-ci, comme son titre l'annonce, a l'inspection générale et jouit du droit de réprimande. Partout il occupe la place d'honneur. S'il marie son fils, la communauté donne une fête à laquelle sont invitées les communautés voisines, mais ce fils n'est, comme les autres, qu'un membre de la République, il ne jouit d'aucun privilège particulier, et quand son père meurt, il ne succède point à sa dignité, à moins qu'on ne l'en trouve digne et qu'il mérite d'être élu à son tour. »

Une autre loi fondamentale, observée avec la plus grande rigueur, parce que d'elle dépend la conservation de la société, est celle qui regarde les biens. Jamais dans aucun cas ils ne sont partagés : tout reste en masse; personne n'hérite, et ni par mariage, ni par mort, rien ne se divise. Une Guittard sort-elle de Pinon pour se marier, on lui donne six livres en argent; mais elle renonce à tout, et ainsi le patrimoine général subsiste comme auparavant. — Il en serait de même pour les garçons, si quelqu'un d'eux veut s'établir ailleurs... Tout ce qui leur sert, tout ce qu'ils portent, linge, meubles, habits, chaussures, est fait par eux ou par leurs femmes. Faut-il construire un bâtiment, couvrir un toit, fabriquer des instruments d'agriculture, des tonneaux de vendanges, ils n'ont recours à personne. Eux seuls avec leurs domestiques remplissent les différents métiers qui leur sont nécessaires. Ils n'emploient aucun ouvrier et n'achètent guère que du fer et du sel[1]. »

C'est en 1788 que Legrand d'Aussy visita le village de Pinon. Il nous dit que la tradition fait remonter au XII[e] siècle l'établissement de cette curieuse communauté si minutieusement décrite par lui. Nous ne partageons pas son

1. A. Hugo, *France pittoresque, Notice sur le Puy-de-Dôme.*

opinion. Pour nous, encore une fois, nous voyons là un reste, bien altéré sans doute, de l'état social de nos pères, les Gaulois. Nous n'en voulons pour preuve que presque tous les détails donnés par l'auteur dont nous avons cité tout un long passage, se retrouvent dans ceux des historiens de l'antiquité qui se sont occupés des Gaulois.

Legrand d'Aussy nous dit que la nomination du maître était toujours le résultat d'un vote. Ne savons-nous pas que nos ancêtres voulaient que toutes les charges, les plus grandes aussi bien que les plus petites, fussent électives? Nous voyons aussi de quelles précautions est entourée la conservation de la communauté. Le village des Guittards-Pinons formait en réalité une sorte de clan. La propriété de ce clan dans aucun cas n'est partageable. Pourquoi cela? C'est à cause de ce vieil adage celtique :

Rien n'est plus triste qu'un clan sans territoire!

Des communautés agricoles véritables existaient naguère encore dans le Morvan, ce pays qui a su conserver une physionomie si particulière, si gauloise, pourrions-nous dire. Nous en retrouvons encore une dans la vieille terre d'Armor. Les habitants des îles d'Hœdic et de Houat situées entre Belle-Ile (Vindilis) et l'entrée de ce Morbihan où la flotte de César pénétra, après un combat naval si terrible, vivent également en commun. Nous ajouterons que dans les campagnes des trois départements où la langue bretonne se parle encore, il n'y a guère de villages qui n'ait des bois ou des landes dont la jouissance appartient à tous, et que nous retrouvons là, à n'en pas douter, un reste de coutumes gauloises. Les landes, certains bois, les étangs et les routes étaient communs.

Nous voulons faire connaître sous tous leurs aspects ces montagnards avec lesquels nous allons mettre César aux prises, et qui, à coups de hache, plus encore qu'à coups d'épée, se tracèrent à *Gergovia*, un sanglant sillon dans les rangs épais de ses légionnaires. La hache, en effet, était la compagne inséparable des Gaulois. Ils l'employaient à tous les usages, et comme le font si bien remarquer MM. Bulliot et Roidot, ils lui reconnaissaient en quelque sorte un ca-

ractère sacré. La hache se conservait dans la famille. Dans le code d'Hoël le Bon, il existe un article de loi interdisant au père de la léguer. Les paysans du Morvan semblent avoir hérité des Gaulois de leur amour pour cette arme. En effet ils en portent toujours une sur l'épaule. Quand ils tiennent le manche de leurs charrues, toujours bien primitives, ils la fixent à une entaille réglementaire « dans toutes les charrettes du pays[1]. » C'est au moyen de leur hache que les Celtes se frayaient des passages à travers les halliers et les bois qui formaient la majeure partie des biens communaux dans lesquels paissaient les immenses troupeaux de porcs qui faisaient leur principale richesse.

Les Arvernes aimaient à se tatouer avec du pastel, et il semble que leurs descendants aient encore un peu conservé ce goût. Ils avaient dans le caractère plus de détermination que les Eduens ; ils devaient sans doute cette qualité à ce qu'ils étaient montagnards.

Nous avons dit que les marchands ne s'aventuraient pas sur leur territoire. Faudrait-il conclure de là que les Arvernes n'étaient pas hospitaliers ? En aucune façon. Ils l'étaient autant, si ce n'est plus, que tous les autres Gaulois. Ce que nous rapporte Legrand d'Aussy de la charité des Guittards-Pinons s'applique admirablement à leurs pères.

Les Gaulois avaient, dans la mesure de leurs moyens, de pareilles attentions pour leurs hôtes. Ils ne devaient point s'enquérir de leurs noms dans la crainte d'apprendre qu'ils avaient recueilli un ennemi. Rien ne devait troubler l'hospitalité qu'ils donnaient.

Le soir, avant d'éteindre le feu qui brillait dans l'âtre, ils avaient soin de sortir de leurs demeures et de jeter dans la campagne un triple appel qui conduisît vers eux, c'est-à-dire vers un gîte, les voyageurs attardés ou perdus.

Après cette digression, retournons à l'étude des péripéties de la septième campagne de Jules César.

Dès qu'il connut les desseins de son adversaire, Vercingétorix se rapprocha de l'Allier et en coupa tous les ponts.

1. Bulliot, *La cité gauloise*.

Les deux armées occupèrent chacune une des rives de la rivière, s'épiant sans cesse. César n'avait pas d'autre but que de prendre en défaut la vigilance de son adversaire, afin de pouvoir franchir le cours d'eau qui l'arrêtait si inopinément. Pendant fort longtemps, de l'aveu même du proconsul, ses efforts furent vains, tant les éclaireurs postés par le Pen-Tiern faisaient bonne garde. La position des Romains devenait chaque jour plus précaire. L'Allier n'étant presque jamais guéable avant l'automne, il fallait ou qu'ils restassent inactifs jusqu'au retour de cette saison, ou que, par un stratagème, ils éloignassent Vercingétorix et rétablissent un des ponts[1].

C'est à ce dernier moyen que César s'arrêta, son génie étant fertile en ruses de guerre... et autres. Il est extrêmement difficile de préciser l'endroit exact de la rivière où le passage s'effectua. Dans son *Histoire de César*, M. Maury ou Napoléon III, comme on voudra, pense que César a fort bien pu gagner l'Allier à Moulins. Il en aurait remonté le cours par la rive droite jusqu'à Varennes. De Varennes à *Gergovia* on compte 77 kilomètres. L'auteur des *Commentaires* nous apprend qu'il lui fallut cinq jours pour parvenir au pied de la montagne de *Gergovia*. Pour étayer son opinion, Napoléon III ou M. Maury parle d'une voie romaine établie ultérieurement de Varennes à la capitale des Arvernes et qui aurait suivi le parcours d'une ancienne route gauloise. Nous ne voyons pas là une raison bien péremptoire, mais pourtant, nous sommes moins sceptique que M. Desjardins, et nous accorderions volontiers que c'est à Varennes que les légions de César déjouèrent la vigilance des Gaulois[2].

Une autre opinion s'est aussi fait jour. Francis Monnier pense que le proconsul franchit l'Allier à la hauteur de Vichy, dans un endroit nommé aujourd'hui la Glacière, mais il ne nous dit point sur quels faits sa théorie repose. Quoi qu'il en soit, César se résolut un jour à camper dans un lieu

1 *Bell. Gall.*, VII, XXXV.

2. Voy. *Vie de César*, p. 231, note II, et *Géographie des Gaules*, t. II, p. 678.

couvert de bois, en face même d'un des ponts que Vercingétroix avait détruits. Il y resta caché le lendemain avec deux légions et fit poursuivre sa route au reste de l'armée et aux bagages. Afin de donner le change à l'ennemi, le proconsul avait eu soin de prélever sur les six légions les cohortes qu'il avait gardées avec lui et qui représentaient le nombre d'hommes qu'il faut pour en former deux, si bien qu'en voyant défiler les corps des troupes insensiblement diminués, les archers gaulois postés près de la rivière coururent en toute hâte prévenir Vercingétorix de ce qui se passait. Celui-ci se laissa prendre au piège, rassembla toutes ses forces, et s'ébranla pour surveiller de la rive qu'il occupait les légions que César envoyait en avant avec mission de se porter aussi loin qu'elles pourraient le faire dans une seule étape.

Nous venons de décrire la manœuvre que le proconsul fit exécuter à son armée, telle que nous la comprenons. Le texte des *Commentaires* présente ici la plus grande obscurité. Traduit mot à mot, c'est à peine s'il offre un sens, à force d'être concis. Aussi faut-il absolument l'interpréter ici.

Dès qu'il s'aperçut que sa ruse avait réussi, César rétablit le pont sur les anciens pilotis et fit passer les cohortes qu'il avait avec lui et les établit solidement sur la rive conquise. Il rappela secrètement le gros de ses troupes, qui, grâce aux ombres de la nuit, déroba aux Gaulois leur marche rétrograde[1]. A l'aube, toute l'armée romaine se trouva avoir franchi l'Allier[2].

La rapidité avec laquelle le pont fut remis en état s'explique fort bien lorsqu'on connaît qu'elle était la composition et l'armement d'une légion romaine. Une légion était un corps d'armée en miniature; comme nous le montre Végèce : « ... La légion, dit cet auteur, porte aussi avec elle des bateaux pour passer les fleuves, des harpons, des grappins et de très longues cordes. Elle a pour faire les travaux des fossés, des hoyaux, des houes, des pics, des leviers, des râ-

1. *Dion Cassius*, XL, 35 νυκτός.
2. Stratagème de Polyen.

teaux, des civières, des paniers pour porter la terre. Elle a des dolabres, des haches, des doloires, des scies, pour couper et scier le bois et les pieux. Elle a en outre des ouvriers avec toutes sortes d'objets de fer, pour attaquer les places des ennemis, établir les *tortues*, les *muscules*, les *béliers*, les *vignes*, comme on les appelle, et aussi les tours ambulatoires (fig. 139, page 256). En un mot, tout ce qu'on croit pouvoir être nécessaire dans une guerre de quelque nature que ce soit, une légion doit l'emporter partout avec elle, afin de pouvoir soit établir un camp, soit y constituer une cité armée « *armatum civitatem*[1]. »

Le Pen-Tiern comprit bien vite dans quel piège il était tombé. Il répara dans la mesure du possible le tort que le passage des légions avait fait à la cause de l'indépendance, en se gardant bien de se rapprocher de César. C'est pourtant ce sur quoi celui-ci comptait. En bataille rangée, il était assuré de venir aisément à bout de l'armée gauloise. Le moindre échec essuyé par les troupes de Vercingétorix pouvait livrer à la merci du proconsul l'Arvernie tout entière.

A peine maîtresse de la rive que la veille encore les Gaulois occupaient exclusivement, les troupes romaines prirent leurs postes de combat. — Il ne sera peut-être pas hors de propos de montrer ici quelle était la tactique ordinaire des légions ; elles se rangeaient chacune séparément sur une ligne générale avec des intervalles entre deux légions voisines, entre les cohortes d'une légion et entre les centuries d'une cohorte : c'est par ces passages que travaillaient les troupes légères (*levis armatura auxilia*). C'est par là qu'elles sortaient pour combattre et pour poursuivre les ennemis ; elles rentraient par le même chemin pour se réfugier derrière la légion. Dans le combat, la légion devait rester solide sur place comme un mur de fer, dit Végèce ; elle ne devait jamais ni fuir ni poursuivre « *nec fugere nec sequi* ». L'ordre du combat était le même dans toutes les légions d'une armée romaine en bataille et dans toutes les

1. Vegèce, II, XXV; in Maissiat., *Jules César en Gaule*, page 161.

batailles. Le fonctionnement d'une légion indiquera donc ce qui se passait dans chaque bataille.

Sur les deux ailes se massait la cavalerie de la légion ; sur la première ligne d'infanterie la première cohorte avec l'aigle prenait position à droite; la seconde cohorte se plaçait à gauche de la première, la troisième à gauche de la seconde, et ainsi de suite, jusqu'à la cinquième cohorte, qui se trouvait à l'extrême gauche de cette première ligne de bataille, tandis que sur la seconde ligne, la sixième cohorte prenait place à droite derrière la première cohorte, la septième à gauche de la sixième, et ainsi de suite jusqu'à la dixième cohorte, qui se trouvait par conséquent derrière la cinquième, placée toujours à l'extrême gauche de la seconde ligne de bataille.

Les troisième, cinquième, sixième, huitième et dixième cohortes, qui constituaient la première aile et le centre de chaque ligne de la légion, ces cohortes, disons-nous, étaient composées d'hommes d'élite. Tous les légionnaires portaient le casque, la cuirasse, des jambarts, un lourd bouclier, un *gladius*, cinq *plumbatæ* ou balles de plomb placées dans les boucliers ; les légionnaires lançaient les balles au début du combat. Ils avaient en outre deux *pila* ou javelots, qui, bien lancés, perçaient un fantassin à travers son bouclier et un cavalier même à travers sa cuirasse. Les légionnaires de la première ligne de bataille étaient appelés les princes (*principes*) et ceux de la seconde les hastaires (*hastati*).

Derrière ces deux lignes de légionnaires, étaient placés : les *auxiliaires* avec le bouclier, les *plumbatæ*, les *gladii* et les *pila ;* puis des archers casqués, cuirassés et armés du *gladius*, de traits et d'arcs ; ensuite, des frondeurs, qui lançaient des pierres à la fronde et au fustibale ; enfin des *tragularii*, qui envoyaient des traits avec la manubaliste ou l'arcubaliste (fig. 144).

Derrière ces troupes ainsi distribuées, se trouvaient les *triaires*, armés de même que les légionnaires ; ils se tenaient un genou en terre prêts à rétablir le combat et à tenter un nouvel effort pour obtenir la victoire, si, par cas, la première ligne venait à faiblir.

Nous n'insisterons pas davantage, pour le moment, car nous aurons occasion de donner d'autres détails, quand nous établirons quelle était la force numérique des légions de César, après sa défaite sous les murs de *Gergovia*, c'est-à-dire à la veille de l'investissement d'*Alesia*. Après cette description, qui montre bien l'organisation d'une armée romaine en bataille, on comprendra que le Pen-Tiern eut bien raison de ne point vouloir faire mesurer ses troupes avec celles de César, qui l'attendait dans des positions excellentes.



FIG. 144. — Arcubaliste ou manubaliste.

En toute hâte, il se dirigea sur *Gergovia*. Quelle qu'ait été sa diligence, nous ne pensons pas qu'il ait pu mettre plus de moitié moins de temps que César, dont la marche était ralentie par le nombreux matériel de siège que ses légions amenaient de *Noviodunum*, indépendamment des *impedimenta* ordinaires qui étaient réglementaires. Chaque centurie avait en effet son *carrobaliste* ou baliste monté sur des roues et traîné par des mulets, chaque cohorte, un *onagre*, sur un chariot traîné par des bœufs[1]. Ces engins meurtriers n'étaient pas servis par des hommes spéciale-

1. Vegèce, II, xxv.

ment exercés; tous les légionnaires, sans exception, les manœuvraient à tour de rôle.

Nous ne saurions trop admirer les dispositions que Vercingétorix sut prendre en si peu de temps pour mettre sa ville natale en parfait état de défense. Le proconsul ne peut s'empêcher de lui rendre une justice mêlée d'étonnement, sinon d'admiration. Mais n'anticipons pas sur le récit : il s'agit maintenant de faire connaître dans quelle formidable position était située *Gergovia*. Nous nous placerons donc dans les rangs de l'état-major de César, s'il nous est permis d'employer ici une expression bien moderne, et nous ferons avec lui cette reconnaissance autour de la place qu'il effectua après une longue escarmouche de cavalerie[1] où l'avantage lui resta.

La première impression du proconsul fut désastreuse. *Gergovia* se dressait devant lui sur une montagne assez haute. Il fut effrayé en se rendant compte que la ville ne pouvait être assiégée d'après les règles ordinaires. Pas plus qu'*Avaricum*, il ne fallait songer à faire exécuter par ses troupes un investissement complet. Il ne pouvait guère espérer s'en rendre maître que grâce à un hasard heureux, à une surprise. A *Avaricum*, Vercingétorix n'était point comme ici renfermé dans la place. César commençait à comprendre quel adversaire il avait en face de lui. Sur les flancs de la montagne que couronnait la capitale des Arvernes, et sur tous les contreforts il voyait échelonnées toutes les troupes de l'armée gauloise, dont les boucliers émaillés reluisaient au soleil, et il ne craint pas de nous dire que le grand *oppidum* avec cette multitude de défenseurs lui offrit un aspect horrible, *horribilem speciem præbebat*.

Le mont de *Gergovia* (Gergovie) est situé à 6 kilomètres de Clermont, l'ancien *Nemetum* des Romains. Nous inclinons à penser que *Nemetum* n'est que la traduction, ou mieux l'imitation du vieux mot gaulois *memeidh*, qui, à l'origine, fut le nom d'un homme légendaire, presque d'un demi-dieu, qui passe pour avoir guidé vers les Gaules des tribus aryennes

1. *Bell. Gall.*, VII, XXXVI.

chassées de l'Orient par des événements dont le souvenir n'est pas arrivé jusqu'à nous. A en croire les plus anciennes traditions, ces émigrants en quête d'une nouvelle patrie vinrent aborder sur nos côtes après une navigation longue et pénible. Leurs barques, de même que leurs boucliers (fig. 145), étaient faites en osier recouver de peaux. Elles devaient beaucoup ressembler à ces radeaux formés de légers planchers supportés par des outres plus ou moins gonflées dont l'usage se conserva sur les bords de la Méditerranée tout le temps que dura l'occupation romaine. Les bateliers qui faisaient usage de ces esquifs singuliers finirent par former des associations puissantes et prospères. Il y eut, en un mot, des collèges d'*utriculaires*. César appréciait fort leur mode de navigation, et s'en servit.



Fig. 145. — Bouclier en osier recouvert de peau.

Nemeidh était un sage. Quelques auteurs pensent que c'est lui qui introduisit dans les Gaules une religion éclose sous d'autres cieux, sous la bienfaisante influence d'*Agni*, le feu divin, le soleil aux chauds rayons.

« Je chante Agni, — s'écrie un poète védique, — Agni, ce maître de la richesse, ce héros invincible et triomphant dont la force a donné aux nations plongées dans les ténèbres de l'Occident, les heureuses lumières de l'Orient[1] ».

Voilà donc nos origines asiatiques proclamées par les poètes sacrés de l'Inde, en conformité avec nos plus éminents philologues.

Plus tard, le mot Nemeidh servit à désigner tous les lieux consacrés aux dieux. En parlant du sanctuaire du pays des

1. *Rig Véda*, verset 4 de l'hymne 5, p. 351. Traduction de Langlois.

Carnutes, ce *milieu sacré* des Gaules, on disait *Dry Nemeidh*, le *sanctuaire du chêne*.

L'emplacement sur lequel plus tard *Nemetum* s'éleva est donc pour nous l'ancien lieu sacré des Arvernes. Il devait être perdu au fond de quelques-unes de ces forêts innombrables dans cette région où les roches volcaniques, constituant presque partout le fond du sol par leur décomposition sous l'influence des agents atmosphériques, sont éminemment propres à la végétation des arbres [1].

Le mont Gergovie se dresse entre Romagnat, Chanonat et Orcet. Le plateau sur lequel la ville était assise est à peu près uni. Sa forme affecte celle d'un parallélogramme allongé qui mesure 1400 mètres dans un sens et 520 mètres seulement dans l'autre. Les versants qui sont tournés du côté du nord et de l'est présentent des pentes inaccessibles, celui du sud est comparé avec raison par divers auteurs à un escalier dont tous les degrés seraient formés de terrasses assez faiblement inclinées et d'une largeur de 150 mètres. Sur ces vastes espaces, des contingents fournis par diverses tribus gauloises étaient campés, chacun autour de son enseigne. De la plaine ils devaient offrir un spectacle imposant. Les rauques fanfares des armées, ces longues trompettes gauloises en bronze (*carnices*) avec un pavillon en forme de gueule béante, durent saluer l'arrivée de l'armée romaine et rappeler à tous les légionnaires le triste souvenir de l'attaque du camp de Sainte-Radegonde auprès d'*Avaricum*.

Le point culminant de *Gergovia* est à 744 mètres. Cette montagne est reliée par le col des Gaules au massif si accidenté de Rizolles, qui lui est un peu inférieur comme élévation, et sur lequel le Pen-Tiern avait fait camper des forces imposantes. Par ce plateau secondaire, dont la possession lui était ainsi assurée, Vercingétorix était certain de conserver libres ses communications avec le reste des Gaules. En effet, Rizolles fait partie d'une chaîne qui se ramifie au loin. Les gorges qui sont creusées dans ses flancs étaient inacces-

1. A. Maury, *Les forêts de la Gaule.*

sibles aux Romains, mais par contre, elles étaient bien connues des Arvernes, qui par là étaient toujours assurés de faire parvenir des vivres aux assiégés.

César n'osa pas d'abord s'établir trop près de la place. Il fit donc camper ses troupes à une grande lieue de *Gergovia*, dans une plaine quadrilatérale qui était, à l'époque dont nous nous occupons, traversée par l'Allier. Depuis, ce bras a été desséché, ainsi qu'un petit lac nommé lac de Sarlièves. Il est évident que le proconsul, bien qu'il eût avec lui de 55 à 60 000 hommes, ne se sentait pas rassuré. La leçon reçue dans son attaque contre le camp gaulois des marais de l'Auron lui profita. Il imita la tactique gauloise en faisant servir les cours d'eau naturels à la protection de son armée. Il ne se fia pas d'ailleurs uniquement à ces défenses qui lui étaient fournies par la nature. Il occupait une sorte de presqu'île formée par l'Allier, mais un côté, celui qui justement était en face de *Gergovia*, était accessible. Il le ferma au moyen de grands ouvrages en terre et de fossés très profonds. L'emplacement de ce camp est encore très reconnaissable malgré les grands changements apportés par la culture à la configuration du pays. Il est situé en plaine, non loin du village d'Orcet, et porte à cause de sa forme creuse, le nom de *Gondole*. Entre le camp et la place, s'étendaient de vastes pâturages où les chevaux de l'armée gauloise paissaient sous la garde de postes nombreux. Chaque jour, de sanglantes escarmouches avaient lieu. Le plus souvent, l'avantage restait aux guerriers de Vercingétorix, qui étaient facilement secourus par les troupes échelonnées sur les flancs de la montagne. Leurs campements étaient en effet situés de telle façon, que rien de ce qui se passait dans la plaine ne pouvait leur échapper. César se garde bien de nous parler de ces engagements dans lesquels, au dire de Dion Cassius, « il perdit une quantité considérable de soldats ».

En face du versant méridional de *Gergovia*[1], se dresse

1. Quand nous parlons de la ville nous disons toujours *Gergovia*. Par le mot français Gergovie que nous faisons alors masculin en sous-entendant *mont*, nous entendons toujours la montagne.

une colline assez escarpée d'un côté, mais en pente douce de l'autre. De nos jours, on l'appelle la *Roche-Blanche.* Son point culminant ne mesure que 561 mètres de hauteur. Nous admettons avec bon nombre d'auteurs que c'est de cette hauteur que César veut parler, quand il nous rapporte qu'en face de la ville, « au-dessous de la base même de la montagne, était une colline bien fortifiée. » Le plateau de la Roche-Blanche est de 185 mètres plus bas que la ville. Mais l'auteur des *Commentaires* (VII, xxxvi) ajoute que cette colline était comme taillée de tous les côtés, *ex omni parte circumcisus.* César nous semble avoir voulu donner ainsi plus d'importance à la conquête de la Roche Blanche par ses troupes.

Vercingétorix, qui avait établi son quartier général, comme nous dirions aujourd'hui, au milieu même de son camp, et qui tous les jours au lever du soleil recevait les principaux chefs de son armée pour écouter les communications qu'ils pouvaient avoir à lui faire et leur donner ses ordres, ne crut pas devoir, dès avant l'arrivée des Romains devant la place, faire occuper bien fortement la position dont le proconsul s'empara nuitamment. La garnison très faible se retira. Si Vercingétorix avait voulu que la Roche Blanche restât en son pouvoir, les guerriers auxquels il avait confié sa garde ne se seraient pas laisser chasser. Ils seraient plutôt morts tous jusqu'au dernier.

César, qui ne peut pas dire que ses légionnaires eurent à surmonter une grande résistance, veut qu'au moins ils aient la gloire d'avoir emporté d'assaut une position presque inaccessible. C'est pourquoi il nous dit que la Roche-Blanche est de tous les côtés « *comme taillée à pic* ». Sur le plateau conquis sans de grands efforts, le proconsul établit deux légions pour inquiéter les Gaulois quand ils descendaient de leurs positions pour faire pâturer leurs chevaux ou pour se procurer de l'eau. La Roche-Blanche commande en effet le cours de l'Auzon, la seule rivière qui se trouve dans le voisinage immédiat de Gergovie.

Nous ne prétendons pas que cette position n'ait pas été de quelque avantage pour les Romains, mais nous pensons

que César s'exagérait grandement son importance, ou que devant nous conter bien imparfaitement, il est vrai, plus tard la triste fin de son expédition, il a voulu nous faire le récit d'un glorieux fait d'armes accompli précédemment. La cavalerie gauloise pouvait trouver les pâturages dont elle avait besoin sur les flancs de la montagne de Rizolles et dans les prairies qui s'étendaient de l'autre côté du Gergovie, c'est-à-dire sur le versant que César ne crut pas devoir menacer en y établissant des troupes.

Il est aussi bien évident que de nombreuses sources devaient jaillir du massif de montagnes que l'armée gauloise couvrait de ses tentes. Ne savons-nous pas de plus qu'au col des Gaules il y a un torrent qui, à l'époque de l'année où commença le siège, coule toujours à pleins bords? C'est, en effet, dans le mois d'avril que, selon toute apparence, le proconsul apparut dans la plaine d'Orcet.

Le plus grand avantage que César dut retirer de la prise de la Roche-Blanche fut de rendre moins désavantageuses pour ses troupes ces continuelles rencontres de cavalerie que Vercingétorix faisait toujours appuyer de corps d'archers. Mais le Pen-Tiern, au dire de son adversaire lui-même, n'attendait pas de ces combats un profit autre que d'enhardir ses troupes par des succès fréquents. Il voulait, en quelque sorte, essayer leur courage. Au bout de quelque temps il vit que son armée était digne d'accomplir les grands desseins qu'il méditait, et dès qu'il eut cette assurance, il n'ordonna plus d'aussi fréquentes sorties.

Il fallut quelques jours à César pour relier par un double fossé de douze pieds le *petit camp* de la Roche-Blanche au *grand camp* de Gondole.

Tandis que Vercingétorix était en parfaite communication avec le reste des Gaules, César tournait tous ses regards vers *Gergovia*, croyant que la question des subsistances, dont nous le voyons d'abord se préoccuper, était heureusement résolue pour lui, son jeune adversaire envoyait des messagers à Bibracte. Convictolitan qui, nous l'avons vu, devait son titre de vergobreith à l'influence du proconsul, se laissa entraîner non par l'or des Arvernes,

comme l'affirment les *Commentaires*, mais par le courant qui à Bibracte entraînait tous les esprits que Rome n'avait pas encore gangrenés. A la tête du parti qui voulait une rupture avec César, se trouvaient Litavic et ses frères. Ils étaient membres d'une des plus grandes familles de la confédération éduenne.

Le proconsul, ce grand acheteur de consciences, prétend que toute la jeunesse se laissa gagner par l'appât de l'or des Arvernes. C'est faux ! Et comment ne s'est-il pas aperçu, que le mensonge mis en avant par lui ne ferait pas illusion, quand il rapporte immédiatement après, un discours énergique de Convictolitan. Il fait dire aux guerriers éduens « qu'ils sont libres et nés pour commander. Leur nation retarde seule la victoire certaine de la Gaule. L'autorité des Éduens retient seule les autres nations ; s'ils changent de parti, les Romains ne sauraient tenir dans les Gaules. Pour lui, il a sans doute quelque obligation à César, quoique au reste il n'ait obtenu que ce qu'exigeait la justice, mais il préfère à tout la liberté commune. Et pourquoi les Éduens auraient-ils plutôt recours à César, pour décider de leurs droits, que les Romains aux Éduens [1]. »

Quelle différence entre ces paroles et celles que nous avons vu tenir à Vercingétorix dans plusieurs occasions ! Combien les harangues du Pen-Tiern comportent plus de noblesse et de fermeté ! Certes, nous pensons qu'au fond de son âme (tout au fond) le *vergobreith* était sincère quand il parlait de son désir de concourir à l'affranchissement de la patrie. Mais ne voit-on point dans ce qu'il dit percer une jalousie honteuse?..... *Les guerriers éduens sont libres et faits pour commander*. En d'autres termes, Convictolitan redoute la légitime influence que la victoire donnera aux Arvernes, et cela, au détriment des Éduens, leurs émules.

Ces mauvais sentiments entraient dans le cœur des brenns, comme malgré eux. Ils n'étaient point partagés par la masse des guerriers. L'exhortation à combattre pour la liberté commune n'était-elle pas plus que suffisante pour

1. *Bell. Gall.*, VII, XXXVII.

décider les auditeurs du *vergobreith?* Oui, sans doute. Il est vrai que César, qui toute sa vie aspire à donner des chaînes à sa patrie, ne peut comprendre quelle magique influence ont sur les âmes bien trempées les appels aux armes en vue de sauver l'indépendance. Lui dont le cœur est si bas, il veut voir partout de la corruption, c'est-à-dire l'emploi de son moyen favori.

Les amis de Litavic et du *vergobreith* furent d'avis qu'on ne devait pas tarder à commencer les hostilités. Il ne fallait pas permettre aux partisans de César de tramer de sourdes intrigues pour empêcher la Confédération de se soulever. Ils voulaient au contraire compromettre le pays tout entier par une action prompte et hardie.

Nous venons de dire que César avait encore des partisans à Bibracte. Quels étaient-ils? Quelques nobles sans doute, et beaucoup de druides. Les prêtres, oui, les prêtres, furent toujours pour la cause romaine. Nous verrons dans la suite de cette histoire des colliers d'or se rattacher plus ou moins sincèrement au grand parti qui voulait sauver les Gaules. Divitiac fut toujours avec César, et nous pensons qu'on peut dire en parlant de lui :

Ab uno disce omnes.

Par lui seul, on peut les juger tous!

Après tout, peut-être que cette hostilité qui ne prenait point la peine de se dissimuler valait encore mieux que les perpétuelles fluctuations de la noblesse.

Il fut donc décidé que Litavic prendrait le commandement d'un corps de 10000 hommes pour aller renforcer l'armée romaine sous les murs de *Gergovia*, tandis que ses frères se rendraient au camp de César. Il fallait endormir la vigilance du proconsul. Rien ne pouvait plus y contribuer en effet que la présence à Gondole des jeunes Éduens dont les *Commentaires* nous parlent.

Lorsque Litavic ne fut plus avec ses troupes, et le convoi de vivres qu'elles escortaient, qu'à une dizaine de lieues de

Gergovia, il rassembla tous ses guerriers et leur dit en répandant des larmes amères :

« Où allons-nous? Toute notre cavalerie, toute notre noblesse ont péri? Nos principaux citoyens Eporédorix et Viridomare ont été, sous prétexte de trahison, égorgés par les Romains, sans autre forme de procès. Écoutez ceux qui ont échappé au massacre, car pour moi, après avoir perdu mes frères et tous mes proches, la douleur m'empêche de vous en faire le récit. »

Litavic faisait allusion aux troupes éduennes qui étaient parties de *Decetia* avec César quand il avait formé le dessein de porter la guerre chez les Arvernes.

Alors parurent des hommes qui étaient fort au courant du rôle qu'ils devaient jouer. Ils répétèrent que César avait égorgé tous les cavaliers auxiliaires éduens et qu'eux-mêmes ne s'étaient sauvés du carnage qu'en se cachant au milieu de la multitude des soldats[1] !

Tous les guerriers du corps d'armée de Litavic poussèrent de grands cris en entendant ces paroles et conjurèrent leur chef de prendre toutes les mesures que la situation commandait.

Y a-t-il à délibérer? leur dit-il. « Avons-nous autre chose à faire que d'aller vers *Gergovia* pour nous joindre aux Arvernes? Doutons-nous qu'après un pareil forfait, les Romains n'accourent déjà pour nous égorger? S'il nous reste quelque courage, vengeons un meurtre si indigne, et exterminons ces brigands. »

La foule des guerriers, sur un geste de Litavic, s'empara des citoyens romains qui se croyaient en sûreté au milieu des Éduens et les fit périr. Le convoi de vivres fut pillé. Sur-le-champ des messagers partirent pour Bibracte avec l'ordre de propager partout la terrible nouvelle du massacre des cavaliers et des colliers d'or, et d'encourager leurs compatriotes, ainsi abusés, à se lever en masse pour venger les malheureux lâchement égorgés au camp de Gondole.

Pour que la fable imaginée par Litavic ait pu si aisément

1. *Bell. Gall.*, VII, XXXVIII.

trouver créance, il fallait que les Éduens eussent une bien triste opinion de César. Les crimes et les trahisons dont il s'était rendu coupable en diverses circonstances rendaient, à coup sûr, vraisemblables les nouvelles que le chef Éduen fit porter à Bibracte. Tout autre homme que le proconsul s'indignerait en racontant ces faits. Lui, César, reste absolument impassible. C'est avec sérénité qu'il nous rapporte qu'on a traité lui et les siens de brigands (*latrones*[1]). Pour qualifier la conduite de Litavic il ne trouve qu'un mot, *mendacium*, imposture, mensonge, et il l'emploie dans une phrase brève et sèche. Nous ne croyons pas nous tromper en avançant qu'au fond de l'âme César devait avoir une certaine considération pour l'ennemi qui avait su ourdir une pareille trame.

Eporédorix que Litavic prétendait avoir été frappé par César, appartenait à la plus haute aristocratie éduenne. Le bruit de sa mort devait donc provoquer l'indignation de tous les colliers d'or et amener leur défection. Quand des difficultés surgirent à Bibracte, lors de l'élection de Convictolitan, Eporédorix s'était montré un partisan résolu de ce candidat de la noblesse. Viridomare, dont il a été également question, s'était, au contraire, déclaré en faveur de Cot. Il est à croire que dans cette circonstance il fit preuve de talent, car le proconsul et son ami, le druide Divitiac, comprirent qu'il était nécessaire de se l'attacher par les liens de la reconnaissance. Viridomare, dont la naissance était bien moins illustre, jouissait de beaucoup de crédit auprès des siens. Il fut ébloui par les honneurs dont César le combla à la prière du prêtre éduen. Ces deux jeunes hommes qui se disputaient le premier rang, sur l'ordre spécial du général romain étaient venus le rejoindre au camp de Gondole, dès les premiers jours du siège.

Eporédorix avait été informé du dessein de Litavic. César ne prend pas la peine de nous dire comment. Il vint au milieu de la nuit trouver le descendant de Vénus et des rois pour le prier de ne pas souffrir que « son pays, séduit par

1. César, *Bell. Gall.*, VII, XXXVIII.

les mauvais conseils de quelques jeunes gens, abandonnât l'alliance des Romains. Ce malheur est à craindre, si tant de milliers d'hommes vont se joindre à l'ennemi. Leur sort ne pourrait être indifférent à leurs proches; la nation même n'y resterait pas insensible. »

La position de César devenait fort critique. Il comptait sur les Eduens pour approvisionner son armée, et voilà que cette puissante confédération, jetée entre ses bras par la jalousie séculaire qu'elle portait aux Arvernes, allait presque inévitablement se tourner contre lui. Avec quatre légions sans bagages et toute sa cavalerie, c'est-à-dire plus de trente mille hommes, le proconsul se porta au-devant du corps de Litavic. Ce dernier, avec ses dix mille hommes s'était remis en marche pour aller rejoindre l'armée de Vercingétorix. Les légions firent environ huit lieues avant d'atteindre les Éduens. Dès que César les aperçut, il disposa sa cavalerie de manière à fermer la route à tous ceux des ennemis qui voudraient fuir vers *Gergovia*, mais avec la recommandation expresse de ne tuer personne. Puis ordonna à Eporédorix et à Viridomare de se placer devant le front de ses troupes pour se montrer à tous leurs compatriotes. Le mensonge de Litavic fut ainsi dévoilé. Tous les guerriers de son armée jetèrent leurs armes et implorèrent la clémence du proconsul. Ils se montrèrent prêts à livrer le traître qui les avait entraînés dans cette fatale entreprise. Litavic, voyant ce revirement, s'enfuit à toute bride, suivi de ses soldures et de ses ambactes.

César se hâta d'envoyer des messagers à Bibracte pour détruire le mauvais effet des fausses nouvelles que Litavic avait donné l'ordre de répandre. Le proconsul voulait qu'on sût de quelle grandeur d'âme il avait fait preuve en pardonnant aux dix mille Eduens qui voulaient rejoindre Vercingétorix. Il nous apprend dans ses *Commentaires* qu'ils avaient évidemment mérité la mort.

La clémence de César en cette occasion nous semble bien problématique. Quel avantage eût-il retiré d'un massacre? Aucun. En regardant les choses de près, ne s'aperçoit-on pas au contraire qu'il eût, par une sévérité déplacée, gran-

dement indisposé contre lui la nation éduenne, chaque jour plus portée à répudier l'alliance de Rome. De quoi d'ailleurs étaient coupables les guerriers de Litavic? De rien. Les résultats obtenus en cette occasion par le proconsul étaient très considérables, puisqu'il avait empêché un renfort de 10 000 hommes de pénétrer dans la place qu'il assiégeait. Il avait dû ce succès à la rapidité de ses mouvements. Il crut qu'il devait continuer avec promptitude et n'accorda que trois heures de repos à ses soldats avant de reprendre à leur tête la route de Gondole.

Vercingétorix ayant appris que César n'avait laissé derrière lui que deux légions sous les ordres de Fabius avait ordonné une attaque générale. César était encore à quatre lieues environ de ses positions quand des cavaliers vinrent le mettre au courant de la situation. Elle était presque désespérée. En effet, toute l'armée gauloise avait fondu sur les retranchements. Les premiers corps engagés, au moindre signe de lassitude étaient relevés par des troupes fraîches, tandis que les deux légions combattant sans relâche, à cause de la grande étendue du camp qui obligeait les mêmes hommes à rester constamment sur le rempart, étaient épuisées. Les fameux archers gaulois avaient couvert de traits les légionnaires dont beaucoup avaient déjà mordu la poussière. Le récit que César nous donne de la furieuse attaque dirigée par Vercingétorix nous fait supposer que le camp eût été emporté sans les machines de guerre dont l'armée romaine était, nous le savons, abondamment pourvue et qui jouaient chez les anciens, toute proportion gardée, le même rôle que chez nous, l'artillerie.

Quand la nuit fut venue, d'après ce que rapportèrent les cavaliers dépêchés vers César, les Gaulois se retirèrent; mais il était évident que l'attaque recommencerait le lendemain, encore plus furieuse. Fabius avait fait fermer par des palissades deux des quatre portes du camp et avait ajouté des parapets aux remparts.

César précipita sa marche et avant l'aube fut de retour à Gondole, ce qui empêcha l'armée de Vercingétorix de renouveler sa tentative.

Tandis que nous laisserons le proconsul passer la triste revue des survivants de ses deux légions, l'avant-veille encore si nombreuses, nous nous transporterons au cœur du pays éduen.

Les courriers envoyés par Litavic avaient de l'avance sur ceux de César. A la nouvelle du prétendu massacre du corps d'armée que la Confédération avait fournie, une émeute eut lieu à Bibracte. Les Romains assez nombreux qui s'y trouvaient furent traînés en prison ou même mis à mort. Convictolitan apporta ouvertement son concours aux révoltés. Un tribun militaire, M. Aristius, qui rejoignait sa légion sans doute avec un détachement et s'était arrêté à Cabillon (Châlons-sur-Saône actuel), fut attiré hors de la ville ainsi que tous ceux de ses compatriotes que leurs affaires avaient appelés dans cette place de commerce importante. Ils furent attaqués, harcelés nuit et jour et virent leurs bagages pillés. Cette poignée de citoyens romains fit bravement son devoir, à ce que nous assure le proconsul, et un grand nombre des assaillants fut tué. C'est au moment même où l'insurrection allait gagner tout le pays éduen que la preuve des mensonges de Litavic arriva à Bibracte. Il y eut un complet revirement des esprits que peut expliquer l'extrême mobilité de caractère que les auteurs anciens ont toujours reconnue à nos pères. Le parti de Divitiac profita de la stupeur générale pour reprendre de l'ascendant.

Le corps d'armée que Litavic avait voulu faire passer à l'ennemi était tout entier entre les mains de César. On savait qu'il n'avait pas voulu qu'on en châtiât les soldats. Nous avons montré qu'évidemment un massacre ordonné aurait été contre le but qu'il poursuivait. Mais on comprenait que chacun de ces dix mille hommes était par le fait un otage. César nous dit qu'il était maître de toute leur troupe (*interim nuntio allato omnes eorum milites in potestate Cæsaris teneri*). On conçoit que les Eduens, qui savaient de quoi le proconsul était capable, dussent craindre pour ceux des leurs qui étaient au camp de Gondole. De nombreuses députations se rendirent vers Aristius pour protester de leur innocence et désavouer les guerriers qui avaient pris les armes

contre les Romains. On rechercha les objets qu'on avait volés aux marchands venus d'Italie et établis dans les villes de la Confédération. Les biens de Litavic et ceux de ses frères furent confisqués.

Une sorte d'ambassade se rendit même auprès de César qui la reçut avec une grande bonté, quoiqu'il sût fort bien, nous dit-il, que de toute part des projets de guerre se tramaient sur le territoire éduen. Cet aveu du proconsul nous montre que le premier saisissement dont les druides et les nobles n'avaient pas manqué de profiter avec leur habileté ordinaire n'avait pas tardé à se dissiper. Lorsque le calme se fut un peu rétabli, on comprit quelle faute on avait commise en ne persévérant pas dans la révolte, et de nouveau, on prépara un autre soulèvement. On pourrait supposer avec raison que toutes les peuplades restées jusqu'alors indécises allaient tôt ou tard prendre les armes pour fondre sur l'armée romaine que le proconsul avait dû fractionner en deux corps dont l'un, nous l'avons vu, avait été mis par lui sous le commandement de Labiénus. Il est probable que les nouvelles reçues à Gondole des légions engagées dans une lutte contre les Parisiens et les Sénons étaient loin d'être rassurantes. La résistance opposée par le vieux Camulogène l'inquiétait. Le proconsul en vint à penser qu'il allait être bientôt enveloppé par toutes les forces de la Gaule. Il pensa — nous dit-il — aux moyens de s'éloigner de *Gergovia* et de réunir toutes ses troupes, sans que sa retraite, qui n'était causée que par la crainte d'une défection, pût ressembler à une fuite.

César s'indigne quand il songe qu'on a pu croire un seul instant à son désir de lever le siège d'*Avaricum*, et voilà qu'il nous avoue tout ingénument qu'il a failli renoncer à sa lutte contre les Arvernes. Si nous insistons sur ces assertions, c'est qu'à nos yeux elles ont beaucoup de valeur. Elles nous aideront à décider quelle foi il conviendra d'accorder aux phrases héroïques que nous verrons bientôt dans la bouche de César.

A *Avaricum* le proconsul ne fut sauvé que par un de ces coups de fortune que rien ne faisait prévoir et qui fut, nous

devons le reconnaître, habilement exploité par lui. La ville fut emportée d'assaut par surprise. En un mot, il eut grandement à se louer de la Fortune; il eut de la chance.

A *Gergovia*, il crut qu'une semblable occasion se présentait à lui. Un jour qu'il inspectait les travaux de la Roche Blanche, il s'aperçut qu'une colline d'ordinaire occupée par l'ennemi et les jours précédents entièrement couverte de troupes très nombreuses, était pour l'instant presque abandonnée. Son étonnement fut grand et il en demanda la cause aux transfuges gaulois qui abondaient dans son camp. En effet beaucoup d'hommes qui en secret tenaient pour les Romains à cause de quelque intérêt personnel et qui pourtant, forcés par le sentiment populaire, avaient été forcés de suivre les contingents de leurs peuplades, à l'armée de Vercingétorix, désertaient aussitôt qu'ils pouvaient le faire et venaient trouver le proconsul. Ils étaient assurés d'être reçus par lui avec faveur, car il avait le plus grand intérêt à être toujours exactement renseigné sur ce qui se passait dans l'*oppidum.*

Nous pensons que la hauteur dont par le César doit être le Puy de Jussat situé entre la Roche-Blanche et Rizolles. Nous nous trouvons sur ce point en contradiction avec l'auteur de la *Vie de César*. Ce dernier voudrait que l'endroit dont il s'agit dans le texte des *Commentaires* fût rattaché à Rizolles même. Ceci nous paraît inadmissible. Le Pen-Tiern ne dut jamais dégarnir de troupes des positions qui par le col des Gaules donnaient dans *Gergovia*. Il est vrai que les transfuges semblent désigner à un certain endroit le col de Rizolles, quand ils nous apprennent que les hauteurs dont il est question étaient peu accidentées et que par un passage étroit et boisé, on arrivait à une des portes de la ville.

Il est possible que le style de César soit, par certains côtés, très remarquable, mais nous lui dénions une qualité : c'est la clarté. A chaque instant, surtout dans le 7e livre, le lecteur est arrêté par des passages extrêmement obscurs; évidemment cette obscurité est voulue :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

a dit Boileau; nous n'ignorons pas non plus que César était un orateur habile, il pouvait donc écrire avec une grande clarté. A sa décharge, nous devons dire cependant que le proconsul, qui veut tromper ceux qui liront ses *Commentaires*, et qui certes manquent souvent de franchise, s'embarrasse dans les mots qu'il emploie. Pourtant les réticences contre lesquelles nous nous heurtons ici ne sont pas volontaires. Elles proviennent d'une habitude trop invétérée, et du mépris qu'il avait de la géographie. Il ne conçoit point qu'il y ait de l'intérêt à décrire exactement le lieu où une scène se passe.

Pendant la nuit le proconsul envoya des détachements de cavalerie dans la direction du Puy de Jussat, et leur donna l'ordre de mener grand bruit. Au point du jour, tous les muletiers et tous les valets du camp sortirent avec quelques cavaliers. On les avait équipés de façon que de loin les Gaulois cantonnés sous les murs de l'*oppidum* pussent les prendre pour des légionnaires. Enfin une légion fut ostensiblement s'embusquer dans les bois qui étaient situés au pied du Puy de Jussat. Il devint évident pour Vercingétorix que César voulait tenter d'enlever par un coup de main une hauteur dont la possession lui importait beaucoup. Mais alors pourquoi avait-elle été dégarnie de troupes? Il est à supposer que les jours précédents, le Pen-Tiern avait craint une attaque contre le plateau de Rizolles lui-même et qu'il avait cru devoir y masser toutes ses forces, quitte, une fois l'alerte passée, à faire réoccuper le Puy de Jussat.

Tous les efforts de l'armée assiégée se tournèrent donc vers la position menacée qu'il fallait sauver à tout prix. C'est ce que voulait César qui fit cacher toutes les enseignes et les signes trop apparents de ses légions. Par petits détachements elles passèrent du camp de Gondole à celui de la Roche-Blanche. La cavalerie éduenne reçut l'ordre de faire une démonstration sur l'extrême droite, c'est-à-dire de l'autre côté du mont de *Gergovia*. C'est de ce côté que depuis la perte de la Roche-Blanche les Gaulois menaient surtout paître leurs chevaux sur les contreforts qui s'appuient sur le plateau même qui portait la ville. Bien que de ce côté la

montagne fût extrêmement abrupte, l'*oppidum* avait pourtant une porte et un chemin.

Les positions gauloises situées en face de la Roche-Blanche se trouvèrent bientôt dégarnies de la plupart de leurs défenseurs, puisqu'on ne pouvait pas supposer que c'était surtout sur ce point que les Romains voulaient diriger leurs efforts.

De la Roche-Blanche aux murs de l'*oppidum*, il y avait douze cents pas, c'est-à-dire 1 kilomètre 777 mètres, si l'on ne tient pas compte des sinuosités du terrain, mais les guerriers n'avaient point laissé libre tout cet espace. A mi-côte, ils avaient élevé un mur de six pieds de haut. On trouve encore les débris de ces fortifications dans un endroit qui porte le nom de *Domaine de Gergovia*. Les campements ne descendaient point jusqu'à elles. Ils s'échelonnaient au pied même des remparts sur ces espèces de terrasses, d'immenses rampes dont nous avons parlé. Ils ne se touchaient pas. Entre les tentes des différentes tribus, il y avait des espaces laissés libres. Le Pen-Tiern, en assignant à chacun des contingents réunis sous ses ordres des lieux séparés, espérait de la sorte éviter les disputes et les rixes, toujours trop fréquentes dans des armées composées comme l'était la sienne d'éléments divers.

Bientôt César donna le signal de l'attaque, et les légionnaires se précipitèrent brusquement dans la plaine qui s'étend entre la Roche-Blanche et l'*oppidum*. Le proconsul attachait tant d'importance à la bataille qu'il engageait, que presque toutes ses forces furent lancées à l'attaque. Les retranchements furent promptement conquis. Nous savons qu'ils étaient à peine défendus. Trois camps tombèrent successivement entre les mains des assaillants. Dans l'un d'eux se trouvait Teutonat, le roi des Nitiobriges. Quand les Romains tentèrent leur hardi coup de main, il faisait sa méridienne. Il s'en fut à moitié habillé, eut son cheval blessé sous lui et n'échappa qu'à grand'peine. César prétend qu'il donna alors le signal de la retraite, mais qu'il ne fut pas entendu des légions, qui animées par ce premier succès, furent bientôt rendues sous les murs mêmes de l'*oppidum*.

Gergovia n'avait rien qui la distinguât des autres villes gauloises. Elle était entourée de remparts, excepté du côté du nord que des rochers de basalte se dressant sur la crête même de la montagne défendaient naturellement. Les fouilles entreprises en 1861 ont amené la découverte de trois portes situées au sud, au sud-ouest et à l'ouest[1]. Monnier, dans son *Vercingétorix,* nous parle d'une quatrième porte dont il aurait découvert l'emplacement et qui se trouvait au nord. Nous l'avons déjà signalée. Quand nous étudierons les événements qui se passèrent à Bibracte, lors de la grande Assemblée des députés de toute la Gaule, nous nous efforcerons de dépeindre une cité gauloise.

L'alarme était grande dans la ville. Les femmes se précipitèrent sur les remparts. Elles croyaient déjà que *Gergovia* était prise et jetaient aux assaillants des riches étoffes et de l'argent.

— Epargnez-nous! — s'écriaient-elles. —Et ne faites pas comme à *Avaricum*, où vous avez tué les femmes et les enfants!

Quelques-unes, s'aidant de main en main à descendre des murailles, vinrent se rendre aux légionnaires.

César nous affirme qu'il avait recommandé à ses soldats de ne pas se laisser emporter par leur ardeur et par la soif du pillage. *Gergovia* était l'antique capitale de ces rois Arvernes dont les richesses étaient légendaires. Lucius Fabius, centurion de la huitième légion, quelques instants avant l'attaque, avait déclaré « qu'excité par les récompenses données dans *Avaricum*, il ne laisserait personne escalader le mur avant lui. Ayant pris trois de ses soldats, il se fit soulever par eux et monta sur le rempart; puis leur tendant la main, les fit monter un à un[2]. »

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les paroles du centurion Fabius. C'est à dessein que nous les avons traduites textuellement. Elles nous servent à établir que César, qui après coup rédigea ses *Commentaires*, avait

1. Aucler, *Notes sur les ruines découvertes sur le plateau de Gergovie*. Clermont, 1862.
2. *Bell. Gall.*, VII, XLV.

bien véritablement ordonné l'assaut de la place et qu'il avait promis à ses soldats avec le pillage d'autres récompenses encore. La tentative ayant échoué, le proconsul, qui n'admettait pas, étant de race divine, qu'il pût éprouver un échec, a dénaturé les faits comme à plaisir. Il nous dit qu'après la prise des trois camps, il fit donner le signal de la retraite, mais que, par malheur, il ne fut entendu que de la dizième légion qui était la plus rapprochée de lui. Il prétend que c'est à cause d'une assez grande vallée qui existe en cet endroit. Cette vallée, nous avons le regret de le dire aux admirateurs des *Commentaires*, n'a jamais existé que dans l'imagination de leur auteur.

Nous savons de plus que depuis son arrivée sous les murs de *Gergovia*, César avait toujours pensé emporter la place d'assaut, grâce à quelque surprise. Son récit est donc de tout point mensonger.

D'ailleurs, les preuves surabondent, même en négligeant celle que nous fournit le proconsul lui-même dans les paroles qu'il prête au centurion Fabius. Puisqu'il était maître de tout l'espace compris entre la Roche-Blanche et les murs mêmes de l'*oppidum*, pourquoi n'a-t-il pas fait répéter son signal plus près des légions rendues jusqu'aux abords de *Gergovia?* Rien ne lui était pourtant si facile s'il voulait véritablement les voir battre en retraite. Et puis, on ne comprend pas bien pourquoi le proconsul se fût contenté de la possession des trois camps enlevés par ses troupes, quand surtout il savait qu'une panique extrême régnait dans la ville.

Les Gaulois qui s'étaient portés vers la crête qui du côté du nord protégeait l'*oppidum*, ne tardèrent pas à comprendre qu'ils avaient été le jouet d'une ruse de guerre. Cette crête formée de rochers en basalte, ils la croyaient menacée par les troupes auxiliaires éduennes. Aux premiers cris qui frappèrent leurs oreilles, ils abandonnèrent les fortifications qu'ils élevaient à la hâte pour renforcer certains endroits, et se reportèrent vers le côté opposé. Ils chargèrent les Romains avec furie. Les légions, qui se préparaient à tenter l'escalade et à rejoindre sur le rempart Fabius et les trois légionnaires, eurent bientôt à lutter contre des forces sans

cesse croissantes. Les femmes, qui naguère échevelées et les seins nus, suppliaient les guerriers de César d'avoir pitié d'elles, se voyant secourues, reprirent courage. Elles leur montraient leurs jeunes enfants qu'ils devaient par une victoire sauver de la honte d'être esclaves.

Vercingétorix que des messagers avaient averti de ce qui se passait à la porte du sud accourut de l'autre extrémité de la défense, où il se trouvait, c'est-à-dire des environs du Puy de Jussat. Il était à la tête de toute sa cavalerie, qui mit aussitôt pied à terre pour venir en aide aux troupes engagées. Les légions qui combattaient étaient au nombre de deux seulement; puisque César avait arrêté la dixième dans sa marche en avant et que trois étaient occupées soit à garder la Roche-Blanche soit à donner le change au Pen-Tiern par la fausse attaque contre Jussat. Elles eurent à supporter tout le choc de l'armée gauloise.

César comprit bien vite que les siens allaient être écrasés. Il ordonna à F. Sextius, qu'il avait laissé au petit camp, d'en sortir promptement avec toutes ses cohortes et de les placer au pied de la colline (la Roche-Blanche) sur la droite des assaillants, *afin que s'il voyait nos soldats repoussés, il intimidât l'ennemi et ralentît sa poursuite.* » Le proconsul avait avec lui sa fameuse dixième légion. On ne s'explique pas qu'il ne l'ait pas lancée au secours de ses troupes, qui, au dire de l'auteur des *Commentaires lui-même, fatiguées de la marche et d'une lutte prolongée, se soutenaient à peine contre des troupes toutes fraîches*[1]. » La dixième légion était en effet la meilleure de toutes celles que le proconsul avait sous ses ordres, et elle n'avait point encore donné de toute la journée. Son apparition sur le champ de bataille aurait pu changer la face des choses. César ne semble pas avoir songé à ce moyen. Il se contente *de s'avancer un peu avec elle et d'attendre l'issue du combat.*

Que dire d'un général qui laisse écraser une partie de son armée quand il pourrait la dégager, et qui attend, im-

1. *Bell. Gall.*, VII, XLVIII.

passible, *l'issue du combat!* Mais il dépendait peut-être de lui que cette *issue du combat* fût heureuse!

Les Gaulois assaillirent les Romains avec une fureur sans cesse croissante. Non seulement tous ceux de leurs ennemis qui avaient escaladé le rempart en avaient été précipités, mais encore les légions perdaient du terrain. Le désordre se mit dans leurs rangs, quand sur leur flanc découvert, elles virent apparaître le corps de cavalerie éduenne dont nous avons parlé au commencement de notre récit. Tous les hommes avaient le bras nu en signe de paix, mais leur costume était le même que celui des guerriers de Vercingétorix. Il y eut une méprise qui coûta cher aux légions. Comme elles ne formaient plus une masse compacte elles ne tardèrent pas à se trouver dans la position la plus critique. Il arriva même qu'elles finirent par être enveloppées. M. Petreius, centurion de la Ve légion, s'ouvrit au prix de ses jours avec quelques hommes intrépides seulement une route au milieu des Gaulois. Sa charge impétueuse les arrêta un instant. C'est par ce chemin tout jonché de cadavres que ce qui restait de troupes romaines engagées put redescendre dans la plaine. A cette attaque du rempart, nous dit le proconsul, périrent quarante-six centurions.

La retraite fut désastreuse pour les Romains, qui sur les flancs de la montagne furent constamment poursuivis par les Gaulois. César prétend que dans toute la journée il ne perdit que sept cents hommes; mais ce chiffre nous semble absolument faux. Il est hors de toute proportion avec celui des officiers tués. De plus, le proconsul n'eut certainement pas levé le siège de *Gergovia,* s'il n'avait eu à déplorer qu'une perte aussi légère.

César dut éprouver plus qu'une défaite. Vercingétorix lui infligea un désastre véritable. Si l'on s'en rapportait aux *Commentaires,* il faudrait admettre que la Xe légion établie non loin de Merdogne[1], aurait avec le concours de la treizième arrêté la poursuite des Gaulois et repris même un peu l'offensive. Il nous semble bien difficile d'admettre le récit

1. Napoléon III, *Vie de César*, t. II, p. 240.

de César. Cinq ou six mille hommes de troupes fraîches, il est vrai, mais évidemment ébranlées par le spectacle qu'elles avaient eu toute la journée sous les yeux, ne devaient pas pouvoir grand'chose pour arrêter l'élan de troupes victorieuses. Il ne paraît pas que la cavalerie éduenne ait pris part à l'action. Le désastre des légions dut l'impressionner vivement. Parmi les hommes qui la composaient, beaucoup depuis longtemps n'aimaient guère les Romains. Il est donc à présumer que ce corps dont les charges auraient pu être si utiles, se retira sans combattre. Ce qui le prouve, c'est que quelques jours plus tard elle fait défection et remet Litavic à sa tête.

Il est certain que la bataille fut aussi acharnée dans la plaine que sur les flancs du mont de Gergovia.

De quelle voix enthousiasmée devaient chanter les bardes qui voyaient la victoire couronner leurs efforts!

M. Desjardins voudrait même que César ait été un instant le prisonnier d'un Gaulois et que son épée soit restée comme un trophée de leur victoire entre les mains des barbares[1]. A l'appui de son opinion il cite Plutarque, et Servius, le commentateur de l'Enéide. Il ne nous semble pas être bien inspiré dans le choix des auteurs dont il met les noms en avant. Plutarque dit positivement que les faits que nous venons de relater d'après M. Desjardins eurent lieu dans la dernière partie de la VII[e] campagne, c'est-à-dire pendant la retraite de César vers l'Italie. Servius ne précise rien. Il raconte que le proconsul, alors qu'il combattait dans les Gaules, *cum dimicaret in Gallia*, fut enlevé par un ennemi, et *ab hoste raptus*[2]. D'après le récit que nous a laissé cet auteur, il est impossible de préciser l'endroit où le futur vainqueur de Vercingétorix a couru un tel danger. Nous admettrions plutôt que le fait en question se rapporte au combat de cavalerie dont César nous parlera plus tard et auquel Plutarque fait évidemment allusion.

César ne fut sauvé que parce que vers le soir, toujours en

1. Desjardins, *Géographie de la Gaule*, t. II, p. 684.
2. Servius, *ad Aneid.*, XI, VIII.

combattant, avec les débris de son armée, il put regagner le petit camp de la Roche-Blanche. Le Pen-Tiern, dont la victoire était complète, et qui, au surplus, voyait ses troupes harassées de fatigue, les ramena dans leurs campements.

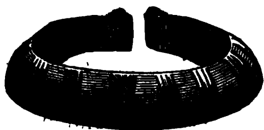
Quel accueil elles reçurent dans la ville sauvée! Le souvenir du massacre des légions resta longtemps présent à la mémoire des Arvernes. Sidoine Apollinaire, qui vivait au VIe siècle de notre ère et qui était Gaulois, bien qu'il fût gendre de l'empereur Avitus, ne peut dans ses écrits s'empêcher de parler avec enthousiasme de la gloire de ses compatriotes.

— O Arverne! s'écria-t-il, tu ne le cèdes à personne sous les armes comme soldat de pied; tu l'emportes sur tous, comme cavalier. J'en prends à témoin César, dont la fortune chancelante fut si près de succomber, lorsque le légionnaire romain précipité du haut de la montagne s'arrêta à peine dans son camp. »

On ne peut pas dire plus clairement que César prit la fuite.

C'est ce que nous apprend aussi Orose, un historien qui vivait à la même époque. Son affirmation est aussi formelle; seulement, par une étrange distraction, il confond *Gergovia* avec *Alésia*.

On a donc grandement raison de vouloir qu'une statue de Vercingétorix se dresse sur le haut plateau de Gergovie. Il faut que cette montagne devienne sacrée pour tous les Français. Il faut qu'elle soit un lieu de pèlerinage national; car ce héros de vingt ans qui se nomme Vercingétorix est le grand saint de la Gaule.



CHAPITRE X

Labiénus ; Parallèle de César et de son lieutenant. — Campagne contre les Parisiens. — Lutetia. Véritable nom restitué de cette ville. — Le culte de Teutatès. — Bataille d'Athis. — Échec des Romains. — Prise de Melodunum. — Incendie de Louéhotiez. — Stratagème de Labiénus. — L'armée romaine passe la Seine au Bas-Meudon. — Bataille de Louéhotiez. — Défaite des Gaulois et mort de Camologène. — Labiénus bat en retraite. — Examen critique d'un discours de César. — Derniers épisodes du siège de *Gergovia*. — César bat en retraite. — Viridomare et Éporédorix au camp de César. — Discours du proconsul. — Sac de *Noviodonum*. — L'armée romaine passe la Loire. — Labiénus rallie son général.

Laissant César en proie à toutes les préoccupations de l'avenir, à toutes les tortures que devait lui causer son orgueil humilié, nous nous transporterons au camp de Labiénus, qui, nous l'avons dit, avait été chargé de marcher contre les Parisiens et les Sénons soulevés.

Mais d'abord, cherchons à savoir ce qu'était ce Labiénus, dont le nom revient si souvent dans les *Commentaires* et sur lequel César s'appuie volontiers comme sur son meilleur lieutenant. Titus Attius Labiénus n'appartenait point à une grande famille ; c'était un simple soldat de fortune. Le proconsul contrastait aussi absolument avec lui sous bien des rapports. Ainsi, autant ce descendant des dieux et des rois de Rome était lettré et cauteleux, autant le vainqueur de Camologène était ignorant, grossier et brutal ; ces deux hommes avaient cependant quelques points de ressemblance ; tous deux étaient froidement cruels. Labiénus l'était par tempérament ; César, par politique. Le lieutenant de César se montra toujours aussi rapace que son général, et comme lui accumula d'immenses richesses. L'an 63

avant l'ère vulgaire, en sa qualité de tribun du peuple et à l'instigation de César, Labiénus accusa C. Rabirius du meurtre de Saturninus. Ce Saturninus était un misérable perdu de crimes que son intérêt personnel avait fait devenir l'ennemi implacable du sénat. En effet, cette assemblé enleva de ses attributions de questeur le soin de veiller à l'approvisionnement de la ville en céréales. Saturninus perdait de la sorte un moyen de s'enrichir. C. Rabirius eut l'honneur d'être défendu par Cicéron.

César ne croyait à rien; César n'aspirait qu'à une chose : à courber son pays sous le joug. Labiénus, au contraire, semble avoir été véritablement républicain, et nous lui savons gré de s'être tourné contre son ancien chef et d'avoir embrassé la cause de Pompée, non pas que nous nous sentions beaucoup de sympathie pour le champion de l'aristocratie romaine.

Le sort des batailles pencha presque toujours en faveur de César et le soir de Munda (45 ans av. J.-C.), quelques soldats apportèrent au vainqueur la tête de Labiénus. Tout autre homme que César eût à coup sûr éprouvé de l'émotion en se trouvant face à face avec ce sanglant trophée. Il resta impassible; ils ne se souvint pas un seul instant de celui qui l'avait si puissamment secondé pendant toute la guerre des Gaules. Il ne vit que l'ennemi vaincu.

Labiénus excellait pour diriger une expédition partielle. Nous estimons qu'il n'aurait pas eu le génie nécessaire pour régler les mille détails dont un général doit s'occuper en même temps qu'il songe au plan d'ensemble. Le proconsul était merveilleux pour cela. Nous savons que pendant les marches, il était environné de plusieurs secrétaires auquel il dictait à la foi ses ordres.

Connaissant quel était le caractère du général que César opposa au vieux Camulogène, nous nous efforcerons maintenant de dépeindre cette autre armée nationale dont les mouvements étaient combinés en quelque sorte avec ceux des troupes de Vercingétorix, ou qui tout au moins concourait au même but.

En quittant César, Labiénus marcha droit sur *Lutetia*. Il

convient de rendre à cette cité qui n'occupa d'abord que l'île dite aujourd'hui l'*île de la Cité*, son véritable nom. Strabon l'appelle *Lucotetia* et ce vocable est beaucoup plus près de la vérité que *Lutetia*, qui, sans doute est harmonieux à l'oreille, mais n'a que cette qualité.

Le nom de la ville des Parisiens était formé de deux mots celtiques que, grâce à Strabon, nous pouvons retrouver. Ils existent, légèrement altérés, dans son *Lucotetia*. Si nous prenons pour base d'appréciation les langues néo-celtiques, le premier signifie marais; *luéh*, en gallois, *louéh* au pluriel; *louého*, en breton; *Loéh*, en gaël-écossais; l'autre veut dire une réunion de maisons, une bourgade, *taigle*, en gaël-irlandais; *teiaez*, en gallois; *tiez*, en Breton[1]. Nous aurions donc *Louéhotiez*, la bourgade des marais. Cette dénomination se rapporte admirablement à la situation de la ville de Paris. Le mot *Louéh* et *Louého* se retrouvent dans le nom d'une autre ville gauloise, *Lugdunum*, mot à mot la montagne, la dune des marais. Nous savons que d'abord la cité s'éleva sur la hauteur de Fourvières dont la base était baignée par des marécages.

Quelques archéologues ont prétendu que le véritable nom le plus ancien de Paris ait été *Loutouhézi*. Ce vocable signifierait habitation au milieu des marais. Son sens est donc le même que celui du premier vocable que nous avons donné et qui nous semble préférable puisque nous avons le témoignage de Strabon.

Les Parisiens étaient de race mixte, c'est-à-dire que parmi eux se trouvaient des guerriers d'origine gallique pure et d'autres qui au contraire étaient de race kymrique. Il se peut que, malgré un grand nombre de siècles écoulés, une partie de la population de Louéhotiez eut aussi conservé quelque chose de la race ibérienne qui, avant la venue des Ligures, ces précurseurs de la race gauloise[2], avait dominé sur les bords de la Seine.

C'est à M. d'Arbois de Jubainville à qui l'on doit la décou-

1. Cf. H. de la Villemarqué, *Essai sur la langue bretonne*, in *Dictionnaire français-breton* de Legonidec.
2. Cf. Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*.

verte de ce fait important que la domination des anciens émigrés de l'Atlantide se serait étendue chez nous jusqu'à la Seine, dont le nom indo-européen de *Sequana* ne serait que la traduction d'un mot ibérien[1].

A l'époque où César parut dans les Gaules il semble que Louéhotiez n'avait encore que bien peu d'importance. Malgré l'autorité de Strabon qui nous affirme que les Parisiens avaient une petite ville et une île, les distinguant soigneusement l'une de l'autre[2], nous pensons que les rives de la Seine ne portaient point de maisons, et nous adoptons absolument ce que dit César; il nous parle seulement d'une île habitée. Strabon, qui est né vers l'an 60 avant J.-C., mourut sous le règne de Tibère. Dans sa *géographie* il nous a décrit Louéhotiez telle quelle était à son époque, c'est-à-dire bien après les événements dont nous nous occupons. Quand elle ressortit de ses cendres, il est probable qu'elle empiéta sur la rive gauche, non pas tout d'abord, par un quartier longeant le fleuve. La montagne Sainte-Geneviève, assez facilement défendable, dut porter la cité nouvelle qui grâce à des accroissements successifs, finit, mais bien plus tard, par couvrir tout l'espace qui s'étend entre sa hauteur et la Seine.

M. Desjardins, se fondant sur la position qu'occupaient toujours les agglomérations gauloises, pense que la ville que Strabon désigne plus spécialement sous le nom de *Loucototia* occupait la colline, et que l'île, berceau primitif de la cité, était surtout un sanctuaire, un lieu sacré. Aujourd'hui chacun sait que dans l'antiquité la ville de Lutèce occupait l'emplacement de l'île Notre-Dame, sur la rive gauche. Le cœur de Paris était sur la montagne Sainte-Geneviève, appelée *Mons Leucotitius*, à l'époque gauloise, c'était l'*oppidum* des *Parisii*. Sous les Romains, il conserva sa destination, puisqu'on y a retrouvé des autels portant de curieux bas-reliefs. (Voyez nos figures 111 à 121, pages 162, 163 et 164.) Ils représentent des divinités romanisées. Lorsque le

1. Cf. Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, I, III, p. 19.
2. Strabon, IV, IV, V, III.

christianisme supplanta chez nous les vieilles religions, les traditions qui se rattachaient à l'île de la cité firent que c'est elle qu'on choisit pour porter la cathédrale.

Louéhotiez devait être fort peu de chose. Nous savons qu'elle ne couvrait de ses pauvres cabanes qu'une des sept îles qui partageaient en cet endroit le cours du fleuve. Les six autres devaient être couvertes de bois[1] qui sans doute cachaient sous leurs épais ombrages quelques maisons. Elles étaient, par rapport à la ville, dans les faubourgs.

Nous pensons que toutes ses îles devaient être reliées les unes aux autres par des ponts sur pilotis assez semblables à ceux dont on trouve encore des traces dans les lacs de la Suisse. Deux ponts reliaient aussi la ville aux deux rives du fleuve. Celui de la rive droite était prolongé par une chaussée conquise sur des marais que César nous dépeint d'un seul mot : Ils étaient — nous dit-il — continus, « *perpetuam esse paludem*[2]. »

Pendant des siècles il n'y eut point de constructions élevées de ce côté. Quelques noms de rues et de quartiers rappellent encore l'état primitif des terrains sur lesquels sont construits maintenant tant de superbes monuments. C'est ainsi que nous trouvons le *Marais*. Lors des travaux du nouvel Opéra, M. Garnier eut à lutter contre un cours d'eau qui n'est que l'écoulement des anciens marécages d'autrefois. Il coulait parallèlement au rivage et allait tomber dans la Seine du côté de Chaillot. Il était assez important. La rue de la Grange-Batelière, récemment débaptisée, marquait l'endroit où se trouvait encore, au moyen âge, la station du bac qui servait à le traverser.

Une partie de la rive gauche était également submergée. En amont de Louéhotiez, la rivière de Bièvre couvrait de ses eaux presque stagnantes les grandes plaines connues

1. En les désignant par leur nom moderne, nous trouvons l'île Louviers (qui existait encore en 1843 et qui, réunie depuis à la terre ferme, forme aujourd'hui le quai Henri IV), l'île Saint-Louis qui était coupée en trois îlots, qu'on réunit successivement, l'île de la Cité qui elle aussi seule se subdivisait en trois tronçons.

2. *Bell. Gall.*, VII, LVII.

aujourd'hui sous le nom de plaines de Vitry et d'Ivry, et en aval, celles de Grenelle et d'Issy.

Par ce qui précède on voit donc que la plaine qui servit à édifier Paris était marécageuse et que le nom de Louéhotiez était caractéristique.

Mais revenons à César. Il avait l'habitude de réunir tous les ans le *concilium* des Gaules. Cette assemblée qu'il avait créée devait remplacer dans son esprit la grande réunion du pays des Carnutes présidée par l'archi-druide. Elle donnait au proconsul une puissance énorme et lui permettait d'avoir l'air de respecter les coutumes anciennement établies. N'était-il pas aussi prêtre que l'archi-druide! Ne l'était-il pas même à un plus haut degré.

Après sa cinquième campagne il transporta à Louéhotiez le *concilium* que d'abord il avait convoqué ailleurs. On peut donc s'en rapporter aux renseignements fournis par le proconsul. Il a vu les lieux, et il n'a aucun intérêt à nous tromper, puisque ce n'est pas lui qui a combattu contre les Parisiens.

Ce n'est pas un mince honneur pour ceux-ci d'avoir osé, d'accord avec les Sénons, lever au nord l'étendard de la révolte; d'autant que leur territoire était fort restreint. Lors de la grande armée destinée à secourir *Alesia*, les Parisiens ne purent fournir que 8000 hommes; il est vrai que Labiénus venait de leur infliger des pertes bien cruelles. Il semble, au premier abord, que les légions eussent dû plutôt marcher contre les Sénons qui formaient une des plus puissante *Civitates* de la Gaule. Le plan que César imposa à son lieutenant fut tout autre. Louéhotiez avait un caractère sacré dont l'influence était grande sur les peuplades avoisinantes. C'était un des sanctuaires les plus vénérés de ce dieu Teutatès que les Romains ont assimilé à leur Mercure. Certes nous ne nions pas qu'il y ait des points de contact entre ces deux divinités. Ainsi que le brillant messager des dieux, Teutatès vient chercher les âmes pour les mener devant le tribunal chargé de juger les morts. Après la sentence, Mercure les conduisait soit aux Champs-Élysées, soit aux Enfers. Teutatès menait le plus grand nombre se réincarcérer soit

dans un monde meilleur, soit peut-être sur la même terre. Notre sublime poète Victor Hugo, dans une de ses œuvres les plus charmantes, dans *le Revenant*, parle d'une jeune femme qui regrette toujours le premier enfant qu'elle a eu et que le croup lui a pris. Un autre vient à naître. Elle le repousse presque, elle a peur que le petit ange remonté au ciel et au souvenir duquel elle a voué sa vie ne soit jaloux. Mais ajoute l'auteur inspiré du *Livre des Mères* :

Elle entendit avec une voix bien connue
Le nouveau-né parler dans l'ombre, entre ses bras
Et tout bas murmurer : « C'est moi. Ne le dis pas. »

Ce trait de génie nous fait songer à une des plus belles conceptions de la religion gauloise. Teutatès avait un nom qui signifie mot à mot le Père des hommes, *tud tad*, et il méritait vraiment ce titre, parce que, grâce aux migrations qu'il les aidait à faire à travers plusieurs existences, il leur permettait d'arriver un jour au cercle de félicité, c'est-à-dire au ciel.

Dans ses *Commentaires*, le grand pontife César nous affirme que Mercure avait partout des sanctuaires dans la Gaule. Il nous dit encore que nos ancêtres à la longue chevelure le regardaient comme l'inventeur des arts, le patron des chemins et des voyageurs, et qu'il avait la plus grande influence sur le commerce et les affaires. Que Teutatès, qu'on appelait aussi *Gwion* et qu'on représentait alors sous la forme d'un nain hideux, ait passé pour avoir inventé les arts, soit! mais nous ne pouvons admettre qu'on lui ait accordé le pouvoir de protéger le commerce. César en écrivant ces choses pensait à Rome, à ses trafiquants, à leur dieu des voleurs. Quels sont ces voyageurs dont il nous parle encore, si ce n'est les esprits affranchis d'une vie par la mort? Quels sont ces chemins, si ce n'est la voie lactée toute semée d'astres où allaient revivre les âmes des héros? Cette accumulation d'astres sans nombre portait le nom de *cité de Gwion.*

Nous ne nions pas que Teutatès eut des sanctuaires nom-

breux dans les plaines. Louëhotiez en est un exemple ; Melodunum (Melun) en est un autre. Nous croyons pourtant qu'ils étaient de préférence sur les hauteurs. Il y en avait un sur le sommet du Puy-de-Dôme, un autre peut-être sur la butte Montmartre[1].

Comme nous le fait remarquer M. Gaidoz « le Mercure romain a si vite donné son nom à son confrère gaulois que le nom de celui-ci a disparu..... On a remarqué qu'un grand nombre de noms de lieux nous ont conservé le souvenir du culte de Mercure : Montmercure, Mercœur, Mercoiray, Mercoire, Mercoiret, Mercue, Mercurette, Mercurey, Mercurée, Mercurot, Mercury. La célébrité du Mercure du Puy-de-Dôme, *Mercurius Dumias* ou *Arvernus*, s'étendait sur toutes les Gaules[2] ».

On conçoit donc quel intérêt avait Labiénus à porter d'abord la guerre chez les Parisiens. Il espérait, lui aussi, qu'un moment psychologique viendrait où la population de Louéhotiez se rendrait à merci pour sauver son Dieu. Les Badois, lors du siège de Strasbourg, semblent avoir hérité de cette tactique de Labiénus. Ils ont bombardé la cathédrale !

Le lieutenant du proconsul, après avoir laissé à *Agendicum* toutes les recrues à la garde des bagages, se mit en marche. A la première nouvelle de son départ, les Carnutes, les Véliocasses et les Suéssions résolurent de porter secours aux Parisiens et levèrent une armée considérable dont le commandement fut confié à l'Aulerque Camulogène, un vieillard dont l'expérience dans l'art de la guerre était grande. Le brenn gaulois ne fut pas long à prendre un parti. Il décida qu'il ferait tous ses efforts pour couvrir Louéhotiez. Il s'établit donc fortement sur la colline d'Athis et occupa tous les terrains marécageux qui avoisinent le confluent de l'Orge et de la Seine. Labiénus crut d'abord que les positions des Gaulois seraient emportées aisément au bout de quelques jours de siège. Il s'y prit donc comme s'il avait à investir une place de guerre. Il creusa des tran-

1. H. Gaidoz, *Esquisse de la religion des Gaulois*.
2. *Ibid.*, p. 10.

chées dans certains endroits, dans d'autres, au contraire, au moyen de claies et de fascines, il chercha à combler les marais pour pouvoir établir un chemin solide sur lequel il pût faire passer son armée et la lancer à l'attaque des hauteurs que l'ennemi couronnait de nombreux bataillons.

César ne nous dit point qu'il y ait eu un engagement entre les guerriers de Camulogène et les légions de Labiénus. Il est bien évident que le proconsul nous cache encore ici la vérité. Les soldats du vieux *brenn* durent s'opposer énergiquement aux projets du lieutenant de César. Ils combattirent à coup sûr les légionnaires engagés dans les marais pour établir le chemin solide dont parle César. Il est évident que si les Romains n'avaient été attaqués pendant leurs opérations, en assez peu de temps ils auraient pu établir un passage.

L'auteur des *Commentaires* glisse sur tout ce premier épisode de la campagne contre les Parisiens et se borne à nous apprendre que Labiénus, reconnaissant les difficultés de la tâche qu'il avait entreprise, *sortit de son camp en silence à la troisième veille et arriva à Mélodunum par le même chemin qu'il avait pris pour arriver.* Ceci, on en conviendra, ressemble un peu à une fuite.

La position de Mélodunum était exactement semblable à celle de Louéhotiez, c'est-à-dire qu'elle était construite dans une île et avait aussi un caractère religieux qui rendait sa prise très désirable. Les Romains s'étant emparés d'une cinquantaine de barques qu'ils trouvèrent amarrées purent aisément faire une descente dans l'île qui tomba ainsi, par surprise, en leur pouvoir.

Dès que Camulogène fut informé des événements qui venaient d'avoir lieu, il leva son camp pour se rapprocher de Louéhotiez contre laquelle il prévoyait bien que Labiénus allait tourner tous ses efforts. L'armée romaine voulut en effet gagner la capitale des Parisiens par la rive droite du fleuve. Pour cela on n'eut qu'à rétablir le pont de Mélodunum qu'avaient coupé les Gaulois, lorsqu'ils avaient appris l'arrivée des Romains devant le camp d'Athis. Les barques capturées furent de l'expédition. C'est pourquoi le *brenn* qui

avait établi ses troupes sur les pentes de ce que nous appelons la montagne Sainte-Geneviève ne se contenta pas de brûler les deux ponts qui reliaient l'île aux rives du fleuve; il incendia aussi toute la ville.

Les projets de Labiénus se trouvèrent ainsi déjoués. Il s'arrêta en face de l'armée de Camulogène et lança ses avant-postes jusque sur l'emplacement actuel du Pont-Neuf et dans un bois voisin de la place Saint-Germain l'Auxerrois qui, étant peuplé de loups, donna le nom de Louvre au quartier ainsi désigné aujourd'hui. Gaulois et Romains passèrent quelque temps à s'observer de la sorte. C'est alors que les uns et les autres reçurent des nouvelles de l'Arvernie. La position de César semble si compromise à Labiénus, on pourrait même dire si désespérée, que la campagne entreprise dans le nord devenait impossible. Le devoir de Labiénus était tout tracé. Il lui fallait se porter avec toutes ses troupes au secours de son général et par ce renfort le sauver d'un désastre qui eût été irrémédiable.

La situation de Labiénus pouvait d'un jour à l'autre devenir telle, qu'il ne pouvait plus mettre à exécution ce projet parce que sa ligne de retraite serait coupée. En effet les Bellovaques s'étaient soulevés. Ils faisaient de grands armements et se proposaient de l'attaquer au nord, tandis que Camulogène lui barrerait la route au sud.

Pour rejoindre l'armée de César, il fallait que les quatre légions de Labiénus et sa cavalerie pussent franchir la Seine, ce qui n'était pas facile. Un soir l'habile lieutenant du proconsul convoqua tous ses officiers à un grand conseil de guerre. Il leur montra que le salut de tous dépendait de la promptitude qu'ils mettraient à exécuter les ordres qu'il allait leur donner. Tribuns et centurions lui jurèrent à l'envi qu'ils feraient leur devoir. Fort de leurs serments, il confia le commandement de ses barques à cinquante chevaliers d'un courage éprouvé; il leur enjoignit de descendre le fleuve et de l'attendre quand ils auraient parcouru une distance de quatre mille pas. C'est sur les neuf heures du soir que cette expédition dut quitter la rive.

Cinq cohortes furent commises à la garde du camp qui

occupait à peu près l'emplacement sur lequel se trouve la place du Châtelet. Vers minuit, les cinq autres cohortes de la même légion remontèrent la rive droite de la Seine en faisant beaucoup de bruit. Labiénus s'était procuré un certain nombre de bateaux plats nommés *lintres*. Il les expédia dans la même direction en donnant l'ordre aux hommes qui les montaient de faire beaucoup de bruit avec leurs rames. Ils voulaient, en un mot, que les Gaulois prissent le change, et qu'ils crussent que les barques amenées de Mélodunum et expédiées en aval de Louhéotiez, avaient au contraire remonté le fleuve jusque vers Charenton. Il serait alors évident pour eux que c'était de ce côté que les Romains tenteraient de passer.

Quand toutes ces dispositions furent prises, Labiénus se mit à la tête des troupes qui lui restaient, elles formaient trois légions. Dans le plus grand silence, il descendit le cours du fleuve jusqu'au Bas-Meudon que sans doute les jours précédents il avait fait reconnaître. Les Gaulois avaient bien des éclaireurs sur cette rive, mais ils furent enlevés pendant un orage qui se déclara tout à coup et qui sans doute les glaça de terreur.

Nous savons que certains guerriers celtes affectaient de braver la foudre et de vider contre elle toutes les flèches de leurs carquois, mais la masse de la nation avait la plus grande frayeur du tonnerre dont le fracas, suivant elle, était produit par le marteau que portait toujours le dieu Tarann. Sous ce nom, ils désignaient Eusus regardé comme dieu de l'orage. Lors de leur fameuse expédition en Grèce, nos ancêtres à la longue chevelure mirent un jour le siège devant Delphes. Le temple ne fut sauvé de la dévastation que par un violent orage. Les assaillants crurent que le ciel se déchaînait contre eux, à cause du pillage qu'ils projetaient. Le désordre se mit aussitôt dans leurs rangs. Les assiégés sortirent en masse et un horrible carnage eut lieu.

Mais reprenons notre récit. Au retour de l'aube toutes les légions et la cavalerie étaient maîtresses de la rive gauche.

Camulogène, abusé, s'était porté en amont de Louéhotiez. C'était de ce côté qu'il croyait livrer bataille aux Ro-

mains auxquels il voulait, à tout prix, fermer la route d'*Agendicum*.

Bientôt des messagers vinrent apporter au brenn des Aulerkes, des nouvelles qui lui firent croire que l'ennemi, divisé en trois corps, tenterait sur trois points différents le passage du fleuve. Les unes, en effet, lui parlaient des troupes qu'on voyait sur les hauteurs de Charenton; les autres rapportaient que les *lintres*, chargées de nombreux soldats, s'approchaient de la rive gauche, vers l'endroit où est maintenant le jardin des Plantes; d'autres enfin disaient avoir vu des barques à la hauteur du Bas-Meudon. Il n'était pas facile pour Camulogène de se rendre un compte exact de la situation et de savoir vers quel point il devait se porter avec toutes ses forces. Il crut bien faire d'en former trois corps qu'il expédia dans différentes directions. Il dut aussi laisser un assez fort détachement pour garder son camp, puisque les retranchements romains, situés en face, étaient encore garnis de légionnaires. Il ne pouvait en connaître le nombre.

Pourtant Camulogène ne tarda point à être averti que Labiénus occupait la rive gauche. Le général gaulois eut dû se porter contre lui avec toutes ses forces. Il ne le fit pas et la raison en est très simple. Il ne pouvait pas supposer que le lieutenant de César avait avec lui presque toutes ses légions. N'avait-on pas signalé dans deux autres endroits de nombreux Romains?

Ce fut probablement entre la butte Sainte-Geneviève, Montrouge et Grenelle que la bataille fut livrée. Labiénus, prévoyant qu'une action décisive aurait lieu, avait, à mesure qu'elles débarquaient, rangé ses troupes, et leur avait adressé une allocution dont César nous a transmis le sens.

« Rappelez-vous — leur dit-il — vos victoires passées.
» Ne soyez pas inférieurs à vous-mêmes, et marchez à l'en-
» nemi aussi résolument que si vous aviez César à votre
» tête [1]. »

Ensuite il donna le signal de l'attaque et la VIIe légion,

1. *Bell. Gall.*, VII, LXII.

placée à l'aile droite, dès la première charge qu'elle fit, enfonça les Gaulois qu'elle avait en face d'elle et les dispersa. A l'aile gauche la victoire fut plus vivement disputée. Camulogène y commandait en personne, et excitait l'ardeur de ses guerriers dont les premiers rangs furent criblés par les traits que lançaient les légionnaires. Il est probable que les troupes du brenn étaient inquiétées sur un de leurs flancs par les 50 barques de Labiénus. Elles s'étaient beaucoup rapprochées du rivage. Les flèches et les balles de plomb que leurs équipages improvisés firent pleuvoir sur les Gaulois sans que ceux-ci, chargés vigoureusement en tête, pussent riposter, durent faire de grands ravages. Cependant aucun d'eux, pendant bien longtemps, ne songea à lâcher pied, et quelque avantage qu'eussent les Romains soutenus par leur flotille, l'issue de la journée était douteuse, lorsque la VII[e] légion, victorieuse de l'aile droite, vint prendre en queue les guerriers de Camulogène qui bientôt, étant attaqués de trois côtés à la fois, furent réduits à une situation extrêmement critique.

La division gauloise envoyée vers Charenton ne vint pas malheureusement porter secours aux troupes engagées. La présence des cohortes campées sur la rive droite et les manœuvres des *lintres* lui donnèrent le change et la retinrent. L'héroïque brenn des Aulerkes finit par recevoir une blessure, et à partir de ce moment ses troupes n'opposèrent plus autant de résistance. Leur chef mort, elles ne surent que mourir sur le corps de Camulogène. Le carnage que firent les Romains fut terrible. C'est alors que les troupes que Camulogène avait laissées à la garde de son camp apparurent sur une hauteur qu'on suppose être Vaugirard. La déroute était commencée dans la plaine. Le renfort arrivait trop tard, et se dispersa devant les Romains qui, victorieux, firent une démonstration contre lui.

Tous ceux des guerriers gaulois qui avaient combattu toute la journée et qui le soir survivaient encore, prirent la fuite dans le plus grand désordre, poursuivis par la cavalerie. Ils cherchaient à gagner les bois qui de toutes parts couvraient alors la vallée de la Seine. D'autres purent se rallier sur les

hauteurs et tenir en respect leurs ennemis, fatigués et d'ailleurs enivrés de carnage.

La bataille de Louéhotiez que Labiénus eut beaucoup voulu éviter fut très glorieuse pour les armes romaines. Si Camulogène avait pu supposer qu'il avait devant lui dans la plaine de Grenelle toute l'armée romaine, il n'aurait pas tenté de lui barrer la route. Autant et plus que le lieutenant de César, mais pour des motifs tout autres, il avait intérêt à ne point engager une action décisive. La vraie tactique, le passage du fleuve effectué par surprise, était de harceler continuellement les légions, afin de les détruire en détail avant qu'elles aient eu le temps d'atteindre *Agendicum*. César, jaloux du succès de son lieutenant, veut qu'il soit dû aux tribuns de la VIIe légion. Il ne veut point que l'attaque des Gaulois pris à revers ait été ordonnée par Labiénus. Il trouve que son lieutenant n'a pas besoin d'être exalté par lui. Le vaincu de *Gergovia* ne peut s'étendre, on le comprend, sur les opérations habiles du vainqueur de Louéhotiez.

Labiénus, malgré les pertes énormes qu'il venait de faire subir aux tribus gauloises soulevées, ne songea pas un moment à poursuivre le cours de ses succès. Il continua son mouvement de retraite. Il savait que d'un moment à l'autre il pouvait être attaqué par l'armée bellovaque, jalouse de venger la défaite essuyée par les Parisiens et leurs premiers alliés.

A peine, Louéhotiez paraît-elle dans l'histoire qu'elle donne un exemple de dévouement à la cause nationale. La flamme couronne ses maisons ; ses habitants la brûlent pour l'empêcher de tomber au pouvoir des ennemis.

Paris, la noble ville, a pris la place de l'antique bourgade gauloise ; il a continué les traditions glorieuses de sa devancière ; il est toujours prêt, malgré ses splendeurs, à se sacrifier pour la patrie. Paris est toujours le sanctuaire de Teutatès, le créateur des arts, le dieu qui emporte les âmes vers le cercle de félicité. Ce cercle est pour nous maintenant ce monde idéal où nos grands penseurs vont chercher leurs sublimes conceptions d'où découle le bonheur de la nation entière, du monde entier pourrions-nous dire, car les

œuvres littéraires, artistiques et industrielles de Paris sont répandues dans le monde entier.

Ayant raconté les hauts faits de Labiénus revenons à son général. César ayant perdu une grande partie de son armée, fut vaincu et prit la fuite « *multa exercitus sui parte perditâ, victus ac fugit.* » C'est en ces termes formels que s'exprime Orose. Il n'est pas sans intérêt de comparer ce passage si affirmatif avec le récit de César. Rentré dans son camp, le proconsul dut être en proie à un violent désespoir. Il était vaincu ! Le sénat qu'il avait blessé et humilié en toute occasion n'allait pas manqner de se retourner contre lui à la nouvelle de sa défaite. Le peuple, qui l'aimait surtout à cause de ses victoires qui remplissaient Rome de bruits et de fêtes, écouterait peut-être enfin la voix de Caton.

C'était pour César l'anéantissement de tous ses rêves d'avenir si longtemps carressés, c'était peut-être la proscription.

Il fallait donc à tout prix dissimuler à tous le sanglant revers qu'il avait éprouvé. Aussi César nous donne-t-il dans ses *Commentaires* un discours qu'il prétend avoir prononcé le lendemain de la bataille devant ses troupes assemblées. Le proconsul harangua bien en effet ses légions pour relever leur courage abattu, mais nous ne pensons pas que pour atteindre ce but il leur ait tenu les paroles qu'il nous rapporte. Elles renfermaient une apologie de sa conduite et un blâme sévère infligé à ses soldats.

— « Vous avez eu tort — leur dit-il — d'avoir voulu vous-mêmes juger du moment où il conviendrait de s'arrêter ou d'agir, sans écouter le signal de la retraite, sans être retenus par les tribuns ni par les lieutenants. »

Les légionnaires auraient pu répondre à leur général qu'ils ne s'étaient élancés que sur son ordre et pour un assaut dont il cherchait l'occasion depuis le commencement du siège ; qu'il eût dû, si vraiment il avait voulu les rappeler, faire sonner plus près d'eux le signal de la retraite, et que les tribuns et tous les autres officiers ne songeaient qu'au riche butin qu'ils espéraient trouver dans la ville.

Le proconsul, dont la mémoire était mauvaise, au dire

d'Asinius Pollion, oublie toujours que lui-même nous a parlé « d'un centurion, qui, le matin même du combat, avait déclaré, comme nous l'avons vu, qu'excité par les récompenses données à *Avaricum, il ne laisserait personne escalader le mur avant lui.* »

Nous prions le lecteur de nous excuser si nous revenons ici à des textes déjà cités, mais il nous a semblé que nous ne pouvions pas faire autrement. C'est par ses propres assertions, en effet, que nous voulons, autant que possible, réfuter le proconsul. Nous poursuivrons donc en disant que César représenta à ses troupes tous les dangers d'une mauvaise position, et ce que lui-même avait pensé au siège d'*Avaricum*, lorsque trouvant les ennemis sans chefs et sans cavalerie, il renonça à une victoire certaine, plutôt que de s'exposer à une perte même légère, dans un lieu désavantageux. »

Cette partie de la harangue du proconsul nous semble maladroite : « Il leur représenta tous les dangers d'une mauvaise position, *exposito quid iniquitas loci posset.* » Mais qui donc avait dirigé l'attaque sur un point désavantageux? Lui, César. Qui donc ne leur porta point secours lorsqu'il avait trois légions fraîches? César, toujours César!

De plus, les troupes savaient trop bien ce qu'il fallait penser de l'attaque du camp gaulois près d'*Avaricum*, et de la retraite que leur général ordonna après une tentative infructueuse, pour qu'il s'aventurât à parler de la victoire certaine, *exploratam victoriam dimisisset*, à laquelle il avait renoncé *plutôt que de s'exposer à une perte légère dans un lieu désavantageux.* » Ce dernier membre de phrase est vraiment admirable! Voyez-vous César, cet homme qui n'a rien fait la veille pour sauver ses soldats écrasés, parler de son humanité? Il a laissé une fois échapper la victoire pour ne pas exposer ses troupes à des pertes légères!

Il ajoute qu'autant « il admirait leur courage qui n'avait pu être arrêté ni par les retranchements d'un camp, ni par la hauteur des montagnes, ni par les murs de la ville, autant il les blâmait de s'imaginer, dans leur insubordination

présomptueuse, savoir mieux que leur général les moyens de vaincre, et le résultat de la bataille[1]. »

Ce passage n'est pas moins étonnant. Il admire « le courage de ses soldats qui n'a pu être arrêté par les retranchements d'un camp. — De quel camp veut-il parler ici? A coup sûr, ce n'est pas de celui de Sainte-Radegonde, puisqu'il échoua dans une attaque contre lui. C'est alors celui de la Roche-Blanche, ou petit camp. César oublie qu'il nous a dit que cette position dont il s'empara au début du siège *était gardée par une garnison assez faible.*

Il félicite aussi ses troupes de n'avoir point hésité devant de hautes montagnes. Il a raison, s'il fait allusion au passage des Cévennes, mais est-ce croyable, puisqu'il vient de nous entretenir d'un fait d'armes qui évidemment se rapporte au siège de *Gergovia.* Les hautes montagnes ne sont vraisemblablement que le plateau sur lequel était situé le petit camp de la Roche-Blanche dont l'altitude n'est pas de six cents mètres et qui, malgré le récit de César, était, nous l'avons montré, très abordable, du moins d'un côté. Pour arrondir sa phrase, l'auteur parle de murailles escaladées. Ou cela ne veut rien dire, ce que nous penserions volontiers, ou cela se rapporte au siège d'*Avaricum.* Mais ne savons-nous pas que cette place fut emportée par surprise et que ses remparts furent à peine défendus?

Il est donc facile de voir qu'il ne règne aucun ordre dans les harangues de César. Ce n'est point le discours d'un général à ses troupes, c'est celui d'un rhéteur.

Poursuivons notre examen.

Le proconsul nous apprend encore qu'il reprocha à ses soldats leur présomptueuse insubordination, « *licentiam arrogantiamque reprehendere...* » Mais de quelle insubordination s'étaient-ils rendus coupables? Ils n'ont pas entendu le signal *à cause d'une vallée* creusée par la féconde imagination de César.

Les derniers mots que le proconsul nous dit avoir prononcé pour relever le courage de ses soldats, nous semblent donc

1. *Bell. Gall.*, VII, LII.

tout aussi peu vrais. Que ressort-il de ce discours, si ce n'est que toute la faute retombe sur les légions, et que César n'est pour rien dans le désastre éprouvé par son armée sous les murs de *Gergovia*.

Si dans sa campagne contre les Arvernes, l'homme de guerre ne se montra pas bien habile, il faut convenir que l'écrivain fait merveille. Il ne met point dans son récit un substantif auquel un sens bien déterminé s'attacherait forcément; il se sert tout simplement d'un pronom. « Il adjure ses soldats de ne point se laisser abattre et de ne point imputer à la valeur de l'ennemi *ce qui* avait été causé par le désavantage de la position, *quod iniquitas loci attulisset*[1]. Ce *quod* nous semble un trait de génie... Ce *quod* c'est *sa défaite*. Elle est dissimulée à merveille.

César nous dit qu'il fit le lendemain sortir ses légions du camp et les rangea en bataille dans la plaine. Vercingétorix suivit son exemple. Il y eut une légère escarmouche dans laquelle le proconsul affirme que les Romains eurent l'avantage. C'est fort possible. Le surlendemain il renouvela la même épreuve. Les Gaulois se gardèrent bien de se laisser prendre au piège que leur tendait le proconsul. Ils évitèrent le combat. Ils étaient victorieux et n'avaient pas besoin de compromettre leur succès récent. Ils savaient d'ailleurs que César se préparait à lever le siège.

Le proconsul nous apprend qu'il crut avoir assez fait *pour abattre la jactance des Gaulois et raffermir le courage de ses soldats et qu'il se décida à regagner le pays des Éduens*[2].

Le dépit perce dans tous les mots de cette phrase. On voit qu'il a pensé que, le sort aidant, son armée était encore de taille à se mesurer avec celle des Gaulois et qu'il a compté sur la fortune. Une action heureuse pouvait le sauver, et les Gaulois se refusèrent à lui fournir l'occasion qu'il recherchait. Il n'avait donc plus qu'un seul parti à prendre, c'était de battre en retraite.

1. *Bell. Gall.*, VII, LIII.
2. *Bell. Gall.*, VII, LIII.

L'armée de Vercingétorix ne le poursuivit point et la raison en est bien simple. Le Pen-Tiern « savait que les peuples mêmes qui avaient trahi la cause de l'indépendance seraient les premiers à attaquer les Romains en retraite, et que la victoire de *Gergovia* resserrant les liens de l'alliance celtique, les troupes de toutes les cités gauloises allaient accourir maintenant sur son passage, le harceler et s'unir contre lui[1]. » Vercingétorix voulait aussi donner quelque repos à ses troupes.

César ne mit que trois jours pour atteindre l'Allier qu'il passa sur un des ponts qu'il dut rétablir, puisque Vercingétorix, nous l'avons dit, l'avait fait couper, et c'est sur les bords de cette rivière qu'il fut rejoint par Viridomare et Eporédorix.

Nous avons vu que ces deux guerriers avaient fait le siège de *Gergovia* avec César, et que ce dernier avait fait exécuter, lors de la bataille qui amena la levée du siège, une manœuvre par toute la cavalerie éduenne. Elle ne mit sans doute aucune ardeur à s'acquitter de la tâche qui lui était dévolue. Son retour, après une démonstration inutile, amena une panique dans les rangs des Romains et occasionna en partie leur désastre.

Nous pensons que ces troupes n'entrèrent pas en ligne contre l'armée du Pen-Tiern et qu'avant la fin de la journée, elles abandonnèrent le général romain et ses légions. C'est déjà beaucoup que sur le champ de bataille même elles ne se soient point tournées contre eux. Elles furent jusqu'à un certain point maîtrisées par leurs chefs.

Elles se retirèrent donc. Mais la nouvelle de l'immense victoire des Gaulois vint bien vite les trouver. Eporédorix et Viridomare se virent délaissés par elles. Toutes leurs troupes remirent Litavic à leur tête, et parcoururent tout le territoire de la Confédération éduenne pour faire prendre les armes à tous les hommes en âge de les porter.

Eporédorix et Viridomare se rendirent compte de la situation. Ce dernier avait fait partie autrefois de la faction po-

1. Monnier, *Vercingétorix*, p. 106.

pulaire. Il aspirait à rentrer dans ses rangs, mais moins par conviction que par intérêt. Viridomare représente assez bien cette classe de gens qui, au début de leur carrière politique, font un vœu, celui de faire fortune, et qui, suivant que les circonstances paraissent l'exiger, penchent tantôt à droite, tantôt à gauche.

Eporédorix, lui, était issu d'une des plus grandes familles du pays éduen. Sa naissance le portait donc naturellement vers les Romains. Nous avons vu quels services il rendit à la cause du proconsul, en le prévenant à temps des desseins de Litavic. Il comprenait que si la noblesse se mettait en lutte avec le sentiment populaire, son rôle était à jamais fini. Il fallait en quelque sorte l'abuser; il fallait avoir l'air de pactiser avec la multitude pour affranchir la patrie du joug étranger, quitte, une fois la victoire obtenue, à mettre cette même patrie sous un autre joug aussi pesant, c'est-à-dire sous leur propre joug.

On voit donc qu'à toutes les époques le jeu des classes privilégiées a été le même. Toujours elles ont cherché à exploiter à leur profit ce que faisait le peuple.

César nous dit que les deux colliers d'or éduens lui affirmèrent qu'ils n'avaient pas d'autre but en prenant congé de lui promptement, que de devancer Litavic pour désabuser leurs compatriotes et les retenir dans l'alliance romaine. Le proconsul prétend qu'il savait que Viridomane et Eporédorix n'étaient point sincères dans leurs déclarations, mais que pourtant il n'osa pas les retenir auprès de lui.

Il est probable que les deux brenns, en arrivant au camp de leur ancien général, n'avaient pas encore un parti bien arrêté. César ne put leur cacher l'immensité des pertes qu'il avait faites. C'est ce spectacle qui dut dicter à Eporédorix et à Viridomare la conduite qu'il leur fallait suivre. Ils crurent que les Romains étaient perdus.

Autant nous avons critiqué vivement le discours que le proconsul adresse à ses troupes le lendemain de la bataille de *Gergovia*, autant nous rendons ici hommage à l'habileté des paroles adressées aux deux Éduens.

Au moment même où ils allaient le quitter, César leur dit :

— Rappelez-vous tout ce que j'ai fait pour les Éduens, dans quel état d'abaissement et de faiblesse ils étaient, lorsque je les ai admis dans mon alliance. Ils étaient rejetés dans leurs villes, leurs champs étaient envahis, leurs troupes étaient détruites, le pays tout entier était soumis à de honteux tributs, enfin les familles les plus nobles avaient dû livrer en otage quelques-uns de leurs membres. Je vous ai rétablis à un tel degré de prospérité, que non seulement je vous ai élevés dans votre premier état, mais encore vous êtes plus puissants qu'au temps de votre plus brillante fortune[1].

Certes, le général romain dit bien à ces deux hommes ce qui pouvait le plus les toucher. Il leur montra « à quel degré de prospérité s'était élevée, grâce à lui, la Confédération éduenne et combien au contraire, elle comptait peu dans la Gaule à l'époque où il parut à la tête de ses légions. C'était les faire se ressouvenir de la prépondérance que les Arvernes avaient acquise et que la bataille de *Gergovia* allait encore accroître.

César prétend qu'il comprit fort bien que le départ des deux chefs allait hâter le soulèvement du pays. S'il avait été si assuré de ce fait, il les aurait de gré ou de force retenus auprès de lui. Le proconsul les croyait évidemment peu sincères dans leurs allégations ; il se souvenait du rôle qu'avaient joué les auxiliaires de leur nation sous les murs de l'*oppidum* des Arvernes, mais certainement il ne pensait point que ces deux hommes se tourneraient contre lui. Il avait fait tant d'efforts, pendant leur séjour auprès de lui, pour les exciter contre Vercingétorix ! César en cette occasion se trompa. Mais nous savons quel était son orgueil. Dans ses *Commentaires*, il ne veut pas avouer que ses calculs furent déjoués. Il avait la prétention d'être infaillible. C'est ce sentiment qui lui dicta cette phrase . « Quoiqu'il vît bien que leur départ hâterait la révolte, il ne jugea pas à propos de les retenir, de peur de les offenser, ou de faire croire qu'il avait la moindre inquiétude, *tamen retinendos eos non cen-*

1. *Bell. Gall.*, VII, LIV.

suit ne aut inferre injuriam videretur aut dare timoris aliquam suspicionem. »

Quand Viridomare et Eporédorix quittèrent le camp, le parti qu'ils voulaient prendre était bien arrêté. Ils se rendirent en toute hâte à *Noviodunum* (Nevers). Le proconsul avait compris toute l'importance stratégique de cet *oppidum*. C'est sur son territoire que se partagent les eaux de la Seine et de la Loire ; car il est probable que la ville gauloise occupait le même emplacement que la cité moderne. Elle était située sur un confluent, c'est-à-dire dans une position que nos pères recherchaient. Lyon (*Lugdunum*), Nantes (*Condate*) et tant d'autres villes peuvent témoigner en faveur de ce que nous venons de dire.

Noviodunum appartenait aux Eduens. César y avait rassemblé tous les otages qu'il avait reçus depuis qu'il était dans les Gaules. C'était là qu'étaient déposés en réserve les subsistances et la caisse de l'armée. C'était là enfin qu'il avait son dépôt de remonte. Il nous dit qu'il avait fait venir de nombreux chevaux d'Italie et d'Espagne.

Eporédorix et Viridomare se rendirent bientôt compte de l'agitation qui régnait dans tous les esprits. Ils apprirent aussi que Litavic, naguère banni de Bibracte, y était rentré. Le vergobreith Convictolitan, de même qu'une grande partie du sénat l'avaient fort bien reçu et avaient envoyé ouvertement des députés au camp de Vercingétorix pour faire avec lui un traité d'alliance et d'amitié.

Les deux colliers d'or comprirent que le moment d'agir était venu. Ils se mirent donc à la tête des habitants de *Noviodunum*. Les légionnaires laissés à la garde des magasins furent massacrés ainsi que tous les Romains, négociants ou voyageurs, qui se trouvaient dans la ville. L'argent et les chevaux furent partagés entre les révoltés. Les otages furent conduits à Bibracte et remis entre les mains du vergobreith.

Les instigateurs de ce soulèvement ne crurent pas qu'ils pouvaient conserver la ville. Après avoir emporté tout le blé qu'ils purent charger sur ces grands chariots gaulois nommés *bennes* (*bennœ*) qu'on retrouve encore dans certaines

parties de la France, désignés par un nom presque semblable, puisqu'on les appelle des *benrots*, ils brûlèrent le reste ou le jetèrent dans la Loire. *Noviodunum* fut ensuite incendiée.

La Loire était en ce moment grossie par la fonte des neiges. Quoiqu'elle parût être une barrière infranchissable, sa rive fut garnie de postes nombreux.

César qui savait de quels événements le nord de la Gaule avait été le théâtre, César ne perdit point courage. A l'en croire, il ne songea pas un seul instant à regagner la Province. Cette retraite eût été une chose honteuse. Le proconsul la qualifie d'*infamia* et d'*indignitas*. Il ne nous laisse pas ignorer d'ailleurs que plusieurs circonstances le forçaient à ne pas reculer. Les chemins étaient détestables et les Cévennes présentaient un obstacle insurmontable au milieu de populations soulevées qui eussent sans cesse harcelé son armée. Il ne faut donc pas s'extasier plus que de raison sur l'héroïsme que César déploya en cette circonstance. Il ne pouvait pas agir autrement ; c'est là tout le secret de sa conduite. Nous verrons que le proconsul, qui déclare ici hautement que, même dans le cas le plus urgent, il n'eût pas voulu fuir, n'hésitera pas à le faire plus tard, quand il se sentira pressé par l'armée de Vercingétorix.

S'il eût trouvé un moyen de déjouer la vigilance des Gaulois et de franchir les Cévennes, quel accueil eût-il reçu à son retour à Rome? Caton, qui le haïssait, lui aurait demandé ce qu'il avait fait pour sauver Labiénus et ses quatre légions? En effet, lui parti, cette division de son armée aurait été facilement anéantie.

Le proconsul se hâta le plus possible afin de combattre les ennemis avant qu'ils eussent rassemblé de plus grandes forces. Il arriva donc à la Loire au moment où l'on s'y attendait le moins et la traversa sous les yeux des Gaulois étonnés de sa témérité. Il est très difficile de déterminer le lieu où les légions trouvèrent ce gué qui les sauva peut-être. Les uns le placent à Bourbon-Lancy parce que de tout temps, *il a existé un gué* dans cet endroit. Cet argument ne nous paraît pas très sérieux, chacun sait que les gués se dépla-

cent souvent, surtout dans des laps de temps considérables.

Quel que soit notre amour de la vérité pour tous les détails archéologiques, nous estimons qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter longuement à toutes ces restitutions d'itinéraires quand elles ne présentent pas un grand intérêt pour l'intelligence des événements. Peu importe que l'armée de César ait passé le fleuve à Bourbon-Lancy ou partout ailleurs! Elle l'a franchi, voilà le point essentiel et malheureux pour nos ancêtres.

La cavalerie romaine s'engagea bravement dans la Loire et s'y posta de manière à rompre le courant. Les légions défilèrent sans perdre un seul homme. Les soldats tenaient leurs bras levés pour porter leurs armes et leurs bagages.

Eporédorix et Viridomare étaient si intimement persuadés que César ne pourrait point traverser la Loire, qu'ils n'avaient pas détruit les récoltes qui couvraient alors les campagnes ni fait retirer les troupeaux. Aussi les ennemis trouvèrent-ils de tout en abondance, et purent, en partie du moins, réparer le préjudice que leur avait causé la destruction de *Noviodunum*.

Le général romain ne resta que le temps nécessaire pour approvisionner largement son armée. Il avait hâte de gagner *Agendicum*, craignant sans doute que l'esprit de révolte s'emparât aussi des Sénons et les poussât à massacrer les recrues qu'il avait amenées avec lui d'Italie au commencement de la campagne et qu'il avait cantonnées dans ce camp retranché, avec des bagages nombreux et un dépôt de matériel. On peut présumer que les machines employées par lui au siège de *Gergovia* avaient dû être perdues en partie. *César vaincu prit la fuite*, nous dit Orose. Nous ne pouvons pas croire qu'il ait dans sa retraite emmené son parc de siège. Comment d'ailleurs eût-il pu, sans pont, le transporter d'une rive de la Loire sur l'autre? Nous savons en effet que le gué était difficile.

Nous voici arrivés à la partie la plus ardue de notre tâche. Jusqu'à présent nous avons pu, dans une certaine mesure tout au moins, nous fier au récit de César pour déterminer l'emplacement exact des villes dont il a été question. Nous

n'allons plus maintenant pouvoir nous appuyer sur le texte du proconsul, car plus nous approcherons d'*Alesia*, plus les *Commentaires* deviendront obscurs.

Après avoir passé la Loire, nous voyons que le proconsul se dirige vers le pays des Sénons, *iter in Senones facere instituit*. Nulle part dans la suite de son récit nous ne voyons qu'il l'ait atteint. Labiénus, lui au contraire, le traversa. Notre texte nous apprend positivement qu'il pensait rallier son général à *Agendicum*. Il ne l'y trouva point, contre son attente. Il prit tout le matériel, versa toutes ses recrues dans les légions et se dirigea vers l'endroit où César campait avec le reste de l'armée, « *inde cum omnibus copiis ad Cæsarem pervenit* [1] ».

Il est fort étonnant que César n'ait pas songé à nous faire reconnaître exactement ce lieu où toutes les forces romaines se trouvèrent concentrées au début de la dernière phase de sa quatrième campagne.

Nous nous efforcerons de suppléer à son silence; mais nous laisserons un instant l'armée de César pour étudier la situation faite à Vercingétorix par la révolte des Éduens.

Il nous faut maintenant passer en revue des faits dont la connaissance est d'une grande importance, car ils serviront à expliquer la catastrophe qui marqua la fin d'une guerre mémorable soutenue par un héros de trente ans contre l'un des plus fameux généraux de l'antiquité.

1. *Bell. Gall.*, VIII, LXII, in fine.



CHAPITRE XI

Bibracte. — Le mont Beuvray a-t-il porté autrefois la ville de Bibracte? — Preuves à l'appui. — Gaucher, historien du XVIe siècle. — Jean Bouchet et ses *Chroniques d'Aquitaine*. — Guy-Patin et l'histoire du Nivernais. — Les sources et les fontaines. — Description d'une ville gauloise. — Les quartiers riches. — La métallurgie. — Les *loci consecrati*. — Le champlain. — Réunion des députés de toute la Gaule. — Le pouvoir suprême est confié à Vercingétorix. — Son plan de campagne. — Premières opérations. — Résumé des principaux faits militaires qui précèdent.

A la nouvelle de la défection des Éduens, le soulèvement gagna presque toutes les tribus de la Gaule; elles s'empressèrent d'envoyer des députés à Bibracte. Au surplus les anciens alliés des Romains n'épargnèrent rien pour amener toutes les peuplades à faire cause commune avec eux. Nous avons dit précédemment qu'Eporédorix et Viridomare avaient envoyé dans la capitale des Éduens tous les otages que le proconsul avait réunis à *Noviodunum*. On menaça de faire périr ceux dont les compatriotes ne voudraient pas s'armer contre les Romains. Vercingétorix, vers qui une sorte d'ambassade avait été envoyée, fut invité à venir à Bibracte pour qu'on pût s'entendre avec lui sur les moyens de continuer la guerre.

Le Pen-Tiern y consentit, et un jour, à la tête de son armée victorieuse, il fit son entrée dans Bibracte. C'est le moment, pensons-nous, de parler avec détail des villes gauloises. Les restes du vieil *oppidum* éduen trouvés sur le sommet du mont Beuvray, dans le département de la Nièvre, nous permettront de relever la capitale d'une des plus puissantes confédérations qui se partageaient le sol de notre pays.

Bibracte est presque pour nous une Pompéi nationale.

Mais d'abord Bibracte était-elle bien située sur le mont Beuvray? Ne conviendrait-il pas mieux de la placer à Autun au pied de ce *Mont-Dru*, qui porte un nom significatif? Bien qu'un certain nombre d'archéologues distingués tiennent pour la seconde opinion, nous nous faisons les champions résolus de la première.

Nous nous fondons sur les ruines qu'on découvre sans cesse sur le plateau du mont Beuvray, ruines qui sont essentiellement gauloises. Nous nous fondons également sur ce que Beuvray est une altération de *Bibracte*. Nous avons aussi des textes qui pour n'être pas très anciens n'en sont pas moins bien concluants. Nous les passerons en revue le plus brièvement possible.

Au XVI[e] siècle, Gaucher, chanoine d'Autun, parlant de deux de ses amis qui se rendaient au Beuvray pour la foire du premier mercredi de mai, écrit ces mots : « *qui ibant Bibracte.* »

Jean Bouchet, dans ses *Chroniques d'Aquitaine*, parle de Libracte (*sic*) qui était une petite ville d'Authun « qu'on appelle de présent Beuvray ».

Dans tout le bassin de l'Arroux, les registres des paroisses mentionnent à la même époque : La Canelle-sous-*Bibracte*, Saint-Léger-sous-*Bibracte*.

Le passage que le célèbre jurisconsulte Guy Patin consacre au mont Beuvray dans son *Histoire du Nivernais* est à citer tout entier :

« La montagne de Beuvray, en la cime de laquelle était l'ancienne Bibracte, est aujourd'hui en dedans le pays et duché de Nivernois... Il est vray-semblable que les plus anciennes villes, basties après le déluge, ayent été mises ès-cimes des montagnes, et depuis à cause de l'incommodité des lieux hauts, ayent été transférées en lieux plus bas et de plus facile accès; ainsi les habitants de ce haut Beuvray se soient transférés au lieu où est à présent Authun, et pour l'honneur d'Auguste César l'ayent nommé *Augustodunum.* »

En faveur de la seconde opinion, on dit qu'à Autun, au

fond d'un puits scellé d'une dalle situé dans l'enceinte du petit séminaire on a trouvé un *ex-voto* en l'honneur de la déesse Bibracte. Cet argument ne peut avoir aucune valeur. En effet avec l'*ex-voto* se trouvait une médaille romaine dont la date est toute une révélation. Elle est contemporaine de saint Martin qui, nous le savons, fut l'apôtre de toute cette région de la Gaule. A cette époque il y a longtemps que la ville du mont Beuvray n'existait plus et qu'*Augustodunum* l'avait remplacée. Nous sommes donc en présence d'un *ex-voto* consacré à la déesse Bibracte dont le culte avait été transporté dans la cité gallo-romaine et qui y subsista jusqu'au triomphe définitif du christianisme. Quand la croix eut détrôné les idoles, quelque Éduen, toujours fidèle à ses anciens dieux, mura dans un puits dont seul il connaissait l'existence, l'*ex-voto* qui nous occupe. Il est probable que Bibracte fut détruite sous Auguste; il y eut en effet des soulèvements dans les Gaules dans les premières années du règne de ce prince. L'empereur ne pouvait laisser une place aussi forte, et pour s'en débarrasser il l'incendia et transporta sa population dans la plaine. Toutes les monnaies représentant le successeur immédiat de Jules César qu'on retrouve à Autun, sont à l'endroit du cou marquées d'un trait gravé avec un instrument pointu, une sorte de burin. Elles sont en un mot décapitées. Ne voyons-nous pas là une preuve de la vengeance impuissante des Éduens? Ne voyons-nous pas également à notre époque une grande quantité de monnaies à l'effigie des Napoléon, ainsi mutilées?

Il est un dernier argument dont il convient de faire grand cas, le voici : Si l'on interroge les paysans qui vivent au pied du mont Beuvray, ils vous disent qu'au temps de la *vieille ville* il fallait cinq paires de bœufs pour monter un char. Ils ajoutent « que la ville fut ruinée et montrent près du Beuvray un mamelon par lequel l'ennemi déboucha : Une bergère aurait révélé le point vulnérable, et, pour sa récompense, le chef des ennemis lui aurait percé le cœur d'un coup d'épée, dans la crainte qu'un repentir tardif ou une nouvelle indiscrétion n'avertît trop tôt les habitants que la trahison était consommée. Après la destruction de la ville,

suivie d'un grand massacre, les survivants auraient quitté la montagne et fondé Autun[1]. »

Il y a dans cette légende un reflet de ce qui dut se passer, dénaturé, embelli, nous nous plaisons à le reconnaître, par cette fée, l'imagination populaire.

La ville, dont les murs étaient absolument semblables à ceux d'*Avaricum* et de toutes nos autres places fortes, était traversée par une grande voie à laquelle venaient aboutir plusieurs autres. L'une d'elles avait une grande importance puisqu'elle conduisait à un abreuvoir public situé en dehors d'une des portes. Le plateau du mont Beuvray ne contient pas moins de 135 hectares. Les parties habitées ne couvraient point tout cet espace. Il y avait de vastes esplanades qui n'étaient occupées qu'en temps de guerre par les habitants des campagnes avoisinantes. De Bibracte la vue était admirable. L'œil découvrait les Alpes au front neigeux, et les anciens pays ou volcans du pays des Arvernes. Cette ville était le centre d'un grand commerce. A certains jours de l'année, toutes les populations des environs y accouraient pour assister à de grands marchés qui revenaient périodiquement. Ces marchés coïncidaient avec des fêtes en l'honneur de la déesse Bibracte qui dans la ville avait sous sa protection plusieurs sources dont les propriétés merveilleuses sont encore très vantées par les habitants du Morvand. Dans toutes les parties de la France où, malgré l'introduction du christianisme, les vieilles coutumes se sont conservées plus ou moins, on retrouve un culte des eaux que les Whalgas et les Khamaras avaient apporté de l'Arye primitive. Quand on lit les plus anciens hymnes du Rig-Véda, on est tout surpris d'y trouver des passages qui se rapportent admirablement encore aux superstitions de nos paysans de la Bretagne et du Morvand, pour ne citer que ces deux pays.

Le pape Grégoire I[er] nous semble avoir résumé en peu de mots et d'une manière remarquable toute la ligne de conduite que devaient suivre les missionnaires. Il nous dit,

1. Garenne, *Bibracte*. p. 16.

dans une lettre restée célèbre : « Retrancher tout à la fois, dans ces esprits incultes, est une entreprise impossible, car qui veut atteindre le faîte doit s'élever par degrés et non par élans... Gardez-vous donc de détruire les temples, détruisez seulement les idoles et remplacez-les par des reliques. » C'est ce qui a été fait. Hu-Kadarn est devenu saint Cornelly. On n'a pas agi différemment à l'égard des fontaines sacrées des Gaulois qui toutes avaient une nymphe et qui maintenant sont dédiées à une sainte ou à un saint.

Sans sortir du Morvand ou du Berry, nous trouvons entre autres, la fontaine de Saint-Genou dont Rabelais a peut-être connu les propriétés. Elle passe pour guérir le *mal des ardents*.

Dans la commune de Vasselay, on remarque la fontaine de Saint-Julien qui a la propriété de guérir les maux d'yeux et la *jalousie innommée*. La commune d'Argent possède une source qui est probablement unique dans son genre. C'est celle de Saint-Mauvais, au bord de laquelle on va prier pour demander la mort d'un ennemi. En Bretagne, au dire d'Émile Souvestre, il est une chapelle, non loin de Tréguier, où l'on va de même implorer les bons offices de Notre-Dame de la Haine. Heureusement que tout près de la fontaine de Saint-Mauvais, il y a celle de Saint-Bon, grâce à l'intercession duquel il est possible de remédier au mal causé par l'autre.

Nulle part cette rage d'assimilation n'a été poussée plus loin qu'en Bretagne. Lorsque le christianisme triomphant vint prendre possession de la vieille terre d'*Armor*, il voulut, avant toute chose, exploiter à son profit le grand sanctuaire de Karnac. Les païens y adoraient le puissant Hu-Kadarn, ce dieu qui avait attelé une paire de bœufs d'une vigueur inouïe au monde qui allait périr englouti et l'avait sauvé. Nous avons eu l'occasion d'en parler dans la première partie de notre livre, nous avons raconté également la légende de saint Cornelly qui explique chrétiennement les alignements de Karnac.

De même toutes les fontaines du mont Beuvray sont devenues, en quelque sorte, la propriété du grand saint

Martin, dont au moins l'existence n'est point contestable.

Les foires de Bibracte, nous l'avons déjà dit, ont donné naissance aux marchés qui se tiennent annuellement sur le sommet du mont Beuvray. On conviendra que la force de la tradition est bien puissante pour que nos paysans conduisent encore leurs bestiaux sur le haut d'une montagne élevée sur laquelle ne se trouve plus que quelques misérables maisons. Depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis un nombre de siècles qu'on ne saurait préciser, la réunion du mont Beuvray a toujours dû avoir lieu à la même époque, c'est-à-dire le premier mercredi du mois de mai.

Les foires gauloises devaient présenter quelque analogie avec les grandes foires qui existent encore en Russie. A Bibracte, on a trouvé des restes de constructions qui font songer à des sortes de bazars[1]. A côté des heures laissées au commerce, à côté de celles aussi qui étaient occupées par des cérémonies religieuses, il y en avait qui étaient consacrées aux plaisirs. Dans leur *Cité gauloise*, MM. Bulliot et Roidot ont cité un texte bien peu connu de Posidonius qui est toute une révélation[2]. Il nous montre que les Gaulois, dans toutes les fêtes, avaient des représentations dramatiques qui se jouaient en plein air, le plus souvent sur des tréteaux. Lorsque dans un drame, un personnage devait mourir, l'acteur chargé du rôle faisait une quête parmi les spectateurs, puis remontait sur le théâtre et se tuait pour tout de bon[3]. C'est là, on en conviendra, pousser le réalisme jusqu'à ses limites extrêmes.

Pour en finir avec cette grande question des marchés de Bibracte, nous ajouterons que lors de la réunion annuelle qui y rassemblait des gens venus quelquefois de fort loin, il s'élevait souvent des querelles qui se vidaient devant la foule. On s'ajournait, comme d'ailleurs on s'ajourne encore pour le

1. L'endroit où se tiennent les foires modernes se nomme *Le Porey*. Il n'est pas difficile de retrouver dans ce mot celui d'*Emporium* (marché). C'est dans le Porey qu'on trouve des restes de bazars.

2. Bulliot, *la Cité gauloise*, p. 174 et 175.

3. Voyez la préface du *Grand mystère de Jésus*, par M. de la Villemarqué.

premier mercredi de mai. A notre époque il n'est pas rare, en effet, que des rixes ensanglantent cette partie du mont Beuvray, connue sous le nom de *Terrasse*.

Ainsi que toutes celles des autres villes gauloises, les maisons de Bibracte se composaient, la plupart du temps, d'une seule pièce tenue avec assez de soin. Nous avons dit précédemment que pour constituer l'habitation d'un chef, il fallait tout un ensemble de constructions peu éloignées les unes des autres. Dans les *oppida*, elles formaient comme un îlot, un petit quartier. Dans ces maisons, il n'y avait guère que des tables rondes, des escabeaux, et parfois aussi un coffret.

Le plateau du mont Beuvray est divisé en trois parties par des sortes de vallées. Chacune d'elles avait un usage particulier. Sur l'une s'élevaient les beaux quartiers de la ville avec leurs voies soigneusement empierrées. L'usage des chaussées macadamisées remonte aux Gaulois. Loin de cette partie, il en existait une autre qui formait comme une ville à part, et qui était habitée par des ouvriers métallurgistes et émailleurs. Sous des hangars assez vastes étaient d'importantes fonderies. Les émailleurs, ou pour parler plus exactement, les nielleurs, demeuraient dans de misérables échopes, dont la porte était maintenue à sa place en dedans par une chaîne. Ce procédé est encore usité en Italie. Leurs ateliers étaient souterrains. Ils croyaient donner plus de prix à leurs ouvrages en cachant soigneusement à tous les yeux « le secret de leur fabrication. Les orfèvres formaient un des plus importants corps de métier de la vieille cité. Ils s'entouraient d'une sorte de mystère et devaient vivre confinés dans leur retraite, à la manière des alchimistes du moyen âge. Leurs maisons offrent une particularité étrange. D'après les hauteurs des murs et l'absence de fenêtre et de porte, il est avéré que le doreur descendait dans son étroit atelier par une échelle et il ne recevait le jour, sans doute que par des lucarnes rondes et sans châssis[1]. » Les druides eux-mêmes se plaisaient à exécuter

1. R. Cortambert, *Bibracte*, p. 22 et 23.

les bijoux qu'ils portaient et les objets d'or et d'argent qui servaient dans toutes les cérémonies religieuses.

Il est probable que l'art de travailler l'émail avait été apporté aux habitants de Bibracte par les Carthaginois qui, à une certaine époque, ont dû non seulement fréquenter cet *oppidum* aux époques des foires annuelles, mais encore s'y fixer volontiers. Ce qui le prouve, c'est le grand nombre de sépultures évidemment phéniciennes qu'on y a découvertes. Elles sont réunies sur un seul et même point et constituent un véritable cimetière.

A l'extrémité de l'*oppidum* est situé un mamelon triangulaire auquel on arrive par une rampe étroite. Il est rasé en forme de siège et a, pour dépendance, un hémicycle aplani qui n'est séparé de lui que par une levée de terre. C'est sur ce mamelon que se rassemblaient les sénateurs de la confédération éduenne; pendant les séances, leurs chevaux et leurs chars les attendaient, gardés par des soldures et des ambactes.

Non loin de l'emplacement où siégeait le sénat de la confédération éduenne, se trouve une excavation qui d'ordinaire est remplie d'eau pluviale. C'est la *fontaine des larmes*. Elle est située au pied d'un rocher, qui bien évidemment a été travaillé. M. Bulliot pense que nous sommes en présence d'un de ces *loci consecrati* dont parle César. Ils étaient assez fréquents dans les cités gauloises. Sur le bord de cette fontaine des larmes, on vient encore la nuit déposer des offrandes.

La pierre de la Wivre, un autre rocher, nommé *pierre salvée*, ou pour parler plus exactement, croyons-nous, *pierre saluée*, avec quelques fontaines, sont les seuls endroits où les Éduens de Bibracte se réunissaient pour prier. Les fouilles n'ont amené la découverte d'aucune statuette ayant un caractère religieux. On a trouvé seulement de grossiers amulettes. Encore une fois, c'est au fond des forêts qu'avaient lieu les grandes cérémonies. Nous pensons que sur les flancs du Beuvray, qui étaient recouverts de bois mystérieux, il y avait plusieurs sanctuaires, et nous serions assez disposé à en voir un dans un lieu situé au bord d'une antique

route soigneusement empierrée, et où se dresse un rocher qu'on a évidemment taillé. Il porte le nom de *clocher* à cause de sa forme singulière[1]. Les chemins qui donnaient accès dans l'*oppidum* étaient bordés de tombes, dont un grand nombre ont été fouillées.

Bibracte avait tout un système de forts détachés, s'il nous est permis de nous servir de cette expression. Leurs ruines se remarquent toujours sur le « le mont Glandure au nord, le plat du Gaula, à l'est, le Céris et mont Audué, au sud, qui forment une longue et étroite chaussée dominant, d'une part, la vallée de Malvaux, et la route taillée dans le roc qui domine cette vallée, et de l'autre, les voies et passages qui conduisent à l'*oppidum* du côté du sud-est[2]. »

Connaissant maintenant l'endroit où les scènes que nous allons décrire se sont passées, nous reprendrons notre récit.

En entrant à Bibracte, Vercingétorix, du haut de ce plateau qu'on nomme la *Chaulme*, du latin *culmus*, dut jeter un regard sur ses chères montagnes de l'Arvernie, pour puiser dans leur aspect la force de surmonter tous les obstacles qui allaient se dresser devant lui. La ville, avec ses maisons que l'art romain envahissait déjà, avec la splendide habitation du druide Divitiac, l'inquiétait. Il se fût trouvé plus à l'aise au milieu d'un *oppidum* purement gaulois. Il comprenait qu'ici les âmes n'étaient plus homogènes; elles étaient formées d'un alliage impur.

Certes, la population de la grande cité fit au Pen-Tiern un accueil enthousiaste, mais cette réception même ne dut qu'accroître la jalousie des colliers d'or.

A voir de près le texte de César, il semble que Vercingétorix ait reçu deux fois à son camp une ambassade éduenne. La seconde vint le trouver après l'incendie de *Noviodunum*. Si l'on ajoute foi, comme nous croyons qu'il convient de le faire en cette occasion, aux paroles du proconsul, nous voyons que le ton des députés n'avait pas été le même dans les deux cas. Dans le paragraphe LV du VIIe livre des *Commen-*

1. Garenne, *Bibracte*.
2. *L'oppidum de Bibracte*, p. 37 et 38.

taires, il est dit positivement qu'à la nouvelle des revers essuyés par les Romains, on avait envoyé ouvertement des députés à *Gergovia* pour faire avec le jeune vainqueur un traité de paix et d'alliance : *legatos ad Vercingetorigem missos de pace et amicitiâ conciliandâ publice missos.* Il n'y avait pas eu d'arrière-pensée de la part du vergobreith. Le peuple voulait qu'on s'alliât avec les Arvernes triomphants pour chasser les ennemis communs, Les nobles au premier moment ne purent pas agir. Ils furent débordés. Après la destruction de *Noviodunum*, ils reprirent quelque influence à cause du soin qu'eurent Éporédorix et Viridomare de faire sonner bien haut cette action qui, à les entendre, était aussi glorieuse que la bataille de Gergovie. Le ton des guerriers députés alors vers le Pen-Tiern est tout différent. Nous voyons que Vercingétorix fut prié de venir conférer avec les chefs éduens sur les moyens de soutenir la guerre : *petunt a Vercingetorige Ædui, ad se veniat rationisque belligerendi communicet* [1]...

Les conseils tenus par les chefs assemblés ne purent avoir aucun résultat. Vercingétorix se heurtait sans cesse à l'orgueil des brenns éduens. L'ascendant que lui donnaient les succès qu'il avait remportés sous les murs de *Gergovia* fut assez grand pour qu'il fît demander par le peuple la réunion des députés de toute la Gaule.

Nous remonterons par la pensée le cours des âges, et nous nous transporterons dans l'enceinte où siégent les guerriers qui représentent toutes les fractions de la *grande patrie.* C'est à dessein que nous écrivons ce mot. La patrie fut véritablement fondée pour nos pères à partir de cette grande Assemblée. Trois tribus seulement n'y furent point représentées. Celles des Rémois, des Lingons et des Trévires. Les deux premières de ces peuplades crurent de leur intérêt de rester fidèles aux Romains, la dernière était menacée par les Germains [2].

Le plateau du Champlain, pour l'appeler par son nom

1. *Bell. Gall.*, VII, LXIII.
2. *Ibid.*

moderne, *grâce à son escarpement isolé et son inclinaison sur toutes les faces*, se prêtait à merveille à ces grandes assises. Sa situation l'abritait de l'oreille des curieux. Le lieu où les séances se passèrent peut contenir plus de cinq cents personnes. Les députés de toutes les Gaules ne devaient pas atteindre ce nombre.

Il fallait à tout prix que l'un de ces éternels rivaux, les Arvernes et les Éduens, pliât devant l'autre. Les premiers avaient pour eux d'avoir levé l'étendard de la révolte et d'avoir remporté une grande victoire. Les seconds avaient pour eux leurs richesses, beaucoup plus considérables que celles de leurs adversaires. Édue ou Éduen, dérive d'un mot qui signifie blé[1]. On peut inférer de là que leur territoire était très fertile. Leurs chefs parlaient de plus de leurs beaux faits d'armes de *Noviodunum*. Nous savons à quoi nous en tenir sur cet exploit qui aurait dû plutôt leur faire monter le rouge de la honte au visage.

Eporédorix et Viridomare, soutenus par tous les colliers d'or et tous les druides de leur confédération, auraient bien voulu proposer à l'assemblée d'écarter Vercingétorix, mais ils n'osèrent point le faire. Ils demandèrent alors à partager avec lui le pouvoir; en d'autres termes le Pen-Tiern des Arvernes et les deux guerriers éduens auraient formé une sorte de triumvirat. Certes, la proposition était habile. N'avait-elle pas pour but de faire cesser à tout jamais la rivalité qui pendant tant de siècles avait divisé les Arvernes et les Éduens? Les deux peuplades jalouses se réconciliaient et leurs chefs s'unissaient pour accomplir une même tâche. Notre héros national ne pouvait accepter de pareils arrangements. Pour vaincre César et le rejeter en Italie il fallait, avant toute autre chose, de l'unité dans le commandement; il fallait un pouvoir absolu.

Parmi les députés envoyés par les différentes tribus de la Gaule, il devait se trouver un nombre assez considérable de nobles, qui devaient appuyer de leurs voix toutes les motions d'Eporédorix et de Viridomare. Vercingétorix comprit que

1. *Eduz*, en breton, signifie blé.

la patrie courait à sa perte. *La multitude*, c'est-à-dire le peuple, fut appelé à se prononcer, et le peuple ordonna à tous les chefs assemblés de confirmer Vercingétorix dans le commandement suprême : *Multitudinis suffragiis res permittitur*; *ad unum omnes Vercingetorigem probant imperatorem.*

Nous avons eu soin de bien montrer quelle position occupait dans l'*oppidum* le lieu de réunion des sénateurs éduens qui servait aux séances des députés de toute la Gaule. Nous avons dit qu'il était en quelque sorte isolé. Et pourtant nous voyons d'après le texte des *Commentaires*, qu'il y eut une intervention du peuple. Nos ancêtres avaient, du reste, l'habitude, dans toutes les parties du pays, d'être admis à ce qu'on appelait des *Concilia armata*. Il y en avait au commencement de toutes les campagnes. Ces hommes, venus de tous les points du pays pour servir d'escorte aux députés, s'indignèrent un jour d'être dépossédés d'un des droits les plus chers à leur race. Peu leur importait à eux tous, qui ne souhaitaient qu'une chose, l'affranchissement de la patrie, toutes ces petites compétitions d'amour-propre. Vercingétorix avait défait les Romains sous les murs de *Gergovia*, Vercingétorix n'était pas Arverne à leurs yeux; c'était l'homme de la nation tout entière.

Les Éduens, nous entendons parler ici des chefs seulement, ne s'inclinèrent qu'à regret devant les décisions prises. Eporédorix et Viridomare surtout, qui avaient compté l'emporter sur le Pen-Tiern, durent commencer bien vite à lui faire une sourde opposition. Ils déplorèrent amèrement le changement de leur fortune, et regrettèrent les bontés de César.

La prudence leur fit garder secret leur ressentiment, qui tous les jours alla en augmentant. Ils saisirent la première occasion qui se présenta à eux d'implorer le pardon du proconsul, qui, comme on le pense bien, accueillit favorablement leurs ouvertures. Eporédorix et Viridomare, ces traîtres, après avoir négocié avec l'ennemi de leur patrie, continuèrent à jouer leur rôle infâme en paraissant toujours dévoués à la cause nationale.

Vercingétorix savait que les Éduens, désireux d'obtenir le

principat, n'avaient rien épargné pour attirer à eux les tribus gauloises. César nous dit qu'ils y dépensèrent beaucoup d'argent; qu'ils usèrent dans ce but de tout leur crédit, de toute leur autorité : *quantum gratiâ, auctoritate pecunia, valent ad solicitandos civitates nituntur*. Le Pen-Tiern eut donc grandement raison d'exiger des otages, tout au moins des tribus qu'il croyait avoir été gagnées par Eporédorix et Viridomare. Il fixa le jour où ils devraient lui être livrés et ordonna la levée immédiate d'un corps de 15000 cavaliers. L'infanterie dont il disposait était, selon lui, assez nombreuse.

« Je ne veux pas, se plaisait-il à répéter, m'exposer aux hasards d'une bataille rangée. Avec une puissante cavalerie il me sera facile de couper les vivres aux Romains et de gêner leurs fourrageurs. Consentez seulement à détruire vos récoltes, à brûler vos maisons, et à ne voir dans ces pertes domestiques qu'un sûr moyen d'assurer à jamais l'indépendance de la patrie[1]. »

Vercingétorix veut donc qu'on reprenne le plan qui lui aurait réussi certainement, si au commencement de la campagne les Bituriges l'avaient strictement suivi en brûlant *Avaricum*.

Il résolut d'attaquer la *Province* pendant qu'avec le gros de ses forces il se porterait contre César. C'est pourquoi il demanda aux Éduens et aux Ségusiens, dont les descendants occupent de nos jours une partie du département du Rhône, de lui fournir 10000 fantassins, auxquels il joignit 800 chevaux. Ce corps de troupes devait se porter contre les Allobroges. Les contingents des *Gabales*, habitants du Gévaudan, et des autres peuplades dont le territoire touchait à celui des Arvernes, durent marcher contre les Helviens, habitants du Vivarais, tandis que les Rutènes, habitants du Rouergue, et les Cadurques, habitants du Quercy, agiraient contre les *Volskes Arécomiques*, habitants du Bas-Languedoc. La Narbonnaise était de la sorte presque entièrement cernée; elle était, de plus, attaquée au nord et à l'ouest.

1. *Bell. Gall.*, VII, LXIV.

Ces dispositions ne semblèrent pas encore suffisantes à Vercingétorix. Il supposait que les Allobroges contre lesquels il avait envoyé une armée, n'avaient pas perdu le souvenir des désastres que jadis les Romains leur avaient fait subir. Des messagers furent envoyés à tous leurs chefs, pour leur offrir de l'argent et promettre à la nation tout entière qu'une fois les légions battues et la province reconquise il lui donnerait l'hégémonie sur tout son territoire. La démonstration armée qu'il faisait contre eux n'était donc pas sérieuse, en ce sens qu'il espérait bien qu'il n'y aurait pas combat. Il supposait qu'à la vue du sanglier et des chevaux, ces insignes de la patrie, les Allobroges, travaillés par des émissaires, se soulèveraient et fermeraient la route aux Romains.

La Narbonnaise était dégarnie de troupes. Un des lieutenants du proconsul qui alors y commandait leva en toute hâte vingt-deux cohortes pour veiller sur les frontières. Cet officier se nommait L. César, il était fils de L. Julius César qui avait été consul de l'an 90. Il avait lui-même rempli cette fonction en l'an 64, c'est-à-dire cinq ans avant César. Il était donc cousin de l'adversaire de Vercingétorix, et frère de Julie, la mère du triumvir Marc-Antoine, et un peu plus âgé que Julius César.

Les Helviens, à la nouvelle qu'un corps d'armée gaulois marchait contre eux, n'avaient pas voulu attendre, pour le combattre, qu'il fût rendu sur leur propre territoire. Ils résolurent de se porter au-devant de lui et d'envahir le sol vélaune[1]. On pense que la rencontre eut lieu entre Saint-Didier et Saint-Victor Mélescours (Haute-Loire) où l'on montre aux étrangers un champ communal auquel on a donné le nom de *champ dolent, campus dolens,* parce que, dit la tradition, il fut le théâtre d'un combat mémorable et sanglant[2]. Tout porte à croire que cette bataille est celle que les Gabales et les Arvernes livrèrent aux Helviens, com-

1. La tribu des Vélaunes occupait la portion du territoire qui porte aujourd'hui encore le nom de *Velay.*

2. H. Malègue, *Guide de l'étranger dans la Haute-Loire,* p. 399 et 400.

mandés par leur *princeps*, C. Valerius Donotaurus, fils de Caburus. Ce chef fut tué dans l'action et ses soldats prirent la fuite vers la province qu'ils avaient au contraire mission de couvrir.

Les opérations, de ce côté, débutaient bien pour les Gaulois. Sur d'autres points au contraire ils étaient moins heureux. Les Allobroges ne se soulevèrent point à l'approche de l'armée nationale. Ils placèrent près du Rhône des postes nombreux et se préparèrent à défendre leur territoire. Ce fut là, on ne saurait le nier, un échec pour Vercingétorix, mais il ne faut pas cependant exagérer son importance, car il fut plus apparent que réel. Si les Allobroges ne s'unirent pas aux troupes du Pen-Tiern, il ne semble pas que la conduite qu'ils se décidèrent à tenir leur ait été dictée par un sentiment d'affection pour leurs vainqueurs. César nous dit en effet qu'il n'avait plus aucun moyen de tirer des secours de la province, tous les chemins étant fermés : *interclusis omnibus itineribus, nulla res ex provinciâ atque Italiâ sublevari poterat.* Il se serait, à coup sûr, exprimé autrement s'il avait cru pouvoir compter sur la fidélité des Allobroges. Grâce à elle, en effet, il aurait pu toujours être en communication avec sa patrie.

Dans ses premières campagnes le futur rival de Pompée avait toujours compté dans les rangs de son armée un assez grand nombre de Gaulois. Il ne semble pas que, dans cette dernière phase de la lutte, les peuples restés fidèles à sa cause, comme les Lingons et les Rèmes, lui aient fourni des combattants. La prise de *Noviodunum* par Eporédorix l'avait fait venir d'Italie et d'Espagne et au moment où il avait à lutter contre une cavalerie nombreuse et bien montée.

Il dépêcha donc des officiers pour négocier au delà du Rhin un envoi de cavaliers et de fantassins armés à la légère, habitués à combattre au milieu des chevaux. Le proconsul ajoute que ses mandataires s'adressèrent aux peuplades qu'il avait soumises les années précédentes : *quas superioribus annis pacaverat.* Nous sommes encore ici en présence d'un mensonge évident. César, après avoir franchi le Rhin, dans une de ces expéditions inutiles qui indignaient

une partie du sénat, le proconsul, disons-nous, s'était bien vite aperçu qu'il s'était lancé d'une manière inconsidérée dans une entreprise qui ne pouvait avoir pour lui d'issue favorable. Il se hâta donc de repasser le fleuve, se contentant d'avoir obtenu la soumission des Ubiens (territoire de Cologne) qui se sentant trop faibles pour lui résister seuls lui avaient livré des otages. Le proconsul les ramena triomphalement dans les Gaules.

Les Ubiens ne voulaient en somme que gagner du temps. Nous savons, en effet, qu'ils s'allièrent aux Suèves. César ne jugea pas à propos de se mesurer avec cette nation puissante et belliqueuse. Il battit en retraite et, pour plus de sûreté, il détruisit, au moins en partie, le pont qu'il avait construit quelques semaines auparavant. Les otages qu'il avait gardés avaient été internés par lui à *Noviodunum*. Le soulèvement des Æduens les avait donc délivrés, et, partant, les tribus germaines étaient absolument libres d'agir à leur guise. Elles écoutèrent favorablement les officiers de César parce qu'elles voyaient dans les propositions qui leur étaient faites une occasion de pillage. Les tribus d'outre-Rhin étaient pauvres ; les Gaules au contraire étaient riches.

Dans les assertions de César il faut donc laisser de côté tout ce qu'il a écrit pour tromper ses compatriotes et se grandir à leurs yeux.

Lorsque les cavaliers auxiliaires demandés par César se présentèrent à son camp, il fut alarmé de les voir aussi mal montés et il leur fit donner les chevaux de ses officiers et des membres de l'ordre équestre qui combattaient dans les rangs de son armée.

Arrivés à ce point de notre travail nous devons récapituler les événements que nous avons passés en revue au cours de notre récit.

Dans cette première partie de la campagne, les Romains semblaient avoir obtenu plus de succès que les Gaulois, leurs adversaires. En effet, ils se sont emparés d'*Avaricum ;* Labiénus a battu Camulogène. Mais, d'un autre côté, ne voyons-

nous pas que le désastre de *Gergovia* rend bien inutiles la chute de la capitale des Bituriges et la victoire de Louéhotiez. L'armée du nord a dû se replier sur *Agendicum*.

Il est vrai que l'été est venu, et que cette saison est éminemment propice aux envahisseurs. Mais la tactique que Vercingétorix veut adopter frustre les légions d'une partie de cet avantage. Ce qu'il veut, c'est harceler sans cesse l'ennemi et attendre le retour de cet allié puissant des Gaulois, l'hiver, pour livrer quelque action décisive.

La partie allait s'engager de nouveau dans des conditions presque identiques à celles qui existaient peu de mois auparavant, au moment où César avait quitté *Agendicum* pour assiéger avec toutes ses forces *Cenabum* et *Avaricum*.

C'est cette reprise des hostilités que nous étudierons dans les chapitres suivants.



CHAPITRE XII

Situation respective des deux armées. — Force numérique des légions de César. — Subdivision d'une légion romaine, d'une cohorte, d'une centurie. — La première cohorte. — Ce que nos ancêtres entendaient par le mot : frontières. — César lève son camp. — Alise Sainte-Reine. — Opinion d'Ours de Mandajors. — *Alesia nova-mandubiorum*. — La pierre gravée d'Alise et l'interprétation de Léopol Hugo. — Alaise en Franche-Comté. — Izernore en Bugey. — Examen critique de toutes ces localités. — Izernore est la véritable Alésia. — Preuves à l'appui.

Il devient indispensable de déterminer les positions qu'occupaient les deux armées au moment où commença la dernière phase de la lutte gigantesque dont nous nous sommes fait les historiens.

Les *Commentaires* de César, disons-le tout de suite, ne nous sont d'aucun secours pour la détermination des localités. Il faut que nous cherchions la vérité dans les nombreux auteurs modernes qui ont pris le VIIe livre des *Commentaires* pour sujet de leurs patientes études.

Dans quel endroit César avait-il établi son camp? Nous nous trouvons en présence de nombreuses opinions qui toutes ne nous semblent pas être également soutenables. Parmi elles, nous nous attacherons à en discuter seulement deux qui nous ont plus particulièrement frappé.

M. Léon Fallue[1] pense que ce fut à Châlons-sur-Marne que le proconsul donna rendez-vous à ses légions victorieuses de Camolugène. Ce point, ajoute notre auteur, était

1. Léon Fallue, *Sur les mouvements stratégiques de César et de Vercingétorix, avant le siège d'Alésia*. 1 broch. in-8°. — Extrait de la *Revue archéologique* (XVe année); ce travail a été lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (séance du 6 août 1858).

heureusement choisi puisqu'il était situé au milieu d'une peuplade dout l'hostilité n'était pas à craindre. « Pour que des cavaliers isolés et mal montés aient pu rejoindre sans obstacle l'armée romaine, il a fallu que de Mayence, par exemple, ils aient traversé les territoires de Trèves et de Reims dont les peuples, ainsi que les Lingons, n'avaient pas voulu entrer dans la confédération gauloise fondée à Bibracte pour la délivrance de la patrie[1]. »

M. Quicherat, dans sa brochure intitulée la *Question d'Alésia,* admet, aussi bien que le duc d'Aumale, que César avait son campement à Vitry-le-François. Nous n'avons pas d'autre objection à faire à ce système que la suivante. Le proconsul, à Vitry, était plus près de l'ennemi et nous pensons, au contraire, qu'il avait dû se poster loin de lui pour trouver plus facilement les vivres dont son armée avait besoin, et surtout, nous insistons sur ce point, pour être plus à portée de recevoir promptement la cavalerie germaine qui lui était indispensable pour ses opérations.

D'un autre côté, n'est-il pas naturel d'ajouter que César, en se plaçant un peu plus au nord, s'assurait, le cas échéant, le secours des Rèmes et des Trévires?

Telles sont à nos yeux les raisons qui militent en faveur de la première opinion.

Ceci dit, nous devons établir les forces respectives des deux armées. Celles du proconsul se composaient de onze légions que nous décomposons de cette manière : dix légions qui étaient celles de ses campagnes précédentes, et une onzième procurée par Hirtius[2].

Quel était l'effectif d'une légion? Les auteurs diffèrent beaucoup à cet égard. Sextus Rufus, dans son *Breviarium*, 6, ne la porterait qu'à environ 4000 hommes : « *C. Cæsar cum decem legionibus quæ quaterna millia militum habuerunt.* » Dans son *Traité de l'art militaire,* Vegèce, qui vivait, il est vrai, dans la seconde moitié

1. *Revue des deux mondes,* n° du 1er mai 1858.
2. Hirtius VIII, LIV. — Lucain, *Pharsale,* VII, vers 218. — Napoléon III, II, p. 251, note 2.

du IVe siècle, nous apprend qu'une légion comprenait 6100 hommes d'infanterie pesamment armée et 726 hommes de cavalerie, en tout 6826 combattants.

Au temps de César, la composition d'une légion et sa force numérique étaient absolument les mêmes qu'à l'époque de Vegèce. C'est ce dont on peut se rendre compte, d'après les *Commentaires* eux-mêmes.

Que le lecteur se transporte un instant à l'époque de la première invasion de César en Bretagne. Que voyons-nous? Que lors du retour de l'expédition, l'armée était distribuée sur quatre-vingts vaisseaux de charge, or l'effectif des troupes était de deux légions. Le proconsul nous raconte que deux vaisseaux furent séparés du reste de la flotte et par suite forcés d'aborder un peu plus bas. Ils portaient chacun cent cinquante hommes; à cent cinquante soldats par vaisseau, nous aurions quatre-vingts fois cent cinquante, ou douze mille légionnaires, soit, deux légions de six mille hommes chacune, sans compter la cavalerie, les équipages, etc. On peut objecter que l'armée gauloise avait fait subir des pertes terribles aux forces de César. Cela est vrai, mais nous n'ignorons pas que Labiénus avait amené de nombréuses recrues laissées au commencement de la campagne dans le camp retranché d'*Agendicum*.

Une légion se subdivisait en cohortes de 555 hommes; chaque cohorte était commandée par un *tribun*, avec un étendard spécial (*signum*). Les cohortes se scindaient en *centuries* ayant chacune un *centurion* à sa tête, et les centuries en *manipules* de dix hommes. Les manipules avaient tous, pour chef immédiat, une sorte de sous-officier appelé *dizenier* (*decanus*).

La première cohorte faisait exception à la règle générale. Elle se composait en effet de mille hommes pris parmi les meilleurs, et même d'un peu plus, puisque leur chiffre exact était de 1105 hommes. C'est de là qu'elle tirait son nom de cohorte milliaire ou des mille. Ces mille légionnaires d'élite n'avaient pas la même organisation que le reste de leurs camarades. Ils ne formaient pas de centuries, mais bien des ordres (*ordines*). Il y avait cinq ordres qui différaient

entre eux sur bien des points. Le premier ordre comprenait 440 combattants dont l'officier portait le nom de *centurio primipili* ou *primipilus;* le second était composé de deux centuries formant nn effectif de 220 hommes dirigés par le premier *hastaire* (*primus hastatus*); le troisième était fort d'une centurie et demie, c'est-à-dire 165 hommes, sous la conduite du premier prince (*princeps prior*). Le quatrième était exactement semblable. Son officier était le *secundus hastatus*. Le dernier, qui était le plus faible de tous, comptait 110 soldats conduits par le *premier triaire* (*triarius primus*).

La première cohorte était toujours commandée par un tribun (*tribunus militum*) et c'était au-dessus de ses rangs qu'apparaissait l'aigle (*aquila legionis*) que toute la légion devait suivre.

Les jours de bataille, l'aigle était parfumée avec soin, et ornée de fleurs et de bandelettes.

Nous savons que les légions avaient un peu de cavalerie qui leur était annexée. Cette cavalerie se divisait en *turmes*. Une turme, ou *décurie*, comptait trente-deux cavaliers commandés par un *décurion* (*decurio*). Ces hommes avaient un étendard particulier (*vexillum*).

La cohorte d'élite, ou première cohorte, avait quatre turmes; chacune des quatre autres en avait deux seulement.

Nous ne pouvons pas porter à moins de 75 000 ou 80 000 hommes, en y comprenant les auxiliaires Germains, les recrues et les vétérans[1] (*evocati*), le nombre de combattants que César pouvait mettre en ligne.

En étudiant le plan de Vercingétorix, nous avons donné tous les renseignements que nous possédons sur les forces gauloises. Il nous est impossible d'évaluer à quel chiffre montait le nombre des fantassins Arvernes. Nous savons que le Pen-Tiern avait quinze mille cavaliers.

Lorsque César vit que ses troupes étaient un peu reposées

1. Cf. E. Bosc, *Dictionnaire de l'archéologie et des antiquités chez les divers peuples*, v° Evocati.

de leurs fatigues passées et que ses auxiliaires Germains s'étaient familiarisés avec les manœuvres des légions qu'ils devaient aider, il leva son camp et par la frontière sud du pays des Lingons, il s'engagea en Séquanie. Dans le texte des *Commentaires* il existe un mot qui a été la cause de bien des guerres érudites entre les archéologues. César dit *per extremos fines*. Rien ne nous semble plus clair et plus naturel que cette expression. Ne savons-nous pas que nos pères n'entendaient pas par le mot *fines*, frontières, une ligne de démarcation. La frontière, pour eux, se composait de vastes espaces incultes ou dénudés à dessein. Le mot *extremos* est donc d'une importance capitale; il indique que le proconsul traversa toute cette zone, *cette marche*, comme on eût dit au moyen âge. S'il n'y avait au texte que « *per fines* » nous ne serions pas sûrs que César fût sorti du territoire des Lingons[1].

Le proconsul sentait que tous les jours sa position devenait plus mauvaise. Le découragement de ses troupes était profond, Plutarque nous l'assure[2]. Il n'avait donc pas d'autre parti à prendre que de regagner l'Italie par la voie la plus courte pour revenir au plus vite secourir la Narbonnaise dans laquelle il ne pouvait pas se rendre directement puisqu'il n'osait pas se fier à la fidélité des Allobroges, et que de plus un corps de cavalerie gaulois lui barrait le passage dans cette direction.

Voici donc les légions engagées sur le territoire de la Séquanie!

Quelle direction ont-elles suivie?

Plusieurs versions existent. Tout dépend de la situation qu'on donne à la ville d'*Alésia*. On a cru, en effet, pouvoir placer dans les endroits les plus différents cet *oppidum* dont la fondation, paraît-il, remonte à Baal Melkarth, l'hercule Tyrien.

1. M. A. Maury, *Les Forêts de la Gaule*, dans ce savant ouvrage on trouvera de curieux détails sur ces marches forestières qui autrefois occupaient une si notable partie de notre sol.

2. *Vie de César*, XXIV.

Nous passerons en revue à peu près toutes les opinions de quelque valeur qui ont été émises à ce sujet.

L'opinion la plus accréditée est que l'*oppidum* des Mandubiens, en un mot *Alesia*, occupait la colline où est bâtie Alise-Sainte-Reine, en Bourgogne. C'est là, sur ce plateau, qu'on a dressé une statue de Vercingétorix due au ciseau du grand sculpteur Aimé Millet.

D'autres auteurs pensent retrouver ce même emplacement à Alaise près de Salins en Franche-Comté.

Quelques savants repoussent également ces deux solutions et veulent qu'Alaise ait été dans le département de l'Ain, non loin de Nantua, et croient fermement retrouver les ruines de cet *oppidum* à Izernore.

Dans l'est, on a voulu voir dans Novalès (Haute-Savoie) une autre Alésia.

Comme si ces quatre emplacements ne suffisaient point pour embrouiller la question, on en a proposé un autre qui pendant de longues années tomba dans un oubli mérité. De nos jours on a tenté de lui rendre un peu de vie. Ce cinquième emplacement se trouverait dans le département du Gard, comme le lecteur pourra s'en convaincre par ce qui suit :

En 1715, Ours de Mandajors fit paraître un mémoire[1] dans lequel l'auteur revendique hautement pour la ville d'Alais l'honneur d'avoir si longtemps arrêté le proconsul.

Ours de Mandajors ne manque point de citer des textes à l'appui de sa thèse. Strabon en main, il nous soutient qu'Alésia, le grand *oppidum* mandubien, était situé sur les confins des Cévennes[2].

Le second écrivain de l'antiquité dont il invoque le témoignage, est Dion Cassius qui, en effet, nous dit que : « César voulut marcher sur-le-champ contre les Éduens; mais arrêté par la Loire, il se dirigea du côté des Lingons,

1. Ours de Mandajors, *Eclaircissements sur la dispute d'Alyse en Bourgogne et de la ville d'Alez dans les Sévennes en Languedoc au sujet de la fameuse Alésia assiégée par César*.

2. Αλεσιαν πολιν Μανδυβίων ὀμωροέτίς Αρονέρνοίς.

et ne fut pas plus heureux. » Alors les choses étant ainsi, il est clair que malgré ce qu'il nous apprend dans les *Commentaires*, César n'eut pas d'autre chemin à suivre que celui qui menait aux Cévennes.

Ours de Mandajors ne manqua pas de citer des lieux-dits pour étayer sa théorie. Il fallait qu'il plaçât les Lingons et les Séquanes sur la rive gauche de la Loire. La petite ville de *Langogne*, sur les confins du Velay et du Gévaudan, fut à ses yeux la capitale des premiers, et il donna Orange aux seconds comme *oppidum*. On lit sur la carte des Gaules *Arausio Secondanorum*. Suivant notre archéologue, *Secondanorum* n'est là que par la faute d'un copiste. Il faudrait lire : *Sequanorum*.

Maintenant pour expliquer comment Labiénus a pu passer la Loire qui, au contraire, présenta à son général une barrière presque infranchissable, il nie qu'*Agendicum* soit Sens ou Provins. Il veut que ce nom désigne Angers. Il est donc facile de comprendre qu'il ait pu la traverser aux Ponts-de-Cé, où nous savons que de toute antiquité un pont a existé.

Un ami des arts, Thiéron (de l'Aube), a repris cette thèse, et l'a appuyée d'un texte de Florus, d'après lequel il serait évident que toute la guerre a eu l'Arvernie pour théâtre.

Nous ne pensons pas qu'il faille attacher la moindre importance au texte de Florus, au moins en ce qui concerne la position de la place forte qui nous occupe. Cet auteur, en quelques lignes, entasse les erreurs les plus extraordinaires. Il ne confond pas seulement *Alesia* et *Gergovia*, il fait rendre encore cette dernière ville à César.

M. Thiéron voit dans le nom de Mende et dans celui d'Anduze le souvenir des Mandubiens.

Nous avouons très humblement que cette étymologie ne nous semble pas prouvée[1]. Nous trouvons aussi que la situa-

1. Voyez pour plus de détails : *Réfutation de l'opinion qui tendrait à placer l'ancienne Alésia de César près de la ville d'Alais dans le département du Gard*, par M. Berlier fils, in *Mém. de la commiss. des antiquités du département de la Côte-d'Or*, 1841, in-4°.

tion de César établie par le même auteur nous semble bien aventurée. Il cite les paroles de Critognat prononcées pendant le siège et rapportées par le proconsul. Le guerrier héroïque, s'adressant aux défenseurs de la place, leur dit : « Regardez près de vous, voyez la partie de notre patrie qui a été réduite en servitude. Ses lois et coutumes sont changées ; soumise aux haches romaines, elle plie sous le poids d'une servitude qui ne finira point[1]. » Selon M. Thiéron, cette phrase indique d'une façon fort claire qu'Alésia est près de la Narbonnaise.

Vingt autres textes du même César contredisent cette opinion et nous donnent la véritable valeur de ce passage.

Nous ne voulons pas pousser plus loin cette discussion qui montre qu'Ours de Mandajors a raison en un point ; c'est quand cet auteur veut qu'Alais soit de fondation mandubienne. Seulement il fait remonter trop loin dans l'histoire l'origine de cette ville. Florus et Diodore de Sicile nous affirment chacun à leur manière que César détruisit Alésia. De plus, Hirtius au VIIIe livre des *Commentaires* nous montre quelles étaient les craintes des habitants d'*Uxellodunum* en songeant au malheureux sort d'*Alesia*. L'*oppidum* des Mandubiens fut donc détruit, probablement par un incendie, ce moyen rentrant dans les habitudes du proconsul. Les restes de la population vaincue émigrèrent. Pline, en nous donnant le nom du municipe romain qu'Ours de Mandajors assimile à l'Alésia des *Commentaires*, l'appelle *Alesia nova Mandubiorum*[2]. N'est-il pas naturel que des fugitifs, des exilés, se soient plu à donner à leur nouvel établissement un nom dont le souvenir leur était cher? N'avons-nous pas dans nos temps modernes de nombreux exemples de pareils faits? Qu'est-ce que New-York, New-Jersey, qu'est-ce que la Nouvelle-Orléans, la Nouvelle-Grenade?

Pendant qu'on était sur la pente de rechercher partout

1 *Respicite finitimam Galliam, quæ in provincia reducta jure et legibus commutatis, securibus subjecta perpetua premitur servitute* (*Bell. Gall.*, VII, LXXVII, *in fine*).

2. *Alésia*, brochure imprimée à Toulouse sans nom d'auteur.

Alésia, nous sommes surpris qu'on n'ait pas voulu la voir dans tous les lieux qui ont porté ce nom. Ils sont très nombreux[1]. Rendons grâce au ciel, car la question, telle qu'elle se pose entre Alise-Sainte-Reine, Alaise, Alise-Izernore, est déjà bien assez complexe.

Nous prétendons qu'il faut impitoyablement écarter Alise-Sainte-Reine et Alaise. Nous allons en donner les motifs.

Il semble que depuis l'inauguration officielle d'une statue admirable de Vercingétorix dans la première de ces deux localités, la plupart des archéologues aient pensé qu'il y avait chose jugée, comme on dit en langage de droit. Ils n'ont pas continué la lutte, et le public a pris leur silence pour un acquiescement.

Napoléon III n'a pas obéi à une conviction personnelle en faisant ériger à Alise-Sainte-Reine un splendide monument. Il a été influencé certainement par les *Remarques de l'empereur Napoléon Ier sur les Commentaires de César*. Le fondateur de la dynastie à laquelle la France est redevable de trois invasions *semble* être partisan de l'Alise bourguignonne et son neveu n'a pas voulu séparer son opinion de la sienne. Nous avons écrit *semble* et nous pensons être strictement dans la vérité. Le vainqueur d'Austerlitz ne pouvait pas se déclarer pour une autre ville que celle dont la tradition lui parlait. Mais, le texte des *Commentaires* en main, comme Napoléon fait bien ressortir une partie des impossibilités que l'on rencontre lorsqu'on veut appliquer à la configuration du sol les renseignements que nous donne le vaincu de *Gergovia*[2].

Les impossibilités! C'est par leur étude que nous nous efforcerons de trancher la difficulté qui se dresse devant nous.

D'abord quel est le véritable nom d'Alise-Sainte-Reine?

Ce nom a-t-il autrefois différé de ce que nous le voyons

1. Dans son *Alaix Alix* Victor Revillout cite un grand nombre de villages portant le nom d'Alise, d'Alaise, et d'Alièze.

2. Voyez les *Remarques de Napoléon Ier* dans l'édition des *Commentaires de César*, traduction d'Artaud.

être aujourd'hui? Non. Une antique inscription trouvée sur le mont Auxois prouve jusqu'à la dernière évidence que cette ville s'appelait autrefois *Alisia.*

Nous n'ignorons pas qu'un moine du nom de Harric qui vivait au IXe siècle a écrit : *Alesia* dans un de ses vers :

Tu quoque Cæsaris fatalis Alesia campis.

Mais ce vers prouve-t-il que le mot *Alesia* soit plus ancien que celui qu'on lit sur la fameuse inscription que nous avons mentionnée? Croirons-nous de préférence un moine qui voulait que la ville où était son couvent eût un passé glorieux, plutôt que Plutarque et Dion Cassius quand ces auteurs illustres nous affirment que César porta la guerre en Séquanie après avoir quitté le territoire des Lingons? Ne savons-nous pas que les moines étaient peu scrupuleux? N'en voyons-nous pas un de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens, inventer, à la même époque, des titres pour que son abbaye puisse accroître le montant de ses dîmes? Tels sont la fausse charte de Clovis qu'il date de 500 et le faux testament de Théodochilde qu'il date de 520.

Nous savons qu'on peut nous répondre qu'il est impossible de ne pas admettre la mutation de l'E en I. C'est grâce à cette mutation que de *Lexovie*, de *Begorra*, de *Lemovices* sont venus nos mots : Lisieux, Bigorre et Limoges[1]. Nous ne nions pas cela; ce que nous disons, c'est que le plus ancien document écrit nous fournit la leçon Alisiia. Il faut croire que l'inscription est bien vieille puisqu'elle contient peut-être des mots gaulois. Il y a au commencement de la seconde ligne un certain *ievru*, qu'on prétend être un verbe. Pour être juste il convient d'ajouter que d'autres savants y voient un adverbe. Le comte Léopold Hugo traduit le fameux *ievru* par *ici.* Il voit dans la pierre gravée d'Alise une inscription tombale écrite dans une sorte de dialecte germanique. Nous donnons (fig. 145) la représentation de cette pierre, et à titre de curiosité l'interprétation du comte Hugo.

1. A. de Longpérier, *Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres* dans la séance annuelle du 7 août 1857.

MARTIALIS D ANNTOLIA
Martialis aus Anatolien
Martialis de Anatolia
IEVRU VCVETE SOSN CELICNON
hier liegt sein leichnam
Hic depositum ejus corpus
ETIC GOBEDBI
Eticho (und) Gundebald
Eticho et Gombeldi
D V GIIONTIIO VIVETIN
aus vis auz legten
de visontio posuerunt
IN ALISIIA
in Alisia
in Alisia

Sens français : Martial d'Anatolie. — Ici repose son corps. Eticho (peut-être Eutychès) et Gondebaut de Besançon ont placé (ce monument?) — à Alisia[1].



FIG. 145. — Inscription d'Alise.

Il ne faut donc plus qu'on nous parle de l'inscription qui précède et qui a été conservée maintenant dans le musée d'Alise-Sainte-Reine.

Nous dirons en passant que les défenseurs de la cause d'Alaise en Franche-Comté, ont trouvé un fragment de poterie antique dont ils se montrent bien fiers; il porte en effet

1. Comte Léopold Hugo, *Interprétation de l'inscription d'Alise*, p. 7 et 8.

le mot *Alesia.* Nous dirons bientôt pourquoi cette preuve ne nous suffit pas, et nous ne nous attarderons pas plus longtemps à la question des noms, préférant l'examen des lieux. César, qui semble dans toute cette seconde partie du VIIe livre des *Commentaires* n'avoir pour but que de faire des réticences et de déguiser la vérité, n'a aucune raison pour ne pas être sincère dans la description qu'il nous donne d'*Alesia.* Nous croyons à sa sincérité toutes les fois que nous ne lui reconnaissons pas un intérêt à mentir.

Alesia, — nous dit le proconsul, — *est située au sommet d'une montagne dans une position très élevée.* Il est clair qu'à première vue la disposition des lieux, au mont Auxois, se rapporte à cette description. Il poursuit en ces termes : « De deux côtés, deux rivières coulaient au pied de la montagne. En avant de la place s'étendait une plaine d'environ trois milles de longueur ; sur tous les autres points, la ville était entourée par des collines peu distantes entre elles et d'une égale hauteur[1]. » La plaine dont parle César serait évidemment la plaine des Laumes. Elle ne s'accorde pas du tout avec ce que nous en disent les *Commentaires,* puisqu'elle n'a pas moins de 5000 pas romains entre Pouillenay et Grignon. « Il est vrai qu'en suivant une ligne qui ne soit ni la longueur ni la largeur, mais quelque chose d'intermédiaire et de très oblique, il est possible de trouver trois mille pas, comme quatre mille ou comme deux mille cinq cents. » Il y a aussi des auteurs qui soutiennent que devant Alesia, il y a trois plaines au lieu d'une.

Au bas du plateau d'Alise-Sainte-Reine coulent deux rivières qui d'ailleurs sont trop éloignées pour se trouver dans la position indiquée par César. Il dit positivement qu'elles baignaient le pied même de la colline. C'est l'Oze et l'Ozerain, qui tous deux se jettent dans un troisième cours d'eau qui est beaucoup plus important. Il est au moins étrange que les *Commentaires* n'en parlent pas. César, par ses travaux, priva les assiégés de ces deux rivières. La montagne présente-t-elle des sources? Une seule, dont on a fait un

1. *Bell. Gall.*, VII, LXIX.

lieu de pèlerinage en la mettant sous la protection d'une sainte. Les citernes et les puits qu'on découvre en fouillant le sol ont une origine romaine évidente. Ce sont les restes d'une ville opulente qui prit la place d'un *oppidum* celtique. Qu'on le remarque bien, nous ne nions pas qu'une agglomération de maisons ait couronné le mont Auxois au temps de l'indépendance de nos pères. Ce que nous ne pouvons admettre encore une fois, c'est qu'Alise-Sainte-Reine soit *Alesia*.

Comment cette fontaine eût-elle suffi aux habitants et à l'armée réfugiée sous les murs et dans l'enceinte d'*Alesia?* Si nous nous en rapportons aux chiffres donnés par les auteurs anciens, il y avait 170 000 bouches à nourrir. Les partisans de l'Alesia bourguignonne qu'on pourrait appeler les *savants orthodoxes*, ne veulent généralement pas qu'on touche aux renseignements fournis par l'antiquité. Aux hommes, il convient d'ajouter les bestiaux qu'on ne peut pas estimer à moins de trente mille. Quel immense espace il fallait pour emmagasiner toutes les provisions, tous les fourrages! Or le plateau d'Alise-Sainte-Reine mesure en tout 97 hectares de superficie, sur lesquels il faut en prélever 5 pour l'emplacement des fortifications telles que les Gaulois les construisaient[1].

Quelques archéologues ont pensé que la légende de sainte Reine pouvait être légitimement invoquée. Nous la résumerons ici. Une jeune chrétienne du nom de Régina fut à cause de sa grande beauté remarquée par le préfet païen Olibrius dont elle repoussa les avances avec indignation. Pour se venger, ce dernier la fit jeter en prison. Elle y resta six longues années, et n'en sortit que pour être décapitée. On a cru retrouver dans cette histoire, assurément fort touchante, quelques traits qui font songer au lugubre dénouement de la lutte entre César et Vercingétorix. On a dit que cette jeune Régina, fille de l'Alise bourguignonne, était, en quelque sorte, une symbolisation de la Gaule. La patrie gauloise était une reine (*regina*). Ce nom qui est

1. J. Quicherat, *La question d'Alésia dans la Revue des deux mondes*.

aussi un titre a paru rappeler le *righ* du nom de notre grand héros Arverne. Le nombre d'années que la jeune martyre a passé dans une prison a fait songer à la longue détention du vaincu d'Alésia. On sait qu'elle fut d'une égale durée. Régina subit enfin le même supplice que le Pen-Tiern.

On a même été jusqu'à prétendre que la date à laquelle tous les ans arrive la fête de sainte Reine doit coïncider à peu près avec celle de la chute d'Alésia[1].

Certes les légendes ont parfois un grand fonds de vérité, défiguré, voilé plutôt par l'imagination populaire. Mais nous avouons ne pas trouver dans l'histoire qui précède un argument nouveau en faveur d'Alise. D'abord le martyre de la sainte n'eut pas lieu à Rome ainsi que le veulent quelques auteurs. C'est à Alise même qu'elle eut la tête tranchée, après une longue captivité dans une des tours du château de Grignon et à Flavigny. Sainte Reine, au surplus, nous rappelle moins la Gaule vaincue et personnifiée qu'une déesse grecque. Écoutons M. Delacroix : « Sainte Reine, dont l'image se tenait jadis à l'entrée de la Chénée, du côté de Savra, défend l'approche du lieu en lançant des feux et des chiens non moins redoutables. Elle inspire aux profanes la *Terreur-Sainte-Reine*, un mal qui mène dans les précipices du Lison. Mais on peut se guérir par une prière à sainte Anne de Savra. » Orphée nous dit qu'au fond d'un bois sacré de la Colchide se trouvait un grand sanctuaire entouré de la vénération la plus grande. « Sur le seuil de la porte était placée la statue d'une reine qui distribue des rayons de feu. Les Colches l'adorent sous le nom de Diane la portière, déesse redoutable par sa présence et par les accents de sa voix pour tous les hommes qui s'approchaient de ses demeures sans avoir fait des expiations. La malheureuse Médée, seule dépositaire de ces mystérieuses cérémonies, les avait toujours accomplies en secret, comme prêtresse de la divinité. La déesse qui habite ces lieux en éloi-

1. Monnier, *Vercingétorix*.

gne les mortels, en les faisant garder par des chiens enragés[1]. »

Il faut donc laisser de côté la légende de sainte Reine qui ne prouve absolument rien. Nous poursuivrons nos recherches sur les autres impossibilités. D'après le texte des *Commentaires*, Vercingétorix en arrivant à Alésia avait fait camper ses troupes sur le versant oriental de la colline. Elles y séjournèrent jusqu'après le combat de cavalerie que précéda l'investissement de la place. Au mont Auxois il n'y a pas de campement possible du côté oriental, par l'excellente raison qu'il n'existe pas de versant oriental. La forme de la montagne, qui devrait être plus élevée suivant le texte de César (elle ne mesure que 418 mètres), affecte la forme d'un fuseau, d'un vaisseau, comme le remarque avec raison Rossignol[2]. « Son extrémité la plus effilée est justement l'extrémité orientale et de ce côté la montagne ne s'abaisse pas même jusqu'au niveau des vallées voisines; bien loin de là, elle semble se continuer par une crête fort élevée qui se dirige vers l'ouest et se rattache ensuite au plateau d'Epermaille. » Malgré l'opinion de certains auteurs, le sol ne s'incline pas peu à peu vers l'orient, mais il s'interrompt brusquement à l'extrémité de la colline pour laisser de ce côté, comme des autres, une sorte de muraille de rochers. La voie romaine qu'on a découverte, et qui après avoir suivi le plateau d'Epermaille pénètre sur le mont Auxois y pénètre par un des points si peu abordables qu'on aperçoit autour de la colline.

Les *Commentaires* nous montrent que le circuit des travaux entrepris par l'armée assaillante était de 11 000 pas qui feraient exactement 16 kilomètres 291 mètres. Au dire même de M. Desjardins, qui après avoir tenu pour les Francs-Comtois s'est rangé ensuite à l'opinion des Bourguignons afin d'être bien avec tout le monde, il est très difficile de comprendre ce *circuitus* de 16 kilomètres donné à la circonvallation autour du mont Auxois. « On ne peut justifier

1. A. Delacroix, *Alaise, à la barre de l'Institut*, p. 4.
2. V. Révillout, *Alise, Alaise*, p. 43.

cette étendue qu'à la condition d'y comprendre les pentes et les promontoires de toutes les collines avoisinantes, c'est-à-dire d'appliquer cette mesure à l'extérieur de tous les travaux de défense considérés dans leur ensemble, car en suivant le fond des vallées on ne trouverait que 11 kilomètres[1]. » Il est évident en effet qu'il faut comprendre les hauteurs, *castra qua summum jugum undique tenebant*. César nous l'affirme. Mais alors comment le proconsul a-t-il pu, si les hauteurs étaient garnies de ses troupes, les masser promptement sur les points menacés? Toutes les collines qui environnent le mont Auxois sont extrêmement escarpées. De plus, elles sont composées de masses rocheuses recouvertes de quelques centimètres de terre seulement. Comment les soldats romains auraient-ils pu, dans un temps relativement court, creuser les tranchées gigantesques dont nous parle leur général. Au mont Plévenel qui fait partie du plateau d'Épermaille, on a trouvé quelques traces de fortifications dans lesquelles on a voulu voir les restes de travaux entrepris par les légions. Un examen plus attentif a permis de constater que ces restes, effectivement très réels, ne regardaient point la ville, mais que leur face était tournée vers le plateau. C'étaient donc des défenses ajoutées à celles d'Alésia, défenses élevées probablement au IIIe ou au IVe siècle.

Nous ne quitterons pas ce mont Plévenel sans y signaler la présence d'un cimetière gaulois. Il en existe un autre au mont Druaux. La régularité avec laquelle les *tumuli* sont disposés exclut toute idée de sépultures précipitamment faites. Nous sommes en présence de champs du repos établis en temps de paix. De l'autre côté du mont Rhéa, c'est-à-dire dans les endroits où les plus furieux combats auraient eu lieu, si le plateau d'Alise-Sainte-Reine était bien celui qui a porté Alesia, on ne trouve pas de tombeaux. En d'autres termes, il y en a là où il ne devrait pas y en avoir ; il n'y en a pas où il en faudrait[2].

1. *Géographie de la Gaule*, II, p. 697, note 3.
2. P. Bial, *La vérité sur Alise-Sainte-Reine*.

En adoptant la solution dont M. Maury, sous le pseudonyme de Napoléon III, s'est fait l'ardent défenseur, où faudrait-il placer les positions de l'armée de secours formée des contingents de toutes les Gaules? M. Dumesnil, savant officier d'état-major qui a écrit une excellente *notice sur Alésia*, nous prouve qu'elles ne pourraient être remplacées, au mont Auxois, que par des plateaux qui se trouveraient au moins à une distance double de celle qui est fixée par César.

La commission de la carte des Gaules a fait exécuter quelques travaux autour d'Alise-Sainte-Reine. Il ne semble pas, malgré tout ce qu'on a dit, que ces travaux ait mis au jour des points de repère bien décisifs. L'auteur de la *Vie de César* nous dit en effet qu'on a retrouvé les deux fossés que son héros avait fait creuser entre l'Oze et l'Ozerain pour fermer de ce côté la retraite à Vercingétorix. Il affirme que c'était de ce côté surtout que le proconsul avait accumulé les travaux et que sur bon nombre de points des autres côtés ils étaient fort simplifiés *comme les fouilles l'ont démontré*. César ne nous dit-il pas qu'il avait partout suivi le même plan, déployé le même soin? De plus, les fossés dont la découverte est mise en avant comme une preuve irréfutable n'ont pas du tout les dimensions données par les *Commentaires*. Ils devraient mesurer quinze pieds ($4^m,42$) de largeur sur autant de profondeur (*duas fossas XV pedes latas, eadem altitudine perduxit*)[1]. Les deux fossés qu'on a trouvés et étudiés dans la plaine des Laumes ont, par rapport au niveau actuel du sol, l'un $2^m,10$, l'autre $2^m,60$. Il faut songer que le niveau de la plaine a beaucoup varié. M. le colonel de Coynart pense que le niveau de cette plaine a dû après de deux mille ans s'élever d'un mètre environ, puisque le temps abaisse d'une manière incessante les collines et relève d'autant le fond des vallées[2]. Les fameux fossés d'Alise-Sainte-Reine se trouvent donc réduits à

1. *Bell. Gall.*, VII, LXXII.
2. R. de Coynart, *Le siège d'Alésia* (*Spectateur militaire*, février 1857, p. 235).

des clôtures de champs ou à quelques barrières analogues. Il est vrai que pour justifier sa théorie, M. Maury affirme que les traducteurs se sont trompés en disant XV pieds. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir la pauvreté de ce raisonnement. Les traducteurs ne pouvaient comprendre, XV *pedes latas*, autrement qu'ils l'ont fait. Ce serait du reste par trop commode dans une discussion d'admettre des erreurs des traducteurs. Quand on se sert de documents il faut les accepter comme bons, sans cela il n'y a plus de discussion possible.

Les fouilles n'ont pas donné de résultats satisfaisants sur les autres parties des travaux entrepris par César.

Nous arrivons maintenant à la question des fouilles d'Alise ou plutôt de la plaine. A Alise même, on découvre surtout des objets romains.

Dans la plaine de Grésigny on a trouvé des casques, des épées, un marteau, des *umbo* de boucliers, des agrafes de manteaux et de ceinturons.

Les casques sont romains, et par leurs jugulaires rappellent l'art byzantin. Pourquoi n'a-t-on pas aussi trouvé des casques gaulois? Nous n'avons rien à dire des javelots ni du marteau, dont les types se retrouvent sur la colonne Trajane. Étudions les épées qu'on veut faire passer pour celles des soldats de Vercingétorix. Elles ont 80 centimètres de longueur et $0^m,04$ de largeur; elles sont pointues. Ne savons-nous pas que les épées gauloises, même à l'époque de l'âge de fer, étaient généralement arrondies à l'extrémité? C'est même cette forme qui donnait un si grand avantage aux Romains sur les Gaulois. De nombreuses fouilles en France ou à l'étranger, notamment les fouilles de la Tiefenau près de Berne, en Suisse, en ont fourni de beaux spécimens.

Les fers de lances qu'on a trouvés affectent des formes variées. Nous attirerons surtout l'attention de nos lecteurs sur ceux qui ont les taillants ondulés, ce qui les rendait très meurtriers. Nous sommes peut-être ici en présence d'armes vraiment gauloises. En effet Diodore de Sicile[1] nous

1. Livre V, chap. xxx, trad. de Miot.

apprend que les javelots de nos pères à la longue chevelure étaient de deux sortes. « Il y en avait de droits; d'autres sont en zigzag, avec l'extrémité recourbée en arrière, afin qu'elle puisse, en frappant, non seulement percer, mais encore entailler les chairs et déchirer la plaie lorsqu'on retirerait ce fer. » M. Desor[1], professeur à l'académie de Neufchâtel, qui a si minutieusement fouillé les palafittes de son pays, affirme que les armes trouvées par lui à la Tène ressemblent absolument à celles d'Alise-Sainte-Reine.

Mais les Francs avaient eux aussi des armes ondulées qui sont l'origine évidente des hallebardes du moyen âge et de la Renaissance.

Les *umbo* des boucliers ressemblent beaucoup à ceux qu'on a trouvés dans les cimetières de Samson et du pays de Caux, il est vrai qu'on pourrait objecter qu'ils ont appartenu aux cavaliers germains de César. Mais aussi ne pourrions-nous pas en même temps en rencontrer de gaulois?

Dans les fouilles d'Alise, on a recueilli encore des couteaux. Ils rappellent absolument ceux qu'on a découverts dans les cimetières évidemment mérovingiens des pays de Caux, de Metz et de Namur. .

Nous avons à peine besoin de dire qu'il est impossible d'attribuer aux Gaulois les agrafes de manteaux. Nos pères se servaient exclusivement de fibules.

Alisia, et non pas Alésia, a donc été attaquée à un moment de son existence par ces bandes germaines qui au IVe et au Ve siècle envahirent les Gaules. C'est à cause de cela qu'un chemin passant derrière le mont Rhéa s'est appelé chemin des Germains, nom changé plus tard en celui de chemin des Allemands.

Les Romains ont fort bien pu assiéger Alésia. Ils ont dû le faire même et l'ont reprise sur les barbares qui s'en étaient emparés. Cette circonstance expliquerait la découverte des cinq broches de fer coudées en forme d'hameçon à la partie supérieure qu'on a retrouvées dans les fouilles. Ces pièces

1. E. Desor, *Les palafittes*.

étaient, dit-on, enfermées dans un pieu long d'un pied. On plaçait un grand nombre de ces morceaux de bois ainsi armés devant les ouvrages dont on voulait défendre l'approche. L'ensemble du pieu et de sa tige de fer portait le nom de *stimulus*. Il n'y aurait donc pas besoin de remonter jusqu'à César pour trouver l'explication des fameuses tiges d'Alise-Sainte-Reine.

Au surplus ont-elles bien eu réellement la destination qu'on leur attribue? Il est permis d'en douter. Une tige de fer enfoncée à coups de marteau ou mieux de maillet, au milieu d'un morceau de bois, ne le fait-elle pas éclater presque forcément? Un officier distingué de notre armée a nié que les *hami* aient eu la forme des objets dont nous venons de parler. Il veut qu'ils aient été de simples morceaux de fer qu'on fixait sur un pieu avec une bride. De cette façon il n'y avait point à redouter l'inconvénient que nous signalions plus haut; un autre avantage se présentait encore. Pour faire les *hami* (ou hameçons des *stimuli*), tels que les décrit Napoléon III, il faudrait assez de temps et de travail. Tout se simplifie dans l'autre hypothèse.

On a voulu aussi tirer des conclusions de la découverte d'objets en argent plaqué recueillis sur le mont Auxois. Tout le monde sait qu'Alésia, la ville fondée par l'Hercule Tyrien, avait, comme industrie principale, la spécialité du placage. Si l'on avait trouvé un de ces chars ou de ces jougs qui avaient fait la réputation de l'*oppidum*, il est clair que l'argument de nos adversaires aurait de la valeur. Les pièces qu'ils nous opposent sont trop peu importantes et en trop petit nombre pour que nous devions y attacher un intérêt quelconque. A Bibracte, renommée pour la fabrication de ses émaux, c'est par centaines qu'on a trouvé des bronzes niellés ou préparés pour recevoir les matières vitrifiables en fusion. On a mis au jour des ateliers de fondeurs avec leurs creusets et tous les autres outils nécessaires à la fabrication.

Ce sont des découvertes analogues faites à Alise-Sainte-Reine qui auraient pu nous convaincre de l'importance de cette place.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que dans le vieil *oppidum*

gaulois qui a certainement existé au sommet du mont Auxois, dans l'opulente cité gallo-romaine qui lui a succédé, les personnages de marque se servaient d'objets en plaqué. C'est ce qui explique aussi fort bien dans ce terrain la présence du vase en argent repoussé qui est aujourd'hui au musée de Saint-Germain en Laye et que montre notre figure 146.



FIG. 146. — Coupe d'Alise.

Passons maintenant à l'Alésia franc-comtoise.

Nous avons montré, pour Alise-Sainte-Reine, que la colline qui la porte ne répond pas à l'idée qu'on doit s'en faire d'après le texte de César. Le mont Auxois n'est pas très élevé et il faudrait qu'il le fût, *admodum edito loco.*

A Alaise nous nous trouvons en face d'une impossibilité d'un autre genre. La montagne est trop haute et elle est environnée d'autres sommets dont il est bon de consigner les côtes. Doulaize a 460 mètres, Ronchaux 567, Geraize 687. A l'Orient le plateau d'Amancey a 20 kilomètres de l'est à l'ouest et 13 du nord au sud. Le Lison est plus au pied de la colline d'Alaise que ne l'est l'Oze à Alise, mais il nous faut un autre cours d'eau. Nous ne trouvons qu'un petit ruisseau à sec une partie de l'été. C'est à peine si l'on peut en parler. On avait cru d'abord reconnaître autour de l'Alésia franc-

comtoise des fossés creusés assez régulièrement. Ceux qu'on désigne sous le nom des fossés des Mouniots sont les plus célèbres. Il n'est pas malaisé d'y reconnaître de simples interstices entre des soulèvements de rochers, et « si le moindre doute pouvait rester à cet égard, il serait entièrement levé par l'étrange configuration de ces prétendus fossés. Ils n'ont jamais eu la forme que M. Delacroix leur prête, forme qui serait déjà assez singulière, et qu'il serait, je crois, fort difficile à un stratégiste d'expliquer. Ce n'est point un V dont le sommet est en haut et qui embrasse entre ses côtés le versant sud des Mouniots ; ce seraient tout simplement deux fossés établis sans régularité, l'un en arrière de l'autre, et très rapprochés par leurs deux bouts[1]. »

Les combes profondes qui existent tout autour d'Alaise, n'eussent pas permis un investissement. L'armée de César eût été coupée en plusieurs fractions qui n'eussent pas pu se secourir les unes les autres. L'attaque des Gaulois eût été extrêmement facile, car en se portant successivement sur les divers points occupés par leurs ennemis ils les eussent détruits en détail. Le proconsul nous dit positivement qu'une plaine s'étendait devant la ville. Nous avons montré qu'à Alise-Sainte-Reine, il en existe trois... C'est une abondance de biens qui nuit beaucoup et, par suite, qui fait mentir le proverbe. A Alaise, c'est le contraire. Il n'en existe pas. Certains archéologues de Besançon ont voulu que le combat de cavalerie dont il est question dans les *Commentaires* ait été livré à l'endroit qu'on nomme *Charfoigne*, or cette localité est un coteau couvert de nombreux accidents de terrain qui auraient rendu toute manœuvre de cavalerie impossible. Il convient de reconnaître qu'à Charfoigne comme sur le plateau d'Amancey, on a découvert un grand nombre de sépultures. Beaucoup ont été fouillées et ont livré aux chercheurs une quantité vraiment surprenante d'objets gaulois. Nous avons déjà fait allusion à un certain fragment de vase gallo-romain en terre rougeâtre sur lequel on lit très distinctement ALE
SI

1. V. Revillout, *Alaise, Alise*, p. 11.

C'est une marque de fabrique. Ce fait n'est point unique en archéologie. « On connaît le MAGETOB, trouvé sur l'emplacement probable d'Amagetobrie[1], le CABILLO, signalé par Grimault de la Vincelle, le VAPVSO, possédé par de Caumont, le MANDVRA, extrait des ruines de Mandeure[2], les CALETIM et CALETINI, qui affectent les produits des manufactures cauchoises[3]. L'estampille que nous décrit M. Castan nous semble irréfutable. Alaise s'est jadis appelée Alesia[4]. Mais devons-nous conclure, de cela, comme aussi des tombeaux qui entourent le modeste village moderne qui a remplacé un *oppidum* celtique, que nous sommes en présence du lieu, sacré pour nous autres Français, où Vercingétorix dut se rendre à César? Nous ne le pensons pas.

César n'avait que 80000 hommes de troupes. Nous savons qu'il fit des ouvrages importants autour de la place assiégée et nous avons montré qu'il n'est guère possible à Alise-Sainte-Reine de trouver la tranchée dont il parle. Pareille découverte est encore bien plus malaisée à Alaise. Dans une savante brochure publiée par M. Dey nous trouvons, avec les notes, une sorte de consultation qu'il avait demandée à M. Lorin, architecte à Auxerre. Nous la publierons presque *in extenso*[5] :

« Pour connaître le nombre total des journées d'hommes employées aux terrassements du siège, mes calculs auraient dû comprendre également les deux fossés intermédiaires avec palissades, parapets et créneaux, et les 23 forts ou châteaux construits aux environs de la place. Mais comme vous ne m'avez posé aucune question à cet égard, je suppose que de plus amples renseignements ne vous sont pas utiles.

1. Xav. Girault, *Dissertation sur la position d'Amagetobriga* (*Mémoires de l'Académie celtique*).
2. De Golberg. *Supplément aux antiquités d'Alsace*, p. 13.
3. L'abbé Cochet. *Normandie souterraine*, 2 édition, p. 173.
4. *Les tombelles celtiques et romaines d'Alaise*.
5. Déy, *Alésia*, pages 65 et suiv.; *Notes bibliographiques et pièces justificatives*, note 24.

La longueur des fossés de circonvallation étant de..........................	17 000
Et celle du fossé de contrevallation de...	22 000
Le total est de.......	39 000
Mais en déduisant les deux interruptions à la rencontre du roc, d'après le plan.	5 000
Il ne reste plus que...	34 000
La largeur étant de....................	15 mètres
La profondeur de......................	15 —
Nous aurons......... 15 × 15 × 34 =	7 650 000 pour le cube total des fouilles.

» Ces tranchées aussi larges au fond qu'à la surface indiquent une terre très forte, probablement mêlée de pierrailles, pouvant se soutenir sans talus.

» Les terres auront dû être extraites par banquettes, à la civière ou au panier et transportées sur les berges pour former l'équivalent de ce qu'on appelle aujourd'hui talus de rempart. La moyenne de profondeur étant de 7m, 50, on sera très près de la vérité en comptant pour l'extraction de la fouille un relai et demi (30 mètres).

» Un mètre cube de cette terrasse, d'après les tables de Genieys, aura demandé :

Pour fouille................................	1 h. 50
— chargement.........................	70
— transport............................	80
— regalage.............................	33
Ensemble..................	3 h. 33

» Un homme travaillant dix heures par jour aura fouillé par conséquent et transporté sur la berge 3 mètres cubes.

Le total de la fouille étant de...........	7 650 000 m. c.
il a fallu en journées d'hommes........	2 550 000

» Et si l'on suppose que chaque homme a travaillé 40 jours, et c'est le maximum puisque les assiégés n'avaient du blé que pour trente jours, *et à peine pour quelques-uns de*

plus en diminuant les rations, il aura enlevé pendant ce temps 120 mètres cubes.

» Il aura fallu, pendant le même temps, pour faire la fouille totale, 63 750 hommes.

» Veuillez, etc.

» Signé : Lorin, architecte. »

Nous voyons donc que les calculs nous entraînent à des solutions tout à fait opposées à celles qu'il nous faudrait pour reconnaître Alésia dans Alaise. Il aurait fallu que presque toutes les troupes de César fussent employées aux tranchées. Or les combats étaient fréquents; César comptait en outre dans son armée quelques milliers d'auxiliaires germains, fantassins et cavaliers, qui, certainement, n'ont jamais dû être astreints aux travaux de terrassements. Nous connaissons les peuplades d'outre-Rhin par les récits que nous en a faits Tacite. Il eût été fort malaisé, sinon impossible, de plier ces hommes à demi sauvages à porter des terres dans des paniers. César nous dit qu'il ne fallait pas moins que l'ascendant de Vercingétorix pour forcer les Gaulois à élever des retranchements autour de leur camp, après la prise d'*Avaricum*. Il cite cela comme une chose extraordinaire, et pourtant nos pères étaient dans un état de civilisation plus avancé que les Germains.

La polémique soulevée par la Société d'émulation du Doubs aura eu ce bon résultat qu'elle aura appelé l'attention sur les Mandubiens, petite peuplade indûment placée auprès des Éduens, ce qui rend la question qui nous occupe insoluble.

Les Mandubiens, que les Franc-Comtois ont réclamés parce que, suivant eux, le nom du Doubs, *Dubis*, entre dans leur appellation, occupaient une partie du département de l'Ain, et notamment l'arrondissement de Nantua. Leur capitale, ou pour parler plus exactement leur *oppidum*, était située sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui Izernore.

Nous ne savons pas pourquoi on a toujours voulu rattacher les Maudubiens aux Éduens. En effet, nous n'avons aucun texte ancien qui permette d'établir que des liens quelconques aient jamais existé entre ces deux peuples. Les raisons que nous fournit M. Desjardins n'ont en vérité rien de

probant. On voit trop qu'elles ne reposent sur aucune base sérieuse, qu'elles ont été inventées pour soutenir la cause d'Alise-Sainte-Reine à laquelle il a cru devoir se rattacher. Il nous dit : « Il faut considérer les Mandubiens à cause de leur proximité même de Bibracte, comme des clients des Eduens. »

Pour expliquer comment il peut se faire que Strabon les ai fait limitrophes des Arvernes, il ajoute. « Ils n'ont pu devenir les voisins et être absorbés dans le territoire des Arvernes qu'aux époques de guerre nationale, lorsque ce peuple sous Bituitos, par exemple, et sous Vercingétorix, obtint l'hégémonie d'une partie de la Gaule[1]. »

Nous ne voyons pas trop comment on pourrait trouver une place pour les Mandubiens auprès des Éduens. Nous avons fait justice des prétendus liens de clientèle qui les unissaient les uns aux autres et nous ne reviendrons plus sur ce sujet.

Nous ajouterons seulement que le pays des Éduens et des Séquanais avait une limite commune[2]. On passait immédiatement des Éduens chez les Lingons, et par conséquent ces deux peuples étaient voisins[3]. Quand aux environs de *Noviodunum*, Nevers, on quittait la frontière des Éduens, on se trouvait chez les Sénons[4]. Ces deux peuples se touchaient

1. *Géographie de la Gaule*, II, p. 468.

2. *Flumen est Arar quod per fines Œduorum et Sequanorum in Rhodanum influit*. La Saône, qui forme la limite commune des Éduens et des Séquanais, verse ses eaux dans le Rhône. (*Bell. Gall.*, I, XII.)

3. Après la bataille d'Autun (*Bell. Gall.*, I, XXVI) : *Ea tota nocte continenter ierunt* (*Helvètii*) : *nullam partem noctis itinere intermisso, in fines Lingorum die quarto pervenerunt*. (Les Helvètes continuèrent leur route sans faire halte et sans prendre aucun repos même pendant les nuits, et arrivèrent le quatrième jour sur les terres des Lingons.)

4. Nous savons qu'Eporédorix et Viridomare, dans le but de couper aux Romains le passage de la Loire, avaient placé sur les bords de ce fleuve des corps nombreux aux environs de Noviodunum Œduorum. Les Commentaires ajoutent (VII, LVI) : *Contra omnium opinionem ad Ligerim pervenit* (*Cæsar*) ; *vadoque per equites invento, pro rei necessitat, opportuno..... hostibus primo aspectu perturbatis incolumem exercitum transduxit : frumentum que in agris et copiam pecoris nactus, repleto iis rebus exercitu, iter in Senones facère instituit.* César parvint à la Loire au moment où l'on s'y attendait le moins. Sa cavalerie ayant trouvé

donc. Il est facile de reconnaître que les Séquanais et les Lingons habitaient côte à côte[1]. Donc, dit M. Gravot, dans son *Étude sur l'Alésia de César*, « les pays des Lingons, des Séquanais, des Sénons, des Éduens se coudoyaient les uns les autres ; les uns les autres, ils confondaient leurs bornes ; en sorte qu'entre eux on ne saurait trouver place pour aucun autre, quelque petit qu'il fût. »

Il n'est point surprenant qu'avant César aucun historien ne nous ait entretenu des Mandubiens qui formaient un petit peuple perdu au fond des montagnes. Ils étaient à peine Gaulois puisqu'ils habitaient tout à fait sur la frontière. Nous savons que bon nombre de tribus avaient des noms romains ou grecs qui étaient une traduction des mots gaulois qui servaient à les désigner. S'il faut donner ici quelques exemples, rien n'est plus facile. N'avons-nous pas les Tectosages, de *tecti sago*, couverts de la saie ; les Petrocorëis, *peaux de moutons*, vêtus ou préparateurs de peaux de moutons ; les Sénons, les *anciens*, dont le nom celtique avait pour racine *heu*, ou *sen*, vieux, et partant, honorable ; les Diablinthes, *rusés, dissimulés*, de δια et βλητικος ?

Partant de là, ne sommes-nous pas fondés à voir dans le mot : Mandubien, non la racine *Dubis, Doubs* pour la seconde partie, mais bien plutôt la racine *dubius, douteux*. La peuplade qui nous occupe n'était-elle pas douteuse comme nationalité, étant sur la frontière ? Ce qui nous fait préférer cette version, c'est que les tribus gauloises tiraient assez rarement leur nom des particularités géographiques de la région qu'elles occupaient. Il y en a pourtant des exemples, tels que les Arvernes, les *Asturenses*, dont le territoire était traversé par l'Atur (Adour), etc.

Le *Man* de Mandubien fait songer à deux solutions. Il

un gué assez commode, son seul aspect terrifia les ennemis ; aussi traversa-t-il le fleuve sans encombre. César trouva la campagne couverte de blé et de troupeaux, en fit un ample approvisionnement et se dirigea vers les Sénons.

1. *Bell. Gall.*, VII, LXVI : *Quam Cæsar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret* (Au moment où César se dirigeait vers le pays des Séquanes par l'extrême frontière des Lingons).

peut être rattaché à la divinité germaine appelée *Man* (le *Mannus* de Tacite). Ce *Man* est un vocable venu d'Asie qui se retrouve dans un grand nombre de mots en usage des deux côtés du Rhin. Après avoir exprimé l'idée du premier homme, il a pu, il a dû exprimer tous les hommes, dans certains dialectes. Nous le retrouvons dans le mot germain, de *ghier et man*, homme de guerre. Nous le voyons, dans les Gaules, dans *Cenomani*, qu'on peut traduire par hommes anciens, à moins qu'on ne préfère voir dans ce *Céno*, le κοινος des Grecs ; nous aurions alors : homme vivant en commun. Il existe également dans *Vero-man-dui*. Nous le rencontrons dans Mandeure, sur le Doubs, et enfin dans *Mandubie*.

Nous avons parlé d'une autre solution. La voici. Alésia est de fondation phénicienne. Il se pourrait que la syllabe *Man* fût précisément une preuve de cette origine.

Il convient que nous donnions à présent une courte description de notre *Alésia*, puisque nous avons parlé des sites qu'occupent ses rivales.

«Alisia (Izernore) occupait à peu près le centre d'une plaine elliptique dont la longueur, du sud au nord, est d'environ quatre kilomètres et demi ; et la largeur moyenne, de l'est à l'ouest, d'environ deux kilomètres. Cette plaine est englobée dans une ceinture de collines d'égale hauteur[1], qui la ferme de tous côtés, ne laissant au sud qu'un seul passage, par le défilé de Saint-Germain-de-Béard, et deux au nord, l'un par l'étroite vallée de Matafelon, l'autre par celle de Samognat. Elle est bordée à l'ouest par la rivière d'Oignin qui serpente au pied du coteau, et qui, après être entrée par le défilé de Saint-Germain-de-Béard, va sortir par celui de Matafelon, l'autre par celle de Samognat. A l'est coule l'Enconnant, affluent de l'Oignin, qui prend sa source dans cette plaine même et qui vient se perdre à son confluent, au nord, sans l'avoir quittée. L'Enconnant reçoit à son tour le Fossard, ruisseau qui sort d'une gorge de la

1. Nous reviendrons plus tard sur cette assertion qui a besoin d'être expliquée.

colline orientale, qui ne manque jamais d'eau, et dont le nom aussi bien que l'aspect éveillent immédiatement l'attention du touriste égaré sur ses bords. Le long du Fossard qui coule de l'orient à l'occident, la montagne se rejette brusquement à l'est pour remonter vers le nord à huit centimètres de là, suivre cette seconde direction pendant un kilomètre, revenir ensuite vers l'ouest sur une longueur de douze cents mètres, reprendre enfin sa propre continuation après avoir fait ainsi le fer à cheval, et enfermer de la sorte dans cette espèce de baie un monticule d'un prodigieux escarpement, couronné par un plateau d'un peu moins d'un kilomètre carré. Ce plateau qui est celui d'Izernore fut celui d'Alesia[1]. »

Comme à Alise-Sainte-Reine, comme à Alaise, à Izernore, une ville romaine remplaça un vieil *oppidum*. On peut encore y admirer aujourd'hui les restes d'un temple romain qui était peut-être consacré à Mars, ou à la Victoire, ce qui reporterait sa construction à l'époque qui suivit immédiatement la défaite des Gaulois. Si les fils de Romulus crurent de leur intérêt d'avoir une ville sur le mont Auxois, une autre sur le plateau d'Alaise-les-Salins, combien il leur importait davantage d'en fonder une à Alise-Izernore. Cette place occupait en effet une position stratégique de premier ordre, comme nous le montrerons dans la suite de notre récit.

Il y a encore un fait qui milite bien fortement en faveur de notre théorie. César, qui n'aurait jamais pu gagner la Province en allant du côté d'Alise-Sainte-Reine qu'en se dirigeant vers Alaise, serait entré, comme de gaieté de cœur, dans une sorte d'impasse[1]. César, disons-nous, prenait sa vraie route en se portant du côté d'Izernore. H voulait parcourir le chemin qu'il avait suivi pour entrer dans les Gaules. Quelques mots d'explication sont nécessaires.

César, ayant appris que les guerriers d'Orgétorix s'étaient rassemblés sur la rive droite du Rhône, non loin de Genève, dont le nom celtique, *Genava*[2], signifie bouche et se re-

1. Gravot, *Etude sur l'Alésia de César*.
2. L'identification de *Geneva* et de Genève est incontestable ; nous

trouve aussi en Italie, dans *Genna*, Gênes, César, disons-nous, se porta contre eux avec une légion. Il coupa le pont par lequel ils comptaient passer, éleva sur la rive gauche une muraille de terre jusqu'à Bellegarde et s'en fut chercher des renforts en Italie, laissant à Labiénus la tâche de contenir le flot des émigrants.

Le proconsul revint avec cinq légions. Les Helvètes étaient passés par une route que l'auteur des *Commentaires* nous dit à bon droit avoir été étroite et difficile. Ils durent franchir le *Credo*, se réunir ensuite dans la vallée de la Valouse pour s'acheminer après par Aromas, Arnans, Seniandre et gagner de la sorte la région de Bourg-en-Bresse qui se trouve en pays éduen[1].

César dut se lancer à leur rencontre. De la perte du Rhône où il campait il prit un chemin qui existait depuis un temps immémorial. C'est celui qui mène à Nantua. Maissiat nous dit qu'il traversa les monts Jura par leur unique cassure totale. Arrivé à la Cluse, ou sortie du défilé, le proconsul prit « la branche de la route qui se dirigeait droit à l'ouest sur Nevers (*Noviodunum Œduorum*), par Mâcon, (*Matisco ad Ararim*)[2].

Lors de la septième campagne, il voulut regagner les possessions romaines en retraversant la région qu'il avait étudiée lors de sa guerre contre les Helvètes. On conçoit que Vercingétorix, battu, se soit jeté dans l'Alésia qu'Izernore remplace aujourd'hui. Le Pen-Tiern avait tenté de lui barrer le passage dans un engagement de cavalerie. Son plan avait échoué. Il voulait l'arrêter en se jetant dans une place forte presque imprenable et donner le temps à toute l'armée gauloise de venir à son secours. César ne pouvait pas ne pas faire le siège de l'*oppidum*. En effet, s'il se fût engagé dans le défilé de Nantua il courait risque de voir Vercingétorix, redevenu libre, sortir d'Alésia pour gravir les montagnes du

ajouterons que dans l'*Itinéraire d'Antonin*, l'orthographe est *Genava* et dans la *Table de Pentinger*, *Gennava*.

1. Cf. J. Maissiat, *Jules César en Gaule*, I.

2. J. Maissiat, *Jules César en Gaule*, I, p. 351.

sommet desquelles les Gaulois à l'aide de quartiers de roches auraient pu écraser les légions.

Nous avons donc une explication toute naturelle de la conduite de notre héros Arverne. Elle est conforme à son caractère, à la mission qu'il s'était imposée.

Alésia-Izernore est placée dans une situation telle, qu'on comprend admirablement les paroles que César prête à son adversaire. La veille du malencontreux combat de cavalerie dont nous aurons bientôt à raconter les péripéties, Vercingétorix dit à ses chefs assemblés que « les Romains fuient dans leur Province et abandonnent la Gaule. »

On voit en effet qu'en faisant passer l'action dans la région où nous nous plaçons, nous nous conformons au texte des *Commentaires*, ce qui n'a pas lieu si nous admettons qu'Alise-Sainte-Reine ait été le lieu où le dernier acte de ce drame héroïque s'est dénoué.

Mais revenons à la campagne contre les Helvètes.

C'est un peu au-dessus de Ceysériat-au-Revermont, où le général romain campa très certainement, qu'il aperçut pour la première fois toute la vallée de la Saône et que peut-être même il put distinguer, comme perdue à l'horizon, la masse sombre de l'armée d'Orgétorix. Il se mit à sa poursuite, et campa encore à Saint-Denis-le-Ceysériat avant d'attaquer, dans la région de Montmerle ou de Saint-Bernard, les Helvètes dont une partie déjà avait traversé la Saône.

Qu'il nous soit encore permis, en terminant ce chapitre, d'insister sur ce fait, pour nous capital, à savoir, que toute cette région de la Gaule était parfaitement connue de César.

Ajoutons encore que le nom d'*Izernore* signifie porte de fer. C'était donc un poste difficile à assiéger qui était considéré comme une porte d'entrée dans les Gaules. Voici sur quels documents nous appuyons l'étymologie d'Izernore.

L'auteur de la vie de *Saint-Oyan-de-Joux*, qui écrivait vers le temps de la mort de Clovis (511), nous donne une étymologie très vraisemblable. « Eugendus, dit-il, était né non loin d'un bourg que la langue gauloise avait nommé *Isarnodore*, c'est-à-dire porte de fer[1]. » « Ici, ajoute Monin

1. *Ortus nempe est haud longe a vico, cui vetusta paganitas ob cele-*



FIG. 146 *bis*. — Guerrier gaulois (Restitution).

britatem clausuramque fortissam superstitionissimi templi, gallica Isarnodori, ide est ferrei ostii indidit nomen (Dom Bouquet, t. III, p. 396).

(p. 220 et 221), au lieu de grec ou de latin, nous trouvons du pur allemand : *eisern* (fer) et *thor* (porte). Mais d'un autre côté le vocabulaire breton dit de 882, nous donne *dor* (porte), et avec glosse irlandaise de Milan, le datif féminin *diriaile* (aux) *doirsile* (portes) un autre le nominatif singulier *dorus* (porte); et ce mot s'est conservé dans tous les dialectes néo-celtiques sans exception; ainsi en anglais izernore signifierait bien porte de fer, *ieron* (fer) et *door* (porte).

Isarno se trouve aussi dans les dialectes celtiques; Haiorn, Hourn, Heirn Houar (fer); en gaël-écossais, *iarum;* en gallois, *haiharn;* en breton, *houarn.* En latin l'H celtique se changeait en S; ainsi, *halen,* sel, devenait *sal;* halek, saule, *salix,* etc. Il en était de même dans les dialectes originaires d'Albin par suite de cette permutation très fréquente de l'H en S[1].

Tout ce qui précède tend à prouver qn'Izernore est l'antique *Alesia.* Izernore n'est pas relativement éloignée de cette perte du Rhône toujours regardée comme la porte de la



Fig. 147. — Épée gauloise pointue (*gladiolus*).

Gaule. De *Gergovia* à l'*oppidum* des Mandubiens, la distance est grande. Depuis *Gergovia,* César fuyait devant les Gaulois, et Vercingétorix put dire en toute vérité : *C'est assez pour la liberté du moment;* mais *c'est trop peu pour la paix et le repos de l'avenir.* C'est qu'il n'était point de l'école de ces chefs de peuples qui ne pensent qu'à leur gloire. Le Pen-Tiern, au contraire, aimait véritablement sa patrie d'un ardent amour.

Avant de quitter Izernore nous ajouterons que nous sommes fort surpris que le *Dictionnaire archéologique de la*

1. Toutes ou presque toutes les étymologies que nous venons de donner sont tirées de la préface du *Dictionnaire français-breton* de Legonidec.

Gaule[1] ne fasse aucune allusion aux suppositions qui tendent à démontrer que cette ville a pu être Alésia. En effet, l'ouvrage en question se contente d'extraire les lignes suivantes d'un journal[2] : « Les fouilles exécutées dans cette localité du 18 août au 15 septembre 1863, ont fourni, parmi un assez grand nombre de monnaies romaines frappées depuis Caligula jusqu'à Valentinien Ier, vingt monnaies gauloises dont une en argent ; toutes ces pièces étaient anépigraphes à l'exception d'une seule, attribuée généralement aux Séquanes et portant la légende TOC. Il eût été bien intéressant de savoir si avant ou après le mois de septembre 1863 d'autres fouilles n'ont pas donné d'autres résultats que des médailles anépigraphiques dont une seule fournirait en légende le terme significatif de *toc*.


Fig. 148. — Épces dans leur foureau (arc de triomphe d'Orange).

En terminant ce chapitre, nous présenterons à nos lecteurs un nouveau type de chef gaulois différent de ceux qui précèdent et de ceux qui suivent. Ce guerrier (fig. 146 *bis*) porte un casque décoré de plumes et de grains de corail rouge. Ses poignets sont défendus par de forts bracelets en bronze coulés d'une seule pièce. Sa main droite tient une épée qui est bien le type de l'épée gauloise, car malheureusement nos pères n'ayant qu'un bronze très mou fabriquaient peu d'épées pointues, des glaives (*gladiolus*), fig. 147. — Comme preuve à l'appui du fait que nous venons d'avancer, nous donnons ici (fig. 148) deux épées dans leur fourreau qui montrent bien la forme de l'extrémité de l'épée gauloise. Ce document est authentique, puisqu'il nous est fourni par un bas-relief de l'arc de triomphe d'Orange.

1. Publié par la commission instituée au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, 1875-78. Lettre 1-4.
2. *Journal de la Société d'Émulation de l'Ain*, 1863, p. 314.

CHAPITRE XIII

Marche de César à travers la Séquanie. — Discours de Vercingétorix. — Combat de cavalerie. — Défaite des Gaulois. — Vercingétorix bat en retraite sur Alésia. — Il consulte les oracles druidiques. — L'oracle de Tarann. — Il quitte le cœur plein de tristesse l'île de la Sayne. — Alésia. — Détails topographiques. — Combat de cavalerie. — Description des travaux exécutés par les Romains. — Vercingétorix renvoie ses cavaliers. — Assemblée des chefs à Bibracte. — Formation d'une armée de secours. — Alésia réduite à la famine. — Discours de Critognat. — Arrivée des Gaulois devant Alésia.

César à la tête de toute son armée franchit la Saône et le Doubs, et se rapprochant de la première de ces deux rivières, la descendit dans les plaines basses qu'elle arrose et qui lui fournissaient une route commode. Il voulait gagner de la sorte (nous l'avons déjà dit) la route qu'il avait prise lors de sa première campagne.

Vercingétorix fut bien vite au courant de ce qui se passait. Le consul nous dit que des forces imposantes étaient réunies à Bibracte, tant en cavalerie qu'en infanterie. Nous pensons qu'il se trompe....., mais sciemment. Vercingétorix ne nous a-t-il pas répété plusieurs fois qu'il comptait surtout sur sa cavalerie, et que c'est avec elle qu'il voulait force les Romains à évacuer les Gaules.

Il est donc probable qu'il partit avec ses cavaliers seulement et qu'il mit la plus grande diligence à rejoindre son adversaire. Il était important en effet de l'atteindre avant qu'il se fût engagé dans une contrée plus montagneuse où il eût pu trouver de bonnes positions. Le Pen-Tiern traversa la Saône en avant des Romains et vint peut-être s'établir à Bâgé, à dix mille pas de l'armée de César[1]. Cette dernière

1. *Bell. Gall.*, VII, LXVI.

hypothèse est de M. Gravot. Ce qui nousl'a fait adopter, c'est qu'à Bâgé on a trouvé beaucoup d'armes et d'ossements.

Maissiat conteste que le combat qui eut pour conséquence le blocus d'Alésia, ait été livré dans les plaines de la Saône. Il veut que Vercingétorix ait compris que César gagnerait Lons-le-Saulnier et s'engagerait ensuite dans la montagne pour descendre dans la plaine de l'Ain et se rendre de là à la perte du Rhône. Suivant cet auteur, les trois camps de Vercingétorix, ou mieux ses trois positions, étaient aux *Poids-de-Fiole, à Saint-Étienne de Coldres et à Orgelet.* Il pense que l'armée romaine était entre Montmort et Bletterans, à cinq kilomètres de *Ledo* (Lons-le-Saulnier)[1].

Nous ne pouvons pas adopter l'opinion de Maissiat. Nous pensons que la rencontre eut lieu plus tôt. Puis dans la description qu'il nous fait de la bataille, il nous parle du rôle joué par l'infanterie gauloise. Nous ne croyons pas que Vercingétorix en eût avec lui, par l'excellente raison que, s'il en avait eu, il n'aurait pas manqué de réunir ses chefs avec ceux de ses cavaliers pour leur expliquer ce qu'il voulait faire et ce qu'il attendait d'eux.

Maissiat nous donne bien des noms de *lieux dits*, qui semblent venir à l'appui de sa thèse. Mais dans quel endroit trouve-t-on des dénominations plus déterminantes qu'à Alaise-les-Salins? Et cependant il ne faut pas voir Alésia dans la bourgade franc-comtoise. Rien n'est plus sujet à caution que les preuves qu'on tire des *lieux dits*. Partout en France il y a des ruines qui portent le nom de César. Nous en connaissons dans des régions où à coup sûr il n'est jamais allé. Les armes et les ossements se rencontrent aussi dans beaucoup d'endroits. L'archiviste du département de Saône-et-Loire nous écrivait récemment que « dans toute l'étendue de la Bresse on rencontre des élévations de terrains appelées *poipes*, que l'on ne peut fouiller sans rencontrer des monnaies gauloises et romaines, des armes, des ossements, et sans qu'il soit possible d'y rattacher des faits historiques précis ».

1. J. Maissiat, *Jules César en Gaule*, II, p. 318.

Dans l'espèce de conseil de guerre auquel nous avons fait allusion précédemment, Vercingétorix dit aux brenns assemblés autour de lui :

« Le moment de vaincre est venu : les Romains s'enfuient dans leur province et abandonnent la Gaule. C'est assez pour la liberté du moment, mais trop peu pour la paix et le repos de l'avenir. Ils reviendront avec de plus grandes forces, et la guerre sera sans fin. Il faut les attaquer dans l'embarràs de leur marche. Si les fantassins s'arrêtent pour soutenir la cavalerie, ils ne pourront achever leur route ; si, comme on le prévoit, ils abandonnent les bagages pour ne songer qu'à leur sûreté, ils perdront à la fois l'honneur et toutes leurs ressources[1]. »

Ce discours enflamma le courage de tous les brenns qui s'engagèrent par le plus saint des serments, c'est-à-dire par celui qu'on prêtait sur les armes et sur les enseignes de l'armée, les unes à ne pas rentrer dans leurs maisons, les autres à ne pas revoir leurs femmes, leurs enfants, leurs familles, avant d'avoir traversé deux fois les rangs des ennemis.

César, dès l'aube, à l'exemple de son jeune adversaire, rangea sa cavalerie en trois corps, et l'action ne tarda pas à s'engager sur tous les points. Les légions qui étaient restées en arrière parurent bientôt, placèrent les bagages entre elles et firent halte.

Le choc des Gaulois fut terrible et Plutarque nous dit positivement que les Romains éprouvèrent d'abord un échec[2]. Plusieurs fois César dut faire porter les aigles sur les points où ses soldats fléchissaient. Lui-même courut de grands dangers. Un Gaulois s'empara de lui et l'emporta au galop de son cheval. Il ne l'avait point reconnu. Un de ses camarades lui dit : « *Cecos Cesar*, lâche César ! » Le guerrier obéit et le proconsul dut à cela d'être sauvé[3]. On ne conçoit pas bien quel motif dicta au Gaulois cette parole. Servius, qui

1. *Bell. Gall.*, VII, LXVII.
2. *Vie de César*, 24.
3. *Servius ad Œnid*, XI, 8.

nous rapporte le fait pour l'avoir lu dans les Ephémérides que le proconsul rédigeait tous les jours et qui par malheur ne nous sont point parvenues, ne nous donne aucune explication. Peut-être que la troupe qui s'était emparée du général romain fut à un moment très vivement pressée par les cavaliers auxiliaires. Pour arrêter leur poursuite elle abandonna son prisonnier. César, dans son journal, s'applaudit encore une fois de sa bonne fortune.

Il est curieux que le mot *cecos* se soit conservé dans les langues néo-celtiques précisément avec le sens que lui donne Servius. A défaut d'autres exemples, cela suffirait à prouver la parenté qui existe entre le gaulois et le gaël de tous les dialectes. En effet nous trouvons en gaël d'Irlande *sgaoidh* (*prononcez sekoz*), et en gaël écossais *sgaiodh* (prononcez *sekas*)[1].

L'épée du proconsul resta au pouvoir des Gaulois. Elle fut portée dans un sanctuaire de l'Arvernie. Après la soumission complète des Gaules, César l'y vit, et malgré ce que purent lui dire ses amis, il ne voulut pas la reprendre, disant qu'elle était sacrée.

M. Desjardins, nous l'avons dit précédemment, veut que ce danger couru par César se rapporte au siège de Gergovia. C'est là que, selon lui, il perdit aussi son épée. Il n'est pas permis de partager cet avis, en présence du texte si formel de Plutarque.

Nous ne pouvons non plus admettre l'opinion de M. Francis Monnier et d'autres auteurs qui prétendent que cette action a été engagée sans le consentement de Vercingétorix par des chefs éduens, jaloux de lui, et qui se croyaient assurés de remporter, sans son concours, une victoire qui leur aurait assuré une grande prépondérance et aurait diminué d'autant l'ascendant du héros arverne.

Nous n'avons rapporté plus haut que la première moitié des paroles que César prête à Vercingétorix. Celles-là nous semblent être vraies. Nous voyons le Pen-Tiern développer

1. H. de la Villemarqué, *Etude sur la langue Bretonne*, in *Dictionn. Français-Breton*, de Legonnidec.

un plan de conduite conforme à la situation. Barrer la route à l'armée romaine, lui enlever ses bagages pour l'affamer, c'était bien là ce qu'il voulait. Pour être impartiaux, nous citerons maintenant la dernière phrase de son discours. Après avoir dit que les cavaliers de César n'oseraient pas sortir des lignes, il ajoute : « Je rangerai toute l'armée hors du camp : nos troupes auront plus de confiance, et les ennemis plus de crainte. »

Il se présente à l'esprit une objection bien sérieuse contre les derniers mots mis par César dans la bouche de Vercingétorix. N'avons-nous pas une grande harangue que le Pen-Tiern prononça lorsque le commandement suprême lui eut été confirmé à Bibracte? Qu'y trouvons-nous? Une sorte d'engagement de ne point livrer d'action décisive, générale. Et on voudrait qu'il ait manqué à ce qu'il avait promis. Quand bien même il eût eu avec lui toutes ses forces, il n'eût point hasardé de jouer la partie sur un seul coup du sort.

La prompte intervention des légions arrêta la déroute des cavaliers romains, mais sans ébranler pour cela l'ardeur des guerriers de Vercingétorix qui chargèrent d'abord avec furie ces nouveaux combattants. Une manœuvre heureuse des auxiliaires germains qui gagnèrent le haut d'une colline sise sur la droite amena la retraite des Gaulois.

En adoptant comme vraie cette théorie, il faut que nous n'accordions pas une grande créance à maintes assertions de César. Nous ne pouvons croire, par exemple, que les Germains eurent à escalader une colline élevée (*summum jugum*). Le plus grand nombre de ces guerriers venus d'outre-Rhin étaient à cheval ; on ne fait pas gravir par de la cavalerie les fortes pentes d'une colline! Il ne s'agirait donc ici que du coteau de Bâgé dont la rampe est presque insignifiante. A en croire le proconsul, cette manœuvre décida du sort de la journée. Tous les Gaulois, craignant d'être enveloppés, prirent la fuite.

Si les paroles qu'il met dans la bouche de Vercingétorix étaient exactes, toute l'infanterie arverne qui était rangée en bataille sur les bords de la Saône aurait été prise

comme d'une panique et aurait lâché pied crainte d'être cernée. Mais cette infanterie n'était-elle pas celle qui avait écrasé trois légions romaines sous les murs de *Gergovia?* On ne saurait donc raisonnablement ajouter foi un seul instant au récit de César? En outre, les Gaulois étaient plus nombreux que leurs adversaires, si l'on admet que Vercingétorix avait toutes ses forces avec lui. Comment se fait-il que le Pen-Tiern, dans aucune des phases du combat, n'ait lancé cette réserve pour dégager ses cavaliers?

On voit donc qu'il est de plus en plus inadmissible qu'il ait eu des fantassins, malgré toutes les assertions de César qui veut que le chef des guerriers à pied fournis par la confédération éduenne soit tombé entre ses mains. Il le nomme Cavarill et nous dit que depuis la défection de Litavic il commandait l'infanterie. Le proconsul oublie que nulle part il ne nous a dit que Litavic ait été plus spécialement placé à la tête de l'infanterie.

Parmi les autres guerriers faits prisonniers, il cite encore un Eporédorix que les Éduens avaient eu jadis pour chef dans leur guerre contre les Séquanais et qui pourrait bien être le père ou l'aïeul du jeune collier d'or qui s'empara de *Noviodunum*, enfin Cot, l'ancien compétiteur de Convictolitan. Ce dernier commandait la cavalerie, ou plutôt un corps de cavalerie.

Vercingétorix prit aussitôt le chemin d'*Alésia* pour barrer encore une fois la route aux Romains. César le suivit avec neuf légions, puisqu'il en avait laissé deux à la garde de son convoi. Il nous dit qu'il tua, pendant leur retraite, trois mille hommes d'arrière-garde. Ce chiffre nous semble très exagéré. L'auteur des *Commentaires* ajoute que l'ennemi était consterné de la défaite de sa cavalerie, qui faisait sa principale force (*perterritis que hostibus, quod equitatu, qua maxima parte exercitûs confidebant*)[1]... Si la cavalerie faisait la principale force de l'armée gauloise (elle comptait 15000 chevaux), l'infanterie était donc bien peu nombreuse.

1. *Bell. Gall.*, VII, LXVIII.

Le proconsul avance à chaque instant des choses contradictoires, comme il est aisé de s'en convaincre. Naguère il nous parlait de troupes de pied fort nombreuses, maintenant il nie presque leur existence.

Les Gaulois, poursuivis par César, eurent à parcourir une distance de 60 kilomètres. Il fallut à Vercingétorix trente heures environ pour faire ce trajet. La lenteur de sa marche s'explique par un double fait : il avait avec lui des bagages, et de plus il devait sans cesse repousser les attaques des cavaliers romains et de leurs auxiliaires.

Le surlendemain de la bataille César vint camper devant *Alésia.*

Vercingétorix, après avoir installé ses troupes auprès d'*Alésia*, résolut de consulter les oracles druidiques. Il n'ignorait pas que dans la situation dans laquelle il se trouvait, s'il pouvait exalter les masses par une sorte de sanction religieuse, il doublerait le courage de ses guerriers. Il prit donc la résolution de se rendre dans l'île de Sayne pour connaître de la bouche même des druides le sort qui était réservé à Alésia.

Nous emprunterons le récit de cette consultation à M. Christian; voici comment s'exprime cet auteur[1] : « Les druides qu'il trouva sur ce rocher sacré l'accueillirent avec honneur. Les neuf vierges qui gardaient le sanctuaire fatidique descendirent sur la grève occidentale, pour accomplir les rites mystérieux qui évoquent Tarann. Pendant que brûlaient sur un autel de granit les parfums voués à ce génie des tempêtes, l'une de ces vierges invita Vercingétorix à monter avec elle sur un esquif. Elle se tenait debout à la proue, chantant des paroles inconnues, et il sembla que par la puissance de ses incantations, l'esquif se mettait de lui-même en mouvement vers la haute mer. Tout à coup, le ciel devint livide et couleur de plomb; un vent violent souleva les eaux, et la foudre éclatant trois fois à la gauche du héros des monts Arvernes sillonna de trois lames de feu

1. P. Christian, anc. bibl. au minist. de l'Instr. publ., *Histoire de la magie*, p. 235, 1 vol-in 8°. Paris, s. d.

la tête du phare accroché aux falaises de l'île. « Tarann a répondu, » dit alors la druidesse; « Alésia sera frappée comme ce phare. Fils des Galls, souviens-toi du cri de guerre de nos aïeux : *Malheur aux vaincus !* Tu jetteras encore la hache à deux tranchants dans la mêlée des braves, et le soleil se couchera dans le sang. Mais les aigles aux pieds jaunes mangeront la cervelle des Galls, et les vierges du pays des chênes resteront seules pour pleurer les morts!.. » Vercingétorix s'en alla tristement de l'île de Sayne, mais décidé à s'ensevelir dans la catastrophe annoncée. Sa suprême illusion croyait encore à un dieu sauveur des nations héroïques [1]. »

La légende qui précède est une simple fiction poétique; mais si cette narration était historique, elle serait entièrement à l'honneur de Vercingétorix qui combattit en désespéré, bien que connaissant le résultat final de sa glorieuse lutte. Si cette narration était vraie, nous pourrions voir dans ce récit un infâme stratagène employé par les druides pour enrayer la défense, pour décourager Vercingétorix et l'empêcher de poursuivre son œuvre nationale. Mais pour tous, il est mieux de supposer que c'est une fiction poétique, rien de plus.

Pour bien connaître la situation de l'emplacement d'Alésia et les opérations militaires qui vont suivre, il convient d'ajouter encore quelques détails topographiques à ceux qui précèdent. Le plateau de Fossard, autrement dit le plateau d'*Alésia*, se trouve au sommet d'une hauteur dont les flancs sont assez escarpés pour rendre leur ascension difficile. Aujourd'hui en tournant la colline, on arrive, du côté de l'est, à une espèce de pointe presque de niveau avec les localités voisines, mais s'il en est ainsi à cet endroit, c'est que le terrain a été bouleversé par la construction d'un chemin moderne. Ce sont les propriétaires des champs qui ont tourmenté le plateau de la colline pour se frayer vers leurs fonds un passage nécessaire et qu'il serait impossible de trouver sur les autres points.

1. Cf. Gravot, *Études sur l'Alésia de César*.

La transformation dont nous venons de parler est tellement sensible que personne ne pourrait la nier, et que par une simple inspection, il est évident pour tout le monde que de ce côté le plateau de Fossard était jadis escarpé comme tous les autres côtés.

Nous l'avons déjà dit, à Alise-Sainte-Reine, pas plus qu'à Alaise-les-Salins, il n'y a de cours d'eau, *lavant*, pour nous servir de l'expression même de César, le pied même des deux collines rivales. Il n'en est pas de même à Izernore. L'Enconnant et le Fossard passent au pied même du plateau qu'ils limitent des deux côtés; on s'aperçoit aisément que leurs lits, tels qu'ils sont encore aujourd'hui, gardent la trace manifeste du travail des hommes. Avant qu'une cité occupât la colline du Fossard, ils ne coulaient pas à l'endroit où ils ont été amenés dans un but de défense. Le nom de Fossard que porte encore un de ces ruisseaux ne permet pas le moindre doute. Enfin la plaine qui s'étend devant le plateau que nous pensons avoir porté *Alésia* a bien les dimensions que César lui donne.

Nous reconnaissons volontiers cependant qu'il y a dans les *Commentaires* une phrase qui semble de prime abord faire crouler notre théorie. Il y est dit que « des collines séparées seulement par un petit espace et s'élevant à la même hauteur formaient une ceinture à la ville. »

Cette condition, nous en convenons, se retrouve absolument au mont Auxois. Derrière le plateau du Fossard, au contraire, se dresse une colline plus élevée que les autres, mais comme le montre fort bien l'auteur que nous prenons pour guide, au chapitre LXXX César a écrit quelques lignes qui donnent absolument gain de cause aux partisans de notre *Alésia*.

« De tous les camps qui de toutes parts occupaient les hauteurs, on avait vue sur la plaine. » Ainsi s'expriment les *Commentaires*. Il faut donc absolument que la colline située derrière la place par rapport à la plaine soit plus élevée que celle-ci et par conséquent « plus élevée aussi que les collines, dont la hauteur, par suite de ces trois mêmes mots, était égale à celle du plateau où Alésia était assise. Si, en effet,

ce plateau eût été de niveau avec la colline postérieure, d'aucun des camps situés sur celle-ci on n'eût pu découvrir la plaine que la ville eût cachée et par suite la moitié des lignes romaines auraient été privées de la vue du combat de ce chapitre LXXX; en sorte que César n'eût pas affirmé que tous ses soldats pouvaient des hauteurs en être témoins, puisque c'eût été faux et que le mensonge eût été sans motif, comme aussi sans résultat, soit pour lui, soit pour les siens. La colline un peu plus haute excède au surplus de fort peu toutes les autres[1]. »

On pourrait s'étonner que le grand nom d'*Alésia* ait complètement disparu du pays. Il est évident que le plateau du Fossard et les localités qui l'entourent immédiatement n'ont conservé aucune trace de ce vocable. Nous aurons à expliquer que plusieurs de ces endroits portent des noms romains qui évoquent en nous des souvenirs du siège. Si nous nous éloignons un peu d'Izernore nous trouvons un hameau qu'on appelle indifféremment *Chales* ou *Alex*. Ces deux mots pour nous n'en font qu'un. *Alex* est dépouillé de la rauque prononciation du *Ch*[2]. Les Romains n'avaient aucun moyen de rendre cet effet dans leur langue. Les Grecs pouvaient le faire approximativement, avec leur esprit rude; de même que, grâce à leur θ, ils pouvaient rendre certaines accumulations de consonnes gauloises qui subsistent encore dans les langues néo-celtiques. On conçoit maintenant que nos pères fissent usage des caractères grecs, bien que cette langue fût ignorée de la généralité du peuple; nous savons en effet que César envoyait ses ordres quelquefois en grec, lorsque les officiers avec lesquels il voulait correspondre n'étaient point au courant de son écriture chiffrée.

Chales ou *Alex* tire son nom de la forêt qui occupe le sommet du coteau, au pied duquel elle est située. Cette forêt s'appelait donc la forêt d'*Alex*, ou d'*Alesia*, parce qu'elle était située très près de cette ville.

1. Gravot, *Etude sur l'Alésia de César.*
2. Ne dit-on pas en latin *Ludovicus* à la place de Chlodowig ?

On conçoit que la ville elle-même ait perdu son nom, puisque les vainqueurs la détruisirent de fond en comble, d'après le témoignage des anciens auteurs. La cité gallo-romaine qui prit sa place fut appelée différemment. Les Romains n'avaient aucun intérêt à laisser subsister le souvenir d'un *oppidum* qui avait été le premier milieu sacré des Gaules, et son centre de civilisation. Il valait mieux pour eux que les Gaulois ne songeassent plus au plateau d'*Alesia*. S'ils purent faire oublier le nom de l'*oppidum*, ils ne purent changer celui de la forêt qui l'avoisinait et qui peut-être renfermait son sanctuaire. Nos pères à la longue chevelure furent bien contraints d'adopter, pour la ville, la dénomination nouvelle.

Un autre village, entouré de bois, nous parle aussi de la religion de nos pères. Nous voulons parler de *Bélignat*. Si nous nous reportons aux origines d'*Alesia*, nous pouvons peut-être avancer que dans les bois de Bélignat, le culte du *Baal* phénicien précéda celui du *Bel* ou *Belen* gaulois.

Revenons maintenant à Vercingétorix.

Son premier soin, en arrivant à *Alesia*, fut de faire camper ses cavaliers derrière la ville, c'est-à-dire du côté opposé à la plaine par laquelle les Romains devaient déboucher. Le Pen-Tiern trouva une sorte de petit vallon où il se retrancha au moyen d'un fossé et d'un mur de pierres sèches de six pieds de hauteur.

L'*oppidum* était rempli de Mandubiens réfugiés avec leurs troupeaux et leurs provisions.

César, nous l'avons dit, ne tarda pas à paraître devant la place dont sur-le-champ il voulut reconnaître les approches. De cette inspection, il rapporta la certitude qu'il ne pourrait s'en emparer qu'après un long siège. Aussi fit-il entreprendre tout de suite une ligne de circonvallation qui n'avait guère moins de onze mille pas de circuit. De distance en distance, on construisit des redoutes dont le nombre s'éleva à 23. Elles étaient solidement occupées par des postes nombreux qui veillaient nuit et jour.

Vercingétorix tenta une sortie vigoureuse pour tâcher d'empêcher l'investissement de la place. Dans la plaine de

trois mille pas qui s'étendait devant l'*oppidum*, il y eut donc une rencontre de cavalerie. De part et d'autre, on combattit avec acharnement. Si véritablement Vercingétorix avait eu les 80 000 hommes d'infanterie que certains auteurs mentionnent, il n'eût pas engagé, à coup sûr, ses cavaliers sur un terrain sillonné déjà de travaux commencés. Surtout, en admettant qu'il l'eût fait, quand César fit sortir les légions de leurs campements pour les ranger en bataille, quand les Germains entrèrent en ligne, il aurait fait appuyer ses troupes engagées par le reste de son armée. Les Germains unis aux cavaliers légionnaires chargèrent les Gaulois, déjà fatigués. « Ces derniers prirent la fuite, s'embarrassèrent par leur nombre et s'entassèrent aux portes étroites qui leur restaient. Les Germains en firent un grand carnage. Plusieurs, abandonnant leurs chevaux, essayèrent de traverser le fossé et de franchir le mur. César fit avancer un peu les légions qu'il avait placées à la tête du camp : ceux même d'entre les Gaulois qui étaient derrière les retranchements s'effrayent; et, croyant qu'on vient à eux, ils crient aux armes, quelques-uns se jetèrent tout tremblants dans la ville. Vercingétorix fait fermer les portes, de peur que le camp ne soit abandonné. Les Germains se retirèrent après avoir tué beaucoup de monde et pris un grand nombre de chevaux[1]. »

Cette panique aurait-elle été possible, si Vercingétorix avait eu d'autres fantassins que ceux qui lui étaient fournis par les Mandubiens réfugiés dans l'*oppidum* et qui servaient à garder ses murailles? Tous les chiffres des effectifs cités par César sont, à nos yeux, autant de calomnies et de mensonges. Quand, à tête reposée, il composa ses *Commentaires*, il voulut que son récit frappât l'imagination des Romains, il voulut se grandir et pour cela il employa des moyens déloyaux, des moyens méprisables que lui suggéra son caractère ambitieux.

Ce récit du premier combat sous les murs d'*Alesia* est plein de contradictions. Quand on analyse les mots, quand on prend les uns après les autres tous les membres de

1. *Bell. Gall.*, VII, LXX.

phrase, on voit que les Romains subirent d'abord un échec véritable. Nous croyons fermement que le proconsul ne se contenta pas, comme il le dit, de ranger ses légions en bataille et qu'il les lança sur les troupes de Vercingétorix en même temps que ses auxiliaires germains, et la preuve c'est qu'il nous dit, quelques lignes plus bas, *præsidio legionum addito*. Le concours des légions aida la cavalerie. Mais ces trois mots sont si brefs qu'on n'y prend pas garde.

Vercingétorix comprit que sa cavalerie ne pouvait lui être d'aucun secours « et il résolut de la renvoyer avant que les Romains eussent achevé leur circonvallation[1]. » Nous sommes ici de l'avis de M. Gravot; nous pensons que le Pen-Tiern ne se sépara que de deux ou trois mille hommes qui représentaient toutes les peuplades de la Gaule. Les autres cavaliers s'enfermèrent avec lui dans la ville pour concourir à sa défense. Nous savons que dans le combat qui venait d'avoir lieu, les Germains s'étaient emparés d'un grand nombre de chevaux. Beaucoup avaient dû être tués, beaucoup blessés; beaucoup étaient épuisés de fatigue et impropres au dessein de Vercingétorix.

Avant la bataille de Bâgé, le Pen-Tiern, nous le savons, avait 15 000 cavaliers; cette rencontre fut très sanglante; la poursuite des Romains fut terrible; également aussi fut terrible le choc sous les murs d'*Alesia;* nous croyons donc que le Pen-Tiern ne pouvait guère avoir plus 2000 ou 3000 cavaliers bien montés. Il les réunit et leur dit :

« Allez chacun dans votre pays, et enrôlez tous ceux qui sont en état de porter les armes. Rappelez-vous les services que je vous ai rendus. Vous ne voudrez point laisser à la merci d'ennemis cruels un homme qui a bien mérité de la liberté commune. Vous voudrez me sauver. »

Puis il ajoute que toute négligence de leur part entraînerait non seulement la perte de leur chef, mais celle de 80 000 hommes d'élite.

Nous ne nous arrêtons pas à cette assertion qui est tout à fait fantaisiste.

1. *Bell. Gall.*, VII, LXXI.

En terminant, le Pen-Tiern dit :

« Le calcul a été fait: je n'ai de vivres que pour trente jours. En les ménageant, je pourrai tenir quelques instants de plus. »

Les cavaliers partirent, et grâce aux voiles de la nuit, ils purent s'échapper. Un corps nombreux eût-il pu traverser aussi facilement un endroit qui, nous le voulons bien, n'était pas encore fermé, mais qui devait être gardé et surveillé par les Romains. Les Gaulois ne purent passer que parce qu'ils étaient en petit nombre. Une troupe de 15 000 hommes à cheval fait forcément beaucoup de bruit. Dès le commencement du siège, Vercingétorix se fit apporter tout le blé qui était dans la ville et décréta la peine de mort contre tous ceux qui ne lui obéiraient pas. Les bestiaux des Mandubiens furent distribués par tête entre tous les habitants de l'*oppidum* assiégé. Le grain ne fut donné que par petites quantités à la fois.

Nous nous trouvons encore ici en présence d'une fausseté évidente : César dit, en effet, que le Pen-Tiern fit rentrer dans la ville toutes les troupes qui campaient aux pieds de ses murs.

Alesia-Izernore, pas plus qu'Alésia du mont Auxois, n'aurait pu contenir un aussi grand nombre de combattants. A quoi bon d'ailleurs une telle multitude ! Ce fait est de toute invraisemblance, Napoléon Ier le constate en ces termes[1] : « Est-il vrai que Vercingétorix s'était enfermé avec 80 000 hommes dans la ville, qui était d'une médiocre étendue ? Lorsqu'il renvoie sa cavalerie, pourquoi ne pas renvoyer les trois quarts de son infanterie ? Vingt mille hommes étaient plus que suffisants pour renforcer la garnison d'Alise, qui est un mamelon élevé qui a trois mille toises de pourtour, et qui contenait d'ailleurs une population nombreuse et aguerrie. Il n'y avait dans la place des vivres que pour trente jours; comment donc enfermer dans la place tant d'hommes inutiles à la défense, mais qui devaient hâter la reddition ? Alise était une place forte par sa po-

1. *Précis des guerres de Jules-César.*

sition; elle n'avait à craindre que la famine. Si au lieu de quatre-vingt mille hommes, Vercintégorix n'eût eu avec lui que vingt mille hommes, il eût eu pour cent-vingt jours de vivres, tandis que soixante mille hommes tenant la campagne eussent inquiété les assiégeants. Il fallait plus de cinquante jours pour réunir une nouvelle armée gauloise et pour qu'elle pût arriver au secours de la place. Enfin, si Vercingétorix eût eu quatre-vingt mille hommes, peut-on croire qu'il se fût renfermé dans les murs de la ville? Il eût tenu les dehors à mi-côte et fût resté campé, se couvrant de retranchements, prêts à déboucher et à attaquer César. »

Le proconsul par des prisonniers et des transfuges fut bientôt au courant de ce qui se passait dans la ville. Il hâta dont l'achèvement des fortifications déjà commencées[1]. Il fit creuser un fossé large de 20 pieds, à parois verticales, c'est-à-dire ayant au fond de la cuve, la même largeur qu'à la surface du sol. A quatre cents pas (592 mètres) en arrière de ce fossé, il établit le reste de ses retranchements. Il laissa cette distance afin que les ennemis ne pussent point pendant la nuit attaquer à l'improviste les ouvrages, ni lancer une grêle de traits sur les travailleurs; car on avait été obligé d'embrasser une si grande circonférence (plus de quinze kilomètres) que nos troupes n'auraient pu aisément en garnir tous les points. Dans cet espace, César fit ouvrir deux fossés de quinze pieds de large sur autant de profondeur. Celui qui était intérieur était creusé dans la plaine et dans un terrain bas, il fut rempli d'eau tirée de la rivière[2]. »

Ce n'est point sans dessein que nous avons rapporté le texte même du proconsul en l'éclairant de quelques explications mises entre parenthèses. Nous nous sommes arrêté un instant pour rechercher qu'elle pouvait bien être cette rivière dont le général romain amena les eaux.

Les personnes qui soutiennent qu'Alise-Sainte-Reine est

1. M. Gravot, dans son *Étude sur l'Alésia de César*, pense que c'est alors seulement qu'on les commença. Jusqu'alors les Romains n'avaient travaillé encore qu'à fortifier l'enceinte de leurs campements.

2. *Bell. Gall.*, VII, LXXII.

bien réellement l'*oppidum* des Mandubiens veulent que l'eau ait été demandée à l'Oise et à l'Oserain. Or ni l'Oise ni l'Oserain ne méritent le nom de rivière. L'Oignin, qui passe à quelque distance d'Izernore, a fort bien pu fournir aux légions toute l'eau dont elles avaient besoin. « La tradition populaire prétend qu'un aqueduc souterrain, perdu depuis des siècles, mais existant encore, règne sur une longueur de quatre kilomètres, du village jusqu'au point beaucoup plus élevé, au sud, où la rivière tombe en cascade et qu'on appelle le Saut-de-Béard. Le lit de l'Oignin se trouvait alors en cet endroit à peu près de niveau avec la surface de la plaine d'Izernore; et si, comme je le suppose, l'aqueduc en question a été construit par César, il pouvait remplir (*complivit*) les fossés creusés par les Romains. »

« En admettant que *ex flumine* puisse signifier l'*un des deux cours d'eau*, l'avantage reste encore au plateau de Fossard sur le mont Auxois. L'Oise et l'Oserain sont en effet plus bas que la plaine des Laumes, et il eût été impossible de faire remonter l'eau dans la partie des tranchées qui traversait cette plaine, comme l'exigeait le *campestibus locis;* impossible surtout d'y remplir les fossés comme le veut *complevit.* D'ailleurs tous les retranchements qui n'étaient pas dans la plaine étaient sur les montagnes, c'est-à-dire plus haut encore, excepté les faibles tronçons coupant la gorge de la Brenne, au sud, et celle de l'Oserain, du côté de Flavigny, c'est-à-dire une fraction des lignes tout à fait insignifiante par son peu d'étendue. Il y eût eu à peine en tout trois cents mètres où l'on eût pu faire arriver l'eau : c'était peine inutile pour si peu. A Izernore, au contraire, le Fossard descendant de la colline de l'est pouvait être mis à contribution. Je sais bien que, quoique intarissable, il n'est pas très abondant, puisque c'est précisément ce qui détermina César à prendre au Saut-de-Béard l'eau que ce ruisseau eût mis trop de temps à cracher dans les fossés, qu'il fallait remplir, mais ici du moins l'opération n'eût pas été longue, tandis qu'à Alise-Sainte-Reine, elle était impossible[1] ».

1. Gravot, *Étude sur l'Alésia de César*, p. 124 et 125.

César nous dit que ses fortifications étaient flanquées de tours placées à quatre vingts pieds l'une de l'autre.

Nous laisserons ici la parole à M. Gravot : « Il reste à Izernore, nous dit-il, vingt-sept de ces tours admirablement conservées et se suivant sans interruptions sur une longueur semi-elliptique d'environ deux kilomètres. Voici la description des lieux tels qu'on les retrouve actuellement sur le point dont je parle.

« Des espèces de jetées en terre partent du niveau de l'extrémité septentrionale de la plaine, et s'avancent, comme de longues dents d'une immense roue d'engrenage, jusqu'à une distance variable, mais toujours assez grande, sur les pentes rapides des étroites gorges de l'Enconnant au nord-est, de Condamine-la-Belloie au nord, de l'Oignin au nord-ouest. Chacune de ces jetées est terminée par un tertre arrondi, de même hauteur qu'elles, et par conséquent de même hauteur que la plaine. Ces tertres ont la forme de cônes tronqués dont les bases inférieures ne seraient guère plus considérables que les bases supérieures, en sorte que leurs surfaces latérales sont à peu près à pic dans tous les sens, excepté du côté où se trouvent les jetées qui les réunissent à la plaine. Entre deux tertres consécutifs, et par suite, entre deux jetées voisines, se trouve toujours et régulièrement un chemin creux qui les sépare. Ce chemin part de la surface des gorges au pied des tertres, et monte en pente douce jusqu'à celle de la plaine. On en compte vingt-six, plus ou moins intacts les uns que les autres. Tous ont la même largeur (vingt-cinq à trente mètres, les quatre-vingts pieds de César) et cette largeur est égale dans toute leur étendue. Ils servaient sans doute à faire communiquer la partie comprise entre la contrevallation et la circonvallation, où se trouvait le gros de l'armée avec le « vallum » du bord des fossés qui régnaient tout le long des tertres. Ce qui le prouve, c'est que d'autres chemins un peu plus étroits, sortes d'embranchements des premiers qui étaient les principaux, partent de ceux-ci pour gravir la pente latérale des jetées et relier ainsi avec le vallon les tertres que ces jetées reliaient elles-mêmes avec la plaine. Tous les points des travaux de défense

se trouvaient par cette triple disposition à portée les unes des autres, et les légionnaires n'avaient pour se secourir mutuellement que quelques pas à faire.

» Toute cette partie est dans un parfait état de conservation. Au nord, la hauteur des tertres varie de dix à douze et même quinze mètres; au nord-ouest, elle passe vingt mètres; au nord-est, elle atteint de trente à trente-cinq mètres. Ces différences ne sont pas dans une irrégularité du niveau des bases supérieures, puisque ce niveau est partout celui de la plaine; mais à l'ouest, le lit de l'Enconnant était beaucoup plus bas que la gorge de Condamine, en sorte que le pied du talus a dû aller s'asseoir à une plus grande profondeur; et l'Oignin, coulant dans les mêmes conditions à l'ouest, a amené de ce côté le même résultat. [1] »

Chacun de ces tertres devait porter une tour en bois de charpente. Rien, en effet, dans le texte de César ne peut nous faire supposer l'emploi de la maçonnerie. Nous voyons, au contraire, que parmi les travaux du camp, le proconsul parle de la nécessité où l'on était d'aller chercher du bois (*materiari*); or, ce terme ne sert qu'à désigner des grandes pièces de bois dont on avait besoin pour les travaux des fortifications.

Le proconsul mentionne aussi la peine qu'il fallait prendre pour se procurer des vivres (*frumentari*). Si Vercingétorix avait bien réellement renvoyé tous ses cavaliers, tandis que quelques-uns d'entre eux remplissaient la mission de soulever les Gaules, les autres n'auraient pas manqué de rester dans les montagnes qu'avoisinent Izernore pour harceler les troupes romaines quand elles allaient aux provisions et aux fourrages. César n'eût point passé sous silence cette circonstance.

Les *Commentaires* nous apprennent que les Gaulois firent souvent des sorties. « César jugea bientôt qu'il était nécessaire d'ajouter quelque chose aux fortifications, pour qu'une force moindre suffît à les défendre. On prit des troncs d'arbres ou de très fortes branches, on les dépouilla de leur

1. Gravot, *Études sur l'Alésia de César*, p. 125 et suivantes.

écorce, et on les aiguisa par le sommet. On creusa une longue tranchée de cinq pieds de profondeur, où ces pieux furent enfoncés et solidement attachés par le pied, de manière à ne pouvoir pas être arrachés. Il y en avait cinq rangs, liés ensemble et entrelacés ; quiconque s'y était engagé s'embarrassait dans leurs pointes aiguës. Les soldats leur donnaient le nom de *ceps*. Au devant, étaient des puits de trois pieds de profondeur, disposés en quinconce et qui se rétrécissaient peu à peu jusqu'au bas. On y faisait entrer des pieux ronds, de la grosseur de la cuisse, durcis au feu et aiguisés à l'extrémité qui ne sortaient de terre que de quatre doigts ; on les affermissait au pied en foulant fortement la terre ; le reste était recouvert de ronces et de broussailles afin de cacher le piège. Il y avait huit rangs de cette espèce, à trois pieds de distance l'un de l'autre. On les nommait des *lis*, à cause de leur ressemblance avec cette fleur. En avant encore étaient fichées en terre des chausse-trapes d'un pied de long, armées de pointes de fer, on en mit partout, et à de faibles distances, on les appelait des aiguillons [1]. »

Les troncs d'arbres dépouillés de leur écorce et convertis en poutres se nomment en latin *tigna*. Or un hameau, situé tout contre le plateau d'Izernore, porte le nom de *Tignat*. Il est impossible de n'être pas frappé de l'extrême ressemblance qui existe entre ces deux termes. Les lis, s'appelaient *Lilia ;* le hameau de Matafelon qui, du côté de l'ouest, longe les restes actuels des lignes de César, s'appelle précisément *Lilia*.

Il faut que, pour un instant, nous abandonnions César et Vercingétorix aux prises, pour nous transporter par la pensée dans la ville de Bibracte. Il devait y régner deux courants d'opinion. Le peuple était consterné du blocus d'Alésia. Les nobles, au contraire, étaient secrètement enchantés de voir peut-être à la veille de sa perte, l'homme dont ils jalousaient l'ascendant.

On conçoit donc que les colliers d'or venus de toutes les parties de la Gaule à Bibracte accueillirent assez mal les

1. *Bell. Gall.*, VII, LXXIII, traduct. d'Artaud.

ordres du grand Pen-Tiern. Il avait conçu un plan grandiose. Une levée en masse devait être faite, et une armée nombreuse ainsi réunie. Elle eût marché en toute hâte au secours d'Alésia; l'assiégeant se fût à son tour trouvé assiégé par des forces telles, que sa défaite eût été irrémédiable.

L'intérêt oligarchique, particulariste, contraria cette grande vue patriotique. Les nobles ne voulurent pas d'une levée en masse. Ils décidèrent qu'on fixerait un contingent pour chaque tribu. « Ils craignaient, nous dit César, dans la confusion d'une si grande multitude, de ne pouvoir aisément ni la gouverner, ni se reconnaître, ni la nourrir[1]. » Nous n'avons guère besoin de montrer combien ces motifs allégués sont odieux. Il y en a un pourtant, le second sur lequel nous devons un instant nous arrêter. Vercingétorix ne voyait dans tous les citoyens des confédérations que les fils d'une seule et même patrie *de la Gaule*. Les colliers d'or eux connaissaient *les Gaules*. Ils ne voulaient point de cet appel aux armes qui eût confondu tous les clans dans un grand tout qui eût été l'armée nationale.

Nous avons vu qu'à *Gergovia* même toutes les tribus campaient séparément.

Pour marcher au secours d'Alésia, il fallait un effort commun; il fallait une véritable armée, et non pas une agglomération de contingents commandés par leurs chefs respectifs et trop souvent envieux les uns des autres.

César nous donne une liste, probablement très enflée, des forces gauloises.

Les Éduens (Bourgogne centrale, et Nivernais avec leurs clients, les *Ambarres* (Bresse) et les *Aulerkes* Brannovikes (nord du département de l'Ain, durent fournir ensemble...........................	35 000

Nous ferons remarquer qu'il n'est pas question ici des Mandubiens, qu'on a tant voulu mettre dans la clientèle des Éduens. Par contre, ne serait-il pas naturel de faire habiter

1. *Bell. Gall.*, VII, LXXV.

les Aulerkes Brannovikes au lieu même qu'on donne pour demeure aux Mandubiens, c'est-à-dire au mont Auxois, que nous savons être peu éloigné de la Brenne, une rivière dont le nom rappelle la première syllabe du mot Brannovikes.

Les Arvernes, avec leurs clients, les *Cadurques* (Quercy), les *Gabales* (Gévaudan) et les Vellaves (Velay), furent taxés à..................................	35 000
Les *Séquanes* (Franché-Comté), les *Sénones* (Champagne méridionale, Gâtinais et Puisay), les *Bituriges* (Berry), les *Santones* (Saintonge, Angoumois), les *Rutènes* (Rouergue) et les *Carnutes* (Perche et Orléanais occidental), chacun 12 000 ; ensemble.....	72 000
Les Bellovakes (Beauvaisis et Télle) imposés à 10.000 n'en envoyèrent que..........................	2 000
Les *Pictones* (Poitou), les *Turoni* (Touraine), les *Parisii* (Parisis), les *Helvié* (Vivarais), chacun 8000, ensemble..................................	32 000
Les *Suessions* (Soissonnais, Laônnais, Valois, Goëlle, Noyonnais), ou, suivant d'autres manuscrits, les *Eburons* (bords de la Meuse), les *Ambians* (Amienois, Santerre, Ponthieu, Vimeux), les *Médiomatrikes* (Messin), les *Pétrocores* (Périgord), les *Nerviens* (Hainaut Brabant), les *Morins* (Morinie, Boulonnais et Flandre maritime) et les *Nitiobroges*) (Agénais), chacun 5000, ensemble................	35 000
Les *Aulerkes Cénomans* (Maine)	5 000
Les *Atrebates* (Artois)	4 000
Les *Veliocasses* (Vexin Rouennais), les *Lexoviens* (Lieuvin, Auge) et les *Aulerkes Eburovikes* (pays d'Evreux et Auche), chacun 3000, ensemble.......	9 000
Les *Raurakes* (Sundgau et canton de Bâle) et les *Boïens* (Nivernais méridional, petits peuples qui ne formaient pas *civitates*), chacun 3000, ensemble...	6 000
Les peuples qui habitent les côtes de l'Océan et que les Gaulois appelaient *Armoricæ civitates*, parmi lesquels sont : Les *Curiosolites* (duché de Penthièvre, département des Côtes-du-Nord), les *Redones* (pays de Rennes, département d'Ille-et-Vilaine), les *Ambivaretes* (Avranchais), les *Caletes* (Caux et Bray), les *Osismiens* (Léonnais et Cornouailles, département du Finistère), les *Lémovices* d'Armorikes (Vendée-Bocage, Gâtine ?); selon d'autres manuscrits il faudrait ajouter les Veneti (Morbihan). Quelques éditeurs ont supposé au lieu de *Lémovices* le nom	

des Namnetes (Nantes et Retz, département de la Loire Inférieure); mais de ces deux peuples, l'un ne figure pas dans les manuscrits, et l'autre ne se rencontre que dans les manuscrits de la seconde classe; ceux de la première classe portent *Osismiens, Lemovikes Unelles*. — Enfin les *Unelles* (Cotentin, la Hague) chacun 3000, ensemble[1]................	30 000
	275 000

Il y a beaucoup à dire sur cette liste qui est bien inexacte. Nous pensons qu'à l'exemple des Bellovakes, certaines nations ne durent pas envoyer les contingents demandés; d'autres, au contraire, obéissant aux ordres de Vercingétorix durent se lever en masse. César aussi, dans l'intérêt de sa gloire dut forcer le chiffre de l'armée envoyée contre lui. Au surplus, il varie dans ses appréciations. En effet, au chapitre LXXVI, il nous apprend que l'armée gauloise de secours se composait de 240 000 fantassins et de 8 000 cavaliers. Nous voyons donc un écart de 27 000 hommes avec le total précédent.

Nous voyons aussi que les contingents les plus forts sont ceux des Éduens et des Arvernes. « Il est bien évident que c'est un fait voulu, l'égalité des forces fournies par les deux cantons qui pouvaient prétendre à l'hégémonie. Les contingents, comme nous le fait très bien remarquer F. Monnier[2] « sont d'autant plus nombreux qu'ils sont plus dévoués aux Éduens, et moins dévoués à la cause nationale. Les Bretons, qui favorisaient la cause d'Ambiorix, ne fournirent que 6000 hommes. Mais quand il s'agira des Boïens, alliés des Éduens, le chiffre s'élèvera à trente mille. »

Nous ne pensons pas qu'il faille voir dans la liste donnée par César un groupement autre que celui des chiffres.

Ce que nous croyons fermement, par exemple, c'est que tout le temps que dura l'organisation de l'armée de secours,

1. La liste des contingents gaulois se trouve dans le chapitre LXXV du VII[e] livre. Nous avons adopté la forme de liste que le lecteur vient de voir afin de pouvoir totaliser les chiffres des contingents fournis par les diverses peuplades de la Gaule.

2. *Vercingétorix*, p. 235.

César dut être en rapport constant avec les principaux chefs des Eduens, qui, nous l'avons vu, à partir du jour où le commandement suprême fut confirmé à Vercingétorix, regrettèrent d'avoir poussé leur pays à un soulèvement.

Si avec J. Maissiat et bon nombre d'auteurs, on admet que Vercingétorix avait bien avec lui 80 000 hommes, il semble difficile que l'armée de secours ait pu être réunie en un laps de temps aussi peu considérable; tout devient naturel, au contraire, si on ne lui donne qu'un corps de cavalerie. Les troupes qui étaient déjà réunies à Bibracte quand le Pen-Tiern en partit avec ses 5000 hommes seulement pour se lancer à la poursuite de son terrible adversaire, formèrent le noyau autour duquel vinrent se réunir successivement les guerriers des autres nations.

Nous avons dit que les Bellovakes n'envoyèrent que 2000 hommes, au lieu de 10 000 qu'on leur demandait, et encore ils ne consentirent à le faire qu'à la prière de l'Atrébate Comm, qui était leur allié. — « Ce Comm, quelques années auparavant, avait servi utilement César; en reconnaissance de ses services, celui-ci avait affranchi sa nation de tout tribu, lui avait rendu ses privilèges et ses droits, et même lui avait assujetti le territoire des Morins. » Le proconsul, auquel nous venons d'emprunter ces détails, ajoute « que l'empressement universel des Gaulois pour recouvrer leur liberté et la gloire antique de leurs armes fut tel, que tout sentiment de reconnaissance et d'amitié disparut de leur souvenir[1]. »

Nous pensons que César nous cache quelque chose; Comm ne dut pas cesser d'être à sa dévotion.

L'armée de secours fut passée en revue sur le territoire éduen. Il n'eût fallu qu'un seul chef à sa tête. On en nomma quatre. Le choix tomba sur Comm, Viridomare, Eporédorix et Vergasillaune, un Arverne, cousin de Vercingétorix.

Sur ces quatre brenns, trois étaient dans la main de César c'est-à-dire *traîtres à la patrie*.

1. *Bell. Gall.*, VII, LXXVI.

L'esprit particulariste des chefs gaulois éclate encore ici dans tout son jour. Nous voyons dans les *Commentaires* qu'on choisit dans chaque cité un conseil pour diriger la guerre.

Retournons maintenant sous les murs d'Alésia.

César ne se fia pas seulement aux intrigues qu'il avait nouées à Bibracte. Dans le terrain le plus uni qu'il put trouver, et dans un circuit de quatorze mille pas, il fit tirer une contrevallation tournée contre les attaques du dehors; afin que, si la cavalerie envoyée par Vercingétorix ramenait avec elle de nombreux secours, la foule même des ennemis en pût investir les retranchements; voulant encore épargner à ses soldats le danger de sortir du camp, il ordonna que chacun d'eux se pourvût de vivres et de fourrages pour trente jours.

Les assiégés, de leur côté, ne restaient point inactifs. Ils tournèrent tous leurs efforts à rendre inutiles les pièges dont le proconsul avait semé les abords de la circonvallation. Ils voulaient que, lorsque apparaîtrait l'armée de secours, rien ne s'opposât à l'attaque des retranchements romains. C'est pour cela qu'ils s'avisèrent, par exemple, de remplir de terre des quantités de sacs qu'ils jetèrent à profusion devant la circonvallation de César.

L'inquiétude était grande à Alésia. L'époque où les secours devaient arriver était passée; il n'y avait plus de vivres. Les assiégés ne savaient rien de ce qui avait été décidé à Bibracte. Il fallut convoquer un conseil de guerre pour délibérer sur ce qu'on devait faire. La séance fut très tumultueuse, et les avis se partagèrent. Les uns voulaient se rendre, d'autres conseillaient de faire une sortie, tandis qu'il leur restait encore assez de forces.

Critognat, un guerrier arverne d'une haute naissance et d'une bravoure qui commandait le respect, se leva au milieu de l'assemblée et dit :

« Je ne parlerai point de l'opinion de ceux qui donnent le nom de capitulation au plus honteux esclavage; ils ne méritent point d'être comptés au nombre des citoyens, ni admis à ce conseil. Je m'adresse à ceux qui proposent une sortie,

et dont l'avis, comme vous le reconnaissez tous, conserve ou moins la trace de notre ancienne valeur. N'y a-t-il pas plus de faiblesse que de courage à ne pouvoir supporter quelques instants de disette ? N'est-il pas moins rare d'affronter la mort que de savoir endurer la douleur? Et encore, je me rendrais à cet avis, tant l'honneur a d'empire sur moi, si je n'y voyais de péril que pour nous-mêmes; mais, dans notre résolution, il faut envisager la Gaule tout entière, que nous avons appelée à notre défense. Lorsque 80000 hommes auront péri dans cette plaine [1], quel sera, pensez-vous, le courage de nos parents et de nos proches, s'ils sont forcés de combattre sur nos cadavres ? Ne privez point de votre secours ceux qui s'oublient eux-mêmes pour nous sauver la vie ; n'allez point, par imprudence, par témérité ou par faiblesse, perdre toute la Gaule et la livrer à une éternelle servitude. Quoi ! parce qu'ils ne sont pas arrivés au jour fixé, vous douteriez de leur foi et de leur constance ! Pensez-vous donc que les Romains travaillent chaque jour, sans de bonnes raisons, à de nouveaux retranchements ? Si les messages des Gaulois ne peuvent se faire jour jusqu'à vous, croyez-en pour témoignage de leur approche ces travaux assidus des Romains épouvantés.

» Quel est donc mon avis ? de faire ce que firent nos ancêtres dans la guerre bien moins dangereuse des Cimbres et des Teutons. Renfermés dans leurs places, également pressés par la disette, ils soutinrent leur existence avec le corps de ceux que leur âge rendait inutiles à la guerre, et ils ne se rendirent point. Si cet exemple nous manquait, il nous faudrait, en faveur de la liberté, le donner et le transmettre à nos descendants. Jamais guerre ressemblât-elle moins à celle-ci ? Les Cimbres au moins, quand ils eurent ravagé la Gaule et désolé notre contrée, s'éloignèrent enfin de nos frontières et cherchèrent d'autres pays; ils nous laissèrent nos droits, nos lois, nos champs, notre liberté. Mais les Romains, que demandent-ils ? que veulent-ils ? Jaloux de tous ceux qui se distinguent par leur puissance ou par leurs armes, ils ne

1. Encore un chiffre qui ne nous paraît pas exact.



Fig. 149. — Vercingétorix, dans un moment de rêverie, prévoit les malheurs de sa patrie.

songent qu'à s'établir sur leurs terres et dans leurs villes, à leur imposer un joug éternel.

» Ils ne connaissent point d'autre traité. Si vous ignorez le sort des nations lointaines, regardez près de vous; voyez cette partie de la Gaule qu'ils ont réduite en Province : elle a perdu ses lois, ses coutumes; soumise aux haches romaines, elle gémit sous une servitude qui ne finira point[1]. »

Tel est ce discours qui, suivant César, est d'une effrayante et singulière atrocité (*ejus singularem ac nefariam credulitatem*)[2]. »

Est-ce bien à cet homme qu'il appartient de parler de la barbarie des autres ? Quand les Mandubiens furent chassés de l'oppidum, ainsi que tous ceux que leur faiblesse et leur âge rendaient inutiles à la défense, on vit une armée de malheureux venir se présenter aux portes du camp romain. Ces femmes, ces enfants, ces vieillards imploraient « avec prières et avec larmes, l'esclavage et du pain[3] ». César, que le discours de Critognat indigne, mit des gardes sur les remparts et défendit qu'on les reçût. En cette circonstance, il se montra donc horriblement cruel. Il n'avait point d'excuse.

Les défenseurs de l'*oppidum* se résolurent à user de tous les moyens avant d'en venir à celui que proposait le vieux guerrier arverne. Quels hommes étaient ces assiégés, qui plutôt que de se rendre, envisagèrent froidement, résolument, l'éventualité où ils pourraient se trouver un jour de se nourrir de la chair de leurs compagnons morts de leurs blessures ou d'épuisement et qui se résolurent à le faire, si les secours tardaient trop, plutôt que de se rendre ou d'accepter la paix !

Au surplus, César, dont le camp était largement approvisionné, en parle bien à son aise. Nous rappellerons que plus d'une fois dans l'histoire, la loi inexorable de la nécessité a fait recourir à cet affreux expédient. « Les croisés eux-mêmes,

1 *Bell. Gall.*, VII, LXXVII.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, LXXVIII.

dans les déserts de Phrygie et de Pisidie, durent s'y résigner[1]. »



Fig. 150. — Chef gaulois (Restitution).

1. Albert Réville, *Revue des deux mondes*, 1er sept. 1877, p. 65.

En ce moment Vercingétorix dut rentrer en lui-même et dans une de ces rêveries si fréquentes chez les hommes de sa race, l'avenir se déroula devant lui comme un océan aux



Fig. 151. — Double hache gauloise.

vagues énormes et soulevées par la tempête. Il dut voir sur cet océan sa frêle barque guidée par une druidesse, son Egérie, et ce frêle esquif portait cependant non sa fortune,



Fig. 152. — Gaulois combattant un Romain.

mais celle des Gaules (fig. 149). Au nord comme au midi, partout enfin, l'aigle romaine laissait s'échapper de ses serres de rouges éclairs qui menaçaient le sommet de son der-

nier oppidum. L'orage grondait, la foudre et l'éclair illuminaient les nues sombres. Et cependant jamais un seul instant Vercingétorix ne désespéra. C'est que notre héros voyait à ces clartés passer dans le ciel l'image de la sainte Patrie qui soutenait son cœur et lui enjoignait de poursuivre malgré tout sa route.



Fig. 153. — Bouclier restauré d'après des fragments retrouvés à Alaise (Alésia) (Franche-Comté).

Enfin un jour Comm, qui commandait peut-être l'avant-garde de l'armée de secours, parut devant Alésia. A la vue de ces frères et de ces amis qui accouraient pour les délivrer, les guerriers de Vercingétorix oublièrent toutes leurs souffrances passées. Une immense acclamation s'éleva vers le ciel. Ils se crurent sauvés, ne pouvant pas se douter que toute cette multitude dont ils voyaient reluire les boucliers émaillés et les saies aux couleurs éclatantes étaient conduite par des traîtres.

Notre figure 150 montre un chef gaulois, il tient à sa main droite la hampe de sa lance, dans la gauche un bouclier, à sa ceinture est attachée une hache simple; mais les Gaulois

avaient aussi des haches à deux tranchants, comme le

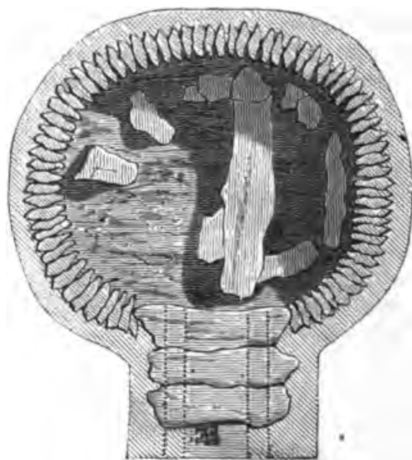


Fig. 154. — Plan d'une des tombes du tumulus de Fontenay-le-Masmion.



Fig. 155. — Coupe de la figure 154.

montre notre figure 151 qui représente une de ces armes

d'après un bas relief de l'arc de triomphe d'Orange. Un autre bas-relief du même monument (fig. 152) représente un Gaulois combattant un Romain, on y voit un bouclier de forme ovale; souvent ceux-ci étaient couverts de dessins émaillés; d'autres fois leur ornementation était gravée et perforée dans le métal, comme peut en témoigner notre figure 153, qui montre un bouclier restauré d'après les fragments retrouvés à Alaise (Alésia) la fausse Alaise de la Franche-Comté.

Les dolmens de forme élevée nous ont souvent conservé des armes et des ustensiles divers des Gaulois, surtout ceux qui présentent une sorte de grande chambre sépulcrale, comme l'une des tombes du tumulus de Fontenay-le-Marmion que représentent nos figures. 154 et 155 en plan et en coupe.



CHAPITRE XIV

Position occupée par l'armée de secours. — Premier combat heureux pour les Romains. — Attaque de Vergasillaune. — 60 000 Gaulois seulement prennent part à la lutte. — Trahison de Comm, d'Eporédorix et de Vergasillaune. — Victoire complète des Romains. — Les Gaulois battent en retraite. — Discours de Vercingétorix. — Il se rend au camp de César. — Conduite blâmable du proconsul à l'égard de son généreux ennemi. — Partage des prisonniers entre les légionnaires. — Incendie d'Alésia par les Romains.

Cependant, nous dit César, Comm et les autres chefs ses compagnons d'armes arrivent avec leur troupe devant Alésia. Ils se postent sur la colline qui borde la plaine a environ mille pas de distance de nos retranchements.

Peut-on établir quelle est cette colline?

Nous laisserons la parole à M. Gravot.

« C'est, dit cet auteur, page 135, la colline occidentale, qui est le *collis exterior* des *Commentaires*, autrement dit la colline bordant la plaine. Le lieu d'arrêt des Gaulois fut la partie méridionale de cette colline, entre le défilé de Saint-Germain de Béard, le village de Mornay et les hameaux de Lilia (Matafelon) et d'Intria (Izernore). Cet endroit satisfait toutes les exigences. Il est assez vaste pour qu'une armée puisse y trouver place; il est à douze ou quatorze cents mètres des vestiges d'un immense fossé qui est évidemment l'un de ceux creusés dans la plaine par les légions (*non longius mille passibus ab nostris munitionibus considunt*) ; il est à l'une des extrémités de cette plaine, de sorte que la cavalerie de Commius n'avait qu'à descendre le coteau pour y prendre la position indiquée par le texte suivant; « il se trouve sur la route même par laquelle avaient débouché successivement

le Vercingétorix[1] et César et par laquelle les troupes gauloises devaient arriver de chez les Eduens ; — enfin le nom d'*Intria* rendrait la chose certaine si l'on pouvait en douter. Ce nom appartient en effet à un hameau d'Izernore situé entre le point dont je parle et les restes d'ouvrages romains que j'ai décrits plus haut : par conséquent, à l'époque du siége, l'emplacement occupé aujourd'hui par ce hameau se trouvait entre le camp de Commius et les lignes de César, et dans la langue latine les soldats du proconsul devaient appeler cet espace *loca interiora* ou tout simplement *interiora*. C'est cet *interiora* qui est devenu peu à peu et par une légère altération le nom moderne d'*Intria*. »

Dès le lendemain, la cavalerie gauloise descendit dans la plaine, tandis que les assiégés, électrisés, sortaient d'Alésia, se rangeaient en bataille sous ses murs aux pieds desquels ils avaient construit quelques ouvrages en terre dont les vestiges subsistent encore. Il semble qu'un peu de confusion ait d'abord régné dans le camp romain, car les guerriers de Vercingétorix purent combler le premier fossé avec des claies et des fascines, sans que les légions aient cherché à les empêcher de le faire.

Mais nous croyons que ce trouble dura peu d'instants. Le proconsul rétablit promptement l'ordre et distribua son armée entière sur les deux lignes de retranchements. Puis il donna l'ordre à sa cavalerie d'attaquer celle des Gaulois. Les archers et les troupes armées à la légère qui combattaient entre les cavaliers de l'armée de secours criblèrent les turmes de César qni paraissaient avoir lâché pied, poursuivies par les huées des assiégés et de toutes les troupes gauloises campées sur la colline que nous avons décrite. Des positions occupées par les Romains, on pouvait aussi suivre toutes les péripéties de la lutte qui, commencée vers midi, ne se termina que le soir. Pendant longtemps la victoire fut indécise. Enfin, vers le soir, une charge exécutée par les Germains la fit pencher du côté des Romains. Les

1. M. Gravot fait du mot *Vercingétorix* un titre, une dignité et non pas un nom.

cavaliers gaulois ayant pris la fuite, les archers furent enveloppés et taillés en pièces.

Un jour entier se passa sans que de part ni d'autre on en vînt encore aux mains. Au camp de l'armée de secours, l'animation était grande. On travaillait sans relâche à faire une grande quantité de claies, d'échelles et de harpons. Quand on se crut assez bien approvisionné, c'est-à-dire vers le milieu de la nuit, les Gaulois sortirent de leur camp en silence et s'approchèrent des retranchements élevés par les légions dans la plaine. Tout à coup ils poussèrent de grands cris pour avertir les défenseurs d'Alésia. Puis ils jettèrent les claies sur les fossés et attaquèrent le rempart à coups de flèches et de pierres.

Vercingétorix fit aussitôt sortir ses troupes. Les Romains occupèrent bientôt toutes les portes, et il y eut un furieux combat dans lequel César avoue qu'il fit de grandes pertes. Il paraît même que l'attaque de l'armée de secours fut si vive, que le proconsul dut tirer des renforts de postes éloignés pour secourir ses lieutenants M. Antonius et C. Trébonius qui étaient chargés de défendre la partie de la contrevallation dont la conquête était l'objectif des Gaulois. Certainement, sans leurs machines, les Romains eussent été perdus.

Les guerriers du Pen-Tiern ne purent pas apporter malheureusement un grand concours à leurs frères. César nous dit que tant qu'ils se servirent de leurs frondes et de leurs arcs en bois d'if rouge aux cordes en nerfs solidement tressés, ils causèrent quelque mal à ses légions. Lorsqu'ils s'approchèrent de la circonvallation, « ils s'embarrassèrent dans les chausse-trappes. Les uns se transpercèrent en tombant dans les fossés ; les autres furent écrasés par les traits lancés du rempart et du haut des tours. »

Mais le jour étant sur le point de paraître, les Gaulois battirent en retraite, craignant d'être chargés en flanc par les légions qui occupaient les hauteurs. Elles n'avaient pu donner, ne sachant ou se porter à cause des ombres de la nuit. Les assiégés durent aussi rentrer dans la ville, après avoir comblé les premiers fossés.

La situation des Gaulois devenait difficile. Ils venaient d'être repoussés deux fois en trois jours et avaient subi de grandes pertes. Les attaques dirigées par les chefs qui commandaient l'armée de secours avaient été bien inhabiles. Au lieu de concentrer tous leurs efforts sur un seul point, pour ainsi dire, ils auraient dû menacer à la fois plusieurs parties des retranchements. De cette façon ils auraient dû facilement remporter l'avantage.

Il semble que les brenns à qui était échu le commandement suprême tinrent une sorte de conseil de guerre auquel furent admis quelques Mandubiens qui, sans doute, s'étaient joints à la grande armée gauloise. « Ils apprirent ainsi la situation de nos forts supérieurs, nous dit César, et leur genre de défense. Au nord était une colline qu'on n'avait pu comprendre dans les lignes, à cause de son étendue; on avait été obligé d'établir le camp sur un terrain en pente, et dans une position assez désavantageuse[1]. »

Les auteurs ne sont pas tous du même avis sur cette dernière colline. Les défenseurs d'Alise-Sainte-Reine ont cru la reconnaître dans le mont Rhéa, qui, suivant eux, réalise d'une manière complète les conditions exigées par les *Commentaires*.

A Izernore, nous trouvons l'immense plateau de Samognat « qui eût exigé pour l'enceindre, un détour de plus de dix kilomètres (*nimia magnietudo circuitus*[2]). » C'est précisément sur ce point qu'existent encore des traces de fortifications. Les terrassements énormes qu'on a faits ont beaucoup modifié l'aspect des lieux qui, certainement à l'origine étaient fort peu en pente (*leniter declivi*), comme le disent les *Commentaires*.

Le proconsul nous affirme que ce point était vulnérable. Cela ne peut se comprendre que par la comparaison des autres mieux fortifiés et naturellement aussi d'un accès plus difficile.

Nous entrons maintenant dans la partie la plus sombre

1. *Bell. gall.*, VII, LXXXIII.
2. Gravot, *Etude sur l'Alésia de César*. Les Romains.

de notre récit. Il faut que nous parlions de la dernière lutte où la victoire se déclara en faveur du proconsul. Il faut, hélas ! que nous fassions tomber toute la responsabilité de la grande catastrophe sur trois brenns gaulois, c'est-à-dire sur trois traîtres à la Patrie.

Comm, Eporédorix et Viridomare, nous l'avons dit, commandaient en chef avec Vergasillaune. Ce dernier fut chargé avec 60000 hommes de tourner le plateau de Sanognat pour fondre sur les positions romaines, qu'occupaient les soldats de C. Antistius Reginus et de C. Caninius Rebibus. Comm, Eporedorix et Viridomare étaient des traîtres, c'est-à-dire des misérables dignes du plus grand mépris.

L'Arverne partit le soir, en silence, marcha toute la nuit, et quand vint l'aube, donna quelques heures de repos à ses troupes. Comme la chose avait été convenue, à midi Vergasillaume descendit à la hâte la pente du coteau de Samognat et arriva « aux lignes romaines encore existantes à peu près vers l'emplacement moderne du hameau de Condamine-la-Belloie [1].

« A l'heure marquée, les cavaliers sortirent dans la plaine et le reste des troupes gauloises se rangea en bataille à la tête du camp [2]. C'est là ce que nous apprend César.

Comm, Viridomare et Eporédorix ne pouvaient pas rester dans une inaction complète; aussi firent-ils semblant de prendre une part à la bataille qui allait s'engager. Ils prirent donc position, mais avec l'intention évidente, bien arrêtée, de laisser écraser l'Arverne Vergasillaune, qu'ils haïssaient à cause de sa nationalité d'abord, puis et surtout parce qu'il était parent de Vercingétorix.

Qu'on retourne de mille façons le récit du proconsul, qu'on l'examine mot à mot, il est impossible d'arriver à une autre conclusion. César a vaincu les Gaulois non tant à cause de la supériorité de ses engins, de ses machines de guerre et de ses armes, non aussi par la valeur de ses lé-

1. Gravot, *Etude sur l'Alésia de César*.
2. *Bell. gall.*, VII, LXXXIII.

gions, mais grâce à la perfidie de trois brenns, de trois traîtres que nous avons déjà nommés. On n'accuse d'ordinaire que les deux chefs Éduens du désastre d'Alésia, mais certainement l'Atrebate Comm est aussi coupable qu'eux. En effet, pourquoi lui, qui commandait un quart de l'armée, n'a-t-il pas porté secours à Vergasillaune? Et puis, pouvons-nous oublier que jadis il avait été comblé de bienfaits par César?

L'auteur des *Commentaires* nous apprend que du haut de la citadelle d'*Alésia*, Vercingétorix vit qu'une action décisive cette fois s'engageait. Nous ne pensons pas que le plateau du Fossard ait porté d'autres fortifications que les remparts de l'*oppidum*, et il faut, suivant nous, traduire simplement « *ex arce Alesiæ* » par la partie la plus élevée de la ville. Nous nous fondons sur ce qu'à Bibracte, dont on connaît les moindres détails, grâce aux récentes fouilles, de même qu'à Gergovia, il n'y a point de citadelles.

Le Pen-Tiern sortit de la place avec tout ce qu'il avait encore de guerriers. Il leur avait enjoint d'emporter avec eux de longues perches, des galeries couvertes, des faux, enfin tout ce qui avait été préparé pour l'attaque.

La bataille s'engagea bientôt avec acharnement. César nous affirme que ce fut sur tous les points à la fois: *pugnatur uno tempore omnibus locis acriter atque omnia tentantur* [1]. Il y a là une imposture évidente, puisque la lutte était circonscrite en deux endroits seulement. Ce qui est vrai, c'est que les légionnaires devaient être fort inquiets. Ils devaient penser que l'attaque des Gaulois allait bientôt être générale.

Le proconsul s'était posté dans un lieu d'où il pouvait aisément voir tout ce qui se passait sur le champ de bataille. Comme on le conçoit bien, ce fut surtout contre Vergasillaune que les Romains dirigèrent tous leurs efforts. Les guerriers que le vaillant Arverne commandait se relevaient sans cesse. Tandis que les uns lançaient des grêles de traits, les autres se couvrant de leurs immenses boucliers pouvaient arriver jusqu'au pied du retranchement. — La

1. *Bell. gall.*, VII, LXXXIV.

terre qu'ils jetaient dans les fossés de ces retranchements leur donnait la facilité de les franchir et comblaient les pièges creusés par les Romains.

La position des troupes de C. Antistius Reginus et de C. Caninius Rebilus devint bientôt des plus critiques. Les armes furent sur le point même de leur manquer. Le proconsul fut obligé de les faire soutenir par six cohortes de renfort. Elles étaient commandées par Labiénus, son meilleur lieutenant. Elles devaient s'efforcer de dégager les légions épuisées et de prendre leur place pour mieux résister à l'élan impétueux des Gaulois. A la dernière extrémité, elles devaient même faire une sortie.

Il paraît que l'attaque de Vercingétorix était aussi très bien conduite, puisque César crut devoir se porter en personne de ce côté, pour haranguer ses soldats ; il leur dit :

« Bravez la fatigue, songez que tout le fruit des combats précédents dépend de ce jour, de cette heure[1]. »

La présence momentanée de César releva le courage des légionnaires. La garnison d'Alésia, voyant qu'elle ne pouvait réussir à franchir les défenses des Romains, tenta d'escalader les points escarpés (*loca prœrupta*). C'est de la sorte qu'elle parvint jusqu'aux retranchements. Avec ses faux, elle ouvrit une brèche dans le *vallum* et dans la palissade (*loricam*). Les soldats qui combattaient du haut des tours furent bientôt chassés par une grêle de traits, et les Gaulois du Pen-Tiern purent se mettre à combler les fossés et à élargir le passage.

Les Romains qui faisaient tête à Vercingétorix comprirent qu'ils seraient perdus s'ils ne demandaient point des renforts à leur général. Celui-ci leur envoya d'abord le jeune Brutus avec six cohortes, puis ensuite C. Fabius avec sept autres. Malgré l'arrivée de ces troupes fraîches, les Gaulois gagnaient toujours du terrain. César alla de nouveau secourir ses soldats avec d'autres renforts. La marche en avant des Gaulois paraît alors avoir été arrêtée. Le proconsul nous

1. *Bell. gall.*, VII, LXXXVI : *omnium superiorum dimicationum fructum in eo die atque hora docet consistere.*

affirme qu'ils furent même repoussés (*repulsis hostibus*), ce qui est inexact, puisque nous verrons qu'à la fin de la journée Vercingétorix était encore maître des positions qu'il avaient conquises. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il perdit peut-être un peu de terrain. César dut ensuite se porter au secours de Labiénus, auquel il amène quatre cohortes tirées du fort le plus voisin. Le vainqueur de Camulogène avait grand'peine à résister quand il fut rejoint par César. Il avait dû tirer des forts trente-neuf cohortes nouvelles.

Cette accumulation de toutes les troupes romaines sur deux points prouve jusqu'à l'évidence que le gros de l'armée gauloise ne donna point.

Le proconsul se fit suivre d'une partie de sa cavalerie tandis qu'il ordonnait à l'autre de sortir du camp pour prendre les ennemis en flanc. Il prit aussi avec lui quelques cohortes.

Quand les Gaulois qui occupaient les pentes de Samognat le virent à la tête de ses escadrons, ils poussèrent de grands cris. César dans toutes les batailles portait un vêtement qui le rendait très reconnaissable. Les Arvernes de Vergasillaune comprirent qu'ils devaient redoubler d'efforts. Tous se précipitèrent alors vers le rempart, qui peut-être aurait été emporté sans l'apparition de la cavalerie romaine. Les assaillants, se voyant attaqués par derrière, furent saisis de frayeur et prirent la fuite. Les turmes, au dire de César, en firent un grand carnage. « Sédul, général et prince des Lémovices, est tué. Vergasillaune est fait prisonnier; soixante-quatorze enseignes sont rapportées à César; d'un si grand nombre d'hommes, bien peu rentrèrent au camp sans blessures[1]. »

Rien n'eût été plus facile pour les trois brenns qui commandaient le gros des forces gauloises d'empêcher ce mouvement de la cavalerie ennemie. Ils ne le firent point. Avec près de deux cent mille hommes, ils restèrent les froids spectateurs de cette effroyable lutte.

1. *Bell. Gall.*, VI, LXXXVIII.

Les guerriers que Vercingétorix avait laissés dans l'*oppidum* prévinrent ceux des leurs qui attaquaient les lignes romaines et qui avaient su se maintenir sur les positions conquises. Le Pen-Tiern comprit que tout était bien fini cette fois, et la mort dans l'âme, il donna le signal de la retraite.

Les Gaulois des corps d'armée de Comm, d'Éporédorix et de Viridomare s'enfuirent en toute hâte. Ce qui les sauva d'un massacre général, c'est que les Romains étaient trop harassés. Ce n'est que vers le milieu de la nuit que la cavalerie fut envoyée à la poursuite de l'arrière-garde, « une grande partie fut prise ou tuée ; les autres, après la déroute, se réfugièrent dans leurs cités[1]. »

Telle fut la bataille d'Alésia, qui amena la conquête de la Gaule, mais non pas sa fin (*finis Galliæ*), comme le prétend Mommsen et le rêvent ses compatriotes.

Nous pensons avoir prouvé que tous les détails topographiques qui nous sont fournis par les *Commentaires* s'appliquent parfaitement à Izernore. Nous nous sommes montrés très sceptiques à l'égard des *lieux dits* que Delacroix et plusieurs autres savants après lui prétendent rencontrer autour d'Alaise-les-Salins. C'est qu'autour de ce plateau, les noms des *lieux dits* n'ont rien qui soit spécial. Ils sont de plus tous en français. Comment, au contraire, n'être pas frappé de la forme latine, encore bien que défigurée, d'*Intria*, de *Lilia*, de *Tignat?* L'extrémité de la colline orientale située à l'est s'appelle *Perucla*. Ne faut-il pas voir dans ce mot une contraction de *Pericula?* Et alors si notre théorie est vraie, ne doit-on pas dire qu'en *Perucla*, les Romains, lors de la grande bataille, coururent de sérieux dangers (*pericula*)?

Ce coin de terre nous parle donc de l'héroïsme de nos aïeux, et c'est pour cela qu'il doit être sacré pour tous les cœurs français, pour tous ceux qui aiment la PATRIE.

Après cette sanglante journée, Vercingétorix, avec ce qui lui restait encore de guerriers, rentra dans la ville. Il com-

1. *Bell. Gall.*, VI, LXXXVIII.

prit l'inutilité de ses efforts, l'anéantissement de toutes ses espérances, sa défaite définitive enfin. Il comprit que l'âme de la patrie s'envolait avec sa défaite. Il ne resterait plus qu'un cadavre de la Gaule, c'est-à-dire une masse inerte que pourrait à son gré façonner la main du vainqueur. Que devait-il faire lui-même? N'ayant pu mourir à la tête de ses troupes, il aurait pu fuir, car il n'était ni prisonnier ni blessé. Il n'y songea pas un instant, mais il résolut de servir encore sa patrie par le sacrifice de sa personne. Il avait combattu en brave, il voulut finir de même.

Le sacrifice! Vercingétorix, qui dans aucune de ses harangues n'a jamais fait allusion aux dieux de la Gaule, Vercingétorix, qui eut toujours les druides pour ennemis, Vercingétorix était religieux, sa religion, c'était le dévouement le plus absolu.

A l'aube, le Pen-Tiern réunit ses compagnons d'armes pour leur parler une dernière fois. Il leur dit :

— « Je n'ai pas entrepris cette guerre guidé par mon propre intérêt, mais bien pour la liberté commune. Puisqu'il faut céder à la fortune, je m'offre à vous, et vous laisse le choix d'apaiser les Romains par ma mort, ou de me livrer vivant[1].

Il semble qu'un sentiment de pudeur ait retenu les assistants. Ils n'osaient prendre une résolution. Il fut seulement décidé qu'on enverrait des parlementaires vers César pour traiter de la reddition.

Vercingétorix comprit bien que le vainqueur ne souhaitait rien tant que de l'avoir en sa puissance. Il ne voulut pas attendre que les licteurs vinssent le charger de chaînes dans cette Alésia qu'il avait si vaillamment défendue. Il ne voulait pas voir l'étranger franchir le seuil des portes de l'*oppidum*. Il se revêtit donc de ses plus belles armes, s'élança sur son cheval de bataille, et prit au galop la direction du camp de César.

Le proconsul était assis sur son tribunal, à la tête de son camp. Ses officiers l'entouraient et à chaque instant on lui

1. *Bell. Gall.*, VII, LXXXIX.

amenait de nouveaux prisonniers. Les armes des vaincus étaient amoncelées devant lui.

Vercingétorix, dont le visage était fier et grave, vit la foule de soldats s'écarter devant lui. C'était un spectacle bien nouveau pour les légionnaires que celui de cet homme qui venait se livrer librement. Le Pen-Tiern fit décrire trois cercles à son cheval autour du tribunal de César; puis il mit alors pied à terre, se dépouilla de ses armes, et en silence vint se livrer aux licteurs de son ennemi, qui le chargèrent de chaînes.

Florus raconte la scène d'une manière un peu différente et prête à Vercingétorix des paroles qu'il n'a point prononcées.

Il lui fait dire : « A toi ces armes! Très brave, tu as vaincu un brave[1]. »

Une pareille fanfaronnade n'est point dans le caractère de notre grand héros national.

On a prétendu aussi que César avait reproché à Vercingétorix les bienfaits dont il l'aurait comblé à la mort de son père. Les *Commentaires* ne nous permettent pas d'admettre cette prétention. On a dit aussi que le proconsul prit plaisir à insulter son ennemi enfin abattu. Si ce fait n'est pas vrai, il est en tous cas vraisemblable, étant donné le caractère haineux et vindicatif du proconsul. Vercingétorix fut sur le champ dirigée sur Rome sous bonne escorte. César, nous dit Plutarque, le réserva à l'ornement de son triomphe[2]. On lui donna pour demeure, pendant six longues années, la prison Mamertine. Nous aurons à revenir sur sa captivité.

« A l'exception des Éduens et des Arvernes, qu'il se réserva pour essayer de regagner ces peuples, le reste des prisonniers fut distribué par tête à chaque soldat, comme butin de guerre[3].

Alors on vit des marchands d'esclaves, ou pour parler plus justement des *maquignons*, s'approcher des vaincus, les

1. Florus, III, XXVI.
2. *Vie de César*, XXX.
3. *Bell. gall.*, VIII, LXXXIX.

charger de chaînes ou les lier avec des cordes qui leur entraient dans les chairs. Ces héros trahis par la fortune allaient, pour les Romains qui les achèteraient, devenir tout au plus *une seconde espèce humaine*[1], ou même moins que des hommes[2]. La législation ne faisait aucune différence entre eux et les bêtes. Il y avait en effet une loi qui édictait la même peine contre celui qui avait tué l'esclave d'autrui, et celui qui avait tué sa bête de somme, le condamnant, dans l'un et l'autre cas, à en payer simplement le prix, et élevant ou abaissant ce prix suivant que l'esclave était valide ou infirme[3].

Et c'est ce peuple infâme qui fut le bourreau implacable de toutes les nations qu'il vainquit, que jusqu'à présent dans nos collèges et dans nos lycées on a toujours exalté. Il est temps, plus que temps, qu'on change de méthode à l'égard de la jeunesse française. Nous qui voulons être libres, nous devons apprendre à nos fils à n'avoir que des sentiments de haine pour les anciens Romains, pour ces faux civilisateurs du monde.

Nous avons vu que les vieillards, les femmes et les enfants de la peuplade mandubienne, chassés d'Alésia s'étaient présentés aux portes du camp de César qui avait donné l'ordre qu'on les repoussât. Ils étaient morts de misère et de faim. Les guerriers qui se rendaient à César étaient compris dans le butin. Les Mandubiens furent donc en quelque sorte anéantis. C'est pour cela que le nom de cette tribu disparaît presque, après les événements dont nous nous sommes fait les historiens. Quelques Mandubiens cependant qui lors de l'investissement de leur *oppidum* étaient restés cachés dans les profondes vallées de leurs montagnes, émigrèrent après le grand désastre, et comme nous l'avons dit, fondèrent l'*Alesia Mandubiorum* de Pline (Alais). Nous en retrouvons quelques autres établis à la Combe-Julienne.

1. Florus, III, xx.
2. Juv., § VI, v. 219.
3. Digeste, IX, t. II, leg. 2, § 1, 2, et XXIX, t. II, leg. 24, § 5.



FIG. 156. — Chef gaulois (Restitution).

Ce massacre de toute une population était tout à fait dans

les habitudes de César qui avant de lever son camp fit incendier Alesia dont bientôt il ne resta plus trace.

Quelle belle civilisation que la civilisation romaine!



Fig. 157. — Diverses médailles de Vercingétorix.

La figure 156 que nous donnons ici montre la restitution d'un chef gaulois d'après les mannequins du musée d'artillerie de Paris; tandis que notre figure 157 montre diverses médailles de notre héros bien-aimé, du grand Vercingétorix.

CHAPITRE XV

Résumé de la huitième campagne de César. — Siège et prise d'*Uxello dunum*. — Cruauté inouïe de César. — Il change de conduite. — La Gaule chevelue est réduite en province romaine. — La légion de l'Alouette. — L'armée romaine est en partie composée de troupes gauloises. — La prison Mamertine. — Le triomphe de César. — Vercingétorix et les autres brenns captifs exposés aux regards de la foule. — Mort de Vercingétorix.

En quittant Alésia, César se dirigea vers le pays des Éduens et reçut leur soumission. Si nous avions encore besoin de nouveaux arguments pour démontrer qu'Alise-Sainte-Reine ne peut être construite sur les ruines de l'oppidum dont César s'empara, nous en trouverions un ici qui est assez convainquant. Le proconsul nous dit qu'il se rendit chez les Éduens *in* (*Œduos proficiscitur*[1]). Donc il n'était pas chez eux. M. Desjardins, qui tient pour les Bourguignons, trouve qu'on peut tout au plus induire du passage qui nous occupe, « que les Mandubiens chez lesquels était cet *oppidum* ne faisaient pas partie intégrante du territoire éduen, soit que l'on considère ce petit peuple comme des clients dont le territoire était distinct du leur, soit qu'on le considère comme étranger à leur cité, ce qui ne contradirait d'ailleurs aucun texte [2]. »

Cette explication ne nous paraît pas claire; nous trouvons même qu'elle n'explique rien; c'est un moyen de tourner un texte gênant, mais voilà tout. Sur quels auteurs s'appuie M. Desjardins pour énoncer de pareils faits. C'est proba-

1. *Bell. gall.*, VII, XC.
2. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule*, II, note au bas de la page 711.

blement un raisonnement d'intuition, mais pour écrire l'histoire, il faut des preuves plus certaines et le moindre texte qui viendrait témoigner en faveur des deux suppositions de l'auteur de la *Géographie des Gaules* ferait beaucoup mieux notre affaire. Mais poursuivons notre récit.

Les Arvernes déposèrent également les armes et César exigea d'eux un grand nombre d'otages. Il rendit à ces deux peuplades environ 20 000 captifs.

Nous ne passerons pas en revue toutes les dispositions qu'il prit pour faire hiverner ses troupes. Nous dirons seulement qu'il résolut de passer à Bibracte toute la mauvaise saison.

Lorsque la nouvelle de la prise d'Alésia parvint à Rome, le sénat ordonna vingt jours de prières publiques.

Les pères conscrits de la grande république pensaient qu'on ne pouvait assez remercier les dieux d'avoir si heureusement amené la fin de cette guerre. Les Gaules, suivant eux, étaient à jamais domptées. Leurs prévisions reçurent bientôt un cruel démenti. En effet, plusieurs tribus voulurent recommencer la lutte dès l'année suivante. Le plan qu'elles conçurent différait beaucoup de celui qu'avait arrêté Vercingétorix et qui avait failli lui donner la victoire. Il ne s'agissait pas de former une seule armée. Il fallait entreprendre une guerre de partisans. Le soulèvement devait avoir lieu sur un grand nombre de points à la fois pour que les Romains ne pussent pas concentrer leurs forces. César, en cette difficile circonstance, se montra véritablement un grand homme de guerre. La rapidité de ses mouvements lui permit de fondre à l'improviste sur plusieurs peuplades révoltées. Le fait le plus important de cette campagne, qui est la huitième, est le siège et la prise d'*Uxellodunum*[1] (Puy d'Issolu) dans le pays des Cadurques. César put détourner une source qui alimentait la place; aussi celle-ci dut bientôt se rendre. Les deux chefs qui avaient conduit cette

1. *Uxellodum*, mot à mot la haute montagne : gallois, *Uc'hel;* breton, *Uc'hel;* gaël écossais, *Uasel;* gallois, *dun* et *din;* breton, *tuchesa et duchen* (par contraction) *dun*.

guerre, l'un Drappès, qui au commencement de la campagne précédente s'était montré si hostile aux Romains, se laissa mourir de faim. L'autre que nous connaissons déja, Luctère, tomba au pouvoir de l'Arverne Epasnactos, qui le livra au proconsul. Tous les défenseurs d'*Uxellodunum* eurent les mains coupées.

Ce dernier exploit de César mit fin à toute résistance. Il n'y eut plus en face de lui que l'Atrebate Comm, dont la soumission même ne se fit pas attendre.

Une fois les armes tombées de toutes les mains, César, qui venait de terminer sa huitième campagne par un acte de cruauté inouïe, changea de conduite à l'égard des vaincus. Il passa une année (l'an 50) à les gagner, à fermer toutes les blessures qu'il avait faites. Il parcourut l'une après l'autre toutes les cités gauloises, et nous entendons ici par cités, les peuplades. Il n'ordonna point de confiscations, il ne fonda point de colonies militaires. Il s'abstint avec grand soin de toute mesure ayant un caractère violent. Les tribus conservèrent toute leur liberté dans leur gouvernement intérieur. A la vérité, la Gaule chevelue fut bien, par le fait, réduite en province, mais elle ne put s'apercevoir qu'elle avait perdu son indépendance qu'au payement d'un impôt de quarante millions de sesterces. Il le déguisa même sous le nom de *solde militaire*. Au surplus, il accorda à plusieurs villes la faculté de s'en exempter. Quelques-unes prirent son nom et entrèrent dans sa clientèle.

Nous ne pouvons donner une meilleure preuve de la douceur qu'il crut devoir montrer que par l'épisode suivant :

En Arvernie, il vit dans un sanctuaire une épée qu'il avait perdue dans une bataille. Malgré les conseils de ses amis, il ne voulut point la reprendre, disant qu'elle était sacrée. Il se conformait de la sorte à une vieille coutume gauloise qui voulait qu'on ne portât point la main sur les choses offertes aux dieux. Il voulait avoir l'air de respecter la religion; les druides avaient assez fait pour lui d'ailleurs. Il pouvait bien, après la victoire, montrer quelque déférence envers les dogmes qu'ils avaient établis.

César comprit que pour seconder son ambition person-

nelle il pouvait s'appuyer sur les Gaules. Ce qu'il rêvait, c'était la conquête du souverain pouvoir, c'était l'anéantissement de la liberté romaine. S'il avait besoin de marcher un jour contre la Ville-aux-Sept Collines, il ne pourrait pas avoir de meilleurs soldats que des soldats gaulois. Il leur ouvrit donc les rangs de son armée. Des meilleurs guerriers de la nation, il forma une légion qui lui rendit les services les plus signalés durant la guerre civile. Ne pouvant pas lui donner une aigle pour enseigne, il choisit, pour en faire son emblème, un des oiseaux que nos ancêtres regardaient comme sacrés. Nous voulons parler de l'alouette, dont le nom, dans leur langue, signifiait *harmonie ailée*. Ils pensaient que lorsque l'alouette disparaît dans le ciel, et qu'on n'entend plus que sa douce chanson, elle monte jusqu'au *cercle de félicité*, parler des vivants aux âmes des morts.

» César enrôla à titre d'auxiliaires des corps choisis dans les différentes armes où la Gaule excellait. Il eut de l'infanterie légère tirée de l'Aquitaine et de l'Arvernie, de l'infanterie pesamment armée venue de la Belgique; des archers de Ruthènes, etc, etc... Les ailes de ses légions se composaient presque exclusivement de cavalerie levée dans l'une et dans l'autre province transalpine.

» Aussi ce ne fut pas seulement avec l'or des Gaulois, comme on l'a dit, qu'il conquit Rome, mais aussi avec leurs armes, car les vétérans gaulois payèrent de leur sang toutes les victoires du dictateur sur Pompée[1]. »

A son arrivée à Rome, Vercingétorix fut jeté dans la prison publique. Nous savons qu'elle était située sur la pente du Mont-Capitolin. On y arrivait par des degrés appelés les *Gémonies*[2]. Cet édifice avait été construit par le roi Ancus Martius[3]. Plus tard il prit le nom de prison Mamertine.

Cette prison (fig. 158) avait trois étages. « Celui du bas était un cachot sombre et voûté, dans lequel on ne pénétrait

1. L'*Univers*, Ph. Lebas, *Annales historiques de la France*, I, p. XIV, Paris, Firmin Didot et Cie.
2. Voy. *Maxime*, VI, III, 3 et 9, 13.
3. Tite Live, I, 33.

que par une ouverture, une sorte d'œil (ὀπαῖον), pratiquée au centre de la voûte; ce cachot ne servait pas de prison, mais de lieu d'exécution; on y jetait le condamné à mort

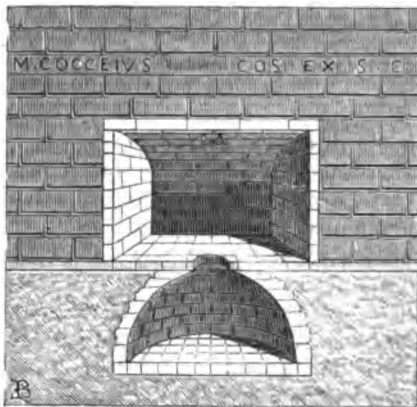


FIG. 158. — Prison Mamertine.

pour y subir sa sentence. On nommait également cet étage *Tullianum*, *Lautumiæ robur* ou *robus.* » (Varron, *Ling. lat.*), V, 32; V, 151, Salluste; *Cat.* 55; Festus, s. v. *Tullianum*, *Lautumias* et *Robur;* Tite-Live, XXXVIII, 59; Tac., *Annal.*, IV, 29.)

« L'étage du milieu se trouvait immédiatement au-dessus du *carcer inferior* ou cachot, que les Romains nommaient *robur :* il ne possédait aussi qu'une seule ouverture dans son plafond. Il ne servait que de lieu de détention[1]. »

L'étage supérieur, situé au-dessus du rez-de-chaussée, ne servait qu'à l'emprisonnement des coupables n'ayant commis que des délits peu graves.

C'est peut-être dans ce sombre séjour que Vercingétorix, Vergasillaune et les autres chefs que César s'était réservé

1. E. BOSC, *Dictionnaire raisonné d'architecture et des sciences et arts qui s'y rattachent*, v°. PRISON.

pour sa part de butin furent enfermés avec des chaînes aux pieds et au cou [1]. Cette détention dura six longues années.

Un jour tous ces brenns furent tirés de leur sombre séjour. Ils pensèrent que peut-être l'heure de la mort était arrivée pour eux, et ils durent tressaillir de joie. Leurs bourreaux, en effet, voulaient les frapper, mais après les avoir donnés en spectacle à la populace romaine. Avant de mourir, ô honte! il fallait qu'ils fissent partie de la pompe triomphale de César.

Le dictateur avait bien achevé de vaincre « tous ceux qui soutenaient l'ancien ordre de choses : Pompée, Sextus Pompée, Labienus, Caton d'Utique, et il apprenait, triste titre de gloire, à un peuple jadis si grand par ses vertus civiques, à ne plus croire qu'à deux choses : la force et la corruption [2]. »

L'an 46 (av. J.-C.), César put donc réaliser un de ses vœux les plus chers, et dont la réalisation, par une sorte de fatalité, semblait toujours devoir être reculée ; nous voulons parler de son triomphe. Les fêtes données à cette occasion durèrent quatre jours entiers. Nous ne nous occuperons que de la pompe de son cortège, le jour où il célébra la soumission des Gaules. C'est au surplus par ce triomphe qu'il commença. Ce fut aussi le plus beau.

Pendant la semaine qui précéda ces solennités, l'affluence des étrangers à Rome fut immense. Sur toutes les places, dans toutes les rues, on dressa des échafauds pour les spectateurs. Chaque maison était richement décorée. Les temples eux-mêmes, ornés de festons et de guirlandes, étaient remplis de la douce et vaporeuse fumée de l'encens.

Le matin du jour fixé, on revêtit de la toge triomphante l'antique statue d'Hercule, du *forum boarium*. Ce forum était un lieu sacré pour les Romains, car, d'après une tradition très répandue, c'était sur son emplacement qui occupait le vallon compris entre l'Aventin et le Palatin, qu'était la caverne de Cacus, le fameux brigand tué par Hercule, en punition d'avoir volé deux bœufs. Le nom de *forum boa-*

1. Festus, s. v. *Nervun*.
2. Monnier, *Vercingétorix*, p. 278.

rium lui venait justement de ce souvenir? et aussi parce que par la suite on y vendit des bœufs. Non loin de ce forum s'élevait l'*ara maxima*, consacrée précisément à ce demi-dieu. C'était là qu'à l'époque des rois, sous la voûte du ciel, un silex à la main, la tête nue, on jurait les contrats. Du *forum boarium* à l'*ara maxima*, s'étendait la *voie Triomphale*, et « comme Hercule vainqueur l'avait parcourue, les triomphateurs la parcouraient aussi en souvenir de cette première victoire[1] ».

César demeurait encore dans sa petite maison de la voie Sacrée. Elle était ornée de lauriers et de dépouilles opimes.

Le cortège se réunit hors des murs, une ancienne coutume ne permettant point au général qui demandait les honneurs du triomphe de pénétrer dans Rome avant son entrée officielle. Il entra dans l'enceinte de la Ville éternelle par la porte Triomphale, gagna le *Vélabre*, riche quartier où l'on trouvait surtout des marchands d'étoffes de soie, des confiseurs et des parfumeurs, traversa le *forum boarium*, passa auprès du grand cirque (*circus maximus*) et descendit la voie Sacrée (*via Sacra*), encombrée d'une foule de citoyens vêtus de toges blanches. On avait dû ouvrir un passage au milieu de leurs rangs pressés. Il se refermait sans cesse malgré la présence de soldats et de licteurs armés d'un bâton et chargés de la police.

Le cortège atteignit de la sorte le *forum romanum* et de là, prenant le *clivus Capitolinus*, monta au Capitole où se termina sa marche.

D'abord on vit paraître une troupe de musiciens qui sonnaient de joyeuses fanfares avec des trompes aux orbes immenses. Immédiatement après, venait un grand nombre de chariots; ils étaient remplis de butin et de trophées de victoire. Parmi eux on remarquait le Rhin, le Rhône et l'Océan représentés sous la forme de figures allégoriques en or. Les deux fleuves et la mer étaient chargés de chaînes et courbés sous la hache. Dans cette première partie de la pompe triomphale figurait un grand nombre de tableaux retraçant

1. *Revue germanique et française*, n° du 1er février 1865, p. 221.

des épisodes glorieux de la guerre des Gaules, on y voyait aussi les reliefs des provinces conquises, avec l'indication de leurs productions les plus utiles. Des tours également en relief représentaient toutes les villes tombées au pouvoir de César, tandis que sur d'immenses châssis étaient inscrits les noms des généraux vaincus. Le peuple poussait des cris d'admiration en voyant défiler des lingots d'or ou d'argent et d'immenses tas de pièces de monnaie. César étalait avec faste et bonheur toutes ses richesses.

Nous savons qu'un des motifs qui le déterminèrent à demander, dans la distribution des provinces, le gouvernement de la Gaule Cisalpine et de la Narbonnaise, c'est qu'il comptait bien trouver tôt ou tard un prétexte pour s'insinuer dans les affaires de la Gaule encore indépendante, la conquérir, et s'approprier ensuite ses immenses richesses. Et qu'on ne nous dise pas que nous sommes trop sévères pour le proconsul. Ses contemporains ne le jugeaient pas autrement. Suétone nous dit positivement que dans les Gaules, « il dépouilla les temples et les sanctuaires des dieux, qu'il ne s'empara quelquefois d'une ville que pour la mettre à sac. » Aussi avait-il de l'or en abondance : il le vendit tant en Italie que dans les provinces, sur le pied de trois cents sesterces la livre[1], c'est-à-dire 614 francs.

Ensuite la foule put admirer un troupeau de cent vingt bœufs gras. Ils étaient tous blancs, et avaient les cornes dorées. Leurs têtes, parées de guirlandes, tournaient avec surprise à droite et à gauche; leurs yeux étonnés regardaient les rangs innombrables des spectateurs. Ils étaient maintenus par de jeunes sacrificateurs aux riches costumes, tandis que des enfants portaient des vases d'or et d'argent qui devaient servir aux libations.

Immédiatement après, venaient les généraux vaincus; la plupart marchaient à pied; leur front comme celui des victimes était ceint d'une couronne. A chaque pas qu'ils faisaient, leurs chaînes d'or et d'argent rendaient un son joyeux qui contrastait avec leur air triste et grave. On leur avait

1. Suétone, *Vie de César*, 54.

lié les mains derrière le dos comme à des malfaiteurs. Vercingétorix et quelques autres étaient portés sur des brancards pour que la foule pût mieux se repaître de leur spectacle. Quelques-uns de ces fiers Gaulois qui pendant huit années avaient tenu en échec la puissance romaine étaient abattus. Ils se courbaient sous la honte et l'humiliation. Les autres, et parmi ceux-là surtout, Vercingétorix, fixaient sur la foule des yeux pleins d'un profond mépris, et parfois même menaçants.

César parut enfin. Il était précédé de licteurs et de baladins en costume étrusque qui dansaient la pyrrhique. Parmi eux, il en était un chargé spécialement, chose horrible, d'insulter les vaincus et de provoquer les rires de la populace, qui répétait ses grossières plaisanteries en montrant Vercingétorix et ses compagnons de gloire et de martyre.

Quelle joie d'outrager ces héros! quelle ivresse d'abreuver lesplus nobles fils de cette race qui une fois s'était emparée de Rome et qui souvent l'avait fait trembler! On n'avait plus maintenant à déclarer le *tumultus Gallicus*. L'ennemi héréditaire, selon l'expression des Allemands, était à jamais vaincu!

Vercingétorix est pour nous le Christ national. Entre le dernier jour du fils de Marie, et le dernier jour de ce jeune brenn de trente ans, n'y a-t-il point de l'analogie. Tous deux n'ont-ils point monté au Calvaire au milieu des insultes de la foule?

Le Christ à dit Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font, » en parlant des Juifs qui l'outrageaint et qu'il était venu pour sauver. Vercingétorix dont le Dieu suprême était le devoir austère, en s'adressant à lui, quand il vit dans les rangs de l'armée qui suivait le char de son vainqueur, tant de Gaulois a pu s'écrier : « Ils ne savent pas ce qu'ils font! » Et songeant à la grande patrie Gauloise trahie par eux, il a pu lui demander de pardonner à ces fils dénaturés!

Devant César marchaient les thuriféraires, les clients, tous les magistrats, tous les sénateurs, et l'*or coronaire* c'est-à-dire les couronnes et les inscriptions en métal pré-

cieux données par l'armée et par les alliés du peuple romain.

César était dans un quadrige, c'est-à-dire sur un char de forme ronde doré, réhaussé de pierreries et traîné par quatre magnifiques chevaux blancs attelés de front. Entre lui et les couronnes dont nous venons de parler, des officiers portaient deux cent trente enseignes et drapeaux gaulois.

Nous mentionnerons rapidement la brillante cavalcade des tribuns militaires et des officiers de tout grade et l'immense défilé de toute l'armée.

Vercingétorix était certes plus majestueux sous ses chaînes, plus grand sur son brancard, que le divin Jules sur son char de triomphateur : car, il faut le remarquer, semblable aux anciens Péruviens, le divin Jules avait les bras et la figure enluminés de vermillon. Quand au milieu des sons de la trompette, quelques bribes des chansons satiriques chantées par les soldats arrivaient jusqu'au groupe formé par les brenns, un sourire éclairait parfois leurs sombres visages. Ce fut leur dernière joie peut-être d'entendre ce vers dont nous donnons ici la traduction :

Soyez honnête homme, vous serez puni,
Soyez un coquin et vous régnerez!

Que ce char triomphal, au-dessus duquel flottaient suspendus des verges et une clochette qui servaient dans les supplices capitaux, convenait bien à l'homme dont nous avons étudié pas à pas la marche à travers les Gaules et qui ne recula jamais devant un crime pouvant lui profiter.

Nous ne suivrons pas le vainqueur d'Alésia au Capitole. Nous laisserons l'athée César, le *pontifex maximus* en gravir les degrés sur les genoux ; et nous reviendrons à la prison Mamertine dont la sombre façade avait l'air de menacer le forum. Vercingétorix, Vergasillaune et les autres brenns y rentrèrent aux approches de la nuit. On les précipita dans le *tullianum*, où le bourreau et ses aides les attendaient. Ils furent décapités. Les membres du Pen-Tiern, sa noble tête furent déchirés par des crocs de fer qui servirent à les faire passer par l'ouverture de la voûte. On exposa ces membres déchirés des deux côtés des Gémonies. Ces san-

glants trophées furent salués par les cris de la foule qu'éclairaient quarante éléphants chargés de candélabres.

Quelle belle civilisation que la civilisation romaine!

Dès que César eut apprit que les chefs gaulois avaient cessé de vivre, il pénétra dans le sanctuaire du maître des dieux et leur adressa une fervente prière.

Quelle belle civilisation que la civilisation romaine!!!

FIN

BIBLIOGRAPHIE

DES AUTEURS LE PLUS SOUVENT CITÉS

DANS L'HISTOIRE NATIONALE DES GAULOIS

ANONYME, *Alesia, autrement dit Alaise-les-Salins*, par un Gaulois. 1 broch. in-8°. Paris, Hennuyer, 1859.

ANONYME, *L'oppidum de Bibracte.* 1 broch. in-8°. Autun, Dejussieu, 1876.

P. BIAL, *La vérité sur Alise-Sainte-Reine.* 1 broch. in-8°. Paris, Garnier frères, 1861.

Ernest BOSC, *Dictionnaire raisonné d'architecture et des sciences et arts qui s'y rattachent.* 4 vol, in-8° jésus, d'environ 550 à 600 pages chaque et contenant environ 4000 bois dans le texte, 60 gravures à part et 40 chromolithographies. Paris, Firmin-Didot et Cie, 1877-80.

Du même, *Dictionnaire général de l'archéologie et des antiquités chez les divers peuples.* 1 vol. in-8° de VIII-576 pages, illustré de 450 gravures sur bois. Paris, Firmin-Didot et Cie, éditeurs, 1881.

G. M. de BOURIANE, *Alésia.* 1 broch. in-8° (Extrait de la revue, LA FRANCE LITTÉRAIRE). Toulouse, A. Chauvin, 1863.

J. G. BULLIOT et J. ROIDOT, *La cité gauloise.* Autun, Dejussieu, éditeur, 1879.

CÉSAR, *Les Commentaires*, traduction d'ARTAUD. 1 vol. in-12, Paris, Garnier frères, s. d.

Auguste CASTAN, *Les camps, les tombelles et la villa du pourtour d'Alaise*. 1 broch. in-8°. Besançon, Dodivers et Cie, 1863.

Du même, *Les tombelles celtiques et romaines d'Alaise*. 1 broch. in-8° (Extrait des mémoires de la Société d'émulation, séance du 16 déc. 1858). Besançon, Dodivers et Cie, 1859.

Du même, *Les tombelles et les ruines du massif et du pourtour d'Alaise*. 1 broch. in-8° (Extrait des mémoires de la Société d'émulation du Doubs). Besançon, Dodivers et Cie, 1861.

Cénac MONCAUT, *Histoire du caractère et de l'esprit français*. 2 vol. in-12. Paris, Didier et Cie, 1867.

Richard CORTAMBERT, *Bibracte*, 1 broch. in-8°. Paris, A. Pougin, 1877.

A. DELACROIX, *La question d'Alaise et d'Alise en* 1863. 1 broch. in-8° (Extrait de la REVUE FRANÇAISE, 1863).

Du même, *Alaise à la barre de l'Institut*, 1 broch. in-8°. Besançon, Bulle, 1861.

Du même, *Note incomplète à propos de l'étude complète sur Alaise*, de M. le président Clerc. 1 broch. in-8° (Extrait du n° 84 de la *Franche-Comté*. Besançon, Dodivers et Cie, s. d.

Ant. DELARBRE, *Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats*. 1 vol. in-8°. Clermont, Landriot, 1805.

E. DESJARDINS, *Géographie de la Gaule romaine*, tome II, vol. gr. in-8°. Paris, Hachette et Cie, 1878.

A. DEVILLE, *Considérations sur Alésia*. 1 broch. in-8°. Paris, Firmin-Didot et Cie, 1859.

DEY, *Alesia*. 1 broch. in-8°. Auxerre, Perriquet et Brouillé, 1856.

Léon FALLUE, *Du plateau et des eaux d'Alésia*. 1 broch. in-8° (Extrait du *Spectateur militaire*. Paris, n° du 15 août 1862.)

Du même, *Sur les mouvements stratégiques de César et de Vercingétorix*. 1 broch, in-8° (Extrait de la *Revue archéologique*). Paris, 1858.

A. GRAVOT, *Étude sur l'Alésia de César*. 1 broch. in-8°. Nantua, Auguste Arêne, 1862.

Léopold Hugo (le comte), *Interprétation de l'inscription d'Alise.* 1 broch. in-8°. Paris, Claye, 1866, tiré à 100 exemplaires.

Jacques Maissiat, *Jules César en Gaule.* 3 vol. in-8°. Paris, Hetzel et Firmin-Didot et Cie, 1865-1874.

Il n'a paru que deux volumes. L'auteur étant mort, il est à craindre que le 3e volume de cet excellent ouvrage ne paraisse point.

Henri Martin, *Études d'archéologie celtique.* 1 vol. in-8°. Paris, Didier et Cie.

P. P. Mathieu, *Nouvelles observations sur les camps romains de Gergovia.* 1 broch. in-8°. Clermont, F. Thibaud, 1863.

J. Quicherat, *La question d'Alésia.* 1 broch. in-8° (Extrait de la *Revue archéologique*). Paris, Didier, 1858.

Victor Revillout, *Alaise, Alise, ni l'une ni l'autre ne peut être Alésia.* 1 broch. gr. in-8°. Paris, A. Durand, 1856.

Jean Reynaud, *L'esprit de la Gaule.* 1 vol. in-8°. Paris, Furne, Jouvet et Cie, 1866.

Roidot, voy. ci-dessus Bulliot.

E. Rosseuw Saint-Hilaire, *Jules César.* 1 vol. in-12. Paris, Ch. Meyrueis et Furne Jouvet et Cie, 1866.

Rossignol, *L'Alésia de César maintenue dans l'Auxois.* 1 broch. in-4°. Dijon, Peutet-Pommey, 1857.

Rouard, bas-reliefs gaulois trouvés à Entremont, près d'Aix, en Provence. 1 broch. in-8°. Aix, Ve Tavernier, 1851.

Société d'émulation du Doubs, *Mémoires*, format. in-8° (4e série, 2e vol.), Besançon, Dodivers et Cie, 1867.

ΣΤΡΑΒΩΝΟΣ ΓΕΩΓΡΑΦΙΚΩΝ ΒΙΒΛΟΙ ιζ
Strabonis rerum geographicarum libri XVII.

Eustathius Vignon atrebat. MDLXXXVII, avec les commentaires d'Isaac Casabon.

Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois jusqu'à la domination romaine.* 2 vol. in-8°. Paris, Didier et Cie, s. d.

L. de VALROGER, *Les Celtes, la Gaule celtique*. 1 vol. in-8°. Paris, Didier et Cie, 1879.

H. de la VILLEMARQUE, *Barzaz-Breiz, chant populaire de la Bretagne*. 1 vol. in-8°. Paris, Didier et Cie, s. d.

Du même, *Le grand mystère de Jésus*. Drame breton du moyen-âge. 1 vol. in-8°. Paris, Didier et Cie, s. d.

TABLE SOMMAIRE DES CHAPITRES

PREMIÈRE PARTIE — La patrie gauloise.

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

DEUXIÈME PARTIE. — La guerre des Gaules.

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

